



M.R.193




IMPRIMER

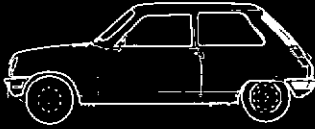


AIDE




M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

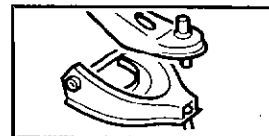
 **RENAULT 5**

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

DECEMBRE 1977
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 5 Alpine



Cette note intéresse la réception, l'atelier, le magasin.

OPERATIONS CODIFIÉES :

Cette note ne modifie pas les opérations codifiées existantes.

TRAIN AVANT

ÉTANCHEITE DES ROULEMENTS DE MOYEURS AVANT

Afin d'unifier les roulements de moyeux avant et d'améliorer leur étanchéité, il est appliqué en série un nouveau montage de roulements.

Cette modification entraîne pour la gamme RENAULT 5 Alpine, la création de nouvelles pièces.

- Porte-fusée,
- Roulements (à lèvres frontale),
- Plaque d'appui de roulement,
- Rondelle d'appui de roulement (avec déflecteur assemblé),
- Entretoise de blocage des roulements,
- Déflecteur sur la transmission.

La méthode de remplacement des roulements est identique à celle décrite page G 48 du M.R. 193.

Les nouvelles et les anciennes pièces sont vendues au M.P.R., et il existe une collection comprenant :

- les 2 roulements
 - l'écrou de fusée
 - la dose de graisse
- } 77 01 460 639 si roulement à lèvres frontale.
} 77 01 460 638 si roulement sans lèvres frontale.

Scé 04-22





M.R.193

IMPRIMER

AIDE

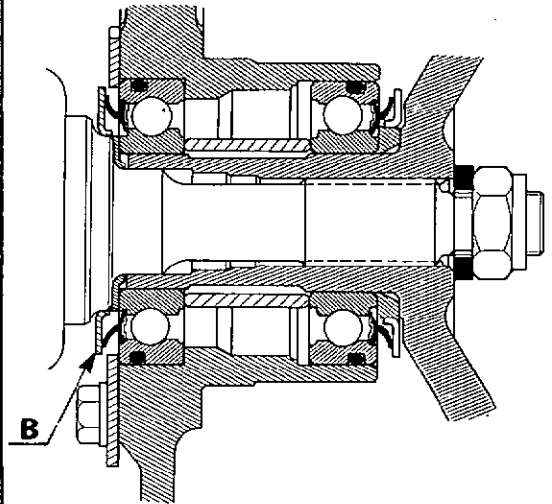
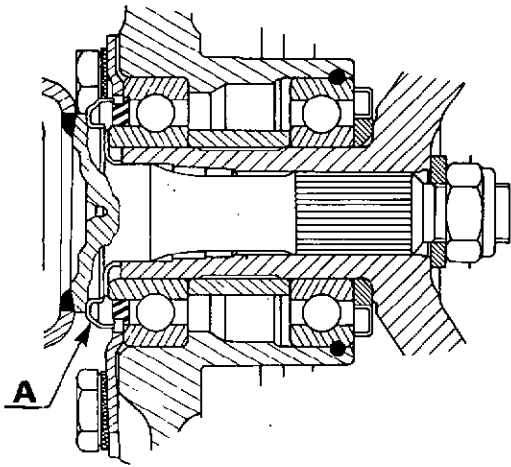


IDENTIFICATION DES ELEMENTS

PLAN D'ENSEMBLE

Premier Montage
Simple étanchéité

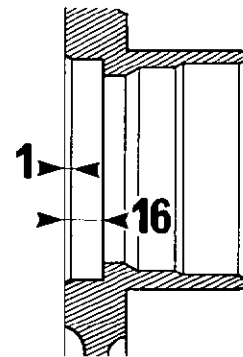
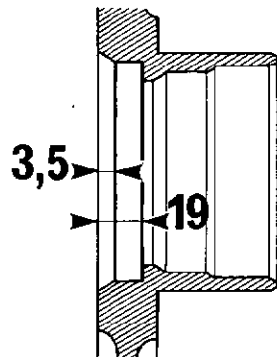
Deuxième Montage
Double étanchéité



73 970-B

80722

PORTE FUSÉE

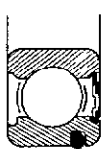


80723

ROULEMENT

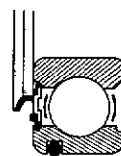


intérieur

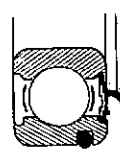


extérieur

80724

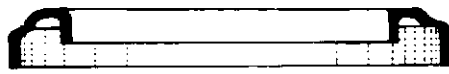


intérieur



extérieur

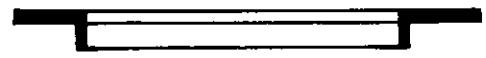
DEFLECTEUR
(Transmission)



A

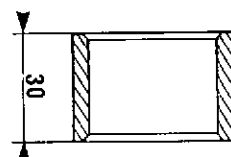
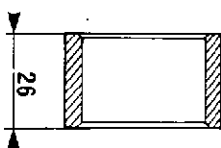
80725

80848

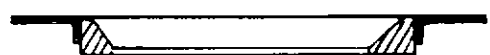
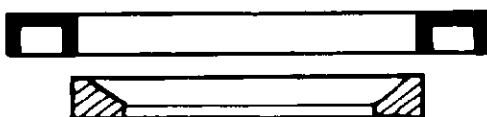


B

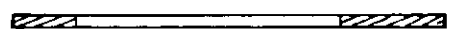
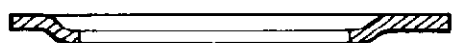
ENTRETOISE



RONDELLE D'APPUI



PLAQUE DE
FERMETURE



80726



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



INTERCHANGEABILITÉ

Seul, l'ensemble porte fusée - roulements - entretoise - rondelle d'appui - déflecteur - plaque de fermeture, est interchangeable avec l'ancien montage.

CONSIGNES A RESPECTER LORS DU REMPLACEMENT D'UN PORTE-FUSÉE

1^{er} montage par 1^{er} montage

Ne pas changer le déflecteur

Il est bien positionné

1^{er} montage par 2^{ème} montage

Changer le déflecteur

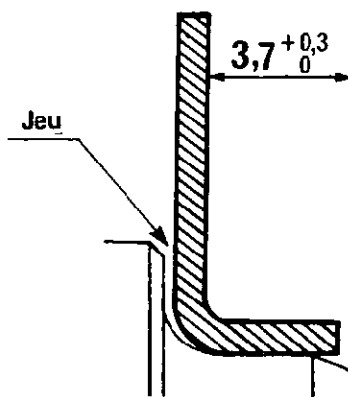
Positionner le nouveau à $A = 3,7 \text{ mm}$

2^{ème} montage par 2^{ème} montage

Ne pas changer le déflecteur

Il est bien positionné

Le déflecteur n'est pas plaqué sur la fusée mais à $3,7^{+0,3}_0$ de la face d'appui de la rondelle anti-crissement.



80773



M.R.193

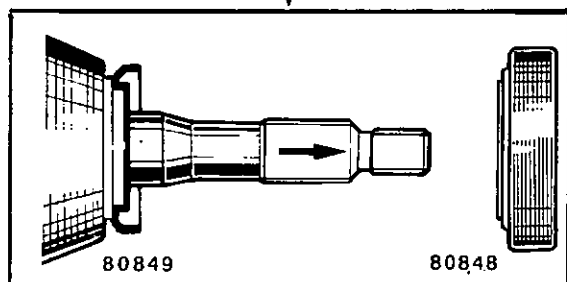


CONSIGNES A RESPECTER LORS DU REMPLACEMENT D'UNE TRANSMISSION

Si roulement sans lèvre

Changer le déflecteur

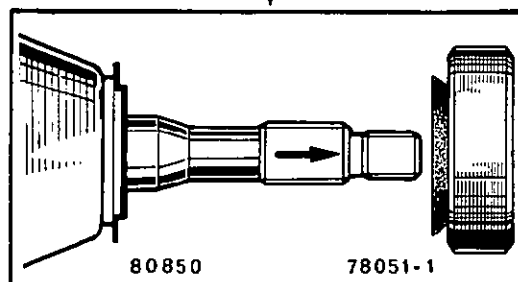
Positionner le nouveau déflecteur en butée sur la transmission



Si roulement avec lèvre

Ne pas changer le déflecteur

Monter la transmission tel-quel avec son déflecteur




Nota :

Les transmissions vendues par le M.P.R. sont équipées du nouveau déflecteur (bien positionné). L'ancien est livré dans la boîte.



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

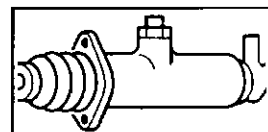
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

2 A

JANVIER 1978
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5



SYSTEME DE FREINAGE

Cette note intéresse : l'atelier

Opérations codifiées : la présente note ne modifie pas les opérations codifiées existantes.

Complément à l'IS 7A du MR 160 et aux pages K33 à K35 du MR 193

ETRIER DE FREINS AVANT GIRLING TYPE 45C

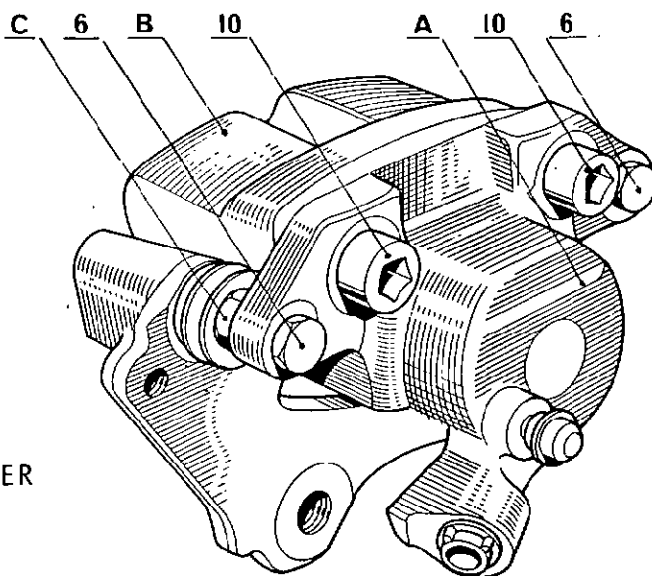
Rappel :

Nous avons précisé dans l'IS 7A du MR 160 que les vis 5 pans creux (10) ne doivent jamais être démontées lors d'une intervention sur les freins avant.

En effet, elles assurent une liaison efficace (couple de serrage très élevé et vis collées) entre le porte piston (A) et l'étrier (B) et également le parallélisme entre la face d'appui du piston et l'appui de la plaquette opposée.

IL N'EXISTE DONC PAS DE CLE SPECIALE A CINQ PANS QUI PERMETTE DE DEMONTER LES VIS (10).

- Pour déposer l'ensemble étrier-porte piston, il faut donc déposer les deux vis (6) en, maintenant les guides en (C).



78 595

Sce 04 .22





M.R.193



IMPRIMER



AIDE

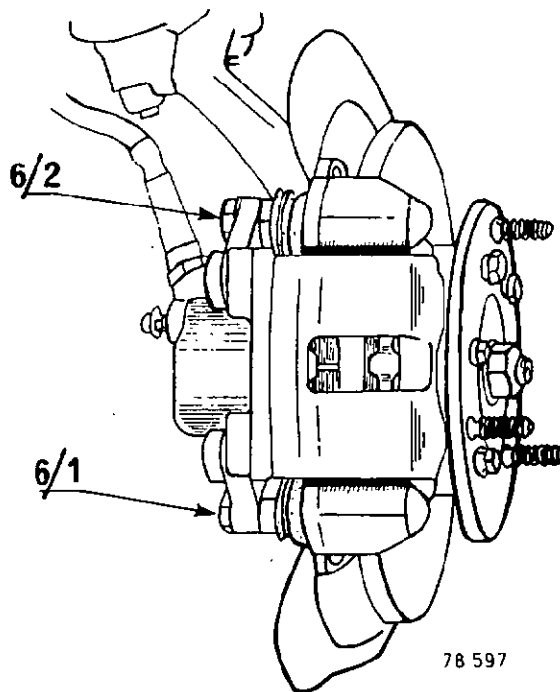


Rappel :

AU REMONTAGE : NE PAS NETTOYER CES VIS (imprégnation de colle)

COMMENCER PAR BLOQUER LA VIS INFÉRIEURE (6/1).

- Pour remplacer les plaquettes déposer uniquement la vis inférieure (6/1) et faire pivoter l'ensemble étrier-porte piston sur la vis supérieure (6/2).



78 597

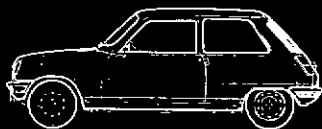


M.R.193



M.R. 193

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

 **RENAULT 5**

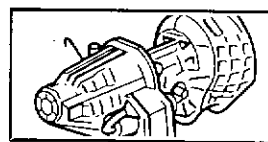
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

3A

JANVIER 1978
EDITION FRANÇAISE

R. 1225
TRANSMISSION
AUTOMATIQUE



GÉNÉRALITÉS

Cette note intéresse : l'atelier, le magasin, la station service

Opérations codifiées :

Les opérations codifiées figureront sur la prochaine édition du TM RENAULT 5.

CARACTERISTIQUES RENAULT 5 AUTOMATIC 1300

Vous trouverez ci-après les principales caractéristiques du véhicule R. 1225 à transmission automatique, et les particularités de la réparation s'y rapportant.

SOMMAIRE

GENERALITES	2
MOTEUR	7
ENSEMBLE MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE	8
JOINT D'ARBRE A CAMES	15
COURROIES	17
CARBURATEUR	18
ELECTRICITE	19
TRANSMISSION AUTOMATIQUE	25
TRAIN AVANT	132
TRAIN ARRIERE	132
SUSPENSION	132
FREINAGE	132
OUTILLAGE SPECIALISE	133

Scé 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1978

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.



TECHNIC IMPRIM - 92170 Vanves

Printed in France--

77 01 443 404



M.R.193



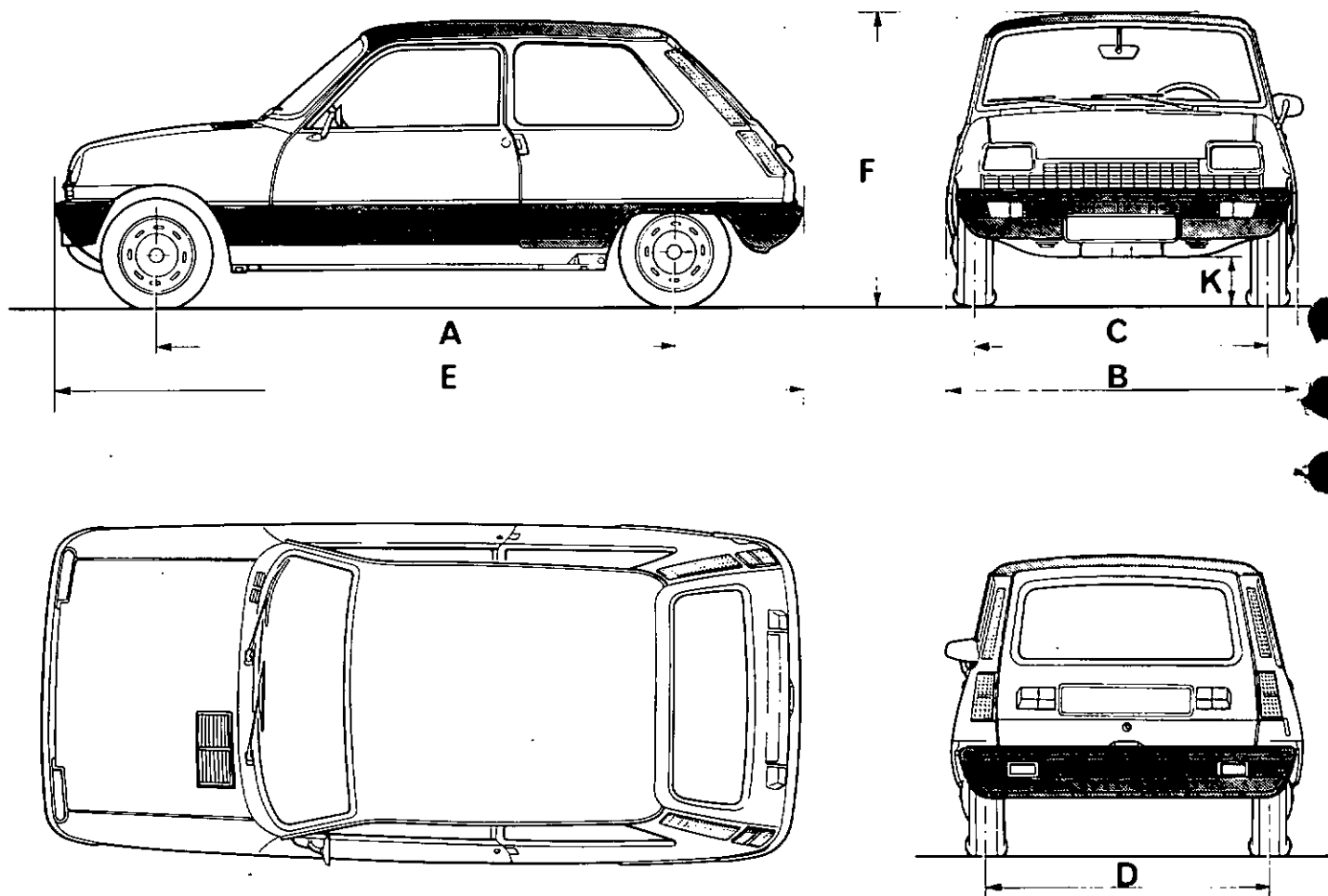
IMPRIMER



AIDE



R 0000 000 0000000	GÉNÉRALITÉS	R 0000 000 0000000
RENAULT 5 AUTOMATIC 1300		



81 431

Dimensions (en mètres)

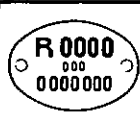
Longueur hors tout (E)	: 3,516
Largeur hors tout (B)	: 1,549
Voie avant (C)	: 1,288
Voie arrière (D)	: 1,251
Empattement (A)	
Droit	: 2,404
Gauche	: 2,434
Hauteur à vide (F)	: 1,395
Garde au sol en charge (K)	: 0,130

Poids et charges remorquables

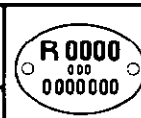
Poids à vide en ordre de marche	: 810 kg
Charge utile maximum	: 400 kg
Poids total en charge maxi (PTMA)	: 1210 kg
Poids autorisé maxi remorque avec frein à inertie	: 405 kg
Poids total roulant	: 1615 kg
Report de flèche maxi	: 50 kg



M.R.193

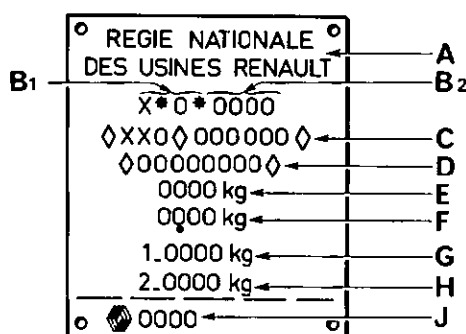


GENERALITES
IDENTIFICATION



L'identification du véhicule se fait par une plaque rectangulaire (remplaçant la plaque losange) située sur le côté d'avant droit.

La plaque rectangulaire comporte * :



81 094

- en A : le nom du Constructeur,
- en B : le numéro de réception C.E.E. comprenant :
 - en B₁ : le numéro distinctif du pays attribuant la réception C.E.E.,
 - en B₂ : le numéro de réception lié au type de véhicule.
- en C : le type MINES du véhicule précédé du code d'identification mondial du constructeur (exemple VF1 correspond à Renault France).
- en D : le numéro dans la série du type.
- en E : le poids total en marche autorisé.
- en F : le poids total roulant.
- en G : le poids total en marche autorisé sur l'essieu avant.
- en H : le poids total en marche autorisé sur l'essieu arrière.
- en J : l'année du modèle en cours.

* Nota :

En fonction du pays d'exportation, certaines indications peuvent ne pas être portées, la plaque décrite ci-dessus étant la plus complète.

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

R 0000 000 0000000	GENERALITES	R 0000 000 0000000
	INGREDIENTS – LUBRIFIANTS	

ORGANE	CAPACITE	QUALITE	PARTICULARITES
MOTEUR	3 litres (+ filtre 0,25 l)	15 W 40 ou 20 W 40 ou 20 W 50 * 10 W 30 5 W 20	en dessus de – 10° C en-dessous de – 10° C en-dessous de – 20° C dans les pays approvisionnés
TRANSMISSION AUTOMATIQUE Boîte et convertisseur	Totale 5 litres Vidange 3 litres	ELF RENAULTMATIC D2 ou MOBIL ATF 220	
CIRCUIT DE FREINS	0,4 litre	Conforme aux normes SAE J 17 03e et DOT 3 ou DOT 4	Ce liquide doit être homologué par nos laboratoires
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT	6,3 litres	Antigel GLACEOL AL	Protection jusqu'à – 23° C pour climats chauds et tempérés Protection jusqu'à – 40° C pour climats grands froids
RESERVOIR A CARBURANT	38 litres	Essence super	

*** Nota :**

L'emploi des huiles 10 W 30 est déconseillé si la température ne l'impose pas. Cependant si une huile 10 W 30 est utilisée pour favoriser un démarrage par temps froid, son emploi reste possible si la température s'élève à + 10° C.



M.R.193





IMPRIMER



AIDE



	GENERALITES	
	REMORQUAGE	

POINTS D'ARRIMAGE

Ne jamais prendre les tubes de transmission comme points d'attache.

Les points d'arrimage peuvent être utilisés uniquement pour le remorquage sur route et ne peuvent servir en aucun cas pour sortir le véhicule d'un fossé ou pour un dépannage similaire, ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

PARTICULARITES

Le graissage de la transmission automatique n'est assuré que lorsque le moteur tourne. Lors d'un remorquage il est donc impératif de soulever l'avant de la voiture.

Néanmoins, si cela est impossible, le remorquage peut exceptionnellement s'effectuer roues au sol en utilisant les points d'arrimage et dans les conditions suivantes :

- 1) Ajouter 2 litres d'huile supplémentaires (huile ELF Renaultmatic D2 ou Mobil ATF 220).
- 2) Ne remorquer la voiture qu'à une vitesse inférieure à 30 km/h et sur un parcours limité à 50 km maximum.

Ne pas oublier de retirer l'excès d'huile par la suite.

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

PRINCIPAUX RÉGLAGES \ RENAULT 5 automatic 1300

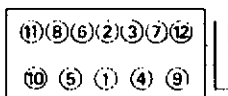
R1225

vehicule

TYPE MOTEUR	Cylindrée (cm3)	Alésage course	Capacité huile
810-H-7-29	1289	73 x 77 mm	3 litres (+ filtre 0,25 l)

moteur

Ordre de serrage de la culasse



CULASSE		JEU DE SOUPE		CHEMISES		
Serrage (m. daN)	Déformat. plan joint maxi	Admission		Echappement		Dépassement excelsyl
chaud ou froid		chaud	froid	chaud	froid	
5,5 à 6	0,05 mm	0,18 mm	0,15 mm	0,25 mm	0,20 mm	0,04 à 0,12 mm

VILEBREQUIN	BIELLES	VOLANT	GRAISSAGE	
Serrage paliers (m. da N)	Serrage chapeaux (m. da N)	Serrage vis (m. da N)	Pression mini à 80°C Ralenti	4000 t/mn
5,5 à 6,5	4 à 4,5	5	0,7 bar mini	3,5 bars mini

CAPACITE CIRCUIT REFROIDISSEMENT	TENSION COURROIE Alternateur	Pompe à eau
6,3 l.	3 ± 0,5 mm	2 ± 0,5 mm

allumage

BOUGIES	Ecartement électrodes : 0,50 à 0,65 mm	
AC FOR RENAULT	Champion	Marchal
43 FS	L 88 A	35 - 1

CALAGE ALLUMAGE	ALLUMEURS							
	COURBE CENTRIFUGE			COURBE DEPRESSION		CONTACTS		
N°	T/mn moteur	Avance	N°	mm Hg	Avance moteur	Dwell	Angle de came	
10° ± 1	R 294	1200 départ	D 61	80	départ	14 à 18°	63 ± 3	57 ± 3°
		3000 13 à 17		200				
		5000 28 à 32		360				

transmission automatique

Type transmission	HUILE		PRESSION	
	Qualité	Capacité totale	Vidange	pied à fond à 80°C 1-2 et 2-3
4139-40	ELF Renaultmatic D 2 ou Mobil ATF 220	5 litres	3 litres	3,6 à 3,8 bars

alimentation

Ralenti en t/mn	Carburateur	Niveau flotteur	Angle papillon	Ouverture positive papillon Grand froid
625 ± 25 (en A)	SOLEX 32 SEIA 707	12,4 mm	3,80	1,10

train avant

Angle de pivot (différence maxi entre droite et gauche) 1°	Serrage écrou transmission : 12 m. da N
Voile des roues : 1,2 mm maxi	Position blocage coussinets élastiques H1 - H2 = 90 mm

CARROSSAGE	CHASSE	PARALLELISME
0° à 1° (H1-H2 = 90 mm)	13 +1 0 (H5-H2 = 20 mm)	Ouverture +1 à +5 mm (H1-H2 = 90 mm)

train arrière

PARALLELISME	CARROSSAGE	POSITION BLOCAGE COUSSINETS ELASTIQUES	JEU TAMBOUR
(+ = ouverture) - 1 à + 3 mm	négatif - 0°50' ± 40'	bras arrières parallèles au plancher	0,01 à 0,05 mm

hauteur sous caisse (mm)

AVANT H1 - H2		ARRIERE H5 - H4			
Bonne route	Mauvaise route	Equipements spéciaux	Bonne route	Mauvaise route	Equipements spéciaux
58	58	38	+ 11	+ 11	- 9

freins

CIRCUIT	FREINS		TARAGE LIMITEUR
Capacité	Epaisseur mini Arrière	Avant	Réservoir plein + 1 personne
0,4 litres	5 mm support compris	7 mm support compris Disques : 9 mm	24 à 28 bars

Les dimensions sont exprimées en valeurs métriques



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



MOTEUR

GENERALITES



Moteur type 810-H-7-29 d'une cylindrée de 1289 cm³, taux de compression de 9,5 de définition très proche du moteur 810-G-7-26 équipant la Renault 5GTL R. 1225.

Il en diffère par les points suivants:

- La ligne de courroie est plus éloignée du moteur du fait de l'encombrement supérieur d'un convertisseur par rapport à un embrayage, ce qui entraîne :
 - l'arbre à cames est allongé et comporte un palier rapporté sur le carter de la transmission automatique,
 - la pompe à eau est équipée de roulements renforcés.

- Le collecteur d'admission comporte un piquage (inutilisé actuellement) pour l'alimentation éventuelle de la capsule à dépression de la transmission automatique.

Carburant

Le taux de compression de 9,5 nécessite l'emploi d'un carburant ayant un indice d'octane égal ou supérieur à 98, ce qui correspond en France à l'essence super.



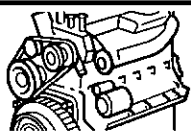
M.R.193



IMPRIMER



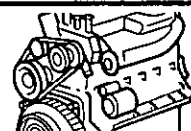
AIDE



ENSEMBLE MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Code 0136

DEPOSE - REPOSE



Le moteur se dépose avec la transmission automatique en le dégageant par le dessus du véhicule.

DEPOSE

Débrancher la batterie et déposer :

- le bouclier (débrancher les fils électriques des feux),
- la grille de calandre,
- les phares,
- le capot et son verrou sur tablier,
- La traverse support de grille de calandre,
- La tôle de protection sous la transmission automatique,
- le carton protecteur de batterie,
- la batterie,

Vidanger le circuit de refroidissement.

Débrancher les fils électriques :

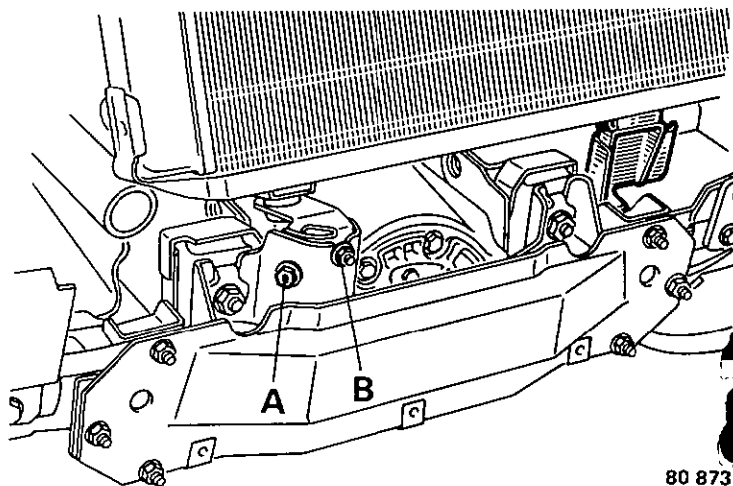
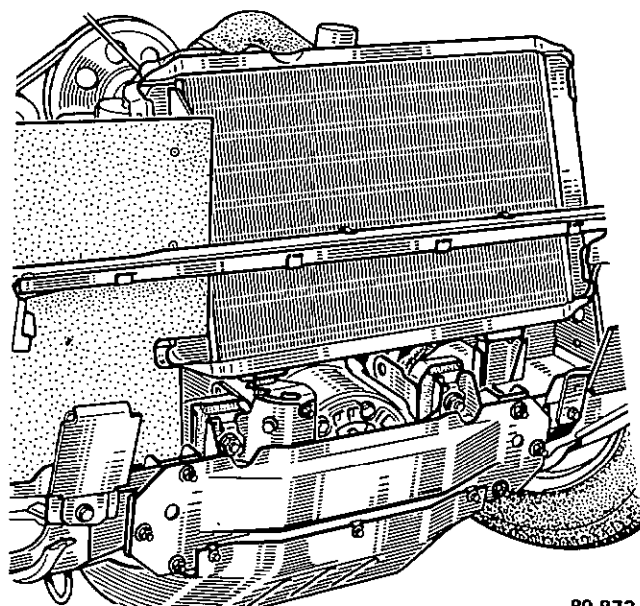
- du moto-ventilateur,
- du thermostat.

Déposer le radiateur muni du vase d'expansion (déposer le boulon A, et desserrer seulement le boulon B, une lumière étant pratiquée dans le support).

Déposer le filtre à air.

Débrancher :

- les fils électriques,
- les tubes d'essence, d'eau et d'assistance au freinage,
- les câbles (ne pas débrancher le câble de gouverneur).





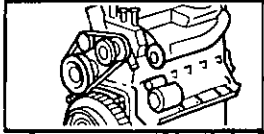
M.R.193



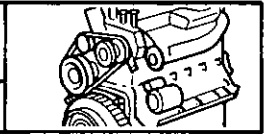
IMPRIMER



AIDE



ENSEMBLE MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE



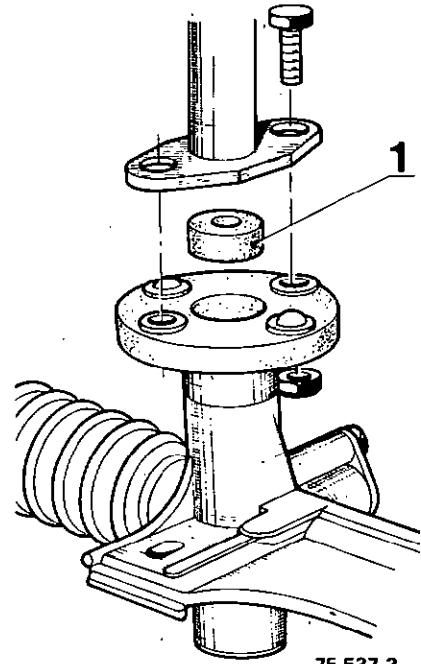
DEPOSE

Déposer la direction :

- repérer les cales de hauteur du boîtier,
- récupérer la cale caoutchouc (1) située entre le joint souple et la colonne de direction.

Vidanger l'huile de graissage de la transmission automatique.

Débrancher la commande de sélection de la transmission automatique.

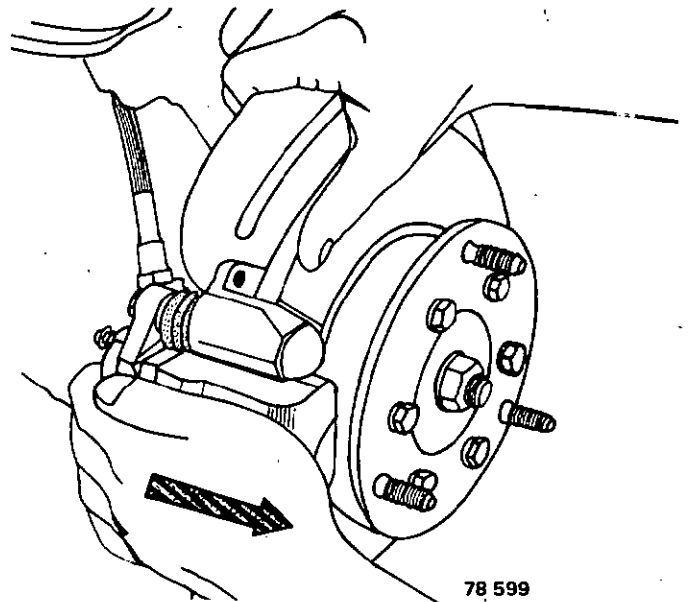


Débloquer les écrous de fixation des roues avant.

Placer l'avant du véhicule sur chandelles.

Déposer :

- les roues avant,
- les étriers de freins, pour cela, repousser le piston en faisant coulisser à la main l'étrier vers l'extérieur.

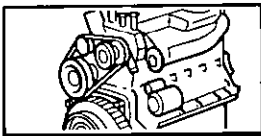




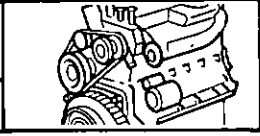
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



ENSEMBLE MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE

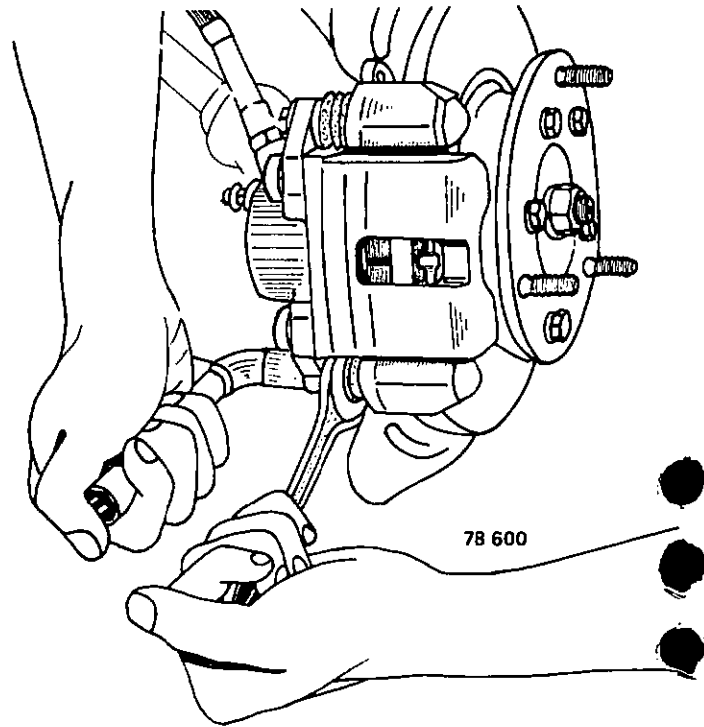


DEPOSE

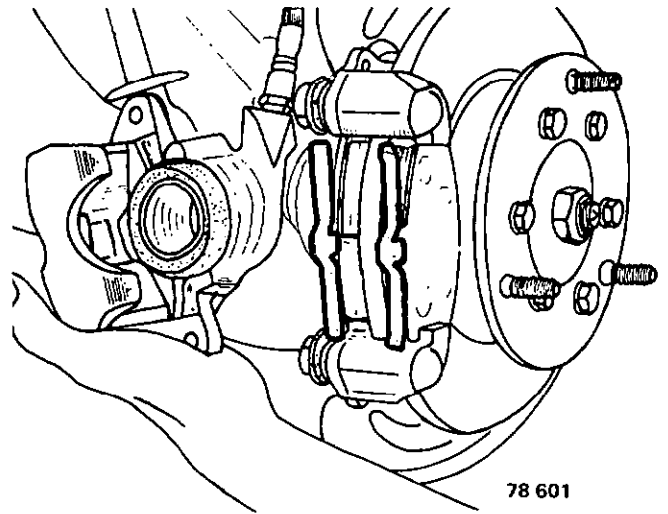
Retirer les vis de guides à l'aide de deux clés.

Ne pas nettoyer ces vis.

Dégager l'étrier coulissant.

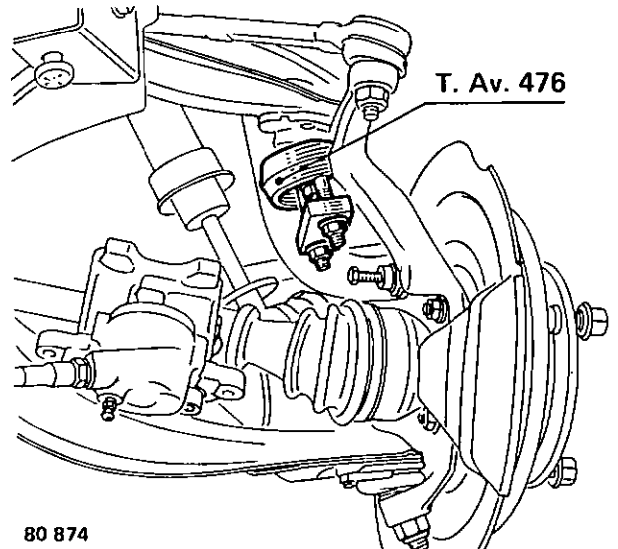


Retirer les ressorts de plaquettes et les plaquettes de freins.



Débrancher les rotules supérieures de suspension outil T. Av. 476.

Basculer le porte-fusée tout en dégageant les transmissions des planétaires.





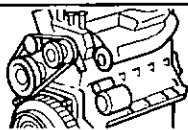
M.R.193



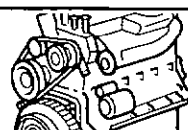
IMPRIMER



AIDE



ENSEMBLE MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE



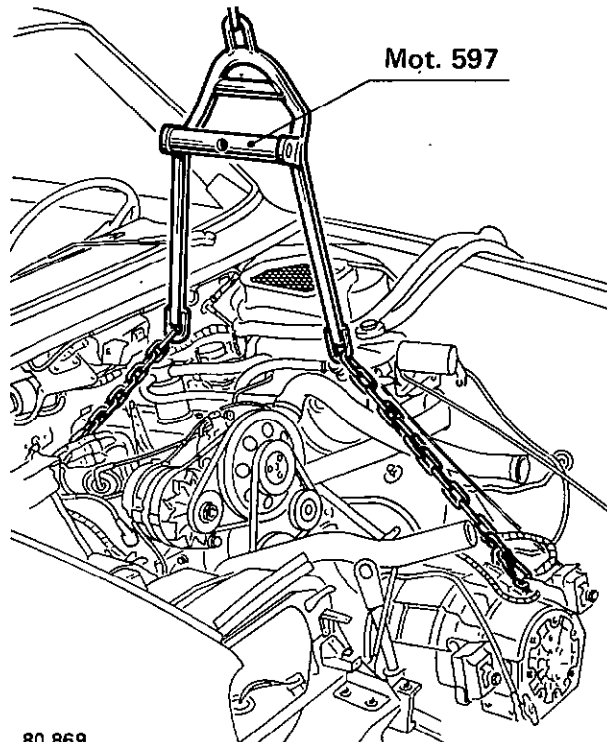
DEPOSE

Déposer le bouchon de remplissage d'huile moteur (risque de rupture en contact avec la chaîne de levage).

Déposer les écrous de fixation des tampons moteur sur carrosserie.

Mettre en place l'outil de levage Mot. 597 :

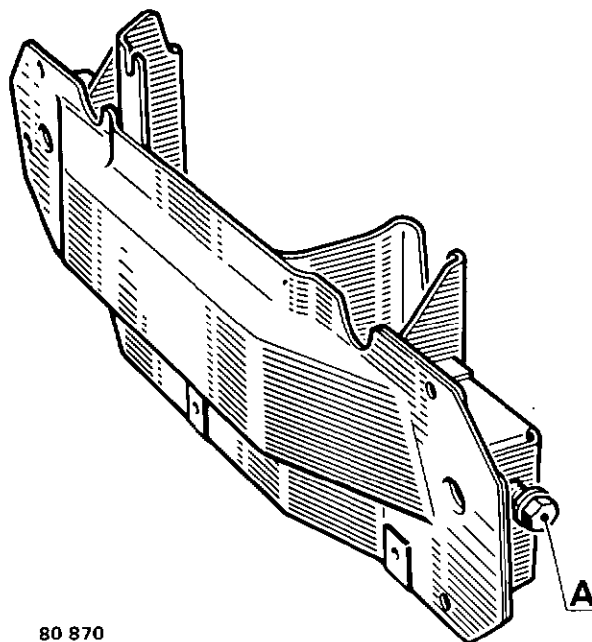
- longueur de la chaîne fixée à l'anneau de levage sur moteur : **9 maillons**,
- longueur de la chaîne fixée à l'anneau de levage sur l'avant gauche de la transmission automatique : **12 maillons**.



80 869

Déposer la traverse avant support de transmission automatique, maintenue par six boulons sur la face avant et un boulon (A) sur le longeron gauche.

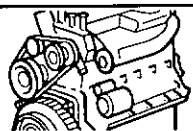
Soulever l'ensemble moteur, transmission automatique et sortir l'ensemble.



80 870

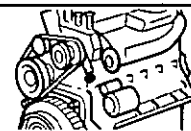


M.R.193



ENSEMBLE MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE

REPOSE



REPOSE

Maintenir à l'aide d'une cordelette le levier de sélection des vitesses de la transmission automatique le long du longeron gauche.

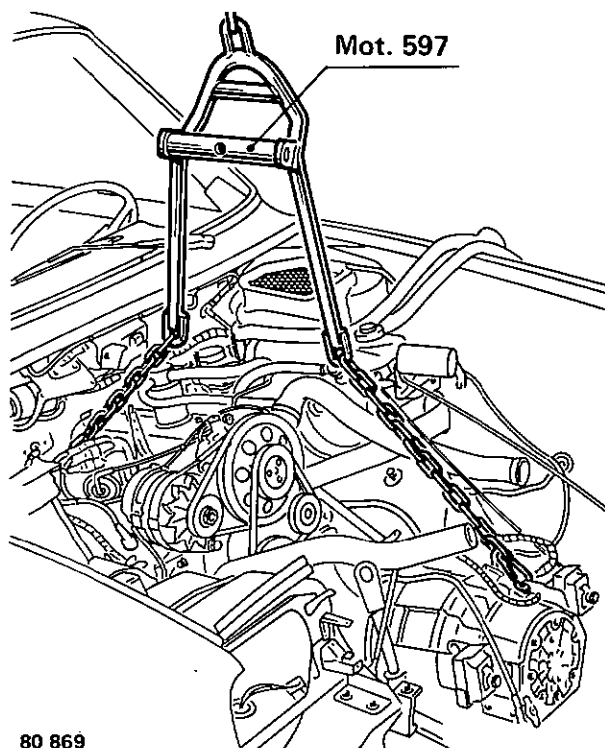
Mettre en place l'ensemble moteur - transmission automatique en positionnant les transmissions au fur et à mesure de la descente de l'ensemble et en vérifiant que l'on ne force pas sur le levier de sélection des vitesses.

Positionner les goujons des tampons support moteur dans leurs ancrages.

Placer la traverse avant sur le véhicule. Visser d'abord les trois boulons côté droit puis le boulon sur longeron gauche, et en dernier les trois boulons du côté gauche.

Descendre l'avant de la transmission automatique en glissant ses fixations dans les logements de la traverse.

Fixer l'ayant de la transmission automatique.



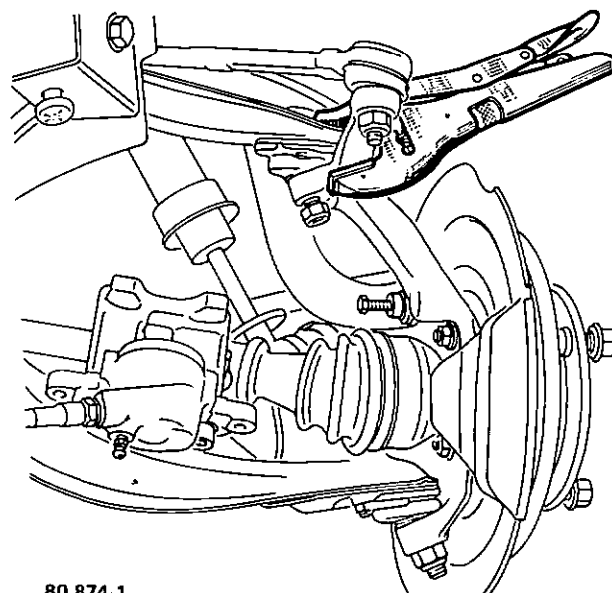
80 869

Déposer l'outil de levage Mot. 597.

Placer et bloquer les écrous de fixation des supports moteur.

Rebrancher :

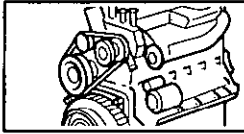
- la commande sélection de la transmission automatique,
- les canalisations d'essence,
- les transmissions dans les planétaires,
- les rotules sur les porte-fusées, afin d'empêcher toute rotation de la rotule lors du blocage, immobiliser par pression (avec une pince) le cône de la rotule dans son logement.



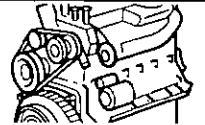
80 874-1



M.R.193



ENSEMBLE MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE



REPOSE

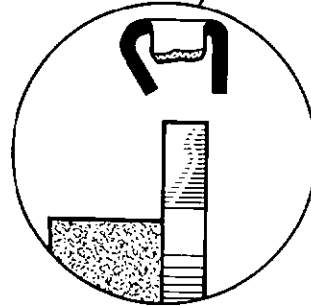
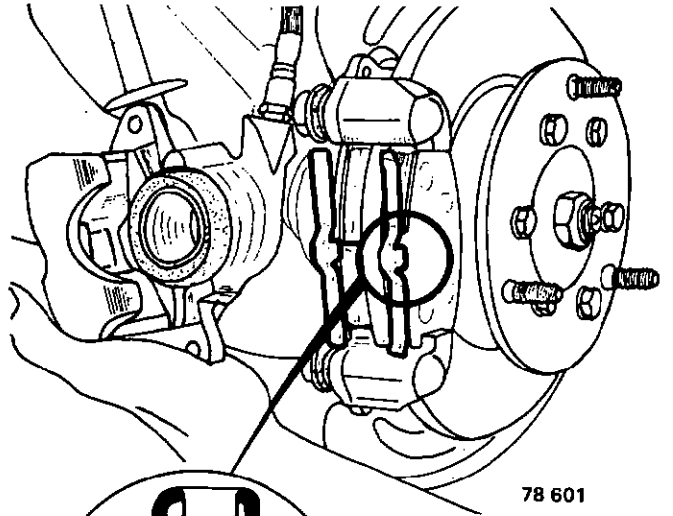
Monter les plaquettes de freins, respecter leur sens de montage :

- les plaquettes dont le support est de couleur noire se montent à l'INTERIEUR,
- les plaquettes dont le support est de couleur bleue se montent à l'EXTERIEUR.

Mettre en place :

- les ressorts de plaquettes (déport central vers le disque),
- l'étrier sur les plaquettes et monter la vis guide inférieure puis la vis guide supérieure.

Bloquer celles-ci au couple de 3,4 à 3,8m. da N en commençant par la vis inférieure.



Appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein, afin de mettre le piston en contact avec les garnitures.

Reposer la direction en interposant les cales de hauteur de boîtier repérées au démontage.

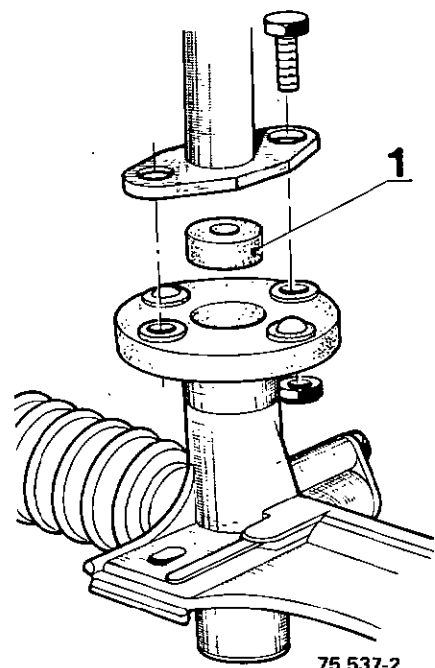
Rebrancher la colonne de direction en interposant la cale caoutchouc (1) entre le joint souple et la colonne de direction.

Rebrancher les biellettes de direction aux porte-fusées.

Mettre les roues en place et dégager les chandelles.

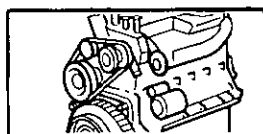
Rebrancher :

- les fils électriques,
- les câbles,
- les tubes d'eau et d'assistance au freinage.



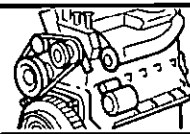


M.R.193



ENSEMBLE MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE

REPOSE



Reposer :

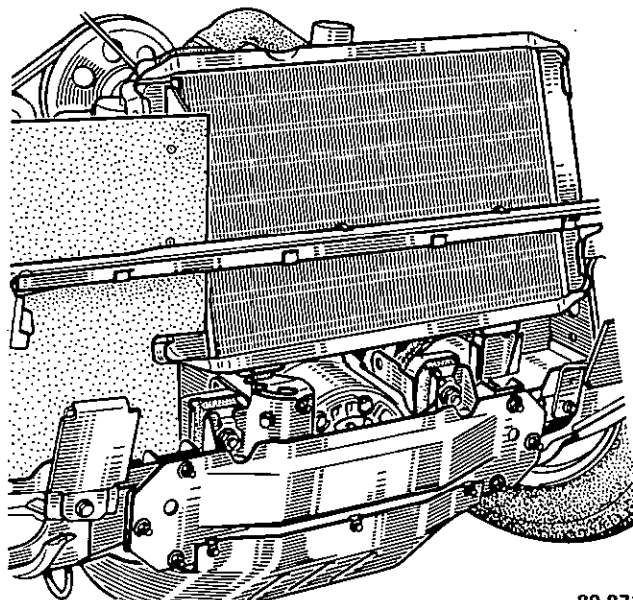
- le filtre à air,
- le radiateur muni de son vase d'expansion (pipe de départ d'eau dirigée vers l'avant du véhicule), **ne pas poser le boulon de fixation du tirant sur direction,**
- l'ensemble support et bocal de lave-vitre, poser et bloquer le boulon de fixation du tirant de radiateur sur direction (il bloque en même temps le support de lave-vitre).

Poser les tubes d'eau de radiateur clé Mot. 336, le tube inférieur muni de son support.

Rebrancher les fils électriques du thermocontact sur radiateur.

Mettre en place :

- la batterie (ne pas raccorder les câbles),
- l'écran de protection de la batterie,
- la traverse support de calandre,
- le bouclier (ne pas oublier de brancher les fils électriques),



80 872

- la calandre,
- le capot,
- la fermeture de capot et brancher le câble d'ouverture,
- les phares (raccorder les fils électriques).

Effectuer :

- le plein d'huile de la transmission automatique et du moteur après avoir vérifié le blocage des bouchons de vidange,
- le plein et la purge du circuit de refroidissement.

Régler la commande de sélection des vitesses.



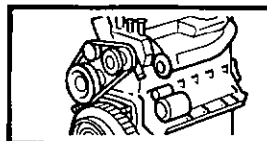
M.R.193



IMPRIMER



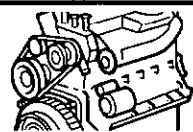
AIDE



JOINT D'ARBRE A CAMES

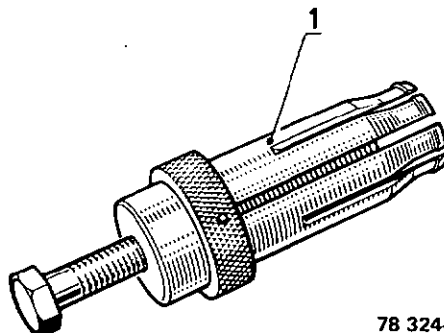
Code 1017

REPLACEMENT



Le remplacement du joint nécessite l'utilisation de l'outillage Mot. 500-02 comprenant :

- un outil d'extraction (1) muni d'une bague (B) qui permet d'écarter les languettes expansibles de l'extracteur,
- un outil de pose (2) servant à écarter la lèvre du joint et à le mettre en place.



78 324-1

DEPOSE

Débrancher la batterie.

Déposer :

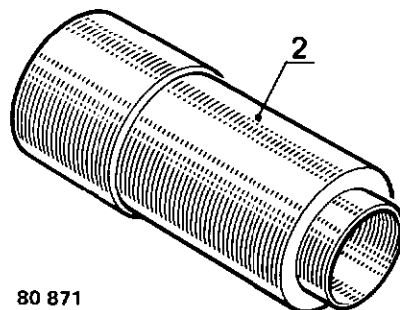
- la fixation du collier de maintien du tube d'eau inférieur de radiateur sur le support du bocal de lave-vitre,
- le bocal de lave-vitre muni de son support.

Détendre et déposer la courroie d'arbre à cames.

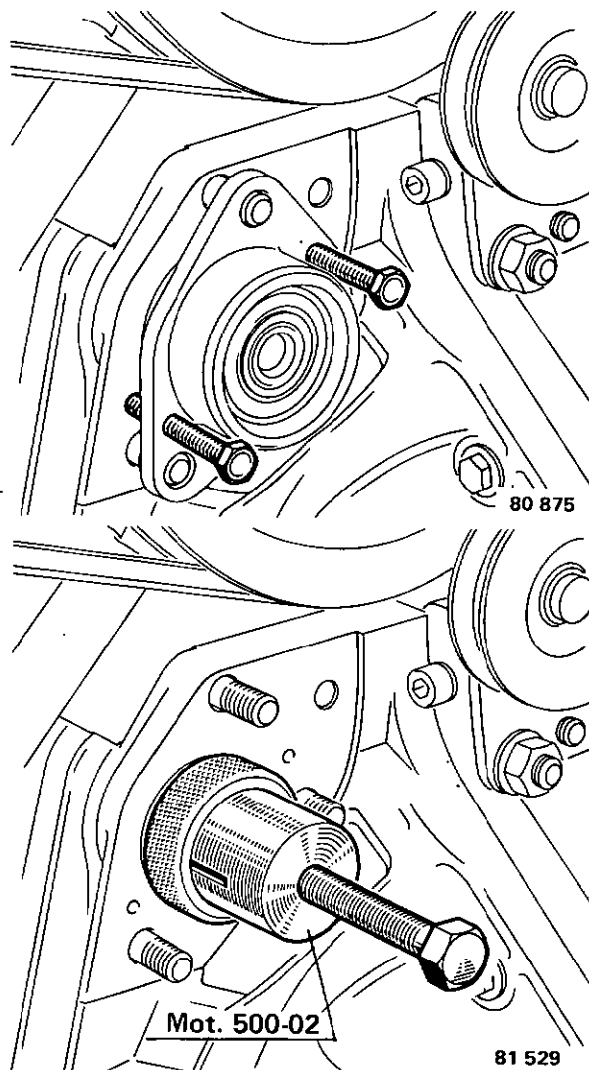
Déposer :

- la poulie d'arbre à cames,
- les fixations du palier d'arbre à cames (placer un chiffon sur la fenêtre du carter de convertisseur afin d'éviter l'introduction des écrous et rondelles dans celui-ci).

A l'aide de deux vis M6 x 50 filetée sur 35 mm, déposer palier d'arbre à cames.



80 871



80 875

Mot. 500-02

81 529

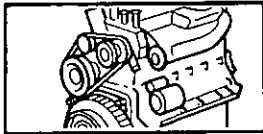
Mettre en place l'outil d'extraction Mot. 500-02 (1) et le pousser à fond pour que la collerette de l'outil passe derrière le joint.

Pousser vers le moteur la bague (B) qui écarte les languettes expansibles, pour assurer un bon accrochage de la collerette derrière la lèvre du joint.

Extraire le joint en vissant la vis de l'outil.

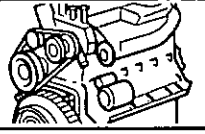


M.R.193



JOINT D'ARBRE A CAMES

REPLACEMENT

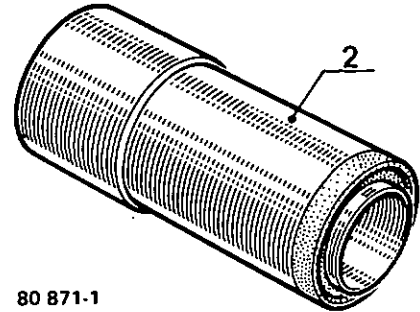


REPOSE

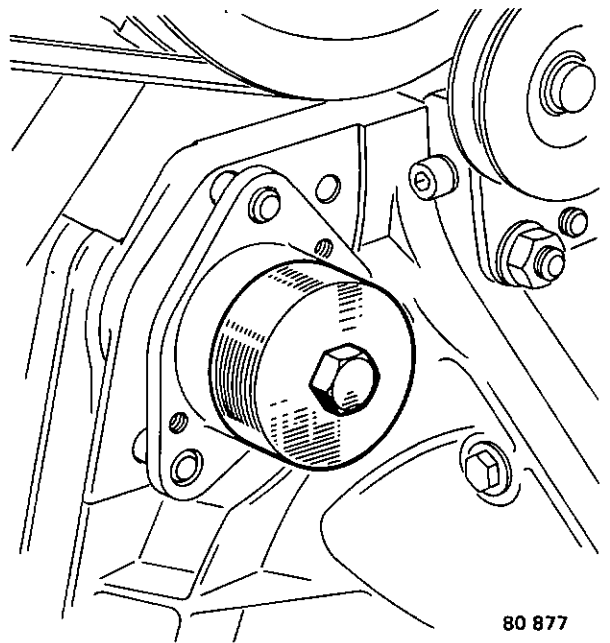
Mettre en place le joint neuf sur l'extrémité de l'outil de pose (2).

Placer l'outil muni du joint neuf sur l'arbre à cames.

A l'aide de la vis et de la rondelle de fixation de la poulie, pousser l'ensemble jusqu'à ce que l'outil de pose (2) vienne en butée sur le carter de transmission automatique.



80 871-1



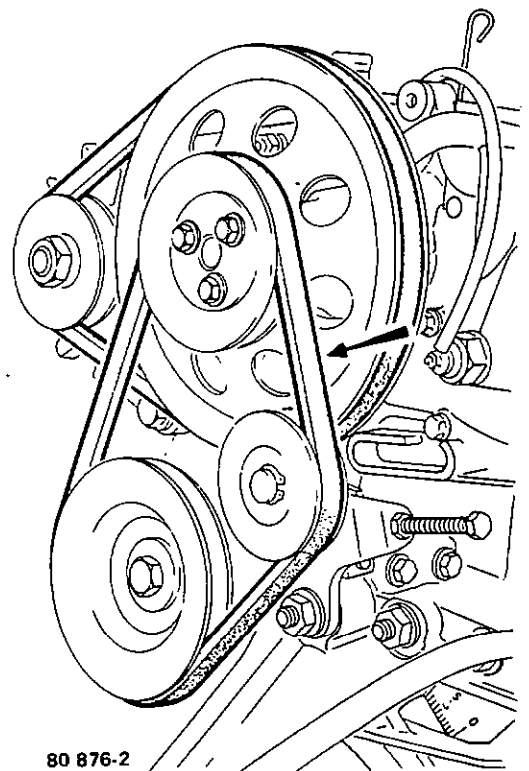
80 877

A l'aide d'un tube, de la vis et de la rondelle de fixation de la poulie mettre en place le palier d'arbre à cames.

Placer un chiffon sur la fenêtre du carter convertisseur afin d'éviter l'introduction de rondelles ou écrous dans celui-ci.

Reposer :

- les fixations du palier d'arbre à cames,
- la poulie,
- la courroie, tendre celle-ci $F = 2$ à 3 mm après 10 mn. de rotation.
- le bocal de lave-vitre muni de son support,
- la fixation du collier de maintien du tube d'eau inférieur de radiateur.



80 876-2



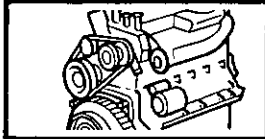
M.R.193



IMPRIMER



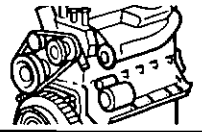
AIDE



COURROIES

Codes 0139 - 0195

TENSION

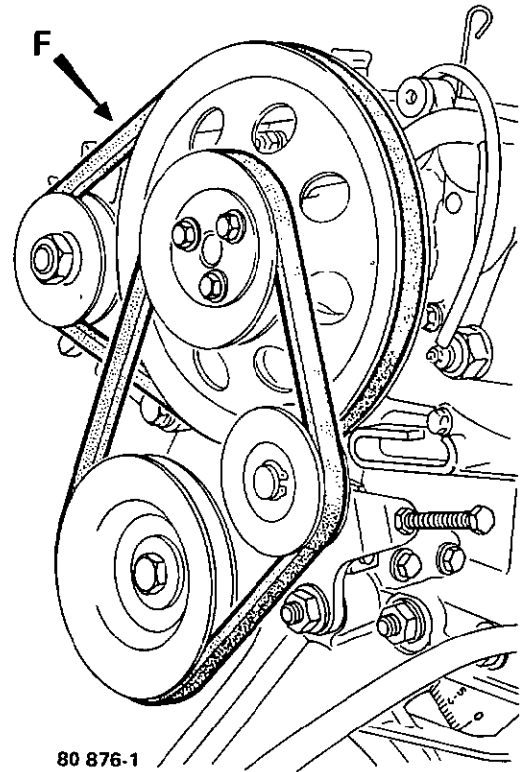


COURROIE D'ALTERNATEUR

La flèche (F) doit être mesurée sur le brin tendu entre la poulie de pompe à eau et celle d'alternateur.

Valeur de la flèche (F) :

- courroie neuve au moment de la pose : 2,5 à 3,5mm,
- après plus de 10 minutes de rotation ou pour une courroie usagée : 3,5 à 4,5mm.

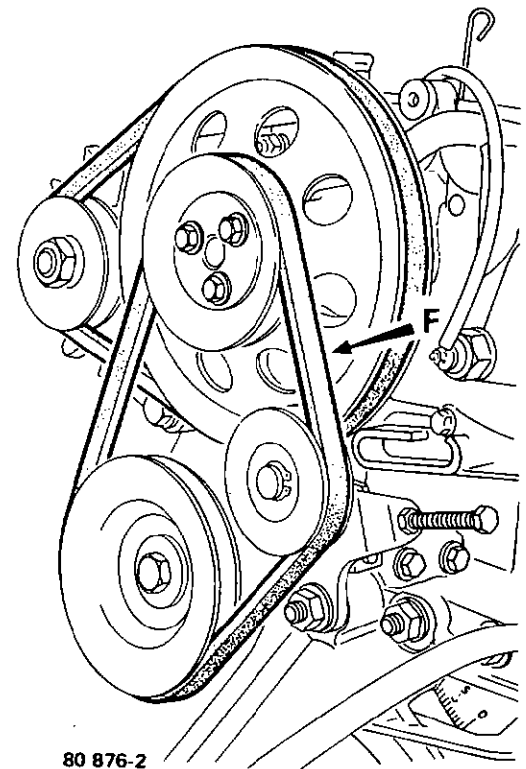


COURROIE DE POMPE A EAU

La flèche (F) doit être mesurée sur le brin tendu entre la poulie de pompe à eau et celle du tendeur.

Valeur de la flèche (F) :

- courroie neuve : 1,5 à 2,5mm,
- après 10 minutes de rotation ou pour une courroie usagée : 2 à 3mm.





M.R.193



IMPRIMER

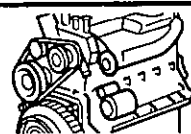
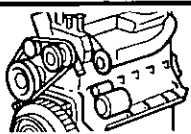


AIDE

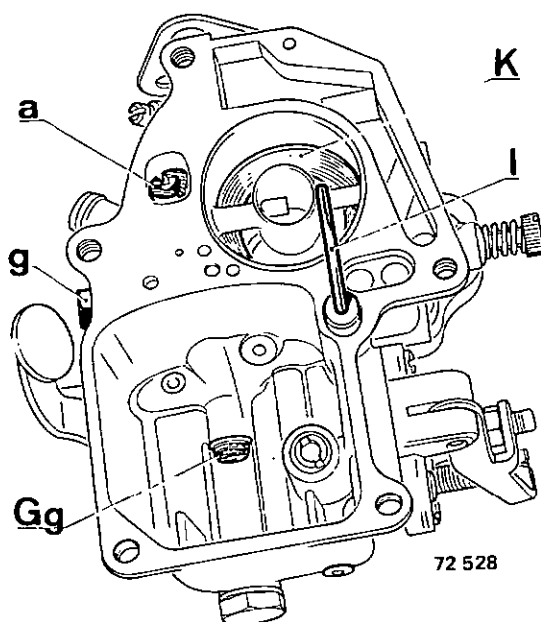


CARBURATEUR

REGLAGES



TYPE : Solex 32 SEIA, repère 707.



Désignation des réglages	Repère	SOLEX 32 SEIA 707
Buse		23
Gicleur principal (Gg)		120
Automaticité (a)		180
Gicleur de ralenti		40
Pointeau à bille (mm)		1,50
Angle de papillon (mm)		3,80
Ouverture positive		110
Ralenti (levier en position automatique)		625 ± 25 tr/mn

A l'exception de la butée limitant l'ouverture du papillon des gaz dont il n'est pas équipé, la méthode de réglage de ce carbureteur est identique à celle du carbureteur équipant le véhicule RENAULT 5GTL.



M.R.193

IMPRIMER

AIDE

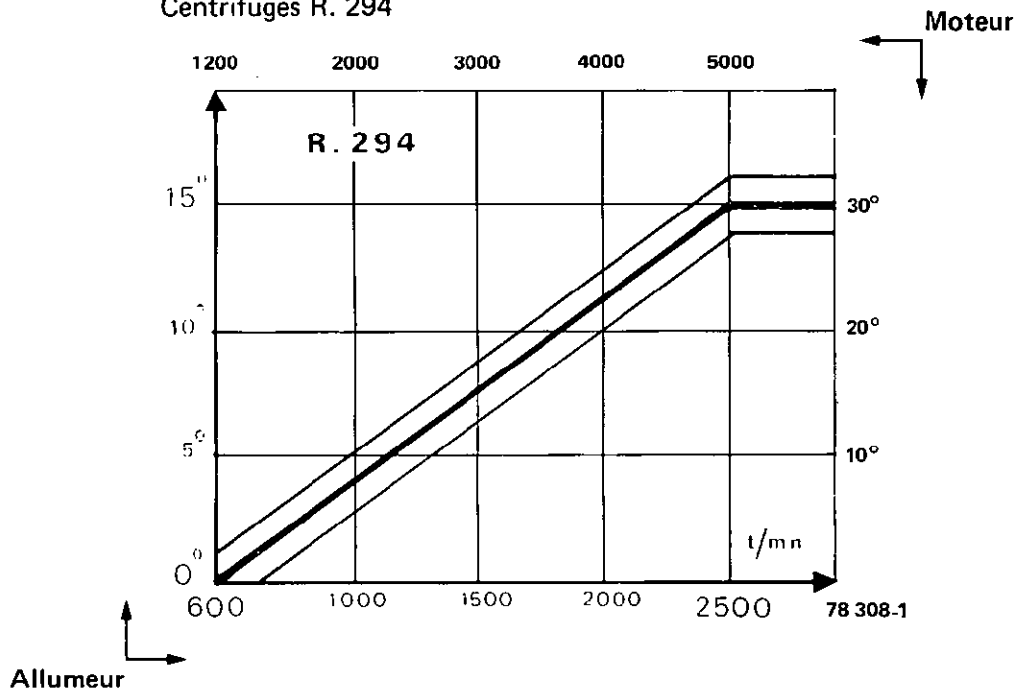


ELECTRICITE

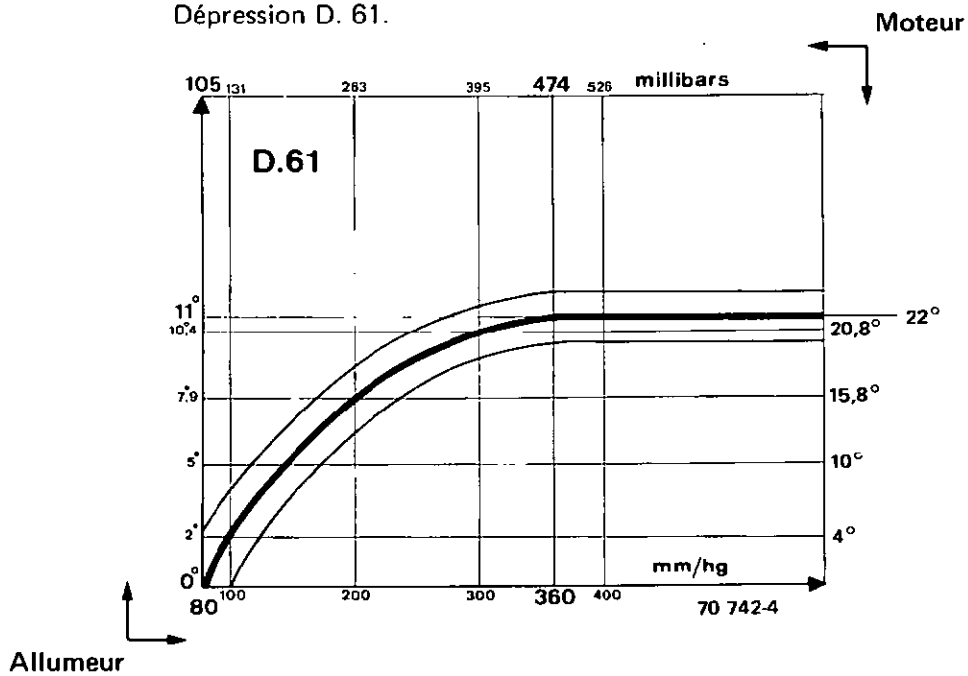
ALLUMEUR (CARACTERISTIQUES)

Courbes :

Centrifuges R. 294



Dépression D. 61.



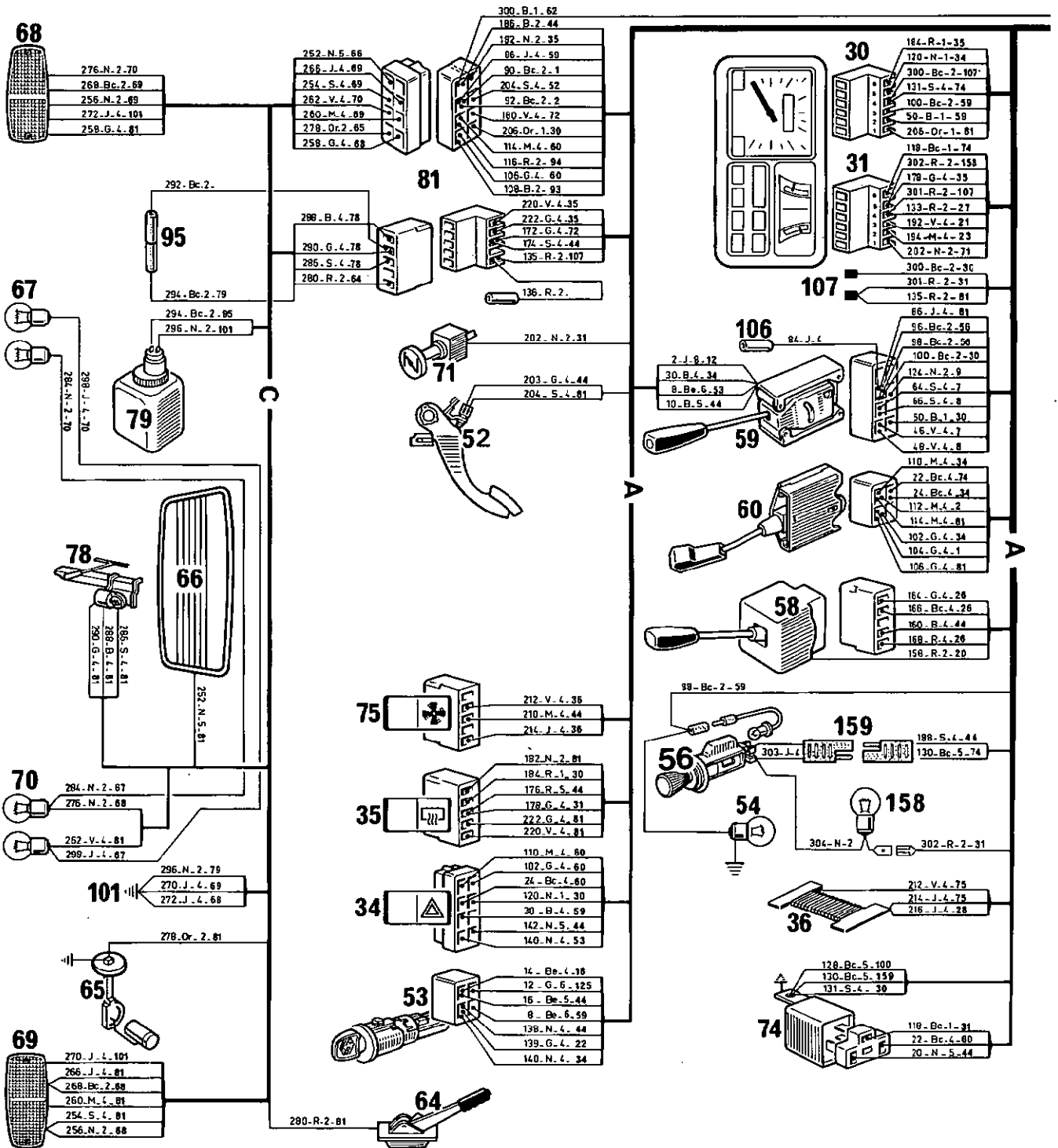
Calage : 10° ± 1 capsule à dépression débranchée.



M.R.193

IMPRIMER

AIDE

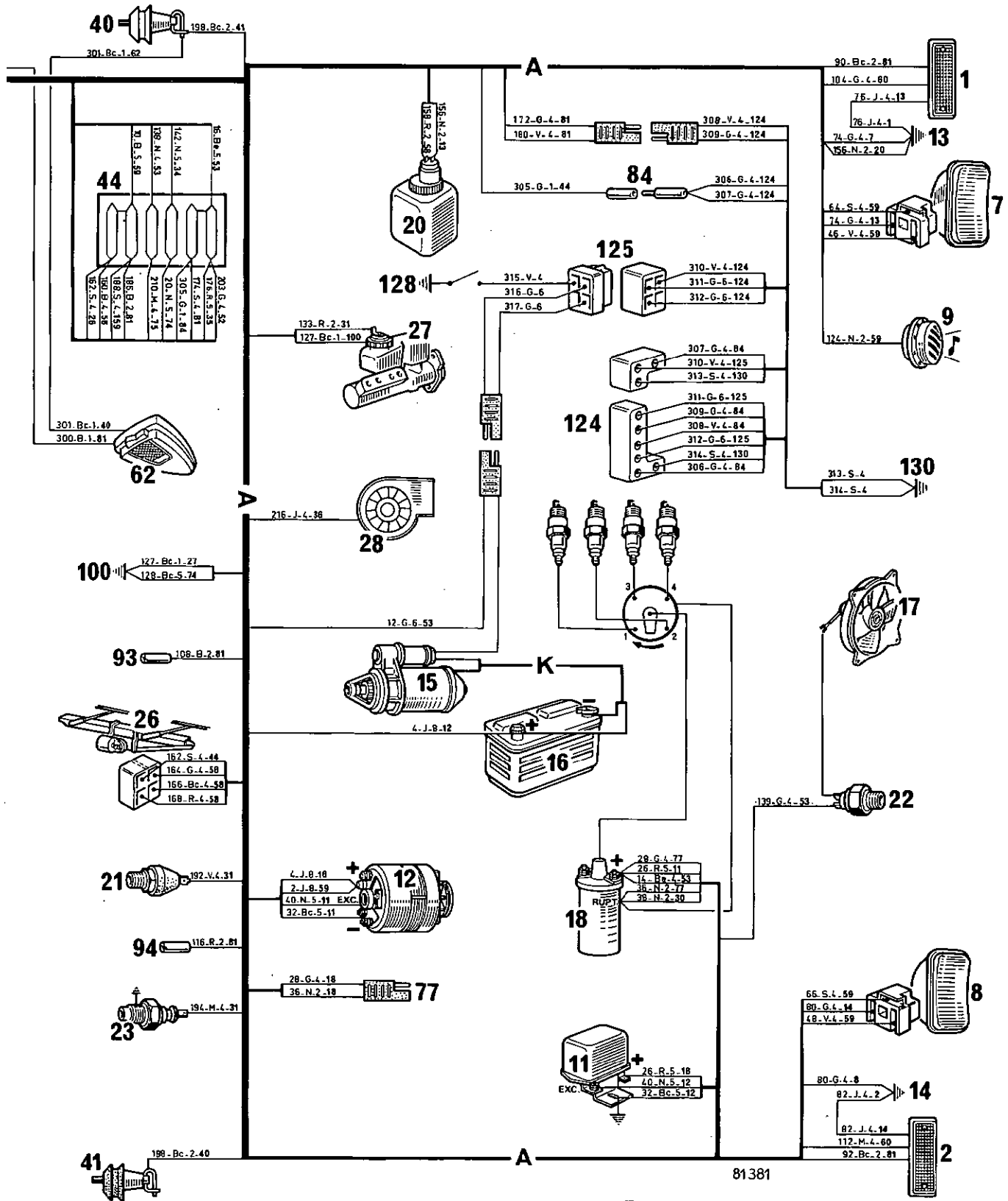




M.R.193

IMPRIMER

AIDE



RENAULT 5 TYPE 1225
MODELE 1978 Boite automatique



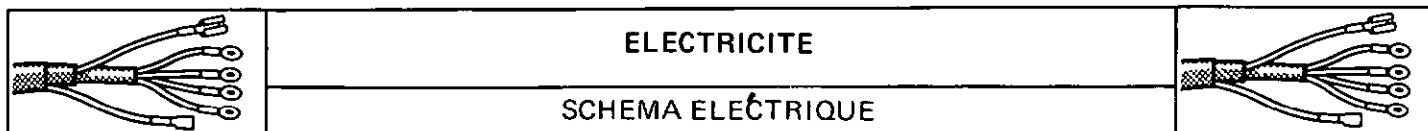
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



REPertoire DES CABLAGES

- A. Câblage avant moteur
- C. Câblage arrière
- K. Câblage lancement positif et négatif

REPertoire DES ORGANES

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Feu de position et clignotant avant gauche 2. Feu de position et clignotant avant droit 7. Optique feux de croisement/route gauche 8. Optique feux de croisement/route droite 9. Avertisseur sonore gauche 11. Régulateur 12. Alternateur 13. Masse gauche 14. Masse droite 15. Démarreur 16. Batterie 17. Moto-ventilateur de refroidissement 18. Bobine d'allumage 20. Pompe lave-vitre électrique 21. Mano-contact de pression d'huile 22. Thermo-contact sur radiateur 23. Thermo-contact sur culasse 26. Platine essuie-vitre 27. Indicateur niveau liquide de frein 28. Moto-ventilateur de chauffage 30. Connecteur n° 1 tableau de bord 31. Connecteur n° 2 tableau de bord 34. Contacteur signal de détresse 35. Contacteur lunette chauffante 36. Résistance additionnelle 40. Contact de feuillure de porte gauche 41. Contact de feuillure de porte droite 44. Boîte à fusibles 52. Contacteur stop 53. Contacteur antivol 54. Eclairage commandes de chauffage 56. Allume-cigare | <ul style="list-style-type: none"> 58. Commande essuie-vitre, lave-vitre 59. Appareil commande des feux 60. Inverseur clignotant 62. Plafonnier 64. Frein à main 65. Rhéostat de jauge à essence 66. Lunette arrière dégivrante 67. Eclaireur plaque police gauche 68. Ensemble feux arrière gauche 69. Ensemble feux arrière droit 70. Eclaireur plaque de police droit 71. Tirette de volet de départ 74. Centrale clignotante 75. Interrupteur commande ventilateur chauffage 77. Raccordement avec prise diagnostic 78. Moteur essuie-lunette arrière 79. Pompe lave-lunette arrière 81. Bloc raccord câblage arrière 84. Bloc raccord câblage avant - câblage TA 93. Clip raccord feu gabarit avant gauche 94. Clip raccord feu gabarit avant droit 95. Clip raccord pompe lave-lunette arrière 100. Masse gousset auvent gauche 101. Masse sur fixation réservoir 106. Clip raccord contacteur feux anti-brouillard 107. Contacteur contrôle témoin circuit de freins 124. Transmission automatique 125. Contacteur autorisation démarrage 128. Rétro-contact 130. Masse transmission automatique 158. Eclaireur sélecteur de vitesses 159. Clip raccord câblage pontet - câblage éclaireur sélecteur |
|---|---|



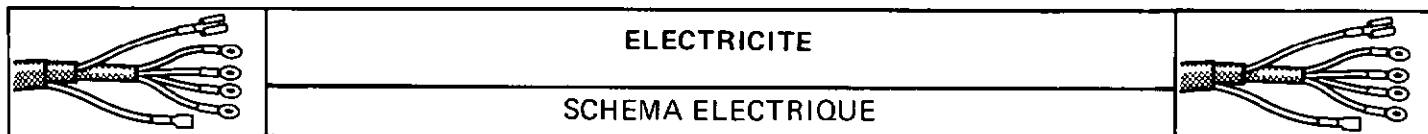
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



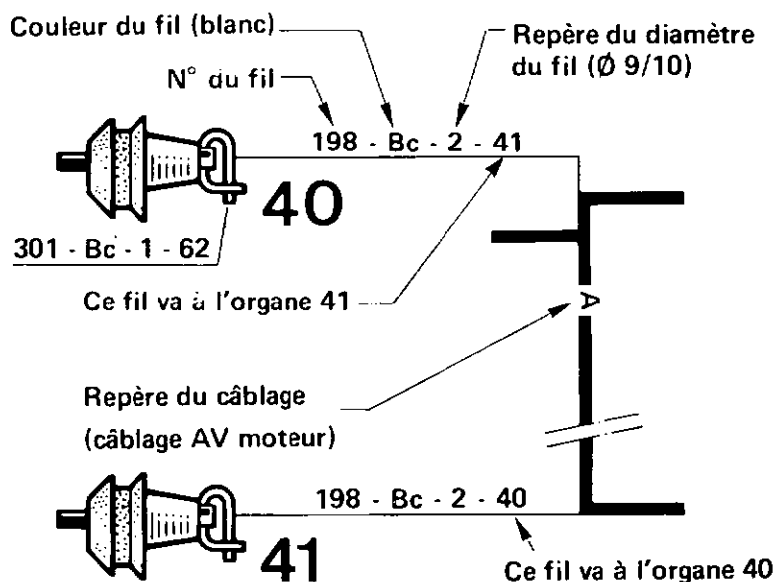
IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feullure de porte gauche) d'où part le fil : 198-Bc-2-41.

A l'organe 41 (contact de feullure de porte droite), nous retrouvons le fil 198, mais repéré : 198-Bc-2-40.



Couleur des fils

Beige	Blanc	Bleu	Cristal	Gris	Jaune	Noir	Saumon	Rouge	Vert	Marron	Violet	Orange
Be	Bc	B	C	G	J	N	S	R	V	M	Vi	Or

Diamètre des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9
mm	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



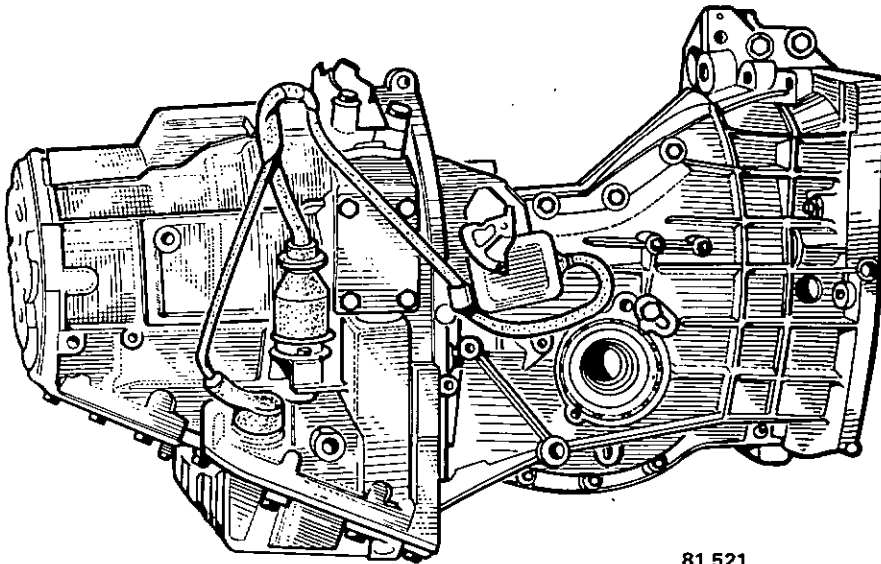
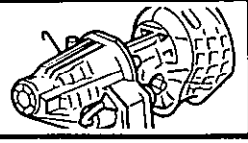
TRANSMISSION AUTOMATIQUE

SOMMAIRE	
CARACTERISTIQUES	26
Couples de serrage	
Différentiel	
Seuils de passage	
ENTRETIEN	31
Contrôle des niveaux	
Vidange - Remplissage	
ELEMENTS DE LA TRANSMISSION	
Eléments de commande électrique	
Eléments de commande mécanique	
Eléments de commande hydraulique	
ETUDE D'ANOMALIES	40
MOYENS DE CONTROLE	42
UTILISATION DE LA BOITE DE CONTROLE	43
Description	
Branchement	
COMMANDE DE SELECTION	50
Dépose - Repose - Réglage	
ELECTRO-PILOTE	52
Dépose - Repose	
PRESSION D'HUILE	54
Incidents	
Contrôle - Réglage	
CAPSULE A DEPRESSION	55
Contrôle de l'étanchéité	
Dépose - Repose	
GOVERNEUR - COMPAREUR	56
Réglage - Dépose - Repose	
RETROCONTACT	58
Contrôle - Réglage	
CONTACTEUR MULTIFONCTIONS	59
Incidents - Schéma électrique	
Dépose - Repose	
Fonctions du contacteur	
DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE	62
Incidents	
Dépose - Repose	
TOLE D'ENTRAINEMENT DU CONVERTISSEUR	64
Incidents - Contrôle	
Dépose - Repose	
CONVERTISSEUR	66
Incidents	
Dépose - Repose	
JOINT D'ETANCHEITE	67
Dépose - Repose	
ECROU DE DIFFERENTIEL	68
Dépose - Repose	
TRANSMISSION AUTOMATIQUE	69
Dépose - Repose	
CARTER MECANISMES	73
Caractéristiques	
Démontage	
Nettoyage	
Vérifications	
Remontage	
Réglage du jeu axial	
ENSEMBLE DU PONT	116
Démontage	
Nettoyage - Vérification	
Remontage - Réglage	





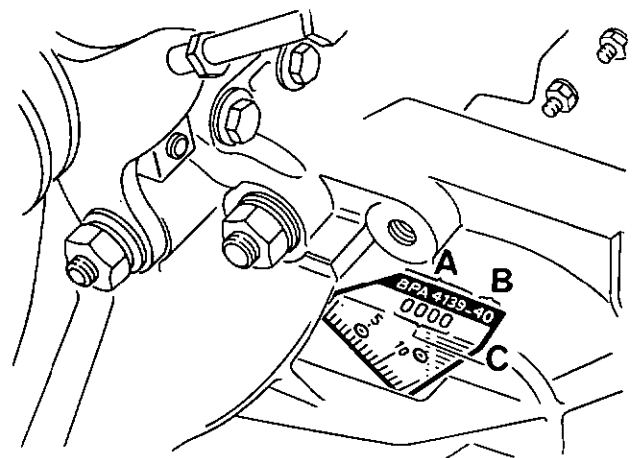
CARACTERISTIQUES



81 521

La plaquette d'identification comporte :

- en A, le type de la transmission automatique,
- en B, l'indice,
- en C, le numéro de fabrication.



80 788

Type véhicule	Repérage	Couple conique	Couple descente	Couple tachymètre
R. 1225	4139.40	9 x 32	35 x 34	12 x 17

Particularités :

- la capsule n'est pas branchée,
- le gouverneur et le comparateur sont regroupés,
- l'ensemble est compacté.



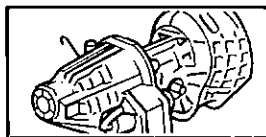
M.R.193



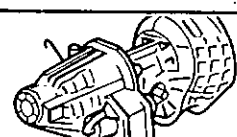
IMPRIMER



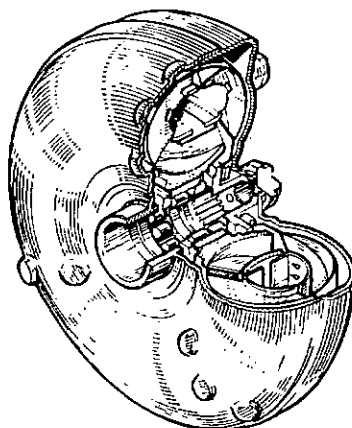
AIDE



CARACTERISTIQUES



Convertisseur : Diamètre 216.



Démultiplication

Indice	Vitesse	Démultiplication		
		Train + descente	Train + descente + pont	km/h /1000tr/mn turbine *
4139.40	AR	1,94	6,90	14,33
	3	0,97	3,45	28,66
	2	1,40	4,98	19,84
	1	2,26	8,05	12,28

* Avec pneus 135 SR 13.



M.R.193



IMPRIMER

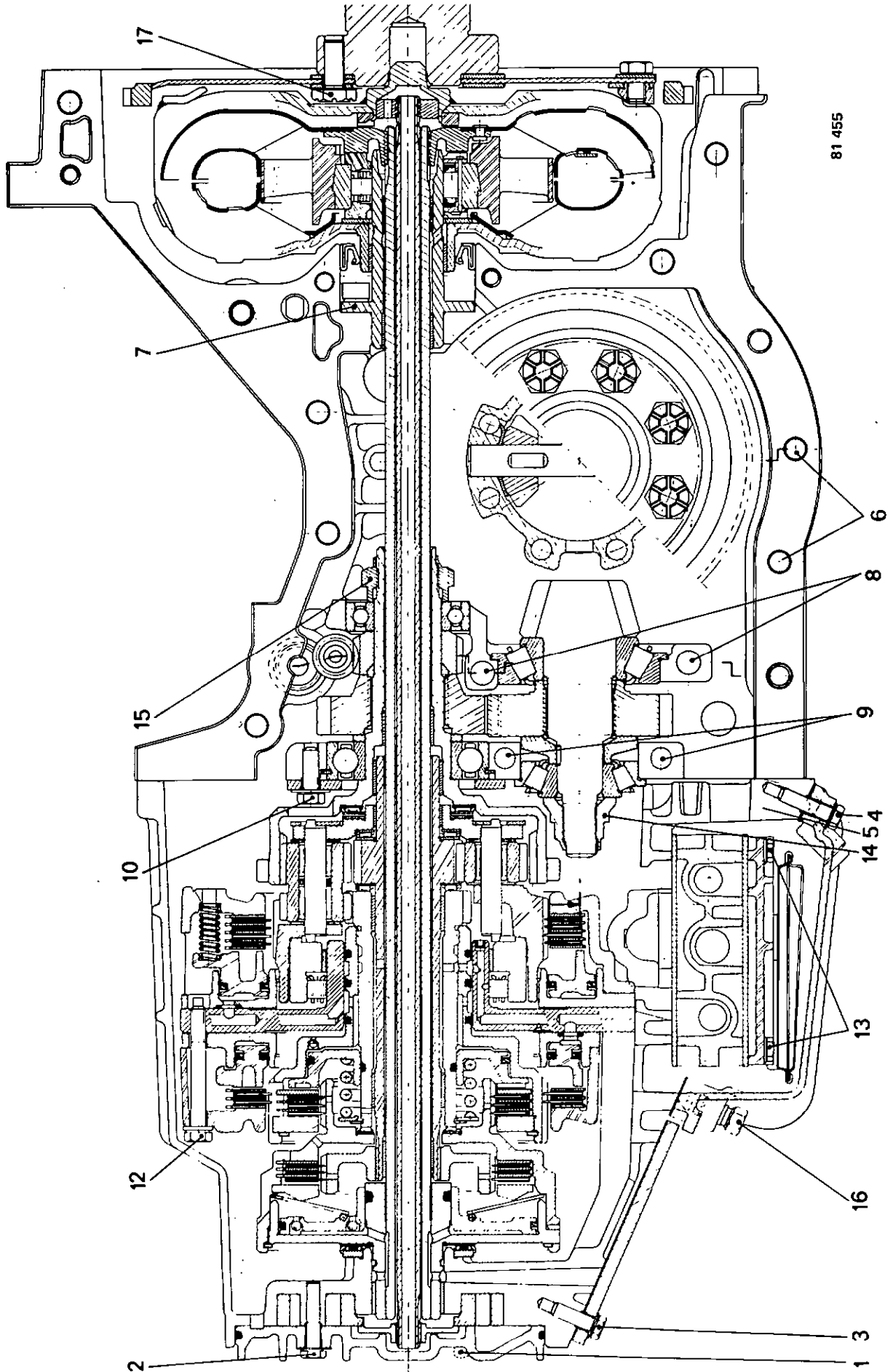
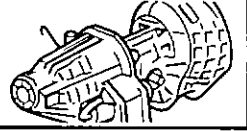
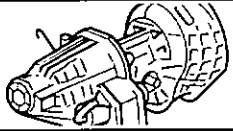


AIDE



CARACTERISTIQUES

COUPLES DE SERRAGE



**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

	CARACTERISTIQUES	
	COUPLES DE SERRAGE	

	Repère	Nombre de vis	Couple
Couvercle de pompe	1	7	1,1 m da N
	2	1	0,5 à 0,6 m da N
Plaque de fermeture inférieure	3	12	0,8 m da N
Carter d'huile	4	16	0,8 m da N
Vis d'assemblage carter de mécanisme carter de pont.	5	10	2 m da N
Vis d'assemblage des demi-carter	6	16	1,3 m da N
	8		1,9 m da N
	9	2 goujons	1,9 m da N
Vis de fixation du support de réacteur	7	4	2 m da N
Vis de fixation de la plaque d'appui des roulements d'arbre de sortie	10	4	2 m da N
Boulons traversant le carter pont (Ø 8mm)	non repérés	2	3 m da N
Vis d'assemblage F1 support de roue libre		3	2 m da N
Vis d'assemblage F2 support de roue libre	12	3	0,9 m da N
Vis de fixation F1 F2 sur carter mécanisme		10	2 m da N
Vis de fixation du distributeur hydraulique	13	6	0,7 m da N
Ecrou du pignon d'attaque	14	1	12 m da N
Ecrou arbre de sortie	15	1	12 à 15 m da N
Bouchon prise de pression	16	1	1,5 m da N
Vis de fixation de la tole de convertisseur	17	7	6,5 à 7 m da N



M.R.193



IMPRIMER

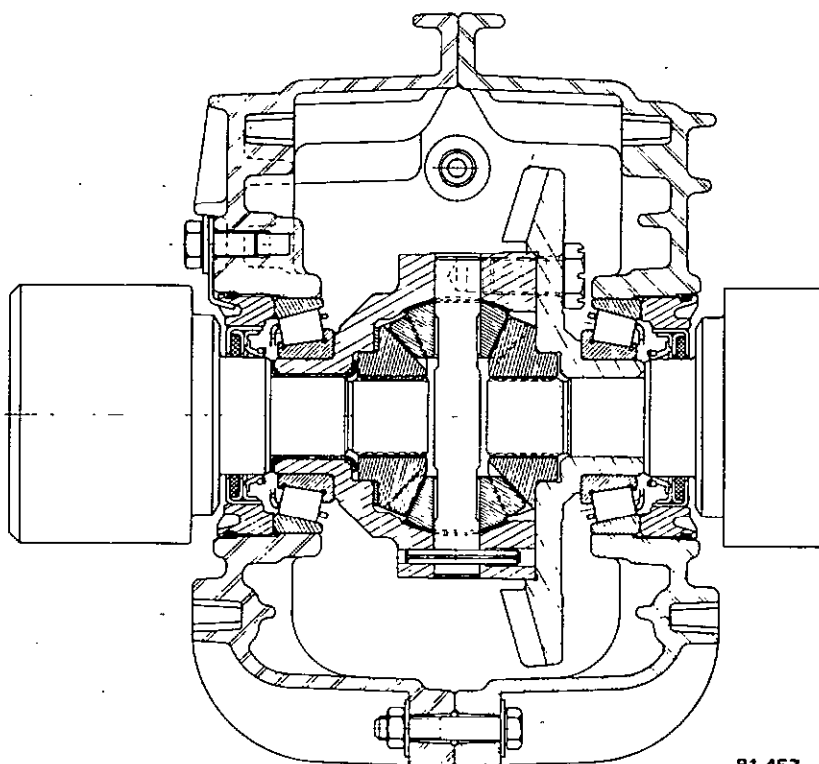


AIDE



CARACTERISTIQUES

DIFFERENTIEL



81 457

SEUILS DE PASSAGE

Position pied	Seuils passage vitesses			
	1 ↔ 2		2 ↔ 3	
	↗	↘	↗	↘
PL	20	13,5	33	23
PF	58	37	99	67
RC	60	52	102,5	86

PL : Pied Levé - PF : Pied à Fond - RC : Rétro Contact.

Seuils de Passages

Les chiffres indiqués dans le tableau expriment les valeurs moyennes théoriques des vitesses de passages (vitesses chronométrées).

Ces valeurs peuvent varier en fonction des tolérances admises sur les appareils (gouverneur, comparateur, tachymètre) et également avec la monte des pneumatiques.



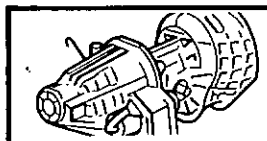
M.R.193



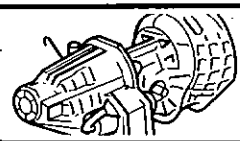
IMPRIMER



AIDE



ENTRETIEN



HUILE PRECONISEE

L'huile utilisée est de même qualité pour l'ensemble de la transmission (convertisseur, boîte de vitesses, pont).

ELF RENAULTMATIC D2 ou MOBIL ATF 220.

Capacité

- Totale : 4,9 litres,
- Vidange : 3 litres,
- Convertisseur : 1,8 litre.

Périodicité des vidanges

- A la révision des 1 000 km,
- Tous les 30 000 km.

CONTROLE DES NIVEAUX

Disposer le véhicule sur une aire plane et horizontale.

Positionner le levier en "PARC" (P).

Mettre le moteur en route et attendre une à deux minutes pour le remplissage du convertisseur.

CONTROLE A CHAUD (après environ une demi-heure de fonctionnement sur route).

- La température de l'huile doit être de 80° C.
- Le niveau de l'huile **ne doit pas être inférieur** au repère (3) et **ne doit pas dépasser** le repère (4) **MAXI CHAUD**.

CONTROLE A FROID (à la mise en route ou lors d'une vidange).

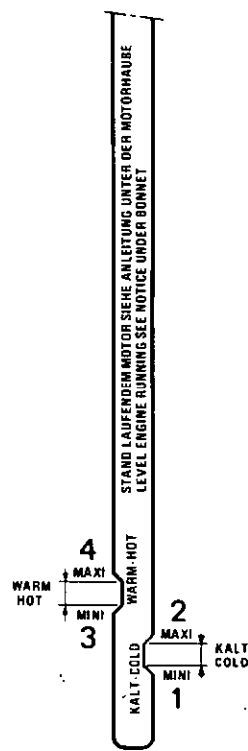
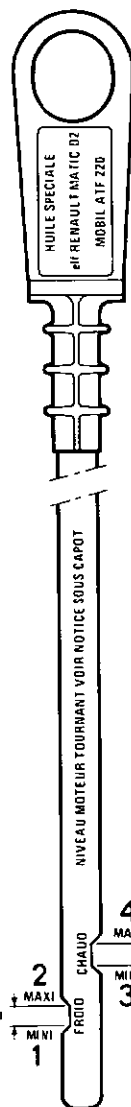
- L'huile est à température ambiante,
- Le niveau ne doit **pas être inférieur** au repère (1) **MINI FROID** (risque de détérioration) et ne doit **pas dépasser** le repère (2) **MAXI FROID**.

NE JAMAIS DEPASSER LES NIVEAUX "MAXI FROID" ou "MAXI CHAUD".

Attention :

Une quantité d'huile trop importante entraîne :

- un échauffement anormal de l'huile,
- des fuites.





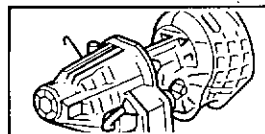
M.R.193



IMPRIMER

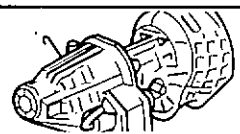


AIDE



ENTRETIEN

VIDANGE – REMPLISSAGE



VIDANGE

La vidange doit être effectuée à chaud aussitôt après l'arrêt du moteur afin d'éliminer les impuretés en suspension dans l'huile.

Procéder comme suit :

- enlever la jauge,
- dévisser le bouchon de vidange,
- laisser égoutter le plus longtemps possible,
- remettre le bouchon.

REPLISSAGE

Le remplissage s'effectue par le tube de jauge.

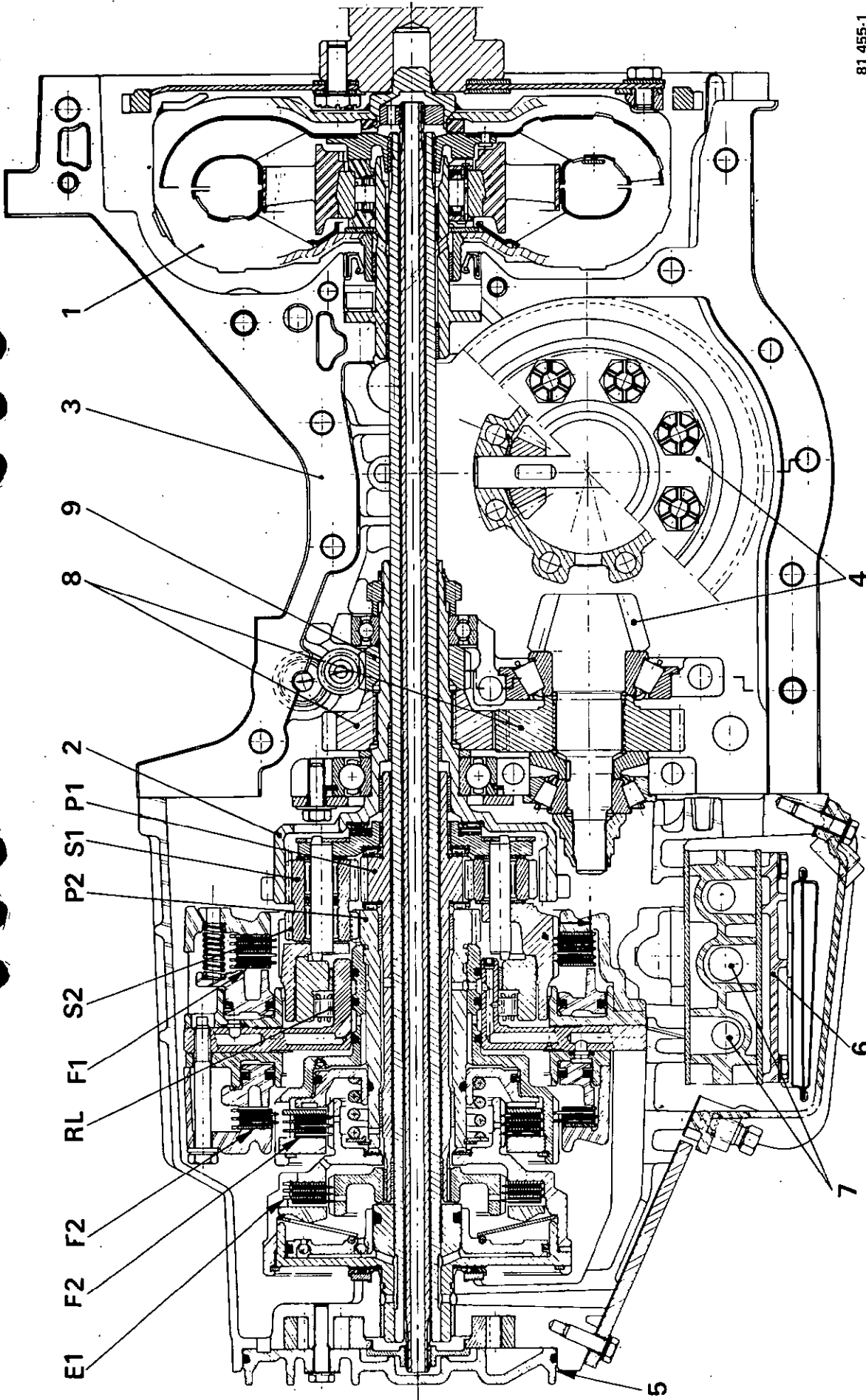
Utiliser un entonnoir équipé d'un filtre, de façon à éviter d'introduire des impuretés.

Mettre après vidange **3 litres** d'huile ELF Renaultmatic D2 ou MOBIL ATF 220.

Mettre le moteur en route, contrôler le niveau et faire l'appoint si nécessaire.



ELEMENTS DE LA TRANSMISSION



81 455-1

A

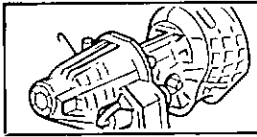
B

C

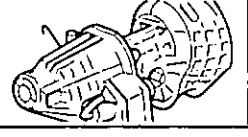
- 1 - Convertisseur de couple.
- 2 - Train épicycloïdal et ses éléments.
- 3 - Carter de différentiel.
- 4 - Pignon d'attaque-couronne.
- 5 - Pompe à huile.
- 6 - Distributeur hydraulique.
- 7 - Electro-pilotes.
- 8 - Pignons de descente.
- E1 - Embrayage.
- E2 - Embrayage.
- F1 - Frein.
- F2 - Frein.
- RL - Roue libre du train épicycloïdal.
- F1 - Frein.



M.R.193



ELEMENTS DE LA TRANSMISSION



La transmission automatique permet le passage sans rupture de couple des 3 rapports de marche avant.

Elle se compose de trois parties principales :

- Le convertisseur (A),
- La partie pont (B),
- Le carter des mécanismes (C).

CONVERTISSEUR (A)

Il assure :

- une liaison souple qui permet de transmettre le couple moteur à la partie mécanisme,
- l'embrayage automatique,
- la multiplication du couple pendant la phase de démarrage.

PONT (B)

Il assure la transmission vers les roues du mouvement délivré par la partie mécanisme.

Il est composé par :

- les pignons de descente (8) qui permettent d'obtenir un changement d'axe,
- le couple conique (4) qui entraîne le boîtier de différentiel,
- la vis sans fin (9) qui entraîne le pignon de gouverneur.

CARTER DES MECANISMES (C)

Il assure l'obtention de 3 rapports de démultiplication en marche avant et 1 rapport en marche arrière.

Il contient :

- un train épicycloïdal (2),
- les éléments de commande de ce train qui sont de trois ordres :
 - éléments mécaniques,
 - éléments hydrauliques,
 - éléments électriques.

Le train épicycloïdal (2)

C'est un ensemble de pignons à taille hélicoïdale, qui permet d'obtenir, en fonction de l'alimentation des récepteurs (E1 - E2 - F1 - F2), les différents rapports (3 rapports avant, 1 rapport arrière).

Il est composé de :

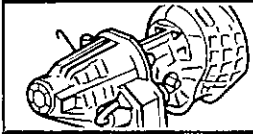
- 2 planétaires P1 et P2,
- 3 paires de satellites S1 et S2 reliées entre elles par le porte-satellites,
- une couronne.



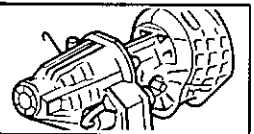
M.R.193

IMPRIMER

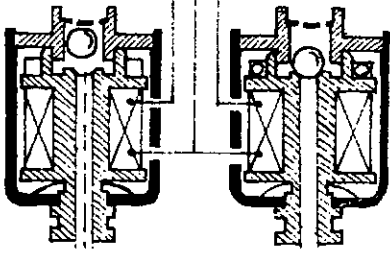
AIDE



ELEMENTS DE LA TRANSMISSION

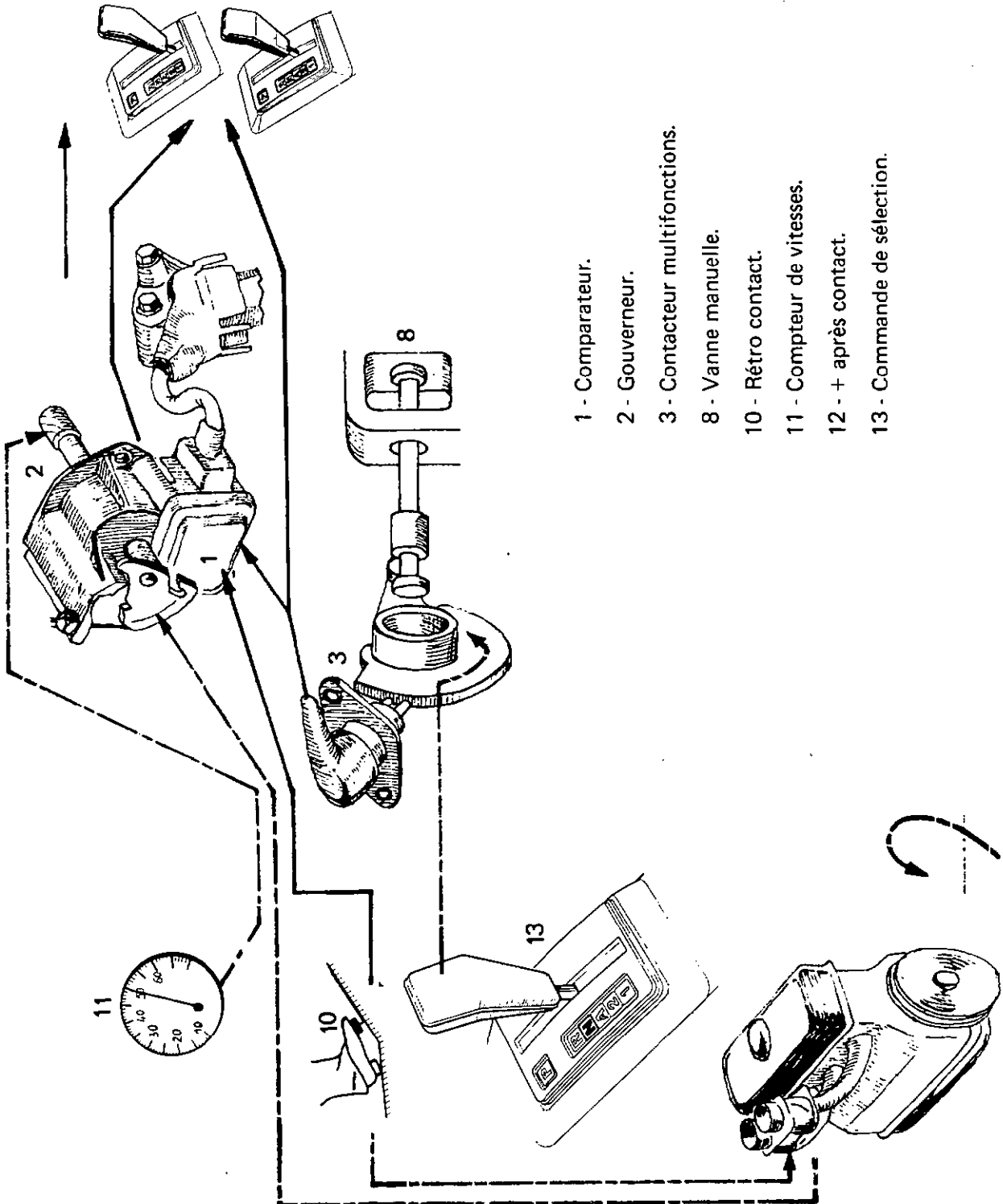


ELEMENTS DE COMMANDE ELECTRIQUE



EL1

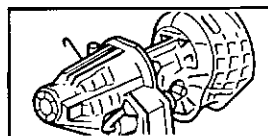
EL2



- 1 - Comparateur.
- 2 - Gouverneur.
- 3 - Contacteur multifonctions.
- 8 - Vanne manuelle.
- 10 - Rétro contact.
- 11 - Compteur de vitesses.
- 12 - + après contact.
- 13 - Commande de sélection.

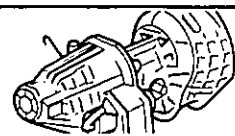


M.R.193



ELEMENTS DE LA TRANSMISSION

ELEMENTS DE COMMANDE ELECTRIQUE



Les ordres de passage de vitesses sont donnés par le gouverneur-comparateur. Les niveaux de passage (seuils) varient en fonction de la vitesse du véhicule et du couple demandé au moteur.

GOVERNEUR – COMPARETEUR

- Un organe regroupant le gouverneur et le comparateur.
- Le gouverneur est un petit alternateur de faible puissance (1 watt environ) entraîné par la vis sans fin du pignon d'attaque. La tension qu'il délivre varie avec :
 - la vitesse du véhicule,
 - la charge du moteur (position de la pédale d'accélérateur).
- Le comparateur reçoit comme informations :
 - la tension alternative fournie par le gouverneur,
 - la position du levier de sélection.

En fonction de ces informations il commande ou non les électro-pilotes.

Il assure la sécurité de passage en 1ère imposée (interdiction d'engagement du rapport pour une vitesse supérieure à 35 km/h accélérateur pied levé).

CONTACTEUR MULTIFONCTION

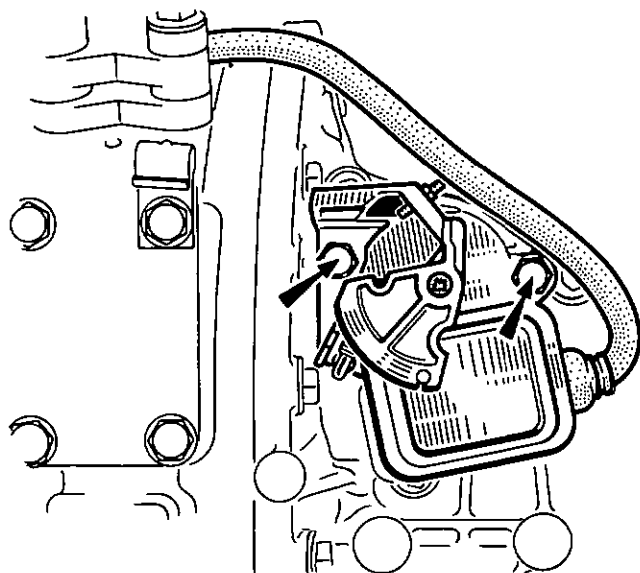
Sa came, entraînée par le levier de commande de vitesses, permet l'ouverture ou la fermeture de différents circuits électriques suivant la position du levier :

- Circuit de démarrage moteur,
- Circuit de feux de recul (position R),
- Electro-pilotes EI 1 et EI 2.

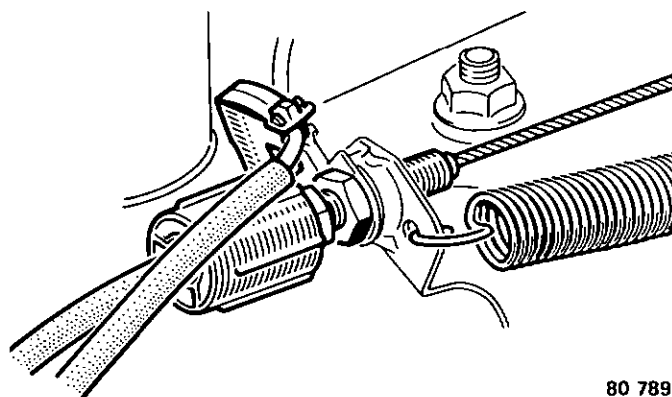
Le démarreur ne sera alimenté que sur les positions N ou P.

LE RETRO-CONTACT

Placé en fin de course de pédale d'accélérateur, il établit la mise à la masse d'un circuit du comparateur qui permet, dans certains cas, de rappeler un rapport inférieur.



80 785



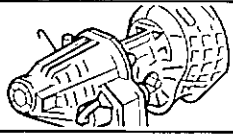
80 789



M.R.193

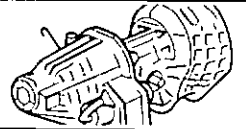
IMPRIMER

AIDE



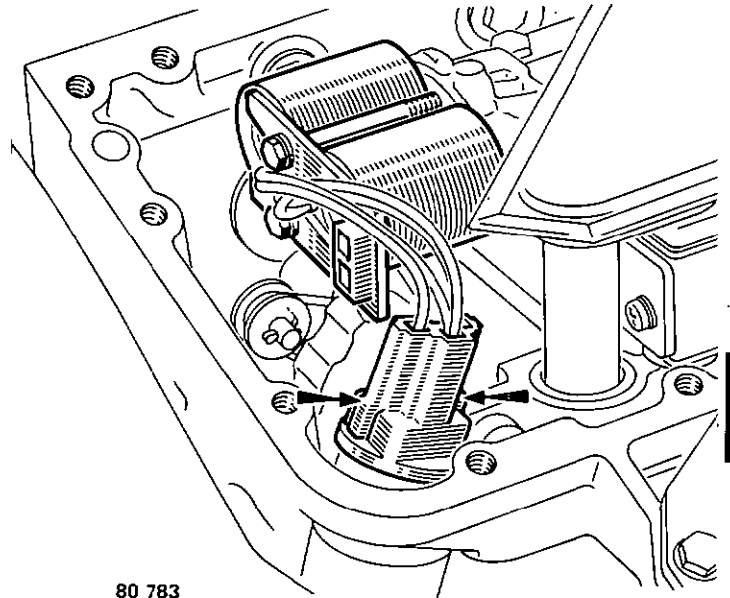
ELEMENTS DE LA TRANSMISSION

ELEMENTS DE COMMANDE ELECTRIQUE



LES ELECTRO-PILOTES

Ce sont des électrovannes à bille. Leur rôle est d'obtenir ou d'ouvrir des canaux afin de permettre les passages de vitesses.

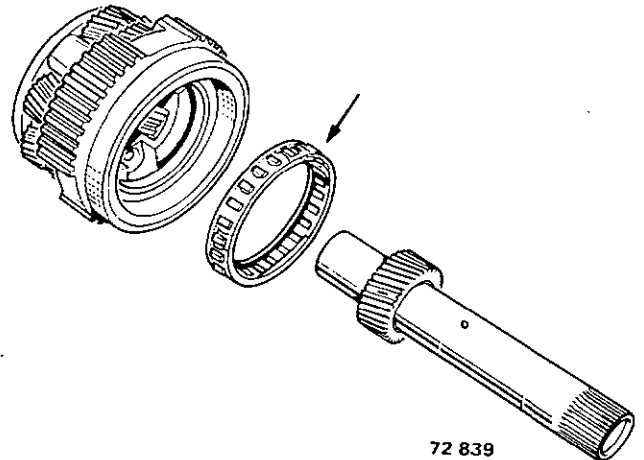


80 783

ELEMENTS DE COMMANDES MECANQUES

ROUE LIBRE

Elle permet de passer le couple dans le sens moteur → roues mais ne permet pas le frein moteur.



72 839

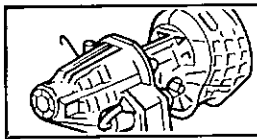
Les embrayages E1, E2 et les freins F1, F2 du type multidisques à bain d'huile. Ce sont des récepteurs hydrauliques, qui en fonction de leur alimentation (distributeur hydraulique), bloquent ou libèrent certains éléments du train épicycloïdal et permettent ainsi l'obtention des différents rapports.



M.R.193

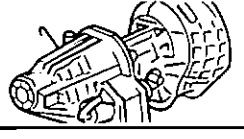
IMPRIMER

AIDE

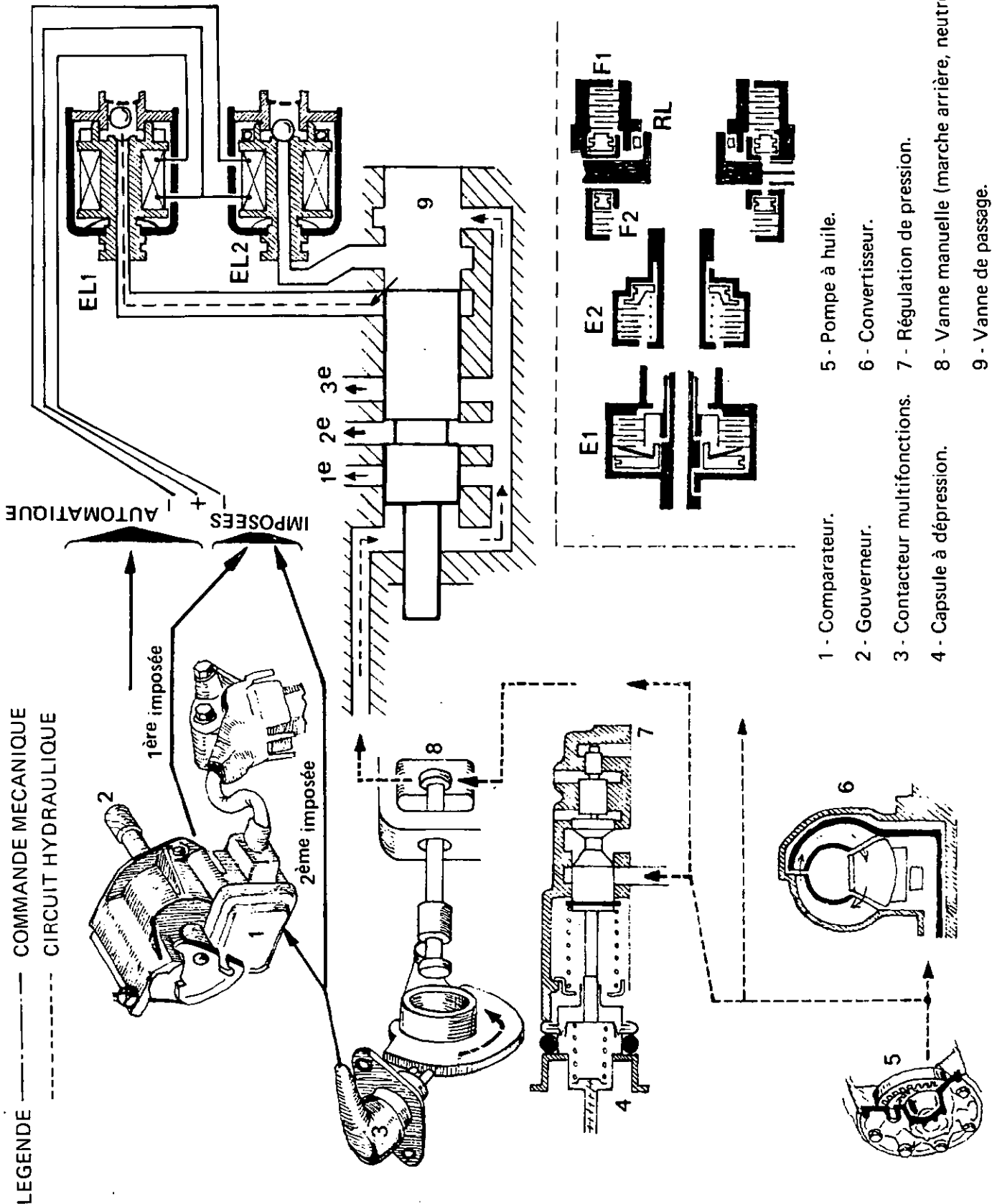


ELEMENTS DE LA TRANSMISSION

ELEMENTS DE COMMANDE HYDRAULIQUE

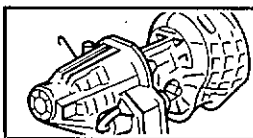


CIRCUIT HYDRAULIQUE



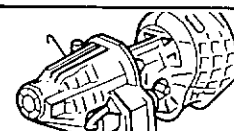


M.R.193



ELEMENTS DE LA TRANSMISSION

ELEMENTS DE COMMANDE HYDRAULIQUE



POMPE A HUILE

La pompe à huile à denture intérieure est entraînée directement par le moteur et fournit l'huile sous pression, nécessaire :

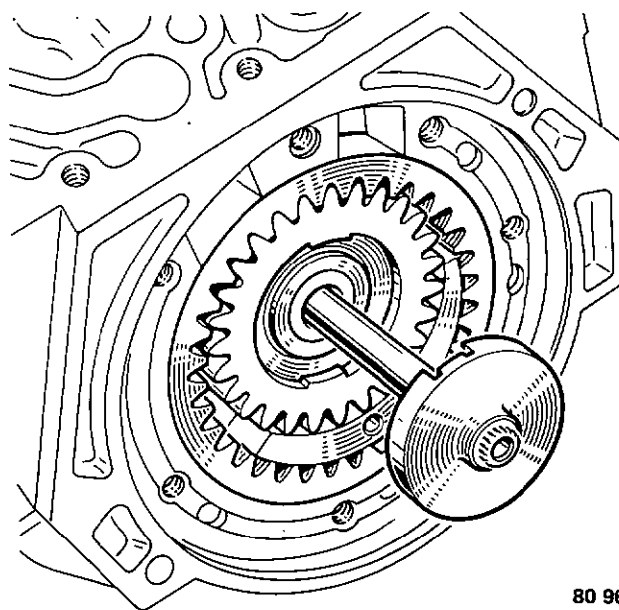
- à l'alimentation du convertisseur,
- à la lubrification des engrenages,
- aux freins et aux embrayages.

Elle est logée dans la partie arrière du carter des mécanismes.

DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE

Il assure :

- la régulation de la pression d'huile en tenant compte de la charge du moteur (capsule à dépression et vanne de pilotage),
- l'alimentation (ou la décharge) en huile des embrayages et des freins. Les changements de rapports sont déterminés par le fonctionnement de deux électrovannes EI 1 et EI 2 appelés électro-pilotes. Les ordres électriques leur sont donnés par le gouverneur-comparateur.



80 963

ELEMENTS SOLLICITES EN FONCTION DE LA SELECTION

POSITION DU LEVIER DE SELECTION	E1	E2	F2	F1	ROUE LIBRE	ELECTROVANNES	
						EI.1	EI.2
P						X	X
R		X		X		X	X
N						X	X
A	1	X			X	X	X
	2	X	X				X
	3	X	X				
2 Imposée	1	X			X	X	X
	2	X	X				X
1 Imposée	X			X		X	X



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



ETUDE D'ANOMALIES

ANOMALIES	CAUSES										
	2	3	4								
Moteur cale, Ralenti irrégulier	2 ●	3 ●	4 ●								
Rampe en N	10 ●	29 ▲									
Rampe trop en A	2 ●	4 ●	28 ▲								
Glissement au démarrage en «A» et en «R»	1 ●	12 ●	20 ▲	28 ▲							
Glissement au démarrage en «A» seulement	33 ▲										
Glissement au passage des vitesses	12 ●	19 ■	20 ▲	29 ▲	30 ▲	31 ▲	32 ▲				
A coups au démarrage	2 ●	4 ●									
A coups au passage des vitesses	19 ■	20 ▲									
Seuils de passage des vitesses incorrectes	4 ●	5 ●	6 ●	8 ●	15 ●●	16 ■	17 ●	18 ■	19 ■	35 ■	
Pas d'entraînement en «A», en 1 ^{ère} imposée, en «R»	20 ▲	22 ●	24 ▲	23 ■▲	25 ▲	27 ▲	26 ▲	28 ▲			
Pas d'entraînement en «A», en 1 ^{ère} imposée	29 ▲										
Pas d'entraînement en «R» en 3 ^{ème}	19 ■	30 ▲									
Pas de marche arrière, ni frein moteur en 1 ^{ère} imposée.	19 ■	31 ▲									
Pas de 1 ^{ère} en automatique	8 ●	16 ■	18 ■	33 ▲							
Pas de 2 ^{ème} en automatique	8 ●	16 ■	18 ■	19 ■	32 ▲						
Pas de 3 ^{ème} en automatique	8 ●	15 ●●	18 ■	19 ■							
Pas de 1 ^{ère} imposée	16 ■	8 ●	15 ●●	19 ■	22 ●						
Pas de 2 ^{ème} imposée	16 ●	8 ●	22 ●								
Reste en 1 ^{ère} en automatique	8 ●	15 ●●	19 ■								
Reste en 3 ^{ème}	7 ●	8 ●	15 ●●	18 ■	19 ■						
Manque certains rapports et levier sélection anormal	10 ●	11 ●	22 ●	34 ▲							
Mauvais fonctionnement «Parc»	10 ●	34 ▲									
Démarrreur ne fonctionne pas	8 ●	10 ●	11 ●	16 ■							
Feux de recul ne fonctionnent pas	16 ■										



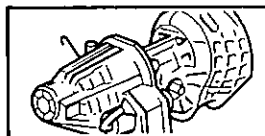
M.R.193



IMPRIMER

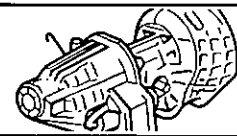


AIDE



ETUDE D'ANOMALIES

2



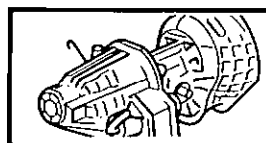
Les différentes causes d'anomalies étant classées par ordre de fréquence décroissante effectuer les vérifications dans l'ordre d'énumération.

CAUSES, CONTROLES, ECHANGES, REGLAGES

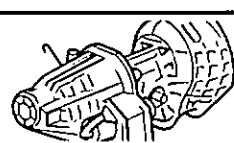
- 1 - Niveau d'huile
- 2 - Ralenti
- 3 - Allumage : bougies, contact allumeur calage
- 4 - Commande d'accélérateur
- 5 - Câble de gouverneur
- 6 - Réglage du rétro contact
- 7 - Fusible
- 8 - Cablage, fiches, masse
- 10 - Réglage du levier de sélection
- 11 - Répétiteur
- 12 - Réglage de la pression
- 15 - Gouverneur - Comparateur
 - 16 - Contacteur multifonctions
- 17 - Rétro contact
 - 18 - Electro pilotes
 - 19 - Distributeur hydraulique
- ▲ 20 - Régulateur de pression
- 22 - Commande de sélection
- ▲ 23 - Pompe à huile
 - ▲ 24 - Arbre de pompe
 - ▲ 25 - Arbre de turbine
 - ▲ 26 - Pont
 - ▲ 27 - Tôle d'entraînement du convertisseur
 - ▲ 28 - Convertisseur
 - ▲ 29 - Embrayage E1
 - ▲ 30 - Embrayage E2
 - ▲ 31 - Frein F1
 - ▲ 32 - Frein F2
 - ▲ 33 - Roue libre
 - ▲ 34 - Mécanisme commande de parc et vanne manuelle
 - 35 - Alternateur moteur

LEGENDE

- Réglage sur transmission montée.
- Remise en état sur transmission montée.
- ▲ Remise en état sur transmission déposée ou désassemblée.



MOYENS DE CONTROLE

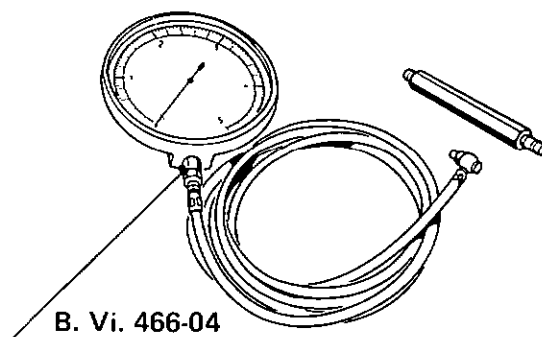


MANOMETRE DE PRESSION D'HUILE B. Vi. 466-04

Il est gradué de 0 à 16 bars.

Il permet de mesurer la pression du circuit hydraulique, véhicule à l'arrêt ou sur route, afin de déterminer :

- si la boîte est alimentée en énergie hydraulique,
- le niveau de pression de cette énergie.



B. Vi. 466-04

76 302-1

BOITE DE CONTROLE B. Vi. 454-06 ou B. Vi. 797

Elle se branche dans le circuit électrique de la transmission, en utilisant le cordon intermédiaire B. Vi. 664, et permet de définir si la panne se trouve :

- soit sur les commandes électriques de la transmission (gouverneur-comparateur, électro-pilotes),
- soit sur les éléments internes de la transmission.

En cas de doute sur le fonctionnement d'une boîte de contrôle, brancher celle-ci sur une voiture fonctionnant normalement et voir si toutes les fonctions sont normales.

Un schéma de montage placé dans le fond de la boîte de contrôle permet une réparation éventuelle par électronicien.

Elle peut être aussi réparée par le fabricant :

- GELBON : 8, rue Jacques Le Paire - 77400 LAGNY
Téléphone : 430-68-00.

Afin de protéger la boîte de contrôle contre les courts-circuits lors de détérioration des électro-pilotes (EL1 - EL2) il est nécessaire de monter un fusible sur le câblage électrique reliant la boîte B. Vi. 454-06 au circuit de la transmission.

Repérer et couper en son milieu le fil de masse côté prise 8 broches (il s'encastre dans le logement numéroté 8 côté détrompeur mâle M de la broche).

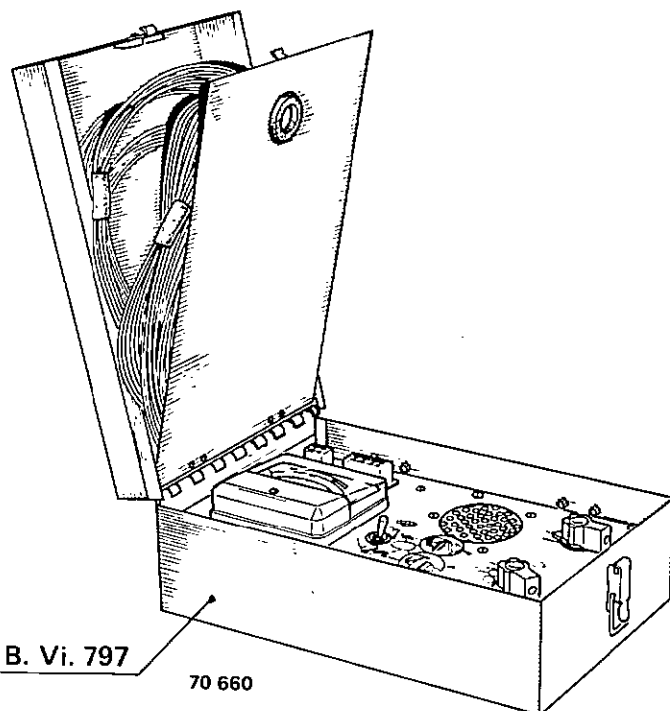
Dénuder chaque extrémité, les replier sur elles-mêmes pour obtenir un conducteur plus épais.

Insérer le porte-fusible n° 08 54 870 900 et placer un fusible calibré de 1,5A (fusible radio) en remplacement de celui existant.

SONDE DE TEMPERATURE B. Vi. 524

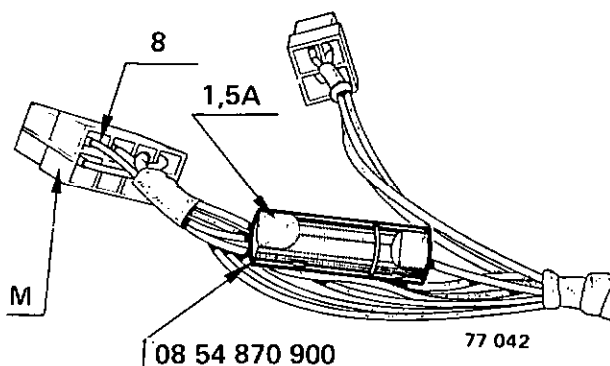
Deux fils la raccordent au câblage de la boîte de contrôle.

La lecture de la température s'effectue sur la boîte de contrôle B. Vi. 454-06 ou B. Vi. 797.



B. Vi. 797

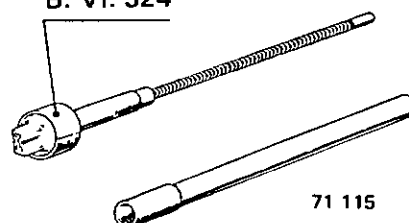
70 660



08 54 870 900

77 042

B. Vi. 524



71 115



M.R.193

IMPRIMER

AIDE



UTILISATION DE LA BOITE DE CONTROLE

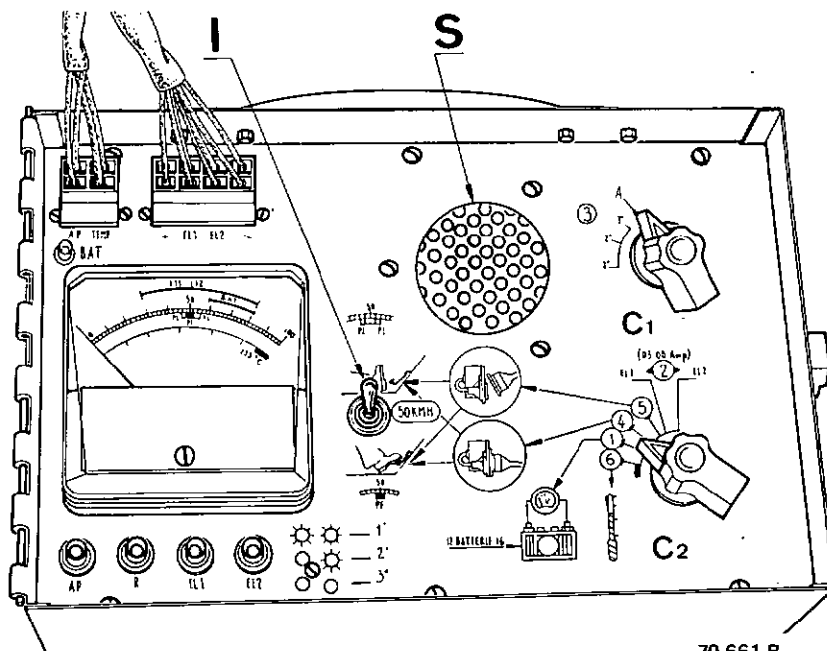
DESCRIPTION

Branchée dans le circuit électrique de la transmission, elle permet :

- de commander directement les électro-pilotes du distributeur hydraulique et par conséquent, de donner les ordres de changement de vitesses
1 ↗ 2 ↗ 3 ↘ 2 ↘ 1,
- de contrôler les commandes électriques de la transmission,
- de mesurer la température de l'huile de la transmission.

Elle se présente sous la forme d'un coffret qui contient :

- un ensemble de circuits électriques reliés à des témoins lumineux, un cadran de lecture et des contacteurs de commande,
- un couvercle à double fond où se loge le câblage.



70 661-B

LES TEMOINS LUMINEUX

Le témoin rouge : BAT

- Il s'allume dès que la boîte de contrôle est sous tension.

Le témoin bleu : EL 1

- Il indique que EL 1 est alimenté.

Le témoin blanc : EL 2

- Il indique que EL 2 est alimenté.

Le témoin vert : AP

- Il indique le seuil de fonctionnement du système antipollution (non utilisé pour ces véhicules).

Le témoin orange : R

- Il indique le fonctionnement du contacteur de rétrocontact.

LE SIGNAL SONORE (S)

La tension gouverneur se contrôle quand le haut-parleur émet un signal sonore.



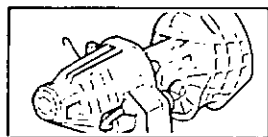
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



UTILISATION DE LA BOITE DE CONTROLE



DESCRIPTION

LE GALVANOMETRE

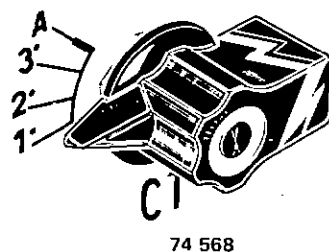
Il comporte des échelles de lecture qui permettent de lire successivement :

- la température d'huile de la transmission (la zone sombre indique la température maxima à ne pas dépasser),
- le fonctionnement du gouverneur,
- la tension de la batterie à l'arrêt ou en marche (la déviation totale 100 représente 20 volts),
- l'intensité du courant traversant les électro-pilotes (la déviation totale 100 représente 1 ampère).

LE CONTACTEUR C1

Ce contacteur permet deux utilisations :

- **Position A**
Pour obtenir une conduite normale par le levier de sélection.
- **Positions 1-2-3**
Mettre le levier de sélection en A.
Imposer le rapport par le contacteur en 1, 2 ou 3.

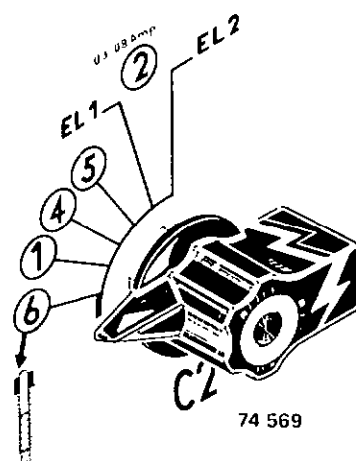


74 568

LE CONTACTEUR C2

Chacune de ses positions permet de contrôler :

- la tension de la batterie (1),
- l'intensité du courant traversant les électro-pilotes EL1 et EL 2 (2),
- le fonctionnement de l'ensemble gouverneur-comparateur (4),
- la température de l'huile (6).



74 569



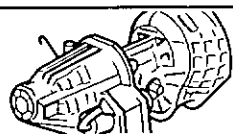
M.R.193



IMPRIMER

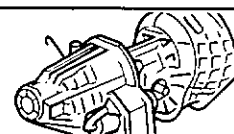


AIDE



UTILISATION DE LA BOITE DE CONTROLE

BRANCHEMENT

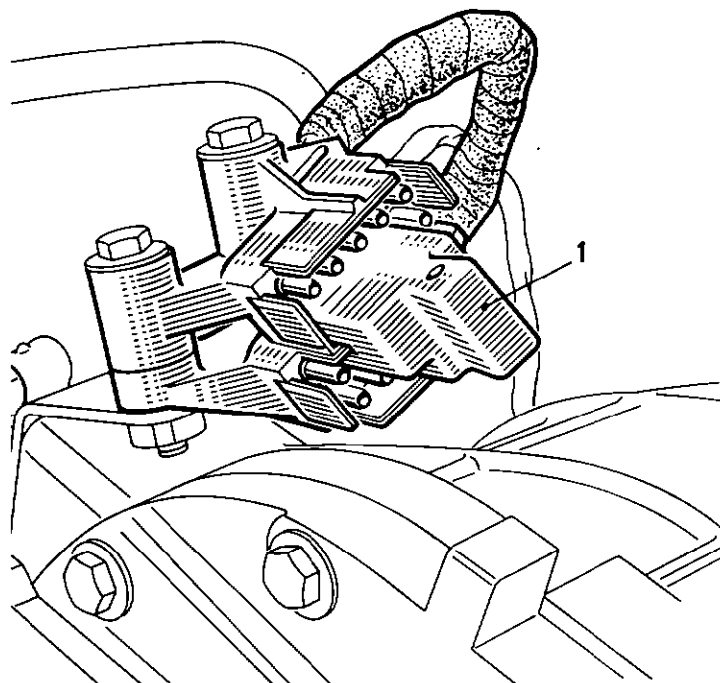


Installer la boîte de contrôle sur la planche de bord. -

Branchement

Côté transmission automatique, débrancher :

- le pontet (1),
- le bloc-raccord (2).



80 811

Brancher le cordon intermédiaire B. Vi. 664 puis le raccorder au câblage de branchement de la valise de contrôle.

Retirer la jauge d'huile.

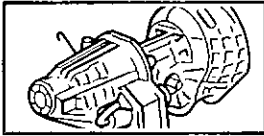
Placer la sonde de température B. Vi. 524.



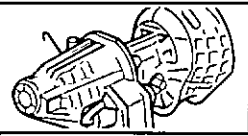
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



UTILISATION DE LA BOITE DE CONTROLE

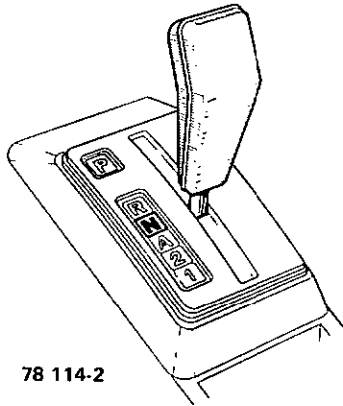


CONTROLE DE

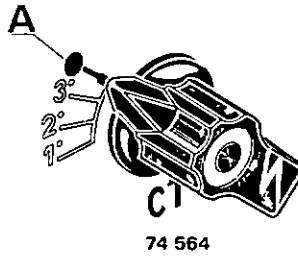
POSITION DU LEVIER DE SELECTION

VALISE DE CONTACTEURS C1 et C2

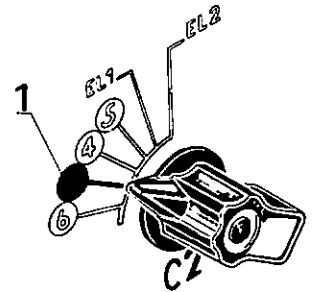
TENSION BATTERIE



78 114-2

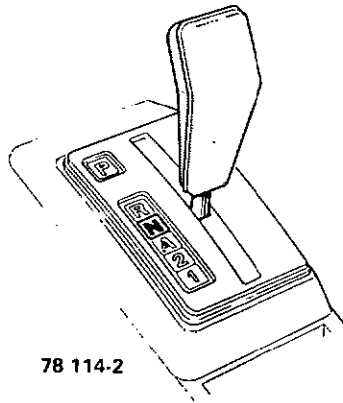


74 564

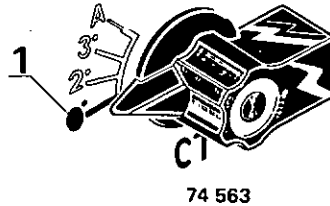


74 557

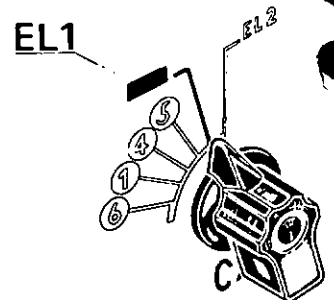
ELECTRO-PILOTE EL 1 *



78 114-2

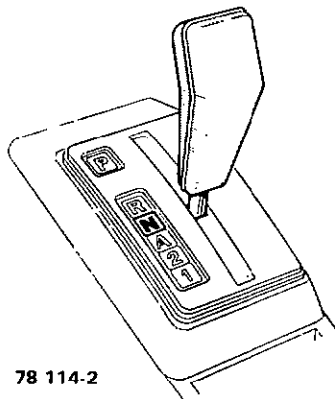


74 563

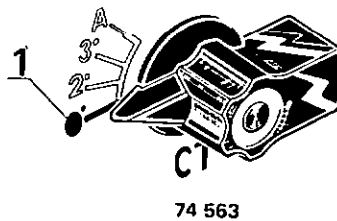


74 558

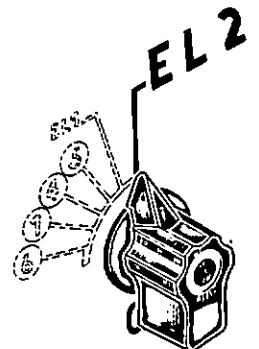
ELECTRO-PILOTE EL 2 *



78 114-2

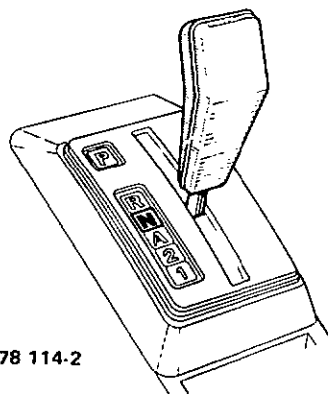


74 563

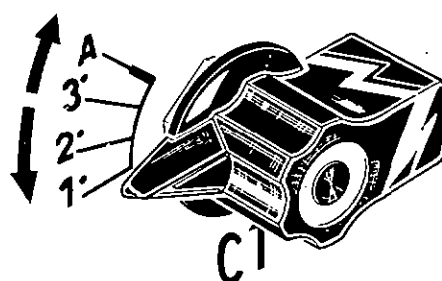


74 582

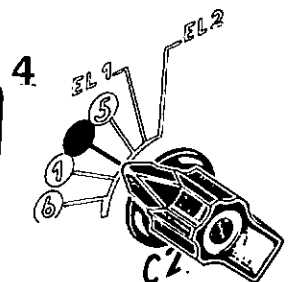
ALIMENTATION DES ELECTRO-PILOTES



78 114-2



74 568



74 560



M.R.193



IMPRIMER



AIDE

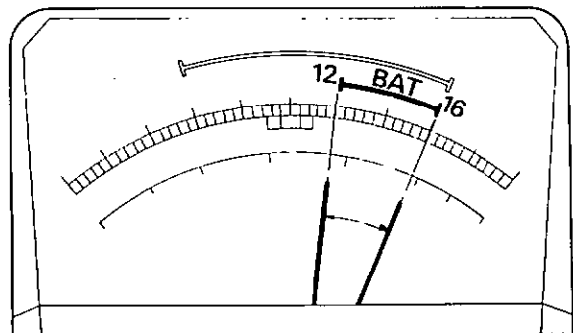


	UTILISATION DE LA BOITE DE CONTROLE	
--	-------------------------------------	--

CONTROLE

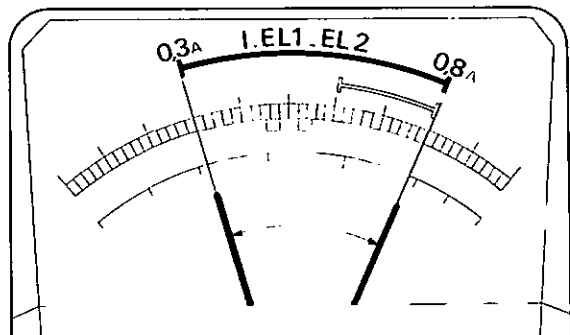
INFORMATION RELEVÉE

OBSERVATIONS



74 574

Une tension de batterie incorrecte (non comprise entre 12 et 16V) peut engendrer un mauvais fonctionnement de la transmission automatique.



74 575

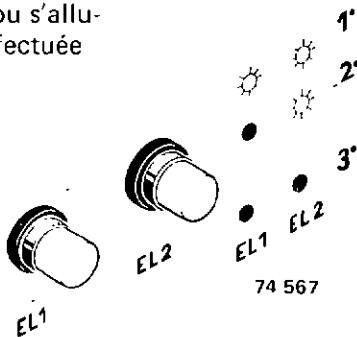
Si l'intensité est anormale (entre 0,3 et 0,8A), les électro-pilotes sont électriquement corrects.

Si l'intensité est anormale, vérifier les fils et les blocs de fiches.

Si fiches et fils sont en bon état, c'est l'un des électro-pilotes qui est détérioré.

* En effectuant le contrôle avec contacteur C1 en A (le contrôle avec C1 en 1 étant bon), si l'on relève une valeur incorrecte (non comprise entre 0,3A et 0,8A) on peut incriminer le comparateur.

Les témoins bleu et blanc des électro-pilotes doivent s'éteindre ou s'allumer suivant la sélection effectuée avec le contacteur C1.



74 567

Si l'alimentation des électro-pilotes n'est pas correcte, vérifier les câblages et les organes électriques de commande.

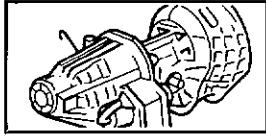
Si l'alimentation est correcte, la panne est hydraulique ou mécanique.



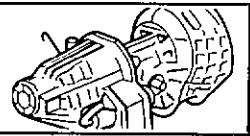
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



UTILISATION DE LA BOITE DE CONTROLE



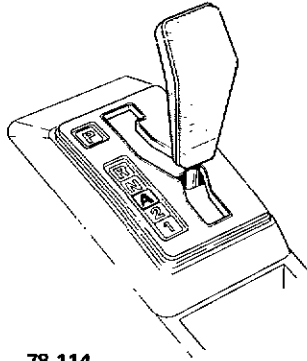
CONTROLE DE

POSITION DU LEVIER DE SELECTION

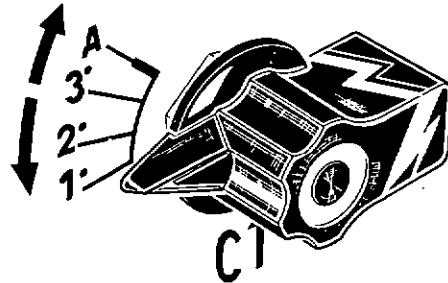
CONTACTEURS C1 et C2

VALISE DE

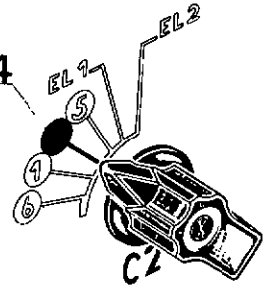
PASSAGE DES VITESSES



78 114

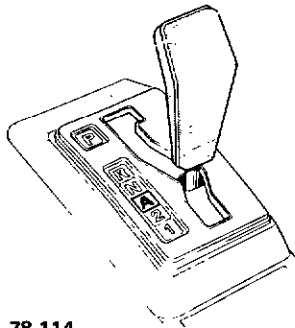


74 568

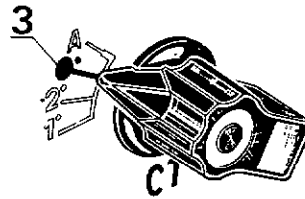


74 560

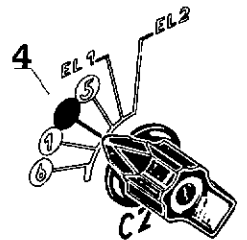
GOVERNEUR COMPAREUR



78 114



74 561

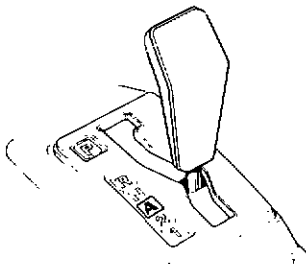


74 560

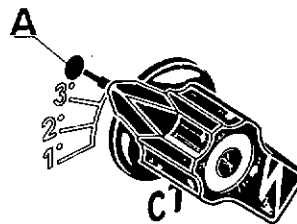


74 573

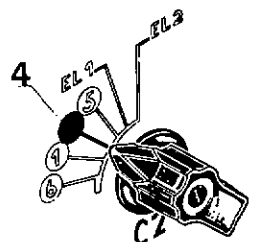
RETRO-CONTACT



78 114

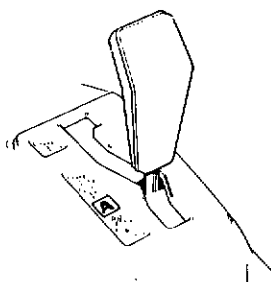


74 564

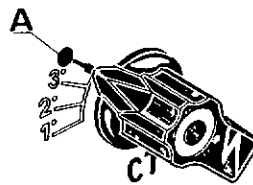


74 560

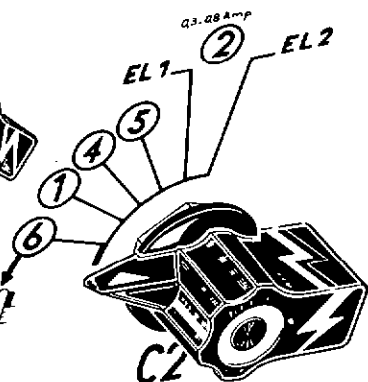
PRESSION D'HUILE



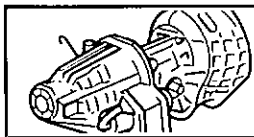
78 114



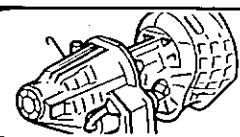
74 564



74 569-1



UTILISATION DE LA BOITE DE CONTROLE



CONTROLE

INFORMATION RELEVÉE

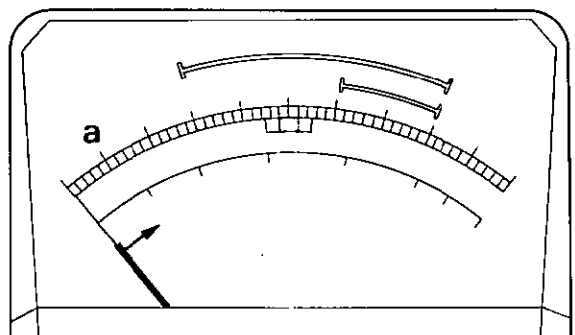
OBSERVATIONS

Lire l'indicateur de vitesse.

Avec C1 en A, on doit obtenir les différents rapports approximativement aux vitesses indiquées dans le tableau de la page F.30).

Si les seuils de passage ne sont pas corrects, vérifier :

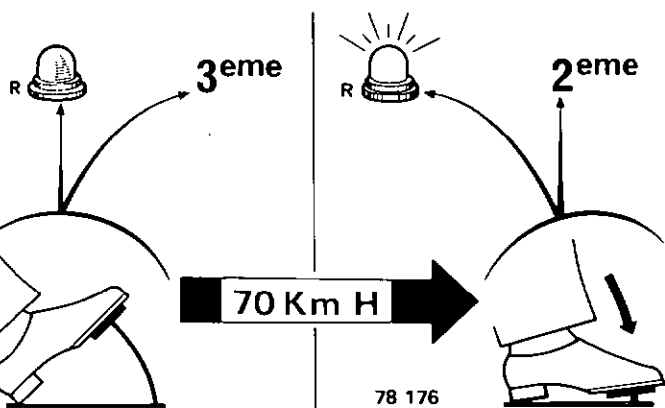
- le réglage du câble de gouverneur-comparateur,
- les connexions,
- les câblages.



74 577-1

On doit obtenir une valeur mini correspondant au repère (a).

Si le gouverneur-comparateur ne débite pas, remplacer l'ensemble gouverneur-comparateur..



78 176

Si la lampe ne s'allume pas, vérifier :

- le réglage du rétro-contact,
- le contact ou le fil de liaison.

Au passage 2 → 3, l'huile à 80° C pression : $3,7 \pm 0,1$ bars.

Si les valeurs relevées sont incorrectes, effectuer le réglage de la pression.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



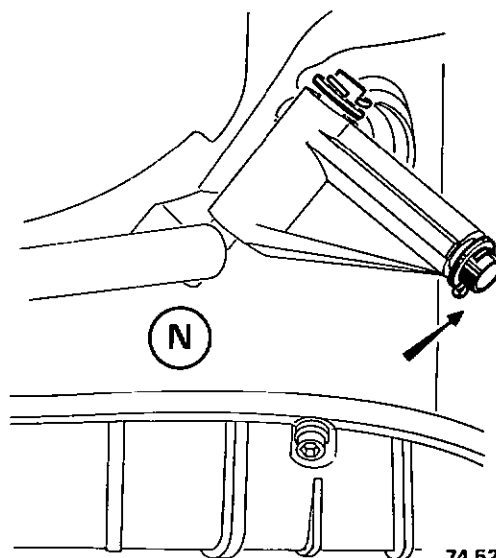
	COMMANDE DE SELECTION	
Code 2219	DEPOSE – REPOSE – REGLAGE	

DEPOSE

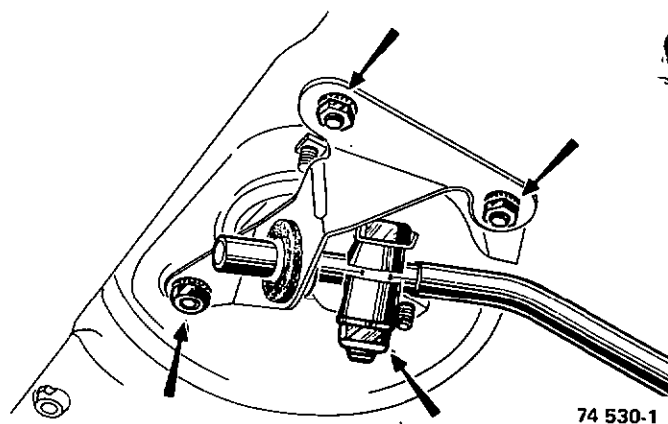
Placer la commande de sélection en Neutre.

Sous le véhicule :

- Enlever le circlips du doigt de commande.



- Dévisser les écrous de la chape et du support de la tige de commande.



A l'intérieur du véhicule :

- Déposer la grille de sélection.
- Déposer le carter du levier de sélection.
- Déposer l'ensemble support levier de sélection.

REPOSE

A l'intérieur du véhicule :

- Positionner l'ensemble support levier de sélection.
- Mettre le levier de sélection en Parc (P).



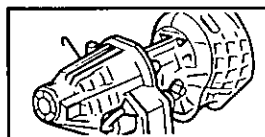
M.R.193



IMPRIMER

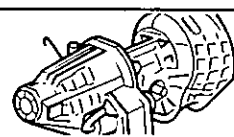


AIDE



COMMANDE DE SELECTION

REGLAGE



REGLAGE

En position parc (P) le levier de sélection (S) doit se trouver à 10° vers l'avant.

Pour cela, agir sur les deux vis de fixation se trouvant sur le palier support.

Après ce réglage mettre le levier des vitesses en NEUTRE en appui sur le cran de la grille.

Sous le véhicule :

- Vérifier que l'axe d'entrée soit en position neutre.
- Accoupler la tige de commande côté axe d'entrée.

- Engager sur la tige :
 - le soufflet de protection,
 - le boîtier de protection,
 - le levier,
 - le support palier assemblé.

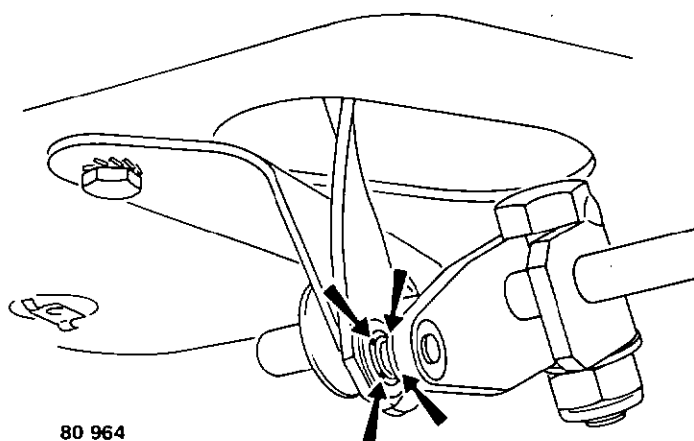
Fixer le support palier.

- Raccorder la biellette (Présenter la biellette sur la rotule du côté des 4 encoches).

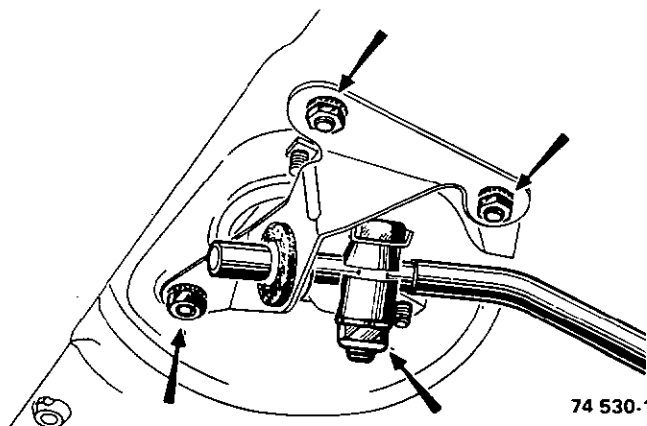
- Bloquer le levier (L) dans la position déterminée $A = 26 \pm 1$ mm.

- Serrer l'écrou au couple de 3,6 m da N.

- Fixer le carter protection avec le joint.



80 964



74 530-1



M.R.193

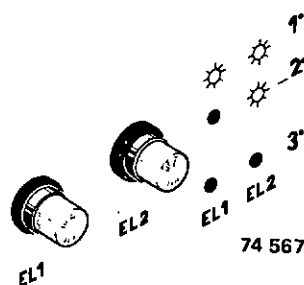


ELECTRO-PILOTE

INCIDENTS POUVANTS ETRE DUS AUX ELECTRO-PILOTES

- Seuils de passage des vitesses incorrects.
- Pas de 1^{ère} en automatique.
- Pas de 2^{ème} en automatique.
- Pas de 3^{ème} en automatique.
- Reste en 3^{ème}.

Nous vous rappelons que sur la valise de contrôle les témoins BLEU et BLANC de EL1 et EL2 doivent s'allumer ou s'éteindre suivant la sélection du contacteur C1.



MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA BILLE

Constatation

Pas de 1 ^{ère} en A	- fonctionnement : 2 ↗ 3 ↘ 2	EL1 reste ouvert
Pas de 2 ^{ème} en A	- fonctionnement : 1 ↗ 3 ↘ 1	EL1 reste fermé
Fonctionnement en 3 ^{ème} seulement		EL2 reste ouvert
Pas de 3 ^{ème}	- fonctionnement : 1 ↗ 2 ↘ 1	EL2 reste fermé

Diagnostic

(Pour le cas d'un coincement de bille).

Brancher la boîte de contrôle B. Vi. 454-06 ou B. Vi. 797.

Vérifier le courant des électro-pilotes.

Si l'intensité du courant traversant les électro-pilotes est normale et que les lampes EL1 et EL2 fonctionnent aux moments voulus, cela signifie que les ordres électriques sont donnés normalement.

Ne pas oublier, cependant, qu'ils peuvent ne pas être exécutés (cas de coincement de billes des électro-pilotes).

Imposer les vitesses par la boîte de contrôle. Si un électro-pilote est défectueux, la vitesse manquante ne doit pas être récupérée.

Par ailleurs, les témoins EL1 et EL2 doivent s'éteindre en "Pied levé, Pied à fond, Pied à fond avec Rétro-contact" approximativement aux vitesses indiquées dans le tableau de la page 30



M.R.193





IMPRIMER



AIDE



	ELECTRO-PILOTE		
	Code 2207	DEPOSE – REPOSE	

DEPOSE

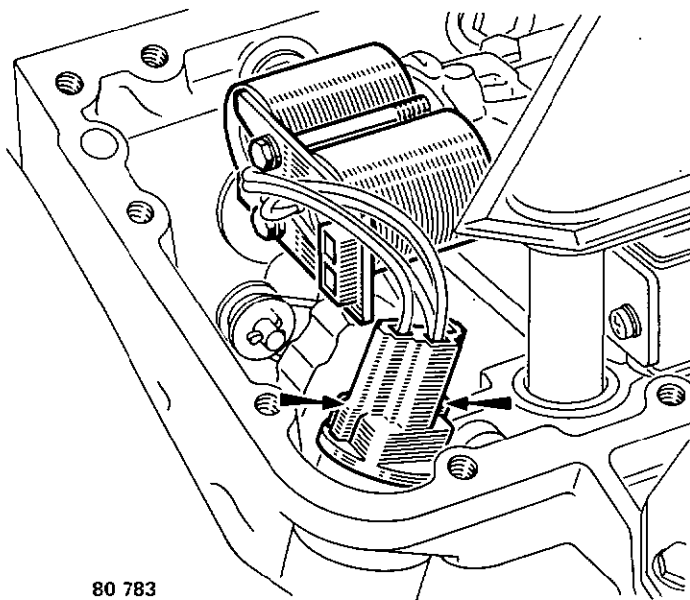
Faire la vidange de la transmission automatique.

Déposer le carter de protection de la transmission automatique.

Enlever les vis de fixation et déposer le carter d'huile.

Débrancher le câblage des électro-pilotes après avoir serré les deux pattes de maintien.

Enlever les deux vis de fixation de la plaque de maintien des électro-pilotes et les déposer.



80 783

REPOSE

En reposant les électro-pilotes, faire attention de ne pas les inverser.

Remettre la plaque de maintien des électro-pilotes.

Rebrancher le câblage au niveau de la traversée étanche et s'assurer que les pattes de maintien sont bien en place.

Remettre le carter d'huile et serrer les vis au couple.

Remettre le carter de protection de la boîte.

Mettre environ 3 litres d'huile ELF RENAULTMATIC D2 ou MOBIL ATF 220 et vérifier le niveau.



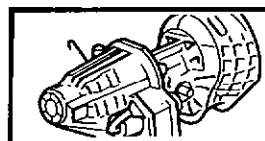
M.R.193



IMPRIMER

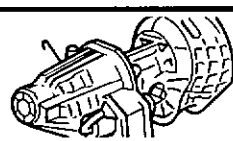


AIDE



PRESSION D'HUILE

INCIDENTS



3

INCIDENTS POUVANT ETRE DUS A UNE PRESSION D'HUILE INCORRECTE

- Glissement au démarrage en "A" et en "R".
- Glissement au passage des vitesses.
- A-coups au passage des vitesses.

Code 2223

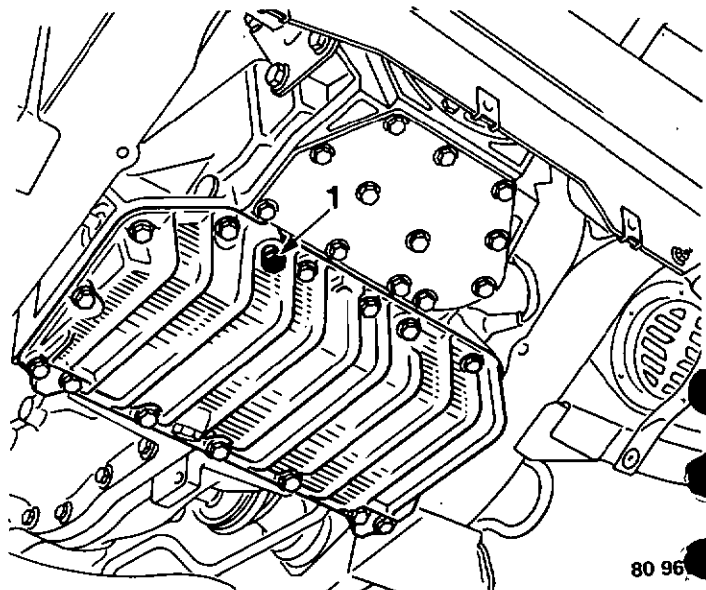
CONTROLE – REGLAGE

Le contrôle de la pression peut être effectué :

- soit au cours d'un essai sur route,
- soit en atelier.

Condition de mesure en atelier :

- Brancher la valise de contrôle.
- Mettre en place la sonde de température.
- Brancher le manomètre B: Vi. 466-04 après avoir enlevé le bouchon de prise de pression (1).
- Lever l'avant du véhicule et caler sous les longerons.
- Mettre le levier de sélection en "A".
- Mettre le contacteur C1 en 3ème
- Faire tourner. Lorsque la température de l'huile est à 80° C amener le régime moteur à 2500t/mn et lire la pression. Elle doit être de 3,6 à 3,8bars. Si ces valeurs ne sont pas correctes, régler la pression en agissant sur la vis de la capsule à dépression. En vissant d'un tour la pression augmente de 0,1 bar environ et inversement.





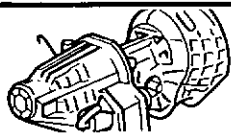
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



CAPSULE A DEPRESSION

CONTROLE DE L'ETANCHEITE



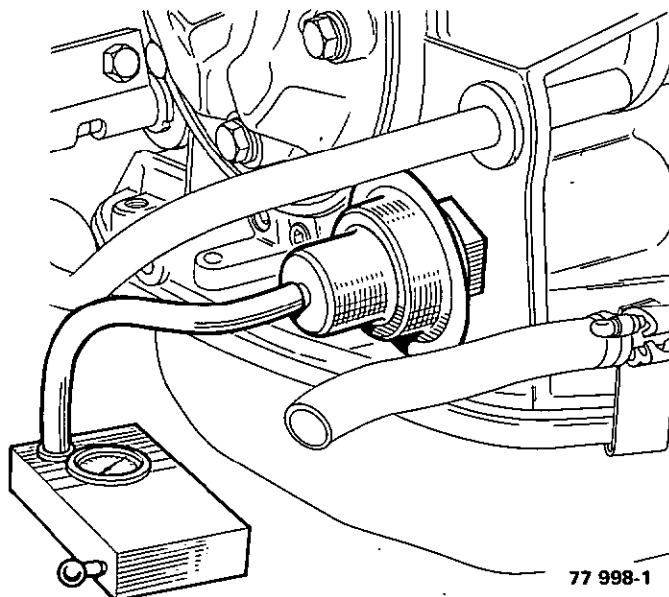
Le contrôle de la capsule à dépression s'effectue le moteur à l'arrêt.

Brancher le dépressiomètre (exemple pompe à dépression de la station diagnostic) sur le tuyau de dépression.

Appliquer une dépression de **526mbar (400 mm/Hg)** environ sur la capsule.

Si l'aiguille reste stable, procéder au contrôle de la pression (P.F et P.L).

Si au contraire, l'aiguille chute, la capsule doit être remplacée.



Code 2222

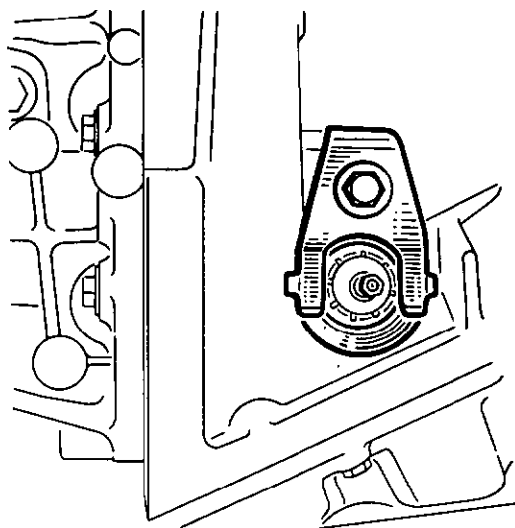
DEPOSE – REPOSE

DEPOSE

Faire la vidange de la transmission automatique.

Déposer la vis de fixation de la bride de maintien de la capsule.

Déposer la bride et la capsule.



REPOSE

S'assurer que la capsule est équipée de son joint.

Remettre la capsule, la bride et la vis.

Refaire le niveau d'huile de la transmission automatique. (MOBIL ATF 220 ou ELF RENAULTMATIC D2).

Effectuer le réglage de la pression.

Rappel :

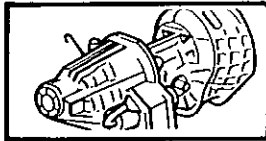
Sur R. 1225, la capsule à dépression n'est pas reliée au collecteur.



M.R.193

IMPRIMER

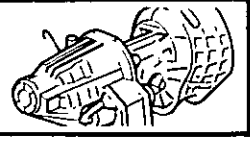
AIDE



GOVERNEUR-COMPARATEUR

Code 2203

REGLAGE – DEPOSE – REPOSE



INCIDENTS POUVANT ETRE DUS AU GOVERNEUR COMPAREUR

- Seuils de passage des vitesses incorrects.
- Pas de 3^{ème} en automatique.
- Pas de 1^{ère} imposée.
- Reste en 1^{ère} automatique.
- Reste en 3^{ème}.

REGLAGE DU CABLE

Côté gouverneur comparateur

Visser à fond l'arrêt de gaine (G).

Côté carburateur

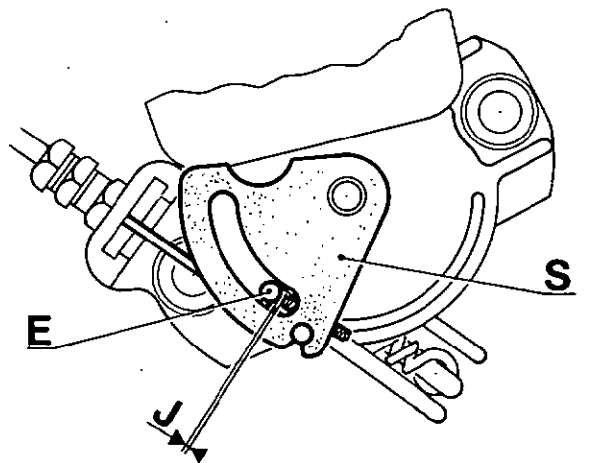
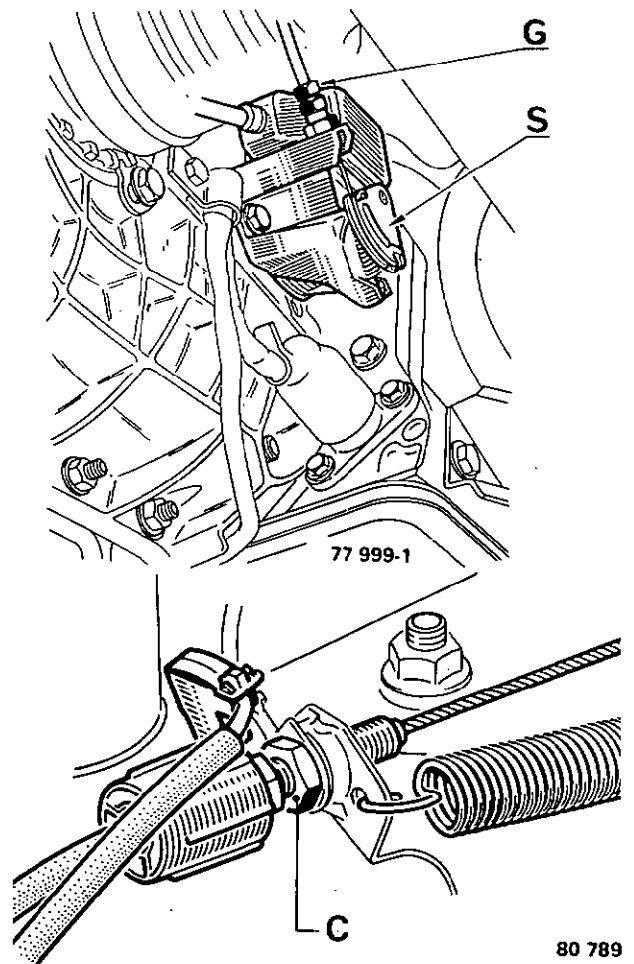
Accélérer à fond et tendre le câble en agissant sur l'arrêt de gaine (C) pour amener le secteur (S) en butée.

Bloquer l'arrêt de gaine (C).

Côté gouverneur-comparateur

Détendre l'arrêt de gaine (G) pour obtenir un jeu (J) entre le secteur (S) et l'ergot de butée (E), le papillon étant en position Pied à fond. $J = 0,4 \text{ mm}$.

Bloquer le contre-écrou.





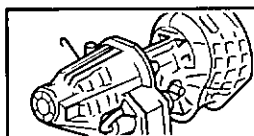
M.R.193



IMPRIMER

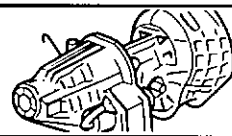


AIDE



GOVERNEUR COMPARETEUR

DEPOSE – REPOSE



DEPOSE

Pour faciliter la dépose du gouverneur-comparateur, retirer le vase d'expansion.

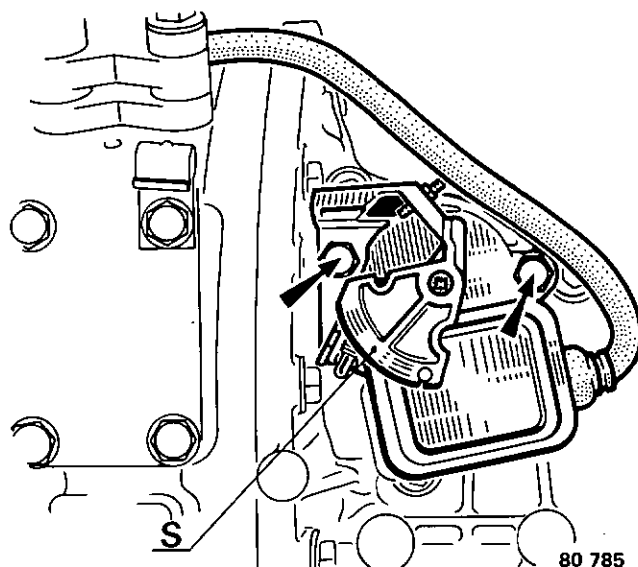
Débrancher sur le secteur (S) le câble de commande du gouverneur.

Enlever les deux vis de fixation du gouverneur-comparateur.

● Déconnecter le pontet et le bloc raccord.

● Enlever les 2 vis de fixation du câblage.

● Déposer l'ensemble comparateur-gouverneur avec son câblage.



REPOSE

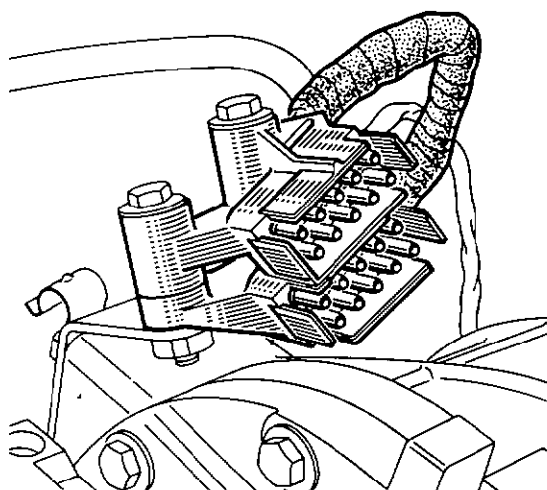
Positionner le gouverneur-comparateur et le fixer avec ses deux vis. (S'assurer que le joint d'étanchéité est bien en place).

Assembler les 2 blocs raccord et les fixer.

Connecter le pontet et rebrancher les câblages.

● Brancher le câble de commande du gouverneur et le régler. (Voir réglage).

● Remettre le vase d'expansion.





M.R.193

IMPRIMER

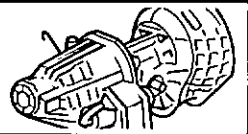
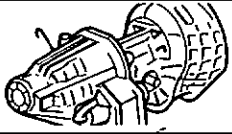
AIDE



RETROCONTACT

Code 2208

CONTROLE-REGLAGE



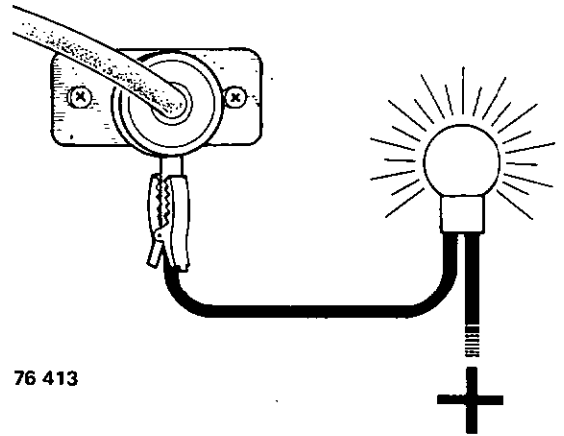
INCIDENT POUVANT ETRE DU AU RETRO CONTACT.

– Seuils de passage des vitesses incorrects.

CONTROLE

Le contrôle du rétro contact s'effectue avec une lampe témoin branchée entre le rétro contact et le + batterie ou avec la boîte de contrôle lors d'un contrôle général.

Lorsqu'on appuie à fond sur la pédale d'accélérateur l'allumage de la lampe témoin ou du témoin orange de la boîte de contrôle indique que le contact est bien établi.



REGLAGE

Le rétro contact est situé sur le couvre culbuteur en bout du câble d'accélérateur.

Le réglage s'effectue par le câble d'accélérateur.

Retirer le cache (3).

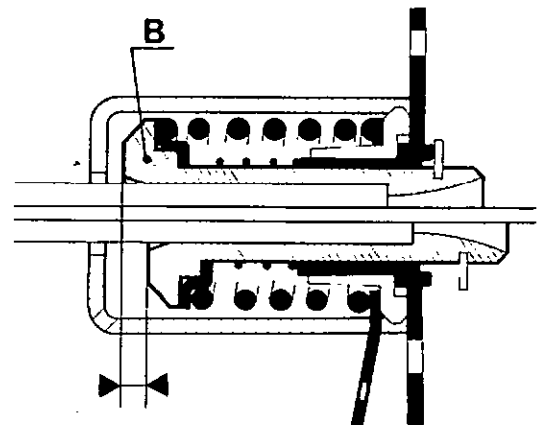
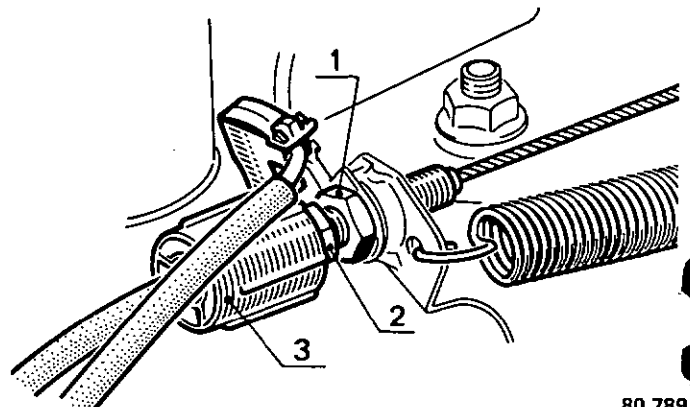
Débloquer l'écrou (1).

En agissant sur l'écrou (2) assurer un jeu à l'attaque du câble d'accélérateur afin d'obtenir un déplacement de 3 à 4mm de la butée (B) lorsque l'accélérateur est à fond de course.

Une fois le réglage effectué ne pas oublier :

- de remettre le cache (3),
- de resserrer l'écrou (1).

La course de l'accélérateur et les réglages du retro-contact et du câble du gouverneur-comparateur sont étroitement liés, il est donc bon de les régler et de les contrôler simultanément.





M.R.193

IMPRIMER

AIDE



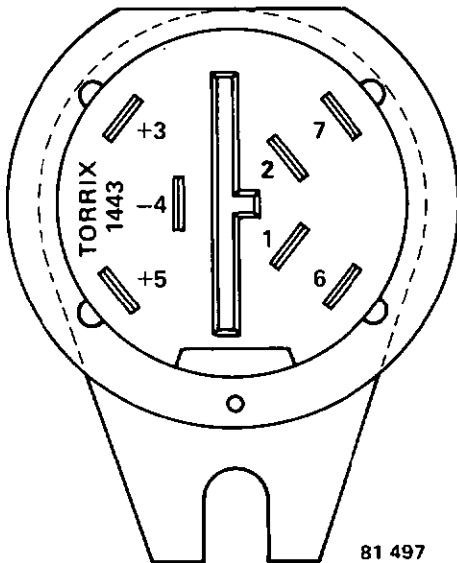
CONTACTEUR MULTIFONCTIONS

INCIDENTS – SCHEMA ELECTRIQUE

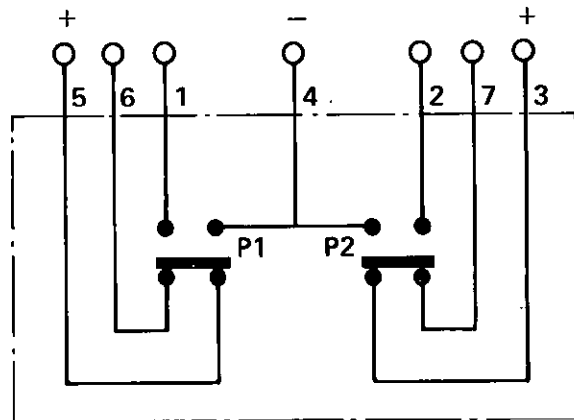
INCIDENTS POUVANT ETRE DUS AU CONTACTEUR MULTIFONCTIONS

- Seuils de passage des vitesses incorrects.
- Pas de 1^{ère} imposée.
- Pas de 2^{ème} imposée.
- Démarreur ne fonctionne pas.
- Feux de recul ne fonctionnent pas.
- Pas de 1^{ère} en automatique.
- Pas de 2^{ème} en automatique.

SCHEMA ELECTRIQUE



81 497



81 498

- 1 - Contact permettant d'avoir du frein moteur.
- 2 - Electro pilote (EL2).
- 3 - + phare de recul.
- 4 - Masse.
- 5 - + démarreur.
- 6 - Démarreur
- 7 - Phare de recul.



M.R.193

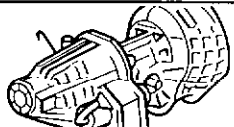
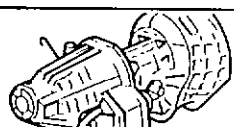


IMPRIMER



AIDE

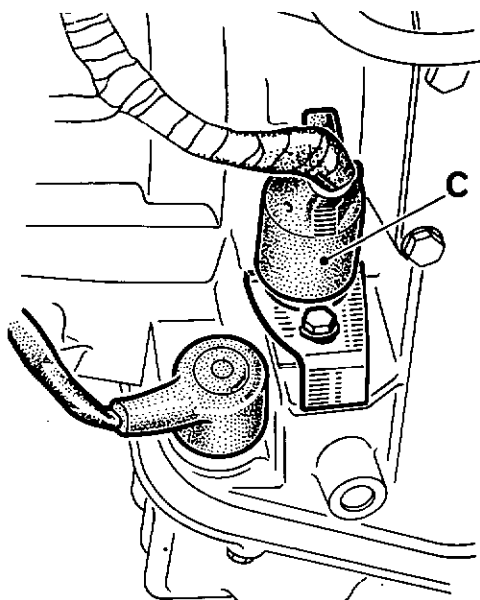


	CONTACTEUR MULTIFONCTIONS		
	Code 2091	DEPOSE – REPOSE	

DEPOSE

Faire la vidange de la boîte.

Débrancher le connecteur (C) sur le contacteur multifonctions.



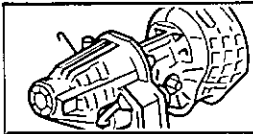
80 787

Dévisser la vis de fixation de la bride de maintien du contacteur multifonctions et le déposer.

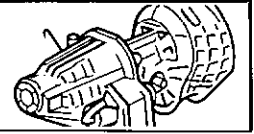
REPOSE

Remettre le contacteur multifonctions et le fixer avec sa bride de maintien et rebrancher le connecteur.

Refaire le plein d'huile avec de l'huile ELF RENAULTMATIC D2 ou MOBIL ATF 220. (Mettre environ 3 litres et contrôler le niveau).



CONTACTEUR MULTIFONCTIONS



FONCTIONS DU CONTACTEUR

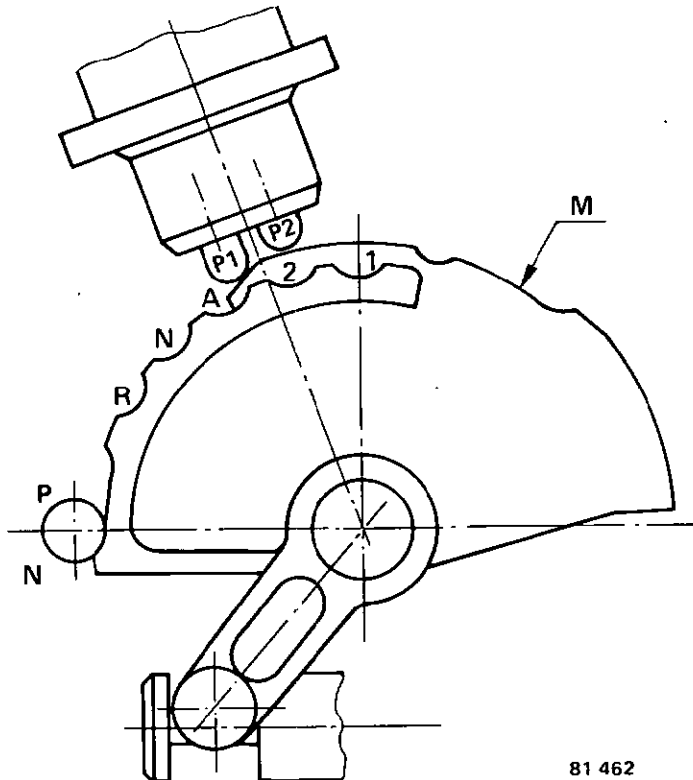
POSITION DU LEVIER	POUSOIR P1 DEMARRAGE	POUSOIR P2 PHARE DE RECUL
P	1	0
R	0	1
N	1	0
A - 2 - 1 -	0	0

1 - Le contact doit s'établir.

0 - Le contact ne doit pas s'établir impérativement.

Exemple :

- En P : P1 contact établi, P2 contact non établi.



81 462

- M : Profil de came actionnant les poussoirs des contacteurs P1 et P2.

- N : Billage de positionnement.



M.R.193

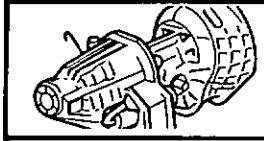
IMPRIMER



AIDE

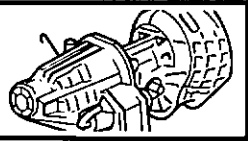


GAZ LINE
VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE



DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE

INCIDENTS



INCIDENTS POUVANT ETRE DUS AU DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE

- Glissement au passage des vitesses.
- Seuils de passage des vitesses incorrects.
- Pas d'entraînement en « R » en 3^{ème}.
- Pas de marche arrière, ni frein moteur en 1^{ère} imposée.
- Pas de 2^{ème} en automatique.
- Pas de 3^{ème} en automatique.
- Pas de 1^{ère} imposée.
- Reste en 1^{ère} en automatique.
- Reste en 3^{ème}.

Code 2225

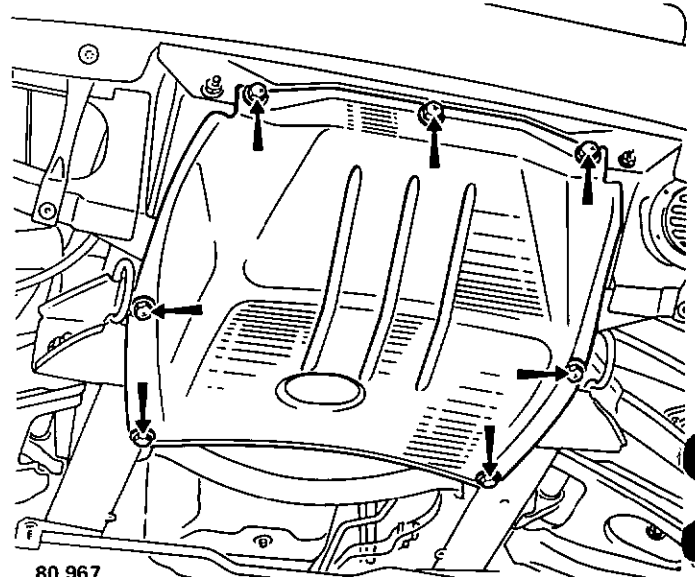
DEPOSE – REPOSE

DEPOSE

LA DEPOSE DU DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE PEUT ETRE EFFECTUEE SUR VEHICULE.

Faire la vidange de la transmission.

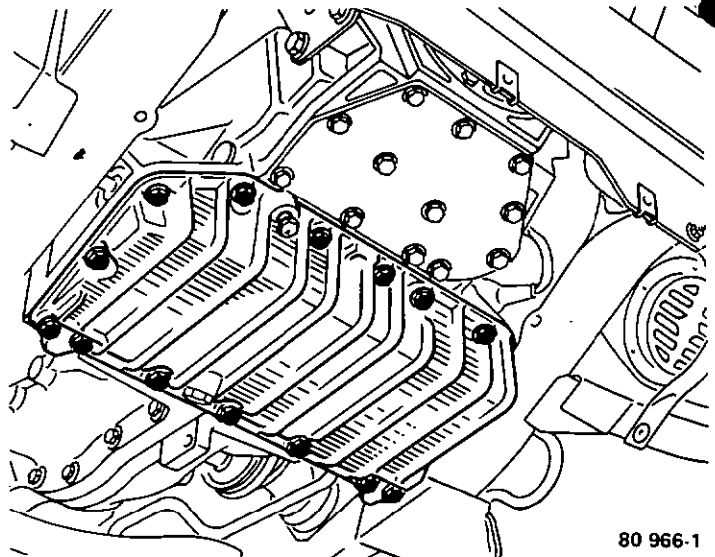
Déposer le carter de protection de la transmission automatique.



80 967

Déposer :

- le carter d'huile et son joint,



80 966-1



M.R.193



IMPRIMER

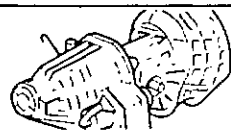


AIDE



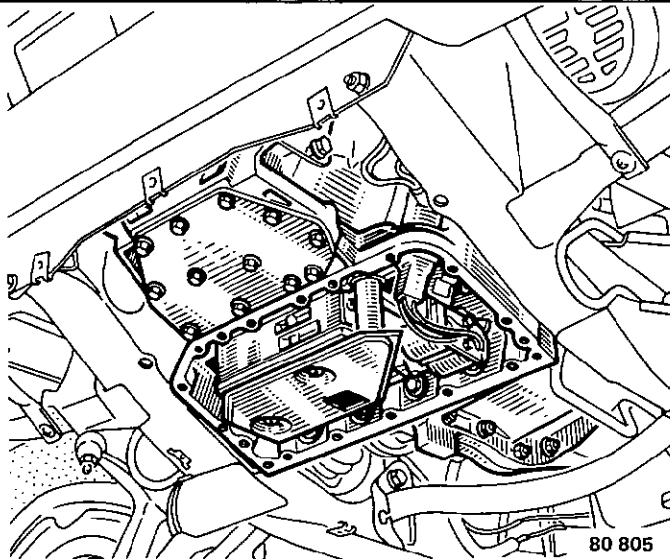
DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE

DEPOSE-REPOSE



– la crépine et son joint.

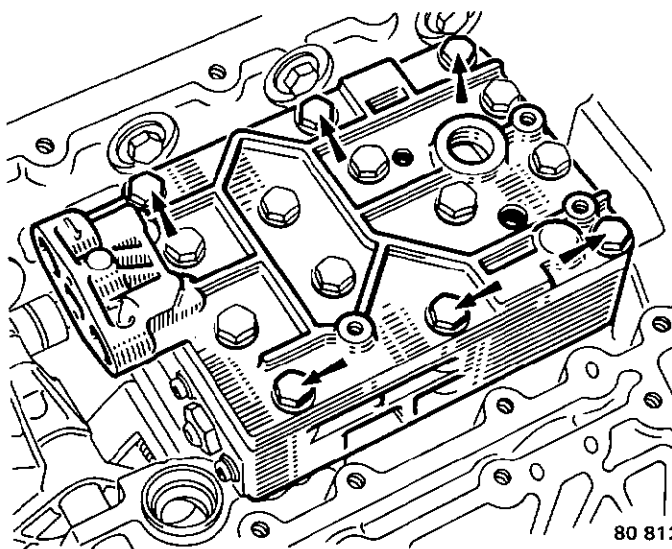
Récupérer le joint du tube d'aspiration.



● Débrancher la prise de la traversée étanche.

● Déposer les électro-pilotes.

Retirer le distributeur hydraulique. (Ne retirer que les vis repérées par une flèche).



REPOSE

● Reposer le distributeur hydraulique.

● Serrer les 6 vis au couple de $0,7 \pm 0,1$ m da N.

● Reposer les électro-pilotes et rebrancher la traversée étanche.

Reposer la crépine et son joint. (S'assurer de la présence du joint sur le tube d'aspiration).

Reposer le carter avec un joint neuf.

Serrer les vis au couple de $0,8 \pm 0,1$ m da N.

Remettre le carter de protection de la transmission.

Mettre environ 3 litres d'huile ELF RENAULTMATIC D2 ou MOBIL ATF 220.

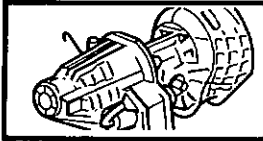
Mettre le moteur en route, contrôler le niveau et faire l'appoint. (Voir chapitre entretien page 31)



M.R.193

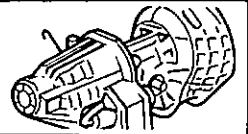
IMPRIMER

AIDE



TOLE D'ENTRAINEMENT DU CONVERTISSEUR

INCIDENTS - CONTROLE



INCIDENT POUVANT ETRES DUS A LA TOLE D'ENTRAINEMENT DU CONVERTISSEUR

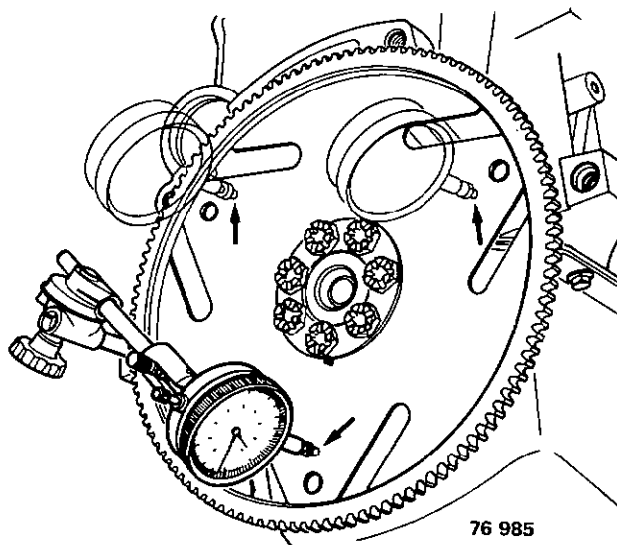
— Pas d'entraînement en «A», en 1^{ère} imposée, en «R».

CONTROLE

Cette opération s'effectue après dépose de la transmission automatique.

Placer un support, muni d'un comparateur et effectuer une mesure près de chaque trou de fixation du convertisseur.

Comparer les lectures : le voile admis est de 0,3mm.





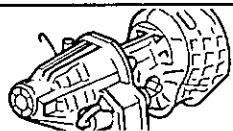
M.R.193



IMPRIMER



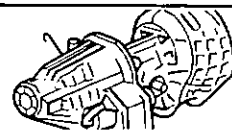
AIDE



TOLE D'ENTRAINEMENT DU CONVERTISSEUR

Code 2229

DEPOSE – REPOSE



NE PAS IMMOBILISER LA TOLE AVEC UN TOUR-NEVIS PLACE DANS LES OUIES DE CETTE DERNIERE : RISQUE DE VOILAGE.

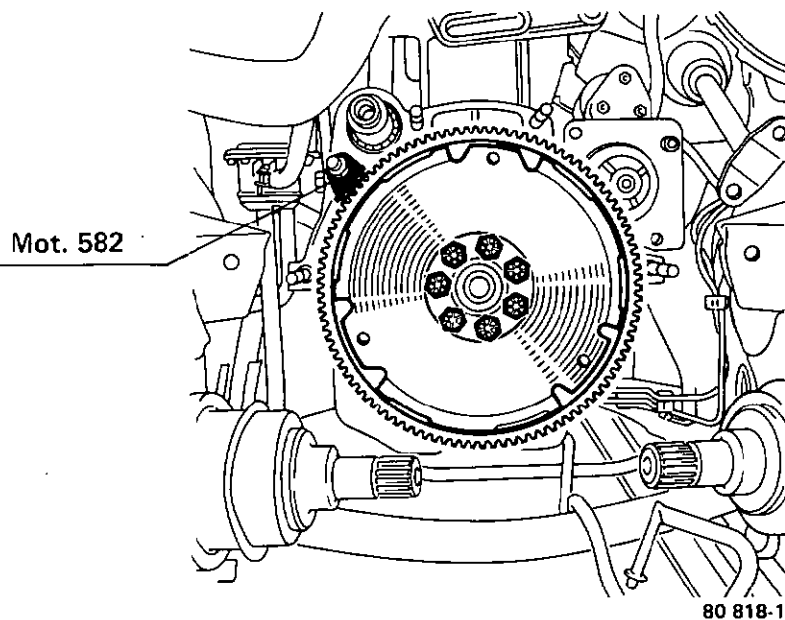
DEPOSE

Avec le secteur d'arrêt Mot. 582 immobiliser la tôle d'entraînement.

Dévisser les sept vis de fixation de la tôle sur le vilebrequin.

Déposer la tôle.

Vis indesserrables non récupérables.



REPOSE

Mettre :

- la rondelle sablée (côté vilebrequin),
- la tôle d'entraînement,
- la rondelle.

Fixer la tôle par des vis indesserrables neuves.

Positionner le secteur Mot. 582 et serrer les vis au couple de 6,5 à 7 m da N.

Retirer le secteur d'arrêt Mot. 582.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



CONVERTISSEUR

INCIDENTS



INCIDENTS POUVANT ETRES DUS AU CONVERTISSEUR

- "Rampe" trop en «A».
- Glissement au démarrage en «A» et en «R».
- Pas d'entraînement en «A», en 1^{ère} imposée, en «R».

Code 2264

DEPOSE – REPOSE

DEPOSE

La dépose du convertisseur ne peut être effectuée qu'après la dépose de la transmission automatique.

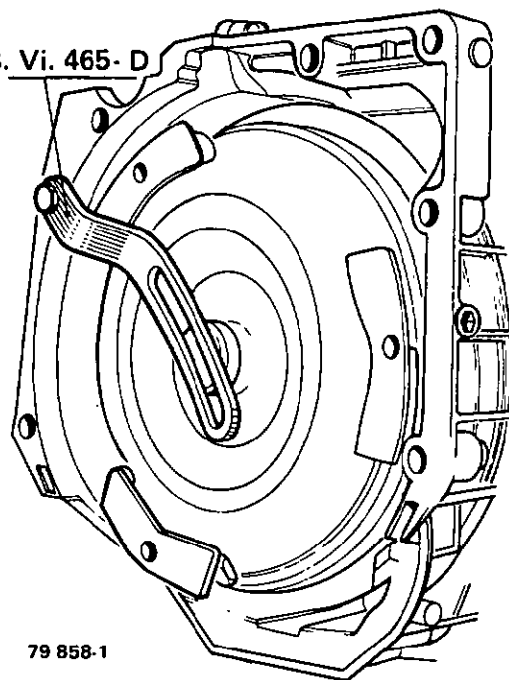
Après dépose de la transmission, retirer la patte de maintien B. Vi. 465 repère D.

Tirer à soi et dégager le convertisseur.

Vérifier l'état :

- du centreur du convertisseur (côté vilebrequin),
- de la portée du joint d'étanchéité,
- de la bague «régule» du convertisseur ainsi que la roue libre,
- du ventilateur,
- des trois points de fixation.

B. Vi. 465- D



79 858-1

REPOSE

Pour la repose du convertisseur, il est préférable de tenir la boîte en position verticale afin de faciliter la mise en place.

Remettre la patte de maintien du convertisseur.

Au cours des manutentions du convertisseur, protéger la portée du joint avec un bouchon plastique.



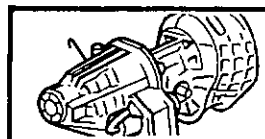
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



JOINT D'ETANCHEITE

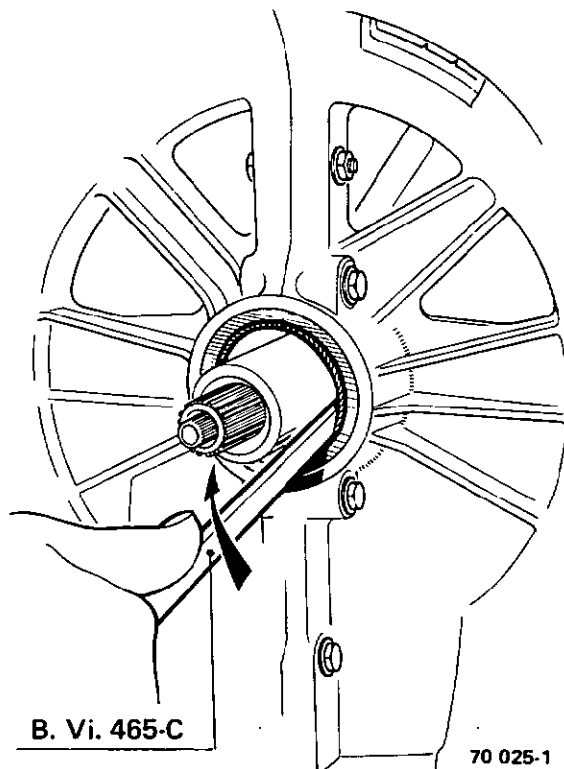
Code 2230

DEPOSE - REPOSE



Le convertisseur étant déposé, extraire le joint d'étanchéité : outil B. Vi. 465, repère C.

Utiliser un outil exempt de bavure afin de ne pas détériorer l'alésage du carter.



Prendre appui sur une tête de vis de fixation du support de réacteur puis faire levier et sortir le joint.

Vérifier l'état de la partie lisse du support de réacteur.

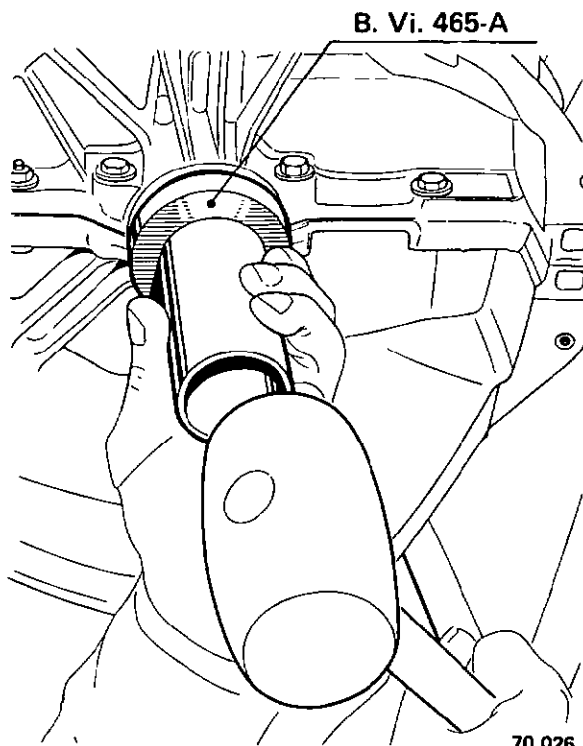
Procéder ensuite à l'emmanchement du joint d'étanchéité neuf.

Suiffer légèrement le joint, le poser sur le chanfrein puis le mettre en place à l'aide de l'outil B. Vi. 465, repère A, en frappant modérément.

Ce dernier donne automatiquement la profondeur d'emmanchement du joint.

Remettre le convertisseur après avoir huilé la portée du joint avec l'huile préconisée.

Monter la patte de maintien.





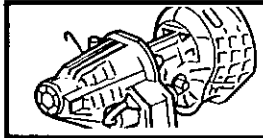
M.R.193



IMPRIMER



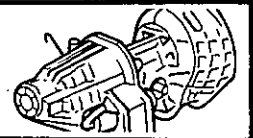
AIDE



ECROU DE DIFFERENTIEL

Code 2055

DEPOSE - REPOSE



La dépose de l'écrou peut être effectuée sur le véhicule.

DEPOSE

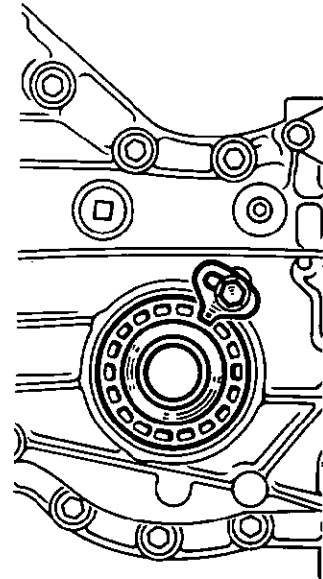
Vidanger la transmission automatique.

Débrancher la transmission côté boîte.

Repérer la position de l'écrou de différentiel par rapport au carter.

Enlever l'arrêttoir.

Dévisser l'écrou avec l'outil B. Vi. 807 en comptant le nombre de tours nécessaire pour le démontage.



80 815

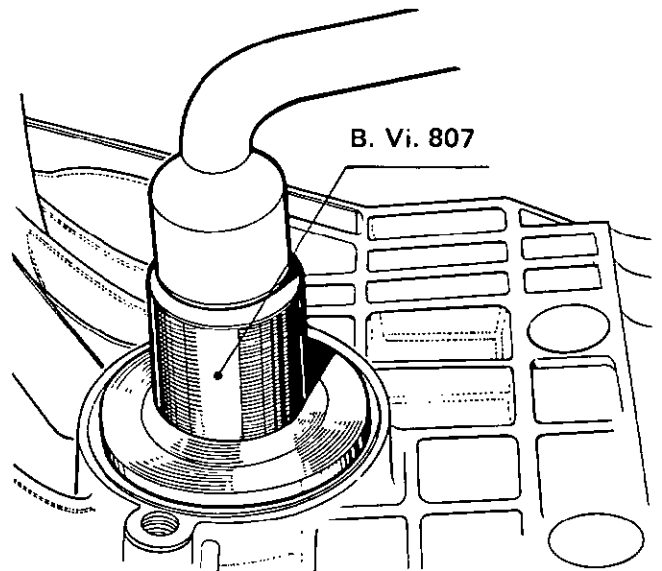
REPOSE

Changer le joint sur l'écrou.

Reposer l'écrou avec l'outil B. Vi. 807 en respectant les repères fait au démontage.

Rebrancher la transmission.

Refaire le plein de la transmission et contrôler le niveau.



81 216



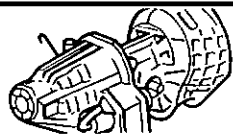
M.R.193



IMPRIMER



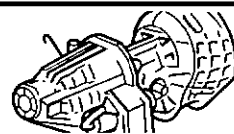
AIDE



TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Code 2227

DEPOSE – REPOSE



La transmission automatique peut être déposée :

- soit avec le moteur en les dégageant par le dessus du véhicule en utilisant l'outil Mot. 597 (Voir page 11).
- Seule par le dessus du véhicule en utilisant l'outil Mot. 597.

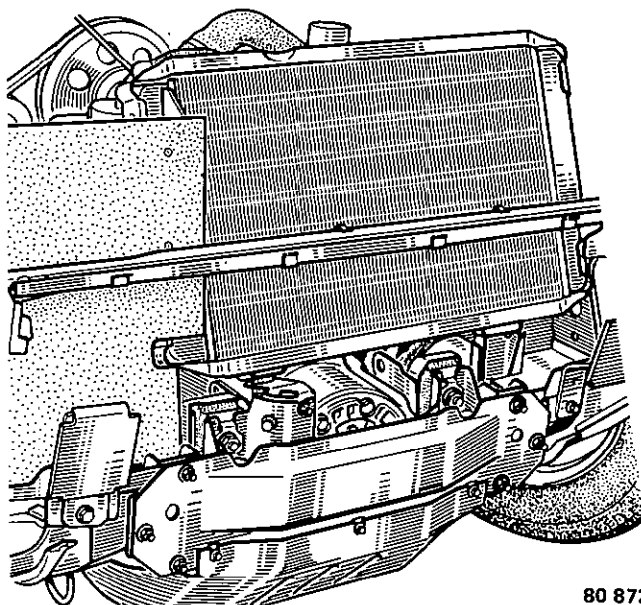
DEPOSE

Débrancher la batterie.

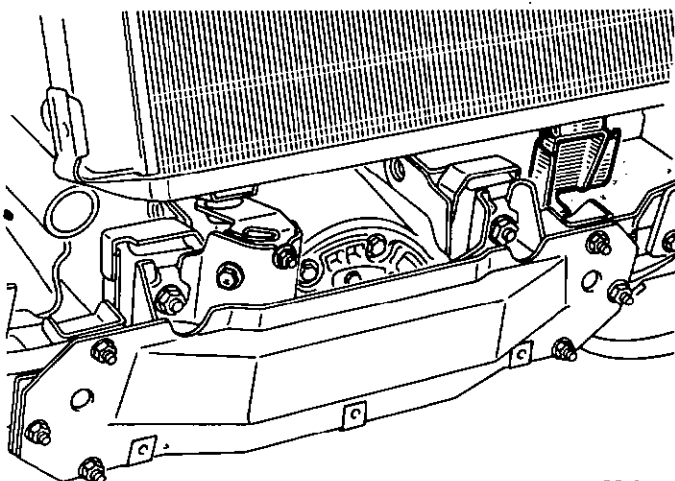
Faire la vidange de la transmission.

Déposer :

- le carter de protection de la transmission,
- les clignotants et lanternes,
- la calandre,
- le bouclier,
- les optiques,
- le capot,
- la traverse devant radiateur,
- le support du bocal lave-vitre,
- le tirant du radiateur,
- les fixations du radiateur et du vase d'expansion.



80 872



80 873



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



TRANSMISSION AUTOMATIQUE

DEPOSE

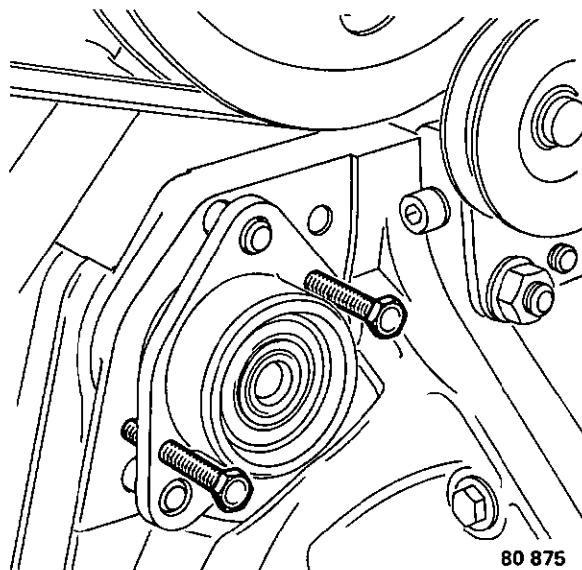
Faire basculer l'ensemble radiateur-vase d'expansion sur le moteur.

Déposer :

- la poulie d'arbre à cames,
- le palier d'arbre à cames.

Débrancher :

- les câblages moteur-transmission automatique,
- le câble de gouverneur-comparateur,
- le câble de tachymètre.

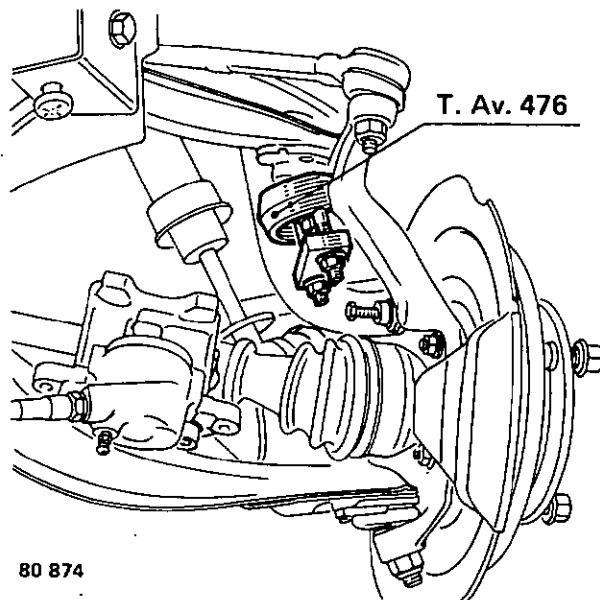


Déposer :

- les roues,
- les étriers et les plaquettes.

Désaccoupler les biellettes de direction.

Déposer la direction. (Repérer la place et la valeur des cales de calage de direction).



En utilisant l'extracteur T. Av. 476 débloquer les rotules supérieures de suspension.



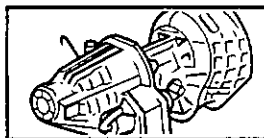
M.R.193



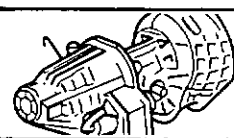
IMPRIMER



AIDE



TRANSMISSION AUTOMATIQUE



DEPOSE

Basculer les porte-fusées en dégageant les transmissions.

Débrancher la commande de sélection.

Déposer :

- la grille de protection du convertisseur,
- désaccoupler le convertisseur.

Positionner l'outil Mot. 597.

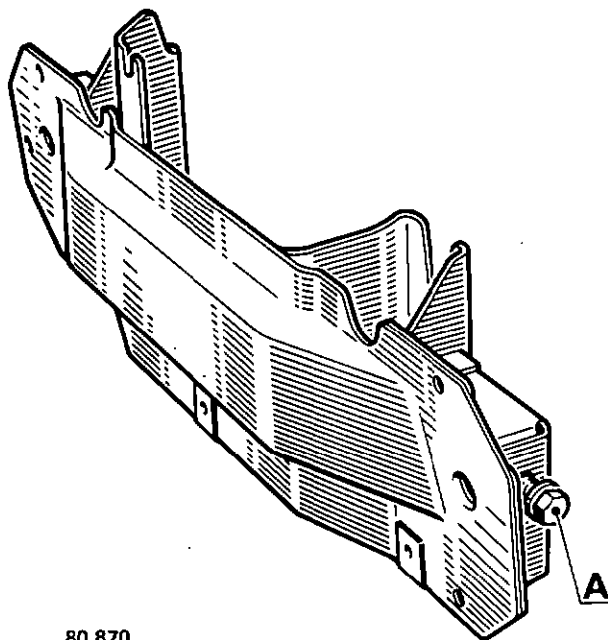
Enlever les vis des fixations du démarreur.

Retirer les fixations liaison Boîte-Moteur.

Retirer la traverse avant.

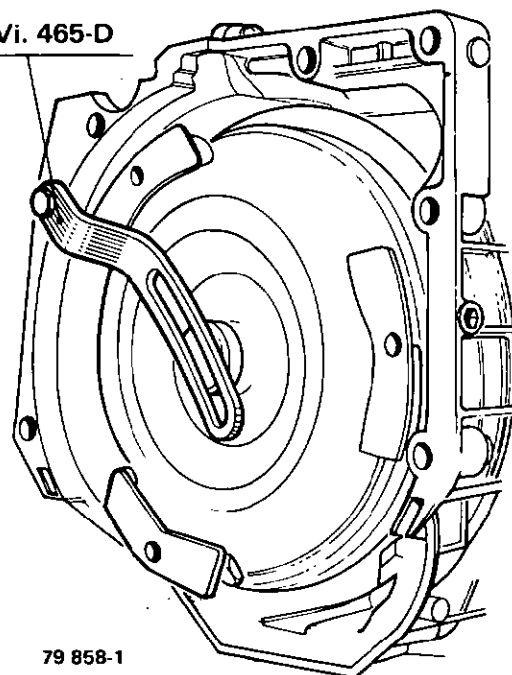
Sortir la transmission automatique.

Aussitôt après le désaccouplement pour éviter le déboîtement du convertisseur utiliser l'outil B. Vi. 465, repère D.



80 870

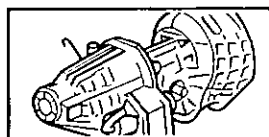
B. Vi. 465-D



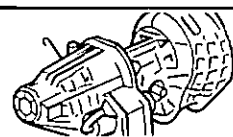
79 858-1



M.R.193



TRANSMISSION AUTOMATIQUE



REPOSE

Lors des opérations de repose, respecter les points suivants :

— Réaccouplement tôle d'entraînement - Convertisseur

En A la découpe des ailettes est différente.

Le convertisseur comporte trois bossages de fixation dont l'un est situé en face du repère du point mort haut.

Au montage, placer le bossage où se trouve le repère point mort haut en (A) où la découpe des ailettes est différente.

Approcher les vis de fixation du convertisseur en procédant par rotations successives, ceci afin d'obtenir un centrage parfait de ce dernier.

Bloquer ensuite les vis au couple de 2,7 à 3,2 m da N.

— Repose de la traverse

Placer la traverse avant sur le véhicule visser les trois boulons côté droit puis le boulon sur longeron gauche, en dernier les 3 boulons du côté gauche.

— Repose des plaquettes de freins.

Les plaquettes dont le support est de couleur noire, se montent à l'intérieur.

Les plaquettes dont le support est de couleur bleue, se montent à l'extérieur.

Mettre en place :

- les ressorts de plaquettes, déport central vers le disque,
- l'étrier sur les plaquettes et monter la vis guide inférieure puis la vis guide supérieure.

Bloquer celles-ci au couple de 3,4 à 3,8 m da N en commençant par la vis inférieure.

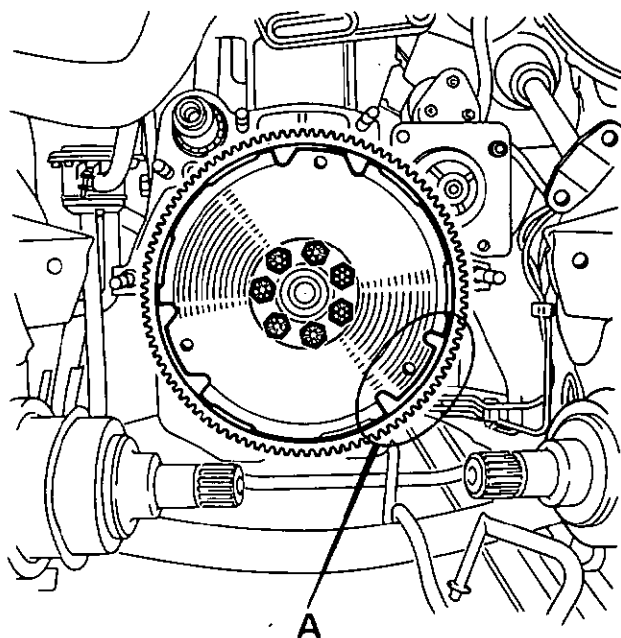
Appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein afin de mettre le piston en contact avec les garnitures.

— Repose direction

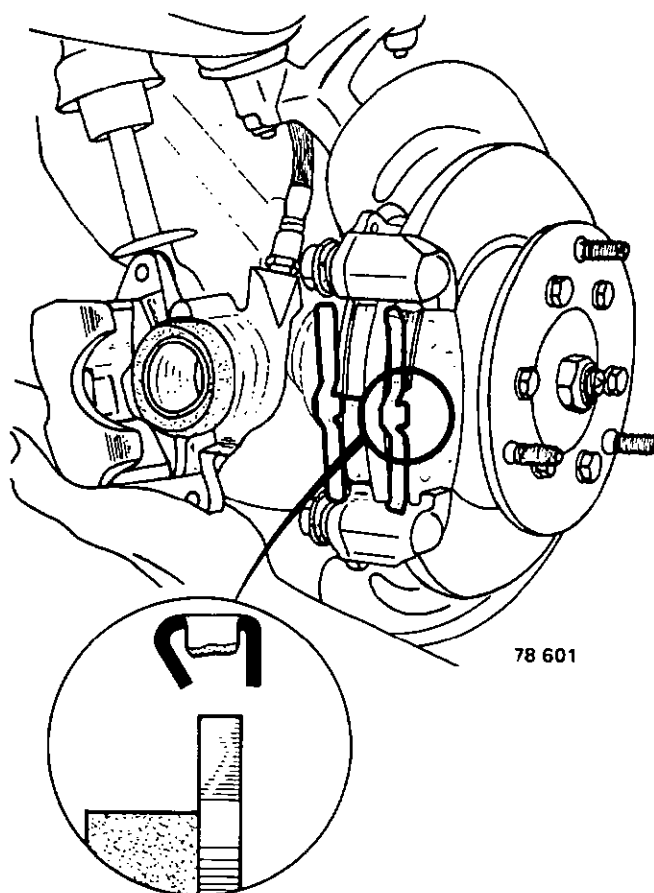
Ne pas omettre d'interposer les cales des hauteurs de boîtier repérées au démontage.

Faire les réglages :

- du rétro-contact,
- du gouverneur,
- de la commande de sélection.



80 818



78 601

78 712

Faire le plein d'huile (ELF RENAULTMATIC D2 ou MOBIL ATF 220).



M.R.193



CARTER MECANISMES

CARACTERISTIQUES

NOMBRE DE DISQUES

Embrayage E1

- 3 disques intermédiaire.
- 3 disques garnis.
- 1 plateau de poussée.

Frein F1

- 4 disques garnis.
- 5 disques acier.

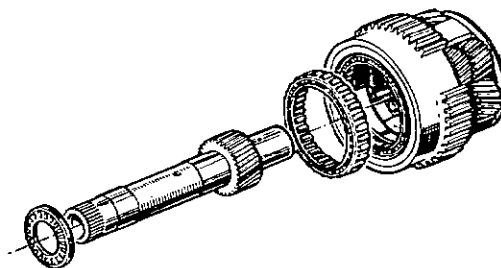
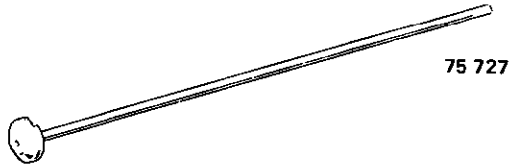
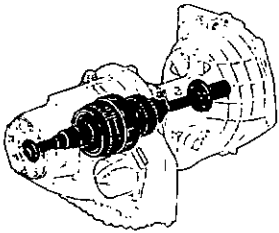
Embrayage E2

- 1 plateau de poussée.
- 3 disques garnis.
- 2 disques ondulés.
- 1 plateau d'appui.

Frein F2

- 2 disques garnis.
- 3 disques acier.

TRAIN EPICYCLOIDAL



77 051

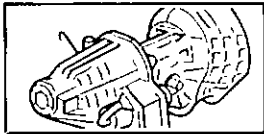


M.R.193

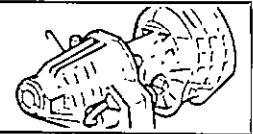
IMPRIMER

AIDE

GAZ LINE
VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

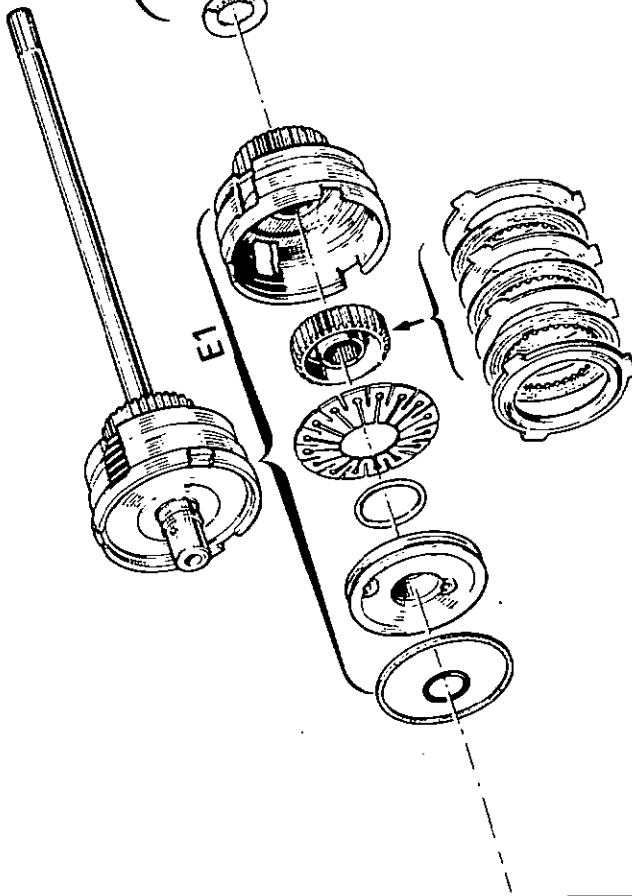
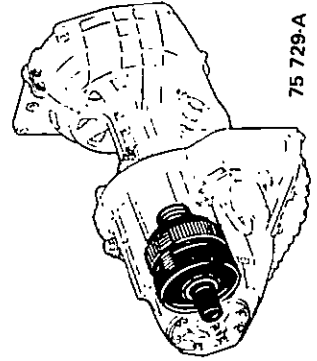
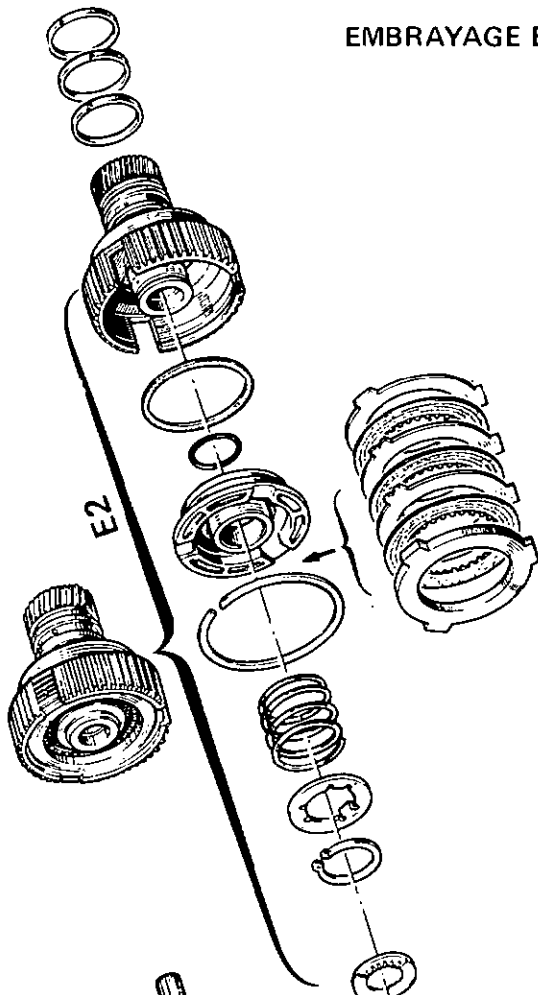


CARTER DES MECANISMES



CARACTERISTIQUES

EMBAYAGE E1 - EMBAYAGE E2



77 054-1



M.R.193



IMPRIMER



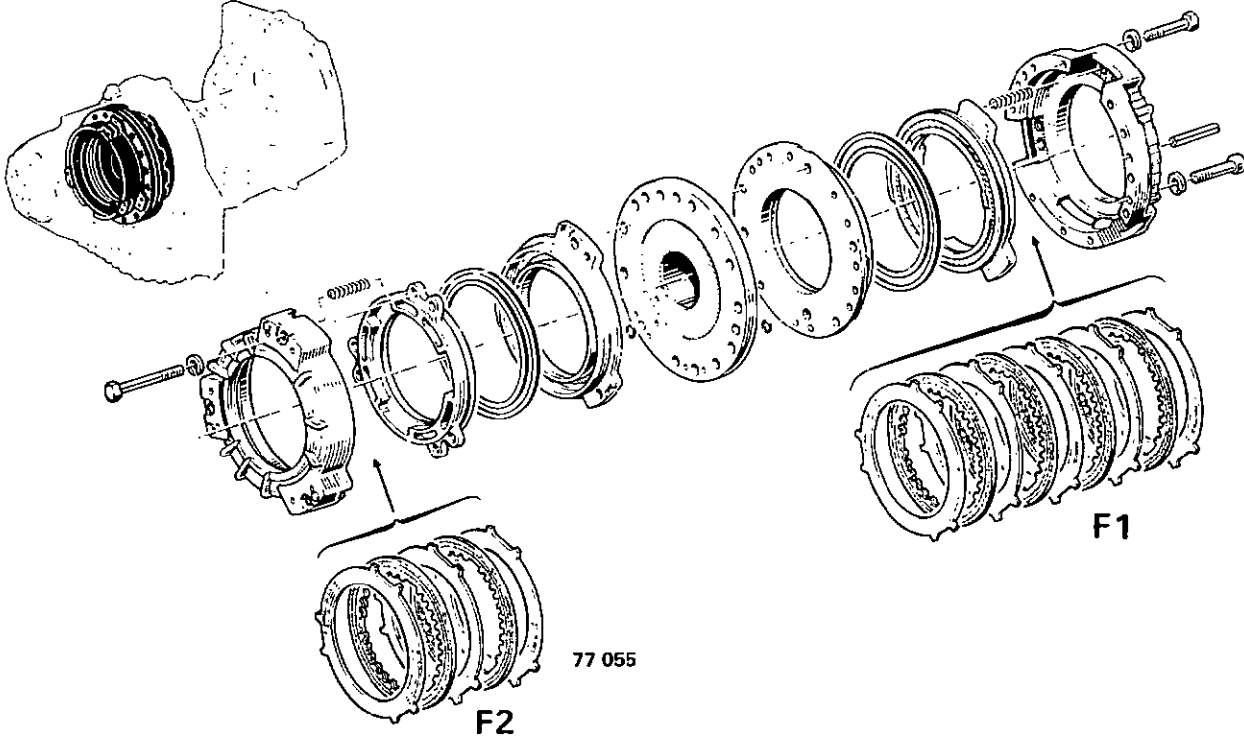
AIDE



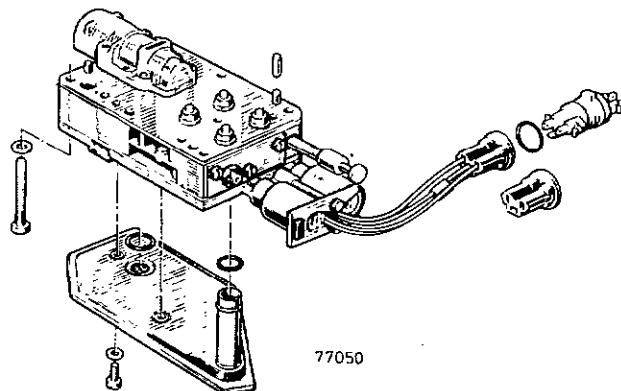
CARTER DES MECANISMES

CARACTERISTIQUES

FREIN F1 - FREIN F2



DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE





M.R.193



IMPRIMER



AIDE



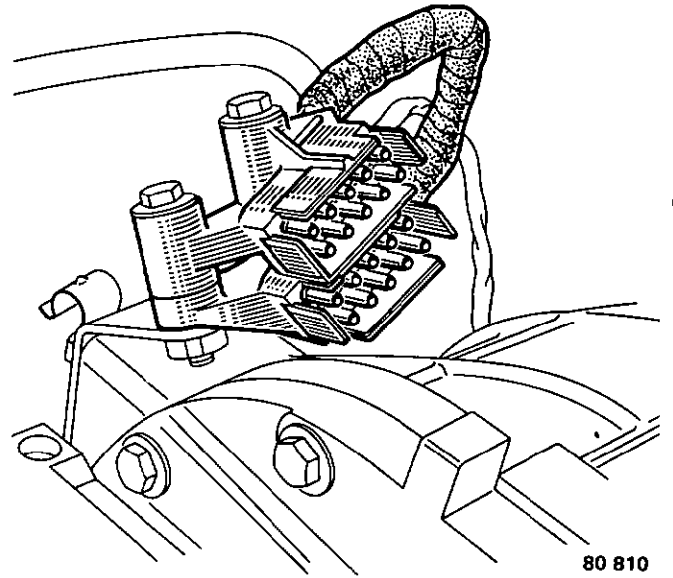
	CARTER DES MECANISMES		
	Code 2272	DEMONTAGE	

Le démontage et la manutention des pièces doivent s'effectuer sur un établi avec revêtement anti-choc (caoutchouc ou plastique épais).

Avant de démonter la boîte, déposer :

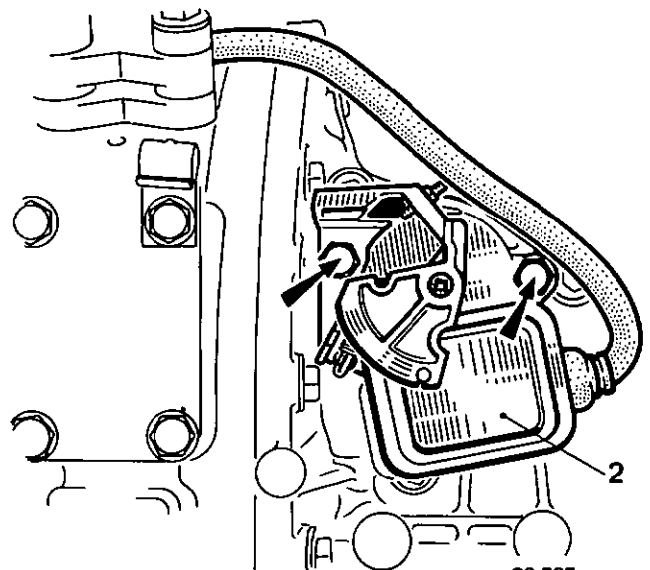
- le convertisseur,
- le tampon de suspension,
- la jauge à huile,

- les deux vis de maintien des câblages : gouverneur-comparateur et contacteur multifonctions-traversée étanche,

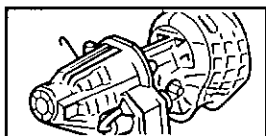


80 810

- les deux vis de fixation du gouverneur-comparateur,
- le gouverneur-comparateur (2),

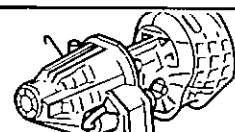


80 785

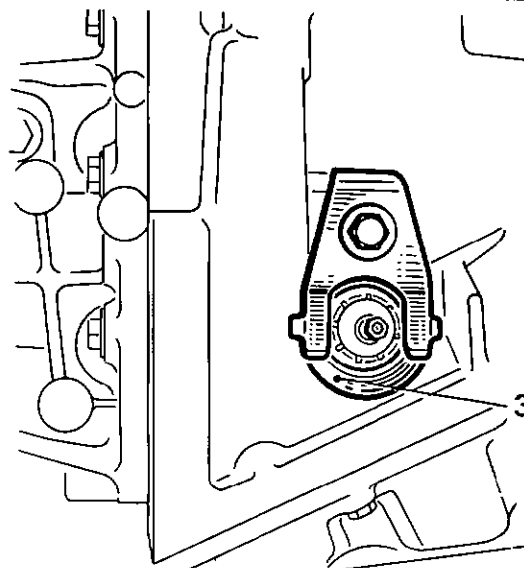


CARTER DES MECANISMES

DEMONTAGE



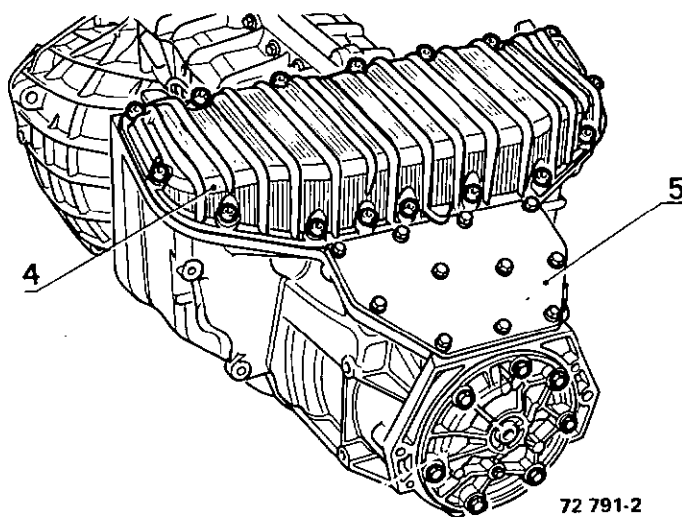
– la capsule à dépression (3),



80 784

– le carter d'huile (4),

– le couvercle inférieur (5) et son joint,

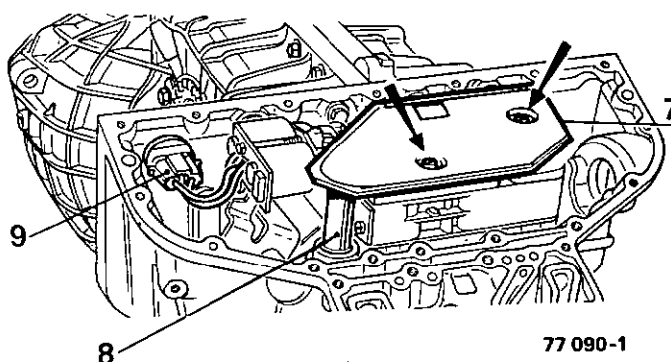


72 791-2

– la crépine (7) et son joint,

Récupérer le joint du tube d'aspiration (8).

Débrancher la prise de la traversée étanche (9).



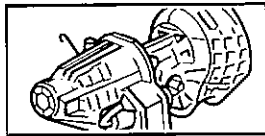
77 090-1



M.R.193

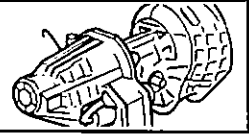
IMPRIMER

AIDE

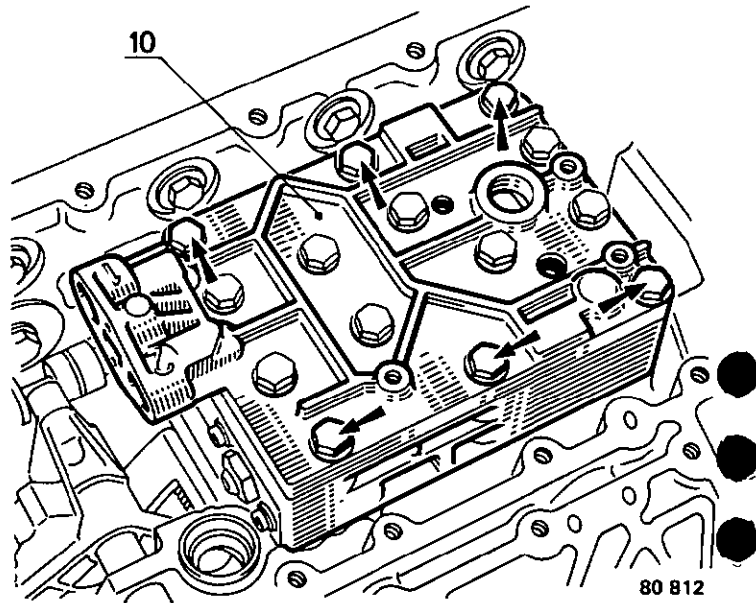


CARTER DES MECANISMES

DEMONTAGE

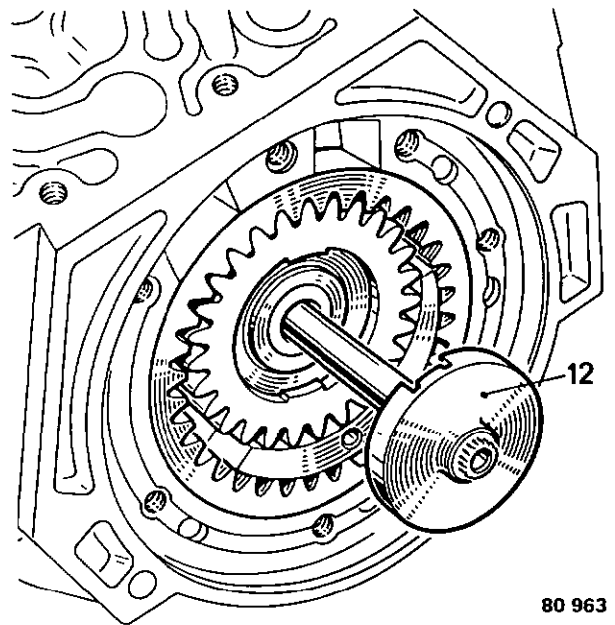


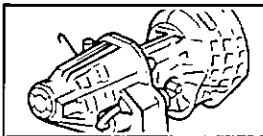
Retirer le distributeur hydraulique (10). (Ne retirer que les vis repérées par une flèche).



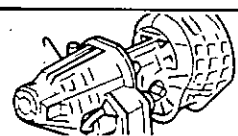
Retirer :

- le couvercle de pompe ,
- l'arbre de pompe (12),



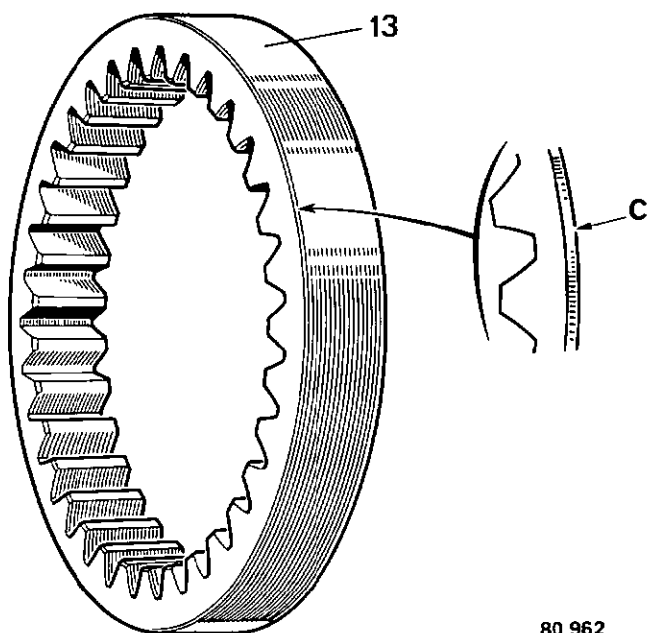


CARTER DES MECANISMES



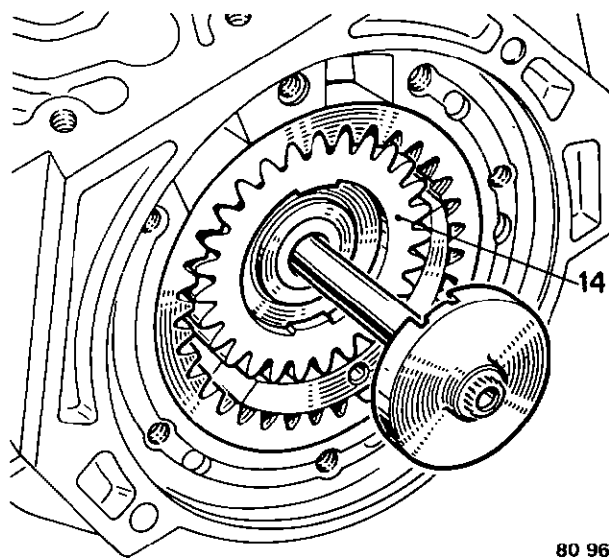
DEMONTAGE

– la roue (13), (Repérer son sens si elle doit être remontée C = chanfrein).



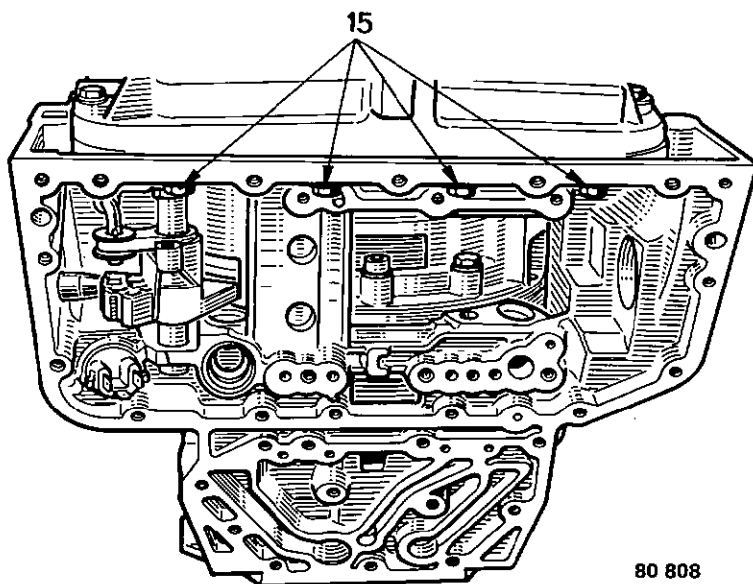
80 962

– le pignon (14).



80 963

Enlever les 4 vis intérieures d'assemblage des carters de différentiel et de mécanisme (15).



80 808



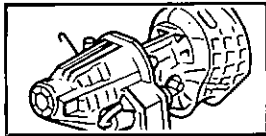
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



CARTER DES MECANISMES

DEMONTAGE

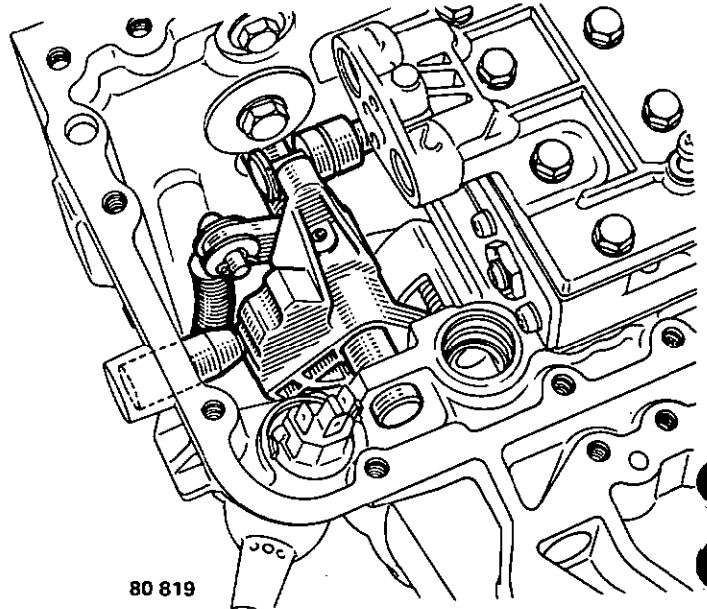


Secteur et axe d'entrée

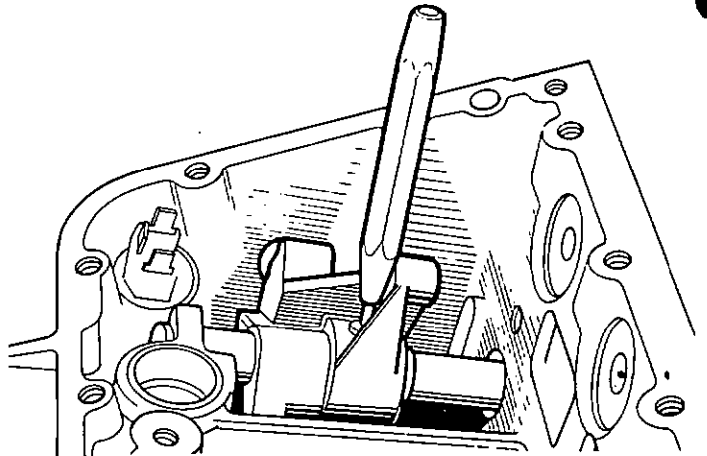
Retirer la goupille élastique.

Déposer l'axe relais.

Sortir les différentes pièces.

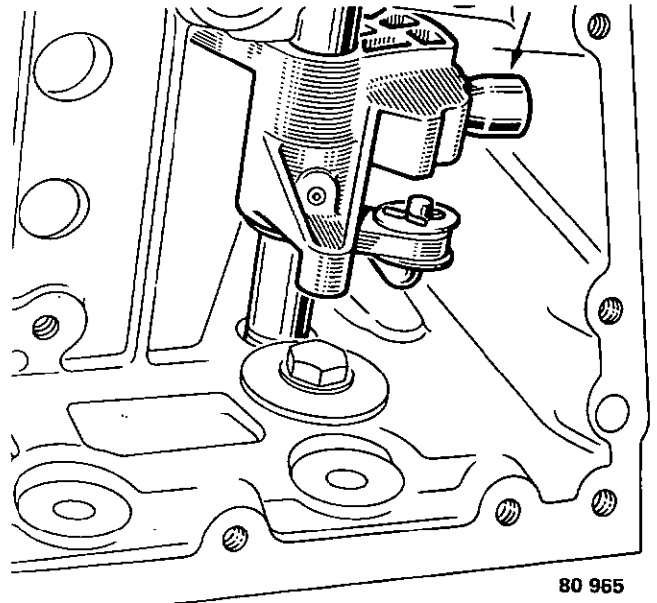


80 819



81 501

La douille comprenant le billage ne doit être déposée qu'en cas d'échange de celle-ci.



80 965



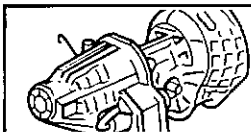
M.R.193



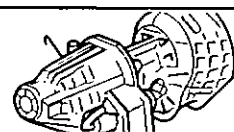
IMPRIMER



AIDE



CARTER DES MECANISMES

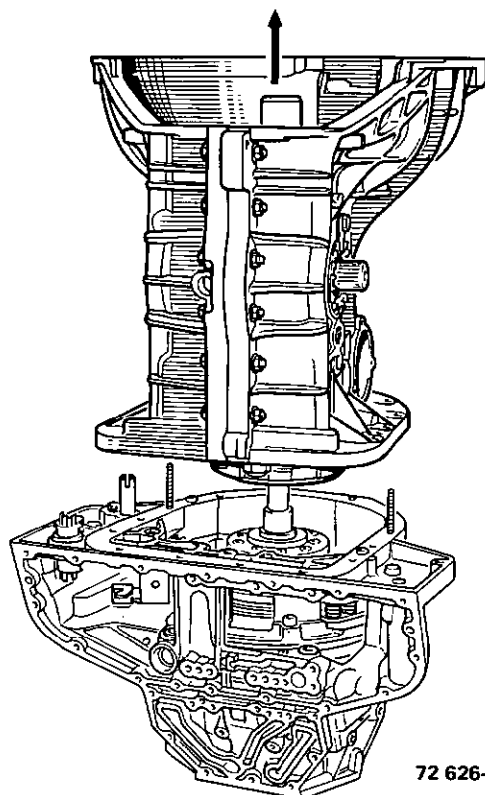


DEMONTAGE

Disposer la boîte de vitesses verticalement, le carter de mécanisme reposant sur le logement de pompe.

Enlever les vis d'assemblage des carters.

Séparer les carters de différentiel et de mécanisme.



Démontage du doigt de parc

Retirer :

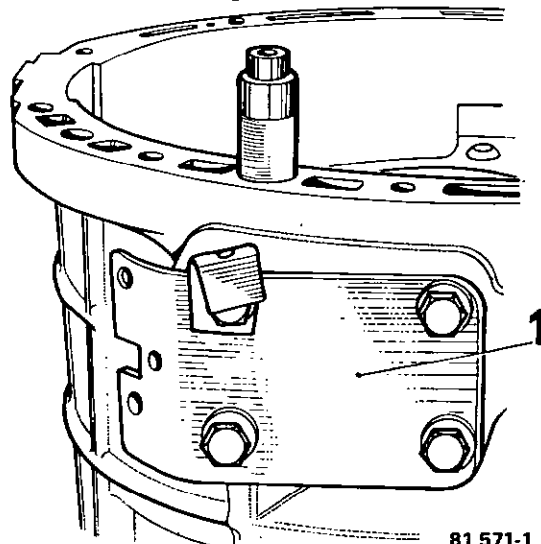
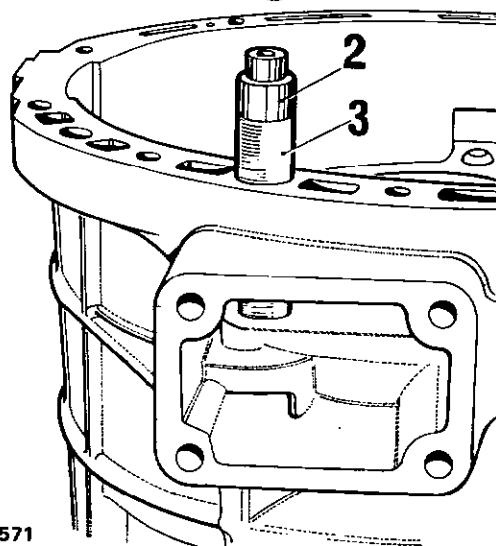
– la plaque (1) et son joint,

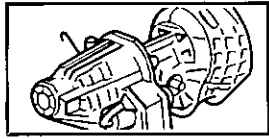
– le pion (2),

– l'axe (3),

– le doigt de parc,

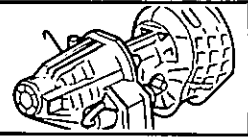
– le ressort de rappel.



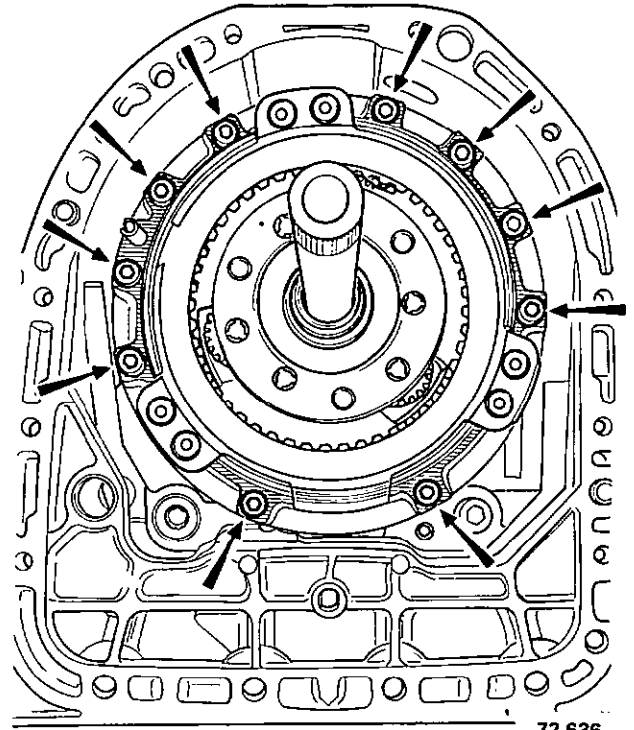


CARTER DES MECANISMES

DEMONTAGE

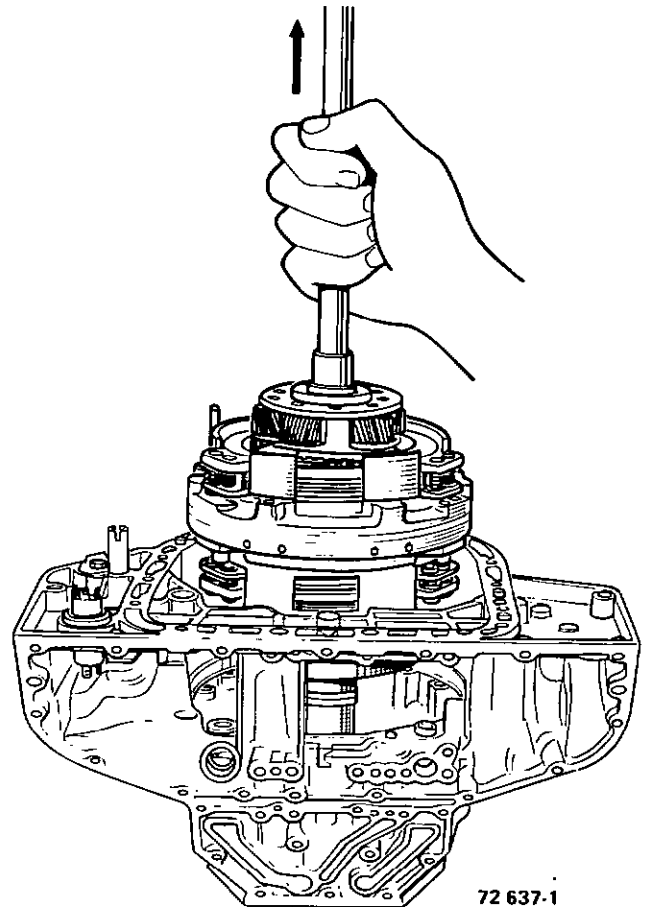


Enlever les vis de fixation du palier central.



72 636

Déposer l'ensemble du train en le soulevant par l'arbre de turbine.



72 637-1

Poser le train complet verticalement sur une assise (tube).

Récupérer la butée à aiguilles à l'intérieur du carter.



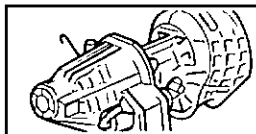
M.R.193



IMPRIMER

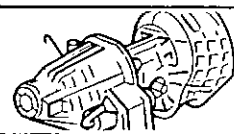


AIDE



CARTER DES MECANISMES

DEMONTAGE



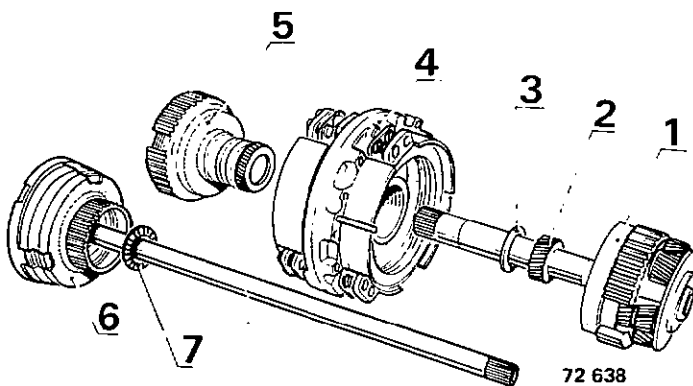
Séparer les différents éléments du train :

- train épicycloïdal (1),
- planétaire P1 (2),
- ensemble F1 - F2 (4),
- embrayage E2 (5),
- embrayage E1 (6) et arbre de turbine.

Récupérer les butées à aiguilles entre P2 et E1 (7) et P1 et E2 (3).

Nota :

La butée et sa cale, situées à l'intérieur du train épicycloïdal, ne peuvent pas être démontées.

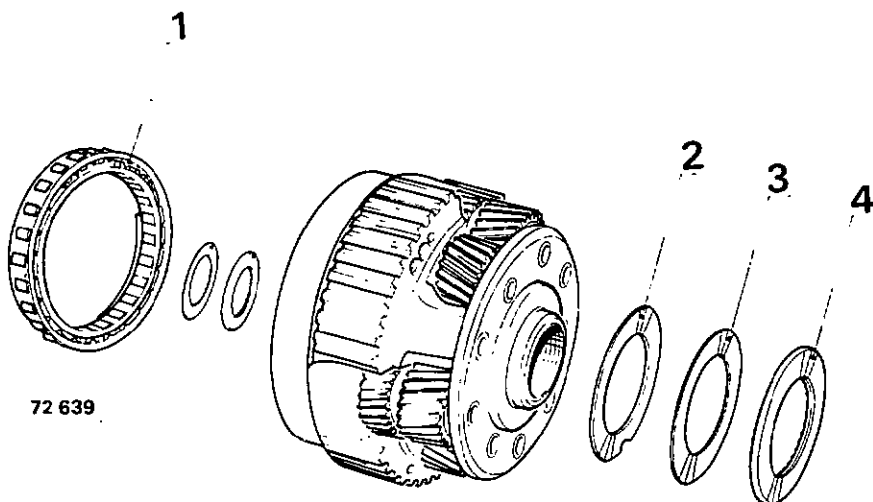


Train épicycloïdal

Enlever la roue libre (1).

Récupérer :

- la cale de réglage (2),
- la contre-plaque de la butée à aiguilles (3),
- la butée à aiguilles (4).





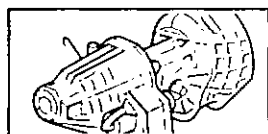
M.R.193



IMPRIMER



AIDE

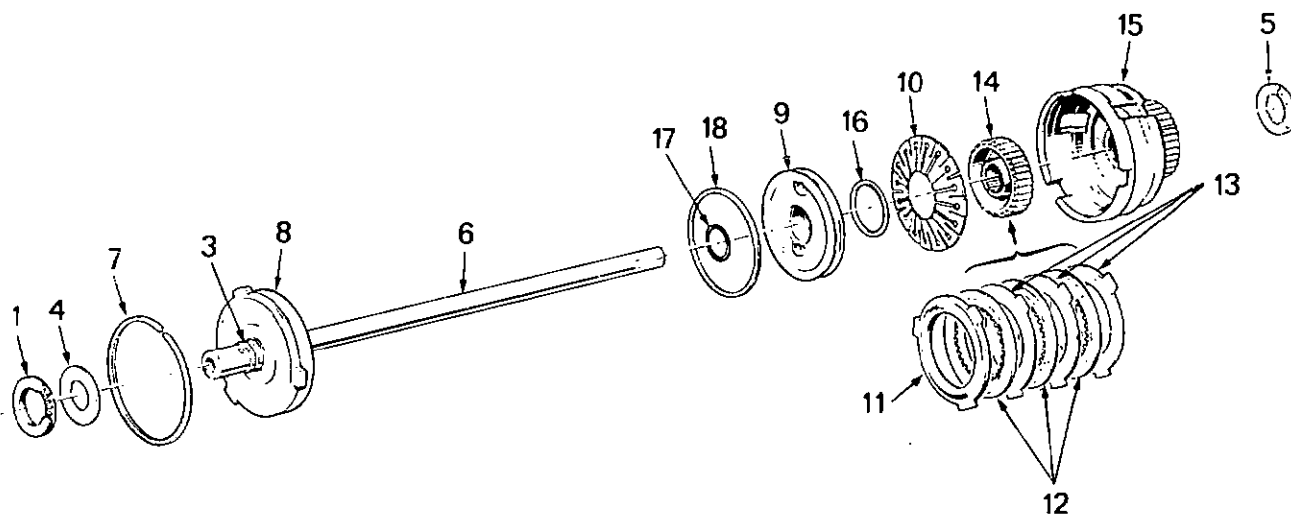


CARTER DES MECANISMES

DEMONTAGE



Embrayage E1



77 054-1A

Déposer la butée à aiguilles (1).

Pour retirer la contre-plaque (4) de la butée à aiguilles enlever le segment d'étanchéité (3).

Récupérer la butée à aiguilles (5).

L'arbre de turbine (6) et le palier (8) sont solidaires.

Exercer une pression sur le palier de E1 et sortir l'anneau d'arrêt (7).

Séparer les différentes pièces :

- palier (8),
- piston (9),
- diaphragme (10),
- plateau de poussée (11),
- 3 disques garnis (12),
- 3 disques intermédiaires plans (13),
- moyeu (14),
- cloche de liaison. (15).

Repousser le piston de son logement en envoyant de l'air sous pression par le trou d'alimentation du palier.



M.R.193

IMPRIMER

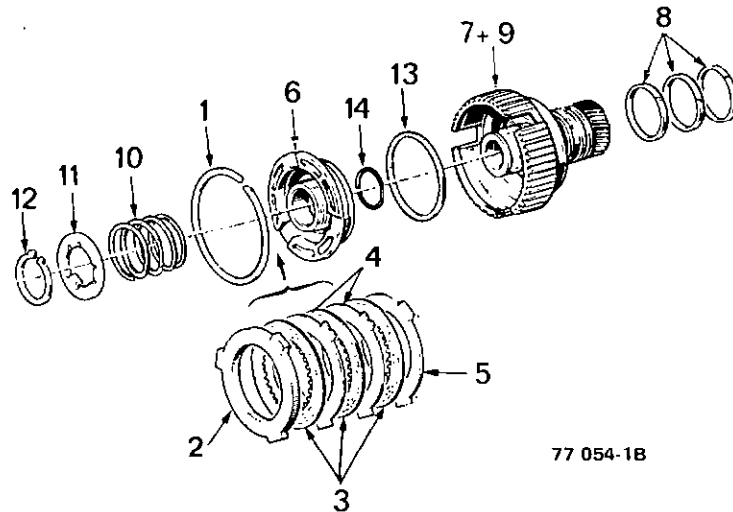
AIDE



CARTER DES MECANISMES

DEMONTAGE

Embrayage E2



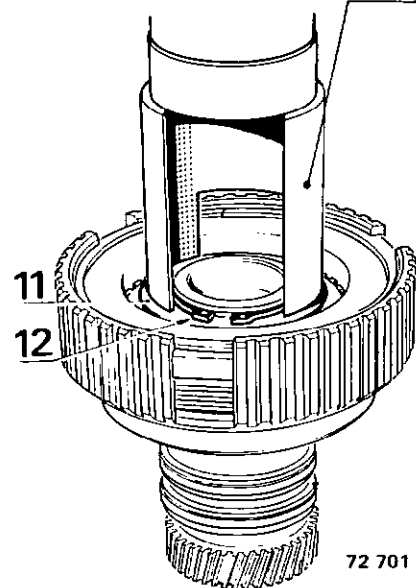
77 054-1B

B. Vi. 489-14
ou B. Vi. 489-19

A l'aide de l'outil B. Vi. 489-14 ou B. Vi. 489-19 repère 07 et d'une presse, comprimer légèrement le ressort de rappel de l'embrayage.

Enlever :

- l'anneau d'arrêt (12),
- la coupelle d'appui (11),
- le ressort (10),
- les trois segments d'étanchéité (8).



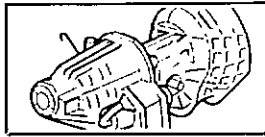
72 701

Enlever :

- l'anneau d'arrêt (1) du plateau de poussée,
- le plateau (2),
- les 3 disques garnis (3),
- les 2 disques ondulés (4),
- le disque plan (5),
- le piston (6),
- le planétaire (9).



M.R.193



CARTER DES MECANISMES

DEMONTAGE



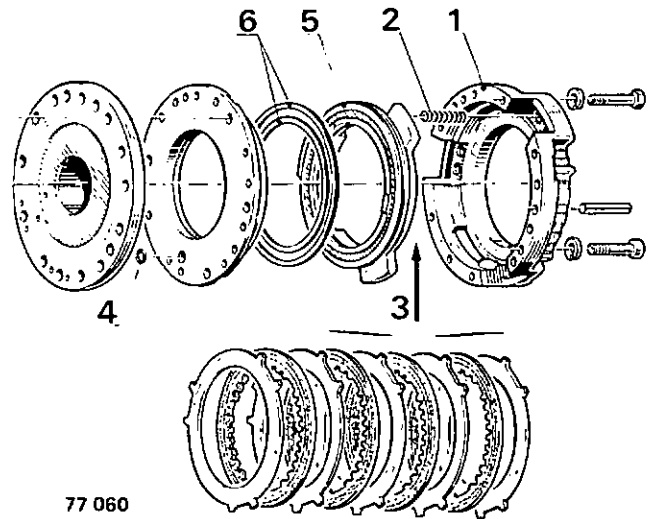
Freins F1

Dévisser les trois vis de fixation de la cloche.

Déposer :

- la cloche (1),
- les six ressorts (2),
- les disques d'acier et les disques garnis (3).

Récupérer le joint torique (4) entre le palier de roue libre et le logement du piston de F1.



Frein F2

Dévisser les trois vis de fixation de la cloche.

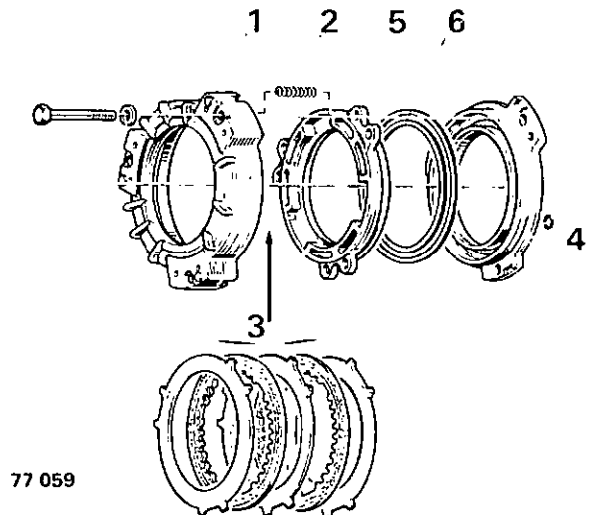
Déposer :

- la cloche (1),
- les six ressorts (2),
- les disques d'acier et les disques garnis (3).

Récupérer le joint torique (4) entre le palier de roue libre et le logement du piston de F2.

Chasser les deux pistons (5) avec de l'air sous pression appliqué sur les orifices des trous d'alimentation des freins.

Retirer les joints (6) des pistons.





M.R.193



IMPRIMER



AIDE



CARTER DES MECANISMES

NETTOYAGE

Proscrire le trichloréthylène afin d'éliminer les risques de projections intempestives sur les joints.

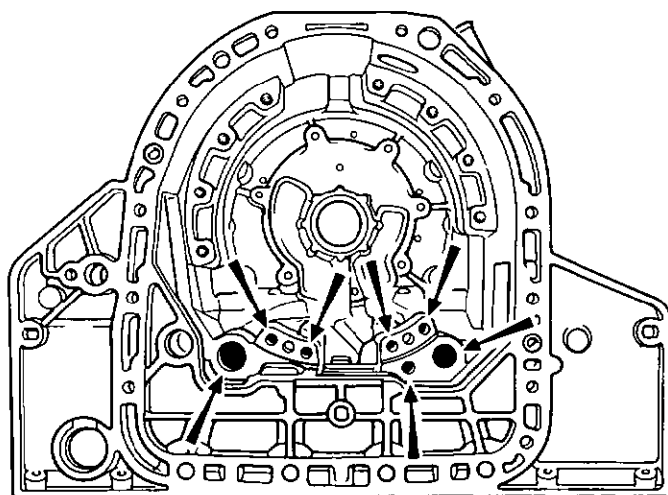
Ne pas utiliser de chiffons, qui pourraient laisser de la bourre dans les circuits.

Utiliser :

— de l'essence minérale (white spirit) ou du dégraissant, sauf sur les joints d'étanchéité et de la ouate non peluchante pour l'essuyage.

— l'air comprimé et souffler avec insistance tous les trous, canaux d'alimentation et de graissage sur :

- le carter de mécanisme,
- le palier de roue libre,
- le planétaire de marche avant,
- le planétaire de marche arrière,
- la cloche de E2 (billes),
- le piston de E1 (billes),
- le moyeu de E1,
- le couvercle de pompe,
- l'arbre de pompe,
- l'arbre de turbine,
- le support de réacteur,
- le calibrage de retour d'huile du convertisseur,
- le porte-satellites



72 793

Après nettoyage, huiler immédiatement les pièces avec l'huile préconisée.

Convertisseur

Dans le convertisseur, ne pas introduire de liquide autre que l'huile préconisée.

Son nettoyage consiste en un égouttage prolongé suivi d'un pompage, à l'aide d'une seringue, dans le centre du moyeu de turbine.



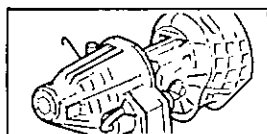
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



CARTER DES MECANISMES

VERIFICATIONS



CARTER CONVERTISSEUR DIFFERENTIEL

S'assurer du bon état :

- des plans de joint,
- du logement du support de réacteur,
- de la mise à l'air libre du carter.

CARTER DE MECANISME

Vérifier l'état :

- des pignons de pompe à huile et de leur logement,
- de l'entraîneur,
- du couvercle.

L'ensemble « carter de mécanisme-pignon-roue » est apparié.

Le changement d'une pièce entraîne le remplacement de l'ensemble.

Vérifier également la bague réglée de E1 sur le carter, la portée du segment, les portées des joints de traversée étanche et de l'axe d'entrée, les plans de joints.

EMBRAYAGES ET FREINS

Consignes générales

Vérifier l'état des disques intermédiaires ; les disques présentant des traces d'échauffement (bleues, jaunes, etc . . .) ou des états de surface défectueux, sont à éliminer.

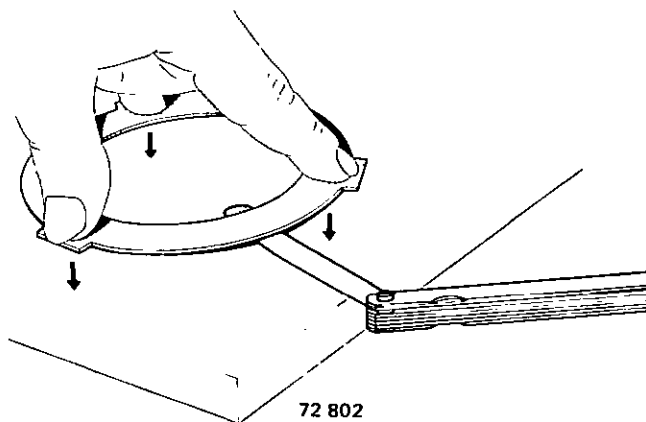
Vérifier le coulissement des disques sur les cannelures des moyeux et celui des plateaux dans les cloches.

Disques ondulés (E2 et F2)

A l'aide d'un jeu de cales, vérifier si les ondulations sont correctes.

Maintenir le disque à plat sur un marbre, sans appuyer, et glisser les cales entre le marbre et le disque en trois points.

Les ondulations doivent être comprises entre 0,25 et 0,45 mm.





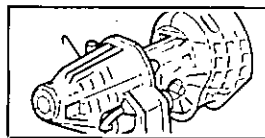
M.R.193



IMPRIMER



AIDE

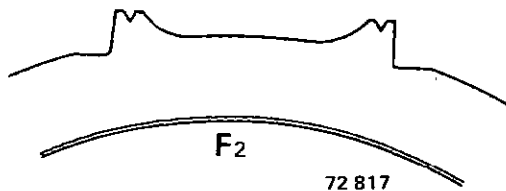
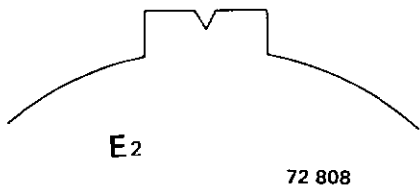


CARTER DES MECANISMES



VERIFICATIONS

Repérage



Disques garnis

Eliminer les disques usés ou présentant des traces d'échauffement (garniture noire) ou d'arrachement.

Plateaux d'appui et plateaux de poussée

Eliminer les plateaux présentant des traces d'échauffement, un mauvais état de surface, du voilage ou de la conicité.

En règle générale, si l'un des ensembles (E1, E2, F1, F2) a chauffé anormalement, le remplacement de tous les disques intermédiaires et garnis de l'élément détérioré s'impose.

Joints d'étanchéité (rectangulaire ou torique)

S'assurer du serrage des joints dans leurs alésages.

Effectuer les mesures en deux points décalés de 90° en amenant les becs en contact avec le joint sans le comprimer.

Faire la moyenne des deux mesures et comparer avec la cote relevée dans l'alésage.

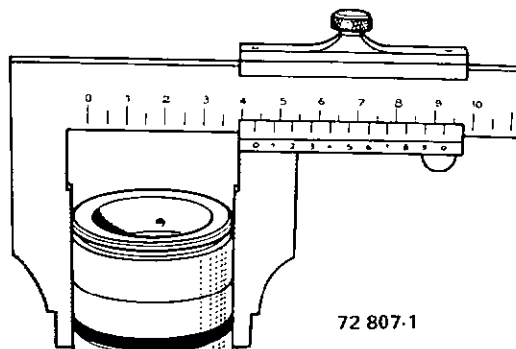
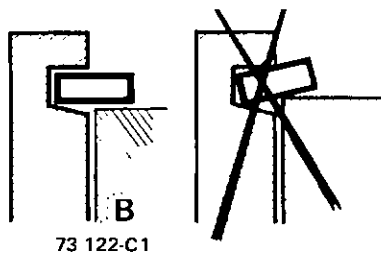
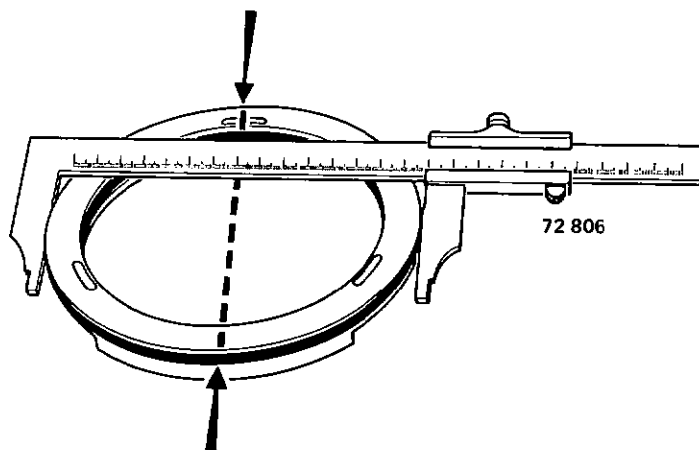
Serrage des joints :

0,2 à 0,7 mm sur le diamètre.

Eliminer les joints dont le serrage est hors tolérance, ou présentant des blessures.

Vérifier les gorges recevant les anneaux d'arrêt des plateaux de poussée (pour F1 et F2 les gorges sont à faces parallèles).

En cas de doute sur l'huile utilisée dans la transmission automatique, ou si les joints ont été en contact avec du trichloréthylène, les remplacer systématiquement.





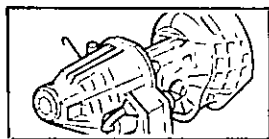
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



CARTER DES MECANISMES



VERIFICATIONS

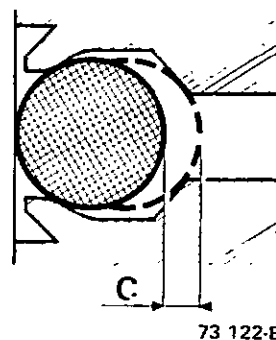
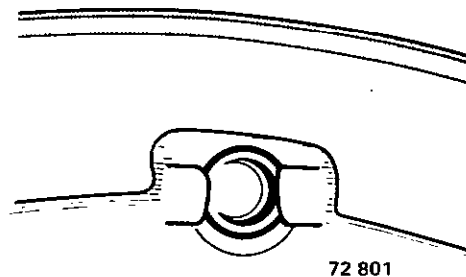
Bille de décharge (E1 et E2)

Le piston de l'embrayage E1 (2 billes) et la cloche de l'embrayage E2 sont équipés de billes de décharge serties.

Chaque bille doit se déplacer très librement dans son logement et ne doit se bloquer, ni côté siège, ni côté sertissage.

Vérifier la course (C) de la bille qui doit être d'environ 1 mm.

En cas d'anomalie, remplacer le piston complet de E1 ou la cloche complète de E2.

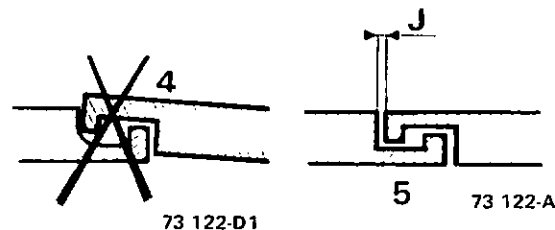
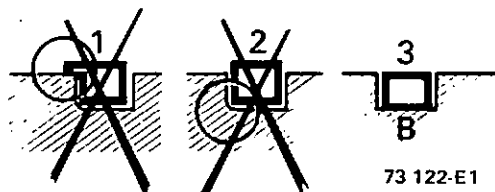


Segments d'étanchéité

Le palier de l'embrayage E1 et la cloche de l'embrayage E2 portent des segments d'étanchéité.

Vérifier :

- l'état d'usure des flancs des segments (1),
- l'état des fonds des gorges recevant les segments (2). Ils doivent être à angles vifs et permettre au segment de descendre complètement dans son logement (3),
- les coupes des segments (4). Elles doivent s'emboîter parfaitement (5).



Le jeu à la coupe (J) doit être compris entre 0,05 et 0,35 mm.

Embrayage E1

Outre les disques, billes, segment et joints d'étanchéité, vérifier :

- l'état de surface de l'alésage intérieur du piston,
- le diaphragme (cassure),
- le moyeu (empreinte des disques sur les cannelures),
- l'emmanchement des deux bagues dans le palier,
- l'emmanchement de l'arbre de turbine et son anneau d'arrêt, s'il y a lieu.

Embrayage E2

Vérifier :

- l'alésage du piston,
- le ressort de rappel, la coupelle, l'anneau d'arrêt,
- l'emmanchement du planétaire P2 dans la cloche.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



	CARTER DES MECANISMES	
VERIFICATIONS		

TRAIN EPICYCLOIDAL

Vérifier :

- l'état de la denture des satellites (ils doivent également tourner très librement sur leur axe),
- l'état des bagues réglées,
- la portée de la roue libre,
- la roue libre,
- la butée à aiguilles et sa contre-plaque.

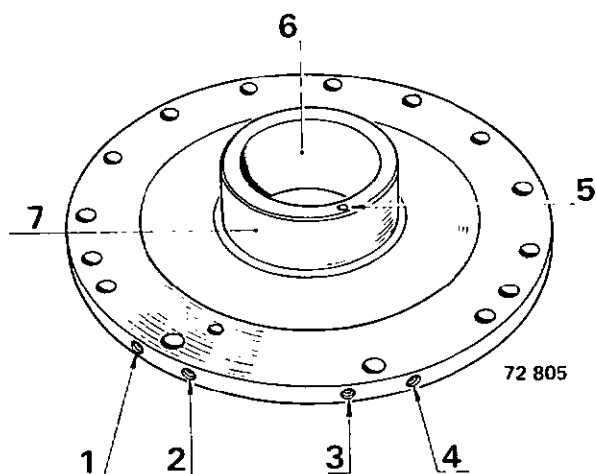
● La roue libre peut être remplacée.

● En cas de détérioration des autres pièces, remplacer l'ensemble du train.

● Palier de la roue libre

Vérifier :

- que les bouchons (1-2-3-4-5) sont bien en place,
- la portée (6) des 3 segments,
- la portée (7) de la roue libre,
- les trous d'alimentation et de graissage.



BAGUE REGULEE

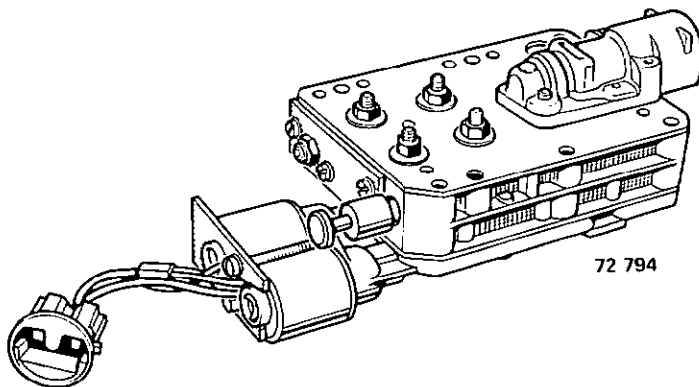
Remplacer les pièces portant des bagues réglées hors d'usage :

- - carter de mécanisme,
- - planétaire P1 de marche avant,
- - ensemble embrayage E2 et planétaire P2,
- - train épicycloïdal,
- arbre de sortie,
- arbre de réacteur.

DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE

Le démontage de l'ensemble du distributeur et du régulateur est interdit. Seul le remplacement des électropilotes est autorisé.

Dans tous les cas de démontage pour embrayages ou freins détériorés, ou pour mauvaise qualité des passages de vitesses, procéder au remplacement du distributeur hydraulique et de son régulateur.





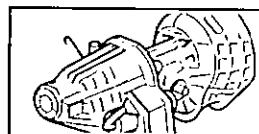
M.R.193



IMPRIMER



AIDE

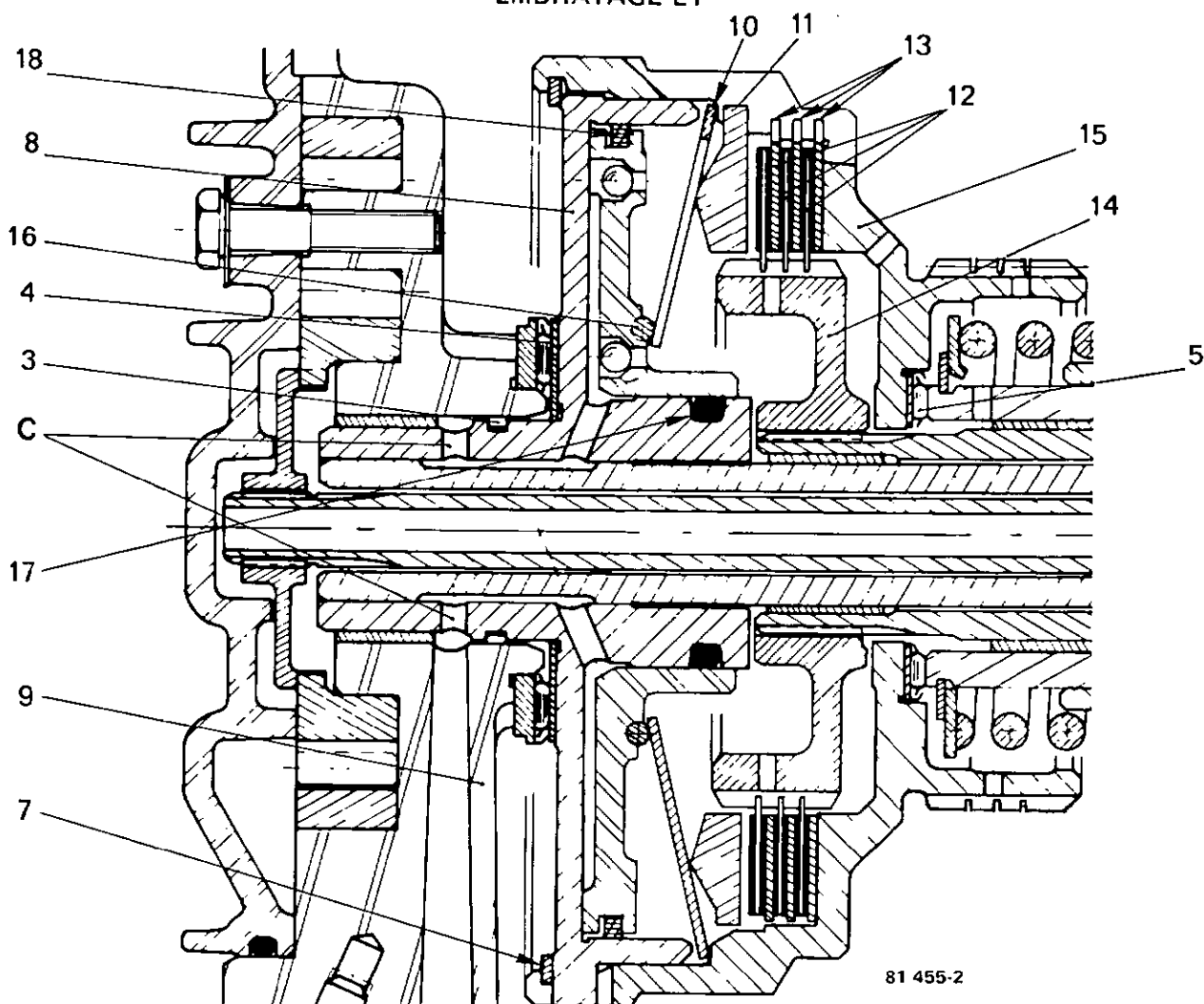


CARTER DES MECANISMES



REMONTAGE

EMBRAYAGE E1



81 455-2

- 3 - Segment d'étanchéité
- 4 - Contre plaque butée à aiguilles.
- 5 - Butée à aiguilles.
- 7 - Anneau d'arrêt.
- 8 - Palier.
- 9 - Piston.
- 10 - Diaphragme.
- 11 - Plateau de poussée.
- 12 - Disques garnis (3).
- 13 - Disques intermédiaires plans (3).
- 14 - Moyeu.
- 15 - Cloche de liaison.
- 16 - Anneau d'appui du diaphragme.
- 17 - Joint torique.
- 18 - Joint rectangulaire.
- C - Trou d'alimentation du piston de E1.



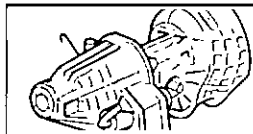
M.R.193



IMPRIMER

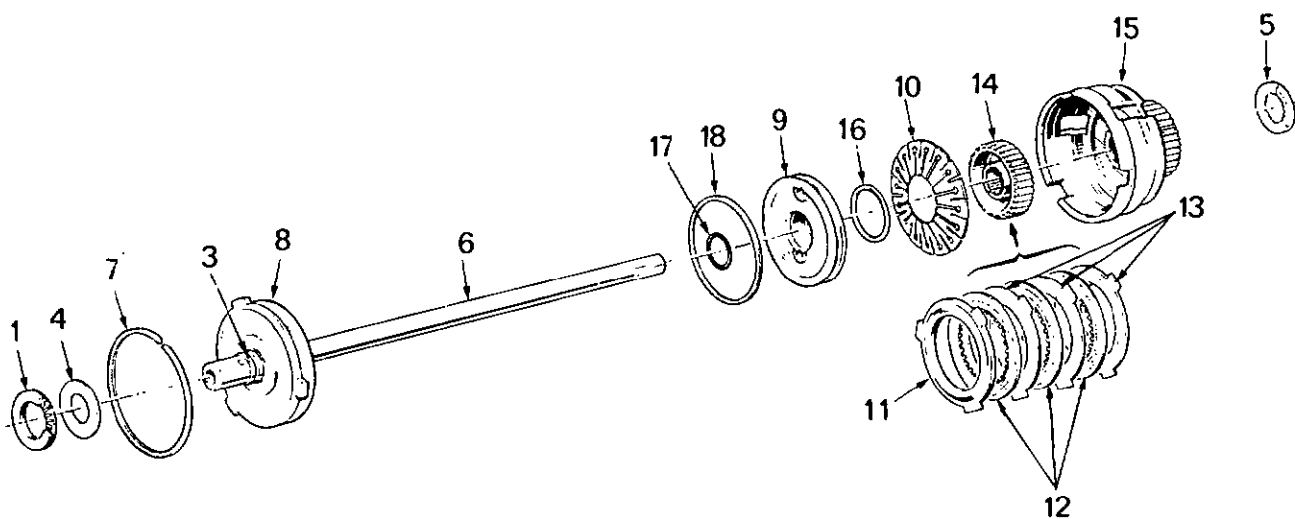


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



77 054-1A

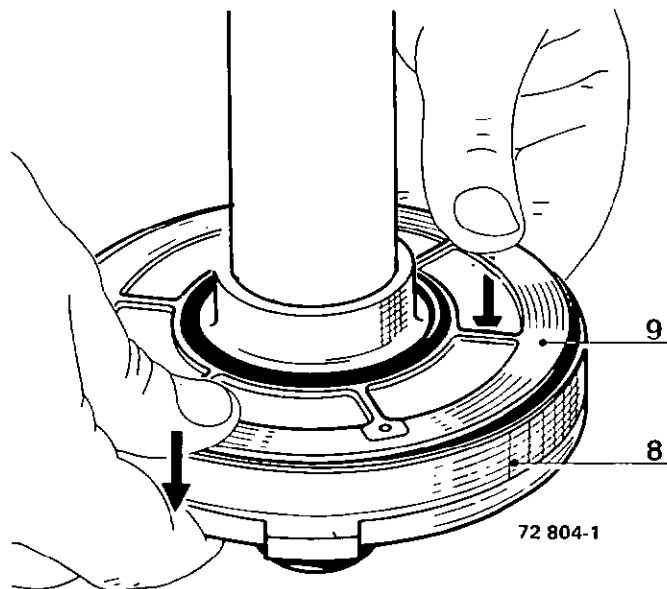
Placer l'anneau d'appui (16), sur le piston (9).

Suiffer les deux joints du piston et monter :

- le joint rectangulaire (18) sur le piston (9),
- le joint torique (17) sur le moyeu du palier de E1.

Suiffer légèrement l'alésage et la partie du moyeu sur lesquels coulisse le piston.

Mettre le piston (9) (2 billes) en place dans son logement, collerette vers le haut en exerçant une pression des pouces, et en le basculant très légèrement et alternativement à droite, puis à gauche.



72 804-1



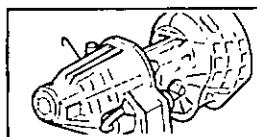
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



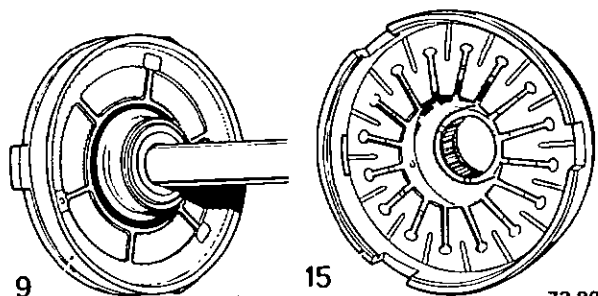
CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



Dans la cloche de liaison (15), placer dans l'ordre :

- le moyeu (14) (Partie creuse vers le haut),
- un disque plan intermédiaire (13),
- un disque garni huilé (12),
- Un disque plan intermédiaire (13),
- un disque garni huile (12),
- un disque plan intermédiaire (13),
- un disque garni huile (12),
- le plateau de poussée (11). (Partie plane côté disque garni),
- le diaphragme (10).



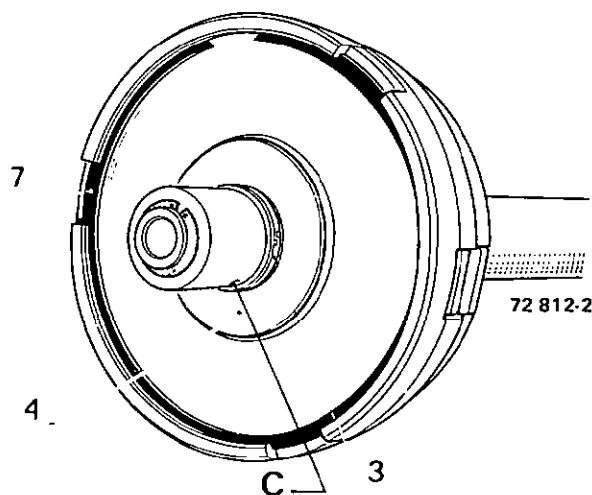
Assembler les ensembles (9) et (15).

Monter l'anneau d'arrêt (7).

Centrer les becs de l'anneau (7) entre deux oreilles du palier et s'assurer qu'il est bien entré à fond dans la gorge sur tout le pourtour.

- la contre-plaque (4) de la butée à aiguilles,
- le segment d'étanchéité (3) après s'être assuré du jeu à la coupe.

Vérifier le fonctionnement des éléments de E1 en alimentant le piston en air comprimé par le trou (C).





M.R.193



IMPRIMER

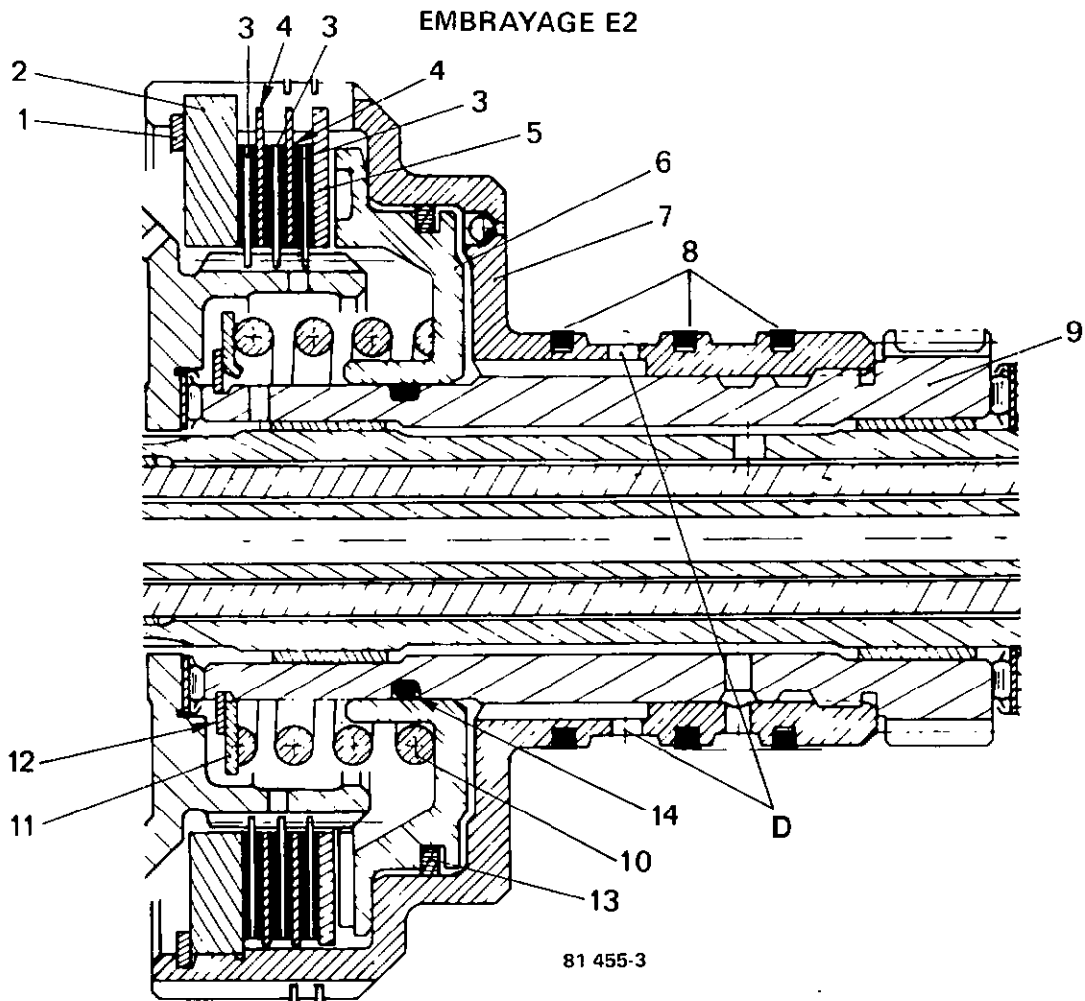


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



- 1 - Anneau d'arrêt.
- 2 - Plateau d'appui.
- 3 - Disque garni.
- 4 - Disque ondulé.
- 5 - Plateau de poussée.
- 6 - Piston.
- 7 - Cloche.
- 8 - Segments d'étanchéité
- 9 - Planétaire P2.
- 10 - Ressort.
- 11 - Coupelle.
- 12 - Anneau d'arrêt.
- 13 - Joint rectangulaire sur piston.
- 14 - Joint torique.
- D - Trou d'alimentation du piston de E2.

Nota :

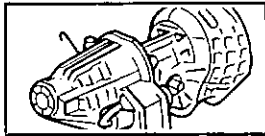
7 et 9 ne peuvent être séparés.



M.R.193

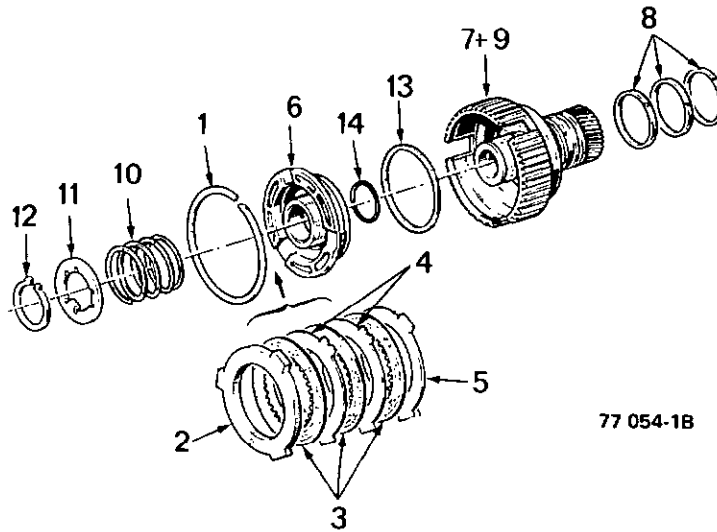
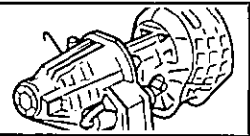
IMPRIMER

AIDE

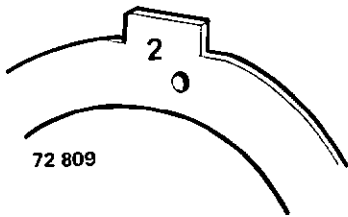


CARTER DES MECANISMES

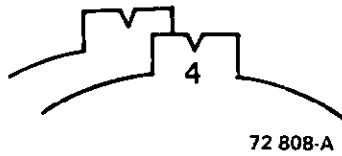
REMONTAGE



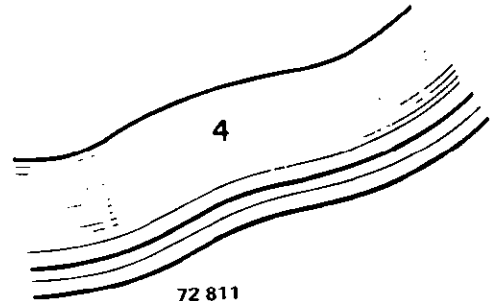
77 054-1B



72 809



72 808-A



72 811

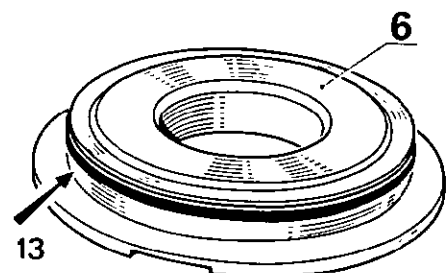
Monter les 3 segments d'étanchéité (8) sur la cloche de E2 (7), après s'être assuré :

- du jeu à la coupe, en plaçant les segment dans le palier de roue libre,
- de l'état des 3 gorges de la cloche (7).

Enduire les deux joints du piston de suif et placer :

- le joint rectangulaire (13) sur le piston (6),
- le joint torique (14) sur le moyeu du piston dans la cloche de E2 (7).

S'assurer du serrage des joints dans leurs alésages.



72 798-1



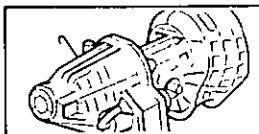
M.R.193



IMPRIMER

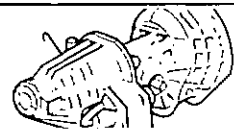


AIDE



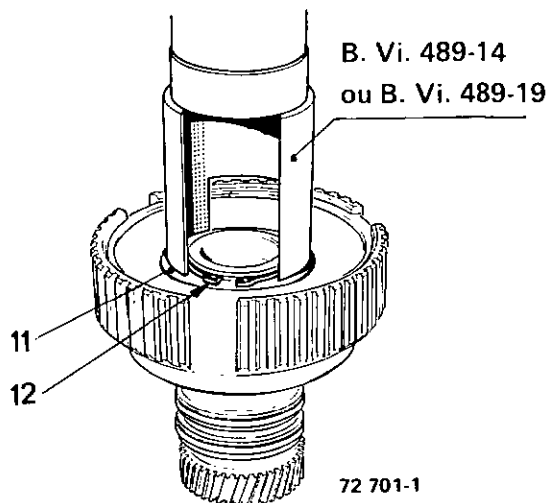
CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



Monter le piston (6) dans son logement de la cloche (7).

A la presse, en ayant soin de guider la coupelle (11), comprimer à l'aide de l'outil B. Vi. 489-14 ou B. Vi. 489-19, repère 07 le ressort (10) et placer l'anneau d'arrêt (12).



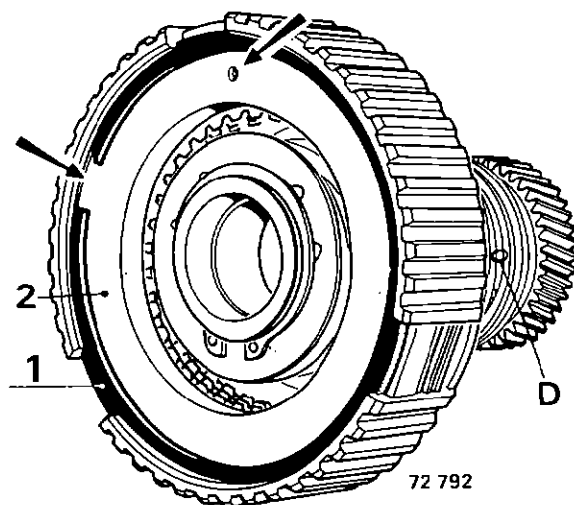
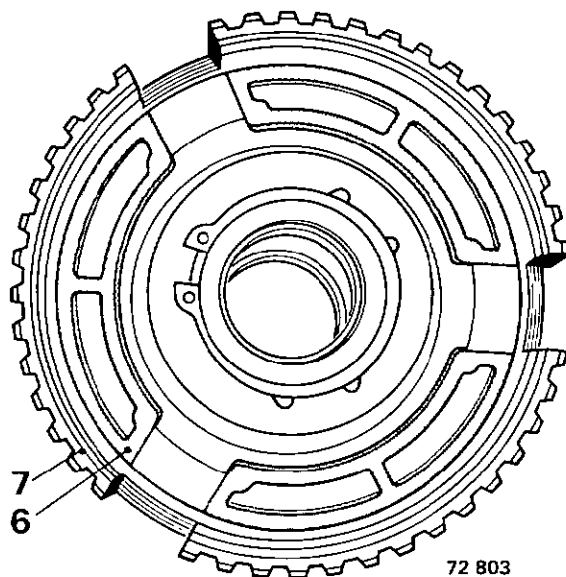
Les créneaux du piston (6) et de la cloche doivent être en regard les uns des autres.

Placer ensuite successivement sur le piston après les avoir huilés :

- le plateau de poussée (5),
- un disque garni (3) huilé,
- un disque ondulé (4),
- un disque garni (3) huilé,
- le deuxième disque ondulé (4),
- un disque garni (3) huilé,
- le plateau d'appui (2) face repérée d'un coup de foret vers l'extérieur.

Monter l'anneau d'arrêt (1) en disposant les extrémités comme l'indique la figure (flèches).

Vérifier le fonctionnement des éléments de E2 en alimentant avec de l'air sous pression le piston par le trou (D).





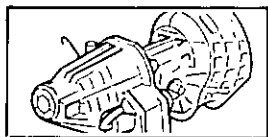
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



CARTER DES MECANISMES

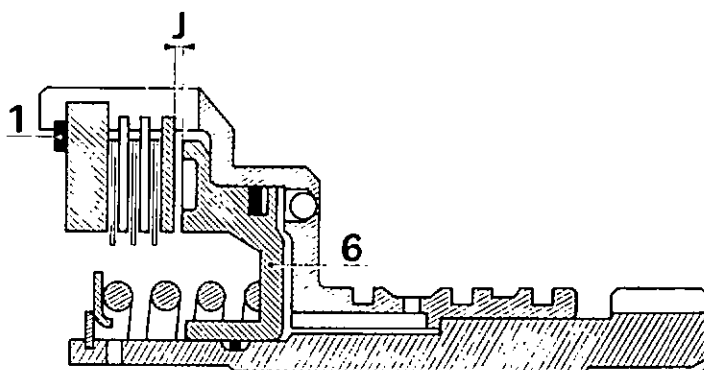
REMONTAGE



Vérification et réglage du jeu de fonctionnement

Cette opération consiste à chiffrer le jeu J, c'est-à-dire le débattement des disques qui est limité :

- d'un côté par le plateau en appui sur l'anneau d'arrêt (1),
- de l'autre côté par le piston (6) à fond de course.



72 898

Disposer l'embrayage E2 et un support de comparateur sur une surface plane.

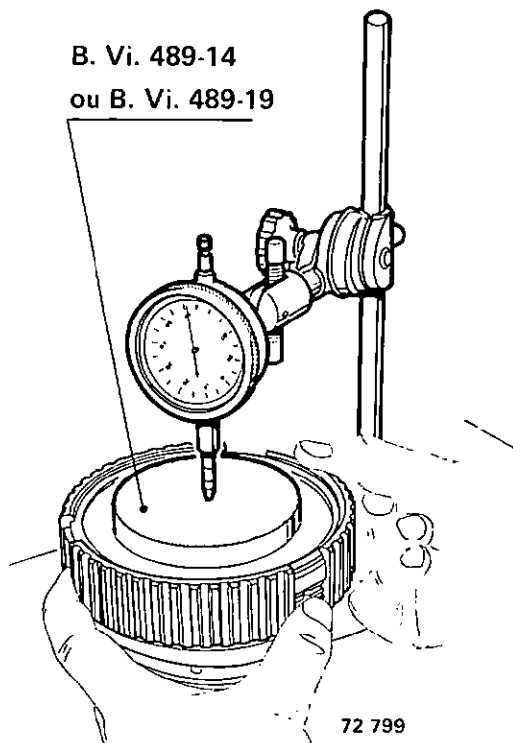
Placer l'outil B. Vi. 489-14 ou B. Vi. 489-19 repère 06 sur l'empilage des disques.

Mettre le comparateur à zéro, soulever l'ensemble des disques (anneau d'arrêt poussé vers le haut de sa gorge sans compression des ondulations des disques) et lire sur le comparateur le jeu J.

Le jeu J doit être compris entre 1,1 et 2,1 mm.

Si le jeu J est supérieur à 2,1 mm monter un plateau de 2,5 mm d'épaisseur.

B. Vi. 489-14
ou B. Vi. 489-19



72 799



M.R.193



IMPRIMER



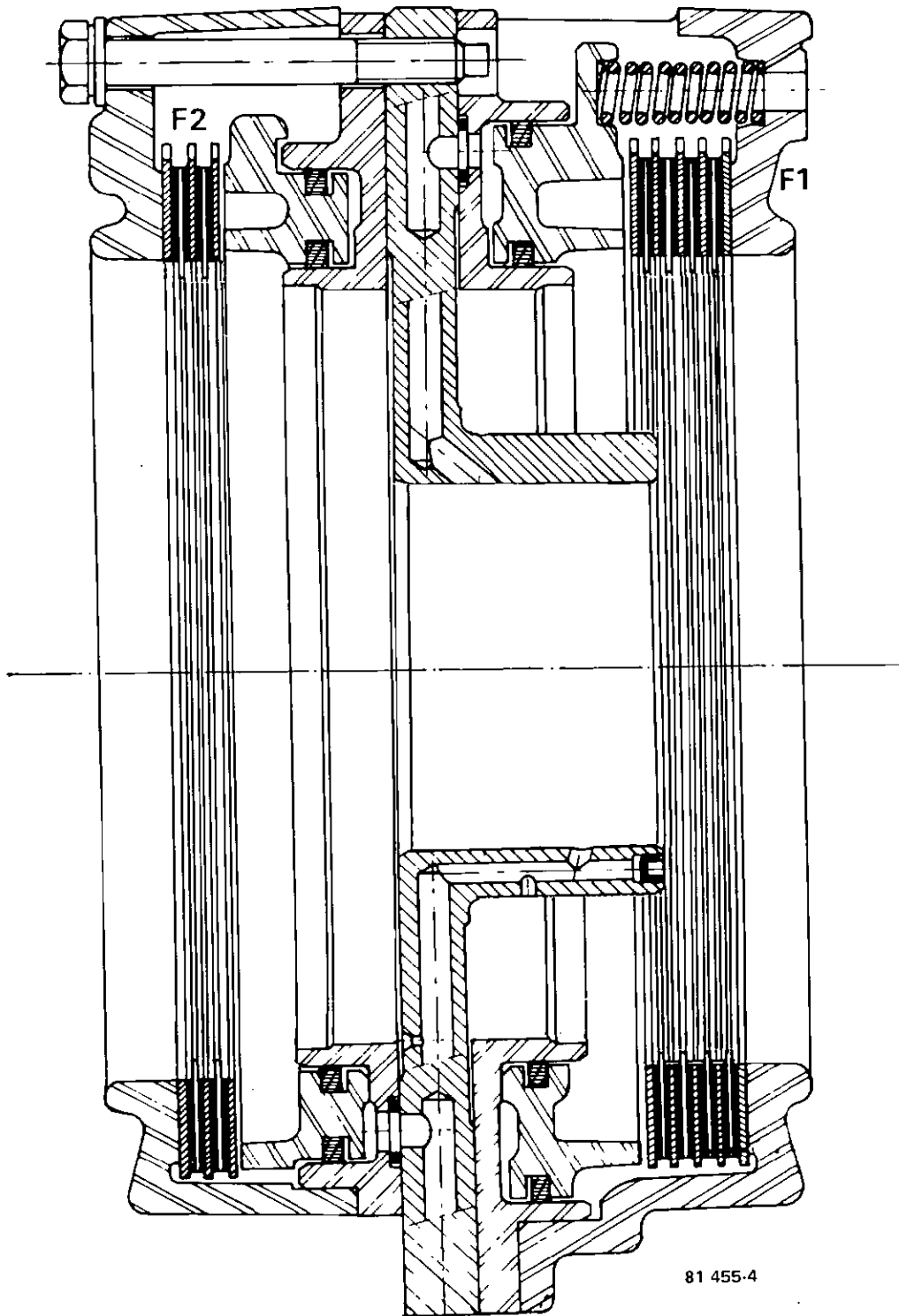
AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE

FREINS F1 et F2



81 455-4



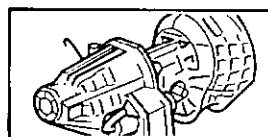
M.R.193



IMPRIMER

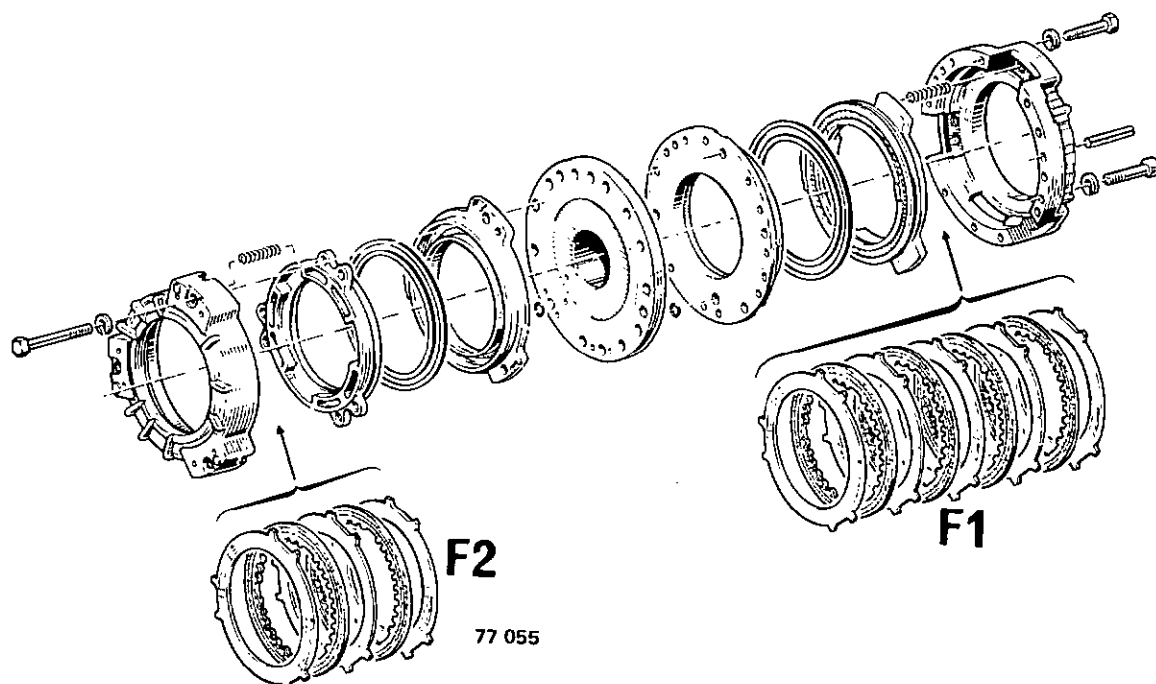
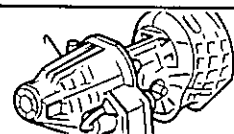


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE

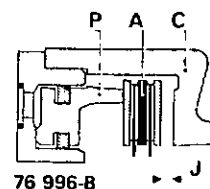


Vérification et réglage du jeu de fonctionnement de F2

Cette opération consiste à mesurer le jeu (J) de l'empilage des disques dans leur logement.

Le débattement est limité :

- d'un côté par le piston (P) fond de course,
- de l'autre côté par la cloche (C).



Dans le logement du piston de F2, monter le piston (P) sans joint.

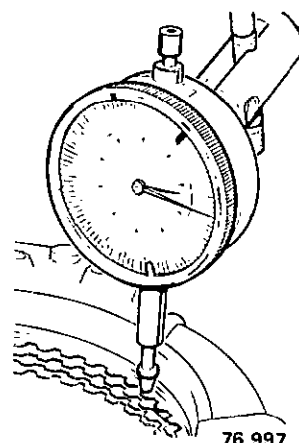
Empiler :

- un disque plan épaisseur 1,5 mm,
- un disque garni,
- le disque ondulé (A) épaisseur 2 mm repéré par deux encoches,
- un disque garni,
- un disque plan épaisseur 1,5 mm.

Mettre la cloche et fixer l'ensemble sur le palier de roue libre.

La touche du comparateur étant en contact avec une cannelure du premier disque garni, mettre le comparateur à zéro.

Soulever l'ensemble disques acier et disques garnis et l'amener en contact avec la cloche (en butée vers le haut).



Effectuer la mesure en plusieurs points et faire la moyenne de ces valeurs.

Le jeu (J) doit être compris entre 0,70 et 1,70 mm.



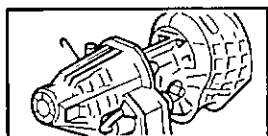
M.R.193



IMPRIMER

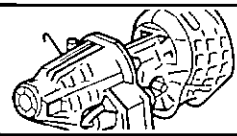


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



S'il est différent, vérifier toutes les pièces pouvant influencer la valeur de (J) (piston-disques acier et disque garnis - cloche).

REMONTAGE

Suiffer les quatre joints des pistons de F1 et F2 et les mettre en place dans leur logement respectif.

Au préalable, vérifier le serrage des joints dans les alésages de cloches de frein.

Placer le joint torique entre le palier de roue libre et le logement de F1.

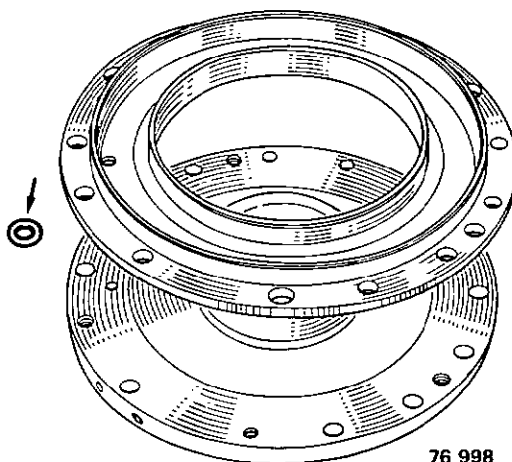
Monter le piston de F1 dans son logement en prenant soin de ne pas détériorer les joints.

Placer sur le palier de roue libre le mandrin (A) de l'outil B. Vi. 564 afin d'obtenir un bon centrage de l'ensemble.

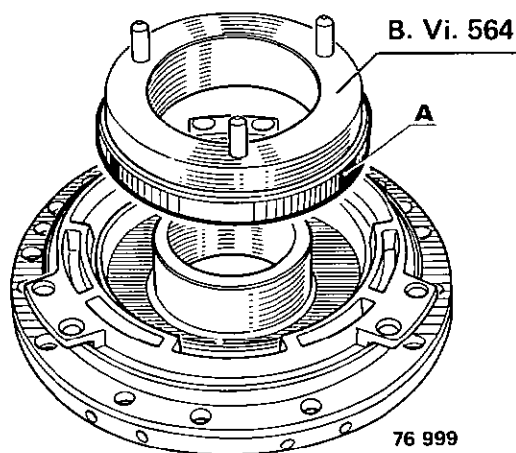
Empiler :

- les disques plans, épaisseur 1,5 mm,
- les disques garnis.

Placer les six ressorts dans leurs logements et coiffer l'ensemble de la cloche de F1.

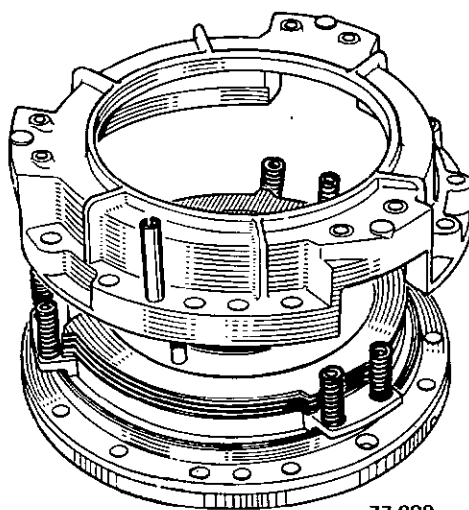


76 998

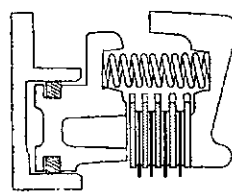


B. Vi. 564

76 999



77 000



76 996



M.R.193

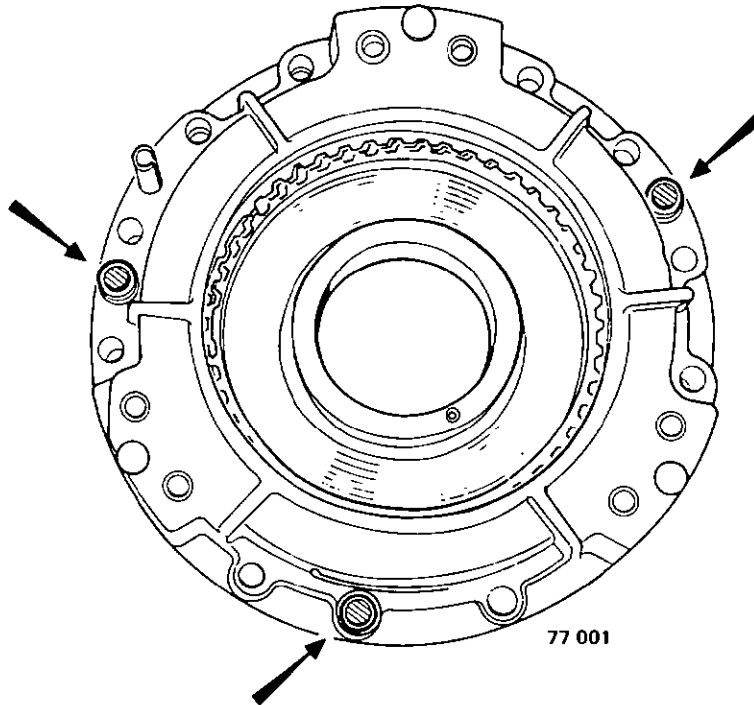
IMPRIMER

AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE

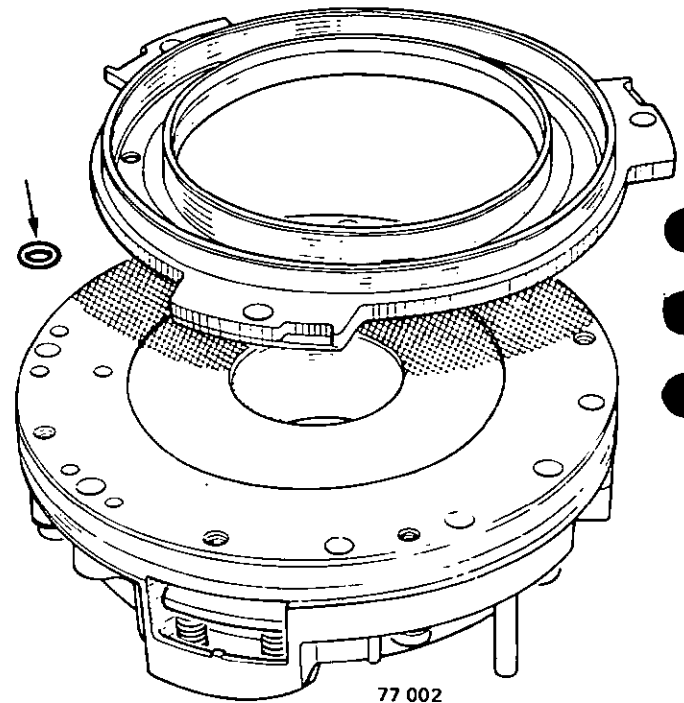


Visser les trois vis de fixation de l'ensemble F1 sur le palier de roue libre et retirer l'outil de centrage.

Retourner l'ensemble et le faire reposer sur la cloche de F1.

Placer le joint torique entre le palier de roue libre et le logement de F2.

Monter le piston de F2 dans son logement en prenant soin de ne pas détériorer les joints.





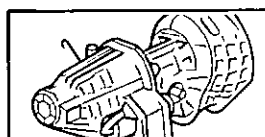
M.R.193



IMPRIMER

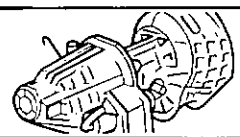


AIDE



CARTER DES MECANISMES

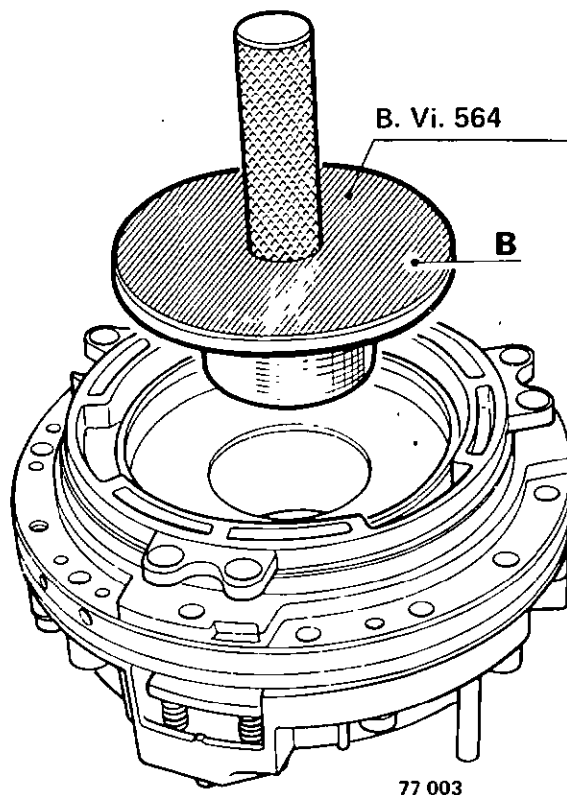
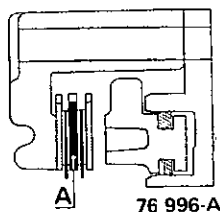
REMONTAGE



Placer sur le palier de roue libre le mandrin de centrage (B) de l'outil B. Vi. 564.

Empiler :

- un disque plan épaisseur 1,5 mm,
- un disque garni,
- le disque ondulé (A) épaisseur 2 mm repéré par deux encoches,
- un disque garni,
- un disque plan épaisseur 1,5 mm.

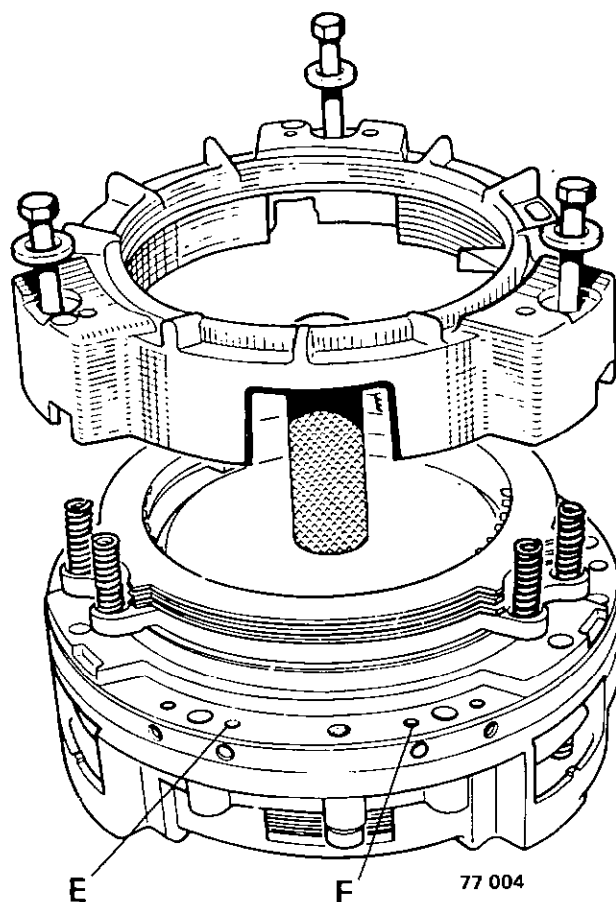


Placer les six ressorts dans leur logement et coiffer l'ensemble de la cloche de F2 (respecter le sens de montage de la cloche : voir figure).

Visser les trois vis de fixation de F2 sur l'ensemble F1 porte-roue libre.

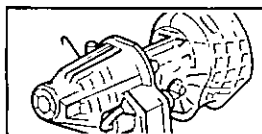
Retirer l'outil de centrage.

Vérifier le bon fonctionnement des éléments de F1 et F2 en alimentant avec de l'air comprimé le piston de F1 par le trou E, et le piston de F2 par le trou F.





M.R.193



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE

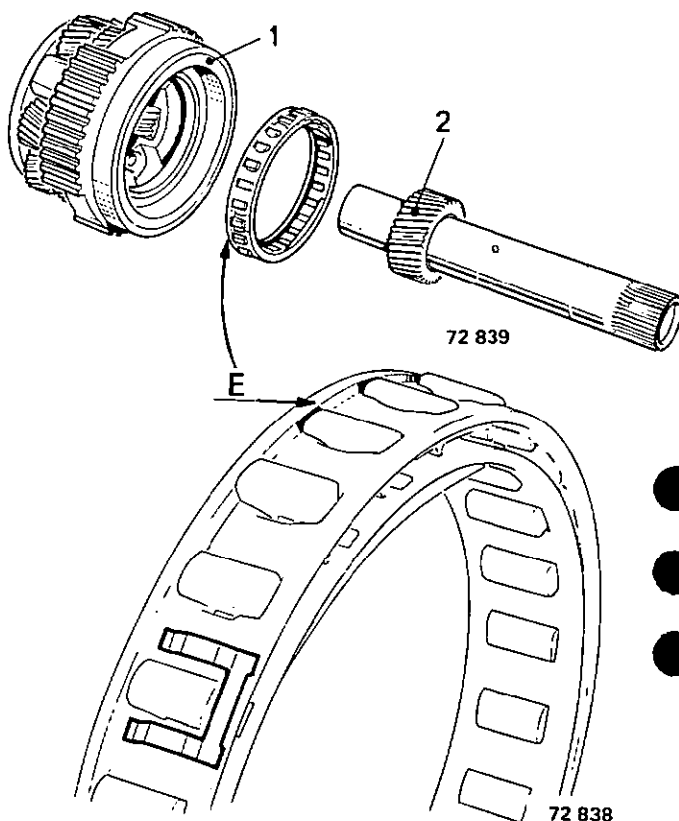


TRAIN EPICYCLOIDAL

Sur le train épicycloïdal (1), monter la roue libre (épaulement (E) dans le fond du logement).

Vérifier que la contre-plaque de la butée intérieure est bien en place.

Placer le planétaire P1 (2) de manière à centrer et à maintenir la butée intérieure.



ASSEMBLAGE DU MECANISME

Après s'être assuré du fonctionnement des éléments E1 - E2 - F1 - F2, en les alimentant à l'air sous pression, procéder à leur assemblage.

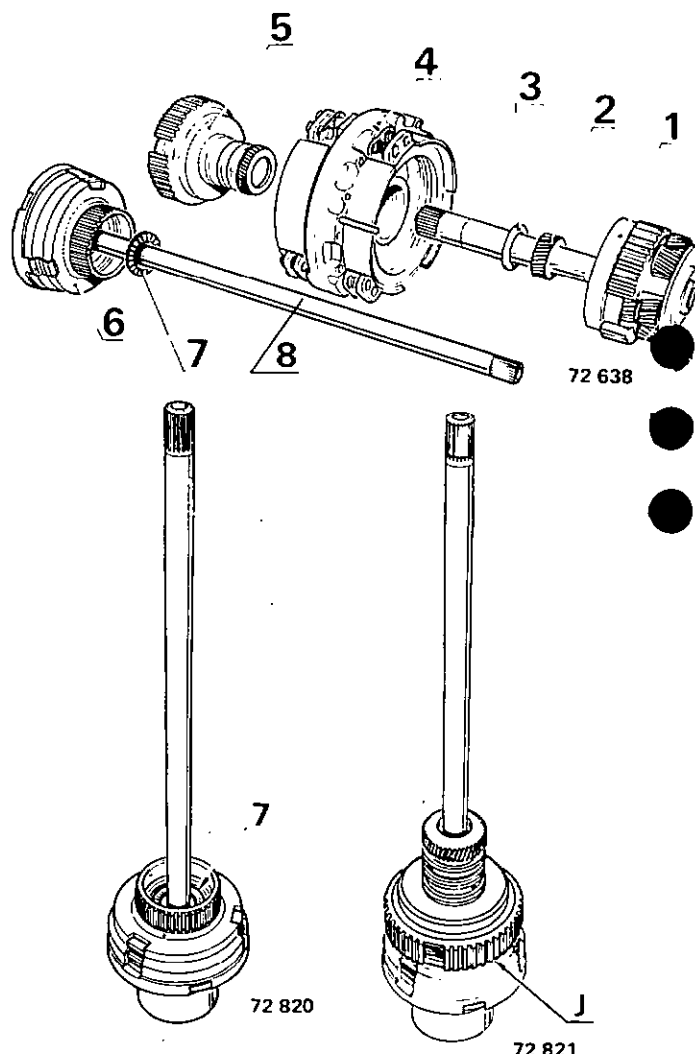
Placer l'ensemble E1 (6) et l'arbre de turbine (8) sur un tube de diamètre 100 mm environ.

Placer la butée à aiguilles (7) entre E1 (6) et P2 (5) (aiguilles côté P2).

Centrer approximativement les disques de E2 (5) et emmancher cet ensemble sur les cannelures de la cloche de liaison de E1.

Procéder en tournant sans forcer afin de ne pas détériorer les disques.

Si tous les disques sont en place, il subsiste un jeu J d'environ 4 mm entre E1 et E2.





M.R.193



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE

ASSEMBLAGE DU MECANISME

Suiffer les segments de E2 et leur portée sur le palier de roue libre.

Centrer approximativement les disques de F2 et descendre lentement l'ensemble des freins sur E2.

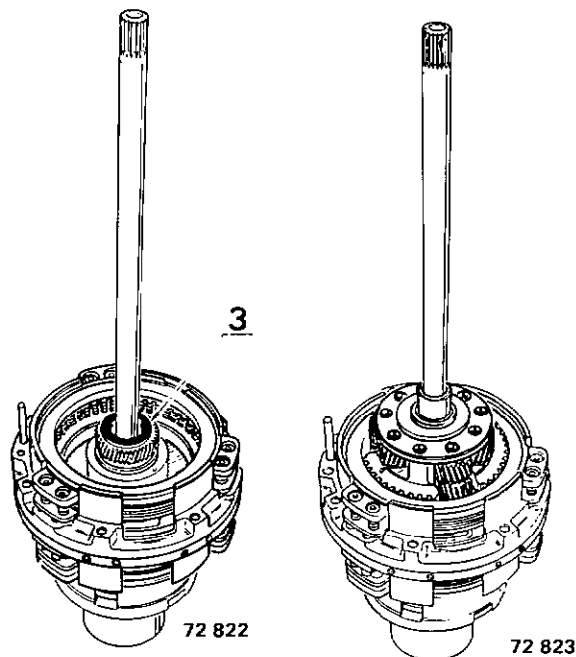
Procéder de la même manière que pour E2.

Placer la butée (3) entre P2 (5) et P1 (2) (aiguilles côté P2).

Centrer les disques de F1 et descendre lentement l'ensemble porte-satellites P1 sur le frein F1.

Procéder en tournant sans forcer.

S'assurer ensuite que tous les disques soient bien en place.

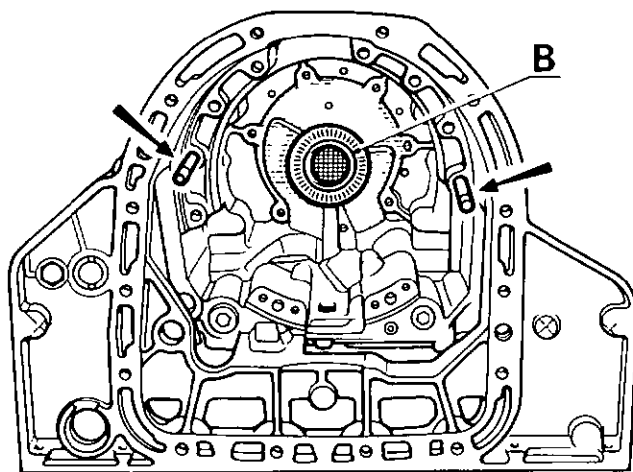


Sur le carter de mécanisme, placer la butée (B) et deux goujons de 7 mm qui permettront une meilleure descente du mécanisme.

Suiffer le logement du segment d'étanchéité et le centrage recevant le palier de roue libre.

S'assurer qu'aucune bavure ne gêne la mise en place.

Présenter l'ensemble du mécanisme en le soutenant par l'arbre de turbine.



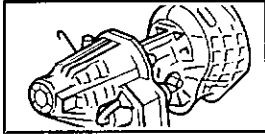
72 785-1



M.R.193

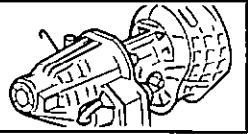
IMPRIMER

AIDE



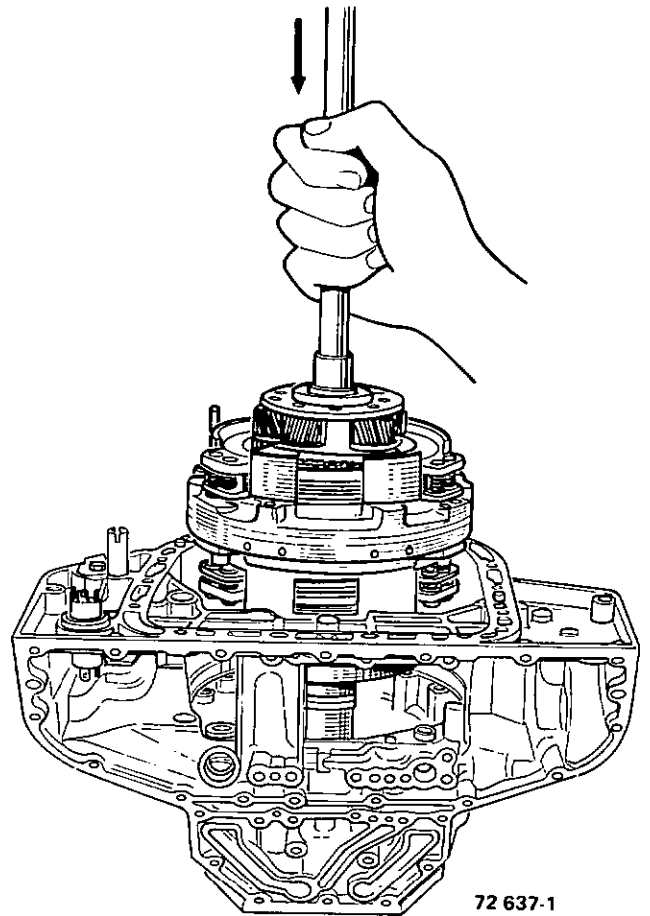
CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



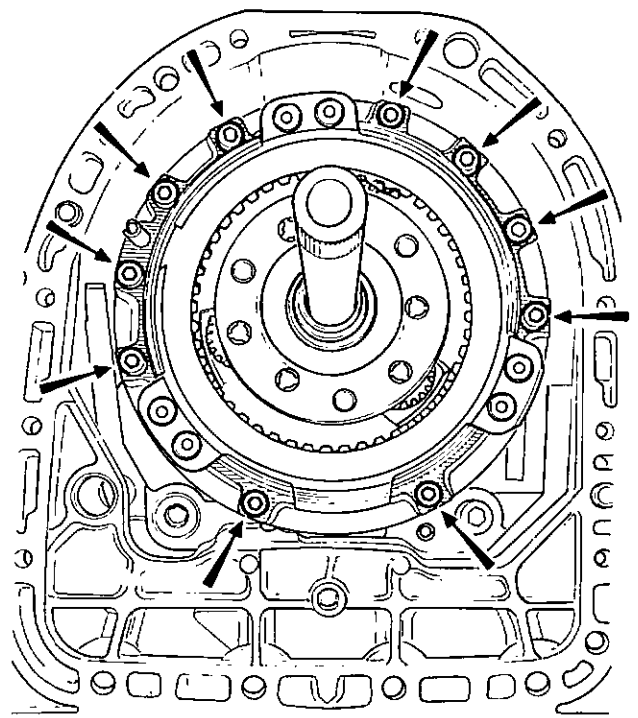
Le descendre lentement en surveillant que le palier de roue libre suit bien l'ensemble E1, E2.

Vérifier ensuite que le palier de roue libre est bien en butée sur son centrage.



Enlever les deux goujons.

Monter les 10 vis de fixation et bloquer à 2 m da N.





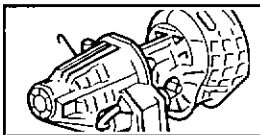
M.R.193



IMPRIMER

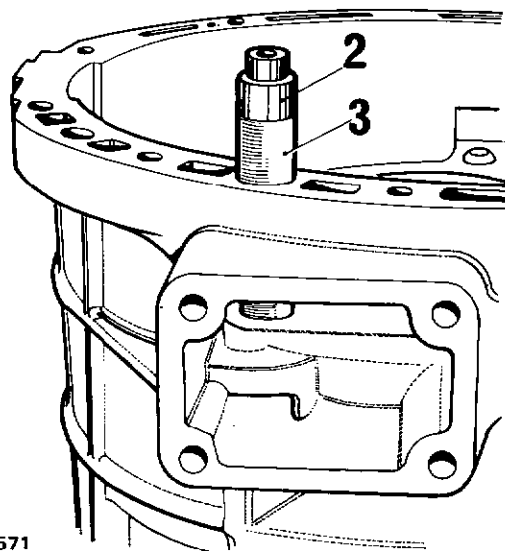
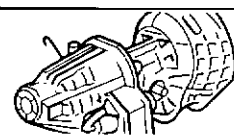


AIDE



CARTER DES MECANISMES

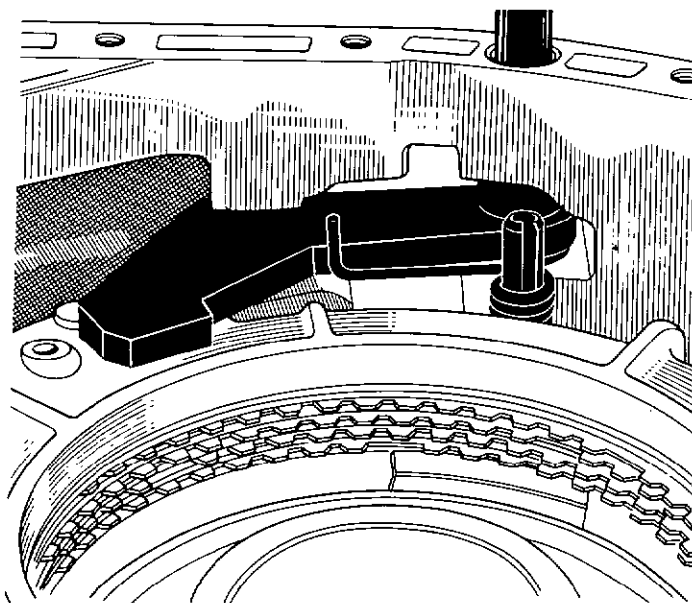
REMONTAGE



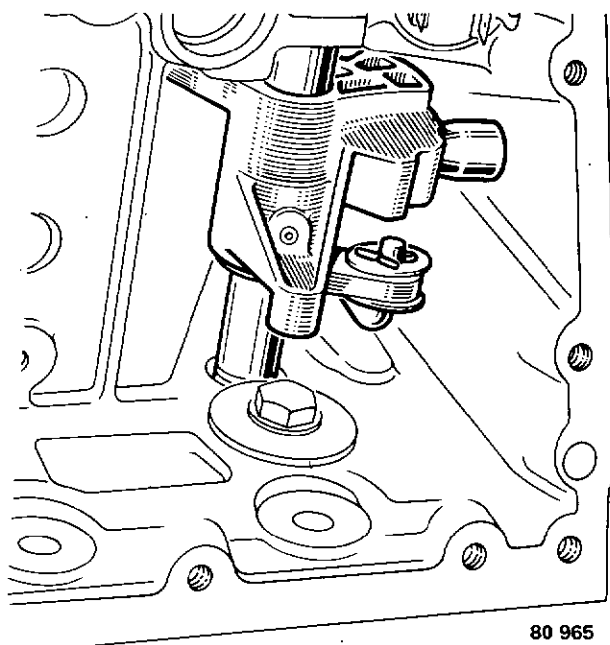
81 571

Placer :

- le ressort de rappel du doigt de parc sur son axe,
- le doigt de parc,
- l'axe (trou fileté vers le haut) (3),
- le pion de centrage (2).



81 524



80 965



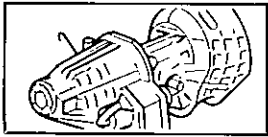
M.R.193



IMPRIMER



AIDE

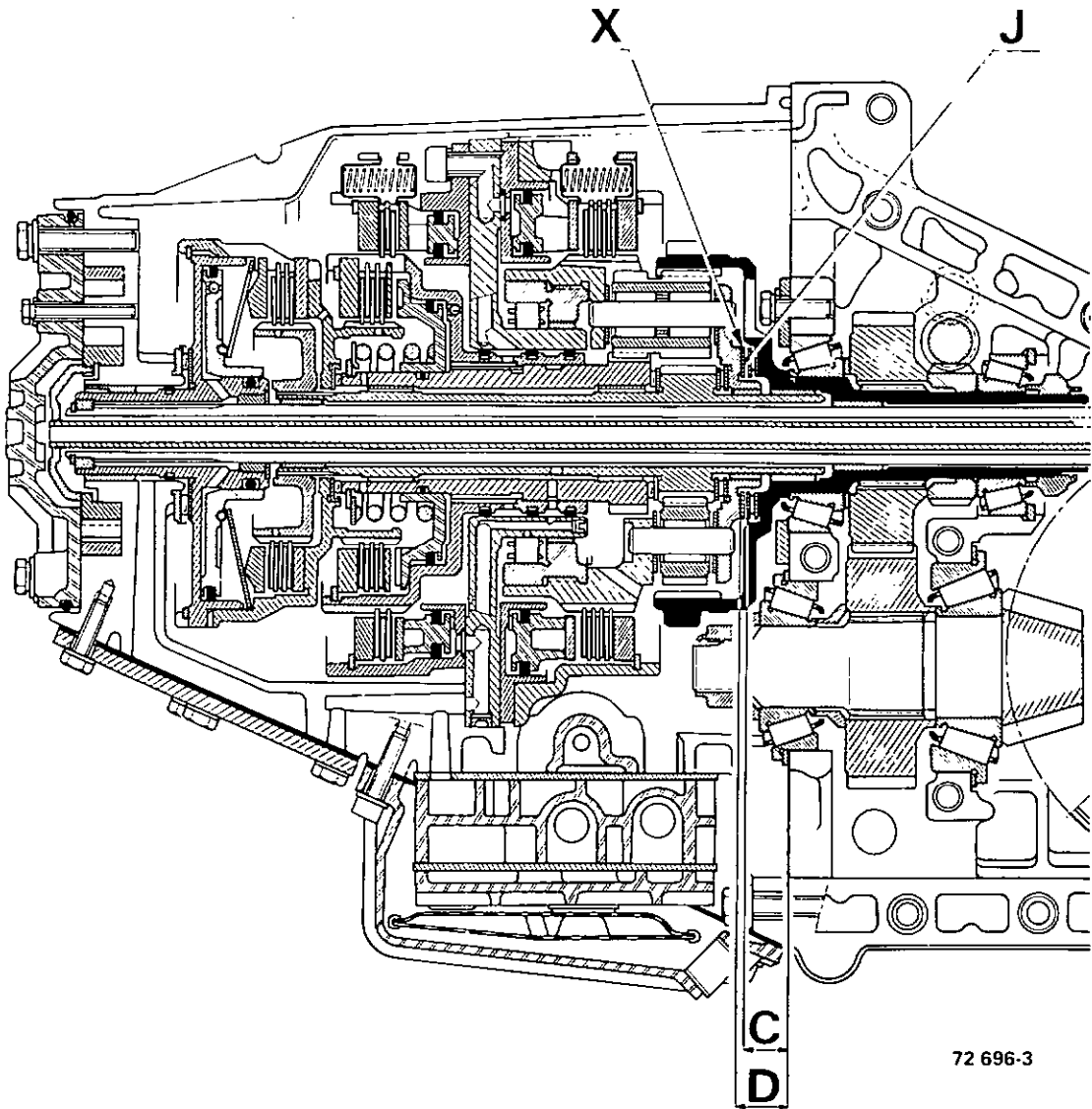


CARTER DES MECANISMES

REGLAGE DU JEU AXIAL



Réglage du jeu axial



72 696-3

Le jeu axial de fonctionnement J doit être compris entre 0,4 et 0,8 mm.

Le réglage consiste à déterminer le jeu axial total et à l'amener dans la plage de tolérance en montant une cale (X) de dimension appropriée.

Pour chiffrer le jeu, on mesure :

- la cote (C) entre butée à aiguilles et plan de joint,
- la cote (D) entre porte-satellite et plan de joint.

La différence entre (D) et (C) donne le jeu axial total (JT).



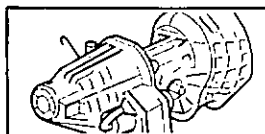
M.R.193



IMPRIMER

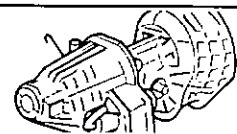


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REGLAGE DU JEU AXIAL

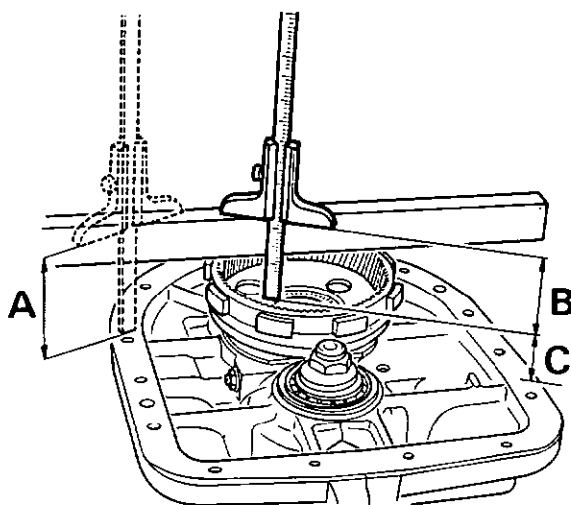


Mesure de la cote C

Monter le joint papier du carter et la butée à aiguilles de l'arbre de sortie.

Au moyen d'une règle rectifiée et d'une jauge de profondeur, mesurer la cote (A) entre arbre de sortie et plan de joint.

Mesurer ensuite la cote (B) entre butée à aiguilles et arbre de sortie.



72 788

La cote (C) entre la butée à aiguilles et le plan de joint est donc : $C = A - B$.

Exemple :

A = 72,10 mm

et B = 57,15 mm

d'où C = 14,95 mm.



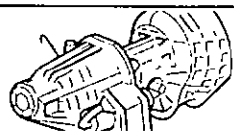
M.R.193



IMPRIMER

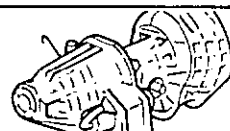


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REGLAGE DU JEU AXIAL



Mesure de la cote D

Monter la contre-plaque de la butée à aiguilles sur le porte-satellites.

Mesurer ensuite sur le carter de mécanisme la cote (E) entre la règle et la contre-plaque sur porte-satellites :
 $D = E - Y$.

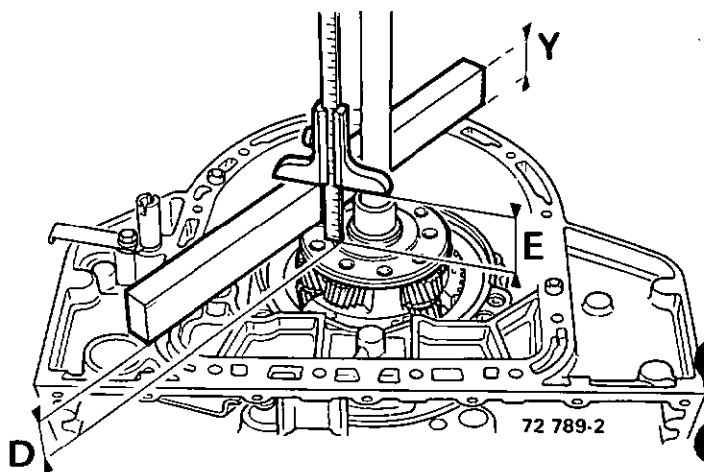
Y étant l'épaisseur de la règle.

Exemple :

$$E = 41,85 \text{ mm}$$

$$\text{et } Y = 25 \text{ mm}$$

$$\text{d'où } D = 16,85 \text{ mm}$$



Jeu total

Le jeu total JT entre porte-satellites et butée à aiguilles est égal à : $JT = D - C$.

Exemple :

$$D = 16,85 \text{ mm}$$

$$\text{et } C = 14,95 \text{ mm}$$

$$\text{d'où } JT = 1,90 \text{ mm}$$

Définition de la cale

Le jeu de fonctionnement souhaité J, soit 0,6 mm sera obtenu en montant une cale X ayant pour valeur :
 $X = JT - 0,6$.

$$\text{Exemple : } X = 1,90 - 0,6 = 1,30 \text{ mm.}$$

Épaisseur des cales :

0,25 - 0,50 - 0,80 - 1,00 - 1,30 - 1,50 - 1,75 - 2,00 -
2,25 - 2,50 mm.

Afin d'éviter toutes confusions avec la contre-plaque de la butée à aiguilles, les cales de réglage sont brunies et portent une encoche.

Si l'on trouve une valeur de cale nulle ou plus grande que 2,5 mm, par exemple, vérifier :

- si toutes les butées à aiguilles sont en place,
- l'emmanchement des planétaires,
- la mise en place des disques sur les cannelures.



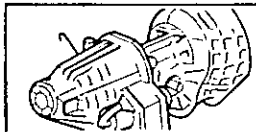
M.R.193



IMPRIMER

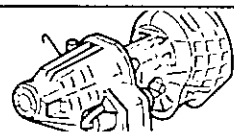


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REGLAGE DU JEU AXIAL

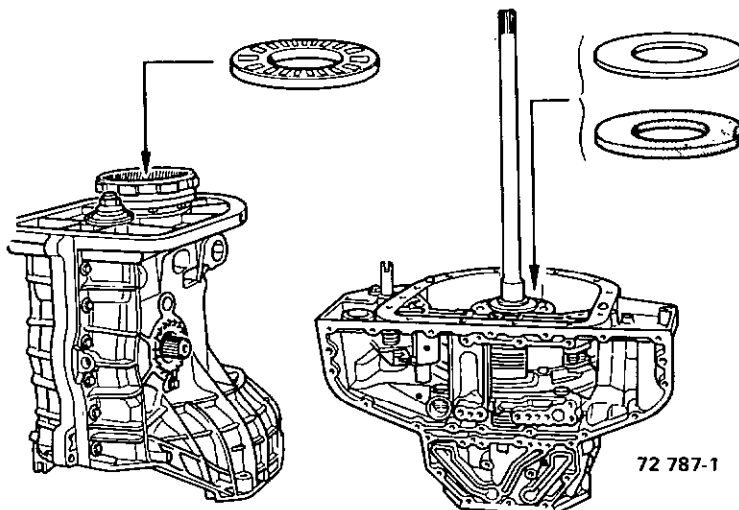


Assemblage des deux carters et vérification du jeu axial

Sur le carter de différentiel, placer la butée aiguilles dans son logement sur arbre de sortie.

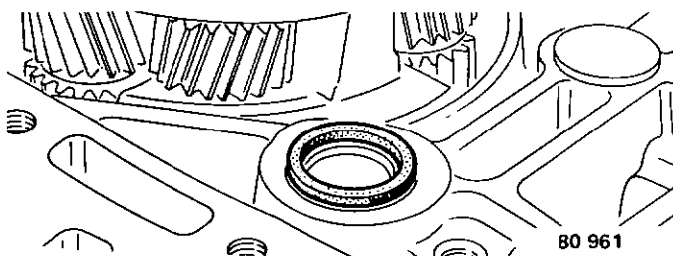
Sur le carter de mécanisme, placer dans l'ordre :

- la cale de réglage de jeu axial (avec encoche),
- la contre-plaque de la butée à aiguilles.

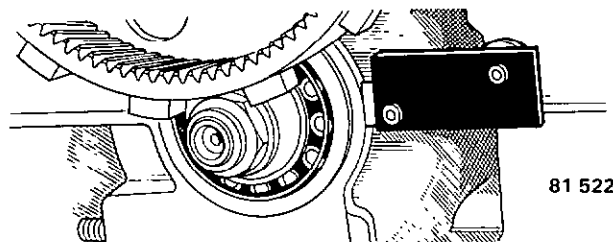


Avant d'assembler les deux carters :

- s'assurer de la présence du joint d'étanchéité (sur carter mécanisme),



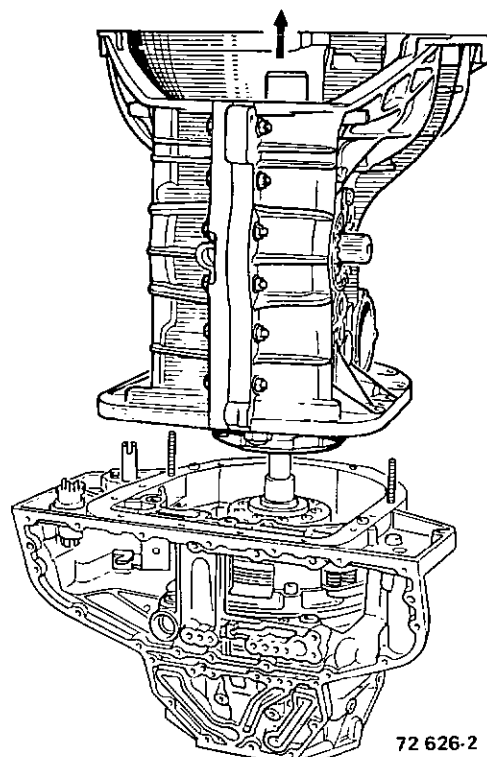
- s'assurer de la présence de la plaque de retenue d'huile (sur carter pont).



Monter également :

- 2 goujons de diamètre 7 mm sur le carter de mécanisme,
- les deux pieds de centrage,
- le joint papier (à sec),
- huiler l'arbre de turbine et descendre lentement le carter de différentiel sur le carter de mécanisme.

S'assurer du passage de l'arbre de sortie au droit du doigt de parc et de l'engrènement de cet arbre sur les satellites.

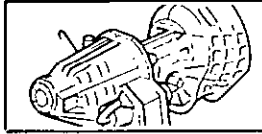




M.R.193

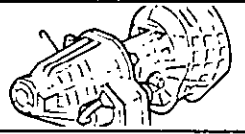
IMPRIMER

AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



Fixer les deux carters au moyen de quelques vis serrées au couple.

Monter la plaque de fermeture inférieure avec un joint neuf (monté à sec).

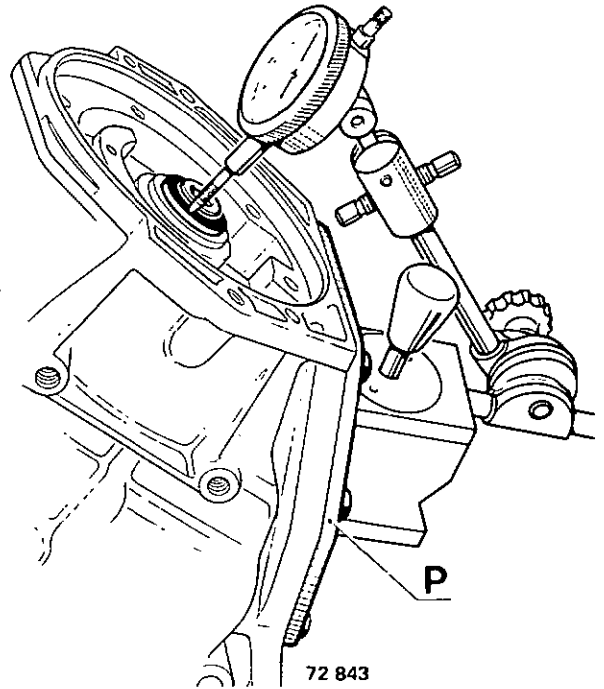
Serrer les vis de la plaque au couple.

Placer le support de comparateur sur cette plaque et la touche sur le moyeu de E1.

Tirer sur l'arbre de turbine, mettre le comparateur à zéro, repousser l'arbre de turbine et lire le jeu axial sur le comparateur. Il doit être compris entre 0,4 et 0,8 mm.

Le jeu étant correct, terminer l'assemblage des deux carters en ayant soin de disposer convenablement les colliers du câblage.

Monter la traversée équipée d'un joint torique neuf suiffé.

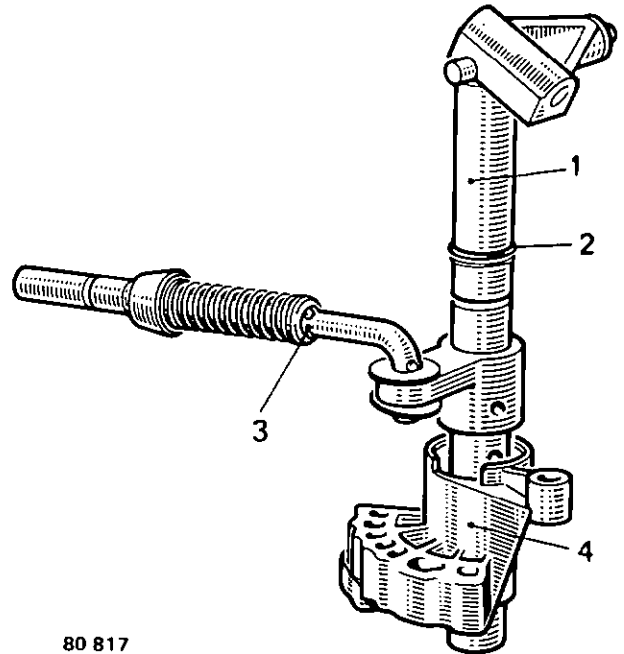


SECTEUR ET AXE D'ENTREE

Mettre l'axe assemblé (1) (en s'assurant qu'il a son joint torique (2)) sans l'enfoncer afin de pouvoir y mettre :

- tige de parking assemblée (3) en mettant son extrémité dans son logement,
- secteur de commande (4),

Mettre la goupille.





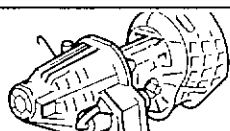
M.R.193



IMPRIMER

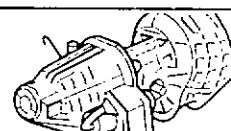


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



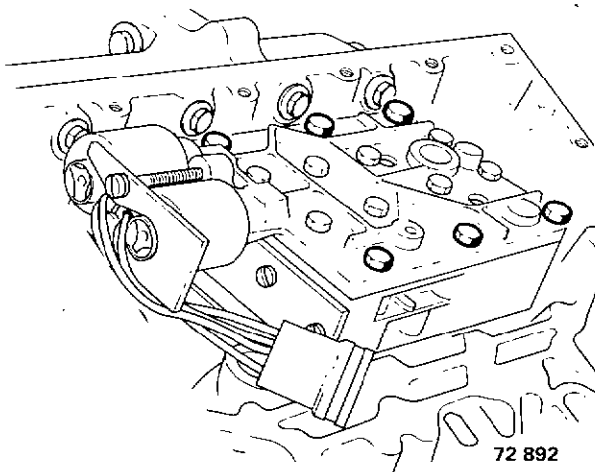
Montage du distributeur hydraulique

Les plans de joint sur carter et sur distributeur doivent être propres et exempts de bavures.

S'assurer de :

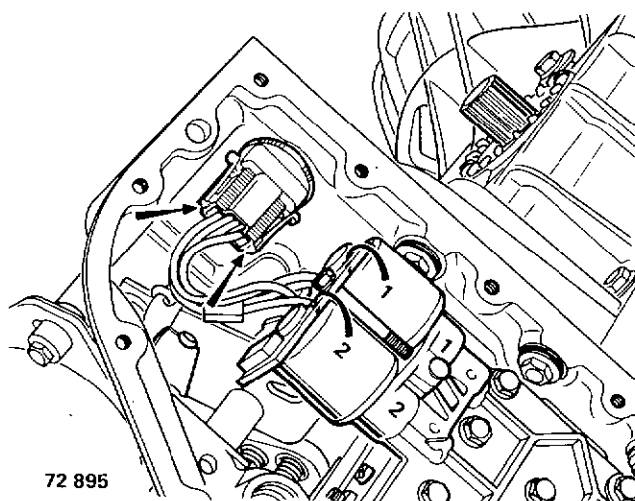
- la mise en place des deux pieds de centrage sur le corps de distributeur,
- l'engrènement des deux secteurs dentés, butée de parc.

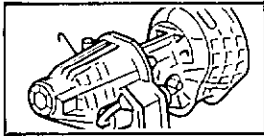
Placer le distributeur sur le carter en engageant la vanne manuelle V.M. sur la rotule ; serrer les 6 vis de fixation au couple indiqué en procédant progressivement.



Brancher la prise de la traversée étanche et vérifier la concordance des repères (1) et (2) portés sur le corps du distributeur, les électro-pilotes, les prises.

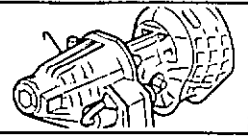
Placer l'aimant de retenue sur la bride de maintien des électro-pilotes.





CARTER DES MECANISMES

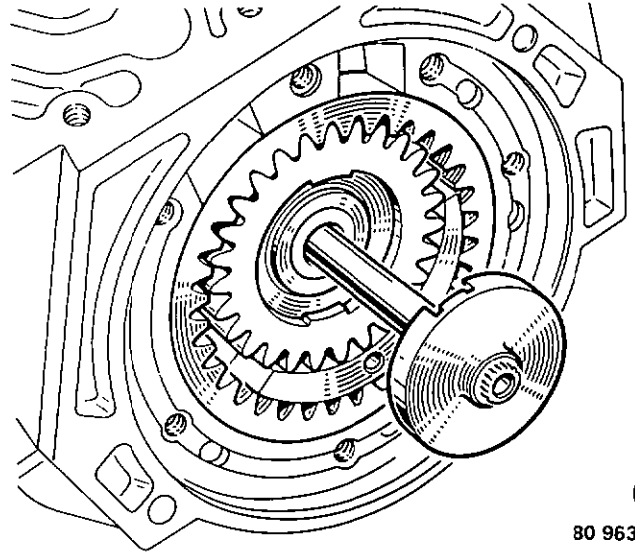
REMONTAGE



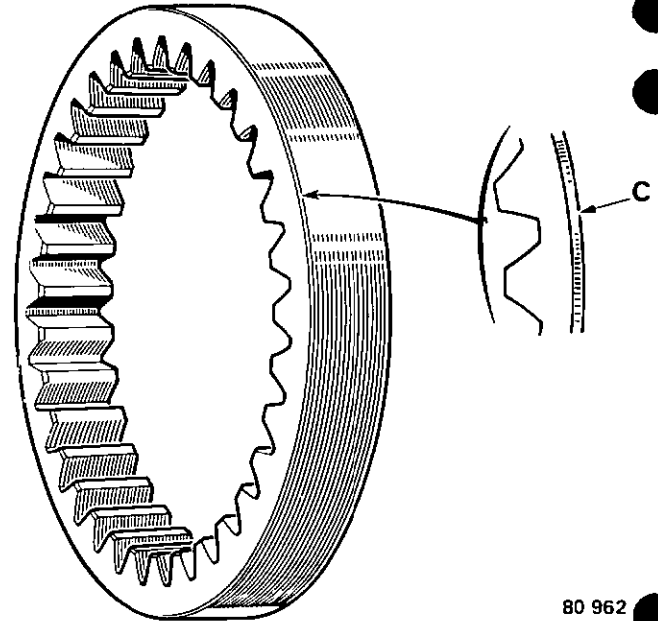
POMPE A HUILE

Vérifier la propreté du logement de la pompe et mettre en place après les avoir huilés :

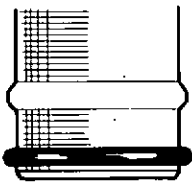
- la roue (respecter les repères fait au démontage pour le sens, ou mettre chanfrein (C) vers le fond du carter des mécanismes),
- le pignon,
- l'arbre de pompe,
- le couvercle et son joint.



80 963



80 962



72 845

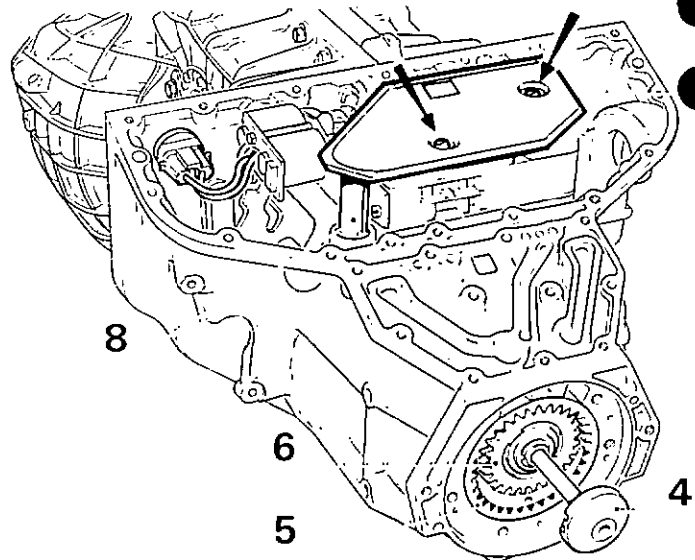
Suiffier le joint du tube d'aspiration (8) de la crépine (7) et le disposer sur l'extrémité du tube.

Enfoncer le tube dans son logement avec précaution de manière à ne pas détériorer ni pincer le joint.

Fixer la crépine au moyen de ses deux vis.

Vérifier la propreté du logement de pompe et mettre en place après les avoir huilés, le pignon (5) et la roue de pompe (6).

Monter l'arbre de pompe (4).



77 090



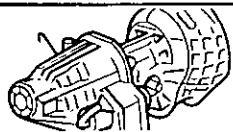
M.R.193



IMPRIMER

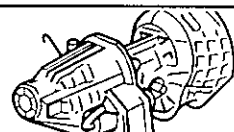


AIDE



CARTER DES MECANISMES

REMONTAGE



Monter :

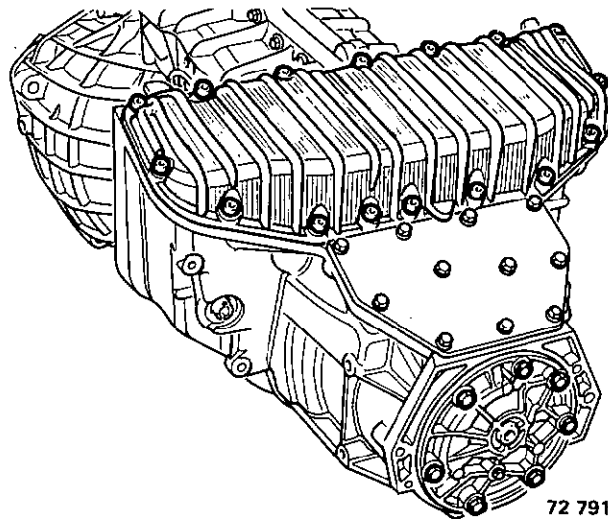
- le couvercle de pompe après avoir suiffé son joint et vérifié l'état de la face du couvercle,
- le carter d'huile et son joint.

Faire tourner l'arbre de pompe qui peut être dur lors des premiers tours (film d'huile).

Vérifier :

- son jeu axial qui doit être de l'ordre de 0,35 à 0,80 mm,
- le carter d'huile et son joint.

Faire tourner l'arbre de pompe qui peut être dur lors des premiers tours (film d'huile).



72 791

SUPPORT DE REACTEUR

Afin de faciliter le montage du support de réacteur mettre un goujon de diamètre 7 mm dans l'un des trous de fixation du support de réacteur.

Graisser l'arbre de turbine et mettre le support de réacteur en place.

Enlever le goujon et serrer les 4 vis de fixation au couple de 1,8 + 0,4 m da N.

Suiffer le joint d'étanchéité du convertisseur, le poser sur le chanfrein du logement et le mettre en place à l'aide de l'outil B. Vi. 465 repère A.

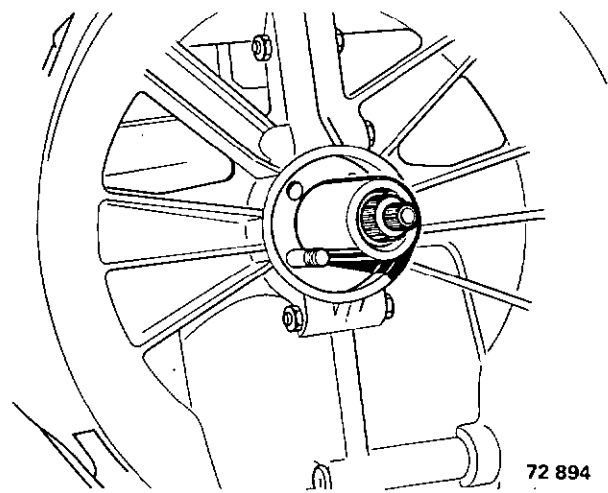
Cet outil donne automatiquement la profondeur d'emmanchement du joint.

Mettre en place le convertisseur après avoir huilé la bague régulée les cannelures de l'arbre de turbine et de l'arbre de pompe.

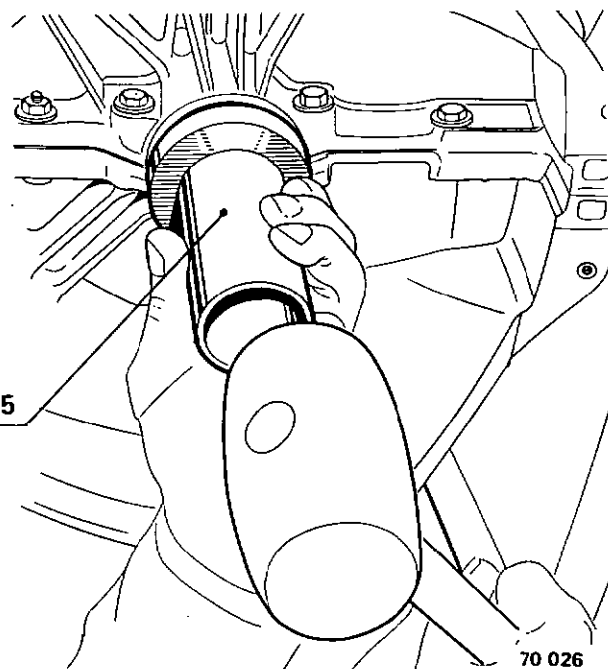
Placer la patte de maintien B. Vi. 465 repère D.

Remonter :

- le gouverneur-comparateur avec son joint,
- la capsule à dépression,
- le câblage,
- la jauge.



72 894



B. Vi. 465

70 026



M.R.193

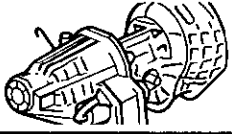


IMPRIMER

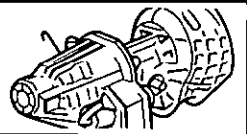


AIDE

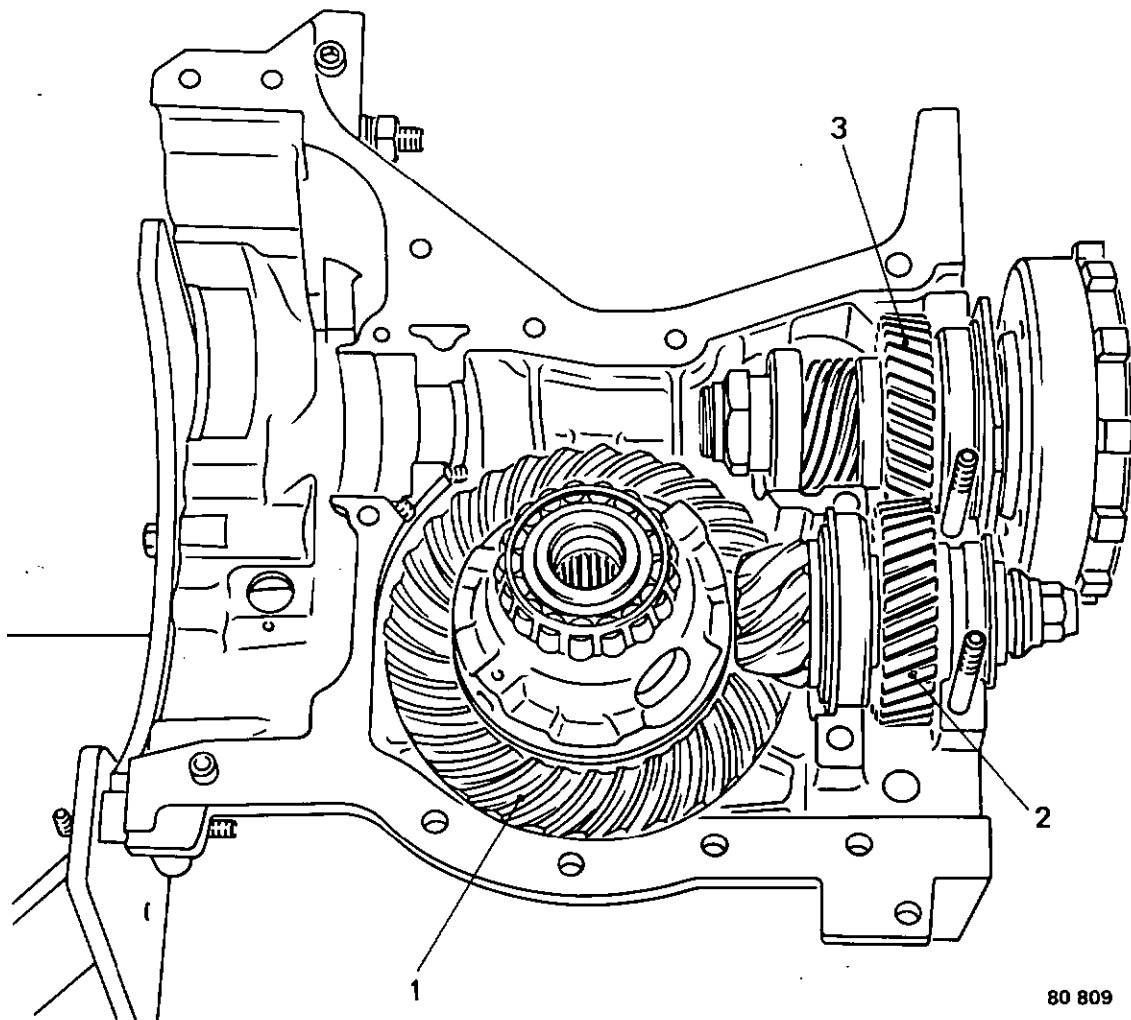
GAZ LINE
VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE



ENSEMBLE DU PONT



- 1 - Différentiel.
- 2 - Pignon d'attaque.
- 3 - Arbre de sortie.



80 809



M.R.193





IMPRIMER



AIDE



	ENSEMBLE DU PONT		
Code 2273	DEMONTAGE – REMONTAGE – REGLAGE		

Le coffre d'outillage B. Vi. 489-19 permet la réparation complète de la transmission automatique.

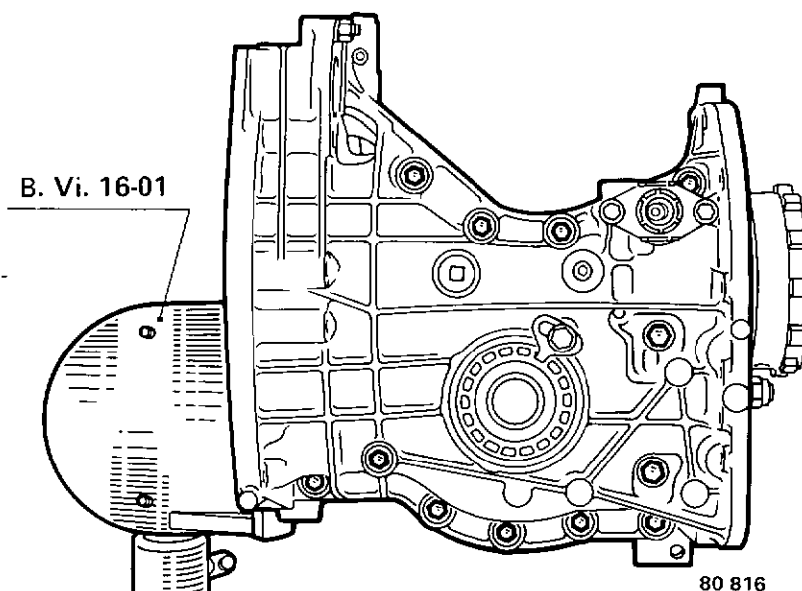
DEMONTAGE

Le démontage et la manutention des pièces doivent s'effectuer sur un établi avec revêtement anti-choc (caoutchouc ou plastique épais).

Lors d'une intervention seulement sur l'ensemble du pont (échange de roulements par exemple) désaccoupler l'ensemble du pont du carter de mécanisme comme indiqué page 81

● Carter de différentiel

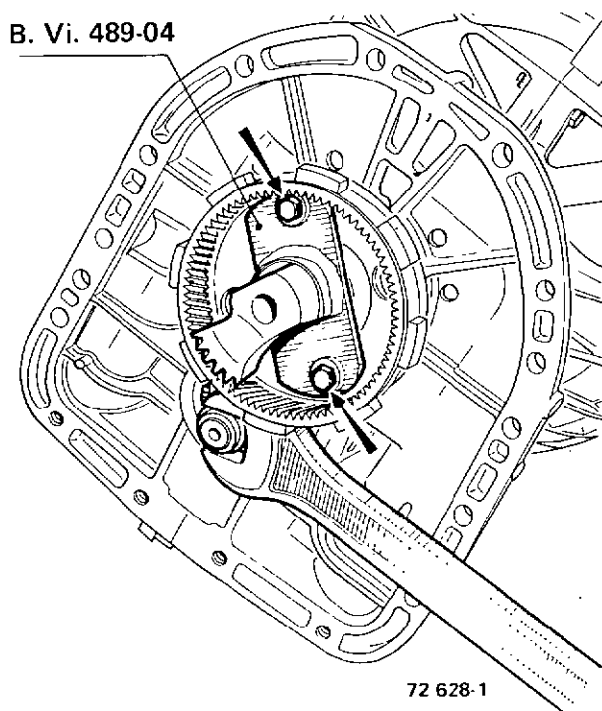
Le démontage et le remontage du carter de différentiel s'effectuent sur le support B. Vi. 16-01.



● Retirer les vis de fixation de la plaque d'arrêt du roulement d'arbre de sortie.

● Monter l'outil B. Vi. 489-04 au moyen de deux vis un peu plus longues.

L'arbre de sortie étant immobilisé, défreiner et débloquer l'écrou en bout du pignon d'attaque.





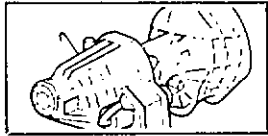
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



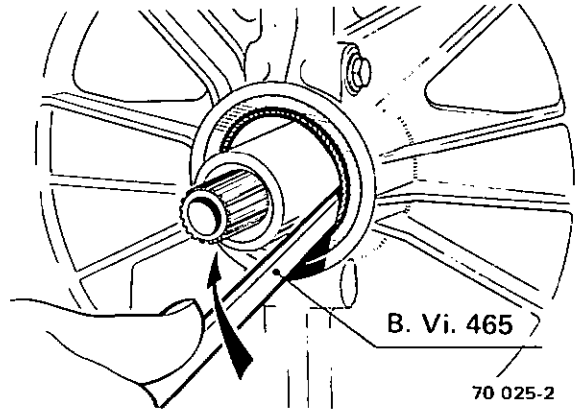
ENSEMBLE DU PONT

DEMONTAGE



Déposer :

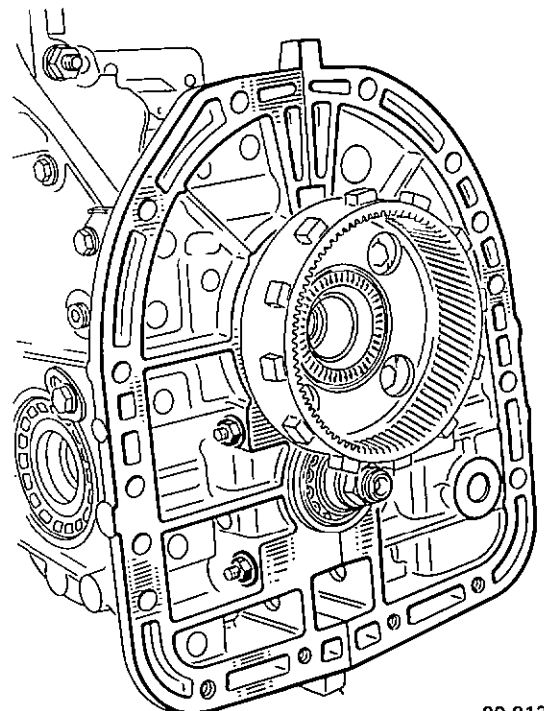
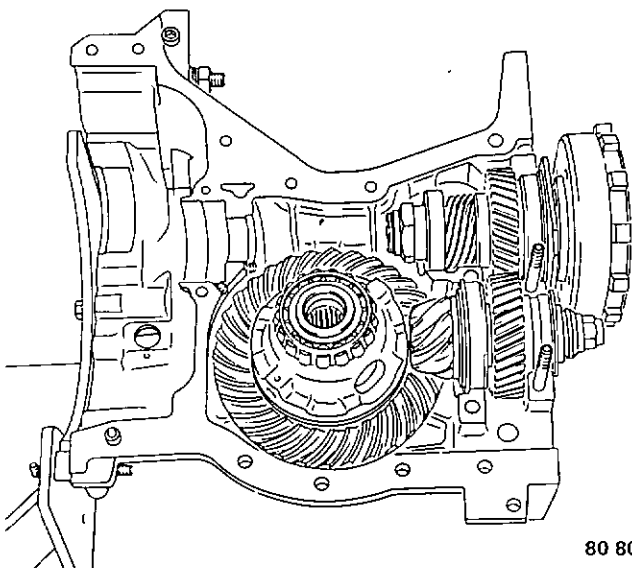
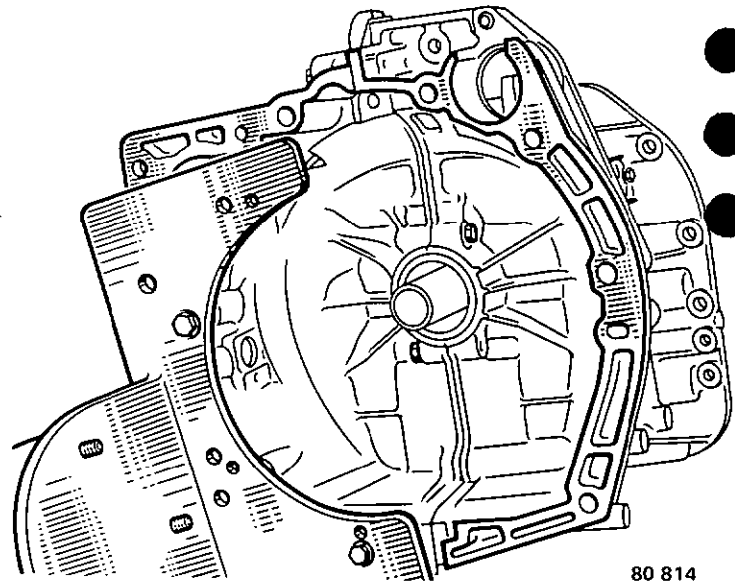
- le joint d'étanchéité du convertisseur : outil B. Vi. 465, repère C (prendre appui sur une tête de vis de fixation du support de réacteur, faire levier et sortir le joint),
- les quatre vis de fixation du support de réacteur.



Enlever les vis d'assemblage des deux demi-carters et les séparer avec un maillet en caoutchouc.

Retirer :

- l'arbre de sortie,
- le différentiel,
- le pignon d'attaque.





M.R.193



IMPRIMER

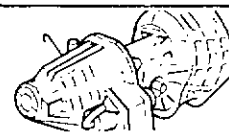


AIDE



ENSEMBLE DU PONT

DEMONTAGE



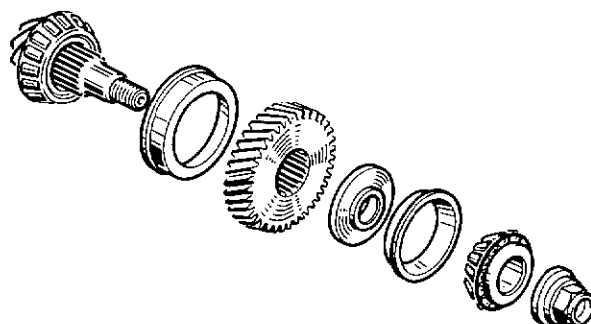
PIGNON D'ATTAQUE

Défreiner l'écrou et le déposer.

Déposer :

- le roulement,
- la cale de précontrainte des roulements,
- le pignon.

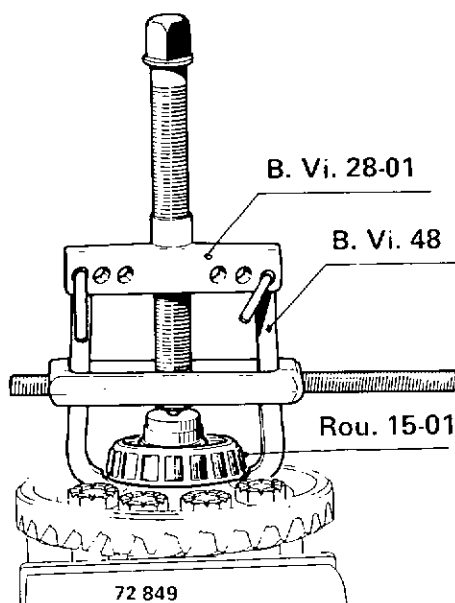
Avec l'extracteur WILMONDA, enlever le roulement sous tête.



80 861

Différentiel

Extraire le roulement côté couronne : outil B. Vi. 28-01 muni des griffes B. Vi. 48, en plaçant le grain d'appui Rou. 15-01 dans le planétaire.





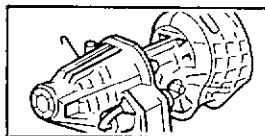
M.R.193



IMPRIMER

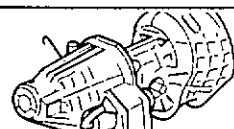


AIDE

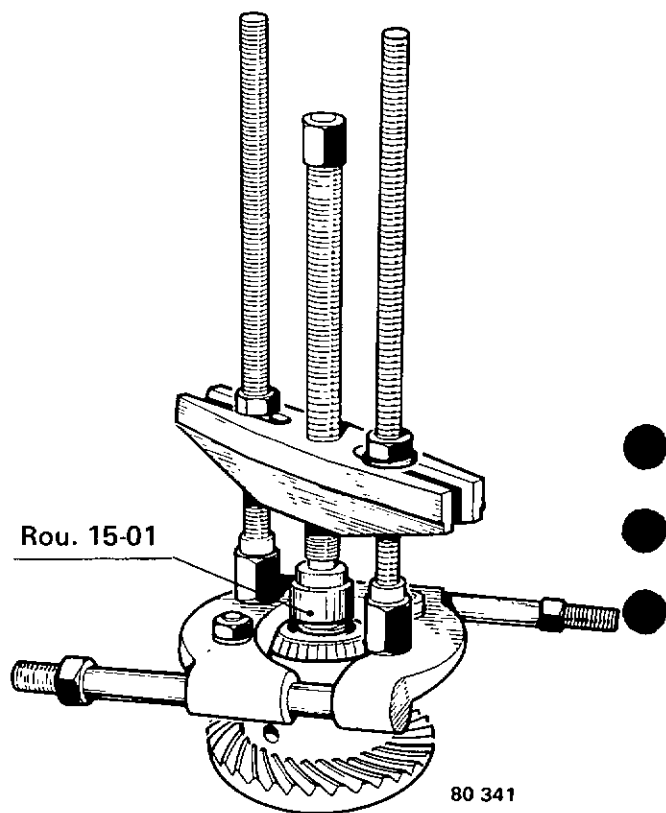


ENSEMBLE DU PONT

DEMONTAGE



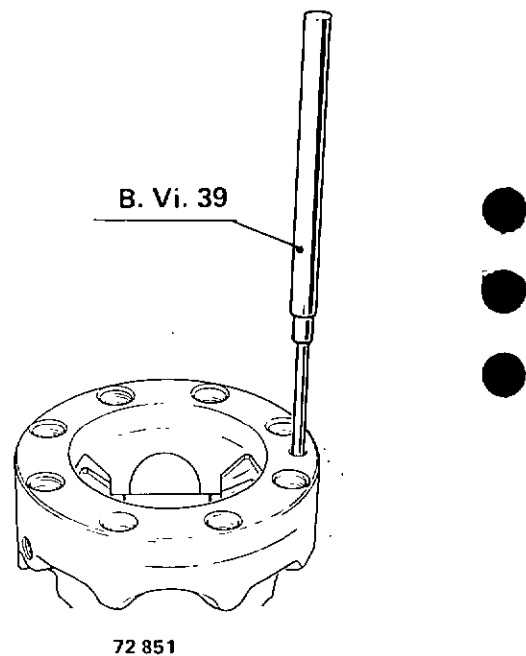
Extraire le roulement côté boîtier : utiliser l'extracteur WILMONDA (Réf. TOY) en plaçant le grain d'appui Rou. 15-01 dans le planétaire.



Enlever les vis de fixation de la couronne sur le boîtier (Vis indesserrables non récupérables).

Chasser les goupilles élastiques de maintien de l'axe des satellites : Broches B. Vi. 39.

Séparer les différentes pièces.





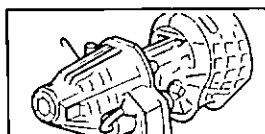
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



ENSEMBLE DU PONT

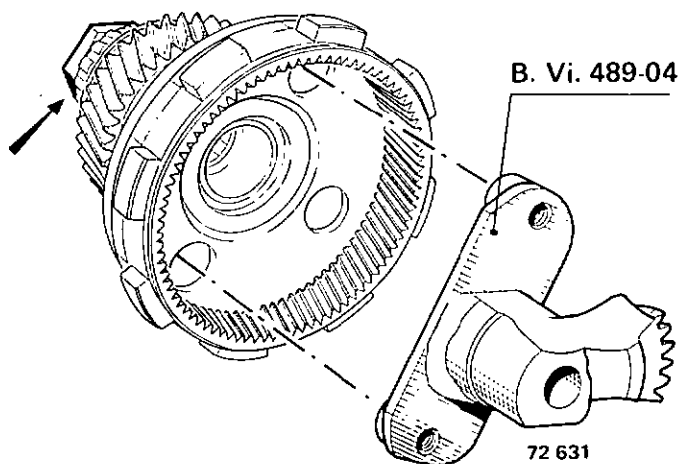
DEMONTAGE



ARBRE DE SORTIE

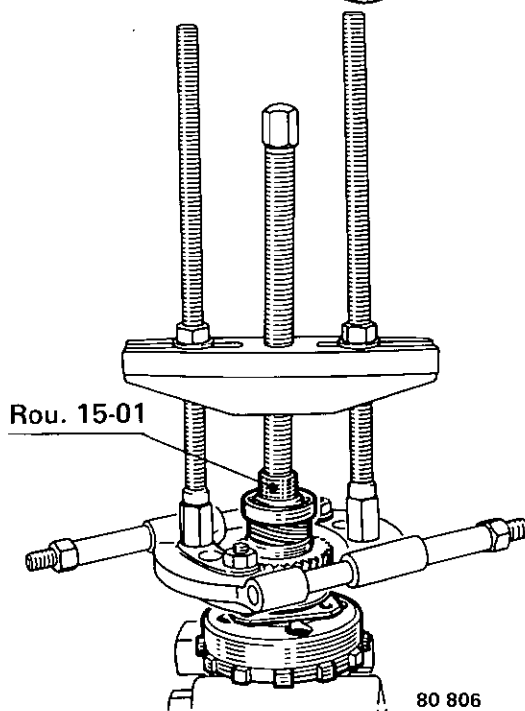
Serrer l'outil B. Vi. 489-04 dans un étau.

Le coiffer de l'arbre de sortie, défreiner et enlever l'écrou en bout d'arbre.

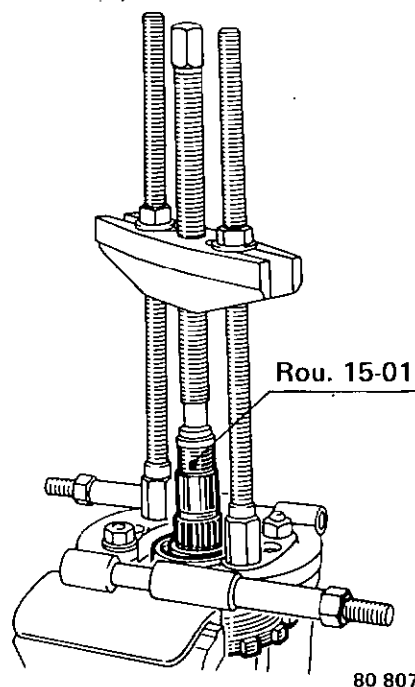


Mettre l'extracteur WILMONDA et l'embout Rou. 15-01, retirer :

- le premier roulement,
- la vis de tachymètre,
- le pignon de descente primaire.



Extraire le deuxième roulement avec l'extracteur WILMONDA (Réf. TOY) et l'embout Rou. 15-01.





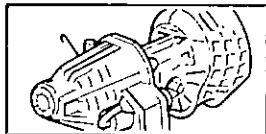
M.R.193



IMPRIMER

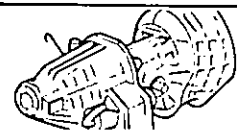


AIDE



ENSEMBLE DU PONT

NETTOYAGE – VERIFICATION



NETTOYAGE

Proscrire le trichloréthylène afin d'éliminer les projections intempestives sur les joints.

Ne pas utiliser de chiffons qui pourraient laisser de la bourre.

Utiliser de l'essence minérale (white spirit) ou du dégraissant, sauf sur les joints d'étanchéité et de la ouate non peluchante pour l'essuyage.

Utiliser l'air comprimé et souffler avec insistance tous les trous, canaux d'alimentation et de graissage.

Après nettoyage, huiler immédiatement les pièces avec l'huile préconisée.

Convertisseur

Dans le convertisseur, ne pas introduire de liquide autre que l'huile préconisée.

Son nettoyage consiste en un égouttage prolongé suivi d'un pompage, à l'aide d'une seringue, dans le centre du moyeu de turbine.

VERIFICATION

Sur le couple conique, vérifier l'état :

- de la denture du couple conique,
- des roulements de différentiel et de pignon d'attaque,
- du pignon de renvoi secondaire.

Sur l'arbre de sortie, vérifier :

- les roulements,
- la vis d'entraînement du gouverneur,
- le pignon de renvoi primaire,
- la denture intérieure de l'arbre de sortie,
- les deux bagues réglées.

S'assurer également du bon état :

- des plans de joint,
- du logement du support de réacteur,
- de la mise à l'air libre du carter,
- des filetages des écrous de réglage du différentiel.

Si l'un des pignons de renvoi est détérioré, remplacer systématiquement les deux.



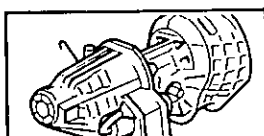
M.R.193



IMPRIMER

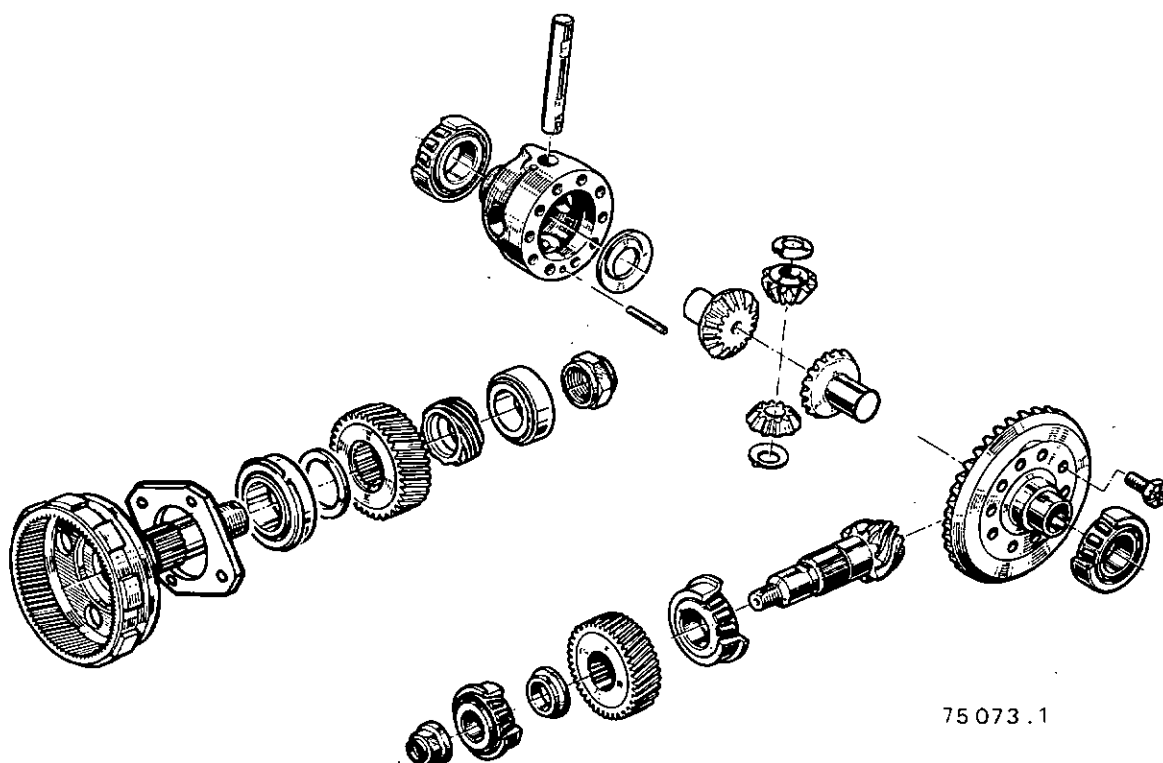
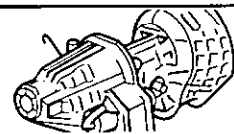


AIDE



ENSEMBLE DU PONT

REMONTAGE



75 073

75 073.1

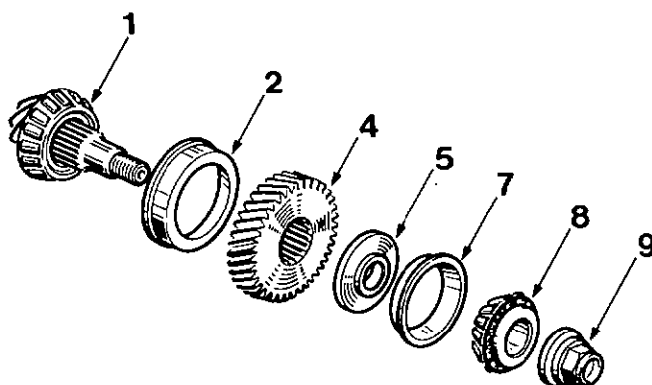
PIGNON D'ATTAQUE

1 - A la presse monter le roulement conique (1).

2 - Placer ensuite :

- 3 - la cuvette de roulement (2),
- 4 - le pignon secondaire de renvoi (4) collerette côté pignon d'attaque,
- 5 - la cale de réglage (5) de précontrainte (Remettre la même si l'ancien couple est remonté),
- 6 - la cuvette (7) du deuxième roulement,
- 7 - le roulement (8),
- 8 - l'écrou de blocage (9) (sans le bloquer).

- 1 - Roulement.
- 2 - Cuvette du roulement.
- 4 - Pignon secondaire de renvoi.
- 5 - Cale de réglage.
- 7 - Cuvette.
- 8 - Roulement.
- 9 - Ecrou.



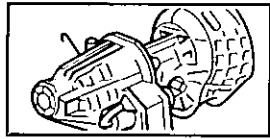
80 861



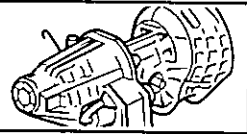
M.R.193

IMPRIMER

AIDE

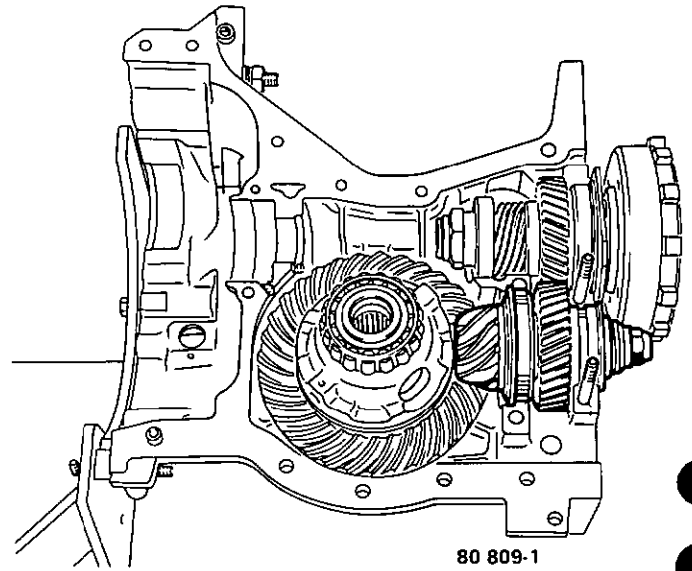


ENSEMBLE DU PONT



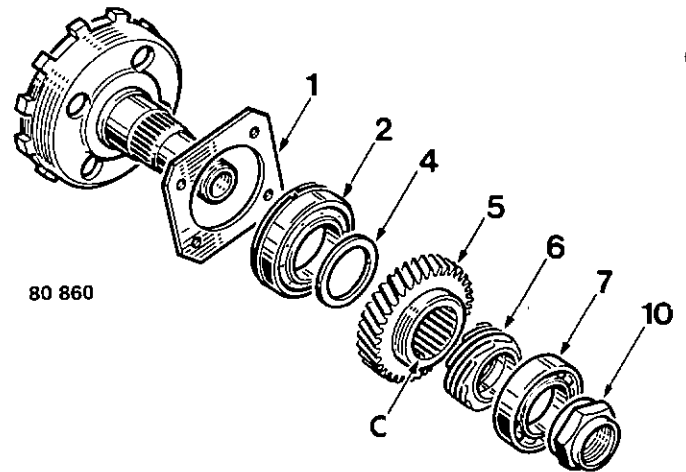
REMONTAGE

ARBRE DE SORTIE



80 809-1

- 1 - Plaque d'appui.
- 2 - Roulement.
- 4 - Entretoise.
- 5 - Pignon de descente primaire.
- 6 - Vis de tachymètre.
- 7 - Roulement.
- 10 - Ecrou.



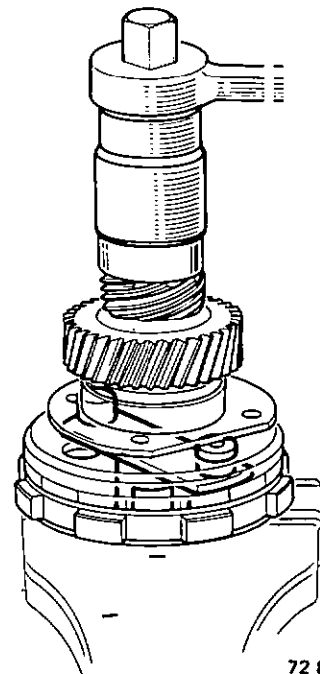
80 860

Sur l'arbre de sortie, monter successivement :

- la plaque d'appui (1),
- le roulement (2) (collerette côté plaque d'appui),
- l'entretoise (4),
- le pignon de descente primaire (5) (collerette (C) côté vis de tachymètre),
- la vis de tachymètre (6) (petit diamètre de l'alésage côté écrou),
- le roulement (7),
- l'écrou de blocage (10).

Placer l'outil B. Vi. 489-04 dans un étau, centrer l'arbre de sortie sur cet outil et bloquer l'écrou : 12 à 15 m da N.

Freiner l'écrou en écrasant sa collerette sur le méplat de l'arbre.



72 840-1



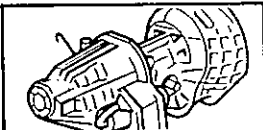
M.R.193



IMPRIMER

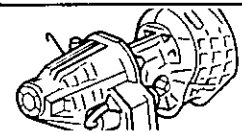


AIDE



ENSEMBLE DU PONT

REMONTAGE



REGLAGE A EFFECTUER

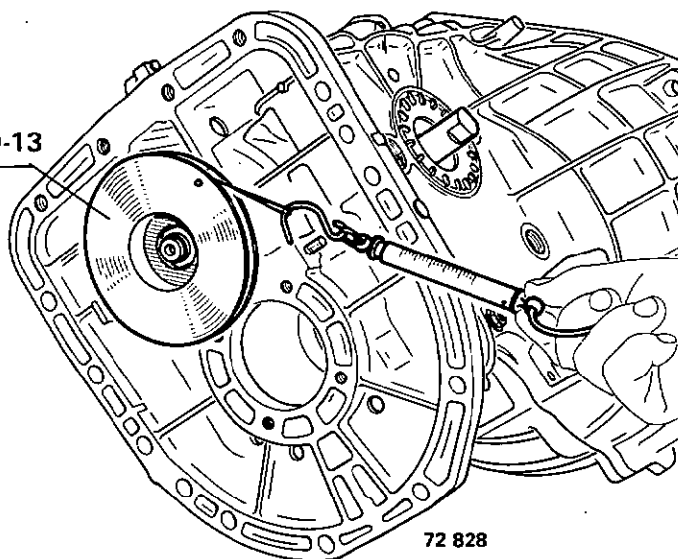
Avant de procéder au remontage du mécanisme, il y a lieu d'effectuer les réglages suivant :

- Réglage de la précontrainte des roulements.

PIGNON D'ATTAQUE

- Avec l'outil B. Vi. 489-13,
- Sans jeu pour roulement réutilisé,
- 1 à 2 da N pour roulement neuf.

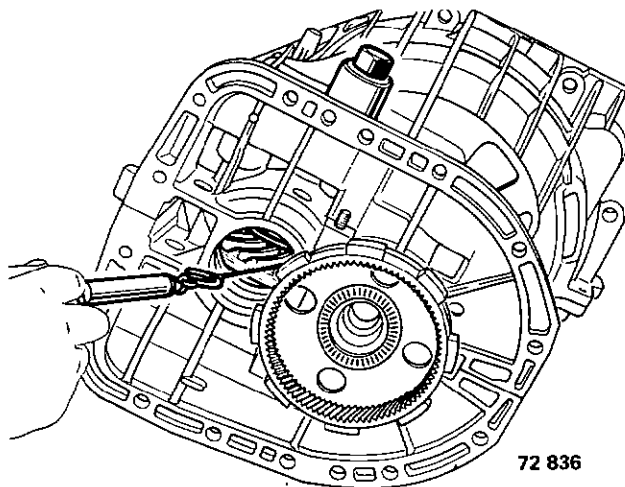
B. Vi. 489-13



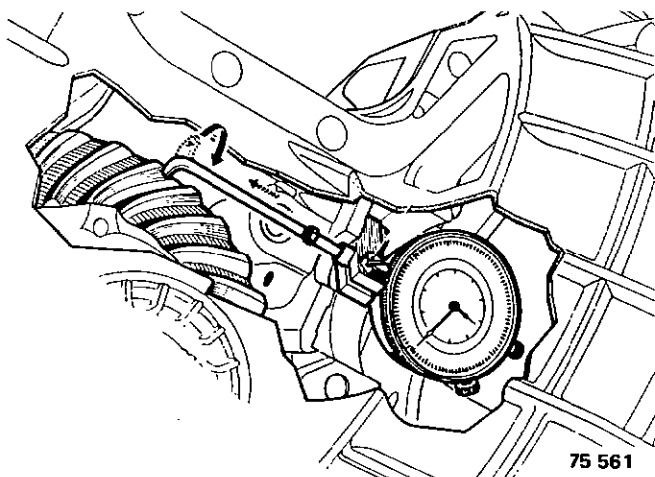
DIFFERENTIEL

(Valeur relevée avec enroulement d'une ficelle autour du boîtier).

- Sans jeu pour roulements réutilisés,
- 1 à 2 da N pour roulements neufs.

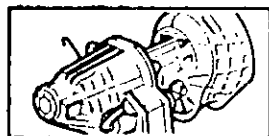


Jeu de denture : 0,12 à 0,25 mm.





M.R.193



ENSEMBLE DU PONT.

REMONTAGE



DIFFERENTIEL

Placer dans le boîtier :

- la rondelle bakélisée, rainure de graissage côté planétaire : utiliser la rondelle d'épaisseur 1,46 à 1,50 mm.
- la rondelle d'épaisseur 1,53 à 1,57 mm ne sera utilisée que si le jeu d'engrènement du planétaire avec les satellites est trop important.
- un planétaire (le tremper dans de l'huile préconisée).
- les satellites et leurs coussinets (le cran d'immobilisation dans le trou du boîtier).

Engager l'axe des satellites (faire coïncider le trou de l'axe avec celui du boîtier).

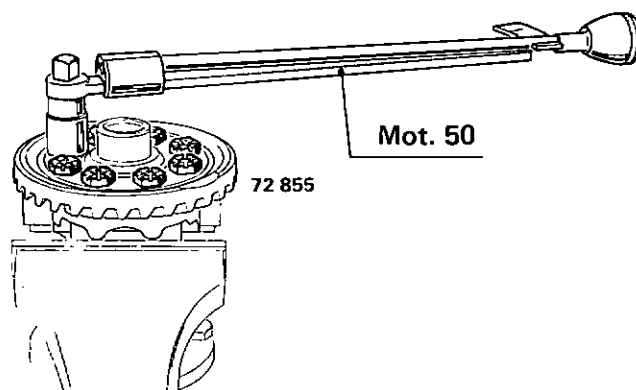
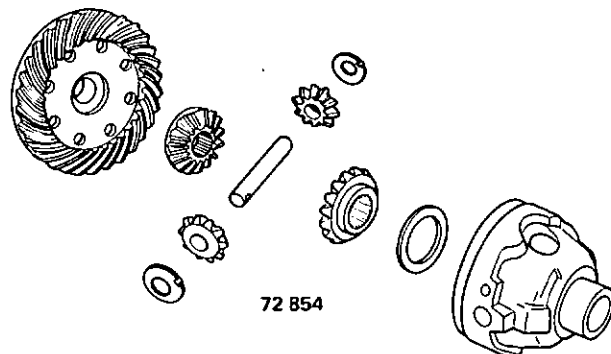
Placer la goupille élastique : l'enfoncer d'environ 5 mm à l'intérieur du boîtier : broche B. Vi. 39.

Tremper le second planétaire dans de l'huile préconisée et le placer dans la couronne.

Assembler la couronne sur le boîtier par des vis indesserrables neuves.

Bloquer les vis à un couple de 9 à 11 m da N.

Après montage, la rotation du différentiel peut-être légèrement dure.



APPARIEMENT DU COUPLE CONIQUE

Le pignon d'attaque et la couronne sont rôdés ensemble en fabrication.

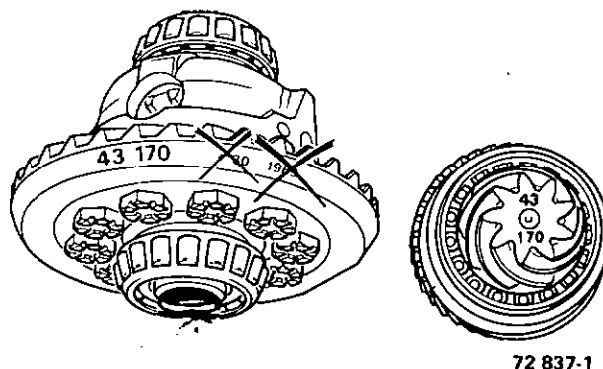
Ils deviennent donc inséparables.

Le remplacement de l'une des pièces entraîne obligatoirement le remplacement de l'autre.

Une indication commune est marquée sur la couronne et le pignon.

Exemple : 43-170 (quarante troisième couple conique usiné le cent soixante dixième jour de l'année).

Ne pas tenir compte des autres chiffres portés sur la couronne.





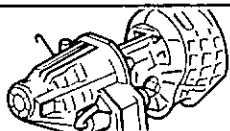
M.R.193



IMPRIMER

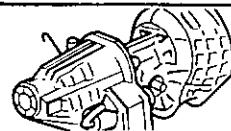


AIDE



ENSEMBLE DU PONT

REMONTAGE – REGLAGE



REGLAGE DU PIGNON D'ATTAQUE

(Précontrainte des roulements).

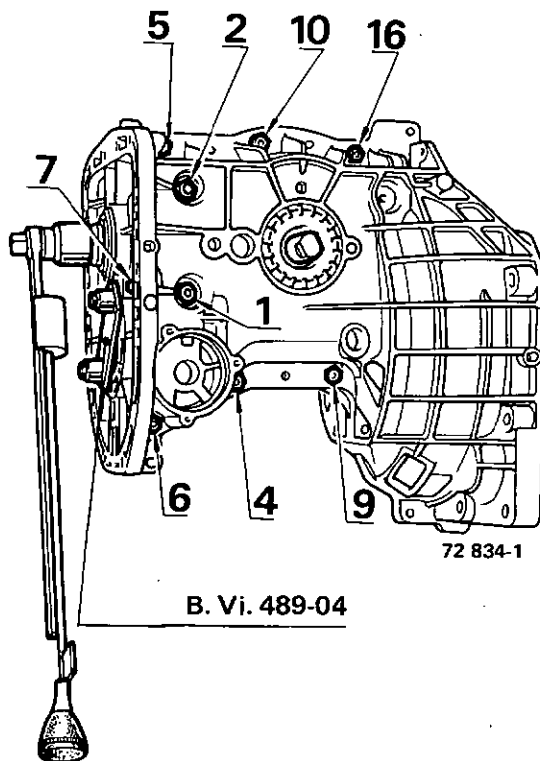
Monter le pignon d'attaque dans un des demi-carters.

Mettre l'autre demi carter et approcher seulement les vis repérées.

Avec l'outil **B. Vi. 489-04** immobiliser le pignon d'attaque et serrer son écrou au couple.

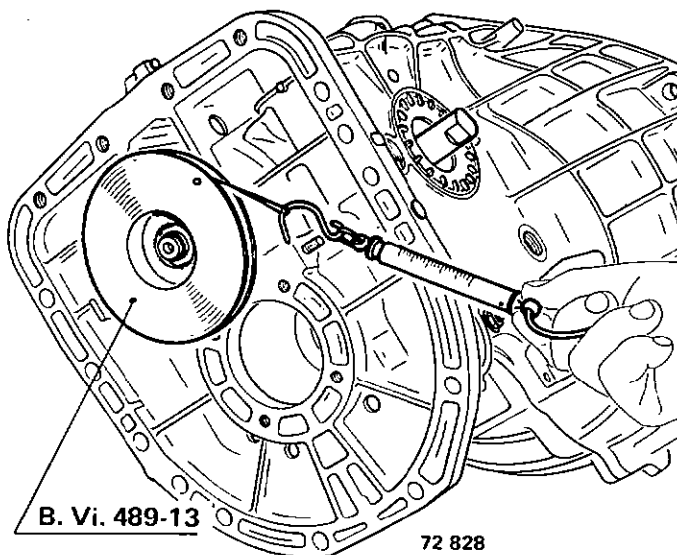
Bloquer les vis

Faire tourner le pignon d'attaque de plusieurs tours de façon à centrer les roulements. Il doit tourner librement sans jeu avec des roulements réutilisés.



Roulements neufs

Au moyen d'un peson et de l'outil **B. Vi. 489-13**, mesurer la précontrainte, c'est-à-dire l'effort nécessaire à entretenir la rotation du pignon d'attaque, qui doit être de 1 à 2 da N.





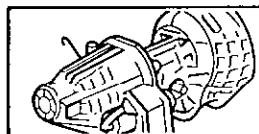
M.R.193



IMPRIMER

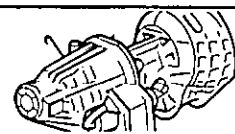


AIDE



ENSEMBLE DU PONT

REMONTAGE – REGLAGE



REGLAGE DE LA PRECONTRAINTE DES ROULEMENTS DE DIFFERENTIEL

Monter le différentiel seul dans le carter pont.

Régler la précontrainte des roulements de différentiel en serrant les écrous de réglage au moyen de l'outil B. Vi. 807. (Effectuer ce réglage en repoussant la couronne côté opposé au pignon d'attaque).

Faire tourner la couronne de plusieurs tours pour centrer les roulements.

Roulements réutilisés

Le différentiel doit tourner libre et sans jeu.

Roulements neufs

Avec un tournevis, passer la ficelle munie d'un crochet par le logement du pignon d'attaque et l'enrouler autour du boîtier de différentiel au plus près de la couronne.

Avec un peson, mesurer l'effort nécessaire pour entretenir la rotation du boîtier. Cet effort doit être compris entre 1 et 2 da N.

Repérer ensuite la position des écrous de réglage du différentiel.

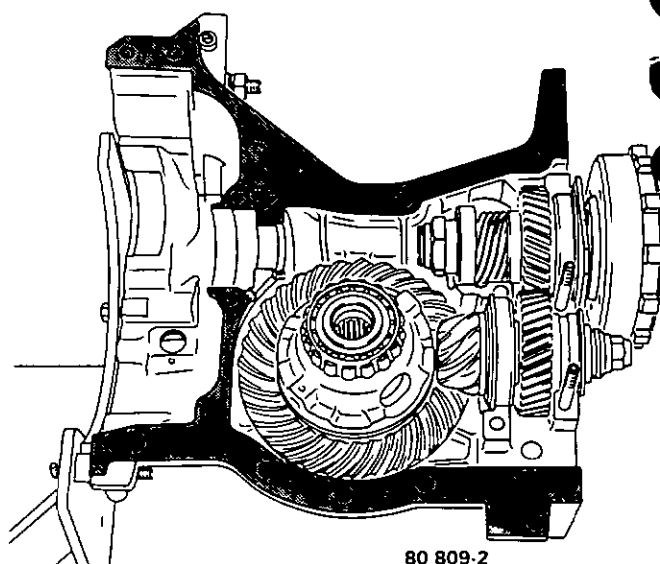
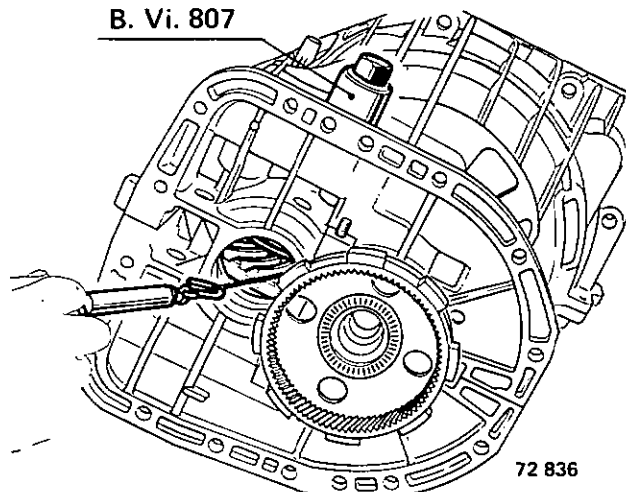
Monter dans le demi-carter :

- le différentiel,
- le pignon d'attaque,
- l'arbre de sortie.

Enduire le plan de joint d'un des demi-carters de pâte Curtylon sur la moitié extérieure de sa largeur : ne pas oublier la mise à l'air libre du demi-carter opposé.

Remonter les vis d'assemblage des carters avec des rondelles neuves sans les serrer.

B. Vi. 807





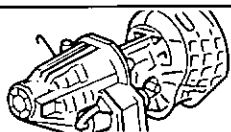
M.R.193



IMPRIMER

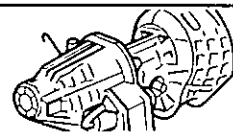


AIDE

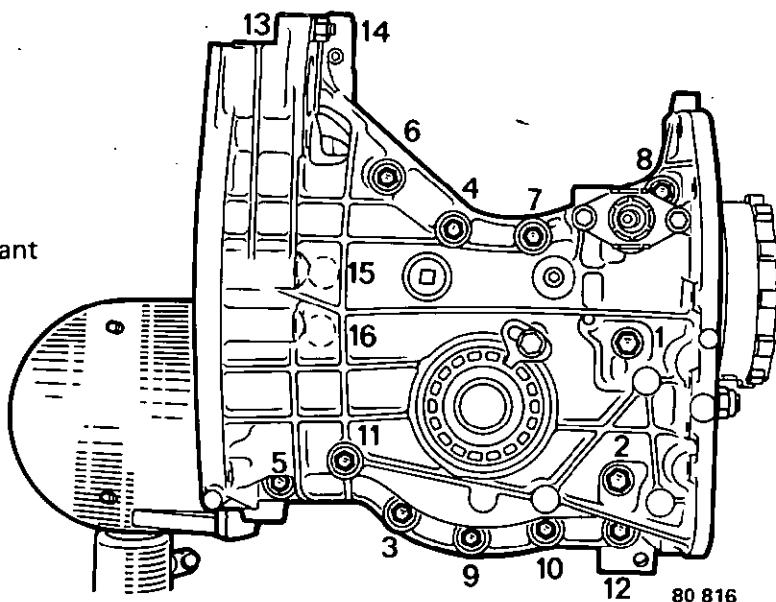


ENSEMBLE DU PONT

REMONTAGE

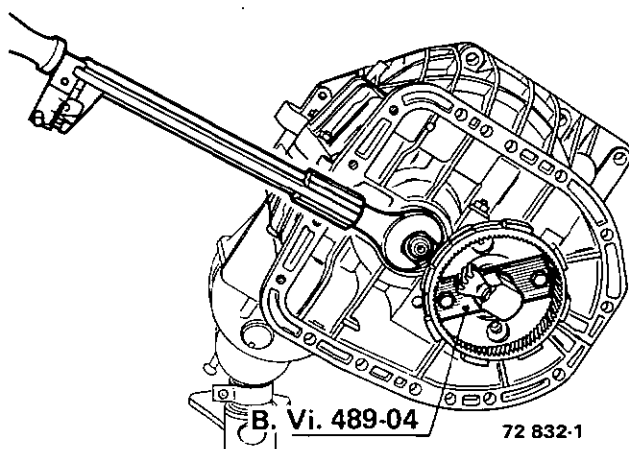


Bloquer les vis d'assemblage des demi-carters en suivant l'ordre indiqué.



Immobiliser l'arbre de sortie avec l'outil B. Vi. 489-04.

Bloquer au couple l'écrou du pignon d'attaque en évitant de prendre appui sur la cloche de l'arbre de sortie : utiliser une clé plate à fourche montée sur la clé dynamométrique.





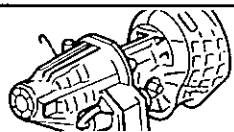
M.R.193



IMPRIMER

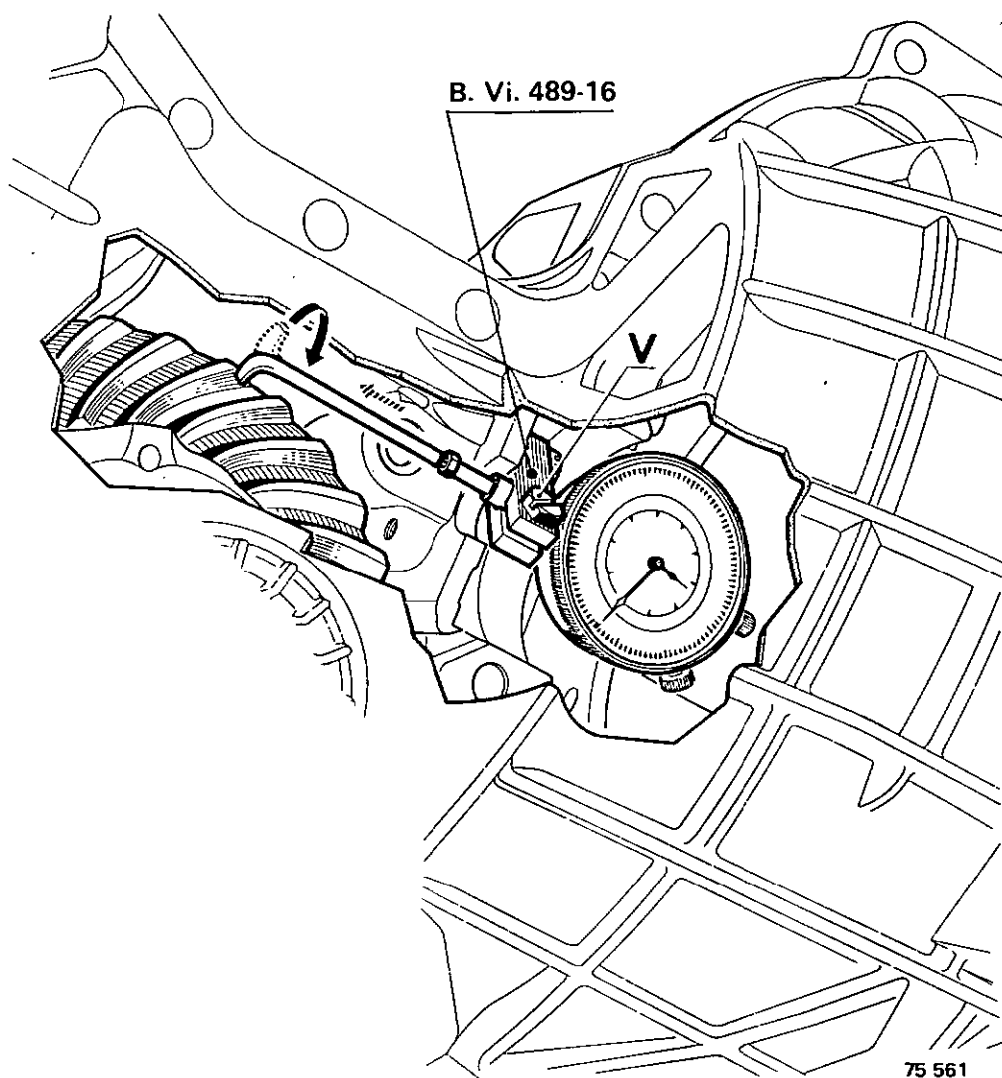
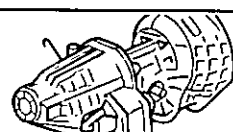


AIDE



ENSEMBLE DU PONT

REMONTAGE



Jeu de denture

Faire tourner l'arbre de sortie de quelques tours pour centrer les roulements.

Agir sur la vis (V) du support B. Vi. 489-16 afin d'obtenir une rotation légèrement dure du comparateur (retirer le comparateur).

Fixer le support sur le carter.

Visser sur le comparateur (voir figure) la rallonge B. Vi. 489-16 (pour comparateur avec embout diamètre 3 mm et pas de 0,60) ou B. Vi. 489-17 (pour comparateur avec embout diamètre 2,5 mm et pas de 0,45 mm) et engager l'ensemble dans le support (la touche étant dirigée vers le haut). Lorsque le comparateur est en place dans son support, le faire pivoter afin d'amener la touche en contact avec une dent de la couronne.

Le jeu mesuré en trois points de la couronne doit être compris entre 0,12 et 0,25 mm.



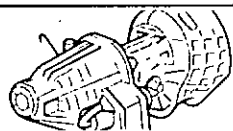
M.R.193



IMPRIMER

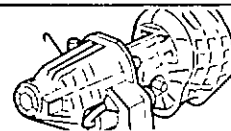


AIDE



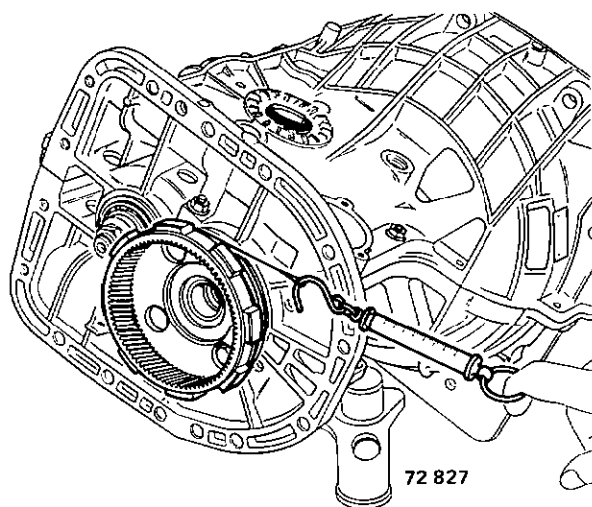
ENSEMBLE DU PONT

REMONTAGE



Afin de conserver une précontrainte correcte sur les roulements de différentiel, il est obligatoire pour déplacer la couronne de dévisser l'un des écrous et de visser l'autre de la même valeur.

Le jeu de denture étant correct, freiner l'écrou du pignon d'attaque et les écrous de réglage du différentiel.



A titre de vérification, tous les réglages étant effectués, l'effort appliqué sur l'arbre de sortie pour entraîner l'ensemble du mécanisme en rotation doit être compris entre 1,5 et 3,5 da N.

Procéder ensuite à l'assemblage du carter de mécanisme et du carter de pont après avoir vérifié et réglé le jeu axial de fonctionnement de la transmission comme indiqué page F - 84.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



Identique à R. 1225 boîte de vitesses mécanique.



Identique à R. 1225 boîte de vitesses mécanique.



Avant :

- Barre anti dévers diamètre 12 mm.
- Barres de torsion diamètre 17 mm.

Pour le remontage des barres de torsion, le palier d'ancrage sera positionné à la cote $Y = 69 \pm 2$ mm.

Arrière :

Identique à R. 1225 boîte de vitesses mécanique.

Pour le remontage des barres de torsion, la cote X de l'outil monté à la place de l'amortisseur sera :

- X = 590 mm pour le bras droit,
- X = 600 mm pour le bras gauche.



Identique à R. 1225 boîte de vitesses mécanique (modèle 1978).



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



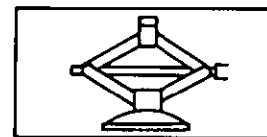
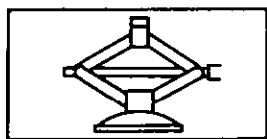
OUTILLAGE SPÉCIALISÉ

	Pages
SOMMAIRE	
REFERENCES ET DESIGNATION DES OUTILLAGES	134
MOTEUR (Mot.)	135
BOITE DE VITESSES (B. Vi.)	135
TRAIN AVANT (T. Av.)	135
ROUES MOYEUX (Rou.)	135

Ne figurent dans ce chapitre que les outillages spécialisés propres à ce type de véhicule.
Pour tous les autres matériels de garage (matériels classiques) se reporter au M.R. 172
chapitre « Equipements et Matériels de garage ».



M.R.193

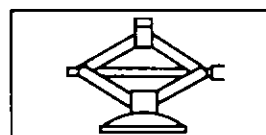
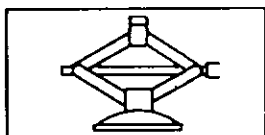


CLASSIFICATION DES OUTILLAGES SPECIALISES

O	<p>OUTILLAGE DE BASE :</p> <p>Les OUTILS de BASE repérés par un (O) dans la colonne «Classification», sont des outillages classiques de réparation automobile.</p>
X	<p>OUTILLAGE SPECIALISE «INDISPENSABLE»</p> <p>Les OUTILS INDISPENSABLES sont repérés par un (X) dans la colonne «Classification». Ils sont nécessaires pour effectuer une réparation de qualité sur un ou plusieurs modèles de véhicules de notre Marque.</p>
U	<p>OUTILLAGE SPECIALISE «UTILE»</p> <p>Les outils repérés par un (U) dans la colonne «Classification», sont des OUTILS UTILES. Ils facilitent les opérations, et permettent de gagner du temps.</p>

INGREDIENTS

Les produits d'atelier et ingrédients spécifiques à nos véhicules sont désormais récapitulés dans les IS du MR 171.

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

REFERENCES				MOTEUR
METHODES	M.P.R.			
Mot. 50	00 00 987 700	O		Clé dynamométrique de 0 à 25 m da N.
Mot. 336	00 00 033 600	O		Clé pour collier P.C. grand modèle.
Mot. 500-02	00 00 050 002	X		Outil d'extraction et mise en place du joint d'arbre à cames.
Mot. 582	00 00 058 200	X		Secteur d'arrêt pour blocage du volant moteur.
Mot. 597	00 00 059 700	U		Crochet de levage moteur.
				BOITE DE VITESSES
B. Vi. 16-01	00 01 336 601	U		Support de boîte de vitesses pour pied Desvil.
B. Vi. 28-01	00 01 227 301	X		Extracteur de roulement avec griffes longueur 146 mm.
B. Vi. 39	00 01 322 500	X		Broche pour mise en place des goupilles élastiques Ø 4 et 10 mm.
B. Vi. 48	00 01 330 300	X		Griffes pour B. Vi. 28-01.
B. Vi. 454-06	00 00 045 406	X		Valise de contrôle de la transmission automatique.
B. Vi. 465	00 00 046 500	U		Outillage de remplacement du joint de convertisseur.
B. Vi. 466-04	00 00 046 604	X		Manomètre pour contrôle de la pression d'huile de la transmission automatique.
B. Vi. 489-19	00 00 048 919	X		Outillage pour la révision de la transmission automatique.
B. Vi. 524	00 00 052 400	X		Sonde pour prise de la température d'huile de la transmission automatique
B. Vi. 564	00 00 056 400	X		Mandrin de centrage des freins.
B. Vi. 664	00 00 066 400	X		Adaptateur pour valise de contrôle.
B. Vi. 797	00 00 079 700	X		Valise de contrôle de la transmission automatique.
B. Vi. 807	00 00 080 700	X		Clé à créneaux pour écrou de différentiel.
				TRAIN AVANT
T. Av. 476	00 00 047 600	X		Extracteur de rotule
				ROUES MOYEUX
Rou. 15-01	00 01 331 601	X		Embout protecteur d'arbre Ø intérieur 16 mm.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

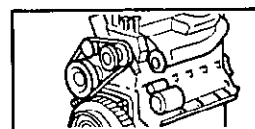
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

4 A

AVRIL 1978
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5



MOTEUR

Cette note intéresse l'atelier.

PRISE DIAGNOSTIC SUR MOTEUR 810-25 et 810-26

La prise diagnostic équipe les Renault 5 (sauf la R 1221 et la R 2381) depuis le modèle 78. Cependant, elle n'est opérationnelle sur les moteurs 810-25 et 810-26 qu'à partir des numéros de fabrication 188 428 et 118 850.

En conséquence, si vous constatez une anomalie de fonctionnement de vos appareils de mise au point moteur, il conviendra :

- de vérifier le numéro de fabrication du moteur,
- d'utiliser une lampe stroboscopique pour faire le calage si le numéro est antérieur,
- dans le cas contraire, de vérifier votre appareil sur un autre véhicule avant de le retourner pour réparation.

Scé 04 .22



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

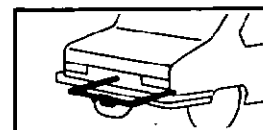
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJØNER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

5 A

AVRIL 1978
EDITION FRANÇAISE

Renault 5
automatic 1300



ÉQUIPEMENT

Cette note intéresse : la réception, l'atelier, le MPR

CODE OPERATION : 9 545

MONTAGE D'UNE DOUBLE COMMANDE AUTO-ÉCOLE

Une double commande auto-école OKEY est disponible au MPR sous le n° 77 01 402 134.

Cet ensemble comprend également un inverseur de clignotant.

Préparation du travail sur le véhicule

- Débrancher la batterie.
- Déposer le filtre à air pour faciliter la mise en place des vis de fixation du palonnier.
- Déposer la console autoradio.
- Déposer la gouttière servant au passage du câblage électrique derrière la console autoradio.
- Déposer la boîte à fusibles, sans débrancher les fils, sauf celui du stop, sur le contacteur.
- Reposer le boulon à l'angle du vide-poches gauche.
- Préparer la double commande, enlever la peinture sur les axes d'articulation non montés et huiler les paliers montés.

Sce 0422





M.R.193



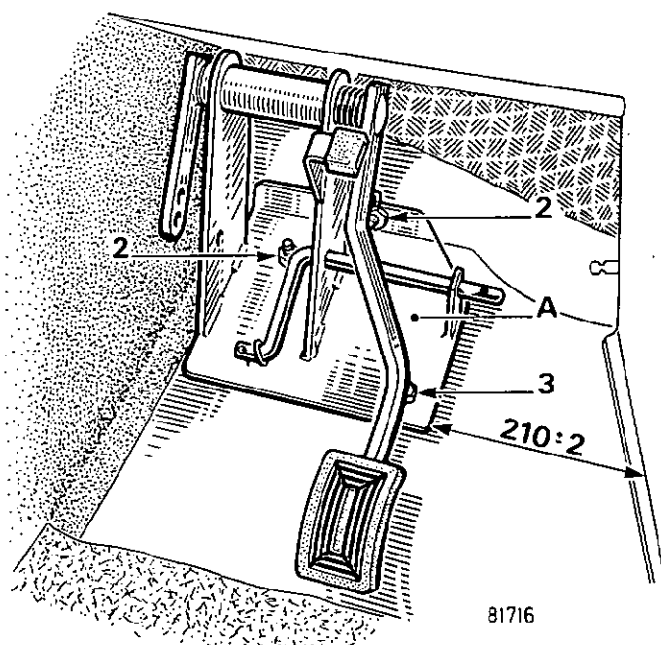
Pose du pédalier moniteur

Du côté droit, rabattre le tapis et soulever la garniture du tablier latéral.

Présenter le gabarit fourni avec la double commande et repérer l'axe des trois trous à percer.

Placer le pédalier (A) sur la tôle, bien à fond contre le tablier et vérifier que les trois trous étant en face des repères, on obtient $210 \text{ mm} \pm 2$ entre l'angle inférieur droit du pédalier et la surface plane de la garniture plastique droite.

Percer les trois trous à $\text{Ø} 8,5 \text{ mm}$ et placer un cordon de mastic autour des trous. Poser d'abord les boulons (2), tête et rondelle plate à l'extérieur, les bloquer puis l'autre boulon, tête (3) à l'intérieur.

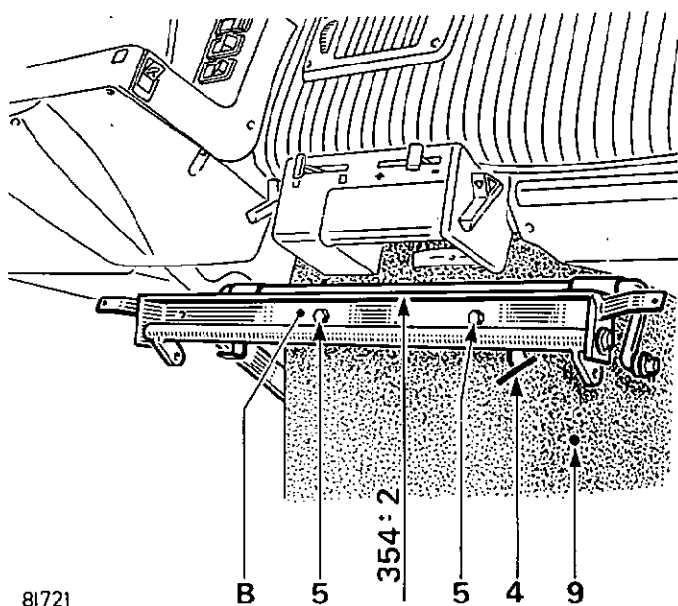


Pose du palonnier central (B)

Présenter le palonnier (B) contre le tablier central et pratiquer une fente (4) dans la garniture, pour y passer la jambe de force droite.

Maintenir le palonnier parallèle au plancher, l'aile supérieure de la cornière étant à $354 \text{ mm} \pm 2$ de la tôle du tunnel central du plancher.

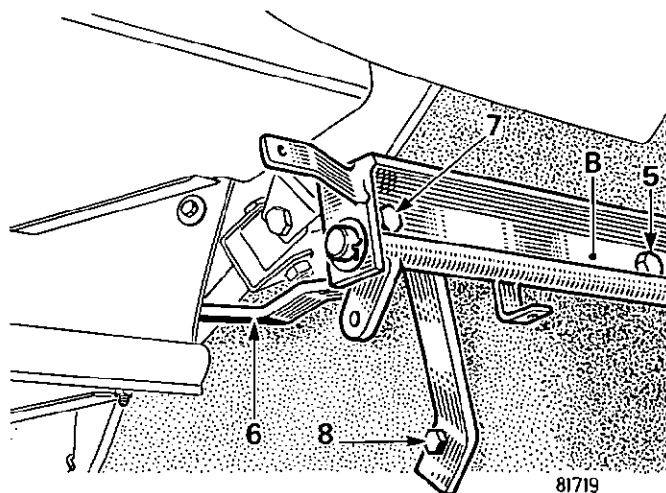
Pointer en face des deux trous de la cornière, percer le tablier à $\text{Ø} 8,5 \text{ mm}$ et placer les deux boulons (5), avec rondelle plate côté moteur. Serrer sans bloquer.



Placer la jambe de force (6) devant le palonnier et la fixer par le boulon (7). Appliquer l'autre extrémité sous la partie droite de l'équerre de fixation du contacteur de stop. Percer l'équerre et boulonner les deux pièces.

Pousser les jambes de force gauche et droite du palonnier (B) vers l'avant, tout en serrant les deux boulons (5) et en maintenant l'aile du palonnier parallèle au plancher.

Percer alors un trou de $\text{Ø} 8,5 \text{ mm}$, dans le tablier central, pour les boulons (8) et (9) qui seront mis en place, rondelle plate côté moteur, et bloqués.





M.R.193



IMPRIMER



AIDE

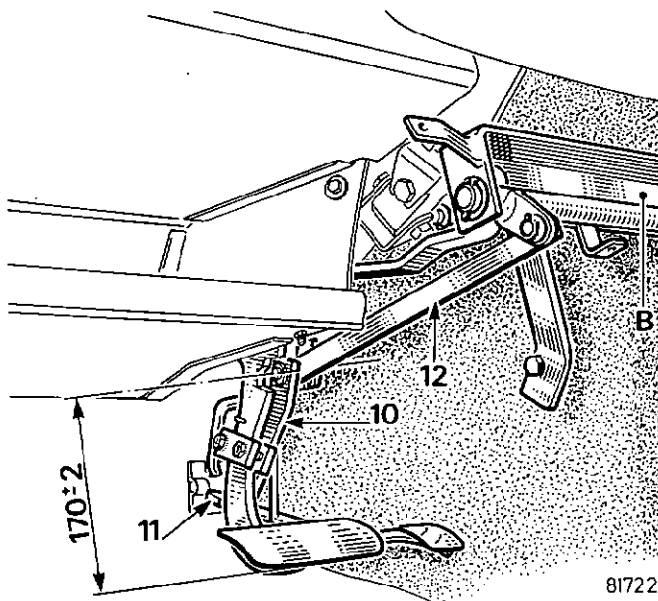


Pose des récepteurs de frein et d'accélérateur

Du côté gauche, placer le récepteur (10) du côté droit et le plus haut possible sur la pédale de frein, sans décrocher le ressort. Le coude (11) est en appui derrière la pédale.

Régler la hauteur de l'axe de la biellette (12) à $170 \text{ mm} \pm 2$ du bord inférieur de la semelle nue puis bloquer les deux boulons du récepteur.

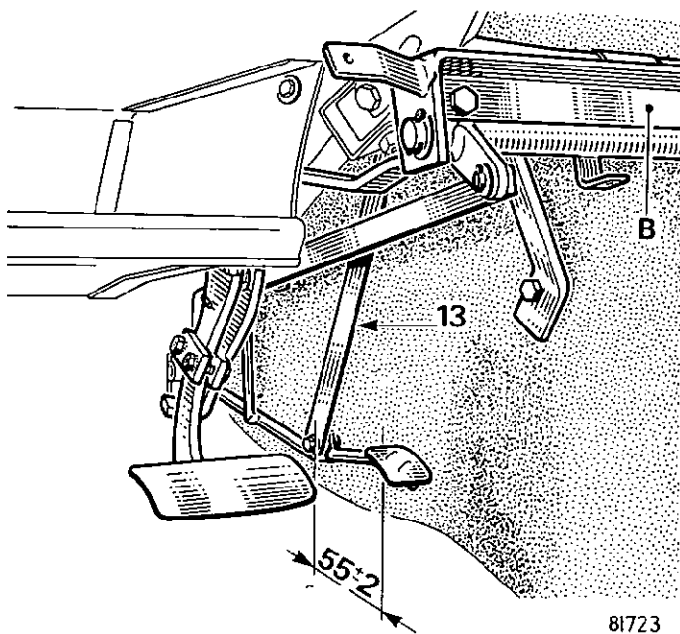
Placer la biellette (12) sur la commande du palonnier, en dégauchissant la biellette si un de ses axes force.



81722

Placer ensuite la biellette (13) sur la commande du palonnier (B) et sur la tige de pédale d'accélérateur. L'axe du collier sera situé à $55 \text{ mm} \pm 2$ du bord supérieur de la semelle.

Vérifier que le faisceau électrique ne peut pas entrer en contact avec la biellette (13) ni avec la colonne de direction. Sinon, le fixer soigneusement.



81723

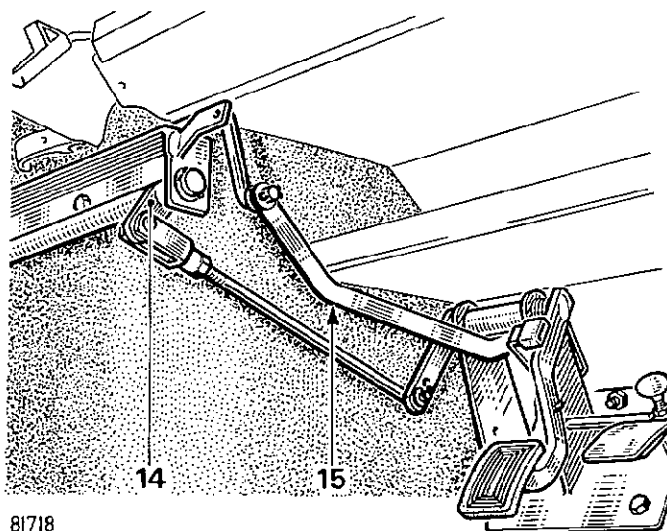
Pose des biellettes à droite

Poser la tige réglable, côté coudé sur le pédalier (dans le trou extrême) et chape sur la commande (14).

Dégauchir tige ou levier inférieur, s'il y a un point dur.

A l'aide de la chape, régler la hauteur de la pédale de frein moniteur 5 mm plus haut que la pédale d'origine, puis bloquer le contre-écrou et goupiller.

Mettre en place la biellette (15) de commande d'accélérateur et la goupiller.



81718



M.R.193



IMPRIMER



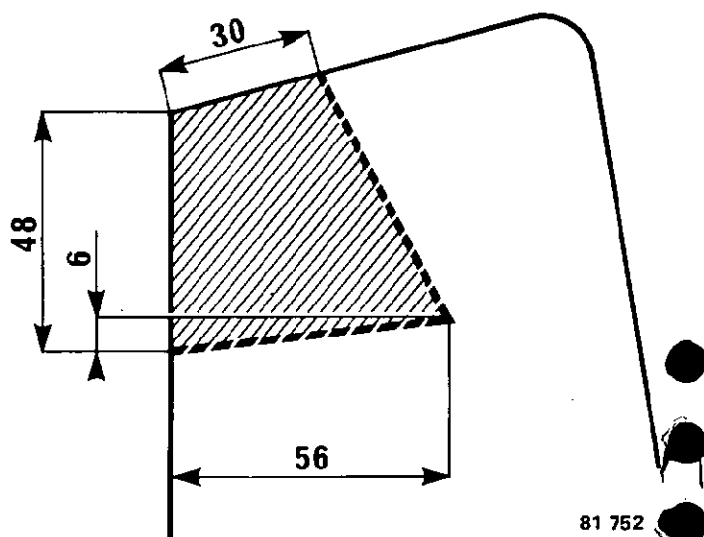
AIDE



Fixation de la boîte à fusibles

Pratiquer à la partie supérieure de la console autoradio les découpes suivant le dessin ci-contre.

Mettre en place la console.



81 752

Placer la boîte à fusibles, patte support (16) vers la droite et fusibles vers l'arrière.

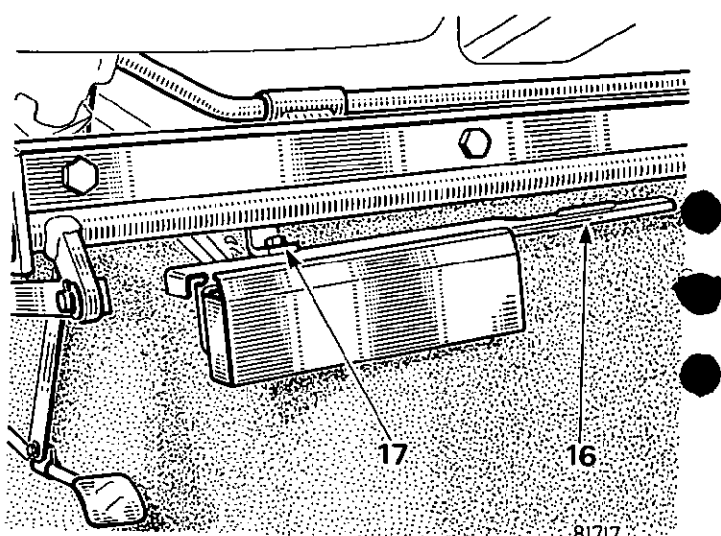
Appliquer la boîte sous le palonnier et en appui contre la console.

Repérer sur la boîte à fusibles l'axe du trou de la patte (17), percer la boîte sans abîmer les fils et la fixer par un boulon.

Si la pose d'un haut-parleur est prévue dans la console, replier, dans celle-ci, la patte (16) vers le bas.

Si le fil du contacteur de stop est trop court, le sortir de sa gaine et le fixer sous la jambe de force (6) après l'avoir branché.

Fixer aussi le câblage principal de la boîte à fusibles pour éviter tout contact avec la biellette (13).



81717



M.R.193



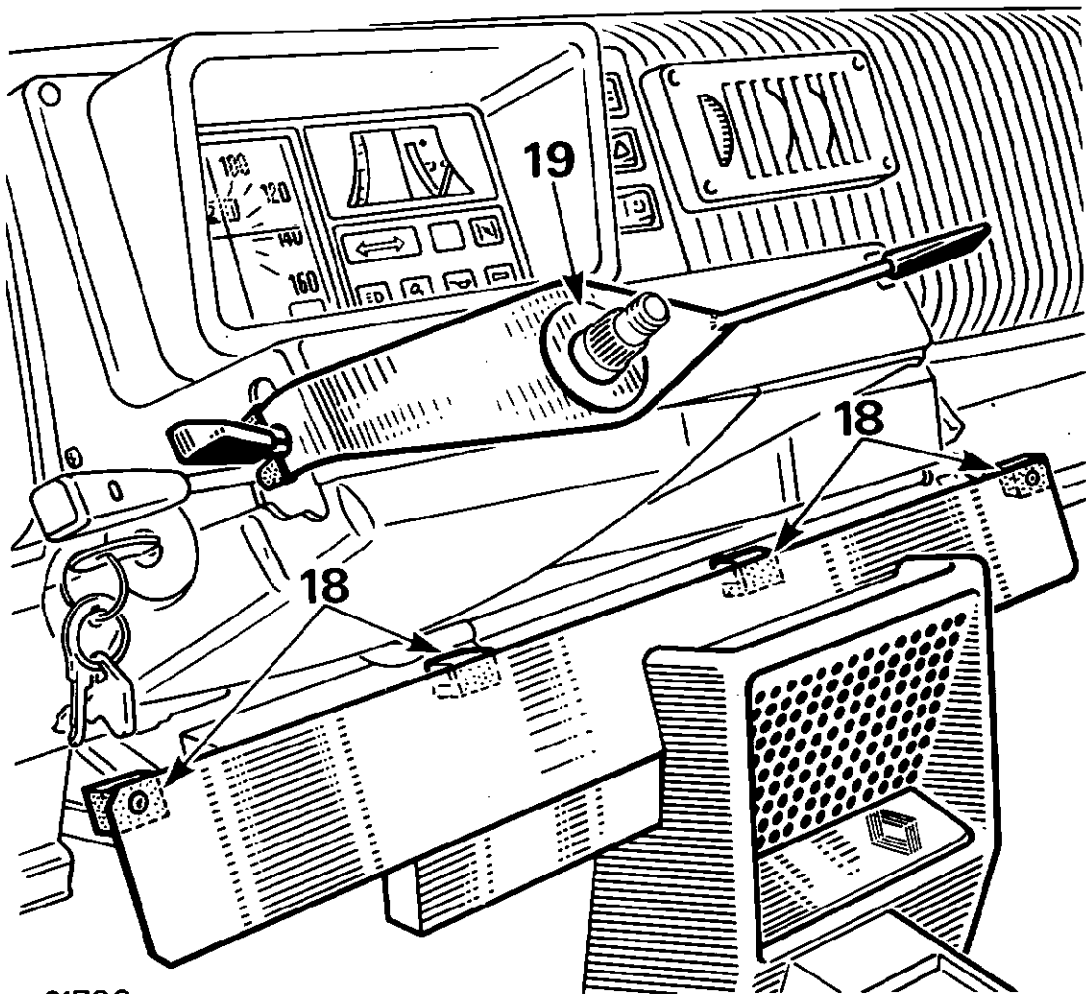
Fixation du carter de protection

Placer les quatre butées de caoutchouc aux points (18) ; celles des extrémités seront percées pour le passage des vis.

Placer le carter de protection.

Si l'on doit poser un haut-parleur dans la console, tracer le contour de son emplacement sur le carter et découper ce dernier.

Fixer ensuite le carter, après avoir huilé les deux axes des commandes de frein, sur le palonnier.



81720

Pose de l'inverseur de clignotant

- Mettre les roues droites, déposer le cache-écrou et l'écrou de volant.
- Repérer la position du volant sur son axe et le déposer.
- Placer sur l'axe une des rondelles fournies (19), légèrement graissée.
- Mettre en place l'inverseur (sa fourche chevauchant la tige de commande) et vérifier que le fonctionnement est correct, dans toutes les positions.
- Placer la seconde rondelle sur l'inverseur.
- Surfacier légèrement le dessous du moyeu de volant pour en supprimer les aspérités.
- Poser le volant et serrer légèrement son écrou :
 - si l'inverseur reste libre, bloquer l'écrou,
 - s'il est serré, surfacer un peu le moyeu ou enlever une des rondelles.

L'écrou de volant doit être serré à 4,5 m da N.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE

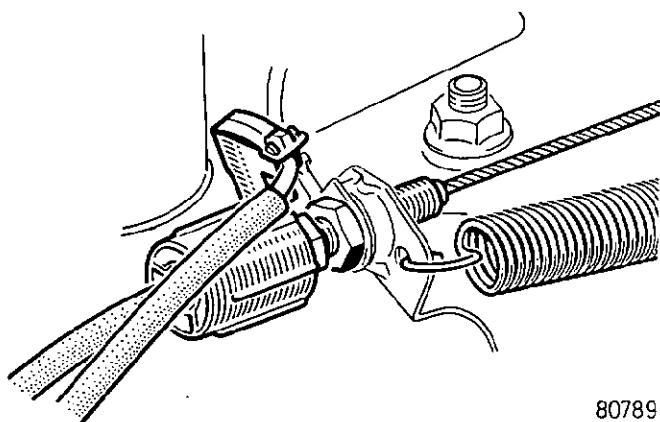


Contrôle du rétro-contact d'accélérateur

Le rétro-contact électrique, situé sur le couvre-culbuteurs, en bout de gaine d'accélérateur, provoque le retour en 2^e ou en 1^{re}, lorsque l'on appuie à fond sur l'accélérateur.

Pour contrôler son fonctionnement :

- débrancher le fil à la partie supérieure,
- brancher à sa place une lampe témoin dont l'autre fil sera relié à un +
- vérifier que la lampe s'allume quand on appuie à fond sur la pédale d'accélérateur gauche ou sur celle de droite. Sinon, régler le rétro-contact. Cette fonction est impérative.



80789

Finitions

- Huiler les articulations.
- Remettre en place le tapis, en y réalisant les découpes nécessaires pour le pédalier moniteur.
- Reposer le filtre à air.
- Rebrancher la batterie.

Essais de la double commande

Effectuer, à deux personnes, l'essai du véhicule.

Vérifier, côté élève et côté moniteur :

- 1 - le bon fonctionnement de la commande des «clignotants»,
- 2 - l'efficacité des freins,
- 3 - la facilité d'accélération,
- 4 - la facilité d'obtenir le rétro-contact. En appuyant à fond sur l'un ou l'autre des accélérateurs, en position «A» ou «2» du levier sélecteur, la boîte de vitesses doit rétrograder immédiatement, si la vitesse n'est pas supérieure au seuil de passage.

Vérifier, également, l'accessibilité des fusibles.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

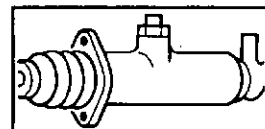
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

6 A

MAI 1978
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 5



FREINAGE

Cette note annule et remplace l'IS 2A du M.R.193.

Complément aux pages K-33 à K-35 du M.R.193.

Cette note intéresse : le magasin, l'atelier

OPERATIONS CODIFIEES

Cette note ne modifie pas les opérations codifiées existantes.

ETRIER DE FREINS AVANT GIRLING TYPE 45C

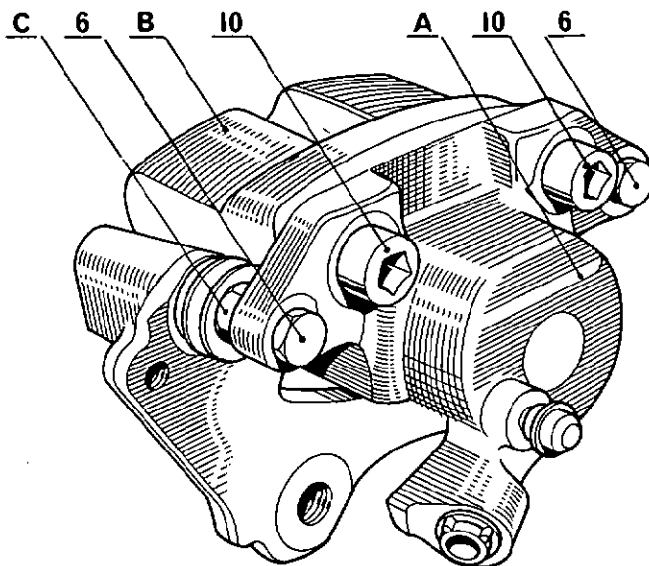
Rappel

Nous avons précisé page K-34 du M.R.193 que les vis 5-pans creux (10) ne doivent jamais être démontées lors d'une intervention sur les freins avant.

En effet, elles assurent une liaison efficace (couple de serrage très élevé et vis collées) entre le porte-piston (A) et l'étrier (B) et également le parallélisme entre la face d'appui du piston et l'appui de la plaquette opposée.

Il n'existe donc pas de clé spéciale à cinq pans qui permette de démonter les vis (10).

— Pour déposer l'ensemble étrier - porte-piston, il faut donc déposer les deux vis (6) en maintenant les guides en (C).



78 595

Sce 0422





M.R.193



IMPRIMER



AIDE



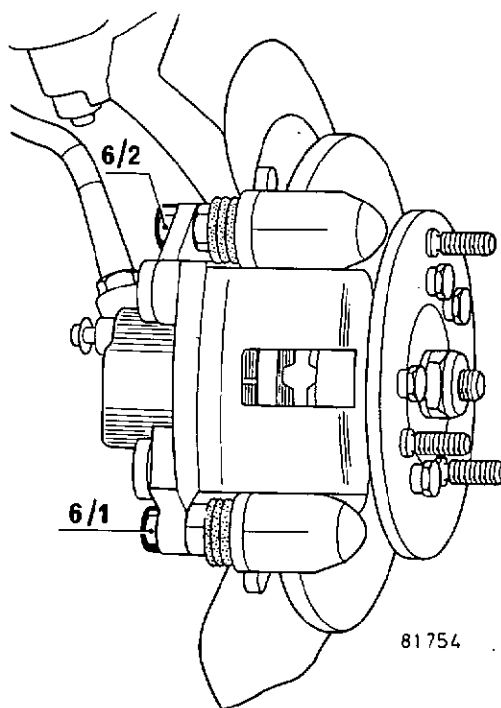
Les vis 6/1 et 6/2 sont enduites d'une colle de couleur bleue.

Ces vis sont vendues, enduites de cette pâte avec :

- les collections de garnitures,
- les étriers,
- les collections de réparation des étriers,

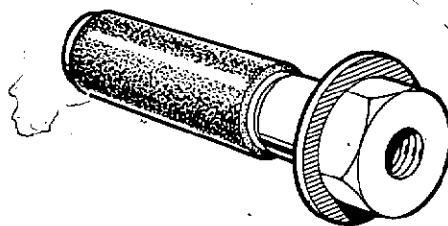
et séparément avec leurs caoutchoucs de protection.

IL EST IMPERATIF, APRES CHAQUE DEMONTAGE, DE REMPLACER SYSTEMATIQUEMENT CES VIS



Identification et sens de montage des guides

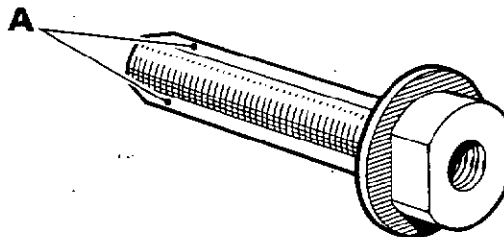
Le guide supérieur possède un six pans de maintien pour le serrage de la vis 6/2. Il est enrobé de caoutchouc pour amortir les vibrations de l'étrier.



Le guide inférieur possède deux méplats de maintien pour le serrage de la vis 6/1. Sur la portée du guide inférieur, deux fraisages (A) ont été effectués afin d'avoir une réserve de graisse pour faciliter le coulissement de l'étrier.

Utiliser la graisse vendue avec les collections.


Le serrage des vis des guides doit être effectué en commençant par la vis inférieure 6/1.



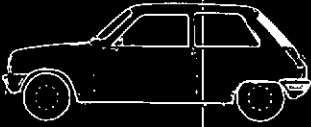


M.R.193




M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

 **RENAULT 5**

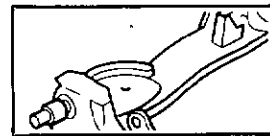
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

7 A

MAI 1978
EDITION FRANÇAISE

R.1220
R.1221
R.1222
R.1224
R.1225



TRAIN ARRIÈRE

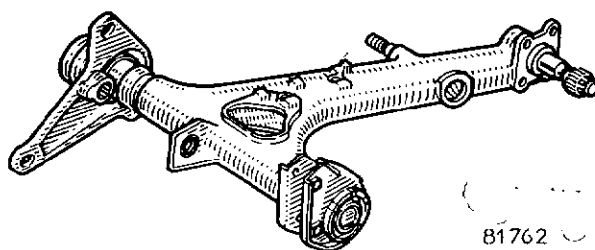
Cette note intéresse : l'atelier, le magasin

OPERATIONS CODIFIEES

Cette note ne modifie pas les opérations codifiées existantes.

BRAS ARRIERE FONTE

Les véhicules de la gamme RENAULT 5 sauf R 1223 seront équipés de bras arrière en fonte en concurrence avec les bras tôle.



ANGLES DU TRAIN ARRIERE (Bras fonte)

Contre-carrossage 0° à 1°30'

Parallélisme pour 2 roues : de 1 mm de pince à 3 mm d'ouverture.

METHODE DE REMPLACEMENT

Elle est identique à celle des bras tôle décrite page J16 du M.R.193.

S^{ce} 0422





M.R.193

IMPRIMER



AIDE



IDENTIFICATION

BRAS TOLE	BRAS FONTE	EXTREMITE DU BRAS		REGLAGE BARRES DE TORSION		CARACTER FUSEE ET DE	
		CARROSSÉ <small>73505.1</small>	CONTRE-CARROSSÉ	AVEC CAME	SANS CAME	A=22 mm B= 5,5 mm C=42 mm	A=22 mm B= 5,5 mm C=42 mm
X		X		X			
X		X		X	ou X		
X		X		X	ou X	X	
X		X		X	ou X		
X			X			X	
X			X			X	
X			X			X	
X			X			X	
	X		X			X	
	X		X			X	

Après épuisement des bras carrossés (arêtes arrondies), le MPR ne livrera plus que des bras touche de peinture rouge (côté intérieur) qui peuvent être montés sur des véhicules équipés

Les valeurs de contrôle de ces bras après montage sont :

- 45' contre-carrossage à 1°30' carrossage avec une différence droite gauche maximum 1°

* Les véhicules pistes sont équipés de bras avec coussinets à élasticité réduite.



M.R.193



DES BRAS ARRIERE

DIMENSIONS DE LA DU BOUCHON BOYEU		Bras renforcé	TYPES DE VEHICULES	NUMEROS DES BRAS
mm 5 mm	A=25 mm B=12,2 mm C=44 mm			
X			R 1222	G : 77 01 457 130 D : 77 01 454 863
X			R 1224	G : 77 01 455 750 D : 77 01 455 751
			R 1220 - R 1221	G : 77 01 547 129 D : 77 01 454 861
X		X	* R 1222 - R 1224 Piste	G : 77 01 457 391 D : 77 01 457 392
			R 1220 sauf équip. 145 R 1221 sauf équip. 122/123	G : 77 01 459 682 D : 77 01 459 683
X			R 1220 éq. 145 - R 1221 éq. 122/123 R 1222 - R 1224 - R 1225 - R 2382	G : 77 01 459 684 D : 77 01 459 685
X		X	* R 1222 - R 1224 Piste	G : 77 01 459 686 D : 77 01 459 687
	X		Tous types	G : 77 01 460 328 D : 77 01 460 329
	X	X	* Tous types pistes	G : 77 01 460 330 D : 77 01 460 331
	X		Tous types	G : 77 01 460 868 D : 77 01 460 869
	X		* Tous types pistes	G : 77 01 460 870 D : 77 01 460 871
<p>arêtes droites repérés d'une d'origine de bras carrossés.</p> <p>et le parallélisme 0±1,5 mm.</p>				



M.R.193



IMPRIMER

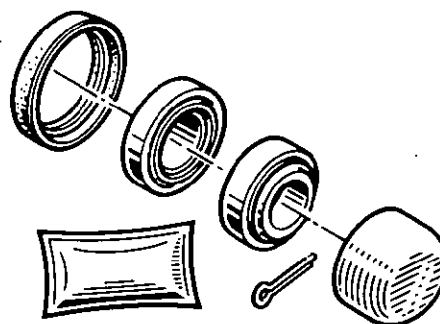


AIDE



ROULEMENTS DE MOYEUX ARRIERE

Nous vous rappelons qu'il est vendu, selon les différents types de fusées, des collections comprenant les deux roulements, le joint d'étanchéité, le bouchon de moyeu, la goupille et une dose de graisse.



81756

INTERCHANGEABILITE

Les deux bras seront fournis par le MPR.

Les bras équipés de paliers fonte (sans cames de réglage) sont interchangeables avec ceux équipés de paliers tôle (avec cames de réglage) mais nécessitent des vis de fixation plus longues.

Vous trouverez dans cette note un tableau permettant d'identifier les bras en fonction des diamètres de bouchon de moyeux (donc de la fusée) sans démontage du tambour.

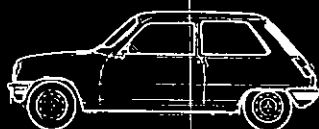


M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

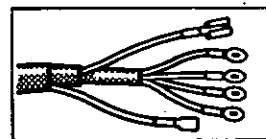
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

8 A

SEPTEMBRE 1978
EDITION FRANÇAISE

R 122501
(RENAULT 5 Automatic)



ELECTRICITE

Cette note intéresse : l'atelier.

SCHEMA ELECTRIQUE RENAULT 5 Automatic - 1979

Cette IS a pour but de fournir aux électriciens, un schéma électrique agrandi, accompagné des éléments qui s'y rapportent.

Elle leur permettra également de regrouper tous les plans de câblage au fur et à mesure de la publication des mises à jour.

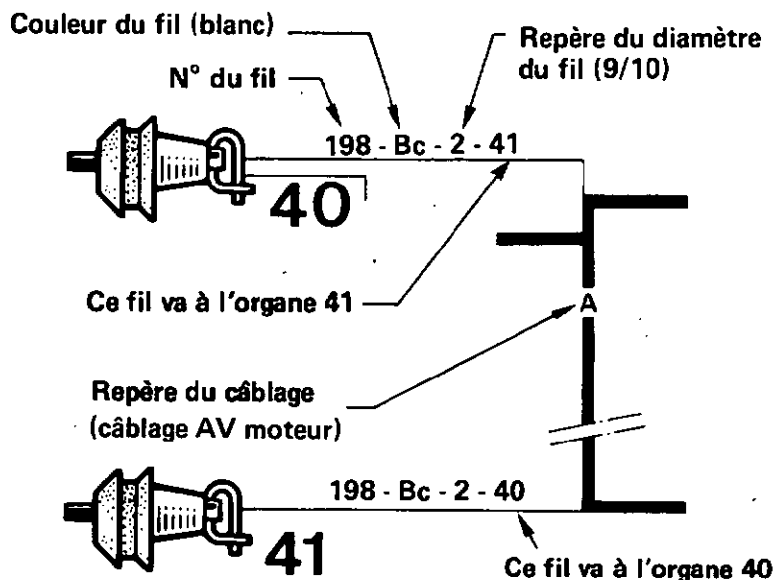
IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 198-Bc-2-41 qui va à l'organe 41.

A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 198, mais repéré : 198-Bc-2-40.



Couleur des fils

Beige	Blanc	Bleu	Cristal	Gris	Jaune	Marron	Noir	Orange	Rouge	Saumon	Vert	Violet
Be	Bc	B	C	G	J	M	N	Or	R	S	V	Vi

Diamètre des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9
mm	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10

Scé 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

F.A.D.Dk.E.It.N.NLS.



77 01 444 454



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



REPertoire DES CABLAGES

- A. Câblage avant
- C. Câblage arrière
- K. Câblage lancement

REPertoire DES ORGANES

- | | |
|--|---|
| 1 Feu de position et clignotant avant gauche | 58 Commande essuie-vitre/lave-vitre |
| 2 Feu de position et clignotant avant droit | 59 Appareil commande des feux |
| 7 Optique route/croisement gauche | 60 Inverseur clignotant |
| 8 Optique route/croisement droit | 62 Plafonnier (gauche) |
| 9 Avertisseur sonore gauche | 64 Frein à main |
| 11 Régulateur | 65 Rhéostat de jauge à essence |
| 12 Alternateur | 66 Lunette arrière dégivrante |
| 13 Masse gauche | 67 Eclaireur de coffre |
| 14 Masse droite | 68 Ensemble feux arrière gauche |
| 15 Démarreur | 69 Ensemble feux arrière droit |
| 16 Batterie | 70 Eclaireur plaque police |
| 17 Moto-ventilateur de refroidissement | 71 Tirette volet départ |
| 18 Bobine d'allumage | 74 Centrale clignotante |
| 20 Pompe lave-vitre électrique | 75 Interrupteur commande ventilateur chauffage |
| 21 Mano-contact de pression d'huile | 77 Raccordement avec prise diagnostic |
| 22 Thermo-contact sur radiateur | 78 Moteur essuie-lunette arrière |
| 23 Thermo-contact sur culasse | 79 Pompe lave-lunette arrière |
| 26 Platine essuie-vitre | 81 Bloc raccord câblage avant-câblage arrière |
| 27 Maître-cylindre de frein | 84 Bloc raccord câblage avant-câblage B.P.A. |
| 28 Moto-ventilateur de chauffage | 93 Clip raccord feu de gabarit avant gauche |
| 30 Connecteur n°1 - Tableau de bord | 94 Clip raccord feu de gabarit avant droit |
| 31 Connecteur n°2 - Tableau de bord | 95 Clip raccord pompe lave-lunette arrière |
| 34 Contacteur signal de détresse | 100 Masse gousset auvent gauche |
| 35 Contacteur lunette chauffante | 101 Masse sur fixation réservoir |
| 36 Résistance du ventilateur de chauffage | 106 Contacteur feux de brouillard arrière |
| 40 Contact de feuillure de porte gauche | 107 Contacteur contrôle témoin circuit de freins |
| 41 Contact de feuillure de porte droite | 124 Boîte-pont automatique |
| 44 Platine de servitude (boîte à fusibles) | 125 Contacteur d'autorisation de démarrage B.P.A. |
| 52 Contacteur stop | 128 Rétrocontact |
| 53 Contacteur antivol | 130 Masse B.P.A. |
| 54 Eclairage commandes de chauffage | 158 Eclaireur sélecteur de vitesses B.P.A. |
| 56 Allume-cigare | 159 Clip raccord câblage pontet - câblage éclaireur |



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

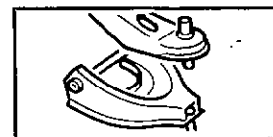
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

9 A

FÉVRIER 1979
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 5



TRAIN AVANT

CARROSSERIE

Cette note intéresse : l'atelier, le magasin.

OPERATIONS CODIFIEES : 3407 : OS. Dépose repose biellette rotule axiale : 0,7

3408 : OS. Remplacement 1 soufflet pour biellette à rotule axiale : 0,5

— **BIELLETES DE DIRECTION A ROTULE AXIALE**

— **TRAIN AVANT A CHASSE 6°**

Deux modifications simultanées ont été apportées aux véhicules de cette gamme :

- 1 - Montage des biellettes de direction à rotule axiale sur tous les types de RENAULT 5.
- 2 - Modification de la valeur de l'angle de chasse sur tous les types sauf RENAULT 5 ALPINE.

Vous trouverez dans cette note :

I - ELEMENTS MODIFIEES

- Identification
- Interchangeabilité

II - ANGLES DU TRAIN AVANT

- Tableau de valeur
- Point milieu de direction
- Réglage du parallélisme

III - DIRECTION

- Remplacement d'une biellette
- Remplacement du boîtier

IV - CARROSSERIE

Scé 04.22





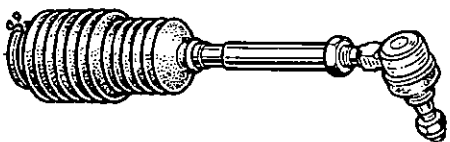
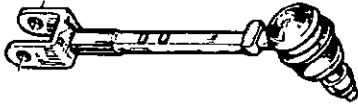
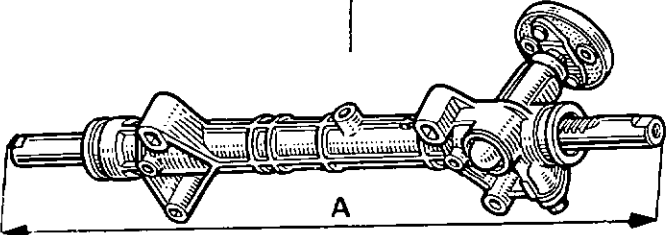
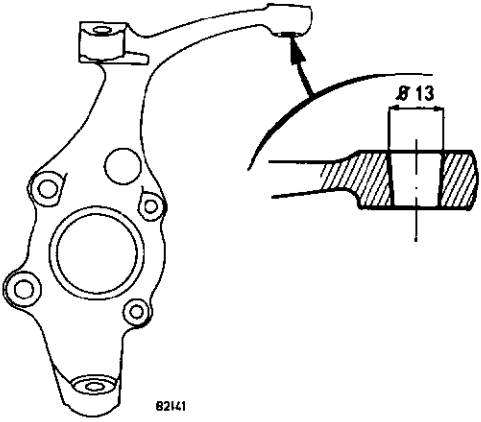
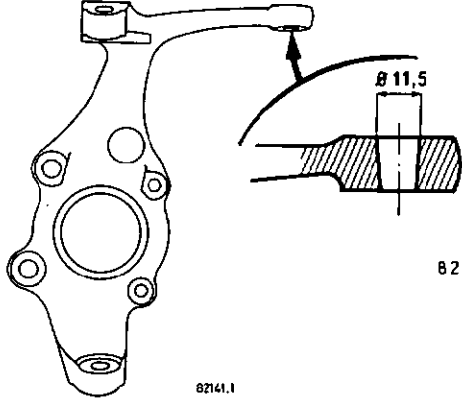
M.R.193



I - ELEMENTS MODIFIES

IDENTIFICATION

1 - Modifications dûes au montage des biellettes à rotule axiale :
(Rappel : sur tous types y compris 5 ALPINE)

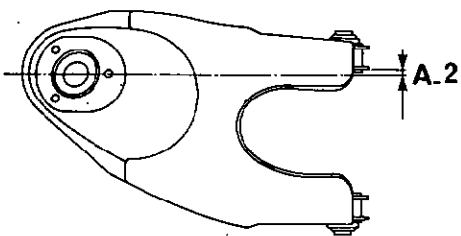
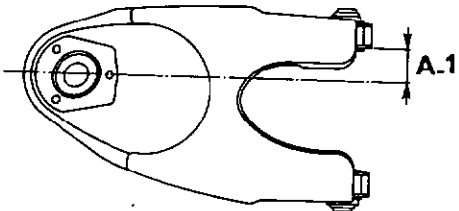
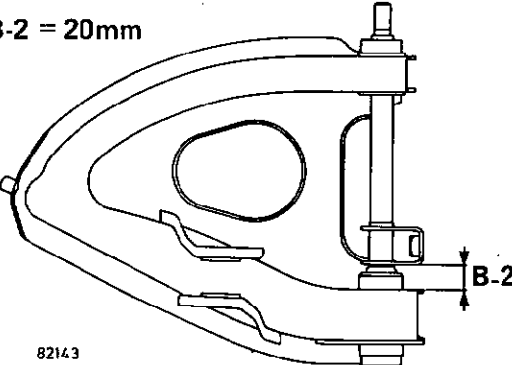
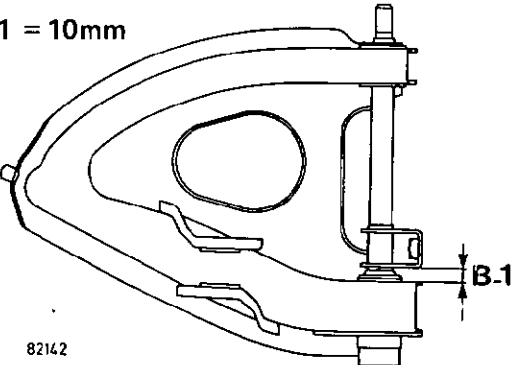
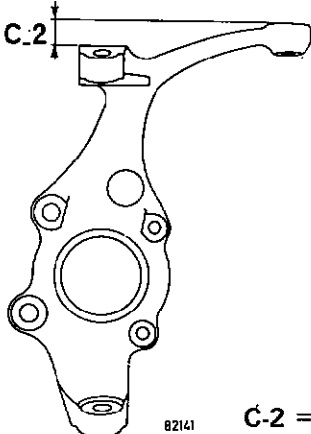
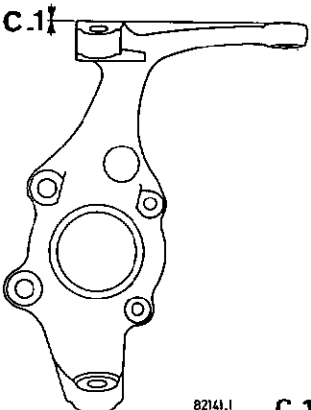
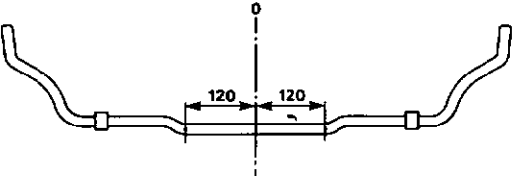
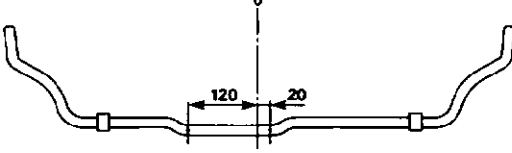
	2ème montage	1er montage
BIELLETE		
BOITIER DE DIRECTION	A=564,6 mm 	A = 547 mm 82 385
PORTE FUSEE	 82141	 82141.1 82 386
COTE D'AUVENT (carrosserie)	(VOIR PARAGRAPHE CARROSSERIE)	



M.R.193



2 - Modifications dues au changement de la valeur de l'angle de chasse :
(Rappel : sur tous types sauf 5 ALPINE)

	CHASSE 6°	CHASSE 13° (1 ^{er} montage)
BRAS SUPERIEUR	 <p>A-2 = 5mm 82139</p>	 <p>A-1 = 25mm 82138</p>
BRAS INFERIEUR	 <p>B-2 = 20mm 82143</p>	 <p>B-1 = 10mm 82142</p>
PORTE-FUSEE	 <p>C-2 = 15mm 82141</p>	 <p>C-1 = 0mm 82141.1</p>
BARRE ANTI-DEVERS		 <p style="text-align: right;">82140</p>



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



INTERCHANGEABILITE

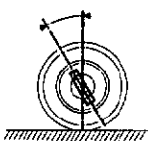

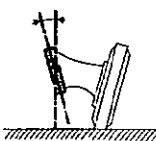
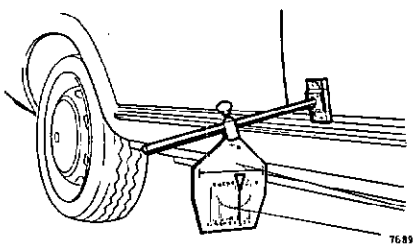
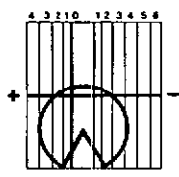
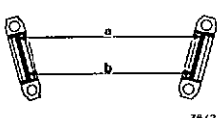
- Aucun panachage de pièce n'est possible entre le 1^{er} et le 2^{ème} montage de train avant et de direction.
- On peut néanmoins adapter ces modifications aux premiers véhicules en respectant les consignes suivantes :
 - Pour RENAULT 5 tous types sauf 5 ALPINE :
 - remplacer le train avant complet (bras supérieurs et inférieurs, porte-fusée, barres anti-devers),
 - remplacer la direction complète (boîtier et biellettes),
 - effectuer la découpe des côtés-d'auvent (voir paragraphe "carrosserie").
 - Pour RENAULT 5 ALPINE :
 - remplacer la direction complète (boîtier et biellettes),
 - remplacer les portes-fusées,
 - effectuer la découpe des côtés-d'auvent (voir paragraphe "carrosserie").

Les pièces du 1^{er} montage restent disponibles au M.P.R.

Application de la chasse 6° à partir des véhicules :

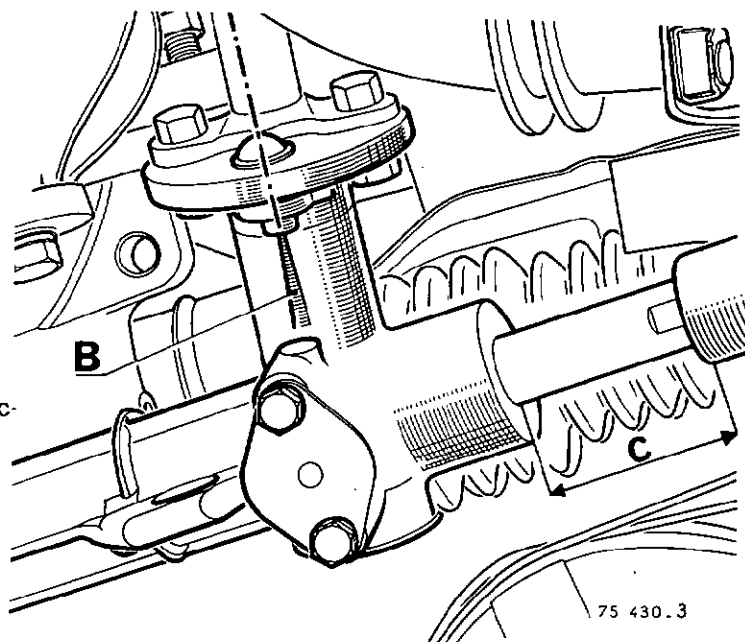
- R. 1220 : 116 483
- R. 1221 : 197 824, sauf de 201 401 à 201 610
- R. 1222 : 1020 451, sauf de 1020 601 à 1023 600, et de 1027 001 à 1029 533
- R. 1224 : 261 224
- R. 1225 : 201 777, sauf de 204 001 à 210 824, et de 213 801 à 215 429
- R. 1226 : 315
- R. 1228 : # 34 460
- R. 2381 : 6 002
- R. 2382 : 38 122
- R. 2386 : # 21

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE****ANGLES DU TRAIN AVANT AVEC "CHASSE 6°"**

ANGLES	VALEURS	POSITION DU TRAIN AVANT	REGLAGE
CHASSE 	6° $5^\circ 30'$ 5° $4^\circ 30' + 0$ $4^\circ - 1^\circ$ $3^\circ 30'$ 3°	$H_5 - H_2 = 20$ $H_5 - H_2 = 40$ $H_5 - H_2 = 60$ $H_5 - H_2 = 80$ $H_5 - H_2 = 100$ $H_5 - H_2 = 120$ $H_5 - H_2 = 140$	Réglable par cales sur le bras inférieur
CARROSSAGE 	$0^\circ 30' + 30'$ Différence droite-gauche maxi 1° après réglage de la chasse.	A VIDE	Non réglable.
PIVOT 	Différence droite-gauche maxi 1° .	A VIDE	Non réglable.
CALAGE DIRECTION 1ère méthode (avec compression) 	6 a 8 sur T. Av. 552	Position basse : $H_1 - H_2 = 120\text{mm}$	Réglable par cales.
2ème méthode (sans compression) 	Variation de parallélisme : 0 à 2mm (0° à $0^\circ 20'$) dans le sens du pincement ou "Zone 0" de l'échelle de calage	Position basse : a vide Position haute : vide + 40mm	
PARALLELISME 	Ouverture : $1\text{mm} \pm 1$ ou $0^\circ 10' \pm 10'$	A VIDE	Réglable par les manchons de biellette de direction
BLOCAGE DES ARTICULATIONS ELASTIQUES		A VIDE	



POINT MILIEU DE DIRECTION



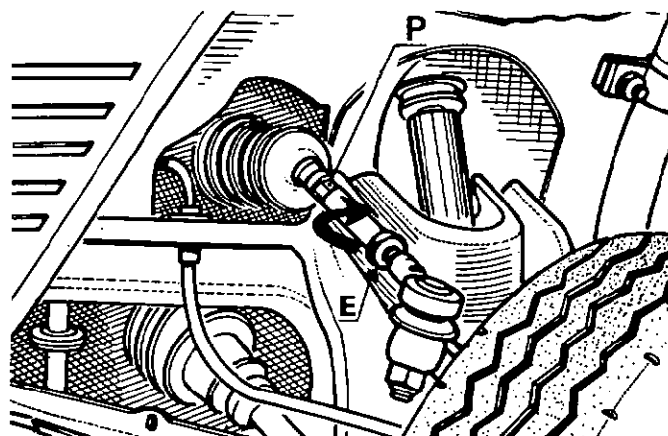
Axe du rivet en face de l'index (B) du boîtier de direction ou cote (C) = 65,3mm.

REGLAGE DU PARALLELISME

Débloquer le contre-écrou (E) en maintenant le manchon de biellette en (P).

Tourner dans le sens de la flèche pour donner de l'ouverture et inversement pour donner de la pince.

Un tour de manchon correspond à environ 3mm (30') de parallélisme.



82 262

BOITIER DE DIRECTION

Outillage spécialisé

Référence méthode	Désignation	Indispensable	Utile
T. Av. 476	Arrache rotule	X	
Mot. 50	Clé dynamométrique	X	
Dir. 812	Clé pour rotule axiale Ø 37mm	X	
Dir. 832	Clé pour rotule axiale Ø 41mm	X	

Couple de serrage

- Ecrou de rotule : 3,5 daN.m
- Rotule axiale : 4 daN.m



M.R.193



IMPRIMER

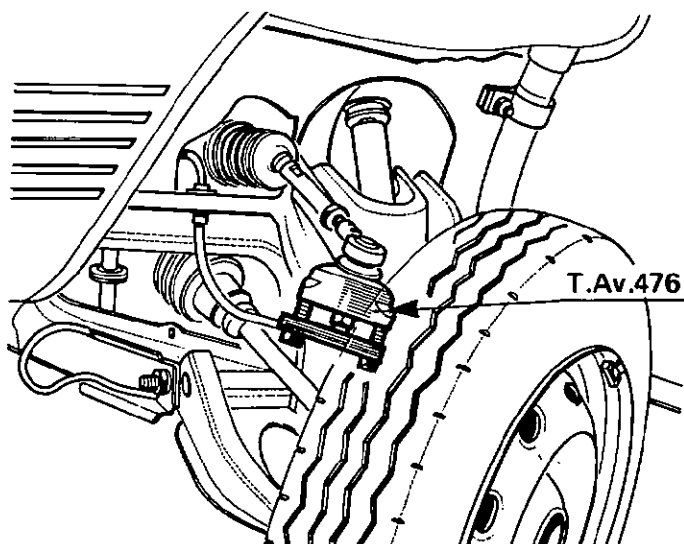


AIDE

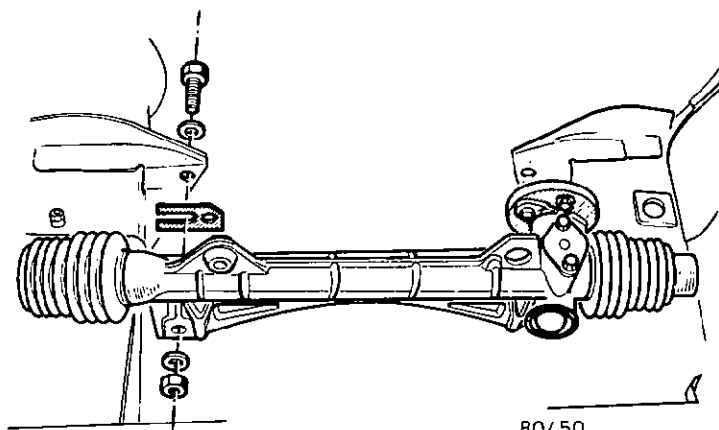


DEPOSE

- Lever le véhicule "roues pendantes".
- Dévisser les écrous de rotule et chasser ces dernières à l'aide de l'outil T. Av. 476 (arrache rotule).

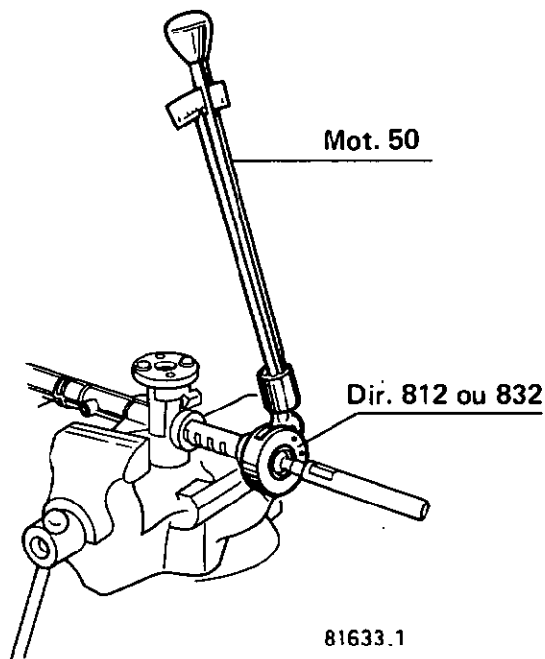


- Déposer les vis de fixation du joint souple et les deux vis de fixation du boîtier sur la traverse.
- Récupérer les cales de réglage et repérer leur position.
- Sortir le boîtier muni de ses biellettes par le passage du côté d'auvent.



REPLACEMENT

- Après avoir déposé le boîtier du véhicule, le serrer dans un étau et débloquer les contre-écrous des manchons.
- Dévisser les embouts à rotule en repérant le nombre de tours de filetage en prise.
- Déposer les soufflets.
- Engager les outils Dir. 812 ou Dir. 832 (selon le diamètre de la rotule) et Mot. 50 sur l'une des rotules axiales et déposer ces dernières.





M.R.193



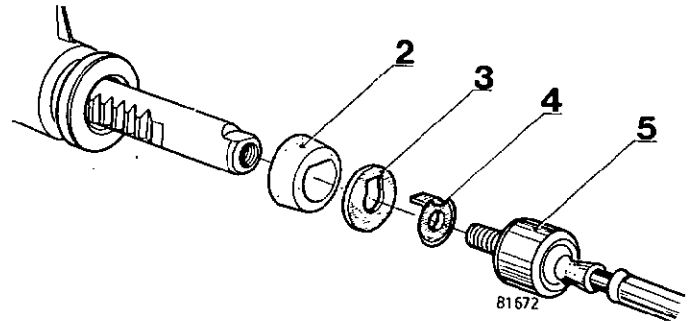
- Récupérer :

- les rondelles de butée (3),
- les butées de braquage (2),
- les rotules axiales (5).

- Sur le boîtier neuf, remettre en place, en bout de la crémaillère :

- les butées de braquage (2),
- les rondelles (3),
- des arrêteurs neufs (4),
- les rotules axiales (5),

en ayant préalablement enduit les filetages des rotules de LOCTITE FRENBLOCK.



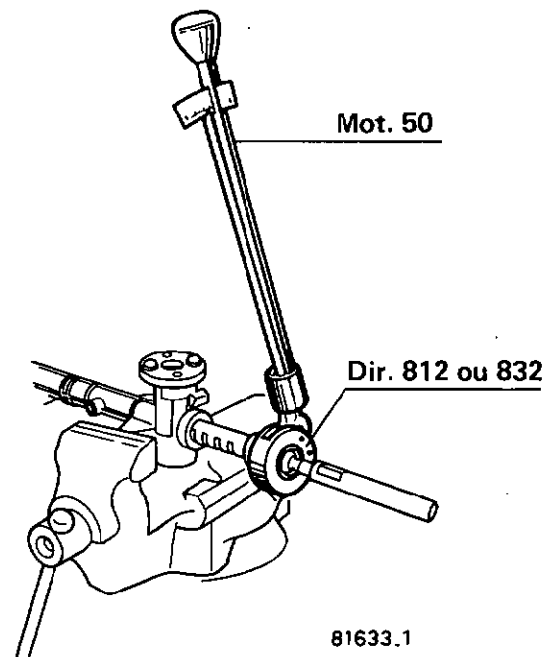
- Bloquer les rotules axiales au couple (4 daN.m) avec les outils Dir. 812 ou Dir. 832 et Mot. 50.

- Rabattre les languettes des arrêteurs (4) dans l'une des encoches des rotules axiales.

- Remettre en place :

- les soufflets,
- les embouts à rotule dans les positions repérées au démontage.

- Serrer légèrement les contre-écrous.





M.R.193



IMPRIMER

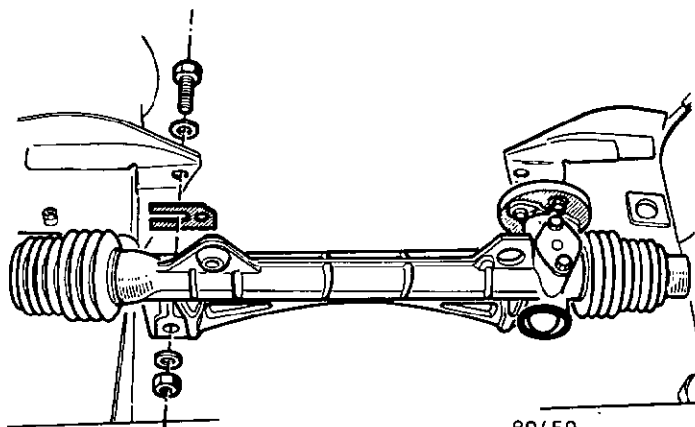


AIDE



REPOSE

- Remettre en place le boîtier de direction muni de ses biellettes sur le véhicule.
- Resserrer sans les bloquer les vis de fixation sur la traverse.
- Serrer au couple :
 - les vis du joint souple,
 - les écrous de rotule sur les porte-fusées.
- Positionner les cales de réglage de hauteur de direction repérées à la dépose.



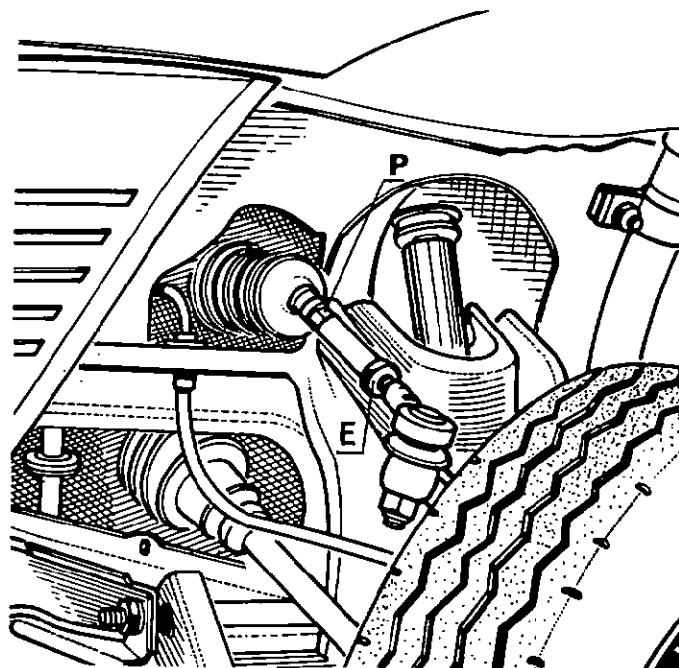
80450

- Vérifier :
 - le calage de la direction puis serrer les deux vis de fixation sur la traverse,
 - le parallélisme et serrer les contre-écrous (E) des manchons de réglage.

BIELLETES DE DIRECTION

REPLACEMENT

- Mettre le véhicule "roues pendantes".
- Débloquer le contre-écrou (E) du manchon en maintenant ce dernier sur le six pans (P).



82262



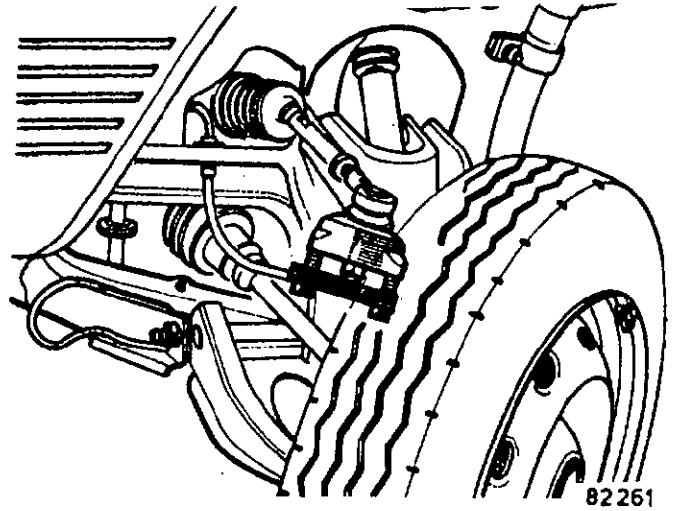
M.R.193

IMPRIMER

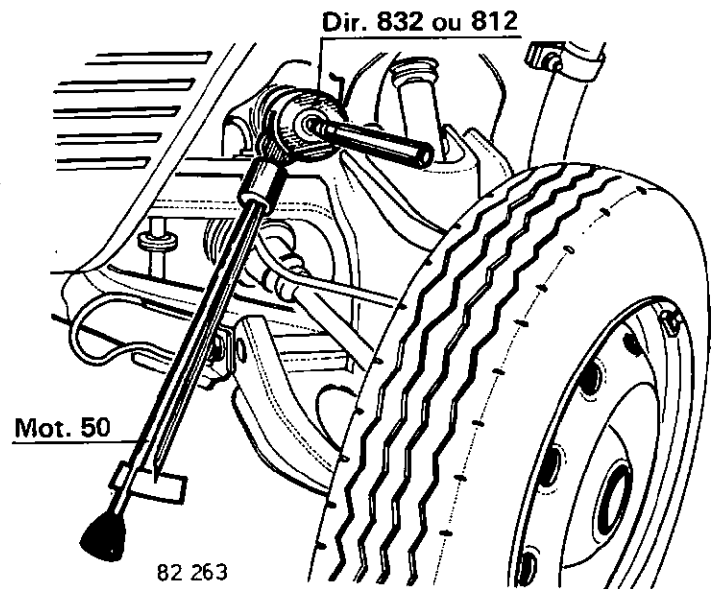
AIDE



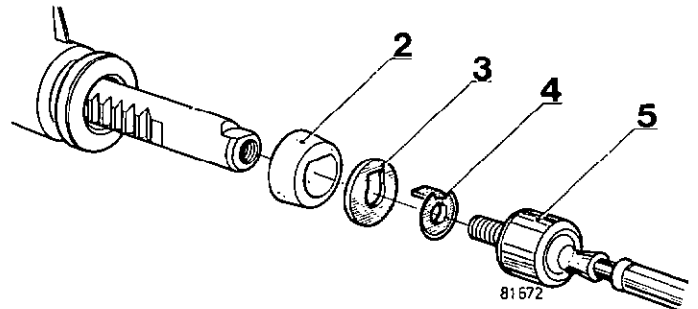
- Débrancher la rotule du porte-fusée avec l'outil T. Av. 476 (arrache rotule) et la dévisser en repérant le nombre de tour de filetage en prise.



- Déposer le soufflet.
- Braquer à fond la direction du côté intéressé.
- Débloquer la rotule axiale avec les outils Dir. 812 ou Dir. 832 et Mot. 50 et la déposer.



- Récupérer :
 - la butée de braquage (2),
 - la rondelle (3).
- Remettre en place sur la crémaillère :
 - la butée de braquage (2),
 - la rondelle (3),
 - un arrêtoir neuf (4),
 - la rotule axiale neuve (5),
 en ayant préalablement enduit le filetage de LOCTITE FRENBLLOC.



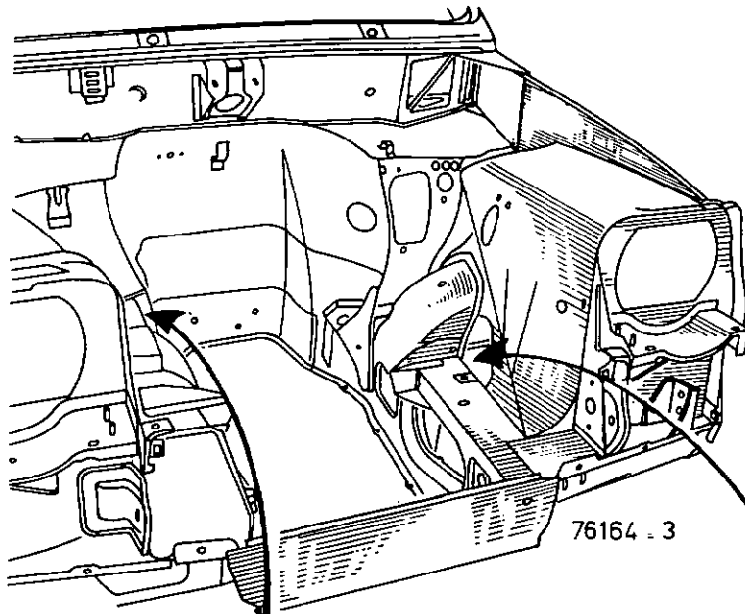
- Bloquer la rotule axiale au couple avec les outils Dir. 812 ou Dir. 832 et Mot. 50.
- Rabattre la languette de l'arrêtoir dans l'une des encoches de la rotule axiale.
- Remettre en place :
 - le soufflet neuf,
 - l'embout à rotule neuf au même nombre de tours que l'ancien (repéré au démontage).
- Serrer légèrement le contre-écrou.
- Serrer au couple l'écrou de rotule sur le porte-fusée.
- Vérifier le parallélisme et bloquer le contre-écrou du manchon de réglage.



IV - CARROSSERIE

Suite au montage de la direction à rotules axiales la découpe du côté d'auvent pour le passage de la biellette de direction a été agrandie.

Seul le dernier modèle est livré par le M.P.R. il est indispensable dans le cas d'un stock ancien de côté d'auvent de contrôler les cotes de l'ajourage avant montage sur un véhicule comportant une direction à rotules axiales.

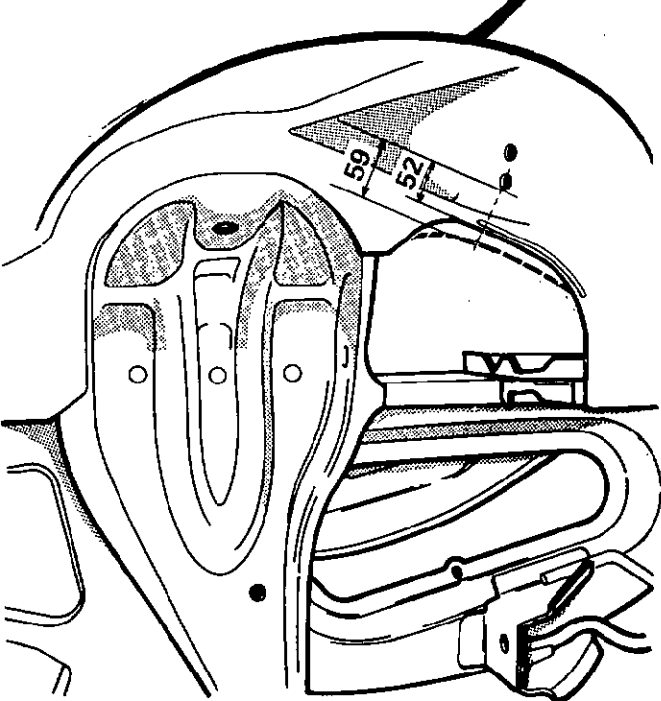


Côté d'auvent droit

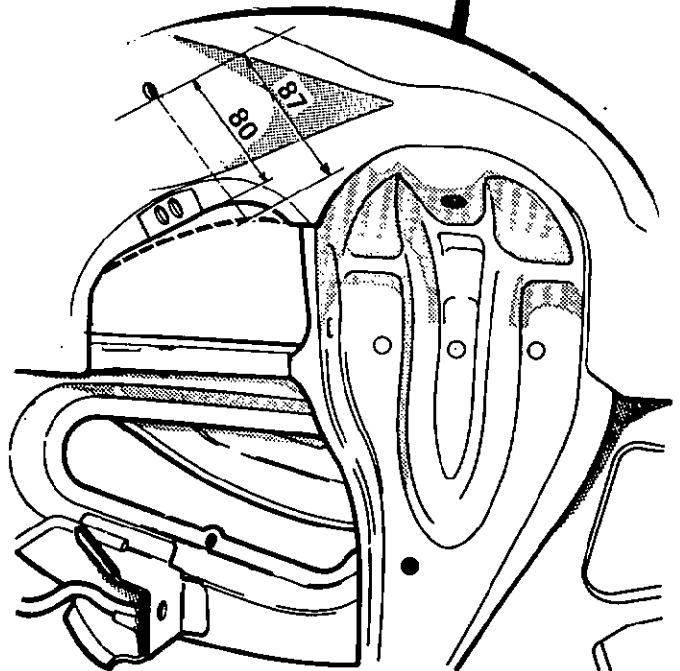
2ème modèle : 52 mm
1er modèle : 59 mm

Côté d'auvent gauche

2ème modèle : 80 mm
1er modèle : 87 mm



82314



82315



M.R.193




IMPRIMER




AIDE



M.R.193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

10 A

AVRIL 1979

Edition FRANCAISE

RENAULT 5

Cette note intéresse : L'atelier
le M.P.R.
la station service

M O T E U R

COURROIE DE POMPE A EAU

Deux types de courroies ont équipé les moteurs des RENAULT 4,5 et 6 :

- 77 00 589 404 courroie KLEBER ventiflex, référence : 1170

Utilisée pour les moteurs 3 paliers fonte, types : 680, 800 et 839.

- 77 01 348 137 courroie DAYCO ou courroie KLEBER Venuflex AV 10

Utilisée pour les moteurs 5 paliers, types : 688, 689 et 810.

En rechange, nous avons unifié notre fourniture sur le second modèle de courroie qui peut être monté dans tous les cas.

Par contre, il ne faut pas utiliser le premier modèle qualité Ventiflex sur les moteurs 5 paliers.

04.28 11.6.

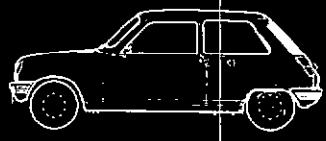


M.R.193




M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

 **RENAULT 5**

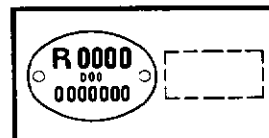
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

11A

JUILLET 1979
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5



CARACTÉRISTIQUES

Cette note intéresse : l'atelier, le magasin, la station service.

MODÈLE 1980

Nous traitons dans cette note les particularités mécaniques apportées exclusivement à la gamme RENAULT 5, Modèle 1980.

NOTA IMPORTANT : Ce document ne veut pas dire que les particularités sont valables pour tous les pays. Il ne précise pas non plus les dates ou numéros de départ de ces particularités.

Scé 04.22



M.R.193



Au modèle 1980, apparait en option une version «Berline 4 portes» de la RENAULT 5 et le tableau de bord subit une nouvelle présentation.

Le tableau ci-après permet de comparer entre les modèles 1979 et 1980 les modifications moteur et boîte de vitesses en fonction des types de véhicules.

NOTA : Les types de véhicules commençant par :

- 122 indiquent qu'il s'agit d'une version «Coach»
- 139 " " " «Berline»
- 238 " " " «Société»

Gamme 1979			Gamme 1980			
Type	Moteur	Boite	Type	Moteur	Boite	Remarques
R.1220	839-01	354	R.1220	839-01	354	dans certains pays seulement
R.1221	800-10	354	R.1221-R.1391	800-10	354	
R.1222	689-10	354	R.1222-R.1392	689-10	354	dans certains pays seulement
R.1223	840-25	385	R.1223	840-25	385	
R.1224	810-25	354	R.1224-R.1394*	810-25	354	*dans certains pays seulement
R.1225BM	810-26	354	R.1225-R.1395 BM	810-19	354	nouveau moteur taux 8,2 non disponible en France
R.1225TA	810-29	4139	R.1225-R.1395 TA	810-29	4139	
R.1226	810-24	354	R.1226-R.1396	810-24	354	dans certains pays seulement
			R.1227-R.1397	688-13	354	nouveau moteur 1108 cm3
R.2381	800-10	354	R.2381	800-10	354	
R.2382	689-10	354				
R.2386	810-24	354	R.2386	810-24	354	dans certains pays seulement
			R.2387	688-13	354	nouveau moteur 1108 cm3



M.R.193



IMPRIMER

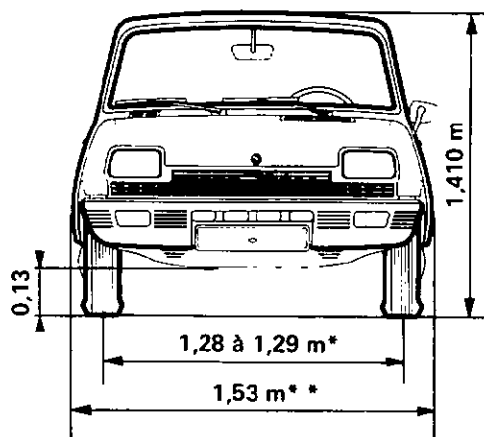
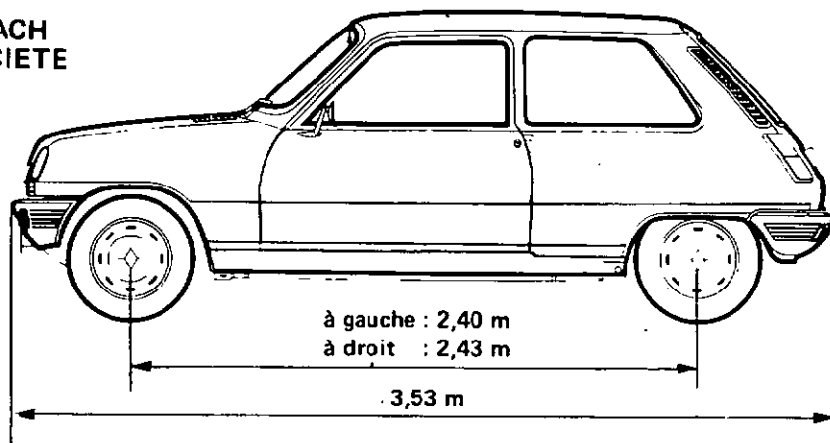


AIDE

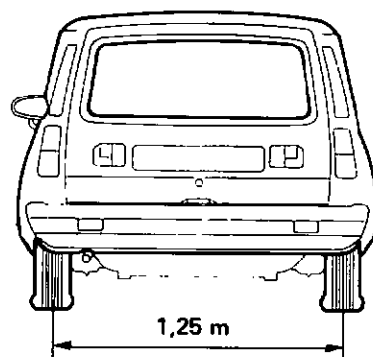
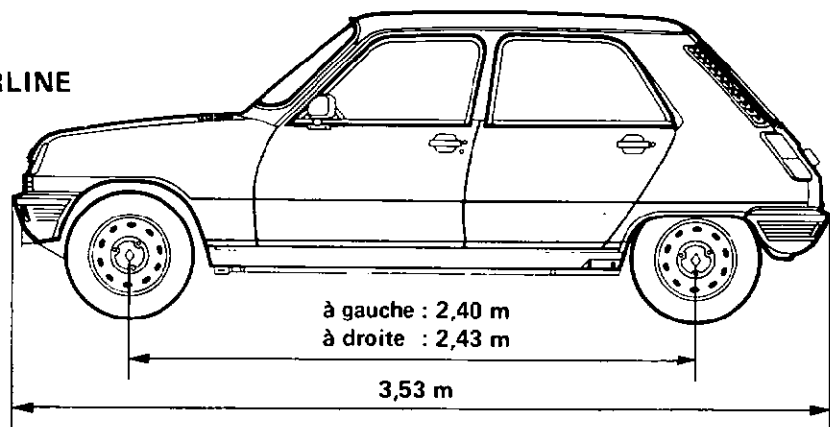


GÉNÉRALITÉS

COACH
SOCIETE



BERLINE



* Suivant versions
** 1,55 m avec bandeaux
de protection latérale

83021

POIDS et CHARGES REMORQUABLES - FRANCE* (Modèle 1980)

Type	Poids à vide en ordre de marche	PTMA	Poids Remorquable		Report sur flèche	P.T.R.
			Non freiné	Freiné		
R.1221 R.1391	730	1060	365	600	50	1610
R.1223	850	1250	425	675	50	1875
R.1224	800	1200	400	750	50	1900
R.1227 R.1397	785	1185	385	700	50	1835
R.1225** R.1395**	810	1210	405	450	50	1910
R.2381	705	1060	350	600	50	1610
R.2387	750	1175	375	710	50	1835

* Pour les autres pays : s'adresser à la DIRECTION TECHNIQUE du territoire pour les valeurs homologuées localement.

** Transmission automatique.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



MOTEUR

FRANCE et D.E.E.

- Le véhicule RENAULT 5 : **R.1391** est équipé du moteur type 800-C-7-10 de cylindrée 845 cm³, alésage 58 mm, course 80 mm, taux de compression 8.
Ce moteur est identique au moteur équipant le véhicule RENAULT **R.1221**.
- Le véhicule RENAULT 5 Automatique : **R.1395** est équipé du moteur type 810-H-7-29 de cylindrée 1289 cm³, alésage 73 mm, course 77 mm, taux de compression 9,5.
Ce moteur est identique au moteur équipant le véhicule RENAULT **R.1225 TA**.
- Les véhicules RENAULT 5 TL : **R.1227** et **R.1397**
RENAULT 5 GTL : **R.1227** et **R.1397**
RENAULT 5 Société «1100» : **R. 2387**
sont équipés du moteur type 688-E-7-13 de cylindrée 1108 cm³, alésage 70 mm, course 72 mm, taux de compression 9,5.
- Le véhicule RENAULT 5 GTL : **R.1395** est équipé du moteur type 810-M-7-19 de cylindrée 1289 cm³, alésage 73 mm, course 77 mm, taux de compression 8,2 (essence ordinaire) Non disponible en France.

ITALIE

- Le véhicule RENAULT 5 TL : **R.1392** est équipé du moteur type 689-A-7-10 identique au moteur équipant le véhicule RENAULT **R.1222**.

D.A.I.

- Le véhicule RENAULT 5 GTL : **R.1396-00** est équipé du moteur 810-K-7-24 identique au moteur équipant les véhicules RENAULT **R.1226** et **R.2386**.



M.R.193



Le moteur 688-E-7-13 se différencie du moteur type 689-A-7-10 équipant les véhicules RENAULT R.1222 et R.2382 par : la culasse, l'ensemble chemises-pistons, l'arbre à cames.

Le moteur 810-M-7-19 se différencie du moteur type 810-G-7-26 équipant le véhicule RENAULT R.1225 par : la culasse, l'arbre à cames.

CARACTERISTIQUES

CULASSE

Réglage des culbuteurs (mm) Moteur 688-E-7-13 et Moteur 810-M-7-19 :

	Admission	Echappement
A froid	0,15	0,20
A chaud	0,18	0,25

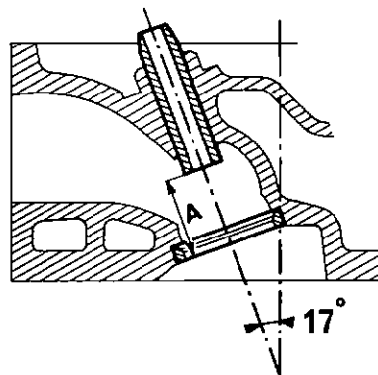
Déformation du plan de joint (mm) 0,05

Hauteur de la culasse (mm) :

	Moteur 688-E-7-13	Moteur 810-M-7-19
normale	70,15	72,8
Réparation	69,65	72,3
Volume des chambres (cm ³)	27,8	39,2

GUIDES de SOUPAPES (position en mm) :

	Moteur 688-E-7-13	Moteur 810-M-7-19
Admission A	29	27,2
Echappement A	25,2	25,2



71 865

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE****SOUPAPES**

Diamètre de la queue (mm)	7	
	Moteur 688-E-7-13	Moteur 810-M-7-19
Angle de portée		
Admission	90°	120°
Echappement	90°	90°
Diamètre de la tête (mm)		
Admission	33,5	34,2
Echappement	29	29

PISTONS (moteur 688-E-7-13)

Emmanchement de l'axe serré dans la bielle et tournant dans le piston.
Sens de montage : flèche orientée côté volant moteur.

Longueur de l'axe (mm)	62
Diamètre de l'axe (mm) :	
- extérieur	18
- intérieur	11
Trois segments, épaisseur (mm)	
1 coupe de feu	1,75
1 étanchéité conique	2
1 râcleur	4

Jeu à la coupe : livré ajusté.

SIEGES DE SOUPAPES

Largeur des portées (mm)	
Admission	1,1 à 1,4
Echappement	1,4 à 1,7
Diamètre extérieur (mm)	
Admission	35,5
Echappement	30,5

ARBRE A CAMES

Nombre de paliers	5
Jeu latéral (mm)	0,06 à 0,12
Diagramme de distribution :	
avance ouverture admission	12°
retard fermeture admission	48°
avance ouverture échappement	52°
retard fermeture échappement	8°

avec un jeu de 0,2 mm à la queue de soupape admission et échappement.

CHEMISES (moteur 688-E-7-13)

Diamètre intérieur (mm)	70
Diamètre de centrage de l'embase (mm)	75,5
Dépassement des chemises (mm)	0,04 à 0,12
Epaisseur des joints (mm)	
- repère bleu	0,08
- repère rouge	0,10
- repère vert	0,12

TIGES DE CULBUTEURS

Longueur (mm) environ	172,3
Diamètre (mm)	5,5

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

CARBURATEUR

R.1227 - R.1397 - R.2387 : montage d'un carburateur ZENITH 32 IF 7 repère V10-410 sur les moteurs 688-13.

Moteur 688-13 - courbes d'allumeur R.298 D61.
Avance 5° - Ralenti 625 à 675 tr/min.

ZENITH 32 IF7	V10-410
Buse	22
Gicleur principal	110
Gicleur de ralenti	56
Pointeau	1,25
Course pompe de reprise	22,9
Ouverture positive GF	0,9

R.1225 - Taux réduit. Montage d'un carburateur SOLEX 32 SEIA repère 765 sur les moteurs 810-19.

- Courbes allumeur R.244 D61
- Avance 6°
- Ralenti 625 à 675 tr/min.

R.1225 T.A - Montage d'un carburateur SOLEX 32 SEIA repère 707-1 sur les moteurs 810-29.

- Courbes allumeur R.294 D61
- Avance 10°
- Ralenti 600 à 650 tr/min.

SOLEX 32 SEIA	765	707- 1
Buse	24	23
Gicleur principal	130	120
Gicleur de ralenti	43	40
Automaticité	150	180
Pointeau	1,5	1,5
Enrichisseur	60	90
Ouverture positive	0,95	1,10
Angle de papillon	3,59	3,80
Injecteur de pompe	40	35

Tube d'émulsion



**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

R.1223 - Direction à droite. Montage d'un carburateur WEBER 32 DIR repère 89 sur moteur 840-25.
 - Courbes d'allumeur R. 230 C 34
 - Avance 0° (statique)
 - Ralenti 1025 à 1075 tr/min.

REPERE	89	
Buse	24	26
Gicleur principal	135	140
Gicleur de ralenti	60	80
Automaticité	190	160
Econostat	70	90
Injecteur de pompe	60	
Pointeau	1,75	
Niveau de flotteur	7	
Ouverture positive	1,35	
Course du flotteur	8	
Entrebaillement mécanique	8	
Entrebaillement pneumatique	8	
Emulseurs	F9	F6
Centreur mélange	3,5	4,5

REASPIRATION DES VAPEURS D'HUILE :

Montage d'un dispositif de réaspiration de vapeur d'huile avec décanteur évacuant dans le carter inférieur.

Le circuit de réaspiration des vapeurs d'huile des véhicules suivants comporte un ajutage (A) de \varnothing 1,3 mm dans le circuit aval du carburateur :

R.1222 Moteur 689-10 Direction à gauche
 R.1392

R.1227 Moteur 688-13 Direction à gauche
 R.2387

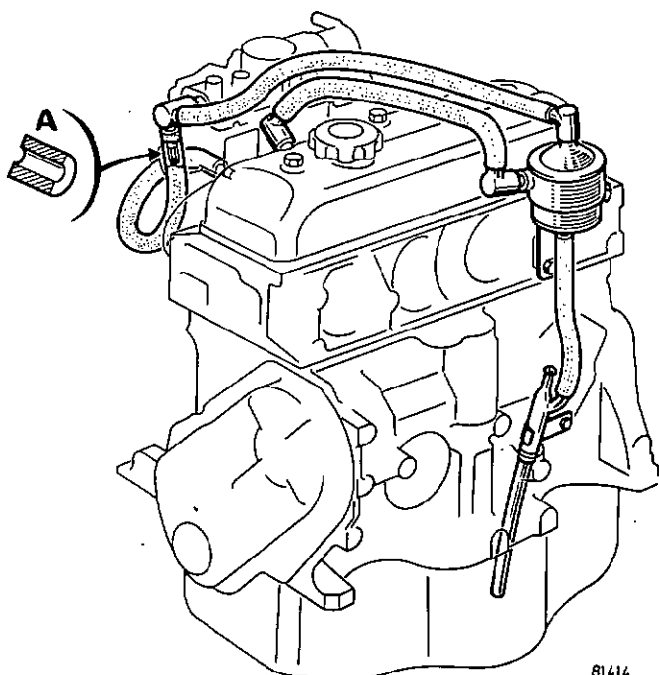
R.1227 Moteur 688-13 Direction à droite
 R.1397
 R.2387

R.1225 Moteur 810-19 Direction à gauche
 R.1395 810-29

R.1225 Moteur 810-19 Direction à droite
 R.1395 810-29

Le circuit de réaspiration des vapeurs d'huile des véhicules suivants, comporte un ajutage (A) \varnothing 1,5 mm dans le circuit aval du carburateur :

R.1224 Moteur 810-25 { Direction à gauche
 Direction à droite



81414

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

ELECTRICITE

BOUGIES

	AC	CHAMPION	EYQUEM RENAULT	SEV MARCHAL
R.1220	43 FS	L 87 Y	600 S	
R.1221 R.1391 R.2381	43 FS	L 87 Y	600 S	
R.1222 R.1392	42 FS	L 88 A	600 S	35-1
R.1223			753 LJS	
R.1224 R.1394	42 FS	L 87 Y	700	35-1
R.1225 R.1395 TA	43 FS	L 88 A	705 S	35-1
R.1225 Taux R.1395 réduit	43XLS	N 12 Y	600 LS	
R.1227 R.1397 R.2387	43 FS	L 88 A	600 S	
R.1226 R.1396 R.2386	43 FS	L 92 Y	550 S	GT 35

Ecartements des électrodes : 0,55 à 0,65 mm.

ALLUMEURS

	Courbes centrifuges	Courbes dépression	Calage initial (degrés)
R.1220	R 284		4 ± 1
R.1221 R.1391 R.2381	R 287		6 ± 1
R.1222 R.1392	R 268	C 34	5 ± 1
R.1223	R 230	C 34	0 ± 1* 6 ± 1**
R.1224 R.1394	R 248	C 34	0 ± 1
R.1225 R.1395 TA	R 294	D 61	10 ± 1
R.1226 R.1396 R.2386	R 268	D 60	6 ± 1
R.1225 R.1395 Taux réduit	R 244	D 61	6 ± 1
R.1227 R.1397 R.2387	R 298	D 61	5 ± 1

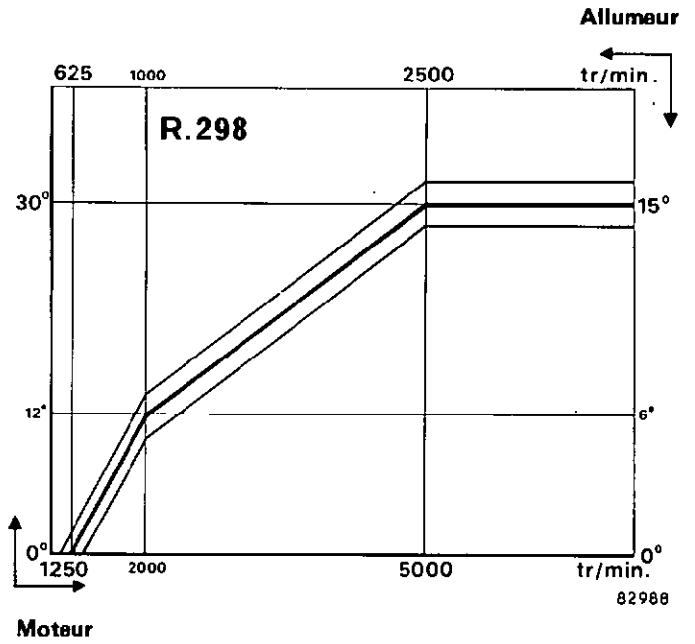
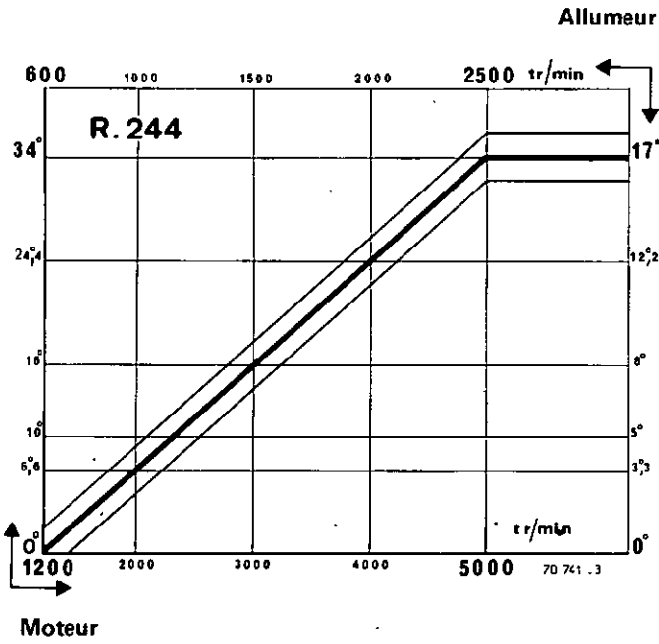
Angle de cames : degrés 57 ± 3
dwell 63 ± 3 %* statique
9 ** moteur tournant à 1050 tr/min.



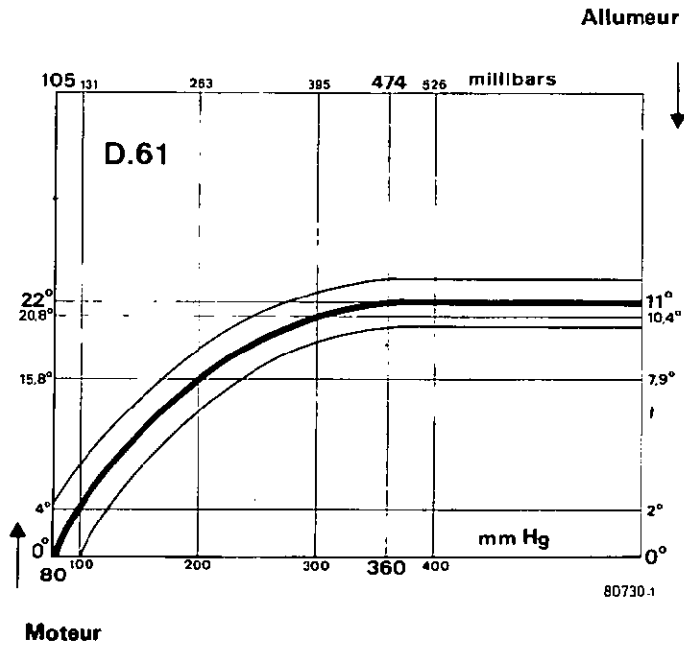
M.R.193



Courbes centrifuges



Courbes à dépression





M.R.193



ALTERNATEUR A REGULATEUR INCORPORE

Les RENAULT 5 sont équipées d'alternateurs à régulateur incorporé. Le voltmètre au tableau de bord est remplacé par un voyant dont le fonctionnement est le suivant :

- lorsqu'on met le contact, le voyant s'allume
- lorsque le moteur démarre, le voyant s'éteint
- si le voyant se rallume en cours de fonctionnement moteur, il indique un défaut de «charge».

Recherche des incidents

- le voyant ne s'allume pas en mettant le contact :

- . vérifier si le connecteur du régulateur est débranché
- . vérifier si la lampe est grillée (pour cela, mettre la fiche de 6,3 mm du connecteur à la masse ; la lampe doit s'allumer).

- le voyant s'allume moteur tournant :

- il indique un défaut de charge dont l'origine peut être :
 - . rupture de la courroie de l'alternateur
 - . coupure du câble de charge
 - . détérioration interne de l'alternateur (rotor, stator, diodes ou balais)
 - . défaut de régulateur

Il ne convient de changer le régulateur que si les trois premiers cas ont été vérifiés et jugés corrects.

- le client se plaint d'un défaut de charge et le voyant fonctionne correctement :

- si la tension régulée est inférieure à 13,5 V, vérifier l'alternateur. Le défaut peut provenir :

- . d'une diode claquée
- . d'une phase coupée
- . d'un charbonnage des pistes

Contrôle de la tension

- Mettre un voltmètre aux bornes de la batterie :

- . lire la tension batterie.

- Démarrer le moteur et monter en régime jusqu'à ce que l'aiguille du voltmètre se stabilise sur la tension régulée :

- . cette tension doit être comprise entre 13,5V et 15V.

- Brancher un maximum de consommateurs : la tension régulée doit rester entre 13,5V et 15V.

Attention :

En cas de travaux de soudure à l'arc sur le véhicule, il est impératif de débrancher la batterie et le régulateur.

ALTERNATEUR SEV 719-690-10

Dépose du régulateur

Cet alternateur est identique aux autres fabrications SEV ; le démontage s'effectue de la même façon, le régulateur étant fixé sur le porte-balais ; son démontage s'effectue comme pour la dépose d'un porte-balais :

- Débrancher la batterie,
- Déconnecter le bloc raccord sur le régulateur,
- Retirer le cache arrière plastique,
- Débrancher le fil venant du pont de diodes,
- Retirer les 2 vis de fixation (à tête hexagonale) du régulateur,
- Déposer le régulateur.

Nota : Cette opération ne nécessite pas la dépose de l'alternateur.

Echange du porte-balais sur alternateur SEV

DEPOSE

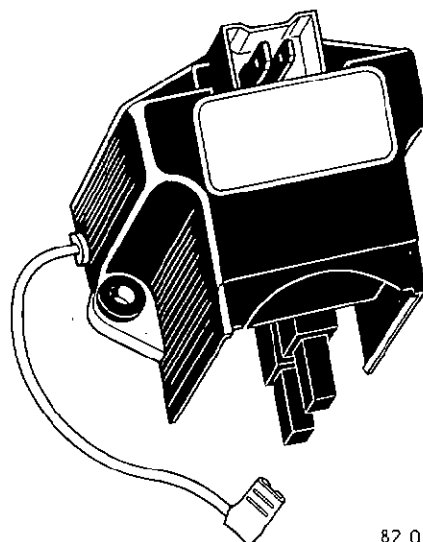
Dessouder les trois broches de liaison et déposer le porte-balais.

REPOSE

Monter le nouveau porte-balais en le boulonnant sur le régulateur.

Souder les trois broches de liaison en faisant attention à ne pas faire fondre le plastique.

Le serrage du porte-balais contre le régulateur évite des contraintes possibles lors du montage sur l'alternateur, pouvant entraîner une rupture du circuit imprimé du régulateur ou des soudures sur les broches de liaison.



82 069



M.R.193



TABLEAUX DE BORD

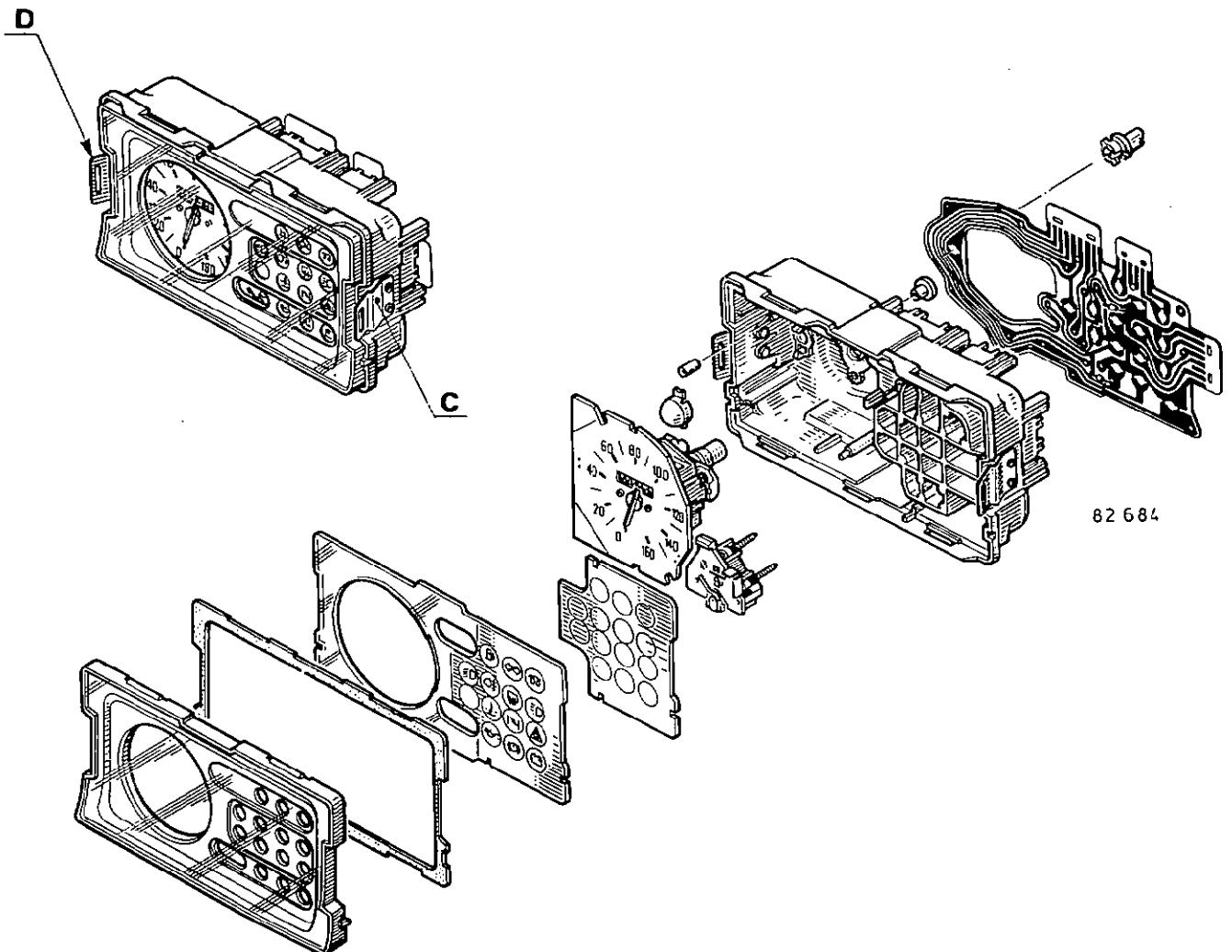
La dépose du tableau de bord n'implique pas la dépose de la planche de bord.

DEPOSE

- Débrancher la batterie
- Déclipser l'encadrement supportant les interrupteurs en tirant à soi et déconnecter les blocs de raccordement si nécessaire
- Déclipser les commandes de chauffage en tirant à soi
- Retirer le tableau de bord en serrant les deux fixations latérales (C) et (D)
- Déclipser le câble de compteur et les blocs de raccordement.

PARTICULARITE DE LA REPOSE

Respecter la position des blocs raccord électriques.





M.R.193

IMPRIMER

AIDE



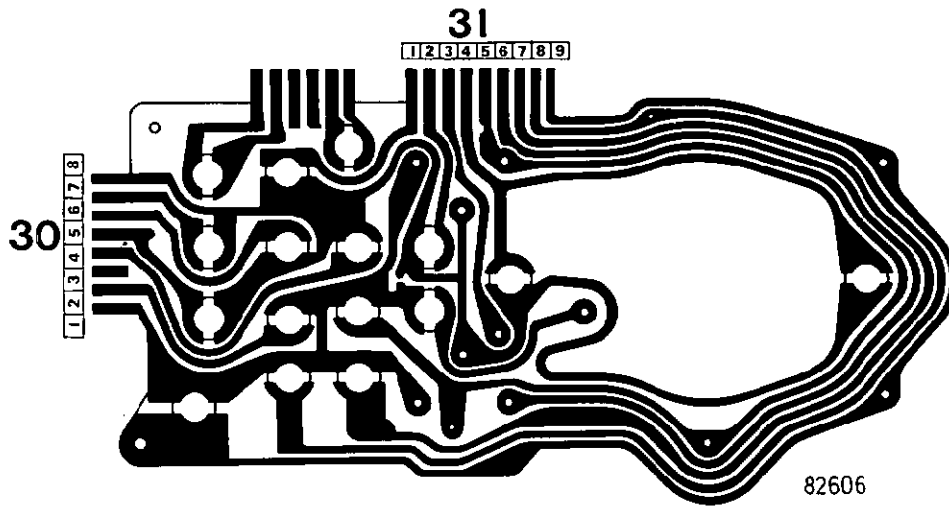
BRANCHEMENT DES CONNECTEURS

Connecteur 30

- 1 - +tableau
- 2 - Témoin de départ à froid
- 3 - Non utilisé
- 4 - Témoin feu brouillard arrière
- 5 - Témoin signal de détresse
- 6 - Témoin lunette dégivrante
- 7 - Témoin feu de route
- 8 - Masse tableau

Connecteur 31

- 1 - Témoin clignotante
- 2 - Non utilisé
- 3 - Non utilisé
- 4 - Eclairage tableau
- 5 - Thermistance
- 6 - Jauge carburant
- 7 - Mano-contact d'huile
- 8 - Témoin circuit de freins
- 9 - Témoin de charge





M.R.193



BOITE DE VITESSES

France et D.E.E.

- Les véhicules R.1227 et R.1397 - R.1225 et R.1395 - R.2387 sont équipés d'une boîte de vitesses type 354 indice 135 dont les caractéristiques sont identiques au véhicule R.1225, modèle 1979.
- Le véhicule R.1391 est équipé d'une boîte de vitesses type 354 indice 142 dont les caractéristiques sont identiques au véhicule R.1221, modèle 1979.

ITALIE

- Le véhicule R.1392 est équipé d'une boîte de vitesses type 354 indice 125 dont les caractéristiques sont identiques au véhicule R.1222, modèle 1979.

D.A.I.

- Le véhicule R.1396 est équipé d'une boîte de vitesses type 354 indice 147 dont la réparation est identique au véhicule R.1226, modèle 1979.

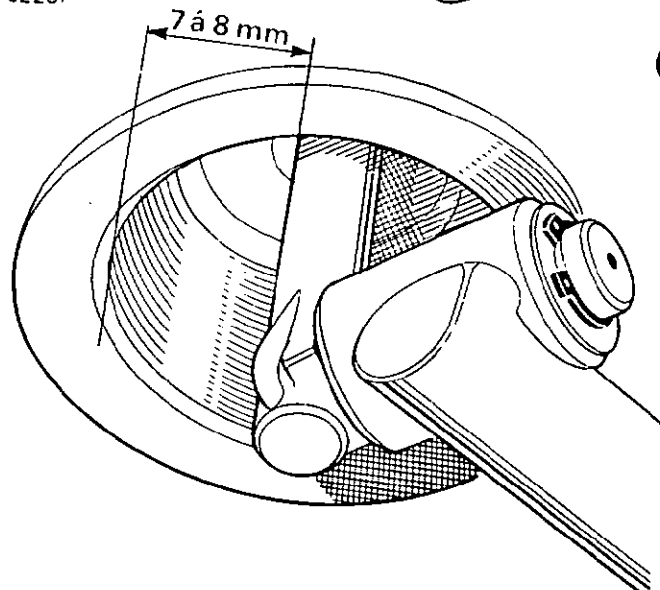
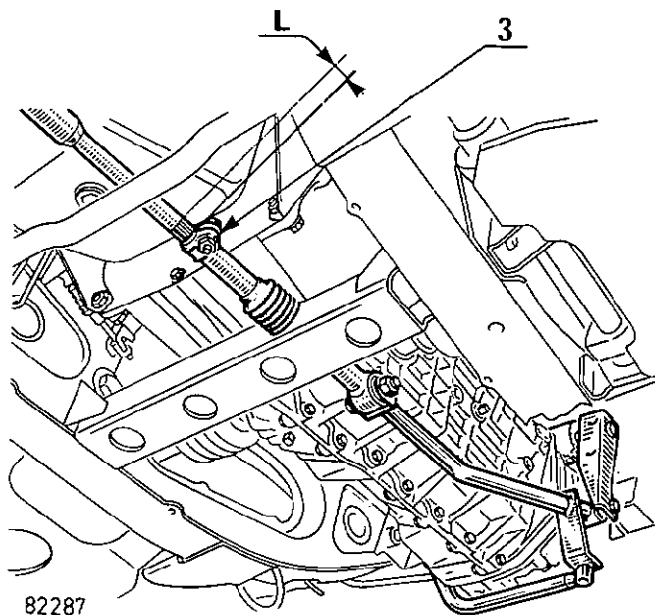
Nota : La réparation et le réglage de ces boîtes de vitesses sont traités dans le manuel de réparation 193 (RENAULT 5).

Réglage de la commande de boîte de vitesses à biellettes sur véhicule R.1223.

- Mettre la boîte de vitesses au point mort.
- Retirer le ressort du levier de vitesses.
- Dévisser partiellement la vis des colliers (3).
- Placer le levier de commande intérieur en position verticale.
- Assurer la cote (L) de 12 mm. environ.
- Bloquer la vis du collier (3).
- Engager la 3ème vitesse, et s'assurer que la garde entre le levier et le caoutchouc d'étanchéité est d'au moins 7 mm.
- Vérifier également que cette garde minimum existe vers l'avant lorsque la 2ème ou la 5ème vitesse est engagée.

Si cette valeur n'est pas respectée, régler à nouveau la commande au niveau du collier (3) en augmentant ou diminuant la cote $L = 12$ mm. du départ.

- Reposer le ressort.





M.R.193



TRANSMISSION AUTOMATIQUE

COMMANDE DE SELECTION

Modification des commandes de sélection sur les véhicules R.1225 et R.1395. (La réparation de la transmission automatique de la R.1395 est identique à la 4139-41 traitée dans l'IS 3A du MR.193)

INCIDENTS POUVANT ETRE DUS A LA COMMANDE DE SELECTION.

- Rampe en «N»
- Pas d'entraînement en «A», en 1ère imposée, en «R»
- Pas de 1ère imposée
- Pas de 2ème imposée
- Manque certains rapports et levier de sélection anormal
- Mauvais fonctionnement «P»
- Démarreur ne fonctionne pas

COUPLE DE SERRAGE.

- Ecrou de réglage 3,6 daNm.

DEPOSE

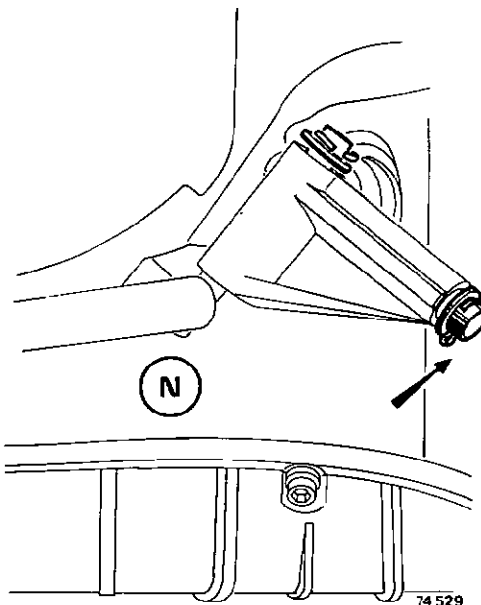
Placer la commande de sélection en position neutre (N).

Sous le véhicule :

- Enlever le circlips du doigt de commande.
- Déposer le boîtier de protection.
- Dévisser l'écrou de la chape et du support de tige de commande.
- Désaccoupler la biellette.

A l'intérieur du véhicule :

- Déposer la grille du levier de sélection en la faisant coulisser.
- Déposer le carter du levier.



74 529



M.R.193



REPOSE ET REGLAGE

Vérifier que l'axe d'entrée est en position neutre (N).

Présenter sur la tige :

- le soufflet avec le carter de protection,
- le levier.

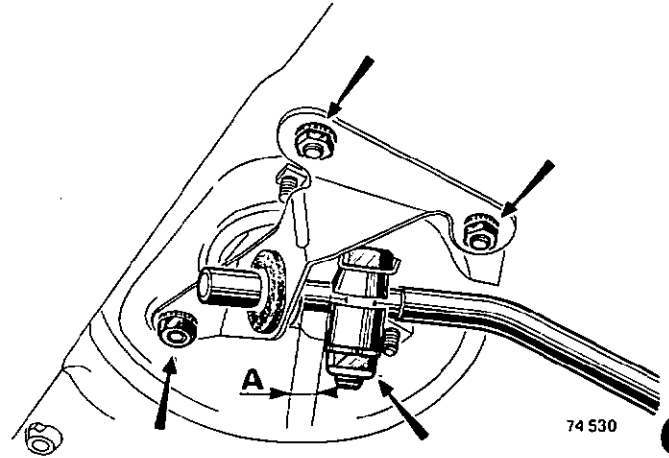
Engager la tige de commande dans le palier côté commande.

Accoupler la tige de commande côté boîte.

Raccorder la biellette.

Vérifier la cote A = 17 mm. avant de serrer au couple.

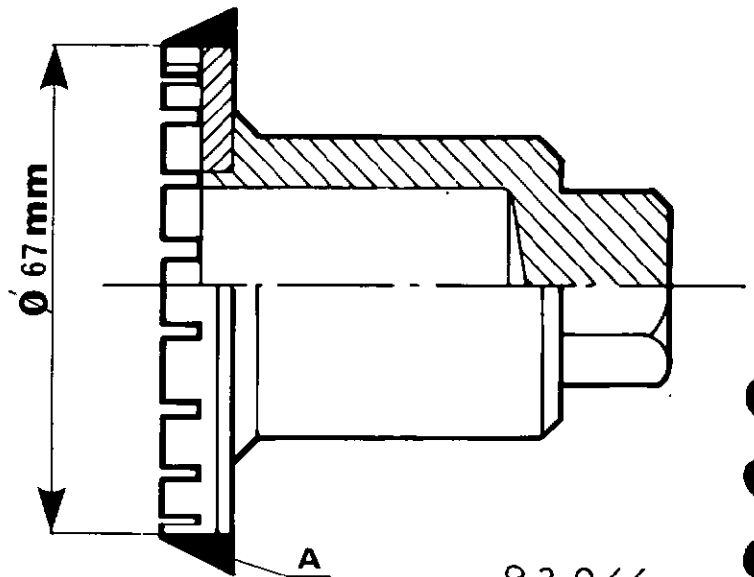
Positionner et fixer le boîtier de protection.



ECROUS DE DIFFERENTIEL

Modification des écrous de différentiel sur RENAULT 5 automatique, ce qui amène à changer la forme de l'outil B.Vi. 807.

Supprimer le chanfrein A sur l'outil de façon à obtenir un diamètre extérieur de 67 mm.





M.R.193



TRAIN AVANT

Tous les véhicules de la gamme sont équipés d'une direction à grande démultiplication (pignon 5 dents au lieu de 6), dans le but de diminuer l'effort au volant.

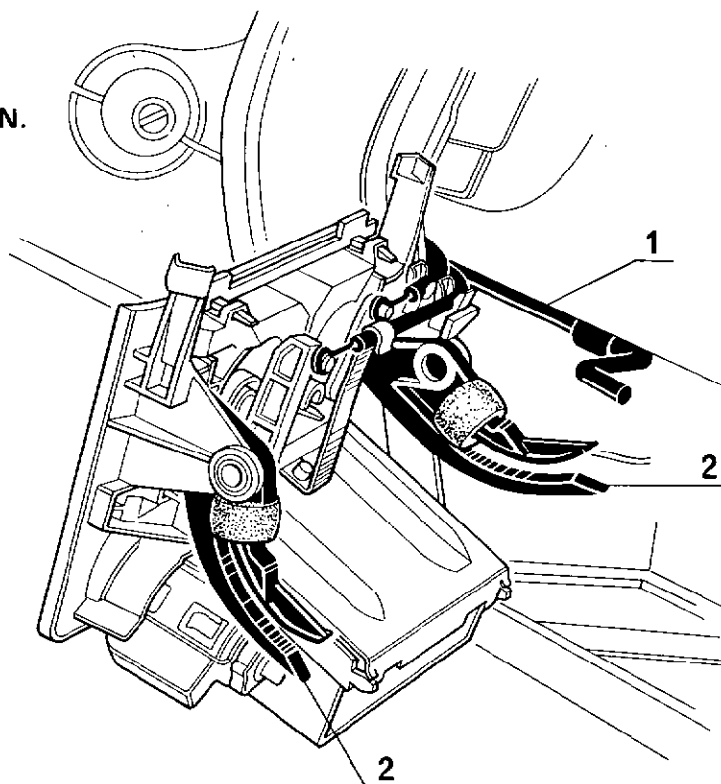
FREINAGE

Les véhicules R.1221, R.1391 et R.2381 sont équipés de freins à tambours avant de diamètre 228 mm au lieu de 200 mm (pour les méthodes de réparation se reporter au MR.175).

CLIMATISATION

REPLACEMENT DES CABLES DE VENTILATION.

- Déposer la partie supérieure de la console centrale en la tirant vers soi.
- Dégager la partie inférieure.
- Remplacer le câble défectueux.
- Au remontage de la partie inférieure bien positionner les axes de volet (1) dans la fourche de commande (2).



83 053



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



EQUIPEMENTS

AUTORADIO

A partir du modèle 1980, la nouvelle planche de bord a nécessité la création d'une console autoradio (1) qui équipe plusieurs versions de la RENAULT 5 et peut, également, être posée sur les versions non équipées d'origine.

La console vendue porte le n° 77 00 664 179. Elle doit être complétée par une moquette (à coller) d'une des 3 teintes d'origine (miel : 77 00 672 139 - Gris : 672 141 - Brique : 672 142).

La caractéristique essentielle de cette console est sa découpe rectangulaire de 182 x 53 mm (aux normes DIN), prévue pour le montage par l'avant d'un autoradio (d'épaisseur inférieure à 53 mm), donc sans dépose de la console.

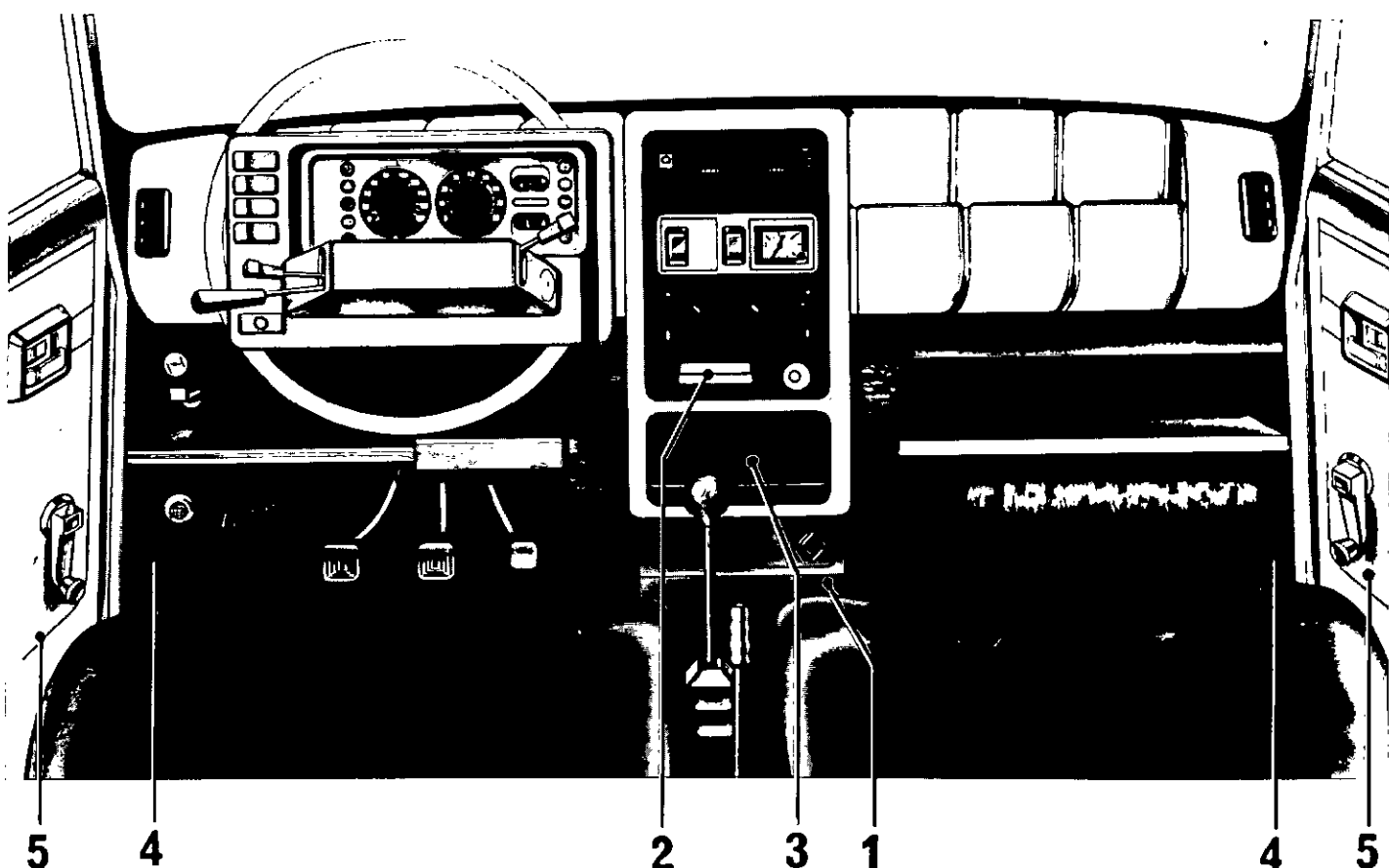
(Les autoradios dont l'épaisseur est supérieure à 53 mm doivent être fixés dans la console préalablement déposée).

Nous commercialisons 2 supports pour le montage des autoradios :

- le support n° 77 01 402 438 qui peut recevoir la majorité des récepteurs PHILIPS, REELA et RENAULT, avec leur propre enjoliveur,
- le support n° 77 01 402 439 qui peut recevoir les récepteurs BLAUPUNKT, ainsi que d'autres modèles à bloc central de largeur 105 mm, mais en utilisant l'enjoliveur du support et non celui de l'autoradio.

EMPLACEMENT DES ACCESSOIRES OU PIECES CITES DANS LE TEXTE.

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| 1 - Console autoradio | 4 - Haut parleur de pied de porte |
| 2 - Ecrou derrière cendrier | 5 - Haut parleur de porte |
| 3 - Emplacement haut parleur | |





M.R.193



IMPRIMER



AIDE



POSE DE L'AUTORADIO

Déclipser la plaque obturatrice de la console autoradio. Déposer le cendrier et dévisser l'écrou situé derrière.

Eloigner le bas de la planche de bord du tablier et faire descendre les fils d'alimentation et de masse autoradio qui se trouvent derrière, dans la console.

Si l'on doit poser un haut-parleur dans l'emplacement (3) prévu, passer le câblage H.P. par un orifice, à la partie supérieure de l'emplacement, puis derrière la planche de bord et la console.

Poser l'antenne (voir ci-après) et placer son câble, également derrière planche de bord et console, côté passager.

Equiper l'extrémité du fil de masse véhicule à coupe nette et celle du fil d'alimentation de l'autoradio, de clips appropriés, pour leur branchement (le fil d'alimentation véhicule est muni d'un clip femelle protégé).

Equiper, de même, l'extrémité du câblage haut-parleur.

Brancher tous les câblages et l'antenne sur le récepteur, en les passant par la découpe de la console.

A - Si l'autoradio a une épaisseur inférieure à 53 mm, procéder au montage du support choisi :

• Support n°77 01 402 438.

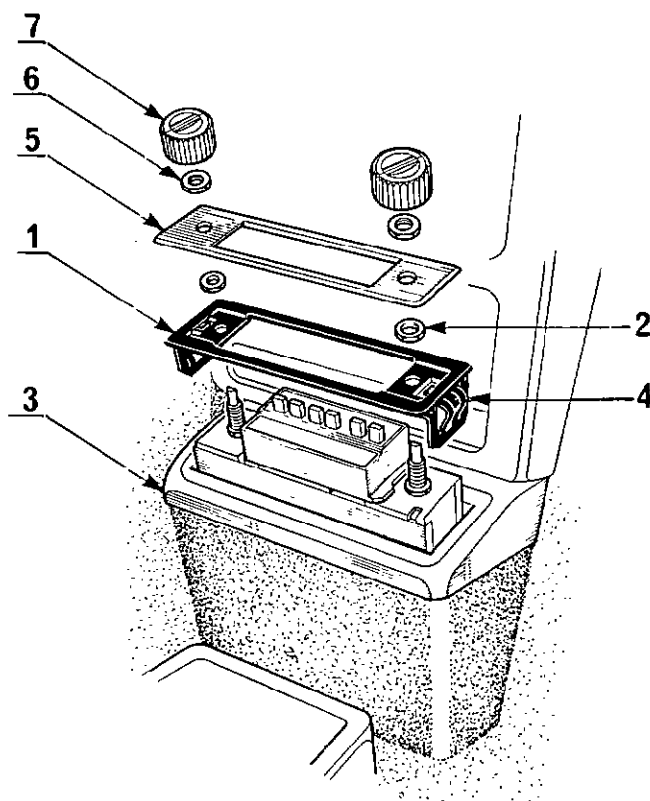
Sur le récepteur, monter la pièce (1), les écrous (2) et bloquer ces derniers.

Engager le récepteur et clipser le support (1), dans la console (3).

Repousser les ressorts (4) vers l'extérieur, pour bien maintenir le support (important).

Placer ensuite les pièces (5) et (6) et serrer les écrous (6).

Mettre en place les boutons (7).



82 971



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



- Support n°77 01 402 439.

Sur le récepteur, monter les pièces (1), (2) et les écrous (3) non bloqués.

Orienter les 4 épingles (2) pour que leur extrémité soit dans l'angle du support.

Placer le support équipé dans la console (4).

A l'aide d'un tournevis, repousser les épingles (2) vers le milieu du support, jusqu'à leur blocage.

Serrer alors les 2 écrous (3).

Mettre en place l'enjoliveur (5) équipé de ses 2 ressorts (6) et appuyer sur l'enjoliveur pour que les ressorts s'accrochent dans les filets. Placer ensuite les boutons (7).

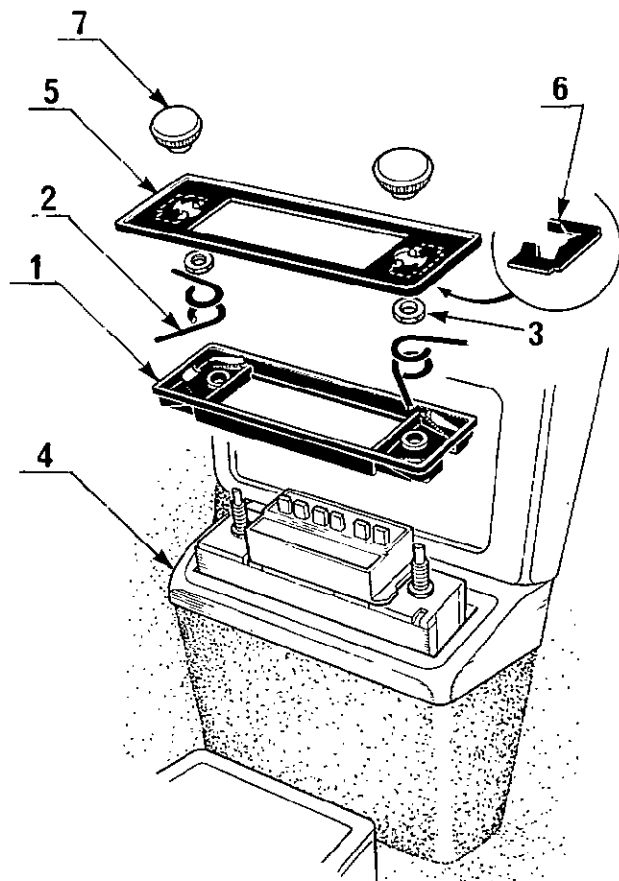
B - Si l'autoradio a une épaisseur supérieure à 53 mm

Déposer la console en la soulevant puis en la faisant glisser vers un des côtés.

Placer l'autoradio dans la console.

Placer ensuite le support dans son logement et y fixer l'autoradio, comme prévu en A. Effectuer les branchements.

Reposer la console.



82 972

POSE DES HAUT-PARLEURS

A - Pour la monophonie

. Un emplacement de haut-parleur (H.P) est prévu dans le vide-poches inférieur de la planche de bord, sur une grille spéciale vendue sous le n° 77 01 402 440.

. Déclipser la barrette du vide-poches en la tirant vers l'arrière.

. Fixer sur la grille un haut-parleur elliptique 9 x 15 à culasse de Ø 55 mm, à l'aide de vis à tôle de Ø 4,2 mm.

. Brancher le H.P sur le câblage mis en place précédemment et clipser la grille dans son logement.

Nota : Pour déposer la grille, il faut la soulever légèrement, pour dégager d'abord ses 2 fixations inférieures.

B - Pour la stéréophonie

Plusieurs possibilités existent pour la pose de 2 haut-parleurs :

1°) Haut-parleurs sur garnitures de pied de porte avant (tous véhicules).

. un jeu de supports avec haut-parleurs de 10 W. n°77 01 402 479 peut être fixé sur les 2 garnitures de pied de porte avant (sans découpe).

. Déposer la vis inférieure de fixation de la garniture

. Placer le support, équipé du H.P. et de son câblage, sur le panneau et le fixer par la vis déposée, ainsi que par les agrafes fournies qui maintiendront l'extrémité avant du support contre le panneau.

. Percer 2 trous dans le panneau et le pied de porte pour fixer la partie arrière.

. Faire passer le câblage sous les tapis avant, jusqu'à la console.

Nota : Sur les véhicules munis d'une pompe de lave-glace au pied, enlever une de ses vis ; faire pivoter la pompe pour l'éloigner du H.P. et la fixer dans cette nouvelle position. Obturer le trou qui ne sert plus par une vis enduite de mastic.



M.R.193



IMPRIMER



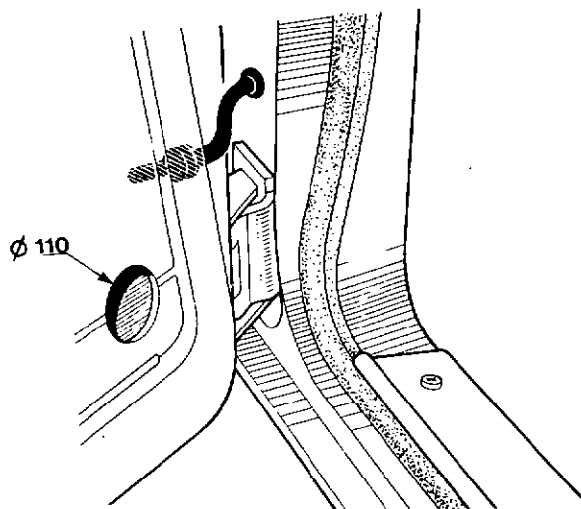
AIDE



2°) Haut-parleurs dans les portes avant (tous véhicules)

Il est possible de fixer à la partie inférieure avant des portes avant un jeu de 2 H.P. n°77 01 396 301 (P. 20 watts), mais il faut :

- découper dans la garniture de porte un trou de \varnothing 110 mm, après avoir repéré l'emplacement de l'orifice triangulaire dans le caisson (découper vers l'avant de l'orifice),
- percer un trou dans le chant de porte, côté intérieur, au dessus de la charnière inférieure (\varnothing suivant la gaine passe-fil),
- dégarnir le pied de porte et y percer un trou, également, au dessus du renfort de charnière inférieure.



82 789.1

Passer par ces trous le câblage H.P., muni de sa gaine passe-fil qui sera mise en place dans la porte et le pied avant.

Brancher le H.P. et le fixer (muni de sa coiffe pare-pluie), à l'aide de vis, dans la tôle du caisson.

Il sera généralement nécessaire de placer une rondelle sous la manivelle du lève-vitre, pour éviter son contact avec la grille du haut-parleur.

3°) Haut-parleurs dans les panneaux arrière (véhicules à 2 portes).

Des haut-parleurs peuvent être fixés sur la partie accoudoir des panneaux latéraux arrière.

Déposer les accoudoirs en les tirant vers le haut.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de découper le logement du H.P. dans l'accoudoir.

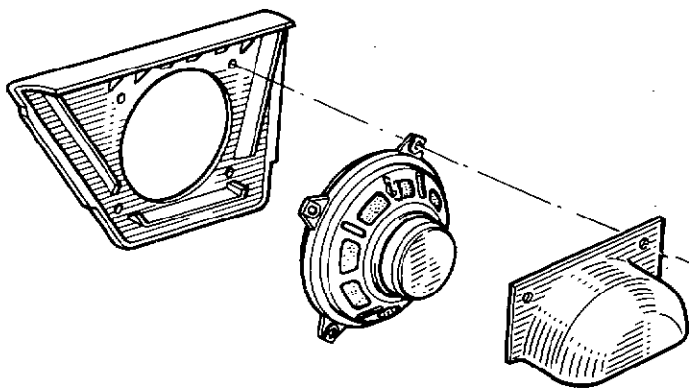
Ce dernier accepte au maximum une découpe de \varnothing 100 mm et une grille H.P. ronde de \varnothing 140 mm ou carrée de 120 x 120 mm.

Fixer le haut-parleur, protégé par une coiffe contre les risques de détérioration, dans la découpe effectuée, ainsi que sa grille.

A la partie inférieure du vide poches, percer un trou et y faire passer le câble H.P.

Reprendre ce câble au bas du panneau ; le faire passer sous la partie latérale du tapis arrière, puis sous la garniture de bas de marche et sous le tapis avant, jusqu'à la console autoradio.

En cours de millésime 80, un jeu de supports haut-parleur, servant aussi d'accoudoirs, sera commercialisé, ce qui évitera la découpe, grâce à la grille incorporée. Les 2 supports pourront remplacer les accoudoirs d'origine.



82 987



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



ANTENNE DE PAVILLON (Solution conseillée).

Peu de modifications par rapport aux modèles 79 et antérieurs.

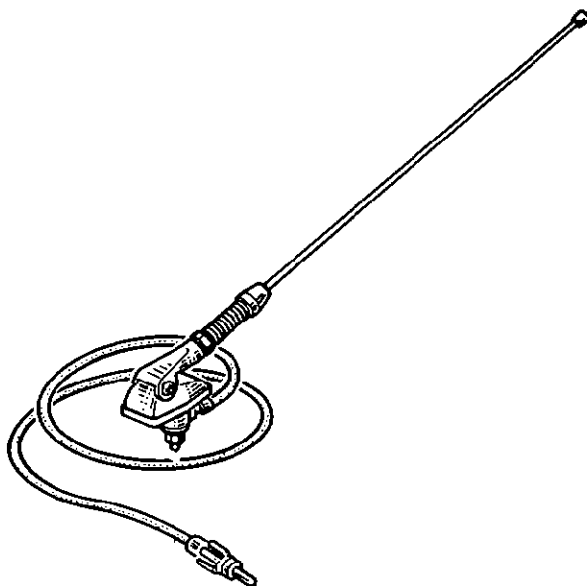
Déposer l'obturateur de trou d'antenne, vissé sur les premiers modèles, puis clipsé, ainsi que le pare-soleil et la garniture de pied de porte, du côté passager.

Percer le pavillon et faire descendre le câble d'antenne, de la façon habituelle (pousser sur le câble à partir de l'orifice du pare-soleil).

Récupérer son extrémité par l'orifice d'accès à la charnière supérieure, dans le pied de porte.

Passer le câble sous la bordure inférieure de planche de bord et l'y fixer par du ruban adhésif, puis sous la partie centrale, jusqu'à la console autoradio.

Reposer les pièces déposées.



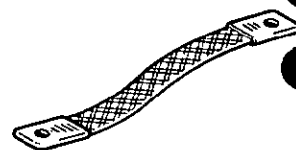
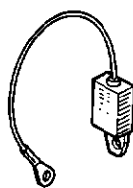
82 561

ANTIPARASITAGE

Les RENAULT 5 modèle 80 ayant un alternateur à régulateur de tension incorporé, il n'y a pas lieu d'antiparasiter ce type de régulateur.

Modifications de l'antiparasitage prévu sur le MR 193 page M7:

- Bobine d'allumage : placer, de préférence, un condensateur de $60 \mu\text{F} + 10\,000 \text{ pF}$.
- Alternateur : placer un condensateur de $3,3 \mu\text{F}$.
- Régulateur séparé (79 et antérieur) : placer un condensateur "by-pass" de $3 \mu\text{F}$ en série sur l'alimentation (+) et son collier à la masse.
- Tresse de masse (80 →) : tresse entre doublage avant de capot et tôle porte-phare (il n'y a plus de vis de fixation de manivelle).



82 559

Pour un antiparasitage complémentaire éventuel, voir note I.S. 67 A du MR 171.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



DISPOSITIF D'ATTELAGE

Le poids maximum remorquable figure au début de cette I.S. ainsi que dans les documents officiels de réception des véhicules. (P.V. des Mines, pour la France).

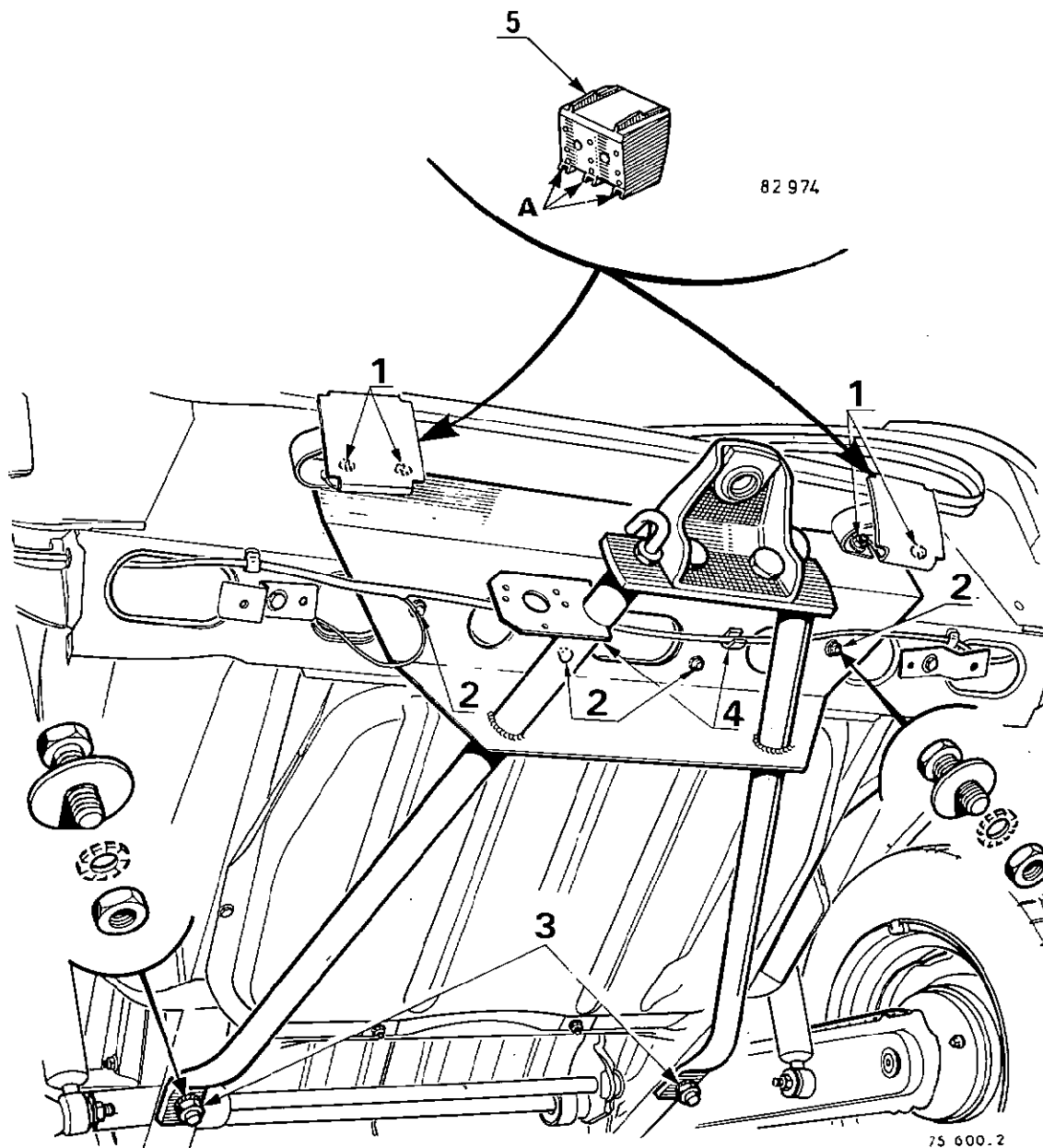
Le dispositif d'attelage est vendu sous le n°77 01 402 203.

Il comprend une rotule de \varnothing 50 mm, en plus de l'attelage, du support de rotule, de la boulonnerie et du câblage électriques livrés précédemment.

MONTAGE DE L'ATTELAGE

La modification, par rapport aux modèles antérieurs, consiste en un bouclier reculé de 15 mm, prenant appui sur 2 supports en matière plastique (5) qui remplacent les supports précédents maintenus par les écrous (1).

Les parties triangulaires (A), en saillie, doivent être meulées, afin que les supports s'appliquent parfaitement sur l'attelage.





M.R.193



IMPRIMER



AIDE



POSE DU CABLAGE ELECTRIQUE D'ATTELAGE

Débrancher la batterie

Déposer les 2 feux arrière (sans les débrancher)

Fixer le câblage d'attelage, le long du câblage alimentant le feu droit et dans les pattes (4) :

- le fil jaune gainé va au feu droit,
- l'ensemble principal relie le socle prise de courant au feu gauche,
- le long fil noir suivra le câblage des feux arrière, jusqu'au commutateur d'éclairage (voir ci-après)

Brancher les fils, à l'aide des connexions rapides fournies,

Sur le feu gauche :

- le fil vert, sur le fil du clignotant,
- le fil blanc, sur le fil de lanterne,
- le fil brun, sur le fil de stop,

(le fil bleu est prévu pour un feu de brouillard éventuel ou si 2 fils de lanterne sont nécessaires).

Sur le feu droit :

Le fil jaune gainé, sur le fil du clignotant

Masse

La prendre sur la vis arrière de fixation du réservoir, à l'aide du gros fil noir séparé.

Eclairage intérieur caravane

Faire suivre, au long fil d'alimentation du câblage d'attelage, le câblage du véhicule, sous la garniture de bas de marche. Couper le fil au niveau de la tablette vide-poches et y brancher le porte-fusible fourni (**important**).

Utiliser le reliquat de fil pour relier le porte-fusible à la vis du commutateur d'éclairage, toujours sous tension.

Fixer le fil sous la tablette, à l'aide de ruban adhésif. (Branchements de la prise sur M.R. 193 - page M14).



M.R.193



APPUI - TETE

Les RENAULT 5 modèle 80 sont, ou peuvent être, équipées d'appui-tête amovible, d'un nouveau modèle (aux places avant), grâce à la présence de tubes guides soudés dans les dossiers.

L'entraxe des tiges de fixation est de 110 mm.

Le réglage de position est réalisé par coulissement sur les tiges crantées.

Il est possible, également, de retourner l'appui-tête, à condition de déposer son mécanisme et de le remonter inversé.

L'appui-tête est vendu nu, muni de ses 2 gaines, sous le n°77 01 402 454.

Il doit être complété par une housse de drap ou de simili, également vendue en Renault-boutique, à la couleur de la sellerie.

Pose de la housse

Veiller à bien l'orienter. La mettre en place, replier les rabats latéraux puis les 2 rabats principaux qui seront accrochés, l'un sur l'autre, grâce à la bande adhésive.

Pose de l'appui-tête

Enlever les 2 bouchons obturateurs, dans le dossier, Placer les 2 gaines dans les fourreaux celle de droite devant être munie du verrouillage, à la partie supérieure (le verrouillage gauche n'est pas utilisé).

L'appui-tête se verrouille automatiquement, lorsque l'on enfonce les tiges dans les gaines. Il se déverrouille en tournant la gaine droite dans le sens de la flèche.

Nota : Une gaine mise en place ne peut être déposée sans détérioration.

DOUBLE COMMANDE AUTO-ECOLE

La forme de la planche de bord qui équipe les véhicules modèle 80 ne permettant pas le montage des doubles commandes des véhicules antérieurs (sans découpe de la planche de bord), nous avons prévu 2 nouveaux dispositifs qui peuvent être approvisionnés au M.P.R. sous les n° 77 01 402 468, pour boîte mécanique,
77 01 402 481, pour transmission automatique.

Ils sont livrés avec commande électrique de clignotants et double rétroviseur, ainsi qu'une notice de montage détaillée.

Pour les modèles 79 et antérieurs, commander un carter de palonnier spécial à la Société OKEY - 22, rue Raspail - 92300 LEVALLOIS-PERRET.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

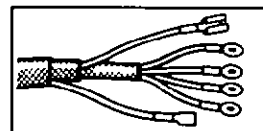
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

12 A

JUILLET 1979
ÉDITION FRANÇAISE

R 1224



ELECTRICITE

Cette note intéresse : l'atelier.

SCHÉMA ÉLECTRIQUE RENAULT 5 TS MODELE 1980

Cette IS a pour but de fournir aux électriciens un schéma électrique agrandi, accompagné de tous les éléments qui s'y rapportent.

Elle leur permettra également de regrouper dans un dossier personnel tous les plans de câblage au fur et à mesure de la publication des mises à jour, en commandant un exemplaire supplémentaire à leur usage.

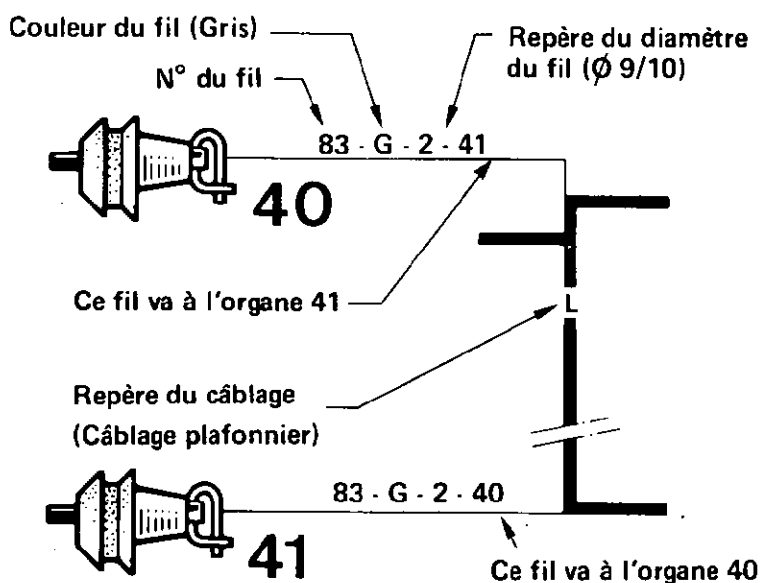
IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où par le fil :
- 83 - G - 2 - 41 qui va à l'organe 41.

A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 83, mais repéré :
- 83 - G - 2 - 40.



Couleur des fils

Beige	Blanc	Bleu	Cristal	Gris	Jaune	Marron	Noir	Orange	Rouge	Saumon	Vert	Violet
Be	Bc	B	C	G	J	M	N	Or	R	S	V	Vi

Diamètre des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9
mm	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10

Scé 04.22



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



RÉPERTOIRE DES CABLAGES

- A. Câblage avant
- B. Câblage arrière
- T. Câblage pontet

RÉPERTOIRE DES ORGANES

- | | | | |
|----|--|-----|---|
| 1 | Feu de position et clignotant avant gauche | 57 | Alimentation auto-radio |
| 2 | Feu de position et clignotant avant droit | 58 | Commande essuie-vitre lave-vitre |
| 7 | Optique route/croisement gauche | 59 | Appareil commande des feux |
| 8 | Optique route/croisement droit | 60 | Inverseur clignotant |
| 9 | Avertisseur sonore gauche | 62 | Plafonnier (gauche) |
| 12 | Alternateur | 63 | Plafonnier (droit) |
| 13 | Masse gauche | 64 | Frein à main |
| 15 | Démarrreur | 65 | Rhéostat de jauge à essence |
| 16 | Batterie | 66 | Lunette arrière dégivrante |
| 18 | Bobine d'allumage | 68 | Ensemble feu arrière gauche |
| 20 | Pompe lave-vitre électrique | 69 | Ensemble feu arrière droit |
| 21 | Mano-contact de pression d'huile | 70 | Éclaireur plaque police |
| 22 | Thermo-contact sur radiateur | 71 | Tirette volet départ |
| 23 | Thermo-contact sur culasse | 72 | Contacteur feux de recul |
| 26 | Platine essuie-vitre | 73 | Masse feux arrière |
| 27 | Maître cylindre de frein | 74 | Centrale clignotante |
| 28 | Moto-ventilateur de chauffage | 75 | Interrupteur commande ventilateur chauffage |
| 29 | Tableau de bord | 76 | Rhéostat éclairage tableau de bord |
| 30 | Connecteur n° 1 - Tableau de bord | 77 | Raccordement avec prise diagnostic |
| 31 | Connecteur n° 2 - Tableau de bord | 78 | Moteur essuie-lunette arrière |
| 34 | Contacteur signal de détresse | 79 | Pompe lave-lunette arrière |
| 35 | Contacteur lunette chauffante | 81 | Bloc raccord câblage avant - Câblage arrière |
| 36 | Rhéostat ventilateur de chauffage | 82 | Bloc raccord câblage avant - Câblage pontet |
| 40 | Contact de feuillure de porte gauche | 93 | Clip raccord - Feu de gabarit avant gauche |
| 41 | Contact de feuillure de porte droite | 94 | Clip raccord - Feu de gabarit avant droit |
| 44 | Platine de servitude (boîte à fusibles) | 100 | Masse gousset auvent gauche |
| 52 | Contacteur stop | 106 | Contacteur feux de brouillard arrière |
| 53 | Contacteur anti-vol | 123 | Montre |
| 54 | Éclairage commandes de chauffage | 159 | Clip raccord câblage pontet - Câblage éclaireur sélecteur BVA |
| 56 | Allume-cigare | 171 | Contacteur essuie-lave-lunette arrière |



M.R.193



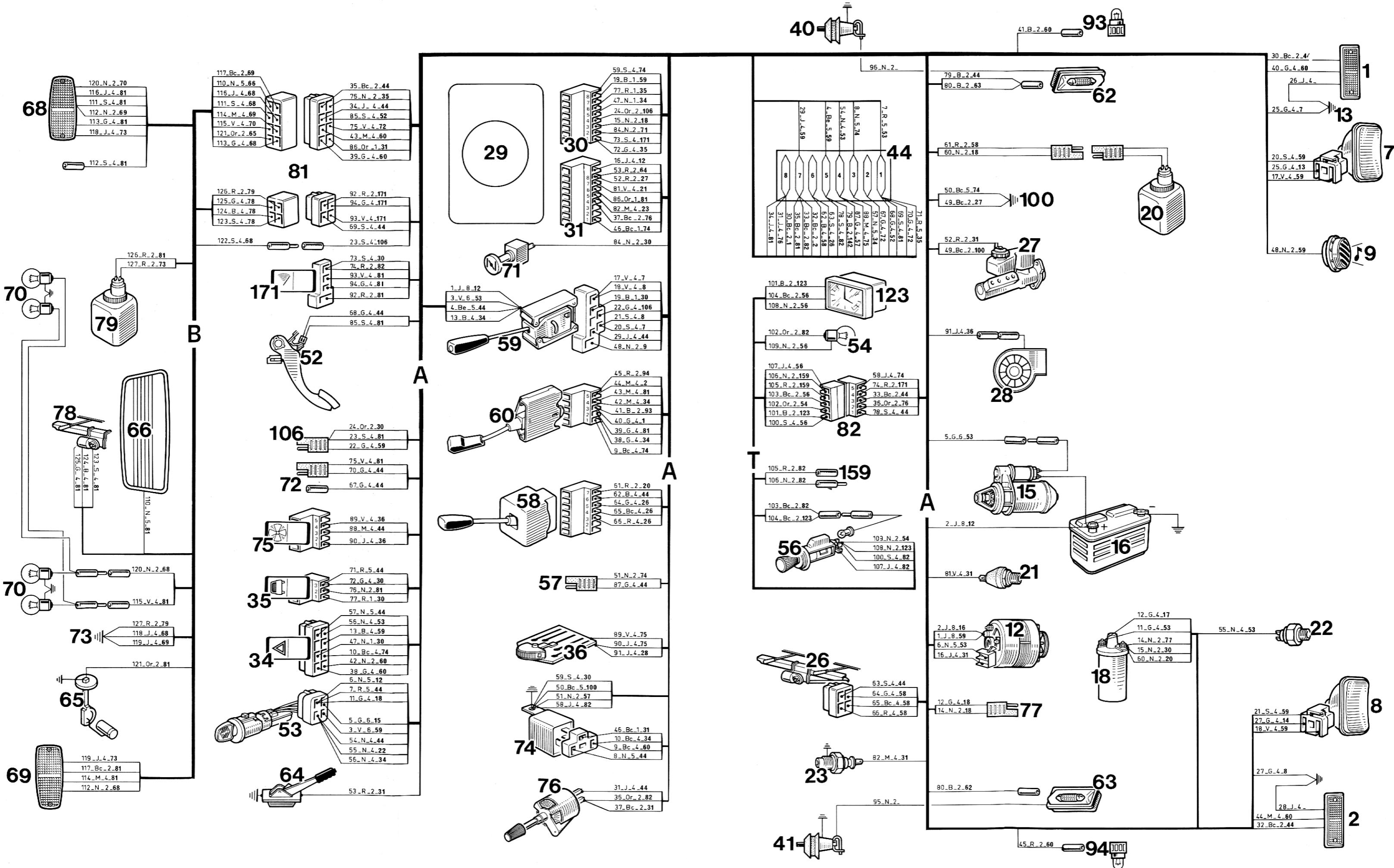
IMPRIMER



AIDE



VIENE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE





M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

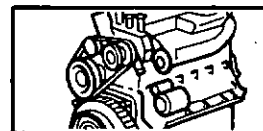
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

14 A

NOVEMBRE 1979
EDITION FRANÇAISE

R. 1223



MOTEUR

Cette note intéresse : l'atelier, le magasin.

Opérations codifiées : TM RENAULT 5.

REPLACEMENT DE GUIDE DE SOUPE

Veillez trouver ci-après :

- la liste de l'outillage,
- la méthode de remplacement,

nécessaire à cette opération pour le moteur type 840-25 équipant le véhicule R. 1223.

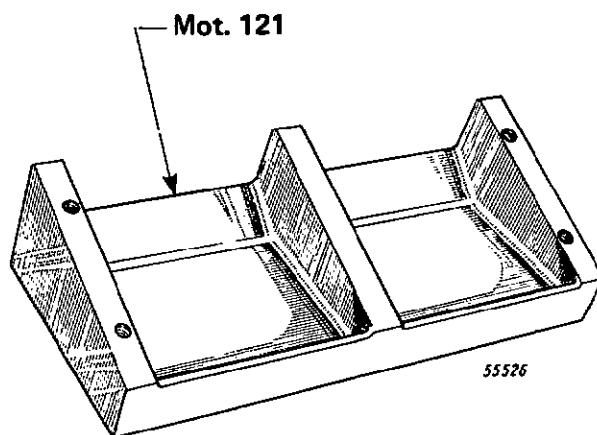
OUTILLAGE NECESSAIRE

A - Une cale Mot. 121 inclinée à 17°.

L'inclinaison des guides de soupapes étant de :

- 23° pour l'admission
- et 25° pour l'échappement,

il est nécessaire de modifier cette cale pour adapter trois touches permettant de faire varier cette inclinaison.



Scé 0422



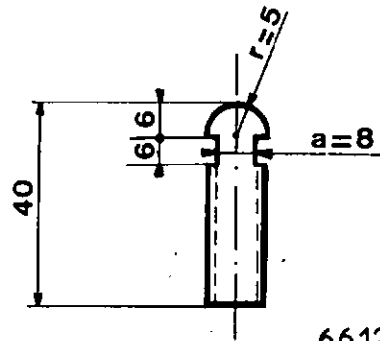


M.R.193



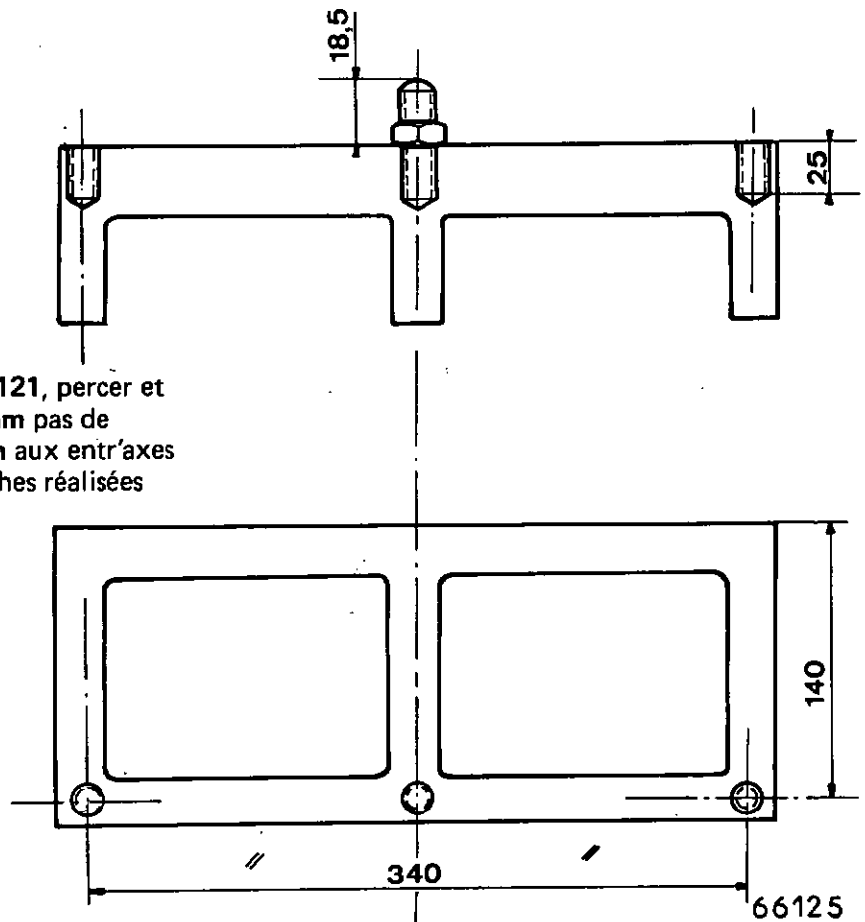
- 1) Réaliser, dans une tige filetée de diamètre 10mm pas de 1,5mm, trois touches suivant le dessin.

a = méplat.

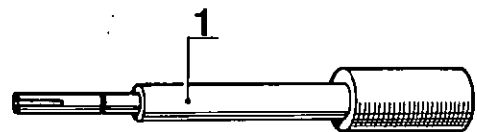


66124

- 2) Sur la face inférieure de la cale Mot. 121, percer et tarauder trois trous de diamètre 10mm pas de 1,5mm sur une profondeur de 25mm aux entr'axes du dessin pour y placer les trois touches réalisées ci-avant.



B - Un mandrin d'extraction (1) et de pose du guide faisant partie de l'outillage Mot. 356.



58 992 - 1



M.R.193

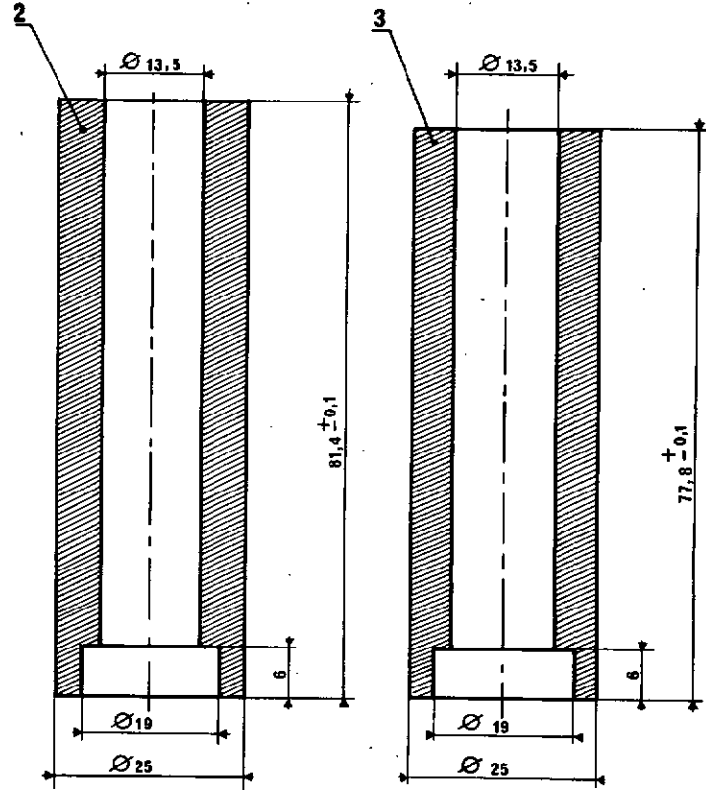
IMPRIMER

AIDE



C - Un jeu d'alésoirs du logement du guide et de réalésage du guide Mot. 357.

D - Deux tubes de mise en place des guides de soupapes admission (2) et échappement (3) à réaliser localement suivant croquis ci-contre.



METHODE DE REMPLACEMENT DU GUIDE

DEPOSE

Placer :

- la culasse sur la cale Mot. 121 modifiée,
- l'ensemble sur la table d'une perceuse.

Vérifier que les guides de soupapes sont verticaux, pour cela :

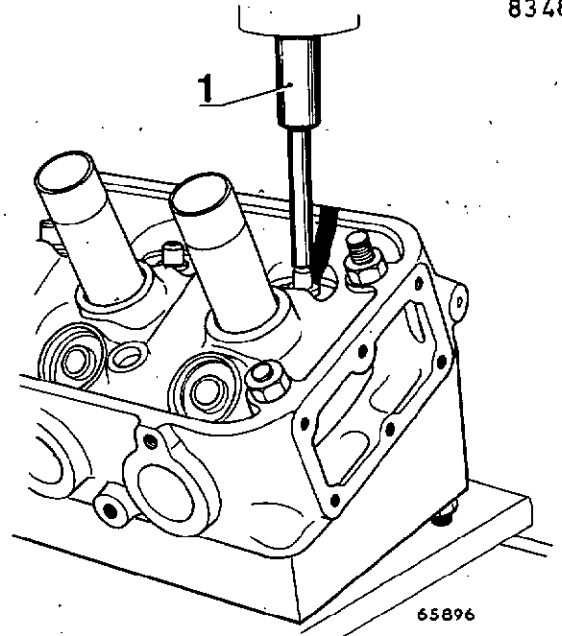
- bloquer dans le mandrin de la perceuse une tige du diamètre correspondant à la queue de soupape.
- modifier l'inclinaison de la plaque à l'aide des trois touches fixées à la partie inférieure jusqu'à ce que la tige coulisse librement dans le guide de soupape.

Bloquer les contre-écrous sur les touches.

A la presse, chasser le guide à remplacer à l'aide du mandrin (1) Mot. 356.

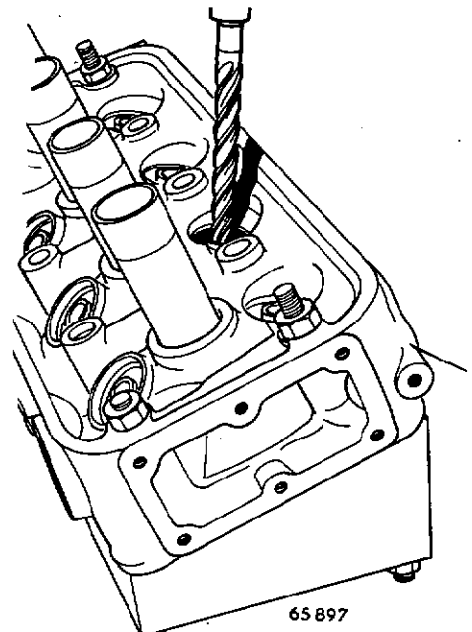
REPOSE

Suivant le diamètre du guide à reposer première ou deuxième réparation, aléser à la perceuse le logement à l'aide de l'alésoir correspondant à ce diamètre.



83489

65896



65897



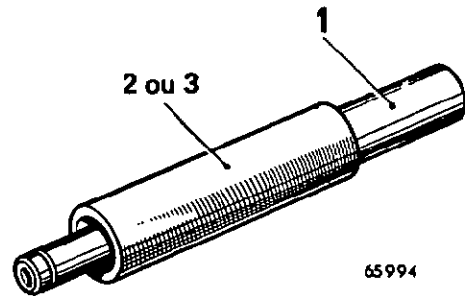
M.R.193



Engager le mandrin (1) Mot. 356 dans le tube de mise en place (2) ou (3) (admission ou échappement).

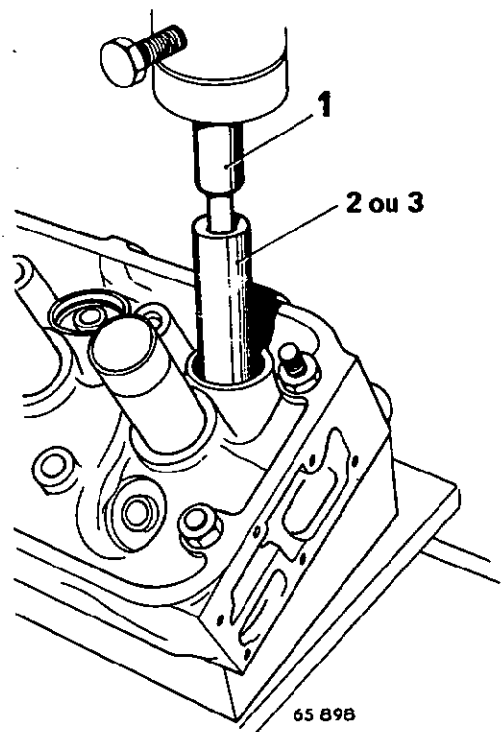
Placer le guide neuf sur l'extrémité du mandrin (1), petit chanfrein vers l'extérieur.

Huiler le guide et son logement.



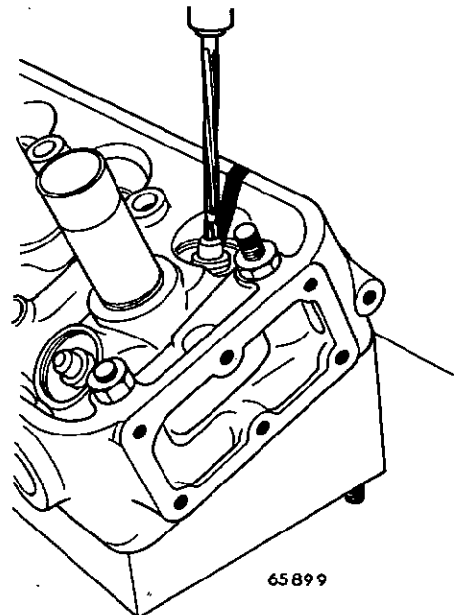
Placer l'ensemble sur la culasse et reposer le guide à la presse :

- arrêter l'enfoncement du guide dès que l'épaulement du mandrin (1) est en appui sur le guide (2) ou (3).



- aléser à la perceuse, intérieurement le guide de soupape à l'aide de l'alésoir correspondant au diamètre de la queue de soupape.

Il est nécessaire, ensuite, de rectifier le siège de soupape correspondant.





M.R.193



M.R. 193

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

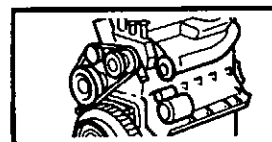
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

13 A

FEVRIER 1980
EDITION FRANÇAISE

R. 1225 - R. 1395

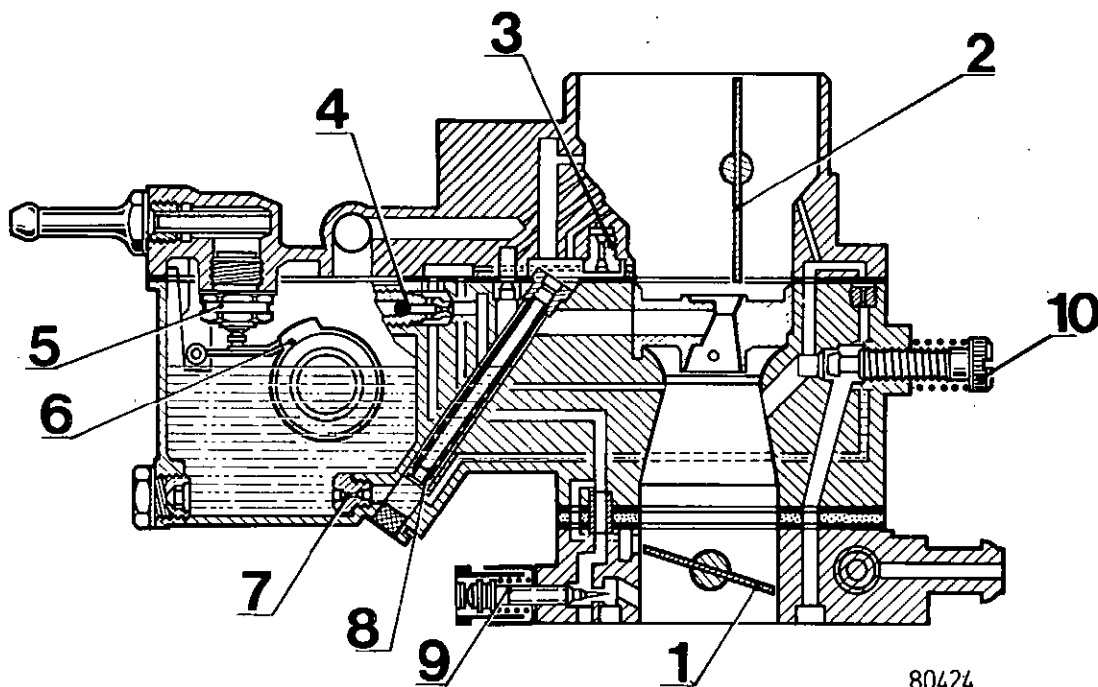


MOTEUR

Cette note intéresse : l'atelier, le magasin.

CARBURATEURS

Le moteur 810 qui équipe ces véhicules est alimenté par un carburateur SOLEX 32 SEIA, repère 707-1 (Europe), repère 781 (Norvège, Finlande), avec assistance de starter pneumatique.



80424

- 1. Papillon des gaz
- 2. Volet de départ
- 3. Automaticité
- 4. Gicleur de ralenti
- 5. Pointeau

- 6. Flotteur
- 7. Gicleur principal
- 8. Tube émulseur
- 9. Vis d'essence
- 10. Vis d'air

Scs 0422





M.R.193



IMPRIMER



AIDE

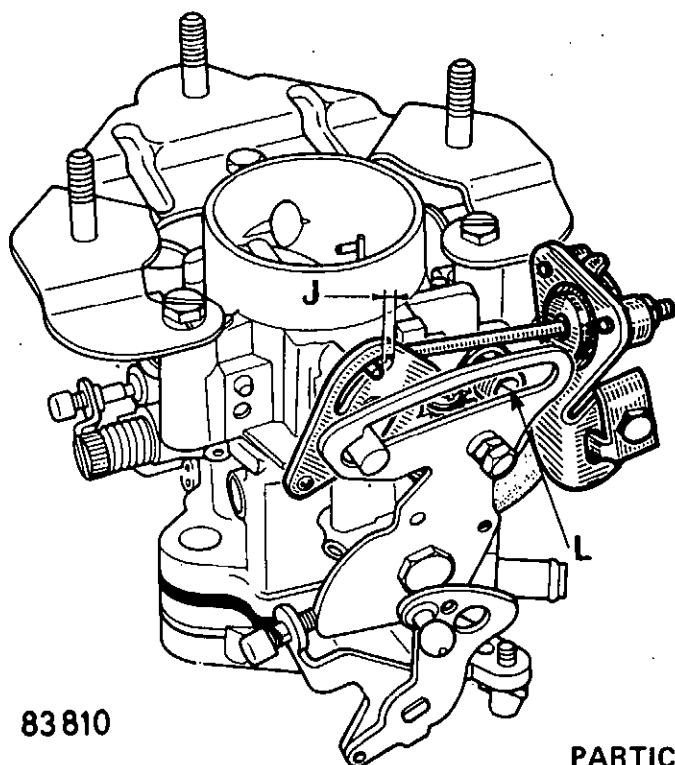


REGLAGE

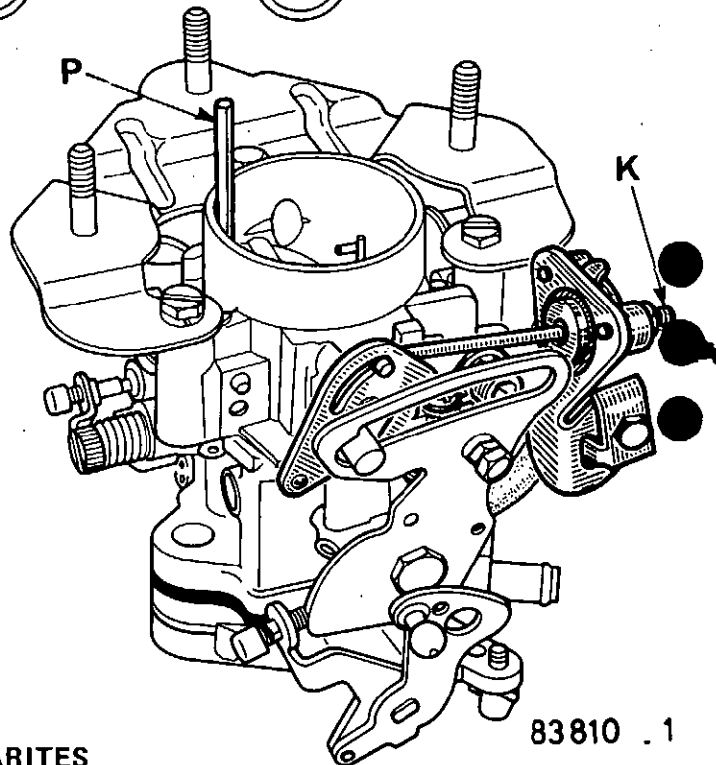
	Norvège - Finlande	Europe
Moteur	810-19	810-29
Taux	8,2/1	9,5/1
Courbe allumeur	R. 244 D61	R. 294 D61
Avance	6°	10°
Ralenti	625 à 675 tr/min.	600 à 650 tr/min. en automatique

SOLEX 32 SEIA	781	707-1
Buse	24	23
Gicleur principal	130	120
Gicleur de ralenti	43	40
Automaticité	150	180
Pointeau	1,5	1,5
Enrichisseur - Econostat	60	90
Ouverture positive	0,95	1,10
Angle de papillon	3,59	3,80
Injecteur de pompe	40	35
Ouverture du volet après départ	3,5 mm	3,5 mm

Tube d'émulsion



83810



83810 . 1

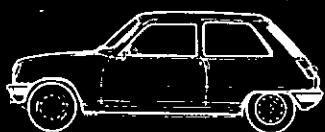
PARTICULARITES

Commande de starter en position de départ à froid :

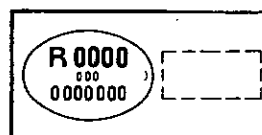
- Jeu à l'attaque de la membrane (J) = 1mm
Réglage par déplacement du support de la capsule pneumatique après desserrage de la vis de fixation (L).
- Réglage de l'ouverture du volet après départ (OVAD) Pige (P) = 3,5 mm par la vis (K) après desserrage du contre-écrou.

**M.R.193****M.R. 193**

①

R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382**RENAULT 5****I.S.**INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION**15 A**AOUT 1980
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5

**CARACTÉRISTIQUES**

Cette note intéresse : l'atelier

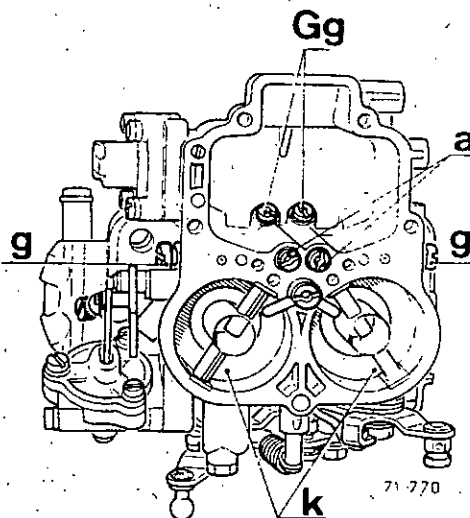
MODÈLE 1981

Nous traitons dans cette note les particularités mécanique apportées exclusivement à la gamme RENAULT 5, Modèle 1981.

NOTA IMPORTANT : Ce document ne veut pas dire que les particularités sont valables pour tous les pays. Il ne précise pas non plus les dates ou numéros de départ de ces particularités.**CARBURATEUR**

Modification apportée aux véhicules RENAULT 5, type R 1224 et R 1394 équipés du carburateur WEBER 32 DIR 62 : sur le 1er corps du carburateur, le gicleur d'automatisme de 185 devient 190.

Désignation des réglages	32 DIR 62	
	Repère	9700
Buse (K)	23	24
Gicleur principal (Gg)	125	150
Automatisme (a)	190	185
Gicleur de ralenti (g)	50	60
Centreur de mélange (C)	3,5	4,5
Enrichisseur	55	
Pointeau	1,75	
Ouverture positive du papillon des gaz (mm)	1,00	
Niveau d'essence cote sous face joint (mm)	7	
Course du flotteur	8	
Emulseur	F53	F6
Injecteur de pompe de reprise	à came	
Course de pompe de reprise	à came	
Entrebâillement mécanique (mm)	5	
Entrebâillement pneumatique (mm)	6	



Scé 04.22



M.R.193



IMPRIMER

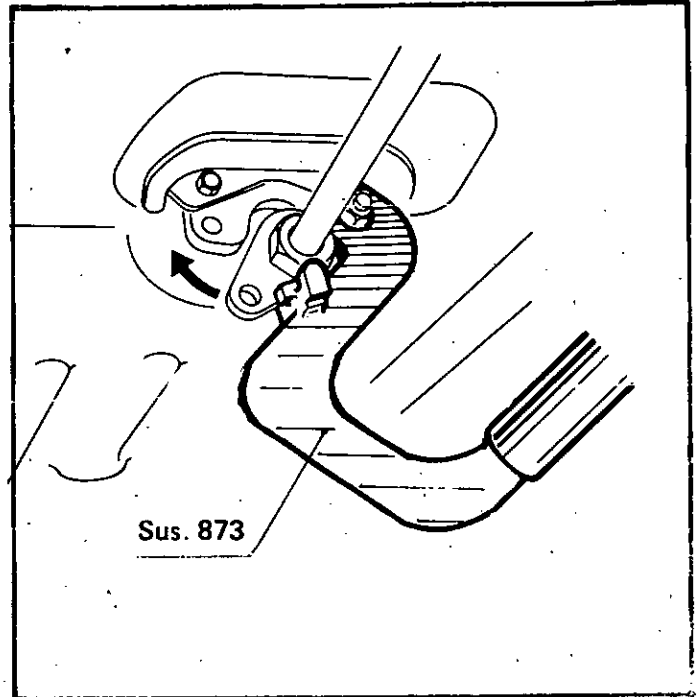


AIDE



OUTILLAGE SPECIALISE

Veillez trouver, ci-après, les outils nouveaux relatifs à la gamme RENAULT 5:



Réf. Méthodes : **Sus. 873**

Réf. MPR : 00 00 087 300

Désignation :

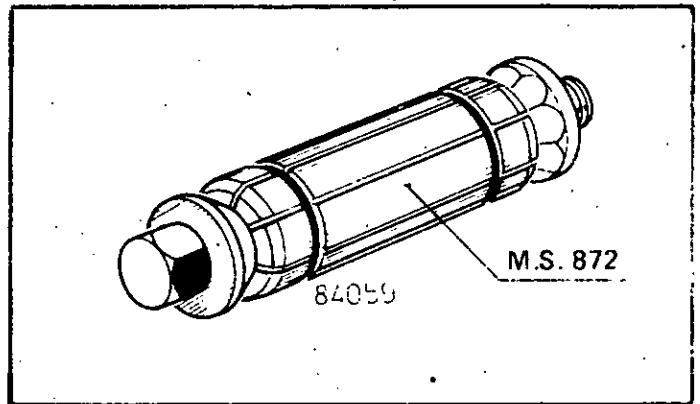
Outil de dépose et repose des barres de torsion avant, véhicule sur chandelles (avec cet outil ces opérations ne nécessitent plus l'utilisation d'un pont élévateur).

Réf. Méthodes : **MS 872**

Réf. MPR : 00 00 087 200

Désignation :

Expandeur de tubes d'échappement utilisable sur RENAULT 4, RENAULT 5, RENAULT 6.
Outil venant en complément de l'outil MS 774.



JOINT D'ETANCHEITE ARBRE A CAMES

a) Outil MOt. 500-02 de dépose-repose du joint d'étanchéité d'arbre à cames sur moteurs fonte 5 paliers.

Les premiers outils de repose du joint, livrés par le MPR peuvent ne pas se monter sur l'arbre à cames.

Dans ce cas, il est nécessaire d'augmenter le diamètre intérieur de cet outil à $29,7 \begin{matrix} +0 \\ +0,1 \end{matrix}$ mm.

b) Nouveau montage du palier d'arbre à cames

Pour RENAULT 5 Automatique et RENAULT 5 US et CANADA (R 1229)

Dans ce montage, un roulement à billes placé dans le carter d'embrayage supporte l'arbre à cames.

Pour extraire ce roulement, il est nécessaire d'utiliser l'outil Mot. 876.

La pose et dépose du joint d'étanchéité, situé, dans ce cas, également dans le carter d'embrayage nécessite l'emploi de l'outil Mot. 500.02 comme précédemment.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

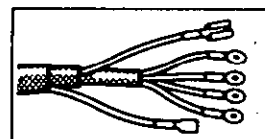
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

17 A

OCTOBRE 1980
EDITION FRANÇAISE

R 1223



ELECTRICITE

Cette note intéresse : L'atelier.

SCHEMA ELECTRIQUE R 1223 Modèle 1981

Cette IS a pour but de fournir aux électriciens un schéma électrique agrandi, accompagné de tous les éléments qui s'y rapportent.

Elle leur permettra également de regrouper dans un dossier personnel tous les plans de câblage au fur et à mesure de la publication des mises à jour, en commandant un exemplaire supplémentaire à leur usage.

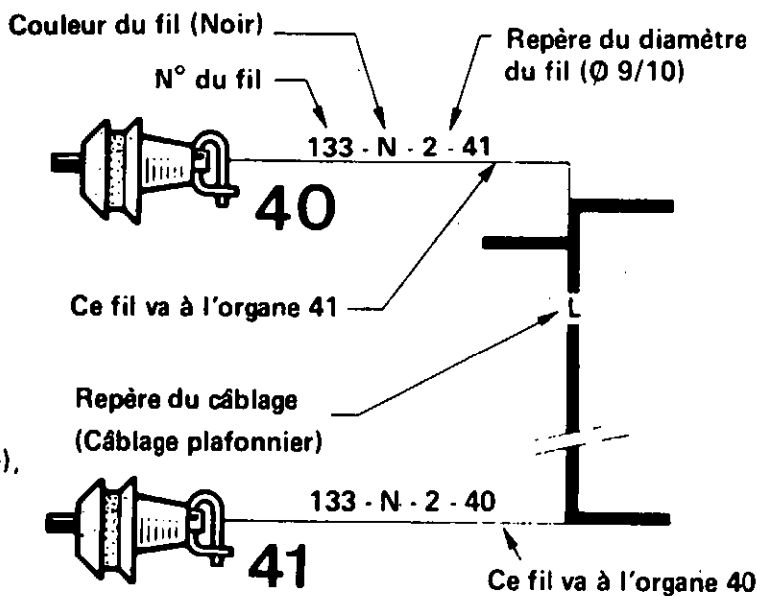
IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.

A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.



Couleur des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Cristal C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	--------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15

Scé 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1980

F.A.D.Dk.E.lt.N.NL.S.



Technic-Imprim. 92170, Vanves

77 01 447 384



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



REPertoire DES CABLAGES

- A. Câblage avant
- B. Câblage arrière
- T. Câblage pontet


REPertoire DES ORGANES

- | | | | |
|----|--|-----|--|
| 1 | Feu de position et clignotant avant gauche | 58 | Commande essuie-vitre lave-vitre |
| 2 | Feu de position et clignotant avant droit | 59 | Appareil commande des feux |
| 7 | Optique route/croisement gauche | 60 | Inverseur clignotant |
| 8 | Optique route/croisement droit | 62 | Plafonnier gauche |
| 9 | Avertisseur sonore gauche | 63 | Plafonnier droit |
| 10 | Avertisseur sonore droit | 64 | Frein à main |
| 12 | Alternateur | 65 | Rhéostat de jauge à essence |
| 13 | Masse gauche | 66 | Lunette arrière dégivrante |
| 14 | Masse droite | 68 | Ensemble feu arrière gauche |
| 15 | Démarrreur | 69 | Ensemble feu arrière droit |
| 16 | Batterie | 70 | Eclaireur plaque police |
| 18 | Bobine d'allumage | 71 | Tirette volet départ |
| 20 | Pompe lave-vitre électrique | 72 | Contacteur feux de recul |
| 21 | Mano-contact de pression d'huile | 73 | Masse feux arrière |
| 22 | Thermo-contact sur radiateur | 74 | Centrale clignotante |
| 23 | Thermo-contact sur culasse | 75 | Interrupteur commande ventilateur chauffage |
| 26 | Platine essuie-vitre | 76 | Rhéostat éclairage tableau de bord |
| 27 | Maître cylindre de frein | 77 | Raccordement avec prise diagnostic |
| 28 | Moto-ventilateur de chauffage | 78 | Moteur essuie-lunette arrière |
| 29 | Tableau de bord | 79 | Pompe lave-lunette arrière |
| 30 | Connecteur n° 1 - Tableau de bord | 81 | Bloc raccord câblage avant - Câblage arrière |
| 31 | Connecteur n° 2 - Tableau de bord | 82 | Bloc raccord câblage avant - Câblage pontet |
| 34 | Contacteur signal de détresse | 93 | Clip raccord - Feu de gabarit avant gauche |
| 35 | Contacteur lunette chauffante | 94 | Clip raccord - Feu de gabarit avant droit |
| 36 | Résistance de ventilateur de chauffage | 100 | Masse gousset auvent gauche |
| 39 | Instruments complémentaires de bord | 106 | Contacteur feux de brouillard arrière |
| 40 | Contact de feuillure de porte gauche | 123 | Montre |
| 41 | Contact de feuillure de porte droite | 129 | Contacteur feux de brouillard avant |
| 44 | Boîte à fusibles | 171 | Contacteur essuie-lave-lunette arrière |
| 52 | Contacteur stop | 192 | Masse hayon |
| 53 | Contacteur anti-vol | 204 | Relais de démarrage |
| 54 | Eclairage commandes de chauffage | 214 | Relais feux de brouillard avant |
| 56 | Allume-cigare | 215 | Feu de brouillard avant droit |
| 57 | Alimentation auto-radio | 216 | Feu de brouillard avant gauche |

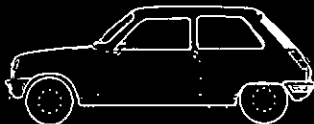


M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

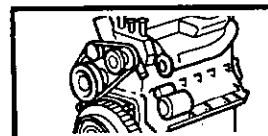
INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

16 A

NOVEMBRE 1980
EDITION FRANCAISE

R 1225 - R 1226 - R 1229 Suède

R 1395 - R 1396 - R 2386



Cette note intéresse : l'atelier, le magasin

OPERATIONS CODIFIEES :

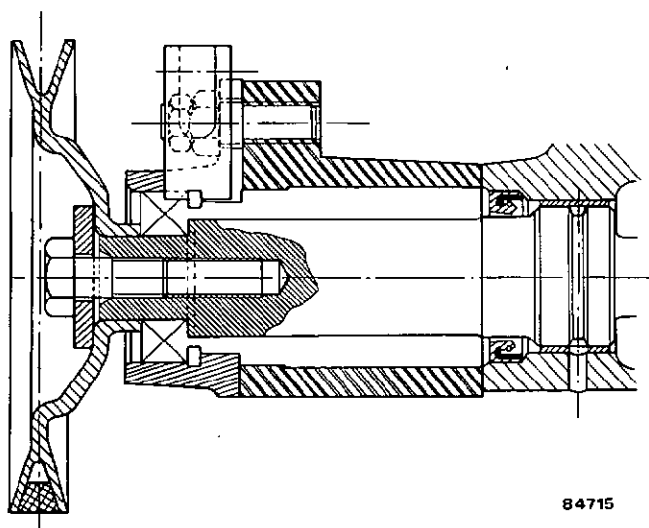
Cette note ne modifie pas les opérations codifiées existantes.

5ème PALIER D'ARBRE A CAMES

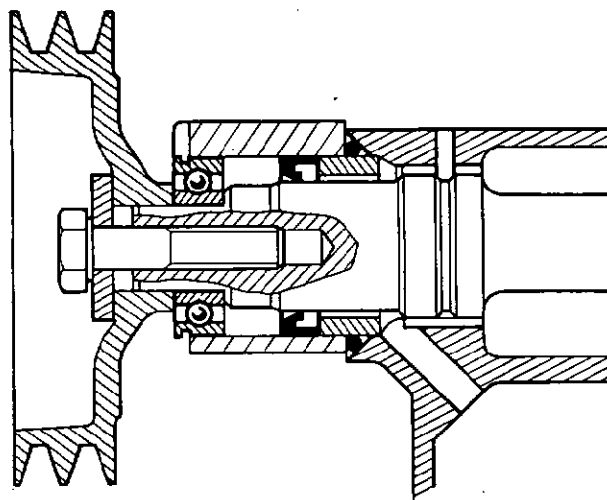
Nouveau montage de l'arbre à cames sur les moteurs type 810 et 847 équipant les véhicules pré-cités ;

ANCIEN MONTAGE

NOUVEAU MONTAGE



84715



84430

CONSÉQUENCES :

- 1) Création d'un outil «Mot. 876» d'extraction du roulement d'arbre à cames.
- 2) Suite à la modification du carter de convertisseur, changement d'indice des transmissions automatiques :

4139-42 remplace 4139-41

la fourniture en rechange de la transmission automatique 4139-41 étant maintenue.

Sce 04-22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1980

F.A.D.Dk.E.It.N.N.L.S.



INTRATEC

77 01 447 381



M.R.193



IMPRIMER

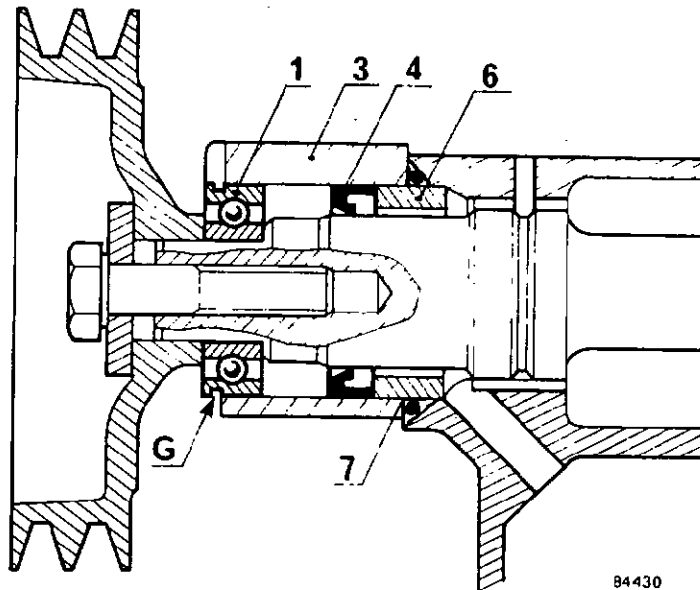


AIDE



NOUVEAU MONTAGE

L'arbre à cames est maintenu par un roulement (1) monté à force dans le carter d'embrayage (3).
Le joint d'étanchéité (4) est monté dans le carter d'embrayage (3).
Une douille de centrage (6) est interposée entre le carter d'embrayage et le carter cylindres, elle est équipée d'un joint torique (7) pour assurer l'étanchéité.



Nota : le roulement (1) possède une gorge (G) permettant son extraction.



M.R.193



IMPRIMER

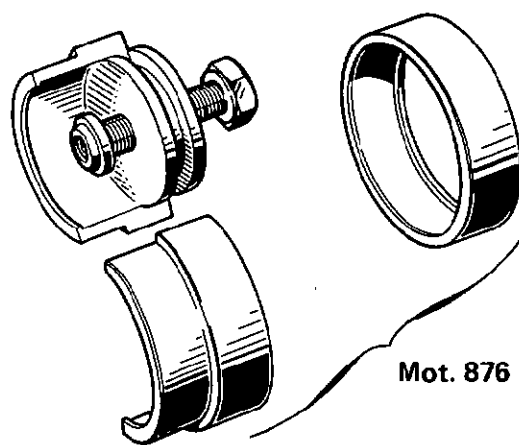


AIDE



DEPOSE DU JOINT USAGÉ

Il est nécessaire d'utiliser l'outil Mot. 876 d'extraction du roulement.

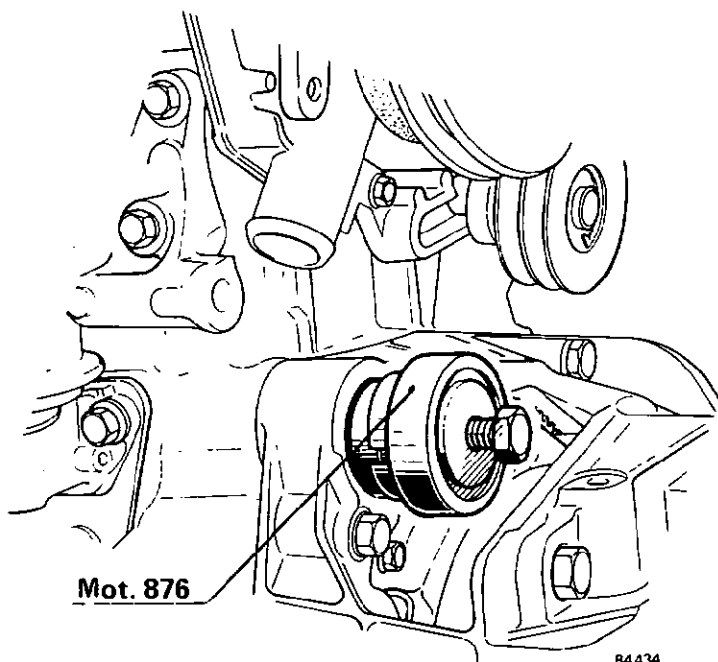


Mot. 876

84431

Déposer :

- La poulie d'arbre à cames
- Le roulement (placer la collerette de l'outil Mot. 876 dans la gorge du roulement).



Mot. 876

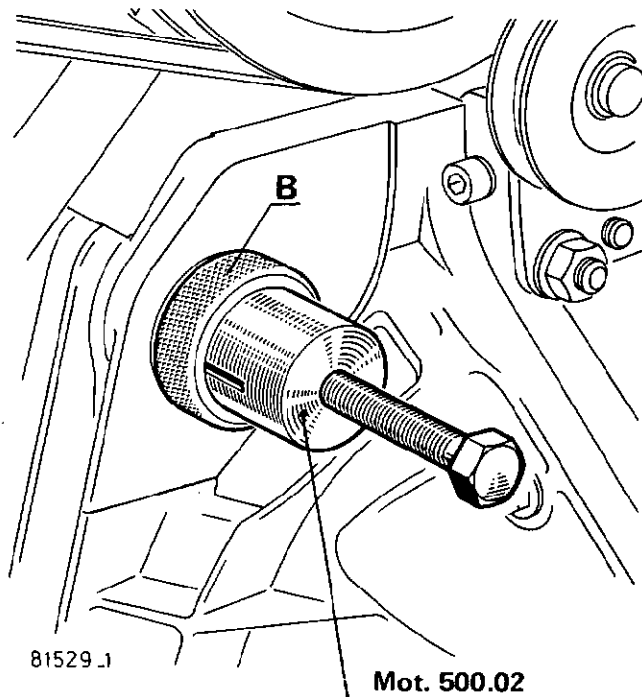
84434

- Le joint, dans ce montage, la longueur entre l'extrémité de l'arbre à cames et le joint étant réduite, il est nécessaire d'interposer entre l'arbre à cames et la vis d'extraction de l'outil Mot. 500-02 une entretoise de diamètre 25 mm et de longueur 45 mm.

Mettre en place l'outil d'extraction Mot. 500-02 équipé de l'entretoise et le pousser à fond pour que la collerette de l'outil passe derrière le joint.

Pousser vers le moteur la bague (B) qui écarte les languettes expansibles, pour assurer un bon accrochage de la collerette derrière la lèvre du joint.

Extraire le joint en vissant la vis de l'outil.



81529.J

Mot. 500.02



M.R.193



IMPRIMER



AIDE

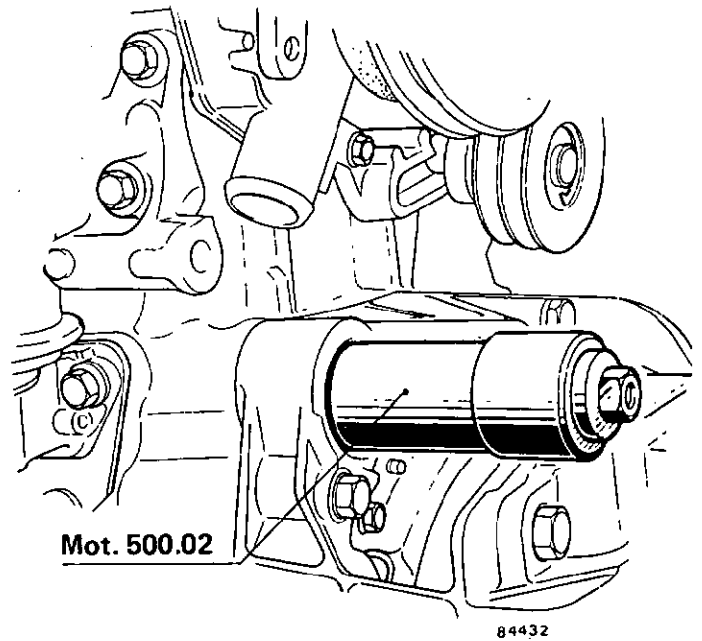


REPOSE

Mettre en place le joint neuf sur l'extrémité de l'outil de pose Mot. 500-02.

Placer l'outil muni du joint neuf sur l'arbre à cames.

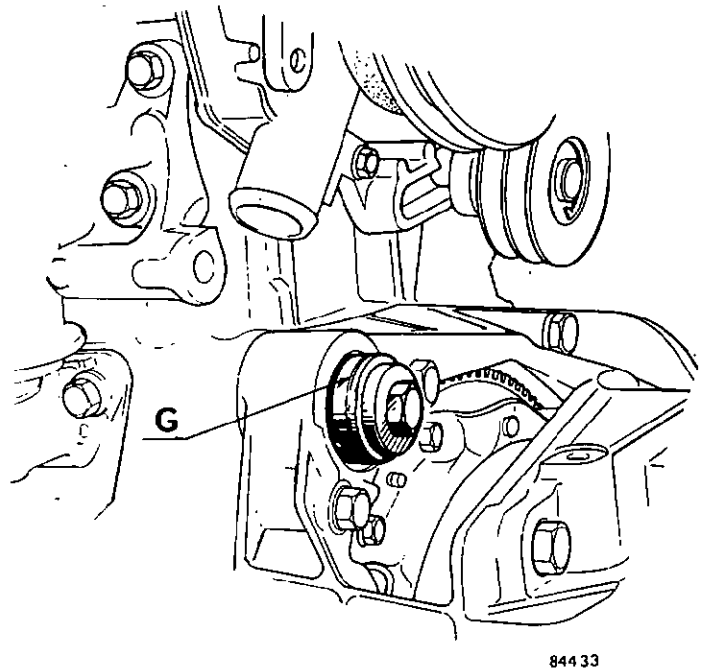
A l'aide d'une tige filetée de longueur 135 mm munie de la rondelle de fixation de la poulie et d'un écrou, pousser l'ensemble jusqu'à ce que le joint vienne en butée dans son logement.



Reposer :

- Le roulement de la même manière, gorge d'ancrage (G) de l'outil Mot. 876 vers l'extérieur du moteur,
- La poulie munie des courroies.

Régler la tension des courroies.





M.R.193



M.R. 193

①

R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

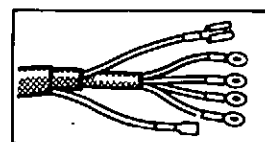
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

18 A

MARS 1981
EDITION FRANÇAISE

R 1229



ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : L'atelier.

SCHEMA ELECTRIQUE RENAULT 5 AUTOMATIC 1 400 cm³ MODELE 1981

Cette IS a pour but de fournir aux électriciens un schéma électrique agrandi, accompagné de tous les éléments qui s'y rapportent.

Elle leur permettra également de regrouper dans un dossier personnel tous les plans de câblage au fur et à mesure de la publication des mises à jour, en commandant un exemplaire supplémentaire à leur usage.

IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.

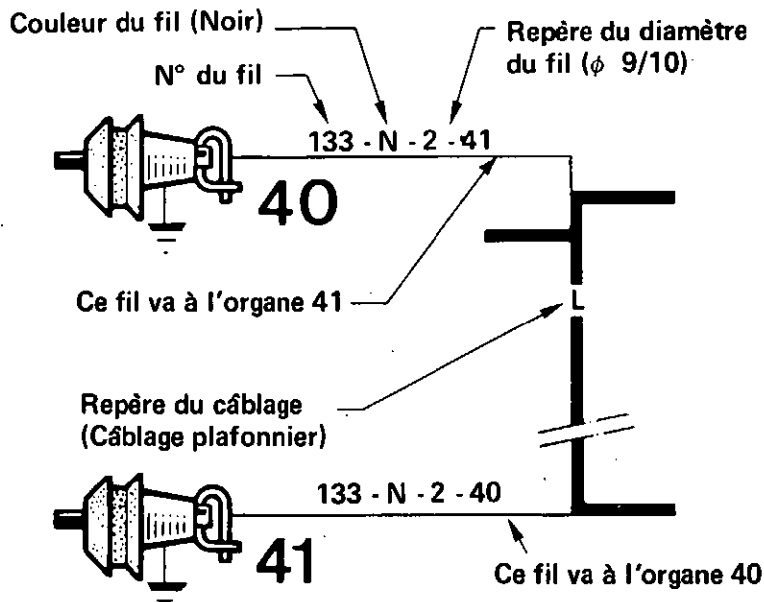
A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.

Couleurs des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Cristal. C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	---------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15



See 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.



TECHNIC IMPRIM - 92170 - VANVES

77 01 447 975

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE****SITUATION DES ORGANES**

Le schéma électrique est repéré horizontalement par des chiffres de 1 à 9, et verticalement par des lettres de A à D pour faciliter le repérage des organes sur le schéma.

Exemple : Organe N° 1 (clignotant avant gauche).

Cet organe se situe dans la partie délimitée par la zone repérée verticalement par la lettre A, et la zone repérée horizontalement par le chiffre 9.

NOTA : Le schéma des lève-vitres électriques est donné à titre indicatif.

Sur les véhicules n'étant pas équipés des lève-vitres électriques, la boîte à fusibles (44) ne comporte que dix emplacements pour les fusibles.

RÉPERTOIRE DES CABLAGES

- A Câblage avant
- B Câblage arrière
- F Câblage lève-vitre gauche
- G Câblage lève-vitre droit
- N Câblage transmission automatique

RÉPERTOIRE DES ORGANES

1	Feu de position et clignotant avant gauche	A-9	60	Inverseur clignotants	D-5
2	Feu de position et clignotant avant droit	D-9	62	Plafonnier gauche	A-8
7	Optique route/croisement gauche	A-9	63	Plafonnier droit	D-8
8	Optique route/croisement droit	D-9	64	Frein à main	A-7
9	Avertisseur sonore gauche	B-9	65	Rhéostat de jauge à essence	D-2
12	Alternateur	A-8	66	Lunette arrière dégivrante	B-2
13	Masse gauche	A-9	68	Ensemble feu arrière gauche	A-1
14	Masse droite	D-9	69	Ensemble feu arrière droit	D-1
15	Démarrreur	C-7	70	Eclaireur plaque police	B-1
16	Batterie	B-8	71	Tirette volet départ	A-7
17	Moto-ventilateur de refroidissement	C-9	74	Centrale clignotante	B-6
18	Bobine d'allumage	B-8	75	Interrupteur commande ventilateur chauffage	C-6
20	Pompe lave-vitre électrique	D-9	76	Rhéostat éclairage tableau de bord	B-6
21	Mano-contact de pression d'huile	A-8	77	Raccordement avec prise diagnostic	C-9
22	Thermo-contact sur radiateur	C-9	78	Moteur essuie-lunette arrière	B-2
26	Platine essuie-vitre	C-7	79	Pompe lave-lunette arrière	C-2
27	Maître-cylindre de frein	B-7	81	Bloc raccord câblage avant - Câblage arrière	A-2
28	Moto ventilateur de chauffage	B-7	82	Bloc raccord câblage avant - Câblage pontet	C-5
29	Tableau de bord	A-5	84	Raccordement câblage avant - Câblage transmission automatique	C-8
30	Connecteur N° 1 du tableau de bord	A-5	93	Clip raccord - Feu de gabarit avant gauche	A-8
31	Connecteur N° 2 du tableau de bord	A-5	94	Clip raccord - Feu de gabarit avant droit	D-8
34	Contacteur signal de détresse	C-6	106	Contacteur feux de brouillard arrière	A-6
35	Contacteur lunette dégivrante	C-6	112	Relais lève-vitre	C-3
36	Résistance de ventilateur de chauffage	A-7	123	Montre	D-5
37	Inverseur lève-vitre gauche	B-3	124	Boîte de vitesses	D-7
38	Inverseur lève-vitre droit	B-3	125	Contacteur d'autorisation de démarrage	C-8
40	Contact de feuillure de porte gauche	A-8	128	Rétrocontact	C-8
41	Contact de feuillure de porte droite	D-8	130	Masse boîte de vitesses	D-7
42	Moteur lève-vitre gauche	A-3	142	Raccordement avec câblage lève-vitres	C-3
43	Moteur lève-vitre droit	D-3	144	Raccordement avec câblage plafonnier	D-8
44	Boîte à fusibles	B-4	146	Thermistance	D-8
52	Contacteur stop	B-7	158	Eclaireur sélecteur de vitesses	D-4
53	Contacteur anti-vol	A-6	171	Contacteur essuie-lave-lunette arrière	C-6
54	Eclairage commandes de chauffage	C-5	192	Masse hayon	B-2
56	Allume-cigare	D-4	204	Relais de démarrage	C-7
57	Alimentation auto-radio	D-6	223	Feux de marche arrière	B-1 et C-1
58	Commande essuie-vitre, lave-vitre	B-5			
59	Appareil commande des feux	C-5			



M.R.193



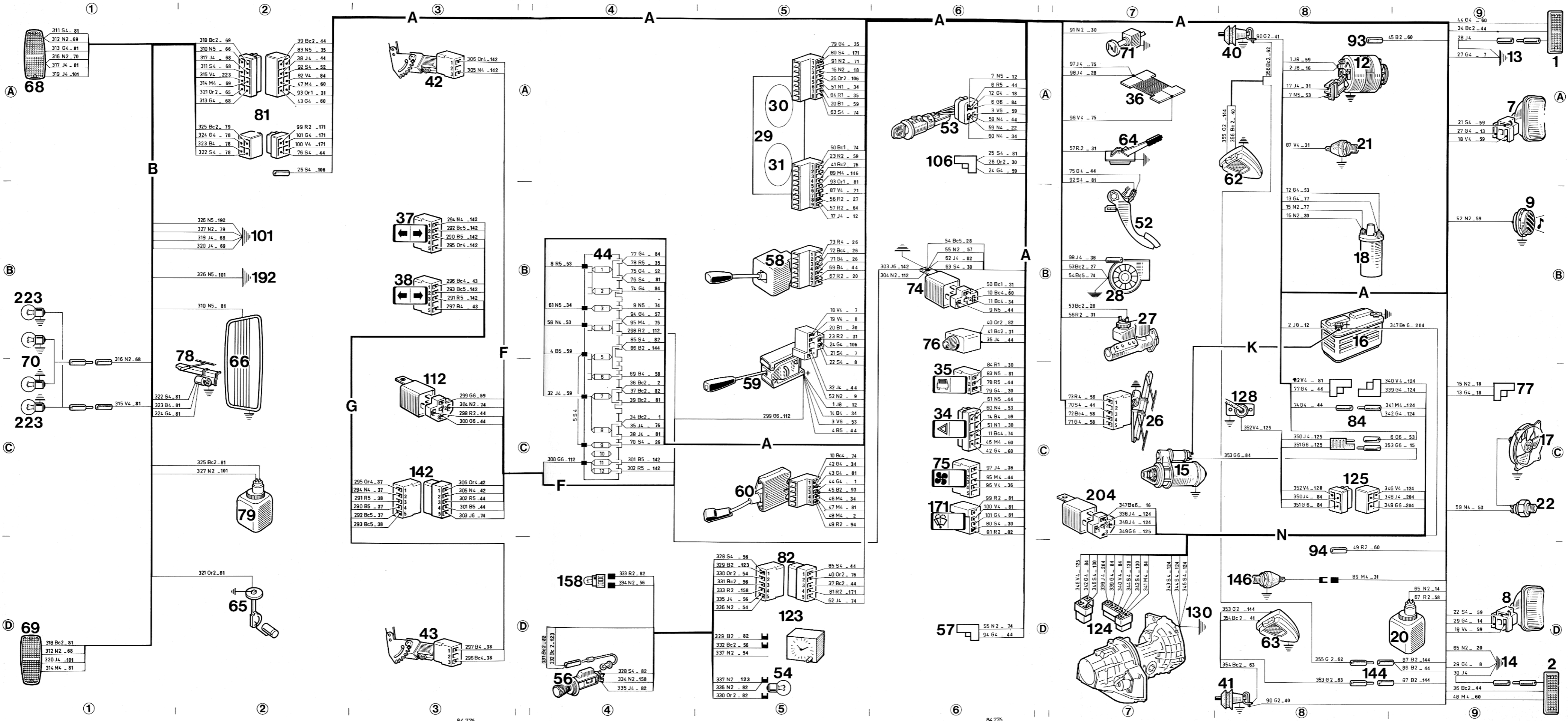
IMPRIMER



AIDE



VERRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE





M.R.193



IMPRIMER



AIDE



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

 **RENAULT 5**

GÉNÉRALITÉS

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

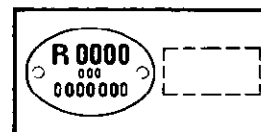
19 A

MARS 1981

EDITION FRANCAISE

R 1229

R 1399



Cette note intéresse : l'atelier

OPERATIONS CODIFIEES : SANS MODIFICATION

RENAULT 5 AUTOMATIC 1400

Vous trouverez ci-après les principales caractéristiques des véhicules R 1229 - R 1399.

Ces véhicules, équipés d'un moteur 847-M7.12 et d'une transmission automatique 4139-43, sont de réparation identique aux véhicules type R 1225 et R 1395 traités dans les manuels de réparation MR 193 (Renault 5) et MR 215 (Transmission automatique).

Scé 0422

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1981

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.S.

◆ ◆ □ I.V.M. 421-00-74

77 01 448 052

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE****CARACTERISTIQUES**

Véhicule	R 1229 - R 1399
Moteur	847 - M7.12
Cylindrée	1397 cm ³
Alésage	76 mm
Course	77 mm
Taux de compression	9,25/1
Allumeur	R 308 D 61
Calage allumeur	+ 10° ± 1 (capsule à dépression débranchée)
Ralenti	600 ± 25 tr/min levier en D
% CO	1 ± 0,5
Carburateur	WEBER 32 DIR 90
Essence	Super (indice d'octane ≥ 98)

LUBRIFIANTS - INGREDIENTS

ORGANES	CAPACITE en litres	QUALITE	PARTICULARITE
MOTEUR (847)	3 L (+ filtre 0,25)	API SE 15 W 40 } 20 W 40 } 20 W 50 } 15 W 40 } 10 W 30 } 5 W 20 }	au dessus de - 10° C en dessous de - 10° C en dessous de - 20° C
Transmission automatique Boîte et convertisseur	Totale : 6 L Vidange : 3 L	ELF Renaultmatic D2 ou MOBIL ATF 220	
Circuit de refroidissement	6 L	Glacéol AL	- Protection jusqu'à - 23° C pour climats chauds, tempérés et froids - Protection jusqu'à - 40° C pour climats grand froid

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

MOTEUR

La réparation de ce moteur est comparable à celle du moteur 810 M7.29 équipant le véhicule R 1225 en dehors des particularités suivantes :

CARACTERISTIQUES

CULASSE

Réglage du jeu des culbuteurs	
à froid - admission	0,15 mm
- échappement	0,20 mm
à chaud - admission	0,18 mm
- échappement	0,25 mm
Déformation du plan de joint	0,05 mm
Reprise maxi autorisée	0,50 mm
Hauteur de la culasse	
- normale	72,2 mm
- réparation	71,7 mm
Volume des chambres	37,09 cm ³

SOUPAPES

Diamètre de la queue	7 mm
Diamètre de la tête	
- admission	34,2 mm
- échappement	29 mm
Angle de portée	
- admission	120°
- échappement	90°

SIEGES DE SOUPAPES

Angle des sièges	
- admission	120°
- échappement	90°
Largeur des portées	
- admission	1,1 à 1,4 mm
- échappement	1,4 à 1,7 mm
Diamètre extérieur	
- admission	35,5 mm
- échappement	30,5 mm

RESSORTS DE SOUPAPES

Les ressorts de soupapes admission et échappement sont identiques.

Diamètre du fil	3,4 mm
Diamètre intérieur	21,6 mm
Longueur libre environ	42,2 mm
Longueur sous charge de :	
- 25 daN	36 mm
- 32 daN	20 mm

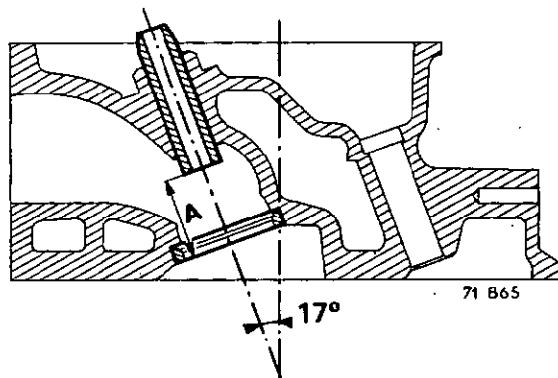
GUIDES DE SOUPAPES

Longueur - admission	37,5 mm
- échappement	41,5 mm
Diamètre intérieur	7 mm
Diamètre du logement dans la culasse	
- normal	11 mm
- réparation avec 1 gorge	11,10 mm
- réparation avec 2 gorges	11,25 mm

Le diamètre extérieur du guide est plus important d'environ 0,1 mm pour obtenir le serrage nécessaire de celui-ci dans son logement.

Position des guides de soupapes

- admission A	30,5 mm
- échappement A	25,2 mm



ARBRE A CAMES

Avance ouverture admission	12°
Retard fermeture admission	48°
Avance ouverture échappement	52°
Retard fermeture échappement	8°
avec jeu théorique de 0,20 mm à l'admission et de 0,25 mm à l'échappement	
Nombre de paliers	4
Jeu latéral	0,06 à 0,12 mm

La valeur de jeu théorique aux queues de soupapes n'est valable que lors d'un contrôle de diagramme de distribution et n'a aucun rapport avec les valeurs de jeu de fonctionnement des culbuteurs.

TIGES DE CULBUTEURS

Longueur environ	169 mm
Diamètre	5 mm



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



POUSSOIRS DE CULBUTEURS

Diamètre extérieur	
- normal	19 mm
- réparation	19,20 mm

BIELLES

Nature des coussinets : aluminium, étain.
 Jeu latéral de la tête de bielle 0,31 à 0,57 mm

PISTONS

Emmanchement de l'axe serré dans la bielle et tournant dans le piston.

Sens de montage : flèche orientée côté volant

Longueur de l'axe	64 mm
Diamètre de l'axe	
- extérieur	20 mm
- intérieur	12 mm
Trois segments épaisseur	
- 1 coup de feu	1,75 mm
- 1 étanchéité	2 mm
- 1 râcleur	4 mm

Jeu à la coupe : livrés ajustés

CHEMISES

Diamètre intérieur	76 mm
Diamètre de centrage de l'embase	80,6 mm
Dépassement des chemises	
- sans joint torique	0,02 à 0,09 mm
Joint torique, diamètre	1,15 à 1,35 mm

VILEBREQUIN

Nombre de paliers	5
Nature des coussinets	aluminium, étain
Jeu longitudinal	0,05 mm à 0,23 mm
Épaisseur des flasques de butée (mm)	2,80 - 2,85 - 2,90 - 2,95

Tourillons galetés

- diamètre nominal	54,795 mm
- diamètre cote réparation	54,545 mm
- tolérance de rectification	0,01 mm

Manetons galetés :

- diamètre nominal	43,98 mm
- diamètre cote réparation	43,73 mm
- tolérance de rectification	- 0,00 mm - 0,02 mm

POMPE A HUILE

Pression d'huile mini à 80°C	
- au ralenti	0,7 bar
- à 4000 tr/min	3,5 bars

CAPACITE HUILE

- Carter inférieur	3 l
- Filtre	0,25 l

PARTICULARITES DU MOTEUR 847 - M7.12

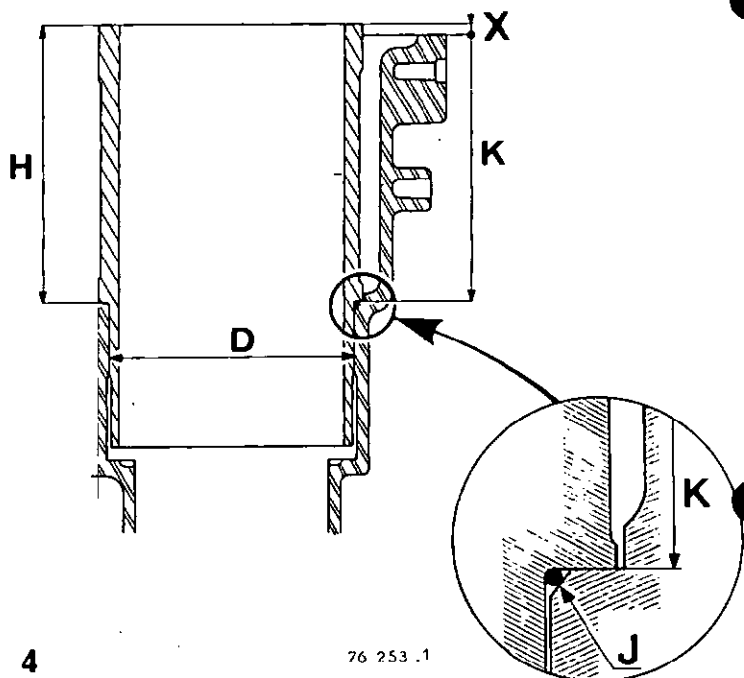
Ce moteur est équipé de joints d'embase de chemise toriques.

Les joints toriques assurent uniquement l'étanchéité.

La chemise s'appuie directement sur le carter-cylindres et le dépassement des chemises est réalisé par les cotes de fabrication.

Hauteur (H) des chemises (mm) 95,005 à 95,035.
 Profondeur (K) du carter-cylindres (mm) 94,945 à 94,985.

En cas de dépassement incorrect, vérifier avec un jeu de chemises neuves de façon à savoir s'il s'agit d'une déféctuosité du carter-cylindres ou des chemises.





M.R.193



IMPRIMER

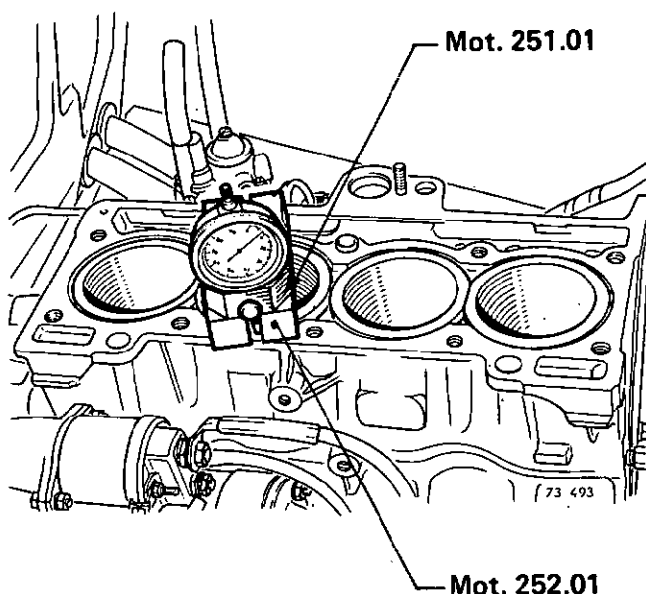


AIDE



CONTROLE DU DEPASSEMENT DES CHEMISES

Vérifier le dépassement (x), sans joint torique. Utiliser les outils Mot. 251.01 et 252.01
 $x = 0,02 \text{ à } 0,09$



CARBURATEUR

Réglage ralenti : 600 ± 25 tr/min en position D
Réglage CO = $1 \pm 0,5$ %

CARBURATEUR WEBER 32 DIR 90

REGLAGES

CORPS	1er C	2e C
Buse (K)	23	24
Gicleur principal (Gg)	117	150
Automaticité (a)	190	185
Gicleur de ralenti (g)	42	50
Centreur de mélange (C)	4 R	4 R
Emulseur	F 20	F 20
Angle de papillon		5,25 12°30
Ouverture positive du papillon des gaz (mm) grand froid	110	
Pointeau	1,75	
Niveau d'essence, cote sous face joint (mm)	7	
Course du flotteur (mm)	8	
Injecteur de pompe de reprise	50	
Entrebaillement mécanique en mm	5,5	
Entrebaillement pneumatique en mm	8	



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



REASPIRATION DES VAPEURS D'HUILE

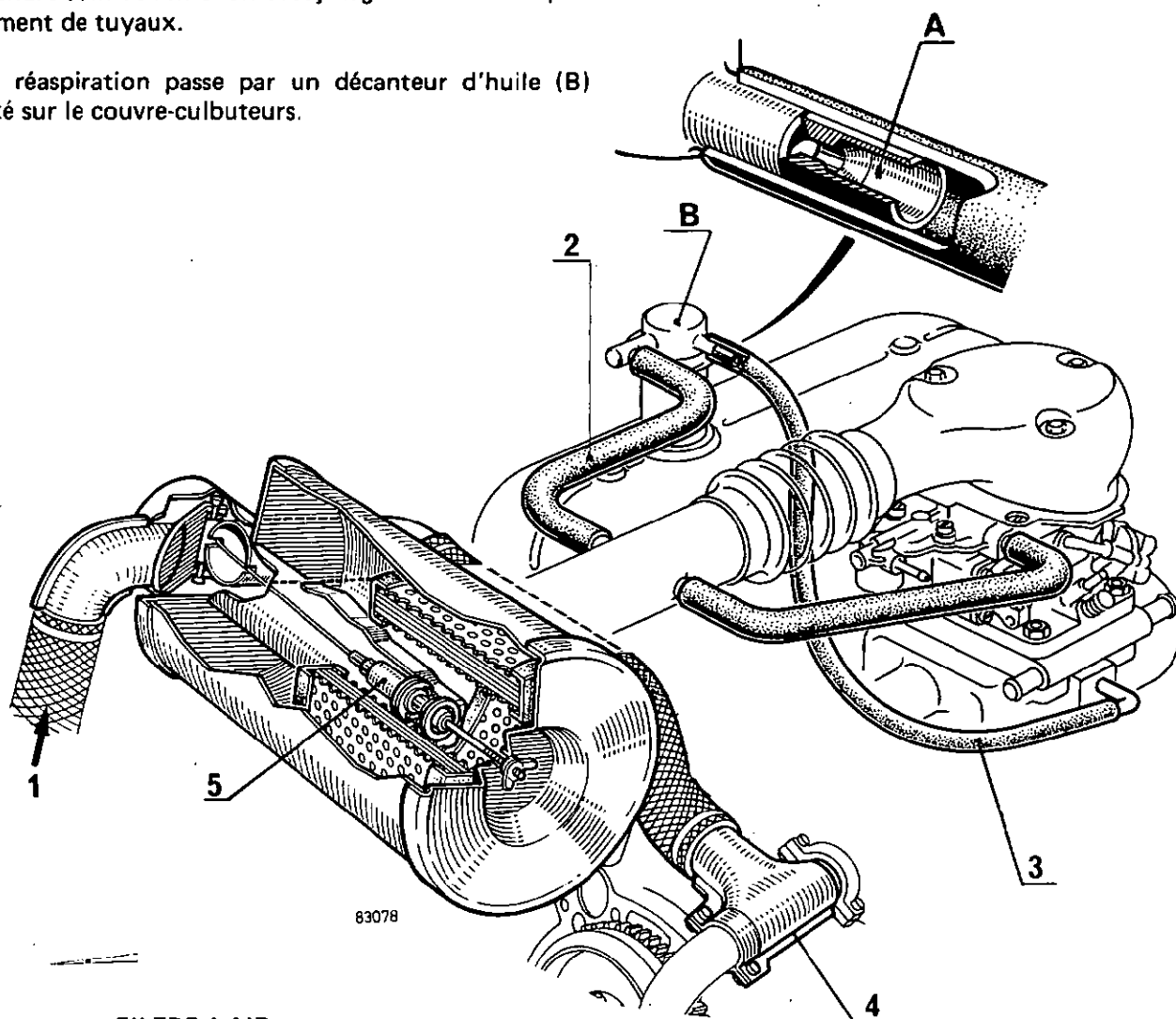
La réaspiration des vapeurs d'huile se fait par un double circuit :

- d'une part, sur le manchon d'entrée d'air au carburateur (tuyau 2).
- d'autre part, sur le collecteur d'admission (tuyau 3).

Un ajutage (A) de 1,5 mm est placé sur le tuyau allant au collecteur d'admission.

Prendre soin de remonter cet ajutage en cas de remplacement de tuyaux.

La réaspiration passe par un décanteur d'huile (B) fixé sur le couvre-culbuteurs.



85 251

FILTRE A AIR DISPOSITIF DE RECHAUFFAGE DE L'AIR D'ADMISSION

Il a pour but d'éviter le givrage du carburateur par admission d'air préchauffé pris autour de la sortie du collecteur d'échappement (4) quand l'air ambiant est trop froid:

Ce dispositif comprend un filtre à air à double entrée comportant un volet de répartition pour dosage de l'air chaud et de l'air froid.

Le volet de répartition est commandé par un élément thermostatique à cire dilatable (5) fixé sur le corps du filtre à air, dans le courant d'air du mélange.

Lorsque la température de l'air d'admission est inférieure à 17,5°C, l'élément thermostatique est contracté et le volet doit fermer l'arrivée d'air froid (1).

A 26°C l'élément thermostatique doit être suffisamment dilaté pour que le volet ferme l'arrivée d'air chaud.



M.R.193



ELECTRICITE

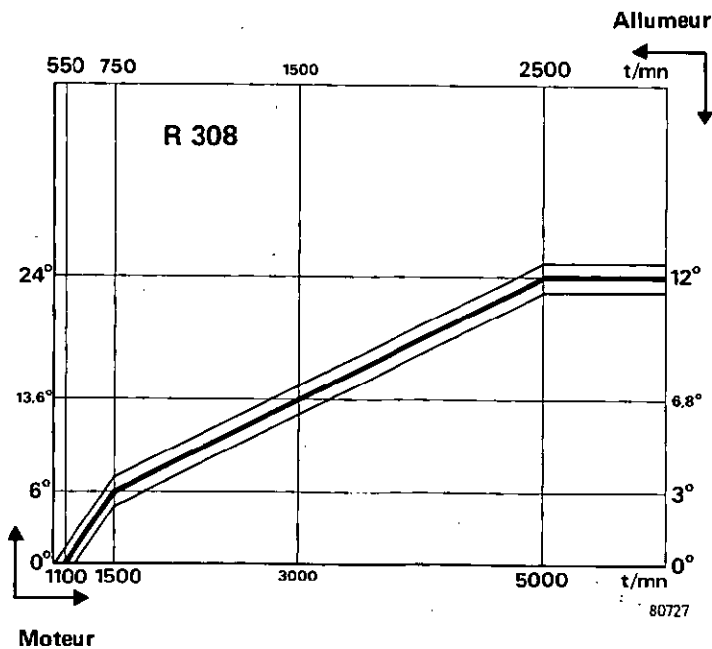
BOUGIES

Type moteur	MARCHAL	EYQUEM	AC	BOSCH	CHAMPION	Ecartement des électrodes
847-12	GT 35 H	600 LS	43 XLS	W 8 D	N 12 Y	0,55 à 0,65 mm

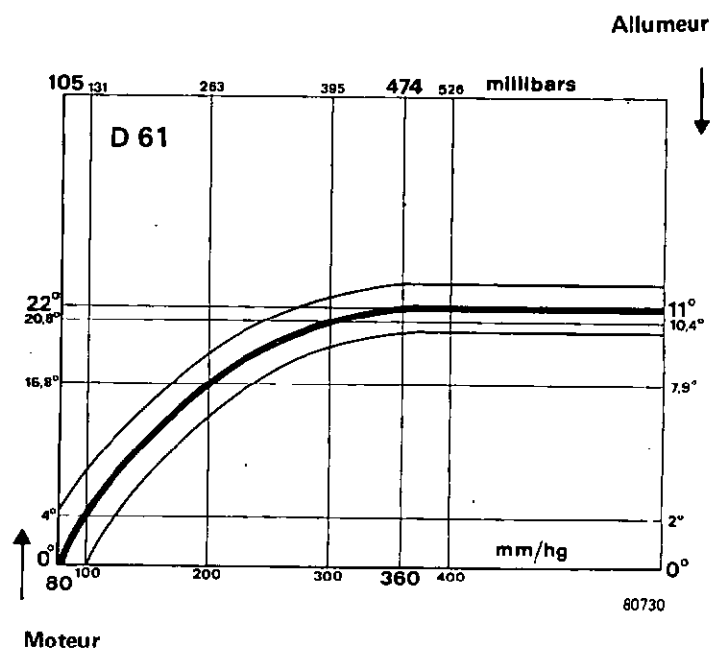
ALLUMAGE

Type moteur	Courbes		Avance initiale
	Centrifuge	Dépression	
847-12	R 308	D 61	10° ± 1 * Capsule à dépression débranchée

COURBE CENTRIFUGE



COURBE DEPRESSION



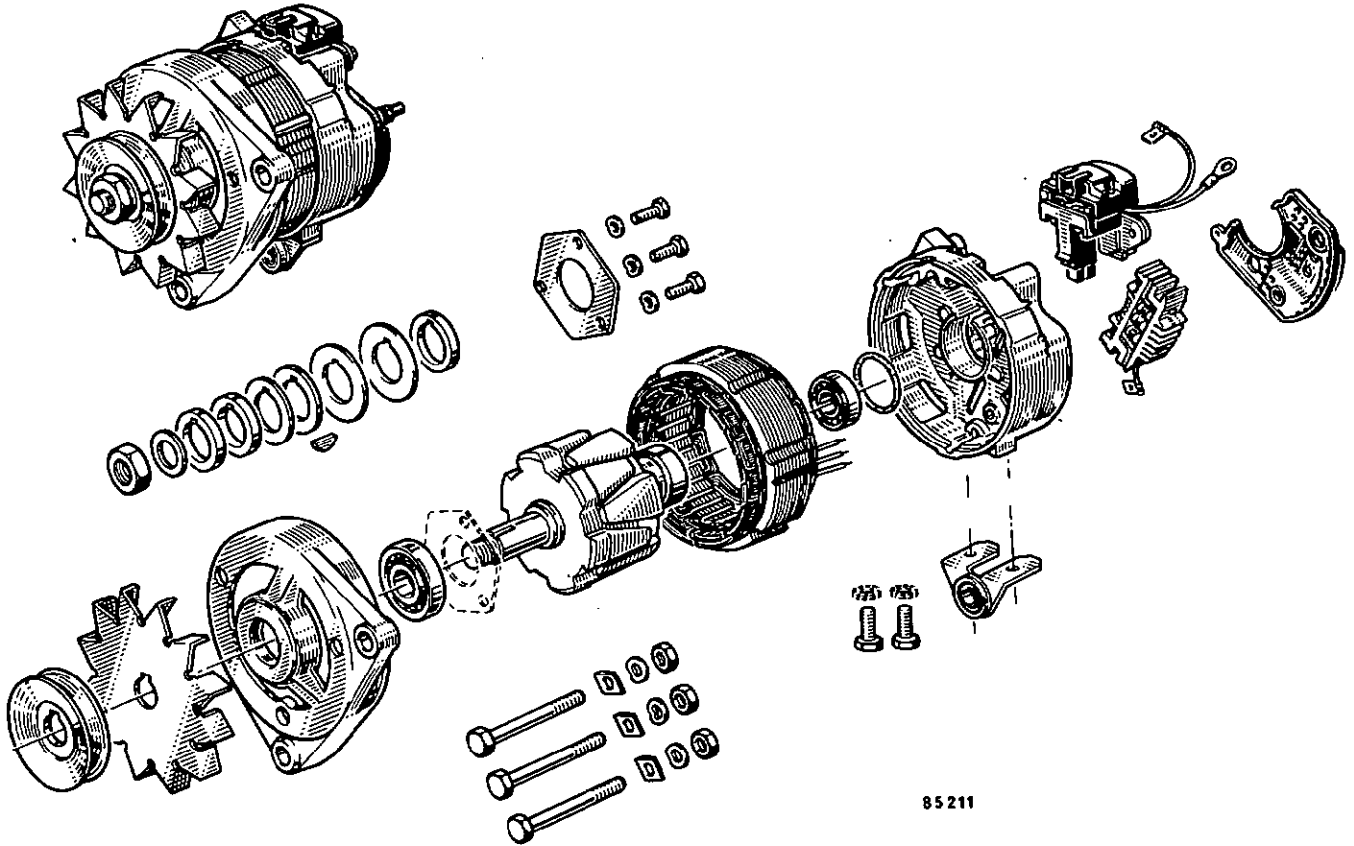


M.R.193

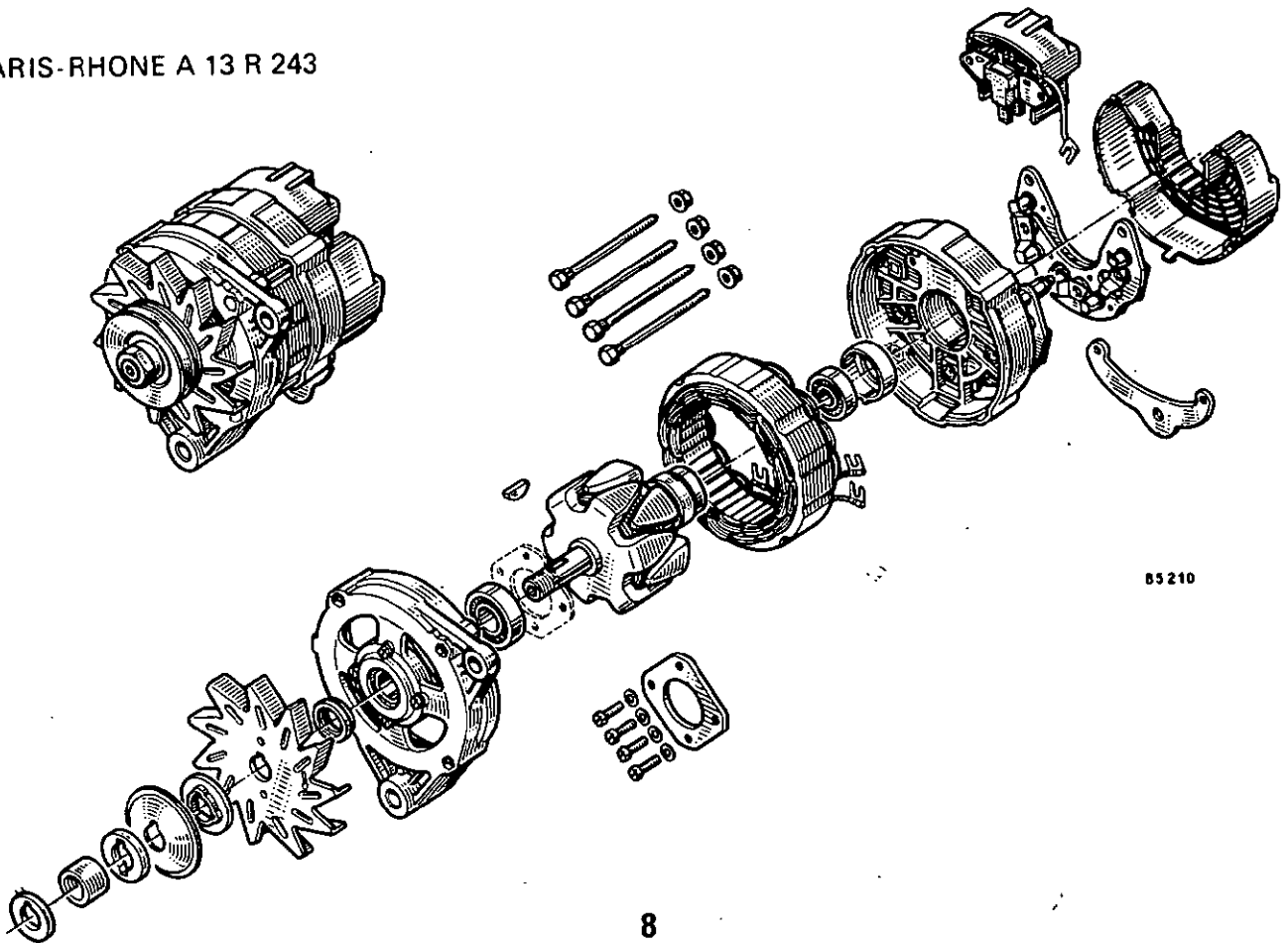


ALTERNATEURS

- DUCELLIER 516 006



- PARIS-RHONE A 13 R 243





M.R.193

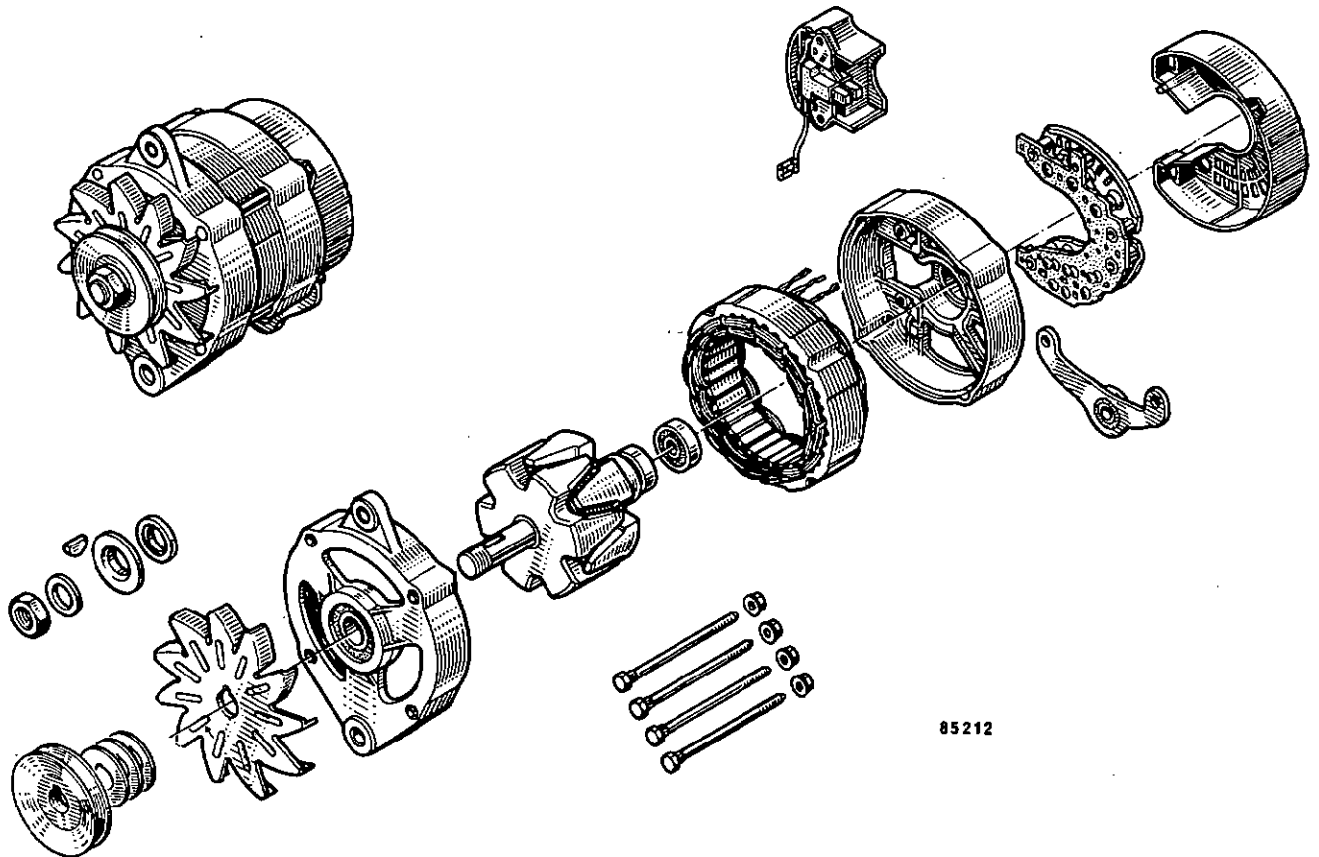
IMPRIMER

AIDE



ALTERNATEURS

- SEV MARCHAL 716 52612



CARACTERISTIQUES POUR CONTROLE AU BANC

MARQUE	TYPE	Contrôle après 15 mn d'échauffement				
		Tension de contrôle (volts)	1er point		2ème point	
			Régime N1 (Tr/min)	I1 (ampères)	Régime N2 (Tr/min)	I2 (ampères)
DUCELLIER	516 006	14	1150	10	6000	48
PARIS-RHONE	A 13 R 243	14	1150	10	6000	48
SEV MARCHAL	716 52 612	14	1150	10	6000	48



M.R.193



IMPRIMER

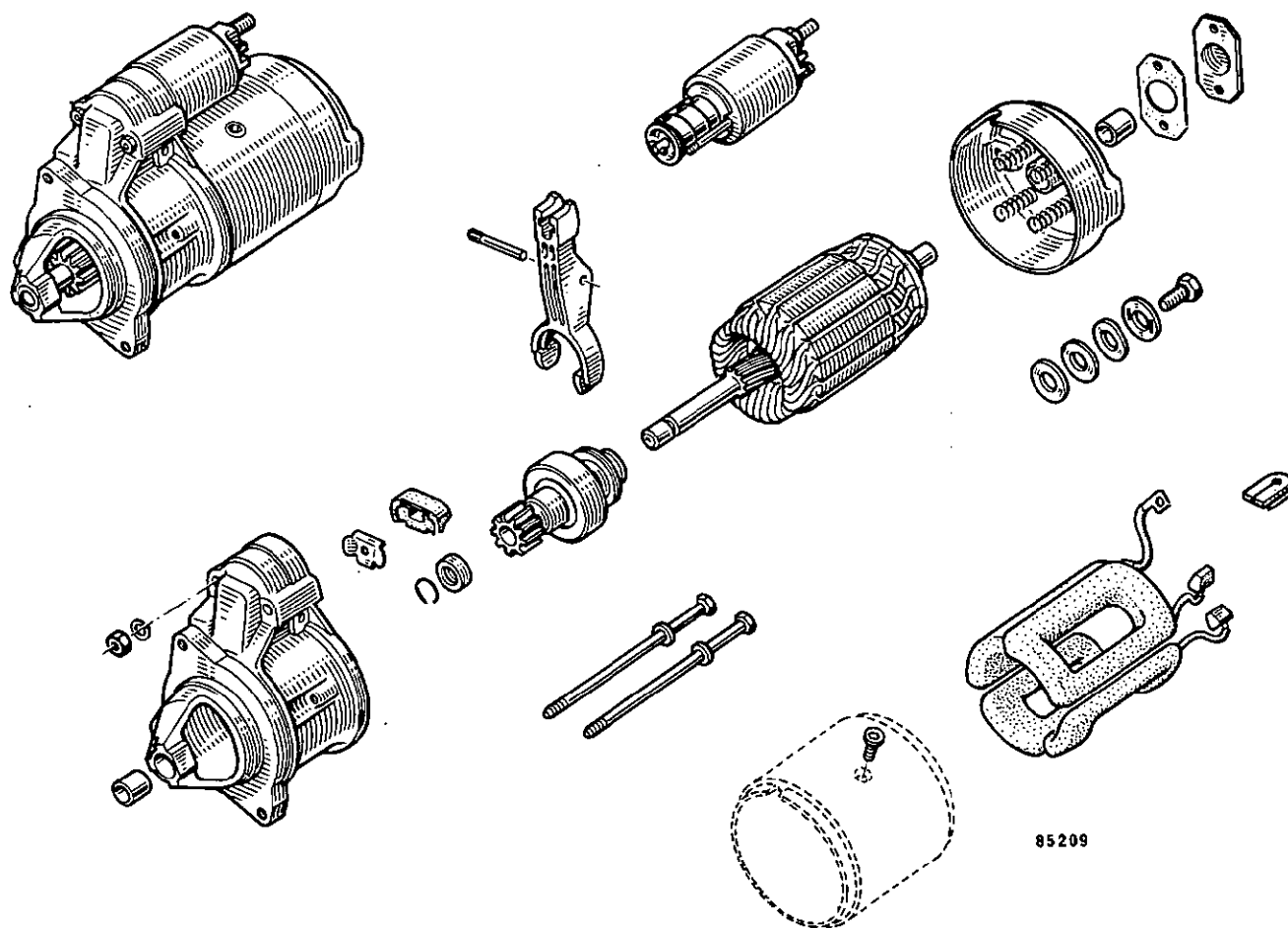


AIDE



DEMARREUR

- PARIS-RHONE : D 9 E 46 et D 9 E 55



CARACTERISTIQUES POUR CONTROLE AU BANC

Type	Puissance	Couple pignon bloqué	Intensité pignon bloqué
D 9 E 46 D 9 E 55	850 W	1,4 daN.m	400 A



M.R.193



TRANSMISSION AUTOMATIQUE

CARACTERISTIQUES

Type véhicule	Repérage	Couple conique	Couple de descente	Couple de tachymètre
1229 1399	4139 - 43	9/32	39/31	9/12

SEUILS DE PASSAGE

Position pied	Seuils passage vitesses (km/h)			
	1 ↔ 2		2 ↔ 3	
PL	25	15	45	30
PF	65	40	120	75
RC	70	60	115	105

PL : Pied Levé — PF : Pied à Fond — RC : Rétro Contact.

SEUILS DE PASSAGES

Les chiffres indiqués dans le tableau expriment les valeurs moyennes théoriques des vitesses de passage (vitesses chronométrées).

Ces valeurs peuvent varier en fonction des tolérances admises sur les appareils (gouverneur, comparateur, tachymètre) et également avec la monte des pneumatiques.

NOTA : l'équipement 146 conserve les seuils de passage de la 4139-42.


REPARATION :

La réparation de cette transmission automatique est traitée dans le MR 215 «Transmission Automatique».




M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

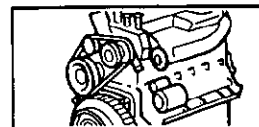
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

20 A

MARS 1981
EDITION FRANCAISE

R 1223



MOTEUR

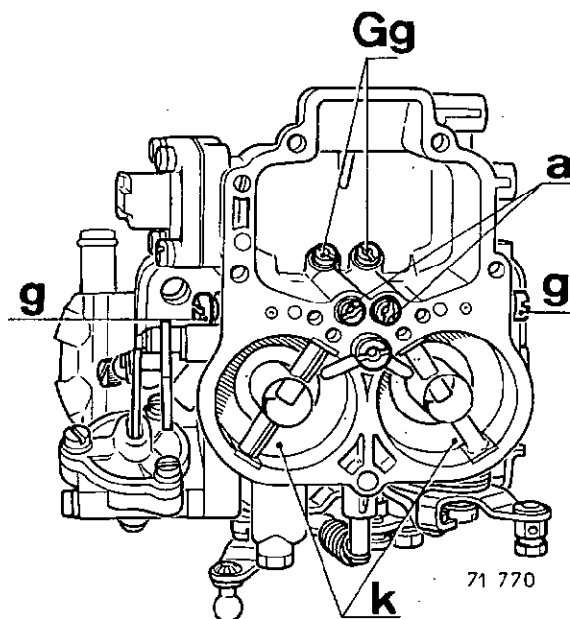
Cette note intéresse : l'atelier

CARBURATEUR WEBER 32 DIR 97

En cours de millésime 1981 les véhicules RENAULT 5 type R 1223 seront équipés progressivement du carburateur WEBER 32 DIR 97.

Vous trouverez ci-après les valeurs de réglage de ce carburateur :

Désignation des réglages	32 DIR 97	
	1er corps	2° corps
Buse (K)	24	26
Gicleur principal (Gg)	135	140
Automaticité (a)	190	160
Gicleur de ralenti (g)	60	80
Centreur de mélange (C)	3,5	4,5
Enrichisseur	70	90
Pointeau	1,75	
Angle de papillon en degrés en mm		12°30 5,25
Ouverture positive du papillon des gaz (mm)	1,35	
Niveau d'essence:cote sous face joint (mm)	7	
Course du flotteur	8	
Emulseur	F9	F6
Injecteur de pompe de reprise	60	
Course de pompe de reprise	à came	
Entre-bâillement mécanique (mm)	8	
Entre-bâillement pneumatique (mm)	8	



REGLAGE RALENTI :

Régime 1050 ± 25 tr/min.
CO = 2%

Sce 0422



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

 **RENAULT 5**

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

21 A

JUILLET 1981
EDITION FRANÇAISE

R. 5 BVA
R. 1229 - R. 1399

Code IT 1922

Cette note intéresse la réception, l'atelier, le MPR.

DURITE DE RECHAUFFAGE DE PIED DE CARBURATEUR

Certains véhicules R. 5 BVA moteur 1400 cc peuvent présenter lors des débats moteurs un contact entre la durite de réchauffage du pied de carburateur et le bord franc supérieur de l'écran thermique de pédale d'accélérateur.

Solution de série : Suppression de l'écran thermique.

Remède après-vente : Placer un morceau de SNAP-ON de 50 mm environ, sur le bord franc supérieur de l'écran thermique pour éviter les risques de coupure de la durite.

Incidence pièces : SNAP-ON 0855 829 100 vendu au mètre par le MPR.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

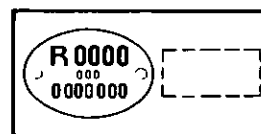
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

22 A

AOÛT 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5



GENERALITES

Cette note intéresse : l'atelier, le magasin, la station service.

MODELE 1982

Nous traitons dans cette note les particularités "mécanique" apportées exclusivement à la gamme RENAULT 5, Modèle 1982.

Ces modifications portent particulièrement sur :

- Circuit de refroidissement,
- Carburateur,
- Allumage,
- Boîte à fusibles,
- Commande de signalisation et d'éclairage
- Boîte de vitesses 354,
- Résistance du rhéostat de ventilation,
- Préquipement et radio.

NOTA IMPORTANT : Ce document ne veut pas dire que les particularités sont valables pour tous les pays. Il ne précise pas non plus les dates ou numéros de départ de ces particularités.

Scé 04.22



**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

MOTEUR

1221 - 1391 - 2381

Montage d'un circuit de refroidissement avec **motoventilateur**. L'implantation du radiateur et de ses accessoires est comparable à celle des véhicules 1222.

Sur pompe à eau, le ventilateur est remplacé par une rondelle tôle fixée par des vis plus courtes.

CARBURATEUR

Caractéristiques

Type véhicule	1221 1391 2381	1227 équipement France 1397 " "
Carburateur	SOLEX 32 DIS repère 798	SOLEX 32 DIS repère 761
Description Fonctionnement Réglages	MR 193 Pages B. 169 à B. 182	

Fiche de réglages

	SOLEX 32 DIS repère 798	SOLEX 32 DIS repère 761
Buse (K)	23	23
Gicleur principal (Gg)	110	117,5
Gicleur ralenti (g)	38	37
Automaticité	180	175
Pointeau	1,5	1,5
Enrichissement	sans	fond de pompe
Ouverture positive du papillon des gaz (mm) - Grand froid	0,70	0,90
Niveau d'essence sous face joint (mm)	36,5 ± 1	36,5 ± 1
Econostat	80	sans
Injecteur pompe de reprise (i)	40	40
Course pompe de reprise (mm)	7	3,5
Réglage du ralenti		
Régime ralenti tr/min	650 ± 25	650 ± 25
CO	1 à 2 %	0,5 à 1,5 %



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



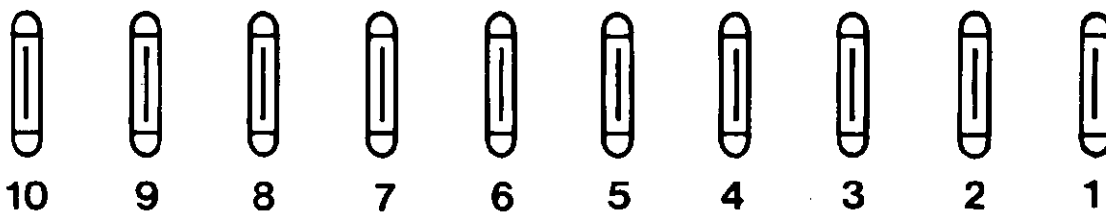
ELECTRICITE

ALLUMAGE

Sur 1221, 1391, 2381, montage d'un allumeur avec correcteur à dépression

Véhicule	Moteur	Courbes		Calage
		centrifuge	dépression	
1221 1391 2381	800-10	R 287	C34	4° ± 1°

BOITE A FUSIBLES



81 494 -1-

Fusible	Intensité	Affectation
1	16 A	Contacteur feux marche arrière/contacteur lunette arrière
2	1,5 A	Transmission automatique
3	5 A	Centrale clignotante
4	8 A	Contacteur stop/rhéostat groupe moto-ventilateur chauffage auto-radio
5	8 A	Allume-cigare/plafonniers
6	8 A	Combiné essuie-vitre/lave-vitre
7	5 A	Feux de position droit
8	5 A	Feux de position gauche
9	5 A	Arrêt fixe essuie-vitre
10	5 A	Contacteur feu de brouillard arrière



M.R.193



COMMANDE DE SIGNALISATION ET D'ECLAIRAGE

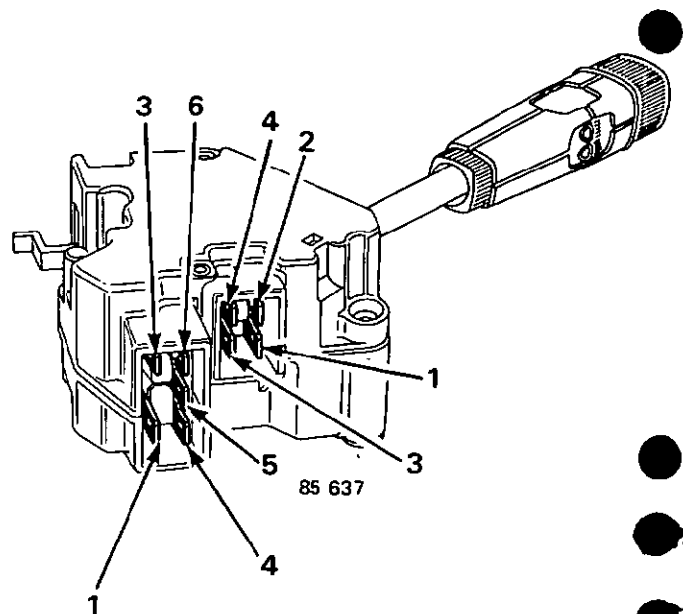
Les commandes d'éclairage, d'avertisseur et d'indicateur de direction sont regroupées sur une seule manette.

Connecteur d'éclairage

- 1 + avant contact
- 2 Lanternes
- 3 Phares
- 4 Codes

Connecteur clignotants-avertisseur

- 1 Avertisseur
- 3 + avant contact
- 4 Clignotant droit
- 5 Centrale clignotante
- 6 Clignotant gauche

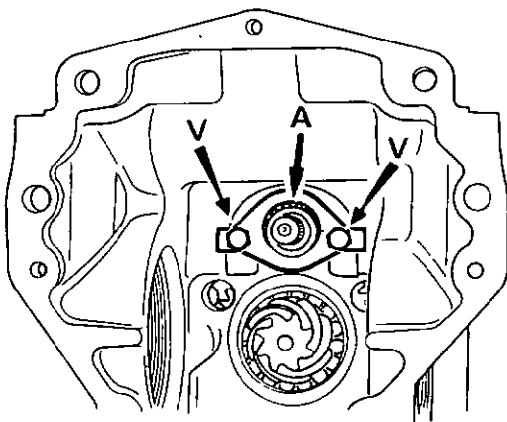


BOITE DE VITESSES

TYPE 354

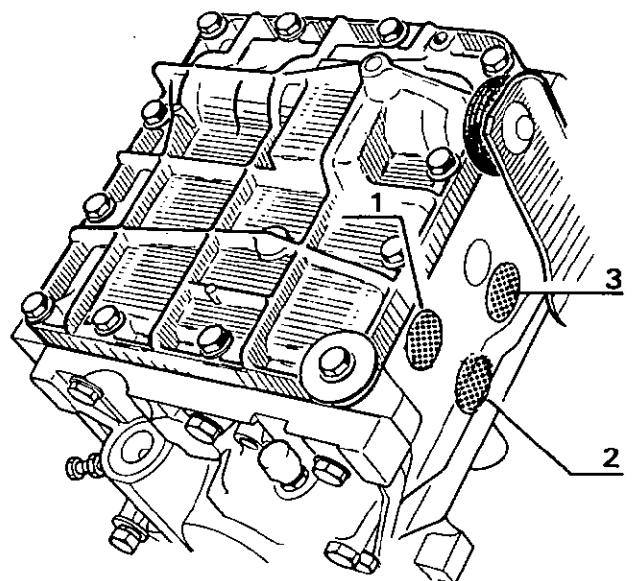
— Dans le cas où les boîtes de vitesses 354 ne possèdent pas d'arrêt (A) remplacer systématiquement les deux vis (V), nettoyer les filetages dans le carter et mettre deux vis neuves avec une à deux gouttes de Loctite "Frenbloc".

— Les boîtes de vitesses 354 sont pourvues d'un bouchon 2 permettant l'adaptation d'un économètre.



72 927

- 1 — Contacteur feux de recul
- 2 — Bouchon ou contacteur économètre
- 3 — Bouchon ou contacteur point mort (antipollution)



77 159



M.R.193



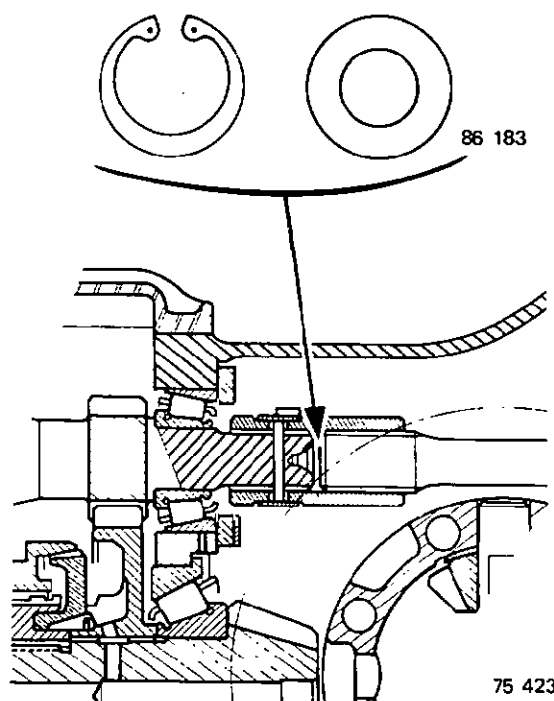
IMPRIMER



AIDE



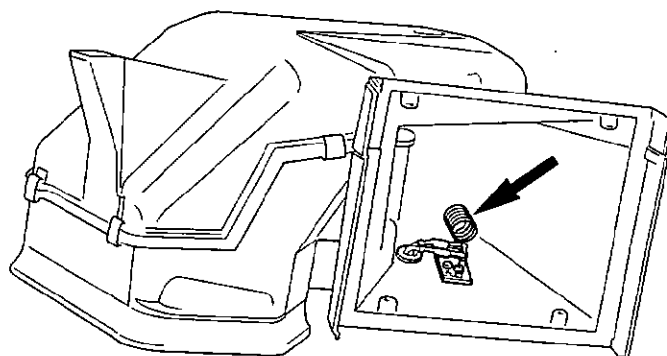
- Montage d'une rondelle et d'un anneau d'arrêt dans le manchon d'arbre primaire pour diminuer les bruyances au point mort.



CLIMATISATION

RÉSISTANCES DE VENTILATION

Les résistances de ventilation sont situées dans le dispositif de soufflage d'air chaud.



EQUIPEMENTS

PRÉÉQUIPEMENT RADIO

- Le connecteur d'alimentation et masse autoradio est de couleur rouge, au lieu de noire (+ sur clip femelle et masse sur languette).

La modification des faisceaux autoradio n° 77 01402 217 et 218 a été demandée en conséquence.

- Sur bobine d'allumage électronique intégral, effectuer l'antiparasitage à l'aide d'un condensateur de 250µF à brancher sur la deuxième languette + de la bobine.

Ce condensateur est préconisé aussi pour bobine à résistance ballast.



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

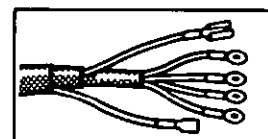
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

23A

SEPTEMBRE 1981
EDITION FRANÇAISE

1224



ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : L'atelier.

SCHEMA ELECTRIQUE RENAULT 5-1224 MODELE 1982

Cette IS a pour but de fournir aux électriciens un schéma électrique agrandi, accompagné de tous les éléments qui s'y rapportent.

Elle leur permettra également de regrouper dans un dossier personnel tous les plans de câblage au fur et à mesure de la publication des mises à jour, en commandant un exemplaire supplémentaire à leur usage.

IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.

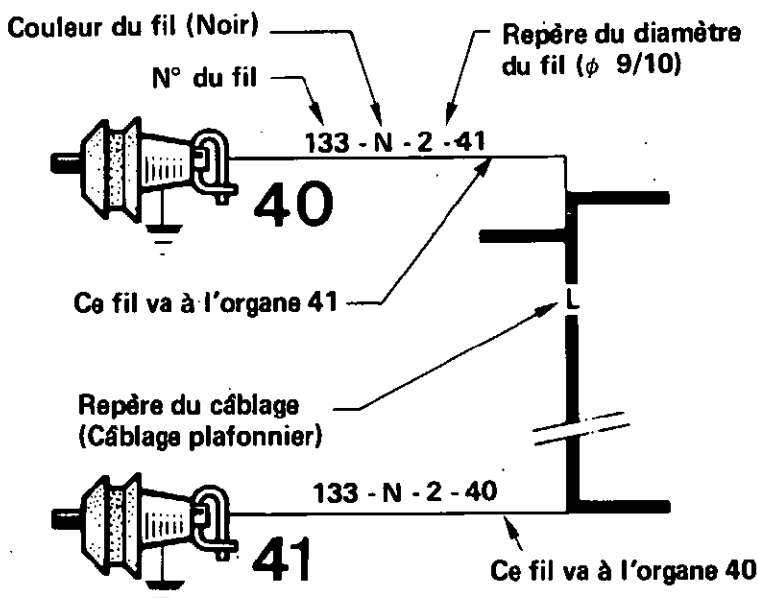
A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.

Couleurs des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Grisal. C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	--------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre et section des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10	50/10	70/10	80/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15	20	40	50



See 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle de présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1981

F.A.D. E.It. NLS.



TECHNIC IMPRIM - 92170 - VARVES

77 01 448 677

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE****SITUATION DES ORGANES**

Le schéma électrique est repéré horizontalement par des chiffres de 1 à 9, et verticalement par des lettres de A à D pour faciliter le repérage des organes sur le schéma.

Exemple : Organe N° 1 (clignotant avant gauche).

Cet organe se situe dans la partie délimitée par la zone repérée verticalement par la lettre A, et la zone repérée horizontalement par le chiffre 9.

RÉPERTOIRE DES CABLAGES

- A Câblage avant-moteur
- B Câblage arrière
- K Câblage lancement


RÉPERTOIRE DES ORGANES

1 Feu de position et/ou clignotant avant gauches	A9	63 Plafonnier droit	D4
2 Feu de position et/ou clignotant avant droits	D9	64 Contacteur de frein à main	B3
7 Optique route/croisement gauche	A9	65 Rhéostat de jauge à essence (inférieur pour R5 Turbo)	B2
8 Optique route/croisement droit	D9	66 Lunette arrière dégivrante	C3
9 Avertisseur sonore gauche	B9	68 Ensemble feux arrière gauches	A1
12 Alternateur	D8	69 Ensemble feux arrière droits	D1
13 Masse avant gauche	A9	70 Éclaireurs plaque de police	B1
14 Masse avant droit	D8	71 Tirette volet de départ	A5
15 Démarreur	B8	72 Contacteur feux de recul	A8
16 Batterie	C8	74 Centrale clignotante	B5
17 Moto-ventilateur de refroidissement	B9	75 Commande ventilateur de chauffage	C6
18 Bobine d'allumage	C7	76 Rhéostat éclairage tableau de bord et voyants	C5
20 Pompe lave-vitre électrique	D8	77 Raccordement avec câblage de la prise diagnostic	C7
21 Mano-contact de pression d'huile	C7	78 Moteur essuie-lunette arrière	C2
22 Thermo-contact sur radiateur (bas pour Master)	C8	79 Pompe lave-lunette arrière	D3
26 Moteur essuie-vitre	B7	81 Raccordement câblage avant - câblage arrière	A3
27 Nivocode ou Indicateur de Chute de Pression (I.C.P.)	A7	85 Raccordement câblage lave-vitres ou condamnation électromagnétique	B5
28 Moto-ventilateur de chauffage	B7	89 Feu arrière de brouillard	B1
29 Tableau de bord	C4	93 Raccordement avec feu latéral gauche	A7
30 Connecteur N° 1 de tableau de bord	B4	94 Raccordement avec feu latéral droit	D7
31 Connecteur N° 2 de tableau de bord	C4	100 Masse gousset auvent	B7
34 Contacteur signal de détresse	D5	101 Masse sur fixation réservoir	C3
35 Contacteur lunette dégivrante	C5	106 Contacteur feu de brouillard arrière	D5
40 Contacteur de feuillure de porte avant gauche	A5	123 Montre	C6
41 Contacteur de feuillure de porte avant droite	D5	130 Masse boîte de vitesses	A8
44 Platine de servitudes ou boîte à fusibles	A6	144 Raccordement avec câblage plafonnier	D5 et A5
52 Contacteur de stop	A6	146 Thermistance (et thermocontact)	B8
53 Contacteur antivol	A5	171 Contacteur essuie-lave/lunette arrière	C5
54 Éclaireur commande de chauffage	D6	174 Moteur essuie-projecteur droit	C9
56 Allume-cigare	D6	176 Relais temporisateur essuie-projecteurs	C9
57 Alimentation auto-radio	D6	179 Raccordement pompe lave-vitre/lave-projecteurs	C8
58 Commande essuie-vitre/lave-vitre	B5	192 Masse de hayon	B3
59 Appareil commande des feux (et des clignotants)	A5	223 Feux de recul	B1 et C1
60 Inverseur ou connecteur clignotants	B5		
62 Plafonnier gauche ou avant central	A4		




M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

M O T E U R

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIC
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

25 A

SEPTEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5

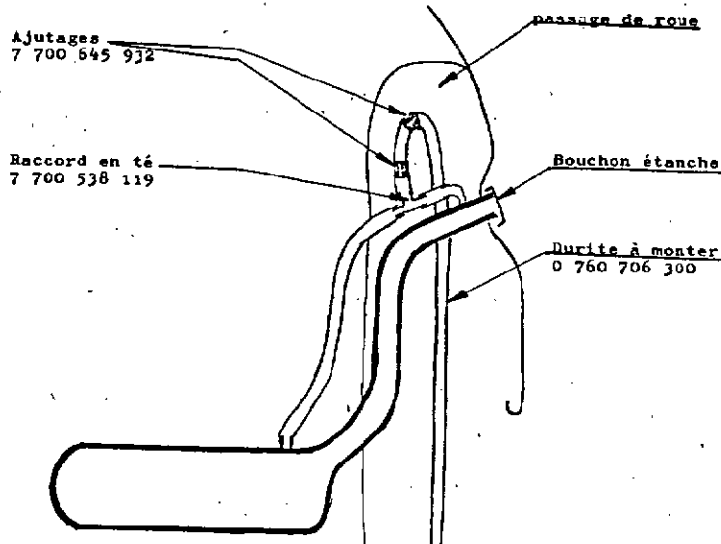
Cette note intéresse la Réception,
l'atelier, le M.P.R

CODE : 1 940

RESERVOIR A CARBURANT

En cas d'odeurs d'essence dans l'habitacle, après s'être assurés qu'il n'existe aucune fuite au réservoir ou sur les canalisations d'essence (y compris goulotte de remplissage et bouchon), nous vous conseillons d'effectuer une mise à l'air libre du réservoir du type "Renault 14" selon la méthode suivante :

- monter un raccord en té n° 7 700 538 119 sur la canalisation de dégazage.
- couper la canalisation n° 0 760 706 300 à longueur (voir schéma pour position sur véhicule).
- placer dans cette canalisation deux ajutages n° 7 700 645 932 (voir schéma pour position sur véhicule)
- monter la canalisation que l'on fera venir dans le passage de roue du véhicule. Fixer celle-ci à l'aide de colliers plastiques.
- remplacer le bouchon existant par un bouchon "non ventilé" (sans mise à l'air libre).



Service ITG - 04.28

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1981


F.A.D. .E.It.NL.S.P.

7701448864

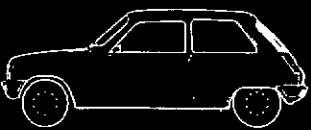


M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

24 A

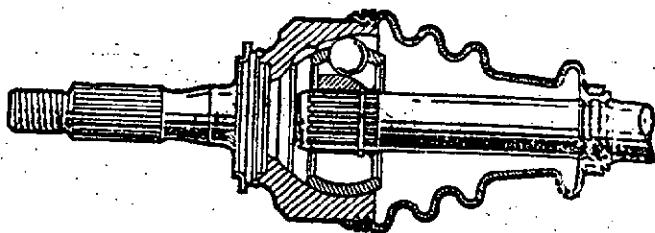
SEPTEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5
TOUS TYPES
SAUF RENAULT 5 A

Cette note intéresse la Réception
l'atelier, le M.P.R

CODE : 2 800

TRANSMISSION (joint LOBRO côté roue)



INFORMATION

Un certain nombre de renault 5 ont été équipées, à titre de dépannage, de transmissions comportant un joint à bille, côté roue (joint LOBRO).

Cette transmission était destinée à équiper les R.1224, équipement 142.

EN REPARATION

Pour les véhicules équipés de ce type de transmission et pour toutes commandes de pièces se reporter à la R.1224, équipement 142 (voir PR. 1 031, édition n° 6, planche 3503).

Service I.T.G - 04.28



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 R1221 R1222 R1223
R1224 R1225 R2381 R2382

RENAULT 5

M O T E U R

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

2 B

SEPTEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5 GTL
(R. 1225 / R. 1395 /
R. 1227 / R. 1397)

Cette note intéresse la Réception,
l'atelier

CODE : 1.781

CLIQUETIS EN CHARGE

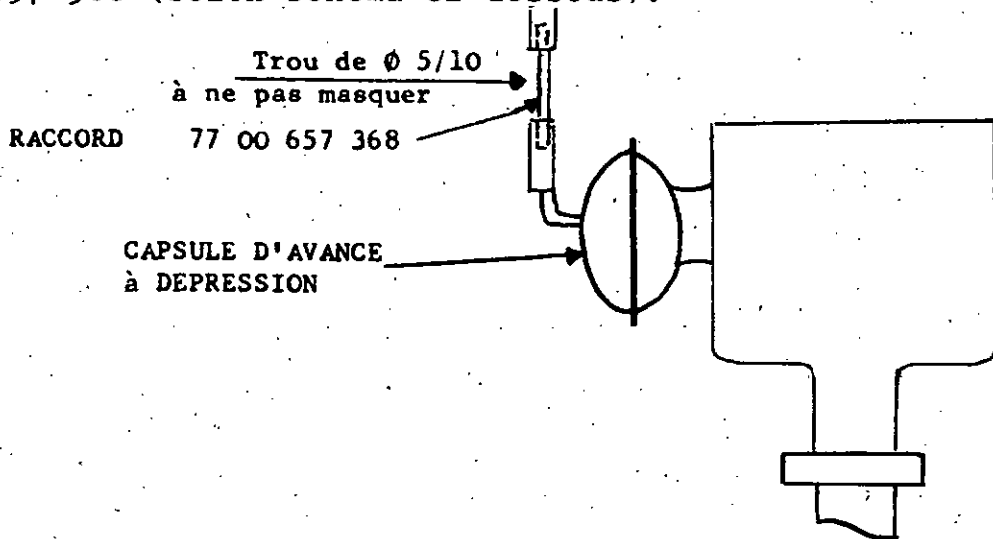
Sur certains véhicules de ce type, on peut constater, lorsqu'on accélère brutalement alors que le moteur est à bas régime, un phénomène de cliquetis audible dans l'habitacle.

Dans le cas particulier de ces véhicules et de ce type d'utilisation, l'expérience acquise montre de façon catégorique que ce phénomène est sans conséquence mécanique sur la longévité du moteur.

Si toutefois certains clients sont gênés par ce bruit, et que vous estimez nécessaire d'intervenir, une amélioration peut-être obtenue en appliquant la méthode suivante :

S'assurer :

- 1° que le véhicule ne fonctionne pas avec du carburant ordinaire.
- 2° que la capsule de l'avance à dépression de l'allumeur possède bien un trou de \varnothing 5/10 permettant l'évacuation des éventuelles vapeurs de carburant. Dans le cas contraire, monter un té réf. 7 700 657 368 (selon schéma ci-dessous).





M.R.193



IMPRIMER

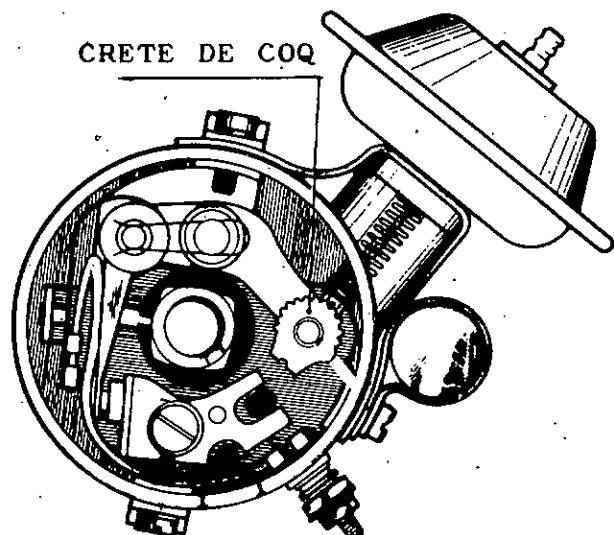


AIDE



3° contrôler séparément les deux systèmes d'avance :

- a) système d'avance centrifuge (R. 248 pour R.1225)
- b) système d'avance à dépression (C.33 pour R.1225) relevé sur banc ou véhicule moteur tournant au ralenti à l'aide d'une source de dépression extérieure.



Dans le cas d'impossibilité de contrôler séparément l'avance à dépression, intervenez sur la crête de coq du système (schéma ci-contre) en la tournant (dans le sens des aiguilles d'une montre) d'environ 4 crans.


4° intervenir sur la valeur du calage initial qui peut être ramené de + 5° à 0° vilebrequin pour le véhicule R.1225.

Service I.T.G - 04.28




M.R.193




M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

 **RENAULT 5**

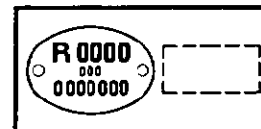
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

26 A

OCTOBRE 1981
ÉDITION FRANÇAISE

RENAULT 5 ALPINE TURBO
122B



GÉNÉRALITÉS

Cette note intéresse : l'atelier, la station service

OPERATIONS CODIFIÉES: Figureront dans la prochaine édition du TM Renault 5.

RENAULT 5 ALPINE TURBO

Vous trouverez ci-après les caractéristiques et méthodes de réparation du véhicule type 122 B.

Celles-ci sont décrites en comparaison du véhicule 1223 déjà traité dans le présent MR et ses I.S.

SOMMAIRE	Pages
GÉNÉRALITÉS	3
MOTEUR	5
ÉLECTRICITÉ	14
EMBRAYAGE	16
BOITE DE VITESSES	16
TRAIN AVANT	17
TRAIN ARRIERE	18
SUSPENSION	20
FREINAGE	21

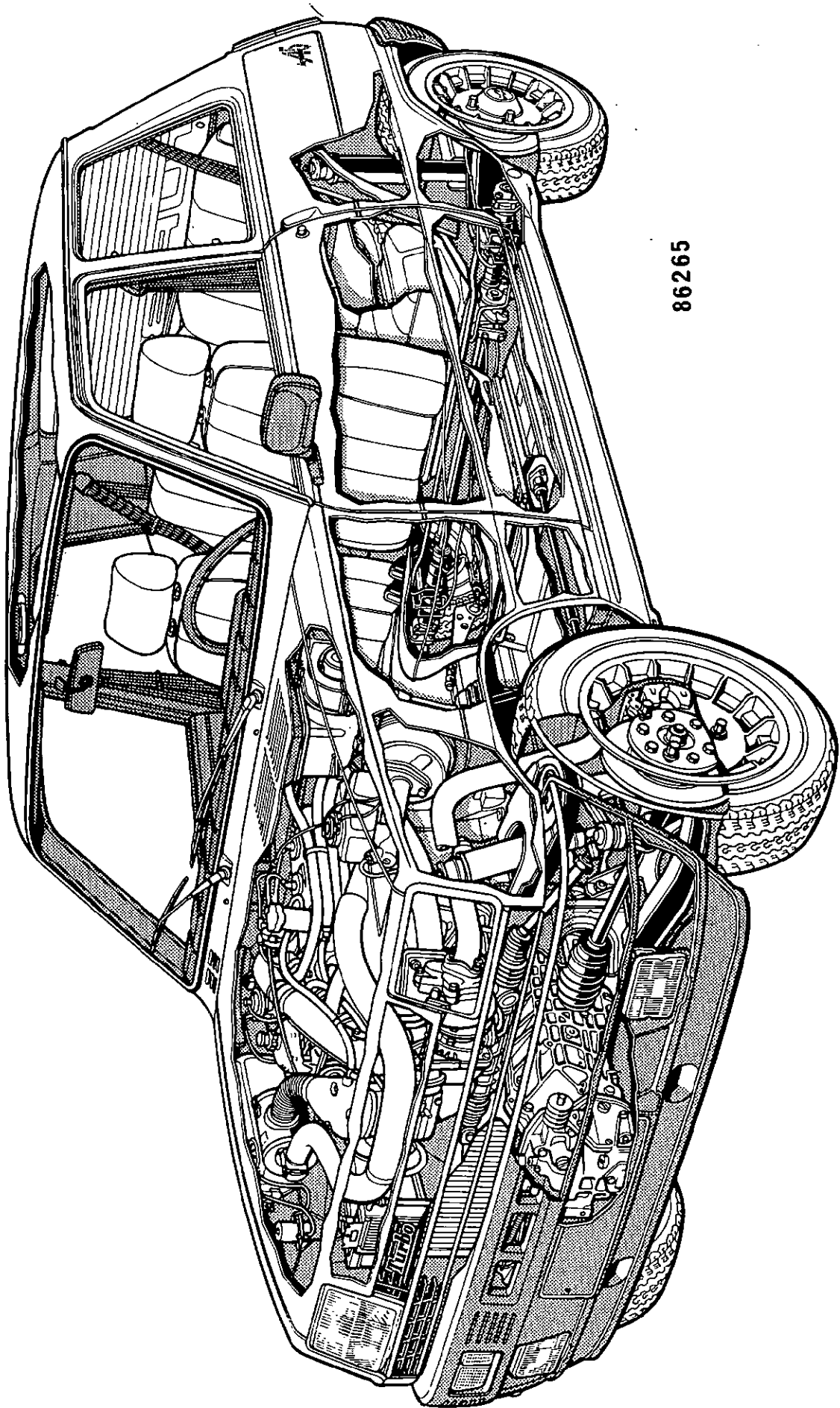
Sce 0422



M.R.193

IMPRIMER

AIDE



Renault 5 Alpine Turbo



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



GÉNÉRALITÉS

MOTEUR – EMBRAYAGE – BOITE DE VITESSES

Type de véhicule	MOTEUR		Type embrayage	Type boite de vitesses
	Type	cylindrée (cm ³)		
122B	C6J-7-26	1397	190 CP 400	NG5 - 003

POIDS ET CHARGES REMORQUABLES – FRANCE * (EN KG)

Type véhicule	Poids à vide en ordre de marche	PTMA	Poids Remorquables		Report sur flèche	P.T.R.
			non freinés	freinés		
122B	870	1270	430	625	50	1845

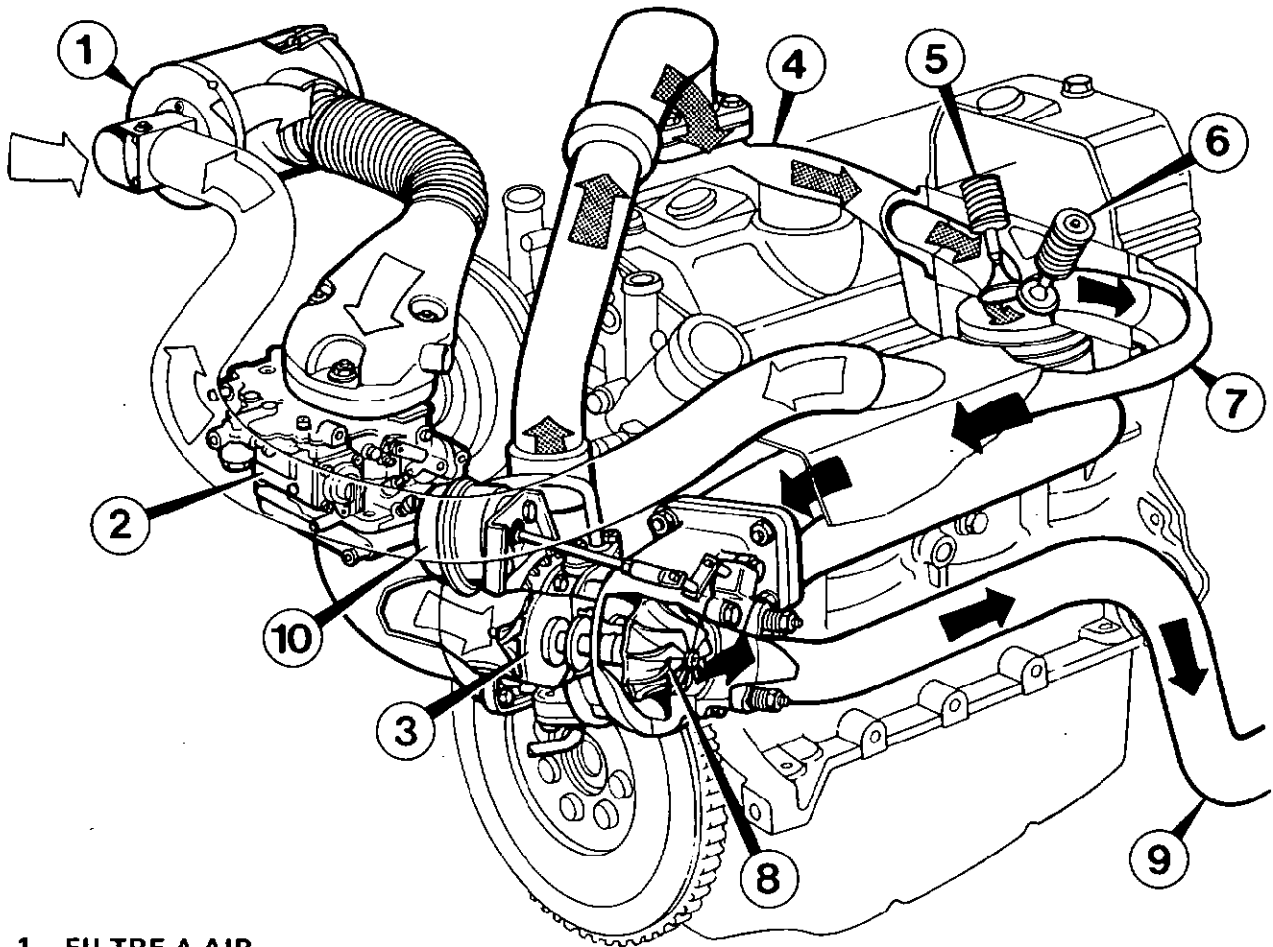
* Pour les autres pays : s'adresser à la Direction Technique du territoire pour les valeurs homologuées localement.



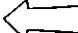


M.R.193



SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DU TURBO-COMPRESSEUR



1. FILTRE A AIR
2. CARBURATEUR
3. TURBINE DE COMPRESSION
4. COLLECTEUR D'ADMISSION
5. SOUPE D'ADMISSION
6. SOUPE D'ECHAPPEMENT
7. COLLECTEUR D'ECHAPPEMENT
8. TURBINE D'ENTRAINEMENT
(ACTIONNEE PAR LES GAZ
D'ECHAPPEMENT)
9. TUBULURE D'ECHAPPEMENT
10. CAPSULE DE REGULATION DE LA
PRESSION DE SURALIMENTATION

-  AIR A LA PRESSION ATMOSPHERIQUE
-  MELANGE AIR-ESSENCE COMPRIME
-  GAZ D'ECHAPPEMENT

86266



MOTEUR

- Réparation complète : se reporter au fascicule MOT. C.
- Particularités de la dépose - repose moteur du véhicule 122 B par rapport au véhicule 1223 décrite dans le manuel de réparation MR 193.

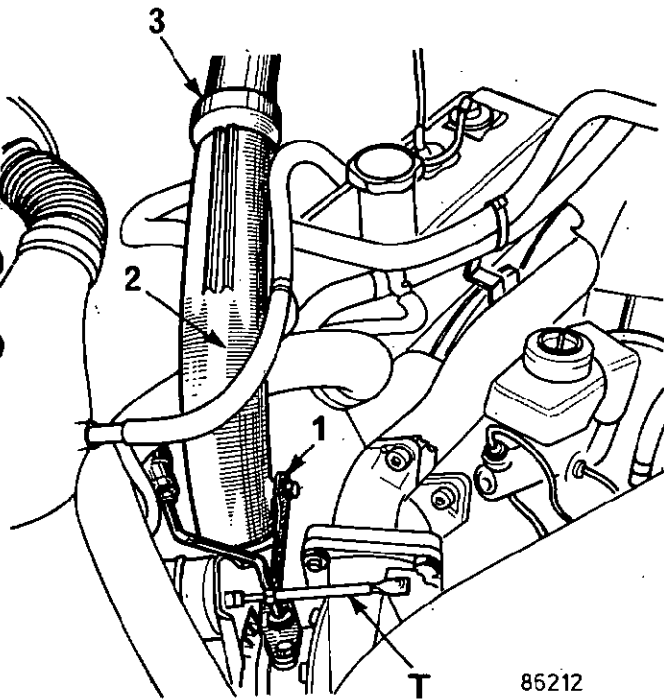
1 - DEPOSE

Radiateur d'huile :
désaccoupler les tuyaux d'huile et déposer l'ensemble radiateurs eau et huile.

Dépose de l'ensemble turbo-compresseur - carburateur :

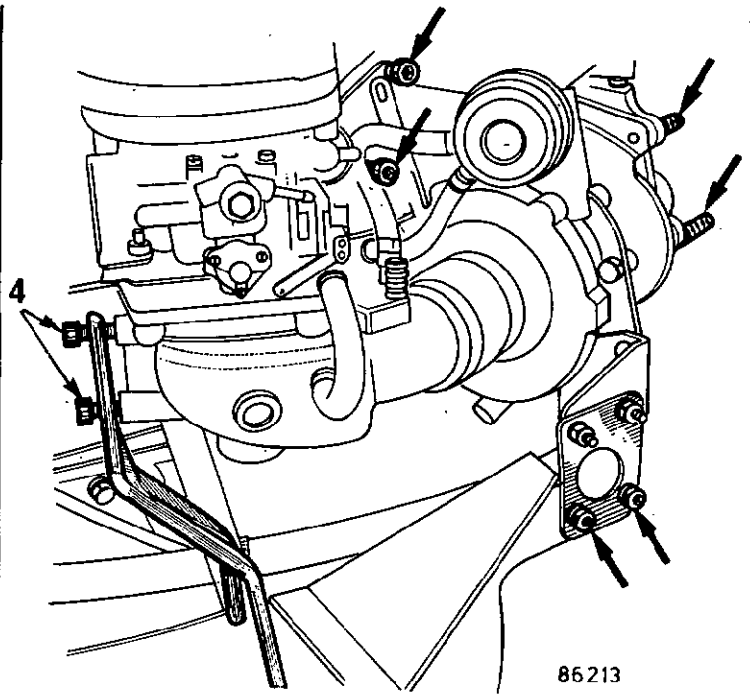
déposer :

- la patte de liaison (1).
- le conduit (2) entre turbo compresseur et collecteur d'admission en évitant de déboîter le conduit (3).



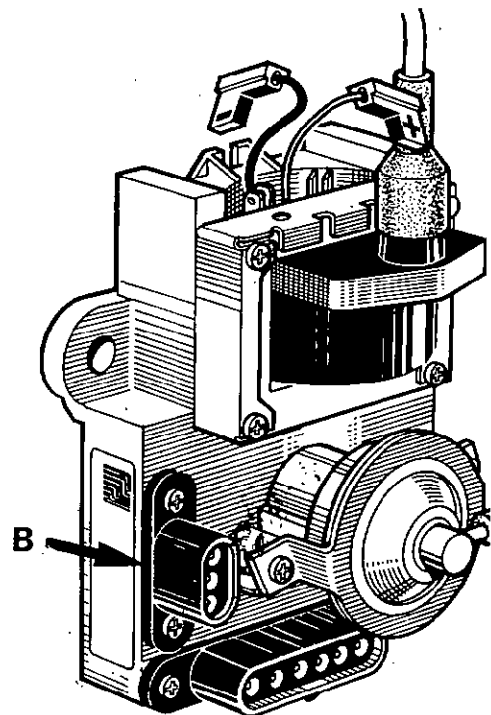
85212

- la bride d'échappement.
- les vis de fixation (4) au carburateur.
- Sortir l'ensemble turbo-compresseur et carburateur. Ne pas soulever l'ensemble par la tige T (risque de détérioration).



86213

- Débrancher le câblage (B) du capteur de point mort haut au module électronique.;



84491



M.R.193



IMPRIMER

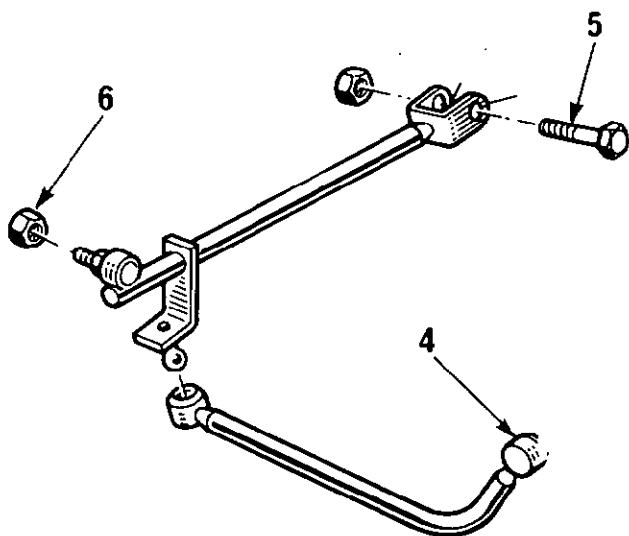


AIDE



Commande de vitesses :

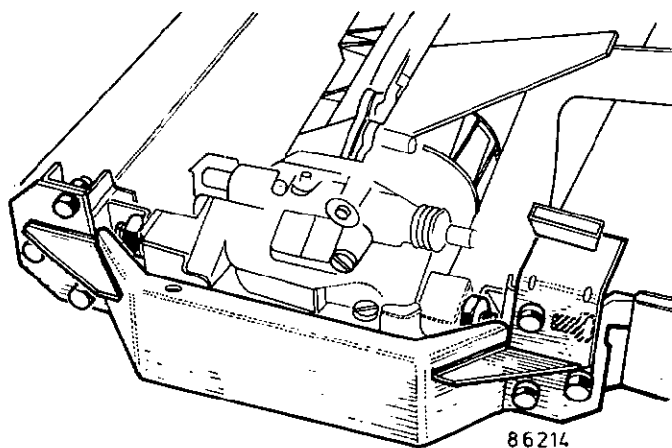
Déposer la commande en 4 - 5 et 6 pour éviter d'avoir à régler la commande lors de la repose.



86292

Traverse avant de boîte de vitesses :

Il est nécessaire de déposer la traverse afin de faciliter la dépose de l'ensemble moteur - boîte de vitesses.



86214

Déposer l'ensemble moteur - boîte de vitesses à l'aide de l'outil Mot. 498.

2 - REPOSE

- Ne pas oublier de placer la direction avant de monter l'ensemble turbo-compresseur carburateur.
- Remplacer systématiquement les joints toriques des conduits reliant le turbo au collecteur d'admission, enduire les joints d'huile moteur pour faciliter le montage des conduits.

Effectuer :

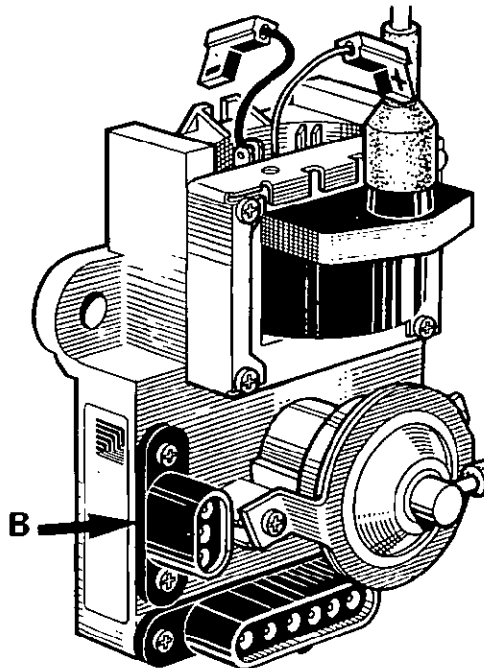
- le plein d'huile moteur si nécessaire,
- le plein d'huile de boîte de vitesses,
- le plein du circuit de refroidissement,
- la purge ne sera effectuée qu'après le remplissage du circuit d'huile du turbo-compresseur.

3 - PRECAUTIONS POUR LA MISE EN ROUTE DU MOTEUR

Après une intervention ayant nécessité de débrancher une canalisation d'huile, il est impératif de réarmer le circuit du turbo-compresseur.

Procéder comme suit :

- Débrancher le bloc - raccords (B) au module électronique.



84 491



M.R.193



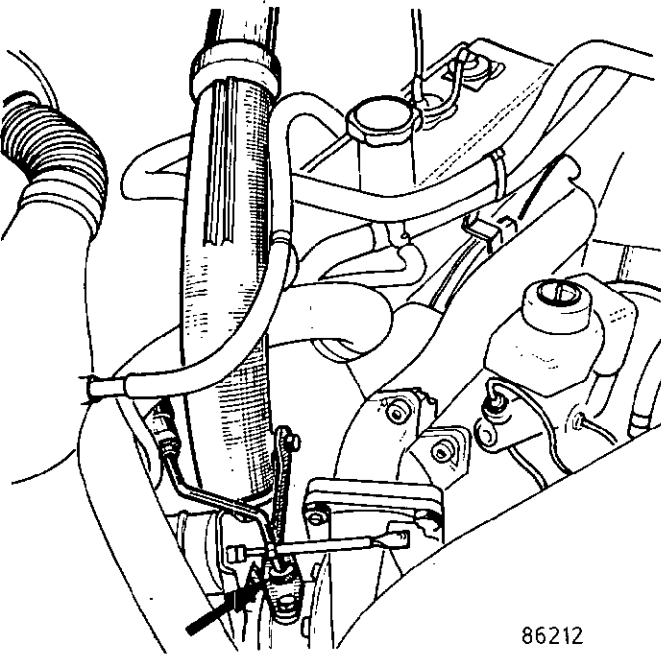
IMPRIMER



AIDE



- Débrancher le tube d'arrivée d'huile au turbo-compresseur et remplir ce dernier d'huile moteur.

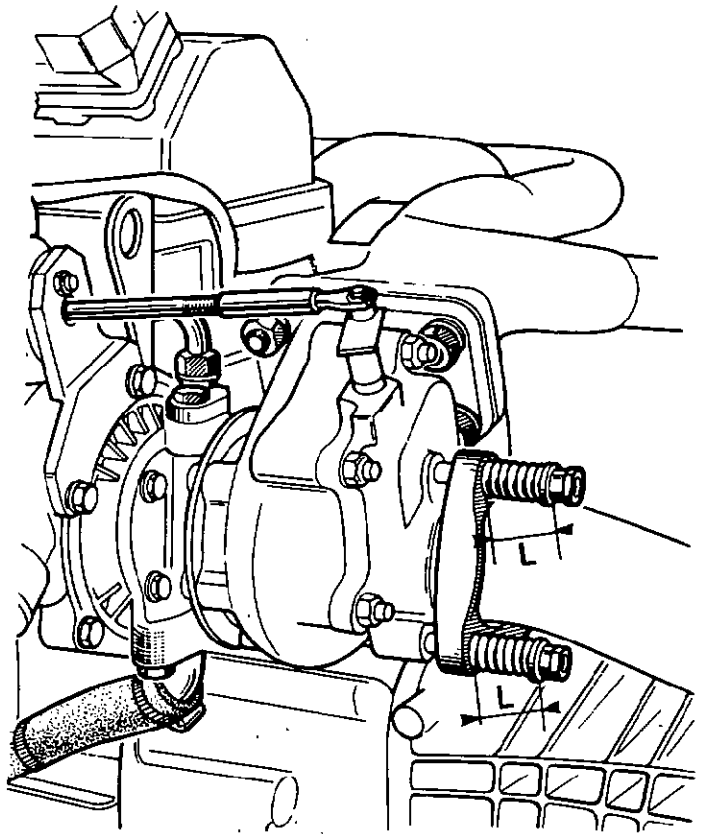


86212

- Rebrancher le tube d'arrivée d'huile au turbo-compresseur ainsi que le bloc-raccords.
- Faire tourner le moteur au démarreur, jusqu'à extinction du voyant de pression d'huile.

Echappement :

Lors de la repose du tube d'échappement sur le turbo-compresseur, respecter le serrage des ressorts à la cote $L = 24 \text{ mm}$.



84183



M.R.193



IMPRIMER



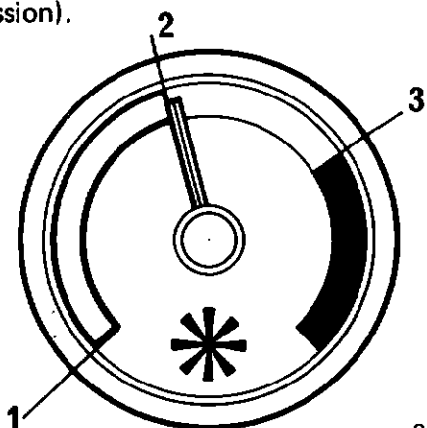
AIDE



CARBURATION

1 - CARACTERISTIQUES

- Carburateur WEBER : 32 DIR 75
- Turbo-compresseur : GARRET Type T3 avec clapet de limitation de pression 585 ± 30 mbar (mesure statique).
- Pression de suralimentation : Collecteur d'admission.
- Pressostat de coupure d'allumage : Pression de déclenchement 700 ± 50 mbar.
- Régime de ralenti : 850 ± 50 tr/min. - CO : 1 à 1,5%.
- Manomètre de tableau de bord (contrôle de la dépression et pression du collecteur d'admission) : ZONE NOIRE (Dépression).



86300

1) de - 800 mbar

2) 0 mbar (pression atmosphérique).

ZONE ORANGE (pression de suralimentation)

2) de 0 mbar (pression atmosphérique)

3) à 450 mbar

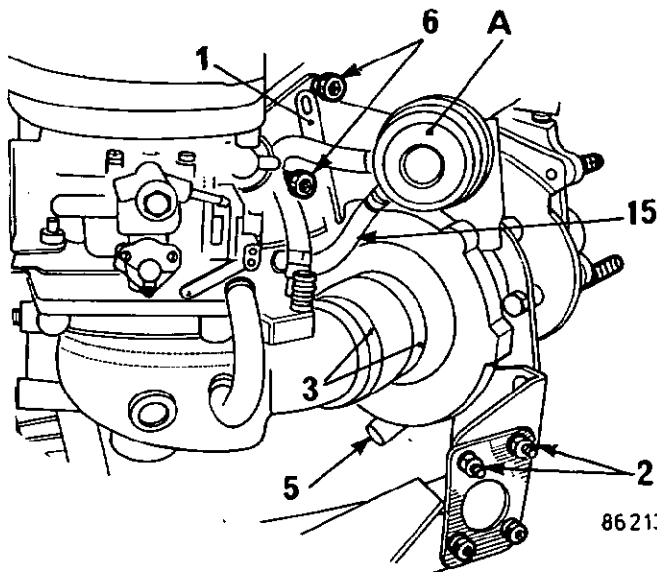
ZONE ROUGE Pression de suralimentation anormale supérieure à 450 mbar.

2 - TURBO-COMPRESSEUR

Le régulateur de pression de charge (A) étant réglé en usine aucun remplacement ou réglage de celui-ci n'est admis, en cas de défaillance il faut procéder à l'échange complet du turbo-compresseur.

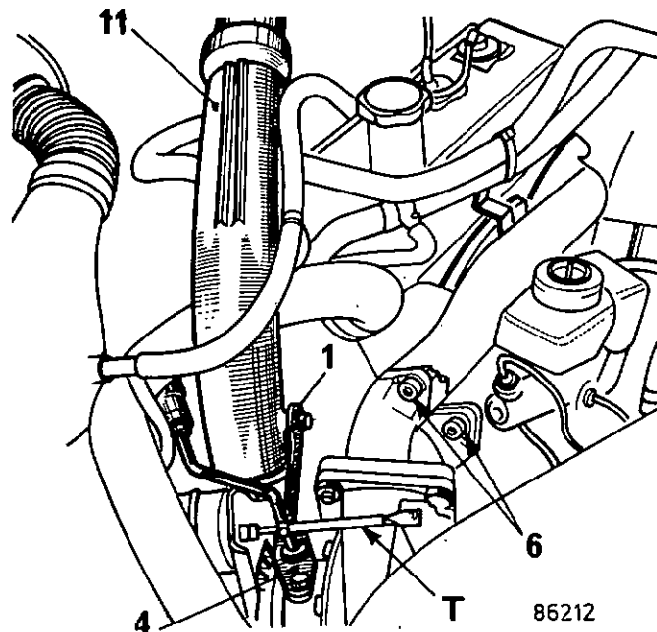
Dépose

- écope d'air chaud.
- bride de liaison (1).
- conduit (11).
- bride d'échappement.
- écrous (2).
- colliers (3) - tuyau 15.
- arrivée (4) et retour (5) d'huile.
- vis à 6 pans creux (6).



86213

Important : Ne jamais prendre le turbo-compresseur par la tige (T), dans ce cas il y a risque de détérioration de la membrane.



8

86212



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



Repose

- emmancher turbo sur liaison caoutchouc.
- Remplacer colliers (3).
- Remonter
- vis à 6 pans creux (6) en intercalant des joints neufs.
- écrous (2).
- échappement (Respecter la cote $L = 24 \text{ mm}$) Ressort spires non jointives.
- conduit (11) avec joints toriques neufs lubrifiés à l'huile moteur.
- tuyau (15).
- retour (5) d'huile.
- mettre de l'huile moteur par l'orifice (4) d'arrivée d'huile au turbo.
- brancher arrivée d'huile (4).
- écope d'air chaud.

Mise en route

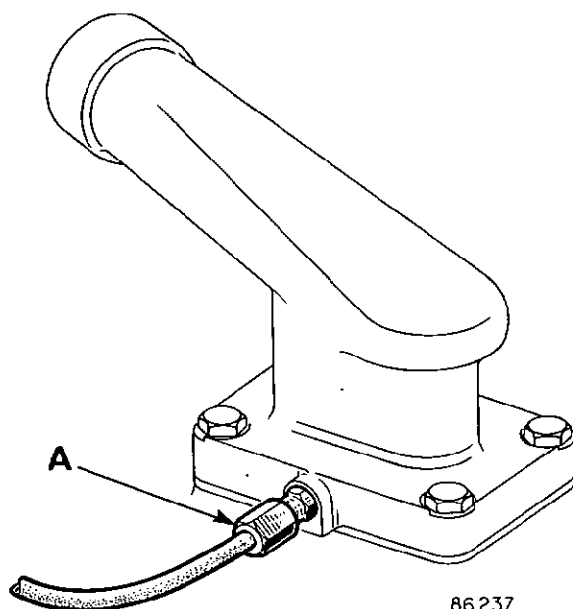
Voir chapitre Moteur.

Contrôle de la pression de suralimentation

- Brancher l'outil Mot. 867 à la place du tuyau du mano de tableau de bord sur le collecteur d'admission (A).
- Faire cheminer le tuyau jusqu'au tableau de bord.

Relevé de la pression de suralimentation

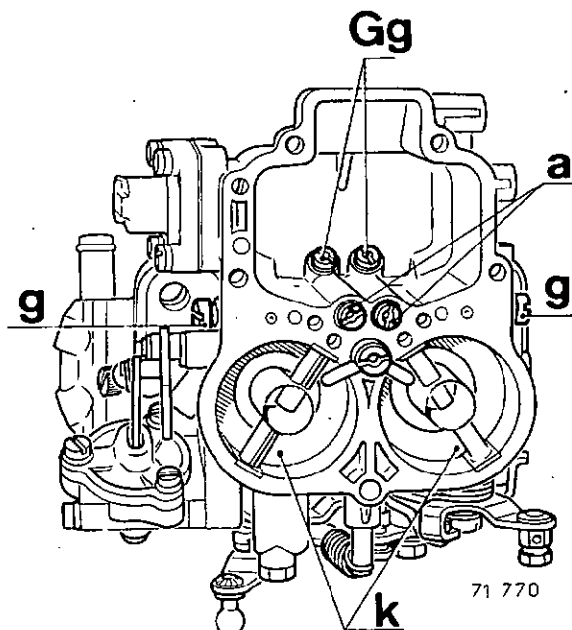
- Moteur au ralenti : dépression maximum.
- Moteur à pleine charge sur route, sur rapport intermédiaire.
- Régime 6000 tr/min.
- Pression de suralimentation 390 à 450 mbar.





3 – CARBURATEUR WEBER

DESCRIPTION – REGLAGES : PAGES B - 183 à B - 186 DU M.R 193



Fiche de réglage	1er Corps	2ème Corps
WEBER 32 DIR 75		
Buse (K)	26	26
Gicleur principal (Gg)	130	145
Automaticité (a)	155	145
Gicleur de ralenti (g)	55	50
Centreur de mélange (C)	TRIPLE	TRIPLE
Enrichisseur		
Pointeau	1,75	
Ouverture positive du papillon des gaz (mm)	1,0	
Niveau d'essence cote sous face joint (mm)	7	
Course du flotteur	8	
Emulseur	F 50	F 50
Injecteur de pompe de reprise	60	
Course de pompe de reprise	à came	
Entrebâillement mécanique (mm)	5	
Entrebâillement pneumatique (mm)	8	
Angle de papillon des gaz	—	5,32 mm 12° 30'



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



REGLAGES

ANGLE DU PAPILLON DES GAZ

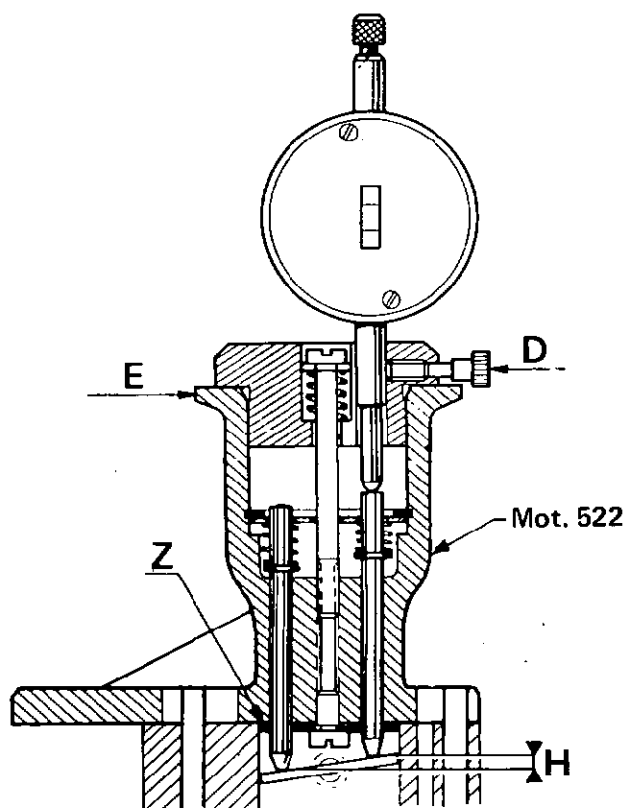
Deux appareils peuvent être utilisés :

A — Appareil Mot. 522 qui effectue la mesure en millimètres.

B — Appareil SOLEX qui effectue la mesure en degrés.

A — Méthode de mesure avec appareil Mot. 522.

- Déposer la bride de réchauffage.
- Débrancher la biellette de ralenti accéléré (L).
- Fixer le support de comparateur en vérifiant que la rondelle (Z) est bien engagée dans le 1er corps du carburateur.
- Amener le comparateur côté point bas du papillon (la vis (D) de serrage du côté de l'ergot (E)).

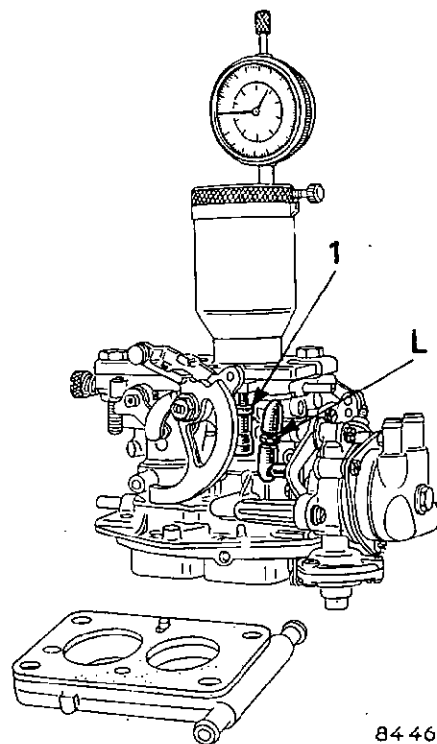


74 776 - 2

A — Régler le comparateur.

— Faire effectuer une rotation de 180° à la pièce moletée, en soulevant le palpeur du comparateur pour l'amener côté point haut du papillon. (vis D du côté opposé à l'ergot E, comme représenté ci-dessus).

— Lire la cote (H) entre le côté point bas et le côté point haut du papillon.



84 463

Si elle n'est pas correcte, effectuer une correction égale à la moitié de la différence entre la cote relevée et la valeur de réglage, en agissant sur la vis (1).

Refaire un contrôle complet pour s'assurer de la valeur de réglage.

B — Méthode avec mesureur SOLEX

Cet appareil, conçu pour mesurer directement la position angulaire du papillon des gaz comporte deux touches l'une fixe, l'autre mobile est reliée au cadran de lecture gradué en degrés et minutes.

Une bague semelle coulissante en appui sur la bride du carburateur permet de maintenir l'appareil perpendiculaire.



M.R.193



IMPRIMER



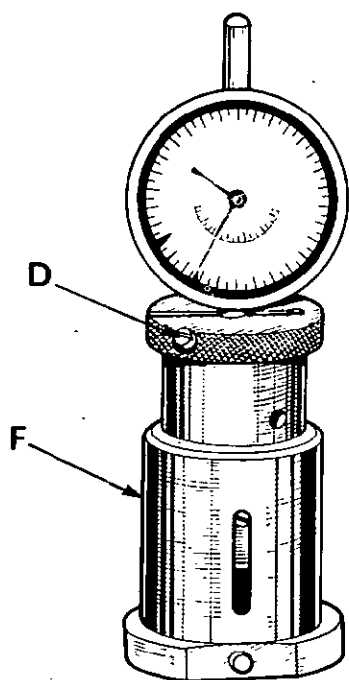
AIDE



Etalonnage

Poser l'appareil sur un marbre, bague (F) en appui sur celui-ci. Les deux touches se trouvant sur un plan horizontal, vérifier que les deux aiguilles se trouvent alignées respectivement sur les repères triangulaires rouge et noir du cadran.

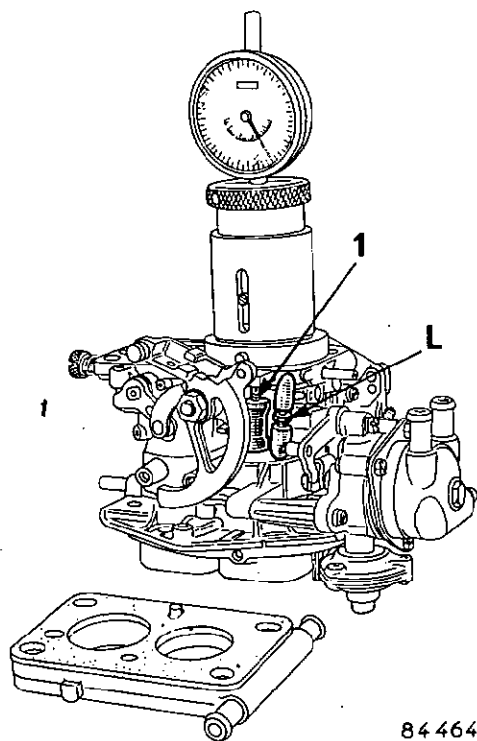
Si les repères ne concordent pas, desserrer la vis (D) et aligner les repères et les aiguilles en déplaçant le comparateur, puis resserrer la vis (D).



83033

Contrôle

- Déposer la bride de réchauffage.
- Débrancher la biellette de ralenti accéléré (L)



84464

- Mettre en place le contrepois le plus horizontalement possible.
- Poser l'appareil de mesure, touche fixe sur la partie haute du papillon.
- Appliquer la bague (F), sur la bride du carburateur en le centrant au mieux sur l'alésage et en alignant les repères rouges sur l'axe du papillon.
- Lire la valeur angulaire affichée sur le cadran.
- Si elle n'est pas correcte, la rectifier en agissant sur la vis (1).

4 - DISPOSITIF DE RECHAUFFAGE DE L'AIR D'ADMISSION

Description

Filtre à air à régulation d'air par volet à commande thermostatique.

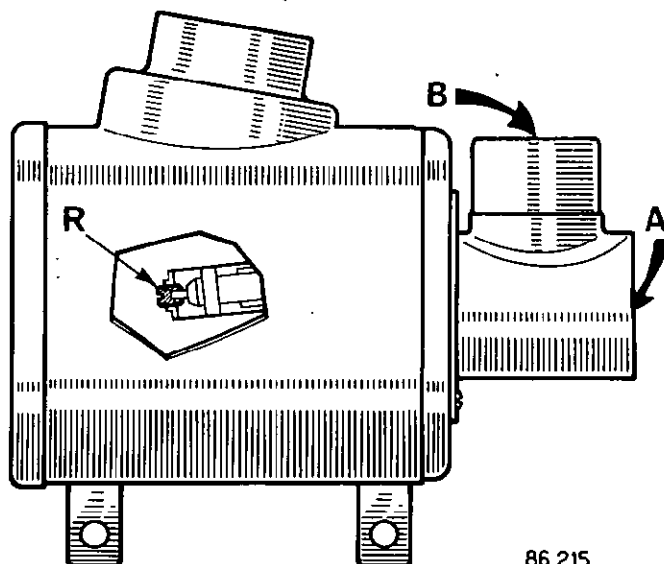
- Arrivée d'air froid (A) fermée pour une température d'air inférieure à 26°C.
- Arrivée d'air chaud (B) fermée pour une température d'air supérieure à 32°C.

Contrôle

Vérifier les valeurs précitées en immergeant dans l'eau l'élément thermostatique.

Réglage

Agir sur la vis de réglage (R).



86215



5 – SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DES CIRCUITS DU MOTEUR

Circuit d'admission

- Filtre à air (9) muni d'un volet de répartition de l'air à commande thermostatique.
- Turbo-compresseur (3) qui envoie le mélange du carburateur au collecteur d'admission par le conduit (11).
- Régulateur de pression de suralimentation (waste gate) (5).
- Carburateur (8).
- collecteur d'admission (12).

Circuit de réaspiration des vapeurs d'huile

- Bouchon de remplissage.
- Canalisations reliées à la goulotte du carburateur (14).

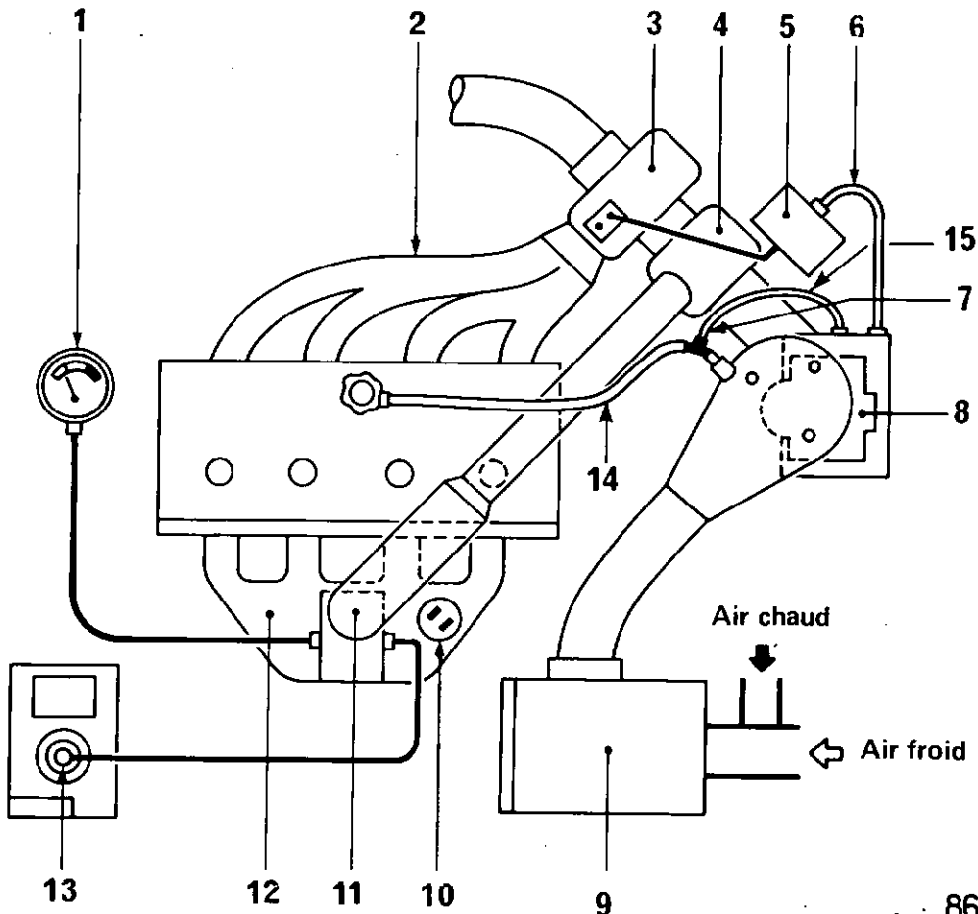
- Canalisations reliant le pied du carburateur à la goulotte (15).
- Ajustage (7) Ø 1,5 mm.

Circuit de carburant

- Réservoir à essence.
- Pompe mécanique.

Circuit pneumatique

- Pressostat de coupure (10).
- Manomètre de bord (1).
- Capsule d'allumage (13).
- Commande (6) du régulateur de pression (5).





M.R.193

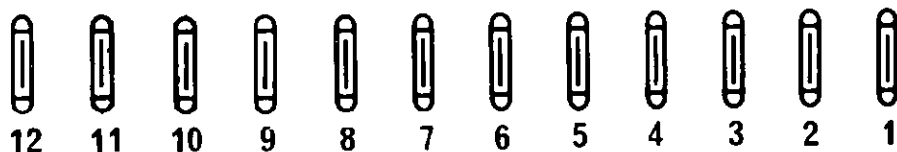
IMPRIMER

AIDE



ÉLECTRICITÉ

1 – FUSIBLES



86240

Repère	Intensité	Affectation
1	16 A	Contacteur feux marche arrière lunette arrière/essuie lunette arrière
2	5 A	Manomètre pression d'huile
3	5 A	Centrale clignotante
4	8 A	Contacteur stop/contacteur chauffage montre/auto-radio
5	8 A	Allume-cigare/plafonniers/montre
6	8 A	Combiné essuie-vitre/lave-vitre
7	5 A	Feux de position droits/éclairage montre éclairage allume-cigare
8	5 A	Feux de position gauches/éclairage tableau
9	5 A	Arrêt fixe essuie-vitre
10	5 A	Contacteur feu de brouillard arrière
11	10 A	Inverseur lève-vitre gauche
12	10 A	Inverseur lève-vitre droit

2 – BOUGIES ALLUMAGE ELECTRONIQUE INTEGRAL

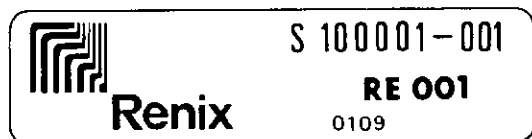
Véhicule	Moteur	Bougies	Allumage	
			Courbes	Degrés*
122 B	C 6 J	Champion BN2	RE 009	14 ± 1

* Mesure effectuée à la vitesse du ralenti moteur, capsule à dépression débranchée.

Le tuyau de dépression n'a pas de calibre.

IDENTIFICATION DES COURBES

La référence des courbes est portée sur l'étiquette du calculateur électronique Exemple : courbes RE001.



IMPORTANT :

- Ne pas déposer le capteur de dépression du calculateur électronique.
- Ne pas faire éclater la haute tension sur le calculateur électronique.
- Ne pas mettre à la masse le primaire ou le secondaire de la bobine.



M.R.193



IMPRIMER

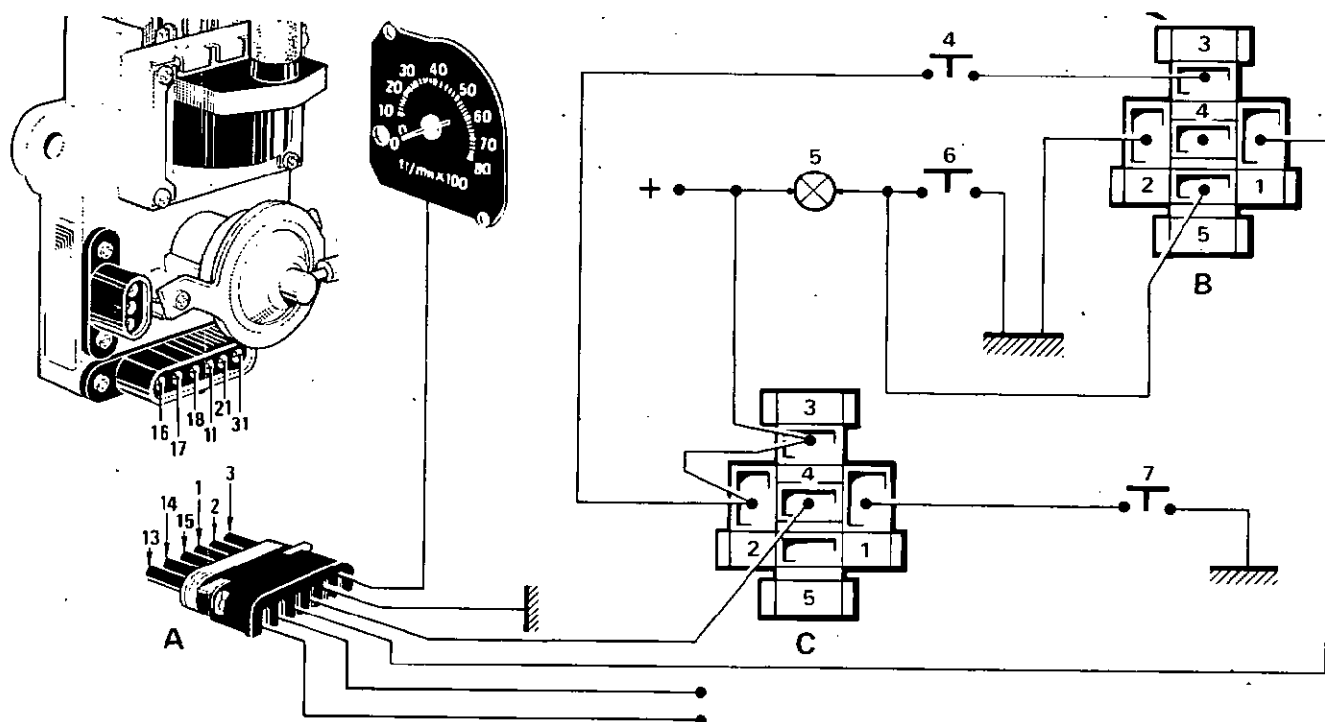


AIDE



SYSTEME ANTI CLIQUETIS

SCHEMA DE PRINCIPE



86 233

Repère	Description	Repère	Description
1	+ Alimentation	15	Information détecteur (cliquetis, ...) ou mise à la masse
2	Masse	16	Borne décalage d'avance + 2°
3	Compte-tours	17	Borne décalage d'avance - 8°
4	Contacteur de carburateur	18	Borne décalage d'avance + 4°
5	Lampe témoin de starter	21	Masse module
6	Contacteur tirette de starter	31	"Sortie" compte-tours
7	Pressostat de coupure d'allumage	A	Connecteur d'alimentation du calculateur électronique ou module
13	Information détecteur (cliquetis, ...) ou mise à la masse	B	Connecteur du relais temporisé
14	Information détecteur (cliquetis, ...) ou mise à la masse	C	Connecteur du relais de coupure d'allumage

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le contacteur (4) fin de course de papillon de carburateur déclenche par la borne (3) (connecteur B) le fonctionnement du relais temporisé (décalage d'avance + 4° pendant \approx 1 seconde).

Le pressostat (7) provoque la coupure de l'allumage pour une pression de 700 ± 50 mbar par l'intermédiaire du relais (C) placé sous le filtre à air.

Remarque :

Le + arrive à la borne (5) du relais temporisé (B) (placé sous le filtre à air) à travers la lampe témoin de starter. Ce dispositif ne peut donc fonctionner que si la lampe témoin du starter est en bon état et si elle n'est pas allumée.



M.R.193



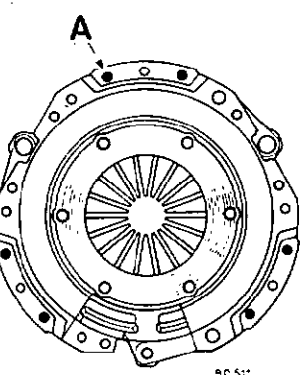
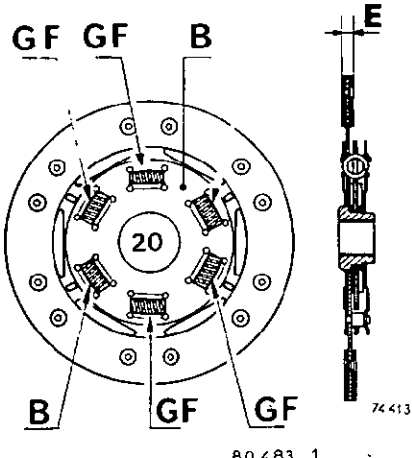
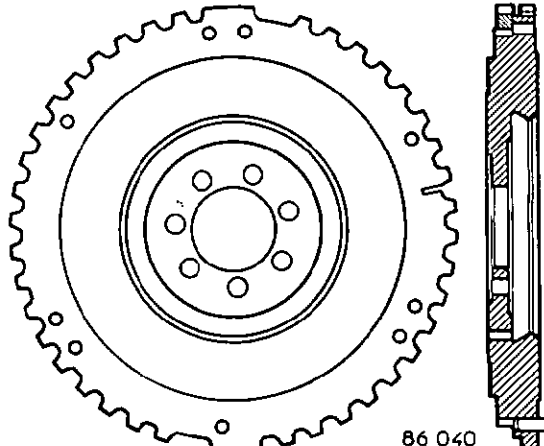
IMPRIMER



AIDE



EMBRAYAGE

MECANISME	DISQUE	VOLANT
 <p>90 51*</p>	 <p>80 483 .1</p>	 <p>86 040</p>
190 CP 400	<p>2 ressorts brun (B). 4 ressorts gris foncé (GF). E = 7,3 D = 190</p> <p>20 Cannelures.</p>	<p>D = 234 mm. C = 26 mm.</p> <p>(mini autorisé 25,25 mm)</p>

BOITE DE VITESSES

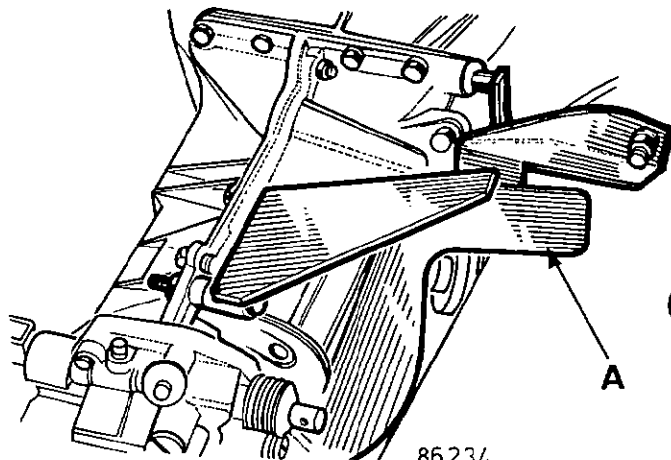
Le véhicule 122 B est équipé d'une boîte de vitesses NG5-003 dont la réparation est traitée dans l'IS "NOUVELLE GENERATION DE BOITES DE VITESSES" N°102 A du MR 171.

Type véhicule	Type et indice	Rapport de démultiplication	Couple conique		Couple tachymètre	
			Pignon	Couronne	Vis	Pignon
122 B	NG5 003	1ère (11/42)	9	34	6	13
		2ème (17/37)				
		3ème (22/31)				
		4ème (33/34)				
		5ème (36/31)				
		M.A. (12/37/19)				

Pour la dépose de la boîte de vitesses, il n'est pas nécessaire de déposer le carburateur et le turbo-compresseur.

Il suffit de déposer la patte de fixation (A).

Pour désaccoupler et sortir la boîte de vitesses, basculer le moteur en avant pour que la commande d'embrayage passe sous le gousset de la direction.





M.R.193



IMPRIMER

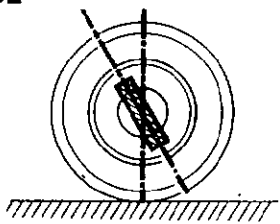
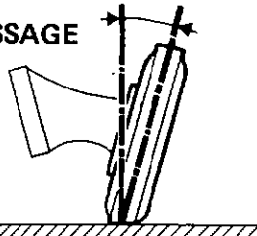
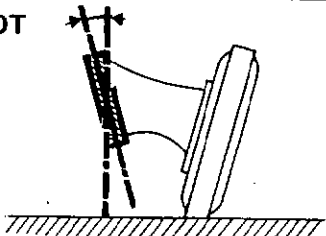
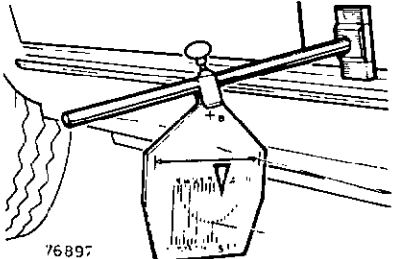
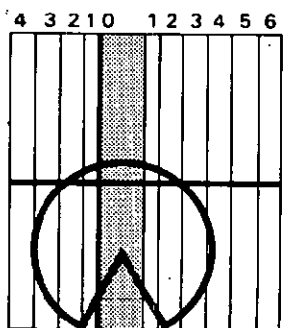
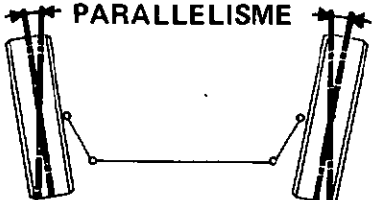


AIDE



TRAIN AVANT

ANGLES DU TRAIN AVANT

Angle	Valeur	Position de contrôle	Réglage
CHASSE 	11° $10^{\circ} 30'$ 10°	$\pm 30'$	H5 - H2 = 40 H5 - H2 = 60 H5 - H2 = 80 par cales
CARROSSAGE 	$0^{\circ} 20' \pm 30'$	A vide	non réglable
PIVOT 	$14^{\circ} 20' \pm 30'$	A vide	non réglable
HAUTEUR DE LA DIRECTION  <p>76897</p>	Méthode avec compression 7,5 à 8,5 sur T.A.V. 552	$H1 - H2 = 120 \text{ mm}$	par cales
 <p>81984</p>	Méthode sans compression De 0 à 10' de variation dans le sens de la pince ou zone 0 sur l'échelle de calage de direction voir IS 68 A - MR 171	Position basse : à vide Position haute : à vide + 40 mm	par cales
PARALLELISME 	Ouverture $10' \pm 10'$ (1mm \pm 1mm)	A vide	par rotation des manchons de biellette de direction 1 tour = 30' (3 mm)
POSITION DE BLOCAGE DES COUSSINETS ELASTIQUES		A vide	



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



TRAIN ARRIÈRE

1 – VALEURS DE REGLAGE

	VALEUR	POSITION	REGLAGE
CARROSSAGE (négatif)	0° à - 1° 30'	A vide	Non réglable
PARALLELISME (- pincement pour 2 roues)	0 à - 2 mm 0° à - 20'	A vide	Par boutonnières sur les points de fixation du palier d'ancrage

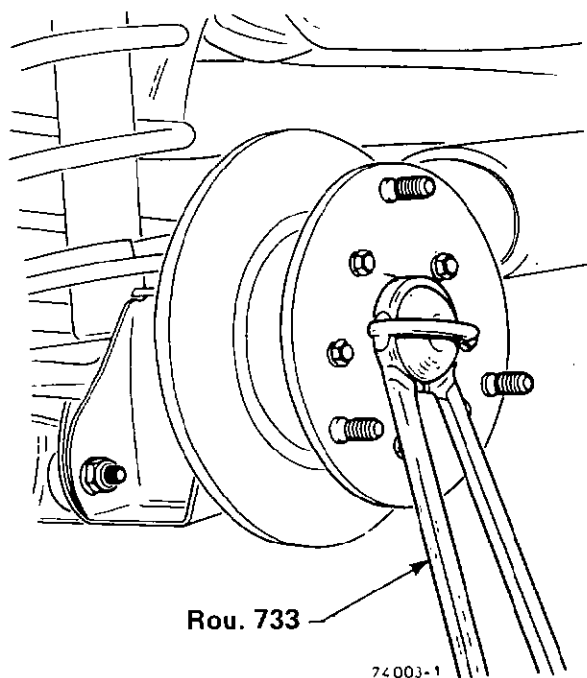
2 – ROULEMENTS

Les roulements coniques doivent être remplacés complets, c'est-à-dire bague extérieure et bague intérieure avec les galets.

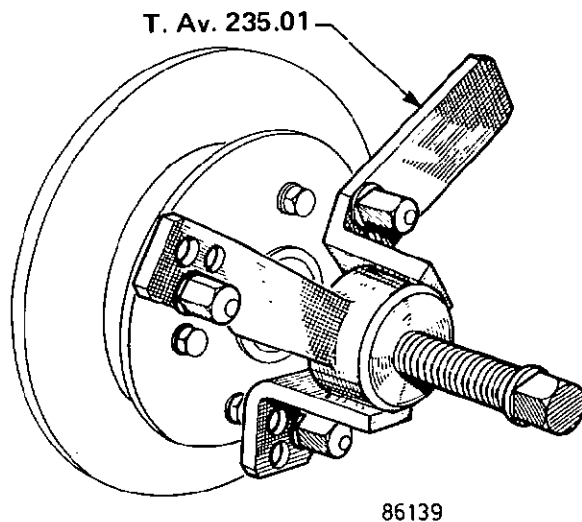
Dépose

Déposer :

- l'étrier
- la chape
- le bouchon de moyeu (outil Rou. 733 pour bouchon Ø 44 mm).



- la goupille
- le frein d'écrou
- l'écrou et la rondelle
- "le moyeu-disque" avec l'outil T. Av. 235-01.



Récupérer la bague intérieure du roulement extérieur.

Sortir les bagues extérieures des roulements.



M.R.193



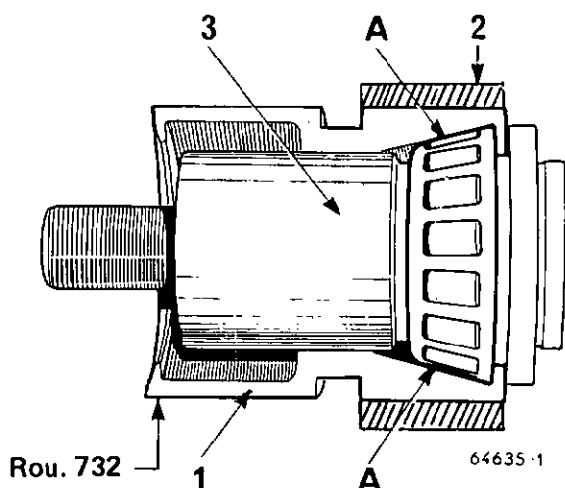
IMPRIMER



AIDE



L'extraction du roulement intérieur peut être effectuée avec l'outil Rou. 732.



Roulement seul :

- Placer sur la fusée le manchon de centrage (3).
- Mettre en place les demi-coquilles (1) côté (A) le plus épais, autour du roulement.
- Maintenir l'ensemble avec la bague (2).

Placer sur la fusée l'embout protecteur Rou. 15-01.

Procéder à l'extraction de l'ensemble, avec l'outil B. Vi 28-01 ou Mot. 49.

Vérifier l'état de la fusée ; si elle présente des traces d'usure ou de grippage, procéder au remplacement du bras arrière complet.

Repose

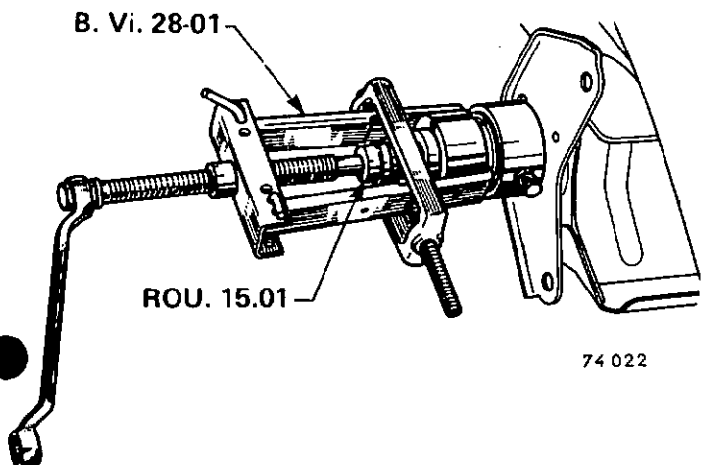
Mettre le roulement en place à l'aide du manchon de l'outil Rou. 732, et visser l'écrou de la fusée de façon à venir en butée.

Pour la repose des cuvettes de roulements, utiliser un mandrin.

- de diamètre 41 mm pour le roulement extérieur.
- de diamètre 46 mm pour le roulement intérieur.

Garnir les roulements et l'intérieur du moyeu de graisse ELF Multi P.L. (20 g environ) et le monter sur la fusée.

Effectuer le réglage du jeu des roulements (voir chapitre FREINAGE).





M.R.193



IMPRIMER

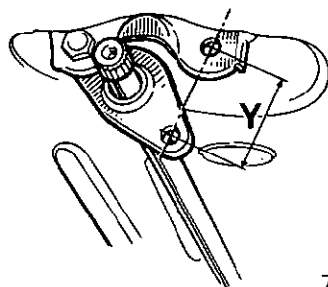
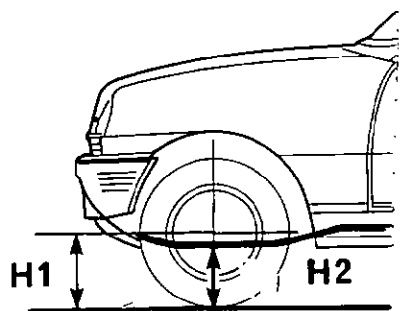


AIDE



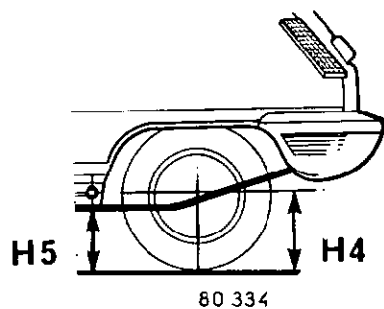
SUSPENSION

HAUTEUR SOUS COQUE

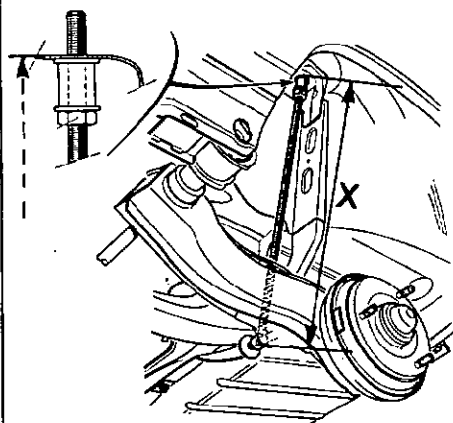


78631

$H1 - H2 = 100 \pm 10 \text{ mm}$
 $Y = 40 \text{ mm}$

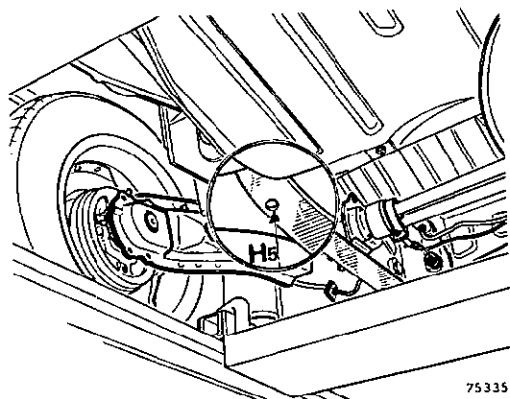


80 334



75422-2

$H4 - H5 = 55 \pm 10 \text{ mm}$
Côté Droit Côté Gauche
 $X = 560 \text{ mm}$ $X = 565 \text{ mm}$



75335

BARRES DE TORSION

	Avant	Arrière
Diamètre en (mm)	19,5	20,5

BARRES ANTI-DEVERS

	Avant	Arrière
Diamètre en (mm)	17	19,5



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



FREINAGE

1 - CARACTÉRISTIQUES

FREINS AVANT

Identiques à 1223.

FREINS ARRIERE

A disques

Diamètre des cylindres récepteurs : 36 mm

Diamètre des disques : 228 mm

Épaisseur des disques : 10 mm

Épaisseur minimum des disques : 9 mm

Voile du disque (à 5 mm du bord extérieur): 0,07 mm

Épaisseur des garnitures (support compris) : 14 mm

Épaisseur minimum des garnitures (support compris) : 7 mm

LIMITEUR DE FREINAGE

Limiteur compensateur à pente

Valeurs de réglage (coffre vide et conducteur à bord)

Remplissage du réservoir

Pression de coupure (bar)

AV ± 2

AR ± 2

Plein



33

26

Demi



31

24

Vide



29

22

73068



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



2 - ETRIERS DE FREIN ARRIERE

Dépose

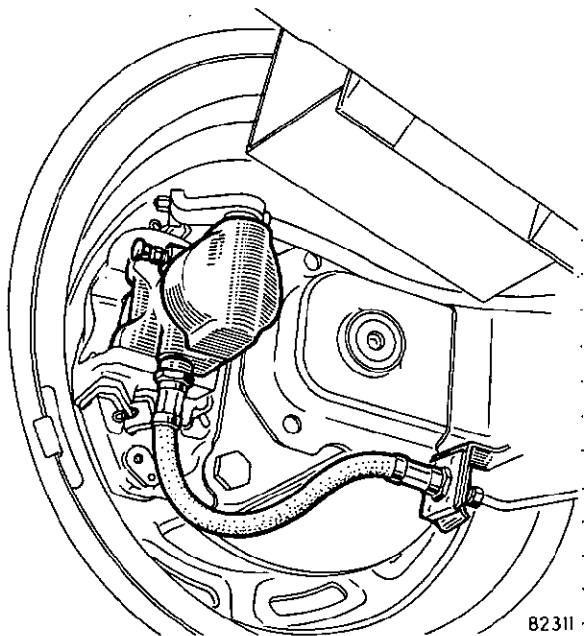
Vider le réservoir de compensation.

Débrancher le câble de frein à main.

Dévisser la vis raccord du flexible sur l'étrier et vérifier l'état du flexible.

Dégager l'étrier de la chape.

Déposer les plaquettes.



Repose

Monter les garnitures et l'étrier sur la chape.

Changer les joints des raccords tuyauteries.

Visser la vis raccord du flexible.

Brancher le câble de frein à main.

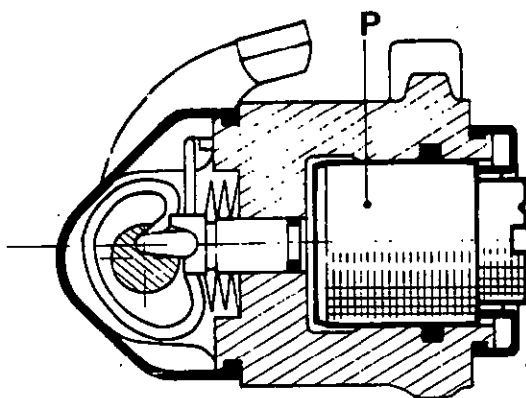
Purger le circuit.

Vérifier le réglage du frein à main.

Réparation

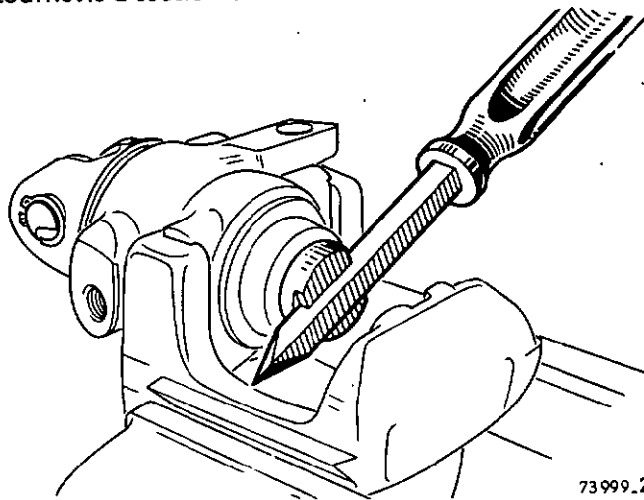
Il est interdit de démonter l'intérieur du piston (P).

Placer l'étrier à l'étau muni de mordaches.

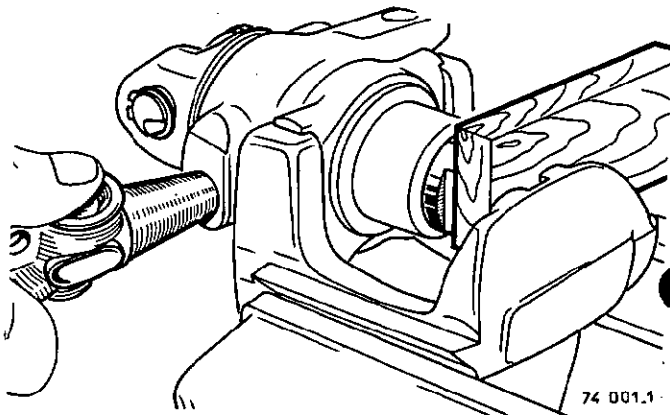


Enlever le caoutchouc cache-poussière

Sortir le piston en le dévissant à l'aide d'un tournevis à section carrée.



Quand le piston tourne, appliquer progressivement dans le cylindre de l'air comprimé en prenant soin de ne pas éjecter brutalement le piston, et d'interposer une cale de bois entre l'étrier et le piston pour éviter la détérioration de ce dernier.





M.R.193



En effet, toute trace de choc sur la jupe le rend inutilisable.

Sortir le joint d'étanchéité de sa gorge avec une lame d'acier à bords arrondis.

Nettoyer les pièces à l'alcool dénaturé et procéder au remontage.

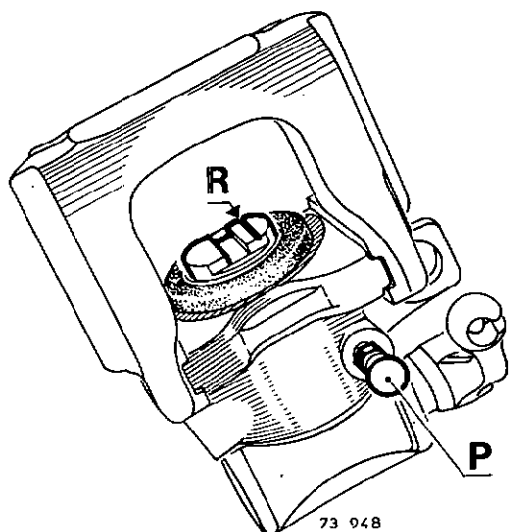
Toute rayure de la gorge entraîne l'élimination du cylindre.

Lubrifier le joint et le piston avec du liquide de frein.

Enfoncer progressivement le piston à la main afin d'éviter de détériorer le joint.

Finir d'enfoncer le piston en le vissant à l'aide d'un tournevis, jusqu'à ce que le piston tourne, mais ne s'enfonce plus.

Orienter le piston de manière à ce que le trait (R) marqué sur sa face d'appui se trouve du côté vis de purge (P), pour permettre une purge correcte de l'étrier et le montage normal de la garniture dans la rainure centrale du piston.



Enduire le pourtour du piston à la graisse Spagraph.

Remettre un capuchon de protection neuf.

3 - CHAPE DE FREIN AVANT - ARRIERE

Ce type de chape ne nécessite pas de calage sur le porte-fusée.

A la repose, bloquer les vis de fixation au couple préconisé ; ne pas oublier les rondelles d'arrêt.

4 - DISQUES DE FREIN ARRIERE

Les disques de freins ne sont pas rectifiables. Une usure trop importante ou irrégulière entraîne le remplacement de la pièce.

Dépose - Repose

Se reporter au chapitre TRAIN ARRIERE "Dépose - Repose du roulement".

Réglage

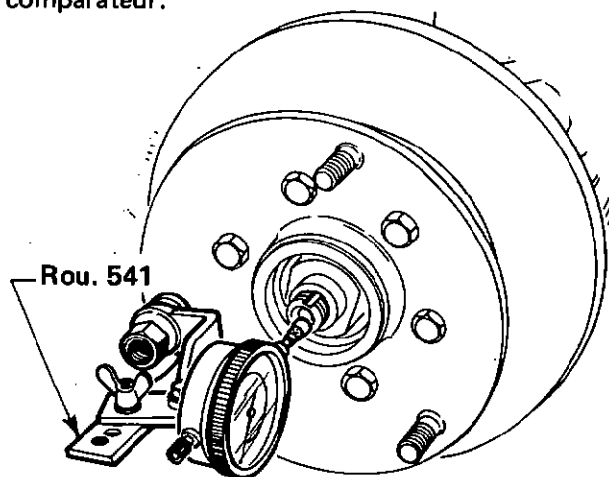
Serrer l'écrou de fusée à 3 daN.m tout en tournant le disque.

Desserrer l'écrou de 1/6 de tour.

Fixer sur le moyeu l'outil T. Av. 235-01.

Serrer la vis de manière à libérer le jeu des roulements.

Déposer l'outil et fixer sur un des goujons de roue le support Rou. 541 muni d'un comparateur.



Vérifier que le jeu axial est compris entre 0,01 et 0,05 mm.

Si besoin est, visser ou dévisser l'écrou afin de parfaire le réglage.

Monter ensuite le frein d'écrou et goupiller.

Remplir le bouchon du moyeu avec 20 g environ de graisse ELF multi P.L. et le remonter ; outil Rou. 733.

Régler les garnitures par des applications répétées sur la pédale de frein.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



5 - LIMITEUR - COMPENSATEUR

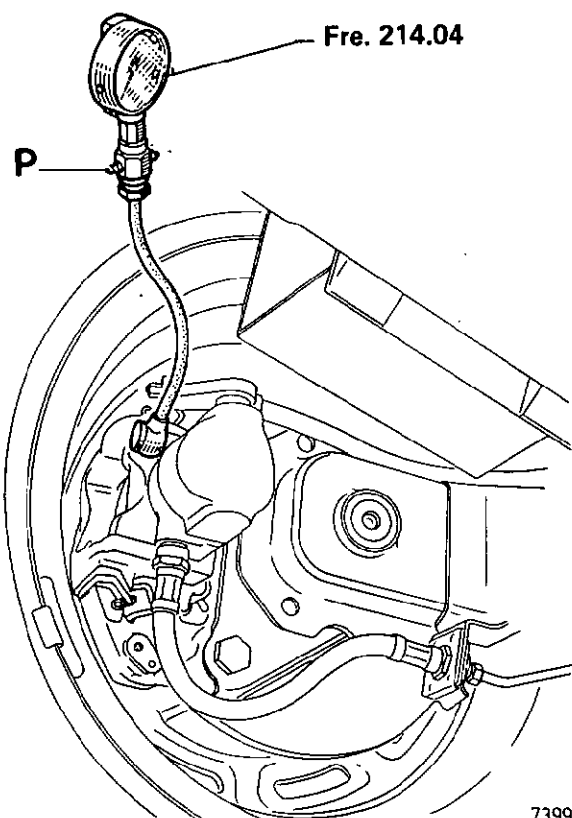
Le contrôle et le réglage du limiteur compensateur doivent être effectués, véhicule au sol, coffre vide et avec une personne à bord, en tenant compte du remplissage du réservoir.

Contrôle

Brancher deux manomètre Fre. 214-04.

- un à l'avant droit.
- un à l'arrière droit.

Purger le circuit de freinage (la purge du manomètre s'effectue par la vis P).



Faire monter une personne de poids moyen dans le véhicule.

La faire appuyer progressivement sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention sur les roues avant de la pression de réglage.

(Voir tableau des valeurs en fonction du remplissage du réservoir).

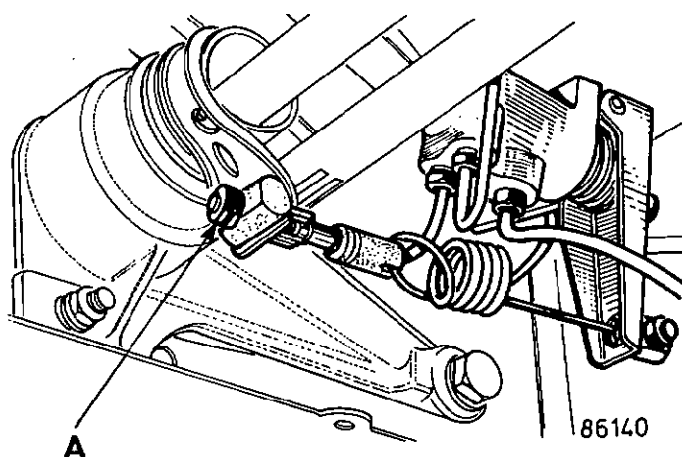
Cette pression obtenue la conserver, et lire sur les roues arrière la pression correspondante. La corriger si nécessaire.

Réglage

Le réglage s'obtient en agissant sur l'écrou de réglage (A).

Contrôler plusieurs fois.

Enlever les manomètres et purger le circuit.





M.R.193



27 A

M.R. 193

①

R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

ELECTRICITE

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

OCTOBRE 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5 - MODELE 82

Cette note intéresse : l'Atelier
la Réception

CODE : IT 8411

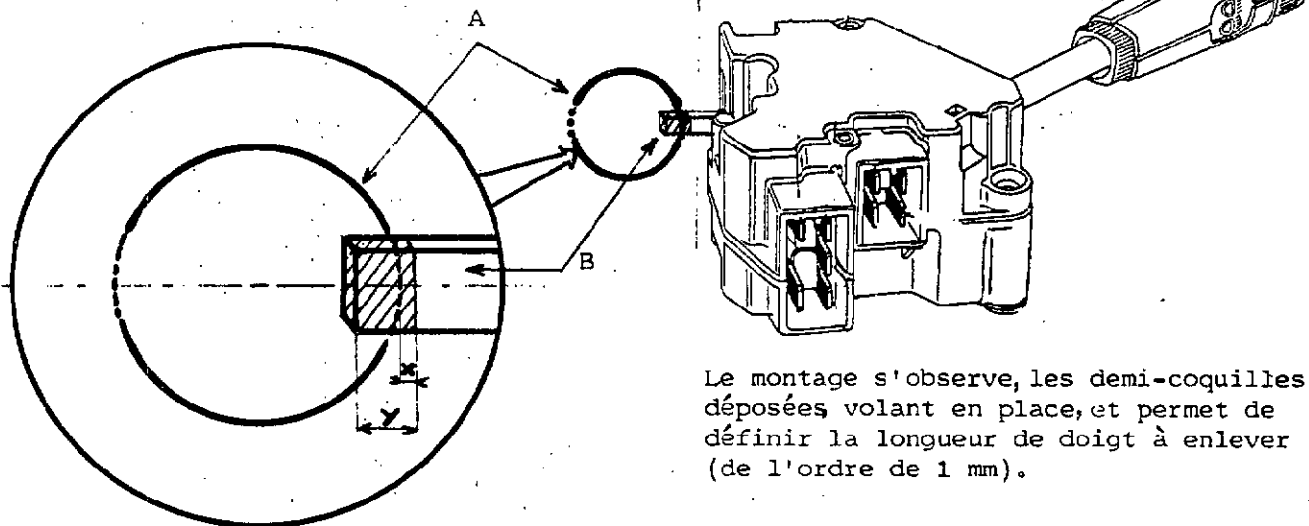
OBJET : AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE DE CLIGNOTANT

Certains véhicules du type précité peuvent présenter un blocage de la commande de clignotant dans le cas d'un enchaînement de changement de direction (passage d'une position extrême à l'autre).

Il est possible d'améliorer son fonctionnement en diminuant la longueur du doigt de rappel.

En position repos l'extrémité du doigt de rappel B doit être située à environ 5/10 de mm de la périphérie de la bague solidaire du volant chargée d'assurer le retour de la commande en position neutre, (cote X du médaillon).

Il est donc nécessaire de limer ou de meuler la partie du doigt qui dépasse de la périphérie de la bague (cote Y du médaillon partie hachurée).



Le montage s'observe, les demi-coquilles déposées, volant en place, et permet de définir la longueur de doigt à enlever (de l'ordre de 1 mm).

A : Bague solidaire du volant
B : Doigt de rappel

IT.G. - 0428



M.R.193



28 A

M.R. 193

①

R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

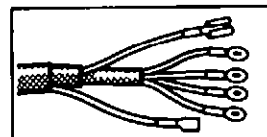
RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

NOVEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

122 B



ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : L'atelier.

SCHEMA ELECTRIQUE RENAULT 5 ALPINE TURBO 122 B – Modèle 1982

Cette IS a pour but de fournir aux électriciens un schéma électrique agrandi, accompagné de tous les éléments qui s'y rapportent.

Elle leur permettra également de regrouper dans un dossier personnel tous les plans de câblage au fur et à mesure de la publication des mises à jour, en commandant un exemplaire supplémentaire à leur usage.

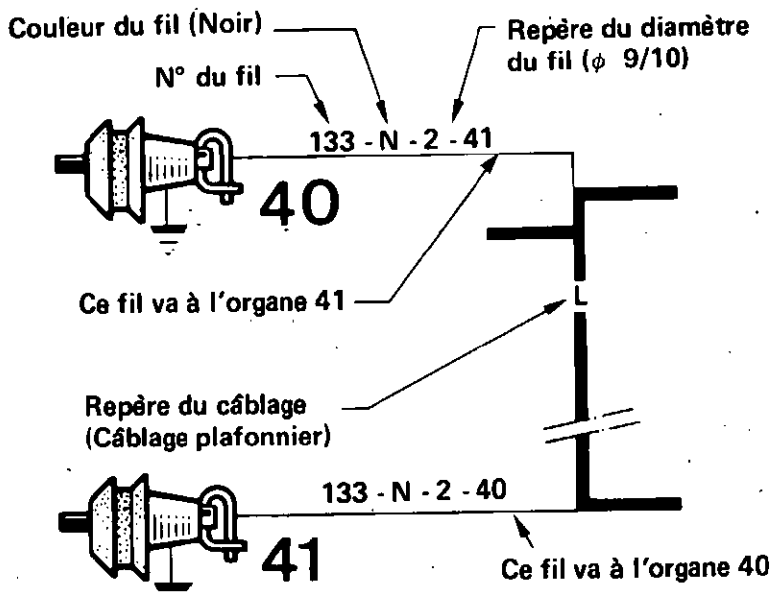
IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.

A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.



Couleurs des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Cristal. C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	---------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre et section des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10	50/10	70/10	80/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15	20	40	50

Scs. 0422

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines Renault 1981.

F.A.D. .E.It. .NL.S.P.

Printed in France I.V.M. 421-00-74

77 01 449 671



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



SITUATION DES ORGANES

Le schéma électrique est repéré horizontalement par des chiffres de 1 à 9, et verticalement par des lettres de A à D pour faciliter le repérage des organes sur le schéma.

Exemple : Organe N° 1 (clignotant avant gauche).

Cet organe se situe dans la partie délimitée par la zone repérée verticalement par la lettre A, et la zone repérée horizontalement par le chiffre 9.

RÉPERTOIRE DES CABLAGES

- A Câblage avant
- B Câblage arrière
- R Câblage moteur

RÉPERTOIRE DES ORGANES

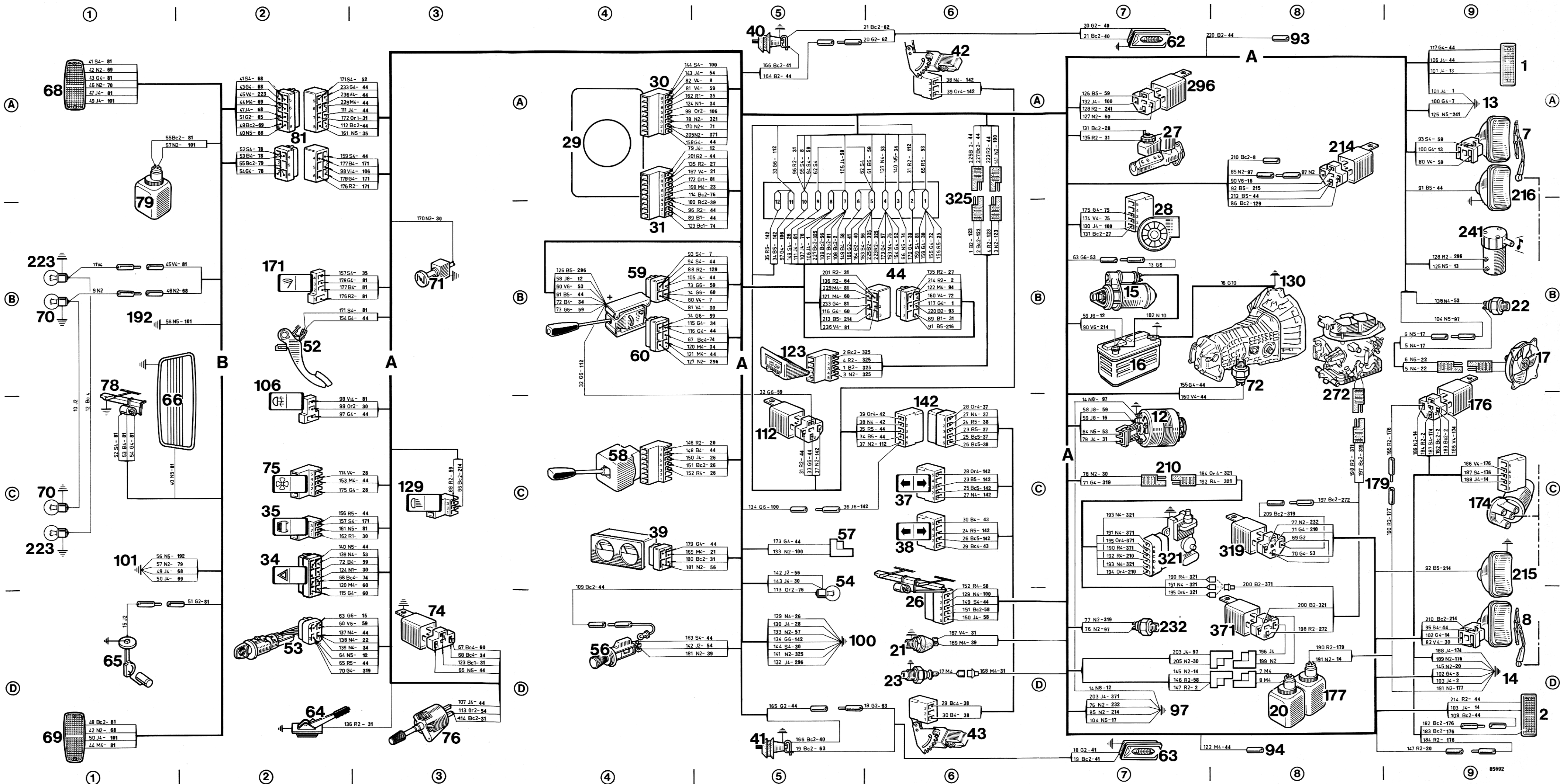
1 Feu de position et/ou clignotant avant gauche	A9	66 Lunette arrière dégivrante	C1
2 Feu de position et/ou clignotant avant droit	D9	68 Ensemble feux arrière gauches	A1
7 Optique route/croisement gauche	A9	69 Ensemble feux arrière droits	D1
8 Optique route/croisement droit	D9	70 Éclaireurs plaque de police	B1 et C1
12 Alternateur	C7	71 Tirette volet de départ	B3
13 Masse avant gauche	A9	72 Contacteur feux de recul	C8
14 Masse avant droit	D9	74 Centrale clignotante	D3
15 Démarreur	B7	75 Commande ventilateur de chauffage	C2
16 Batterie	B7	76 Rhéostat éclairage tableau de bord et voyants	D3
17 Motoventilateur de refroidissement	B9	78 Moteur essuie-lunette arrière	B1
20 Pompe lave-vitre électrique	D8	79 Pompe lave-lunette arrière	A1
21 Manocontact de pression d'huile	D6	81 Raccordement câblage avant - câblage arrière	A2
22 Thermocontact sur radiateur (bas pour Master)	B9	93 Raccordement avec feu latéral gauche	A8
23 Thermocontact sur culasse	D6	94 Raccordement avec feu latéral droit	D8
26 Moteur essuie-vitre	D6	97 Masse carrosserie	D7
27 Nivocode ou Indicateur de Chute de Pression (I.C.P.)	A7	100 Masse gousset auvent	D5
28 Motoventilateur de chauffage	B7	101 Masse sur fixation réservoir	C1
29 Tableau de bord	A4	106 Contacteur feu de brouillard arrière	C2
30 Connecteur N° 1 de tableau de bord	A4	112 Relais lève-vitres	C5
31 Connecteur N° 2 de tableau de bord	B4	123 Montre	B5
34 Contacteur signal de détresse	C2	129 Contacteur feux antibrouillard avant	C3
35 Contacteur lunette dégivrante	C2	130 Masse boîte de vitesses	B8
37 Inverseur lève-vitre gauche	C6	142 Raccordement avec câblage lève-vitre/plafonnier	C6
38 Inverseur lève-vitre droit	C6	171 Contacteur essuie/lave-lunette arrière	B2
39 Instrument complémentaire de tableau de bord	C4	174 Moteur essuie-projecteur droit	C9
40 Contacteur de feuilure de porte avant gauche	A5	176 Relais temporisateur essuie-projecteurs	C9
41 Contacteur de feuilure de porte avant droite	D5	177 Pompe lave-projecteurs	D8
42 Moteur lève-vitre gauche	A6	179 Raccordement pompe lave-vitre/lave-projecteurs	C8
43 Moteur lève-vitre droit	D6	192 Masse de hayon	B1
44 Platine de servitudes ou boîte à fusibles	B6	210 Raccordement avec câblage allumage électronique intégral	C7
52 Contacteur de stop	B2	214 Relais feux antibrouillard avant	A8
53 Contacteur antivol	D2	215 Feu antibrouillard avant droit	C9
54 Éclaireur commande de chauffage	C5	216 Feu antibrouillard avant gauche	A9
56 Allume-cigares	D4	223 Feux de recul	B1 et C1
57 Alimentation autoradio	C5	232 Manocontact turbocompresseur	D7
58 Commande essui-vitre/lave-vitre	C4	241 Compresseur avertisseur	B9
59 Appareil commande des feux (et des clignotants)	B4	272 Contacteur axe de papillon de carburateur	C8
60 Inverseur ou connecteur clignotants	B4	296 Relais compresseur avertisseur	A7
62 Plafonnier gauche ou avant central	A7	319 Relais coupure d'allumage	C8
63 Plafonnier droit	D7	321 Module d'allumage électronique intégral	C7
64 Contacteur de frein à main	D2	325 Raccordement avec câblage montre	B6
65 Rhéostat de jauge à essence (inférieur pour R 5 Turbo)	D1	371 Relais temporisateur A.E.I.	D8



M.R.193



VEVRE AU SOUTIEN LA VOITURE ANCIENNE





M.R.193



IMPRIMER




AIDE

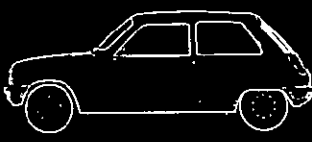


VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

29 A

M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

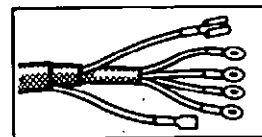
RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

NOVEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5
1229



ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : L'atelier.

SCHEMA ELECTRIQUE RENAULT 5 - 1229 BOITE DE VITESSES MANUELLE -- MODELE 1982

Cette IS a pour but de fournir aux électriciens un schéma électrique agrandi, accompagné de tous les éléments qui s'y rapportent.

Elle leur permettra également de regrouper dans un dossier personnel tous les plans de câblage au fur et à mesure de la publication des mises à jour, en commandant un exemplaire supplémentaire à leur usage.

IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.

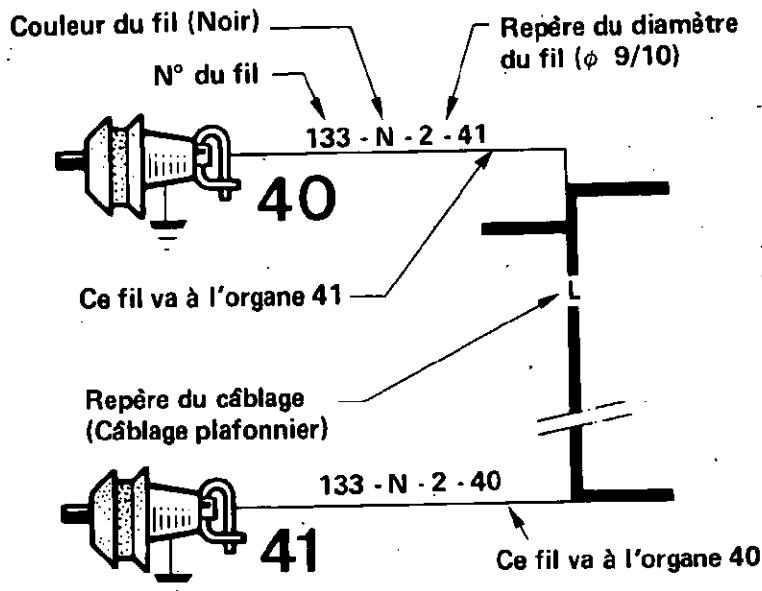
A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.

Couleurs des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Cristal. C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	---------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre et section des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10	50/10	70/10	80/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15	20	40	50



Scé 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines Renault 1981.

F.A.D. E.It. N.L.S.P.



Printed in France I.V.M. 421-00-74

77 01 449 672



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



SITUATION DES ORGANES

Le schéma électrique est repéré horizontalement par des chiffres de 1 à 9, et verticalement par des lettres de A à D pour faciliter le repérage des organes sur le schéma.

Exemple : Organe N° 1 (clignotant avant gauche).

Cet organe se situe dans la partie délimitée par la zone repérée verticalement par la lettre A, et la zone repérée horizontalement par le chiffre 9.

RÉPERTOIRE DES CABLAGES

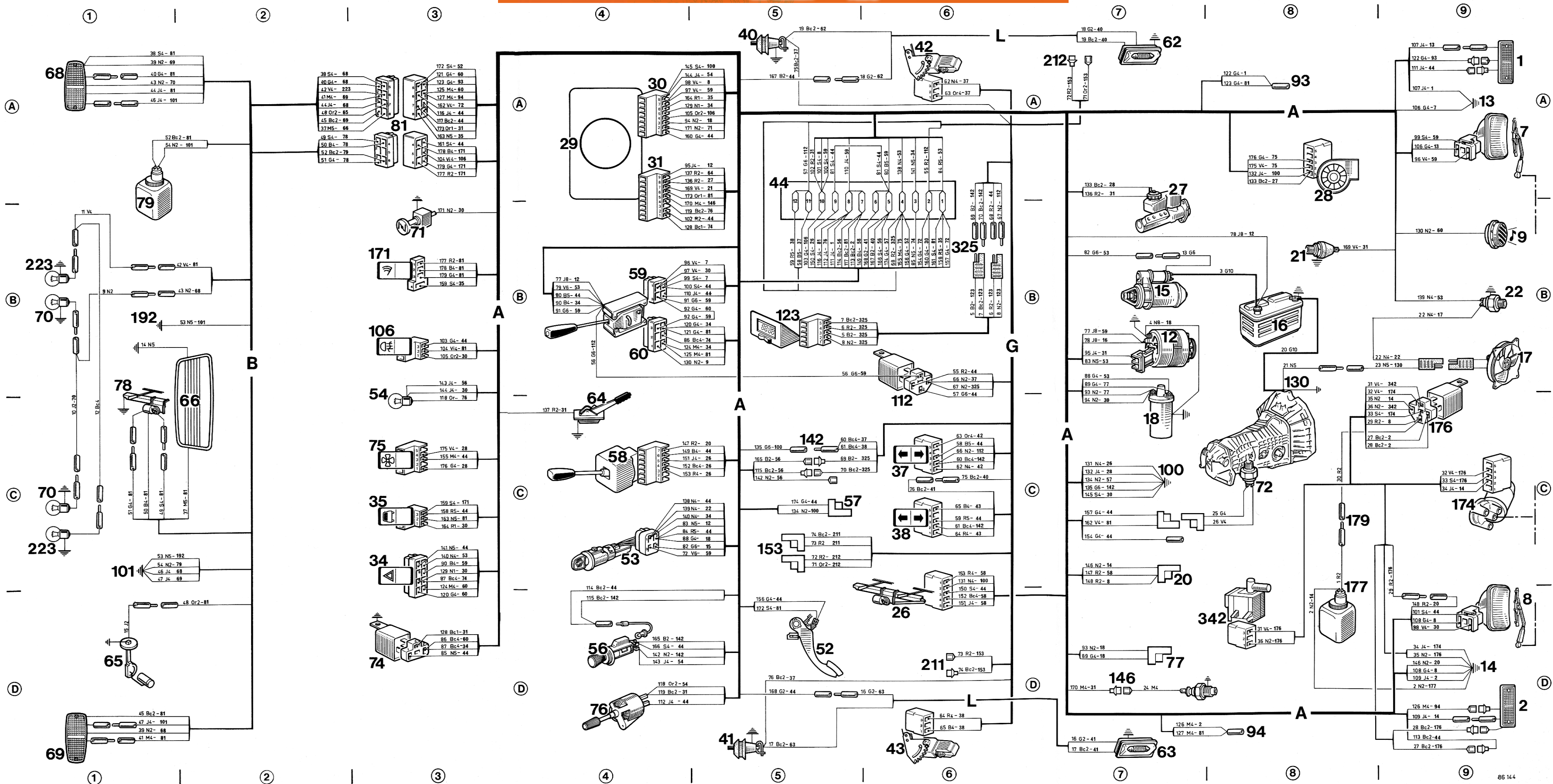
- A - Câblage avant moteur
- B - Câblage arrière
- G - Câblage lave-vitre
- L - Câblage plafonnier

RÉPERTOIRE DES ORGANES

1 Feu de position et/ou clignotant avant gauche	A9	62 Plafonnier gauche ou avant central	A7
2 Feu de position et/ou clignotant avant droit	D9	63 Plafonnier droit	D7
7 Optique route/croisement gauche	A9	64 Contacteur de frein à main	C4
8 Optique route/croisement droit	D9	65 Rhéostat de jauge à essence (inférieur pour R 5 Turbo)	D1
9 Avertisseur sonore gauche	B9	66 Lunette arrière dégivrante	C2
12 Alternateur	B7	68 Ensemble feux arrière gauches	A1
13 Masse avant gauche	A9	69 Ensemble feux arrière droits	D1
14 Masse avant droit	D9	70 Éclaireurs plaque de police	B1 et C1
15 Démarreur	B7	71 Tirette volet de départ	B3
16 Batterie	B8	72 Contacteur feux de recul	C8
17 Motoventilateur de refroidissement	B9	74 Centrale clignotante	D3
18 Bobine d'allumage (ou fixation)	C7	75 Commande ventilateur de chauffage	C3
20 Pompe lave-vitre électrique	C7	76 Rhéostat éclairage tableau de bord et voyants	D4
21 Manocontact de pression d'huile	B8	77 Raccordement avec câblage de la prise diagnostic	D7
22 Thermocontact sur radiateur (bas pour Master)	B9	78 Moteur essuie-lunette arrière	B1
26 Moteur essuie-vitre	D6	79 Pompe lave-lunette arrière	A1
27 Nivocode ou Indicateur de Chute de Pression (I.C.P.)	B7	81 Raccordement câblage avant - câblage arrière	A3
28 Motoventilateur de chauffage	A8	93 Raccordement avec feu latéral gauche	A8
29 Tableau de bord	A4	94 Raccordement avec feu latéral droit	D8
30 Connecteur N° 1 de tableau de bord	A4	100 Masse gousset auvent	C7
31 Connecteur N° 2 de tableau de bord	A4	101 Masse sur fixation réservoir	C1
34 Contacteur signal de détresse	C3	106 Contacteur feu de brouillard arrière	B3
35 Contacteur lunette dégivrante	C3	112 Relais lave-vitres	C6
37 Inverseur lave-vitre gauche	C6	123 Montre	B5
38 Inverseur lave-vitre droit	C6	130 Masse boîte de vitesses	C8
40 Contacteur de feuillure de porte avant gauche	A5	142 Raccordement avec câblage lave-vitre/plafonnier	C5
41 Contacteur de feuillure de porte avant droite	D5	146 Thermistance (et thermocontact)	D7
42 Moteur lave-vitre gauche	A6	153 Fils haut-parleur autoradio	C5
43 Moteur lave-vitre droit	D6	171 Contacteur essuie/lave-lunette arrière	B3
44 Platine de servitudes ou boîte à fusibles	B5	174 Moteur essuie-projecteur droit	C9
52 Contacteur de stop	D5	176 Relais temporisateur essuie-projecteurs	C9
53 Contacteur antivol	C4	192 Masse de hayon	B1
54 Éclaireur commande de chauffage	C3	211 Haut-parleur panneau arrière droit	A7
56 Allume-cigares	D4	212 Haut-parleur panneau arrière gauche	D6
57 Alimentation autoradio	C5	223 Feux de recul	B1 et C1
58 Commande essui-vitre/lave-vitre	C4	325 Raccordement avec câblage montre	B6
59 Appareil commande des feux (et des clignotants)	B4	342 Électrovanne lave-projecteurs	D8
60 Inverseur ou connecteur clignotants	B4		



M.R.193





M.R.193

IMPRIMER

AIDE



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

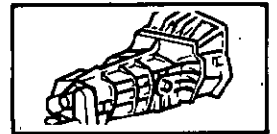
INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICIENFORMACION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

30 A

DECEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

1223 - 122B

BV. - NG5

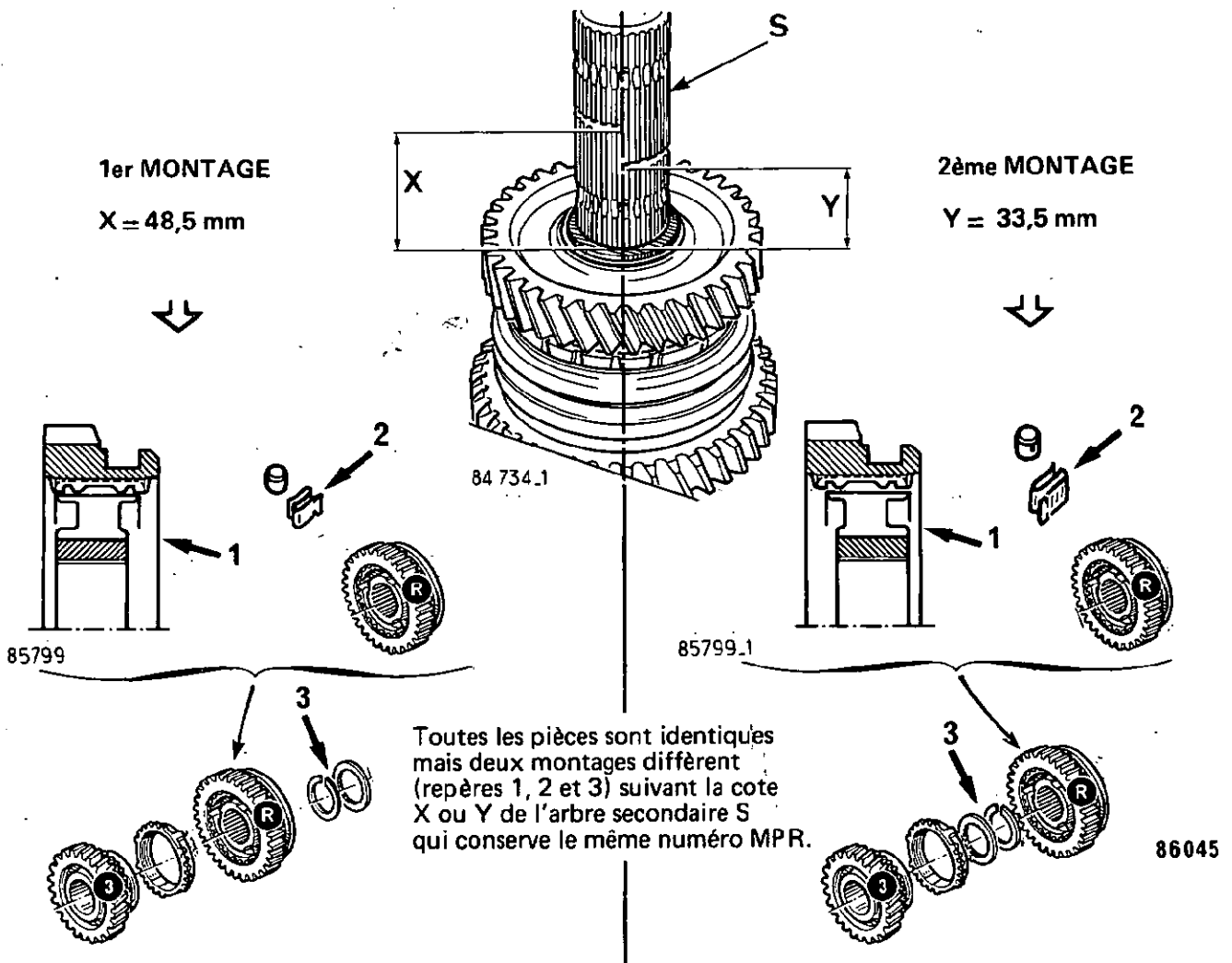


BOITE DE VITESSES

Cette note intéresse : l'atelier

Cette note ne modifie pas les opérations codifiées existantes.

MODIFICATION DU MONTAGE DE 3/4 SUR ARBRE SECONDAIRE





M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

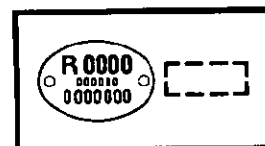
INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

31 A

DECEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5

1222 - 1392
1227 - 1397
1229



GÉNÉRALITÉS

Cette note intéresse : l'atelier, le magasin, la station service

OPERATIONS CODIFIEES :
Figurent dans TM Novembre 81

CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES

RENAULT 5TS, TX et TX AUTOMATIC TYPE 1229
RENAULT R5TL, GTL OPTION 5 VITESSES

Vous trouverez ci-après les principales caractéristiques et méthodes de réparation des véhicules 1229 (Renault 5TS, TX et TX Automatic).

La réparation de ces véhicules est comparable à celle des véhicules Renault 5 Automatic 1400 (1229) pour le moteur et la transmission automatique, et Renault 5TS (1224) pour les autres organes.

SOMMAIRE

	PAGE
GENERALITES	2
MOTEUR	2
ELECTRICITE	5
BOITE DE VITESSES	6
TRAIN AVANT	11
EQUIPEMENTS	18

Scé 0422



**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

GÉNÉRALITÉS

POIDS ET CHARGES REMORQUABLES (France*)

TYPE VEHICULE	Poids à vide en ordre de marche	PTMA	Poids Remorquables		Report sur flèche	P.T.R.
			non freinés	freinés		
1229 (TS)	810	1230	405	750	50	1930
1229 (TX)	830	1230	405	750	50	1930
1229 (TX Auto)	825	1240	410	450	50	1640

* Pour les autres pays : s'adresser à la Direction technique du Territoire pour les valeurs homologuées localement.

MOTEUR – EMBRAYAGE – BOITE DE VITESSES – TRANSMISSION AUTOMATIQUE

TYPE VEHICULE	MOTEUR		Type embrayage	Type Boîte de vitesses Transmission automatique	
	Type	Cylindrée (cm3)			
1229 (TS – TX)	C2J-P-7-13	1397	180 CP 310	HA1	03 direction à G. 04 direction à D.
1229 (TX Automatic)	847-M-7-12	1397	—		4139-43

MOTEUR

CARACTERISTIQUES

TYPE DE VEHICULE	TYPE MOTEUR	PARTICULARITES	REPARATION
1229 (TS.TX) boîte manuelle	C2J-P-7-13	Véhicule équipé d'une direction assistée : chaîne de distribution double.	Sur moteur : se reporter au fascicule Mot.C Sur véhicule : se reporter au manuel de réparation MR 193 et ses IS
1229 (TX) Transmission Automatique	847-M-7-12		Transmission automatique : se reporter au MR.215



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



CARBURATEUR

• TYPE WEBER 32 DIR 100 (Boîte de vitesses manuelle)

Réglage ralenti : 650 ± 25 tr/min

Réglage CO = $1,5 \pm 0,5$ %

Indice d'octane ≥ 98

Valeurs de réglage

WEBER 32 DIR 100	1er Corps	2ème Corps
Buse (K)	23	24
Gicleur principal (Gg)	117	150
Automaticité (a)	190	185
Gicleur de ralenti (g)	50	50
Centreur de mélange (C)	4 R	4 R
Emulseur	F 20	F 20
Ouverture positive du papillon des gaz (mm) grand froid		0,85
Pointeau		1,75
Niveau d'essence, cote sous face joint (mm)		7
Course du flotteur (mm)		8
Injecteur de pompe de reprise		50
Entrebaillement mécanique en mm		4,5
Entrebaillement pneumatique en mm		8

• Type WEBER 32 DIR 90 (Transmission automatique — se reporter au MR 193 et à l'IS 19 A)



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



REASPIRATION DES VAPEURS D'HUILE

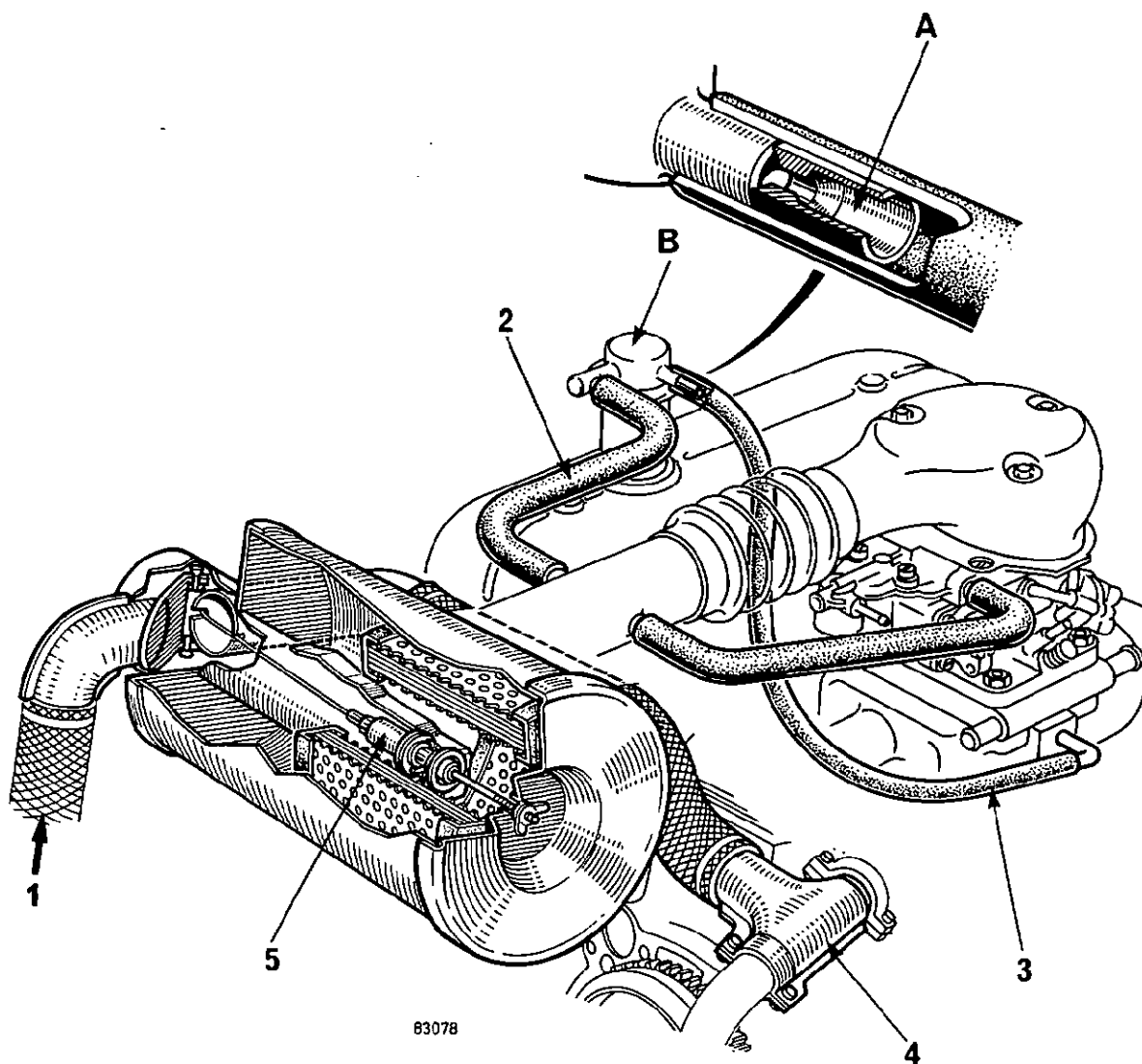
La réaspiration des vapeurs d'huile se fait par un double circuit :

— d'une part, sur le manchon d'entrée d'air au carburateur (tuyau 2),

— d'autre part, sur le collecteur d'admission (tuyau 3).

Un ajutage (A) de 1,5 mm est placé sur le tuyau allant au collecteur d'admission.

La réaspiration passe par le décanteur d'huile (B)



DISPOSITIF DE RECHAUFFAGE DE L'AIR D'ADMISSION

Lorsque la température de l'air d'admission est inférieure à $17,5^{\circ}\text{C}$, l'élément thermostatique (5) est contracté et le volet doit fermer l'arrivée d'air froid (1).

A 26°C l'élément thermostatique (5) doit être suffisamment dilaté pour que le volet ferme l'arrivée d'air chaud.



POMPE A CARBURANT

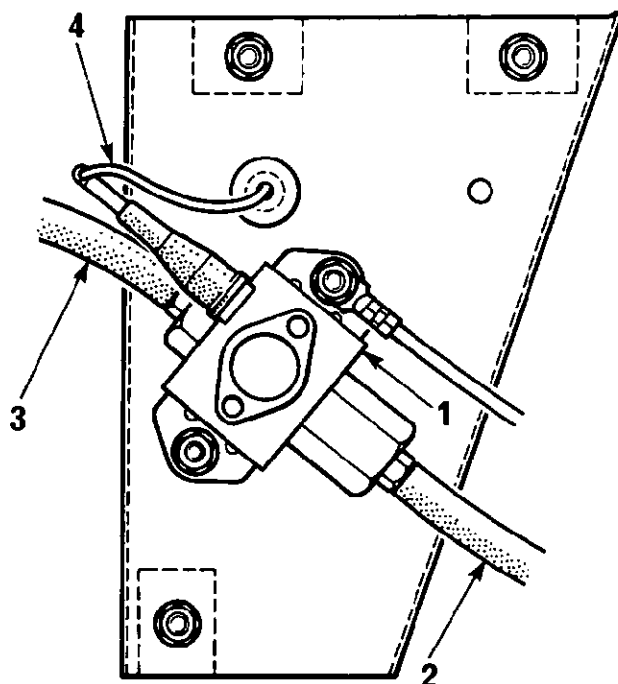
Véhicules avec direction à droite

L'alimentation en essence est réalisée par une pompe électrique (1) située sur la partie droite de la traverse devant le réservoir à carburant.

- (1) pompe électrique,
- (2) entrée du carburant,
- (3) sortie du carburant,
- (4) fil d'alimentation (+ après contact).

Pression statique

- mini (bar) 0,17 (2,5 PSI),
- maxi (bar) 0,31 (4,5 PSI).



86 353

ÉLECTRICITÉ

BOUGIES

TYPE VEHICULE	TYPE MOTEUR	AC	CHAMPION	MARCHAL	EYQUEM	BOSCH
1229(TS-TX)	C2J-P-7-13	45 XLS	N9Y	-	-	-
1229(TX auto)	847-M-7-12	43 XLS	N12Y	GT35H	600LS	W8D

ALLUMAGE

TYPE VEHICULE	TYPE MOTEUR	COURBES		CALAGE
		CENTRIFUGE	DEPRESSION	
1229 (TS-TX)	C2J-P-7-13	R 308	C 33	10° ± 1
1229 (TX-Auto)	847-M7-12	R 308	D 61	10° ± 1



M.R.193



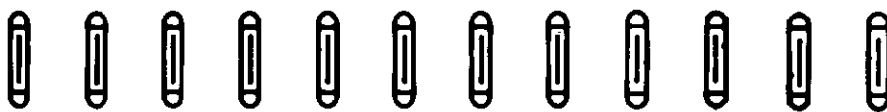
IMPRIMER



AIDE



Fusibles



12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

86 240

FUSIBLE	INTENSITE	AFFECTATION
1	16 A	Contacteur feux marche arrière/contacteur lunette arrière
2	1,5 A	Transmission automatique
3	5 A	Centrale clignotante
4	8 A	Contacteur stop/rhéostat groupe moto-ventilateur chauffage/auto-radio/montre
5	8 A	Allume-cigare/plafonniers
6	8 A	Combiné essuie-vitre/lave-vitre
7	5 A	Feux de position droit
8	5 A	Feux de position gauche
9	5 A	Arrêt fixe essuie-vitre
10	5 A	Contacteur feu de brouillard arrière
11	16 A	Lève-vitre gauche
12	16 A	Lève-vitre droit

Nota : Le relais pour les lève-vitres est situé dans la demi-coquille inférieure du carter sous volant.

BOITE DE VITESSES

CARACTERISTIQUES :

TYPE HA1

Le type, l'indice et le numéro de fabrication sont indiqués sur une plaquette de marquage située sur le couvercle.

GRILLE DE SELECTION

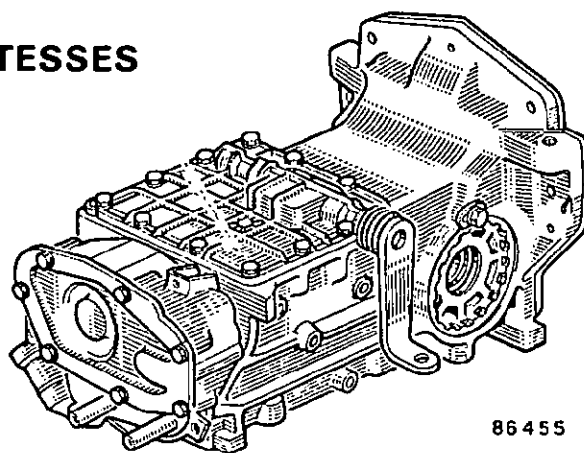
Cinq vitesses avant synchronisées :

- 1ère - 2ème : Synchro Renault
- 3ème - 4ème - 5ème : Synchro Borg-Warner

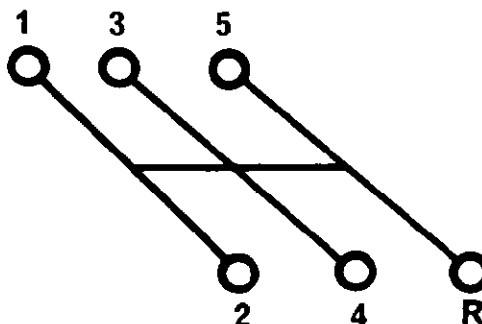
HUILE :

Capacité : 2 litres

Qualité : API GL5 SAE 75W ou SAE 80W



86 455



86 352



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



RAPPORTS DE PIGNONNERIE

TYPE DE VEHICULE	INDICE DE BOITE	RAPPORTS	COUPLE	
			Conique	Tachymétrique
1229	03 Dir. à gauche	1ère : $\frac{12}{46} = 0,26$	9 X 31	6 X 12
	04 Dir. à Droite	2ème : $\frac{17}{38} = 0,44$		
		3ème : $\frac{24}{35} = 0,68$		
		4ème : $\frac{35}{41} = 0,85$		
1227 1397	01 Dir. à gauche	5ème : $\frac{39}{37} = 1,05$	10 X 31	9 X 16
	02 Dir. à Droite	M.AR : $\frac{11}{39} \times 23 = 0,28$		
1222 1392	00 Dir. à gauche		8 X 33	5 X 12

DEPOSE-REPOSE DE LA BOITE DE VITESSES - Code 2117 - 2006

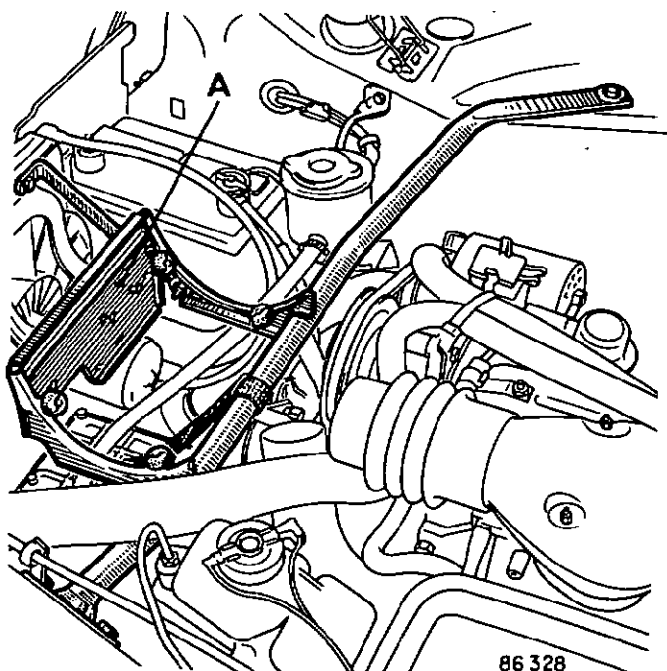
Dépose

La boîte de vitesses HA1 se dépose comme une boîte de vitesses 354 (HA0), méthode décrite dans le manuel de réparation 193.

PARTICULARITES

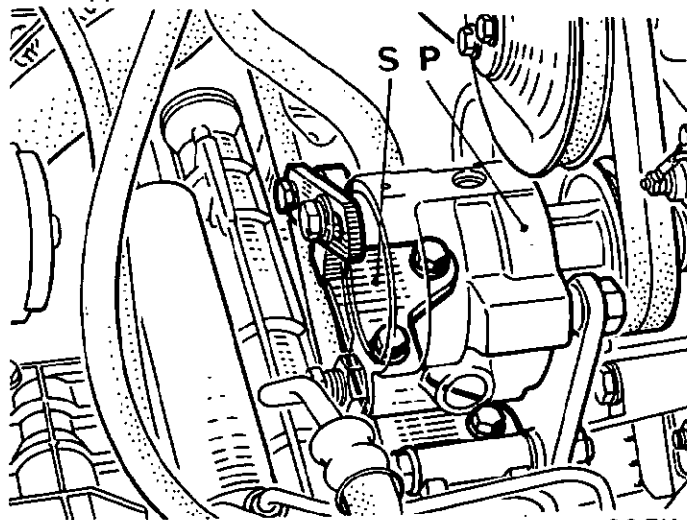
Il n'est pas nécessaire de déposer la direction.

Après avoir retiré le filtre à air, déposer son support (A).



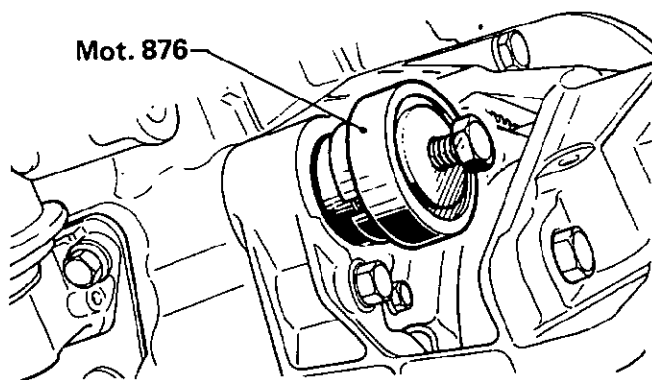
86 328

Puis dégager la pompe d'assistance de direction (P) et son support (S) sans retirer les tuyauteries.



86 311

Extraire le roulement d'arbre à cames du carter d'embrayage (outil Mot. 876) pour permettre la sortie de la boîte.



Mot. 876

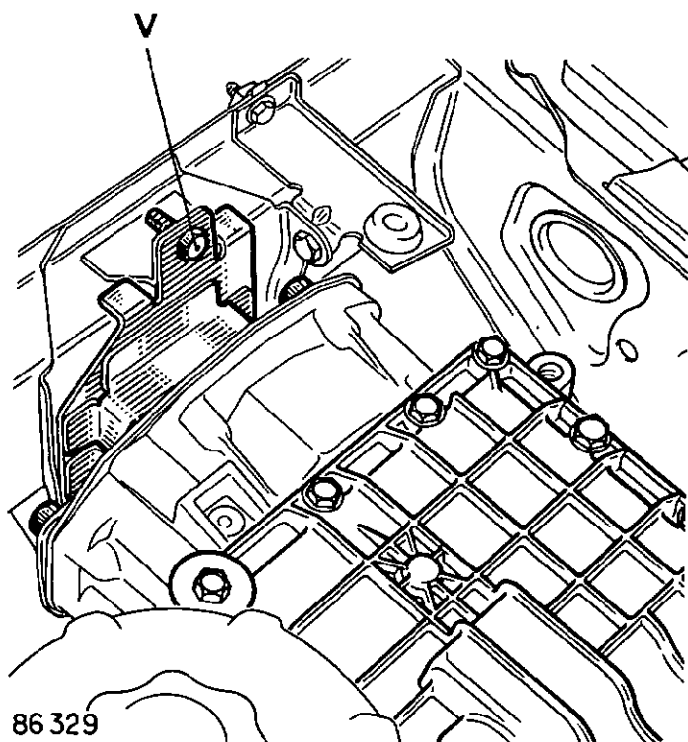
84434



M.R.193



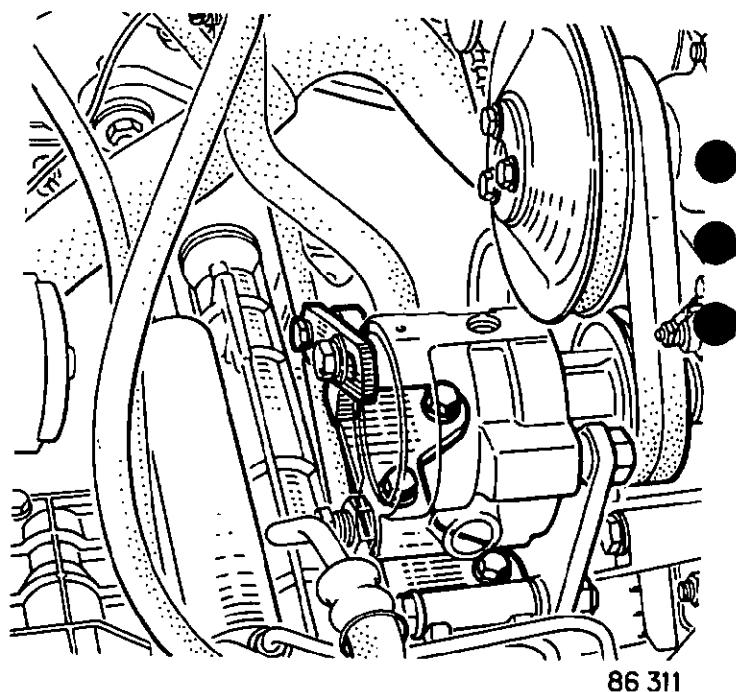
Pour déposer le silent-bloc avant de boîte de vitesses, dégager le radiateur et retirer les vis de fixation silent bloc - carter avant sans oublier la vis (V).



DEPOSE-REPOSE DU COUPLE TACHYMETRIQUE ET DE LA PIGNONNERIE DE 5EME - Code 2163 - 2164

Dépose

- Déposer le filtre à air et son support.
- Dégager la pompe d'assistance et retirer son support, s'il y a lieu.



Pour sortir la boîte de vitesses, desserrer les écrous des supports moteur, et basculer l'ensemble vers l'avant.

Dégager la boîte de vitesses par le dessous du véhicule.

Repose

Identique à la boîte de vitesses 354 (HAO).

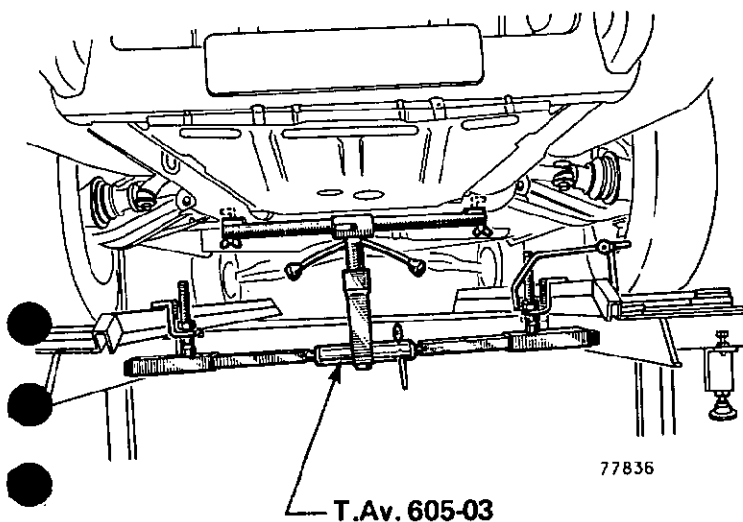
Ne pas oublier de resserrer les écrous de silent-blocs moteur et de purger la direction assistée.

Changer systématiquement le joint à lèvres du 5ème palier d'arbre à cames dans le carter d'embrayage (outil Mot. 500-02).

- Dégager le radiateur sur le moteur.
- Défaire le collier de collecteur d'échappement.
- Déposer le couvercle de boîte de vitesses.
- Vidanger la boîte de vitesses.
- Retirer les tôles de protection.
- Déposer le levier de vitesses.
- Desserer les tampons moteur .
- Déposer la traverse avant.
- Dégager le câble de tachymètre.
- Retirer le tampon avant.



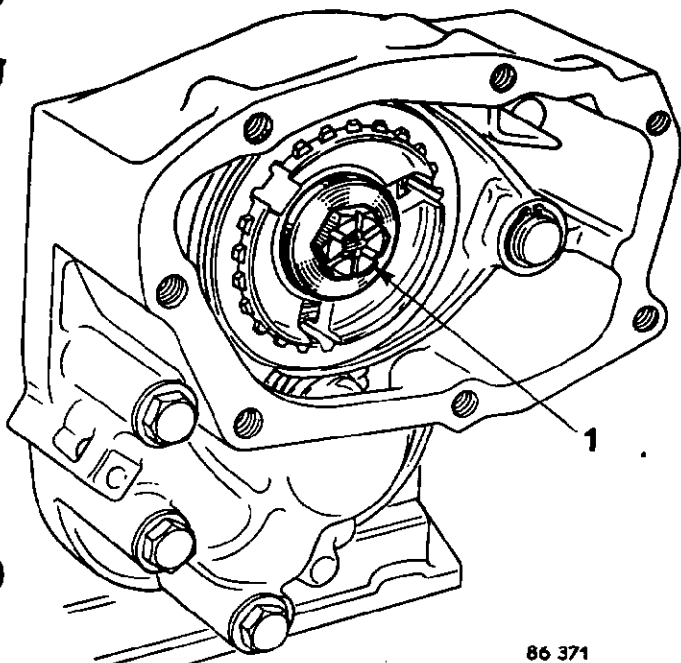
- Comprimer le train avant avec l'outil T.Av 238.02 ou le T.Av 605.03 jusqu'à ce que les amortisseurs avant soient en butée.



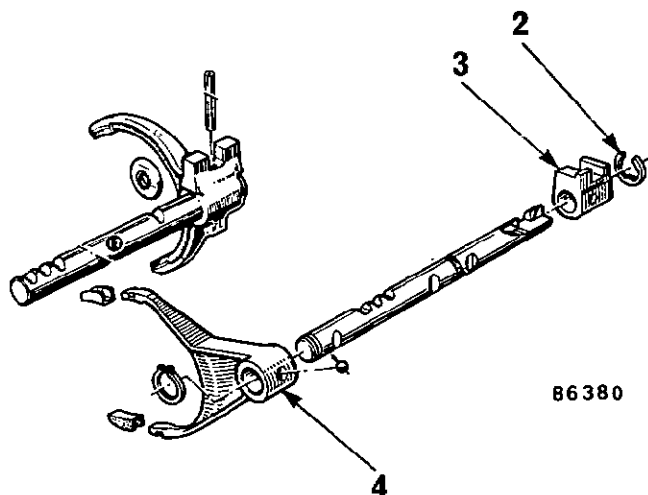
La boîte de vitesses pivote et descend par rapport à la traverse avant du châssis.

Puis déposer.

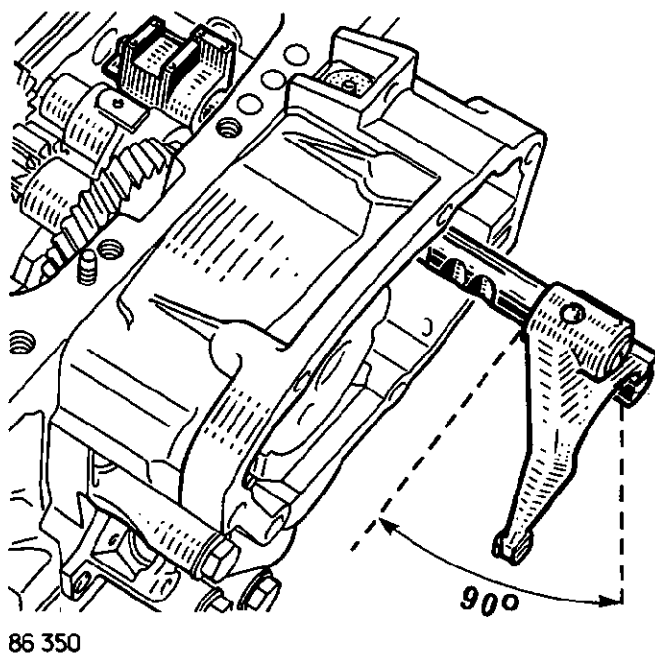
- Le ressort de verrouillage de l'axe de 5ème M.AR et sa bille.
- L'élément de fermeture et son joint.
- Passer deux vitesses (1ère et M.AR).
- Retirer la vis (1) en bout d'arbre primaire.



- Dévisser le contacteur de feux de recul.
- Retirer le circlip (2) du crabot de M .AR et pousser légèrement le crabot (3) vers le différentiel.

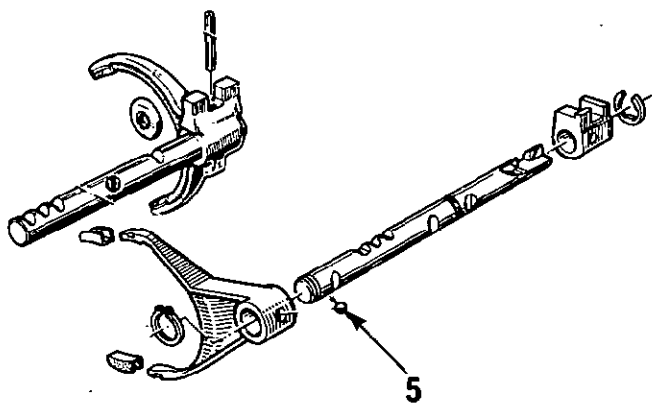


- Tirer la fourchette de 5ème (4) avec l'axe et le baladeur.
- Retirer le baladeur.
- Tourner l'axe et la fourchette de 90° vers le bas pour dégager le billage du crabot de M.AR.
- Tirer l'axe et la fourchette de 5ème.



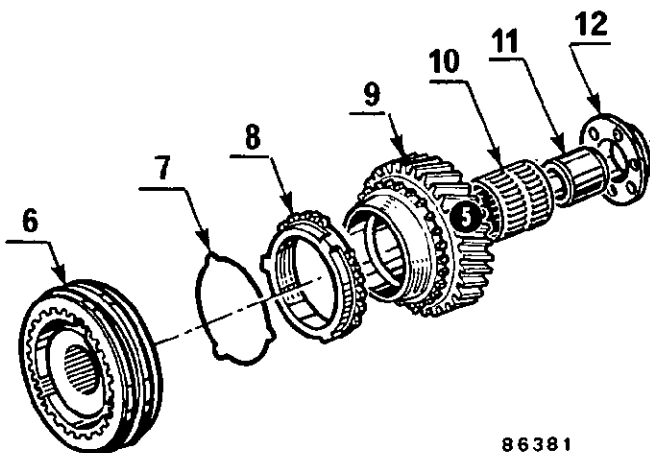


- Récupérer la bille de verrouillage (5) de l'axe de 5ème M.AR et le crabot de M.AR.



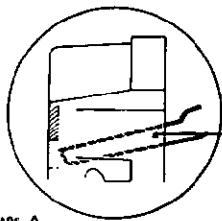
86380

- Déposer dans l'ordre de 6 à 12.

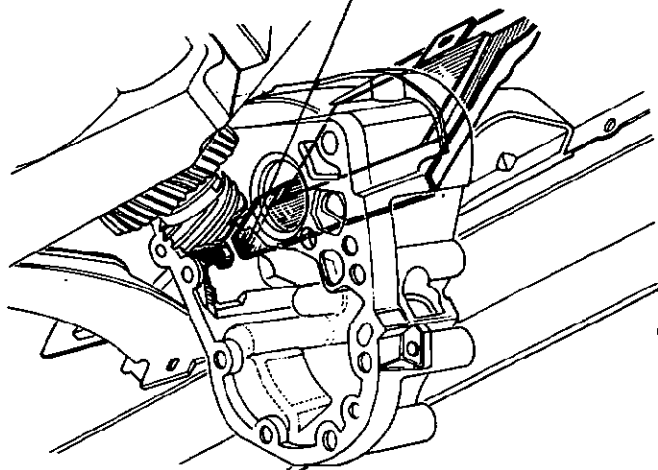


86381

- Séparer le couvercle avant puis l'incliner pour que le coin (C) gauche du support de tampon rentre dans l'emplacement de la fourchette de 5ème.

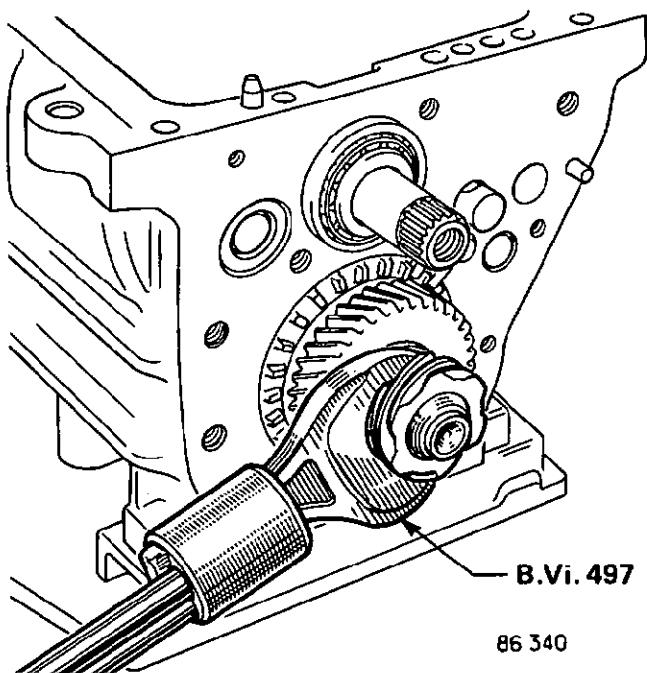


86406-A



86406

- Pivoter le couvercle vers l'avant et vers le haut puis le sortir.
- Défreiner et dévisser la vis de tachymètre à l'aide du B.Vi 497 puis déposer la rondelle ressort et le pignon fixe de 5ème.

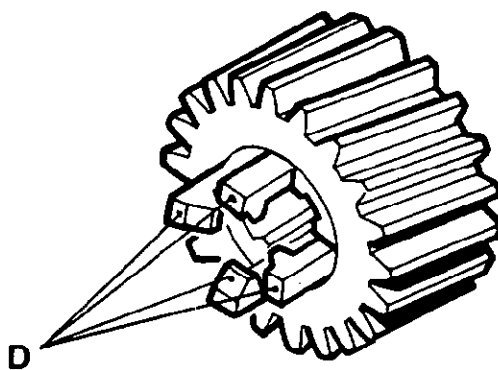


86340

- Retirer les deux vitesses engagées.

Pour déposer le pignon de tachymètre qui est dans le carter avant, il est nécessaire de le casser.

Pour reposer le pignon, s'assurer du bon clipsage des crans (D).



83384

Repose

La repose des éléments s'effectue en sens inverse de la dépose.

Couples de serrage :

Vis en bout d'arbre primaire 8 daN.m.
 Vis de tachymètre 10 à 12 daN.m.

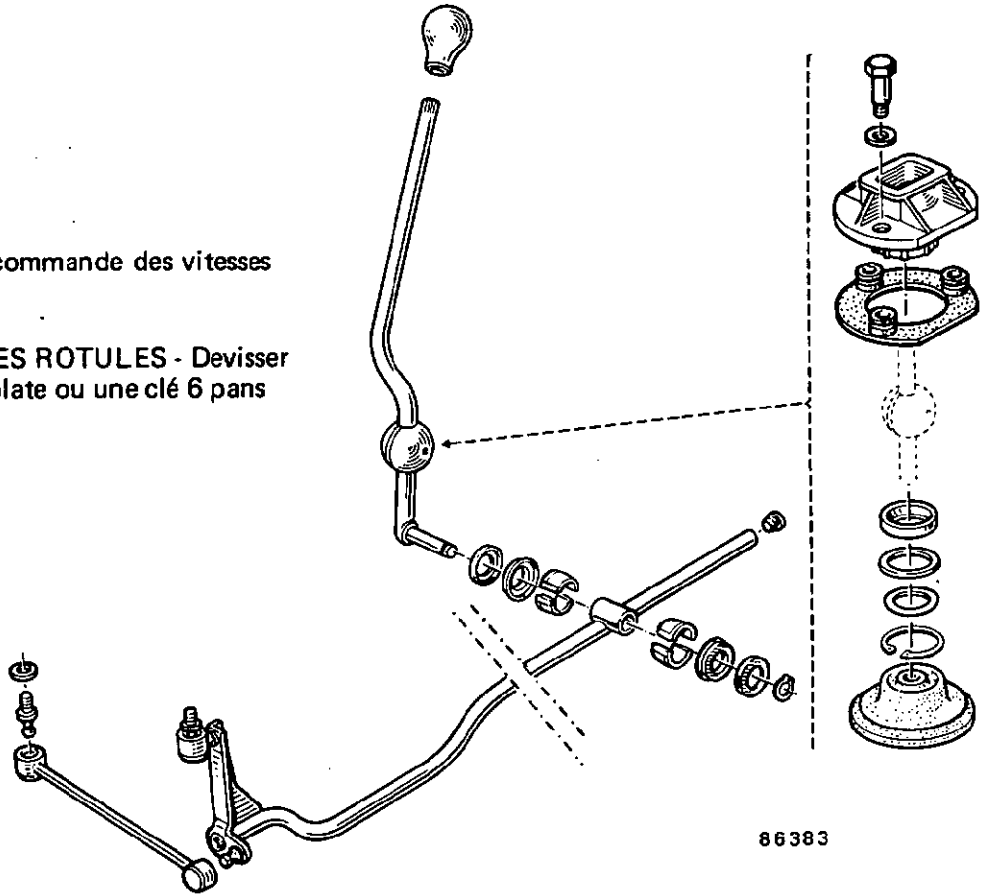
Enduire de Loctite Frenbloc et la freiner.



COMMANDE DES VITESSES

La dépose et la repose de la commande des vitesses n'offre aucune particularité.

Nota : NE PAS DEBOITER LES ROTULES - Devisser les parties mâles avec une clé plate ou une clé 6 pans creux.

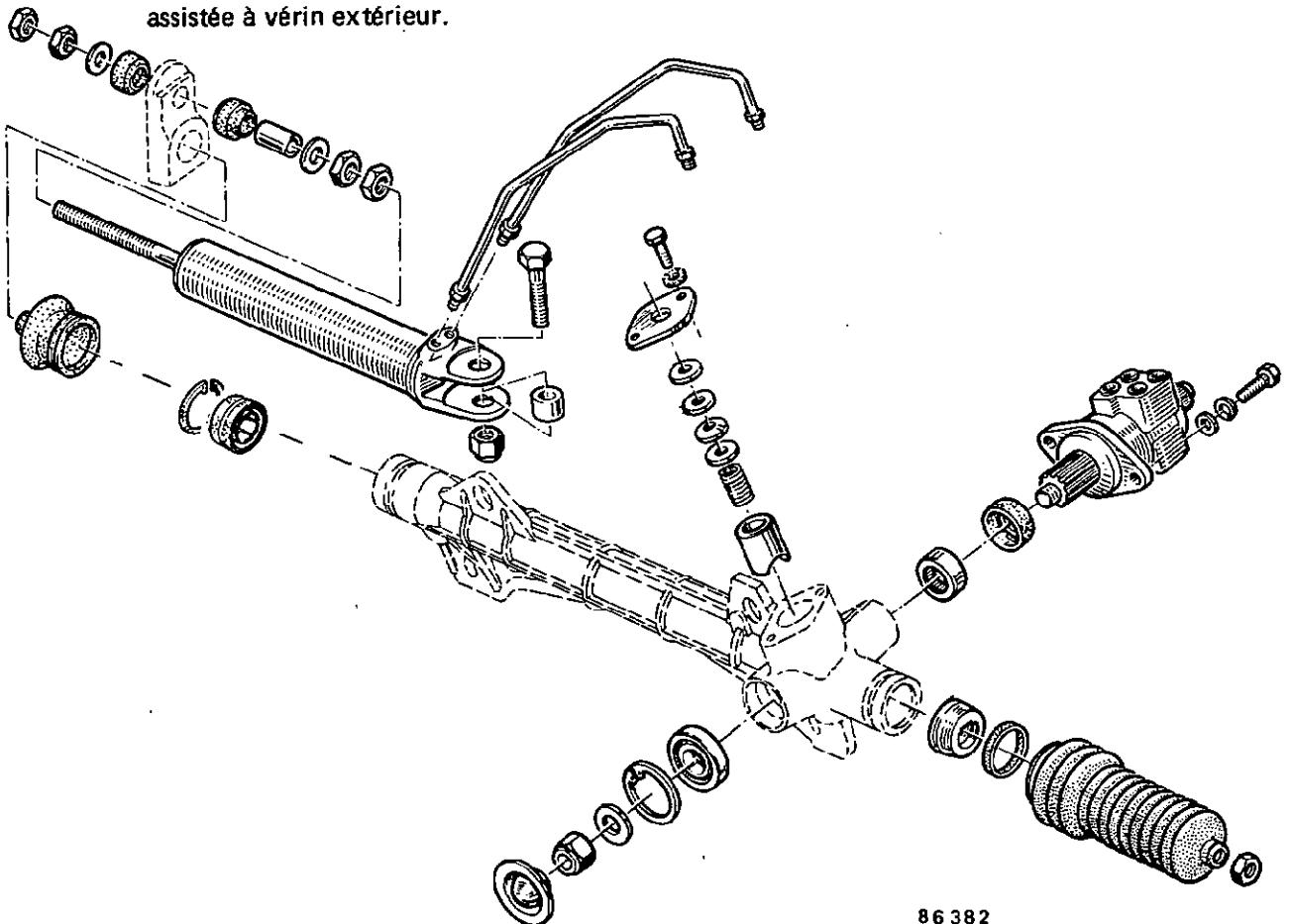


86383

TRAIN AVANT

DIRECTION ASSISTEE :

Ces véhicules peuvent être équipés, suivant l'équipement et la version, d'une direction assistée à vérin extérieur.



86382



Dépose - Code 3277

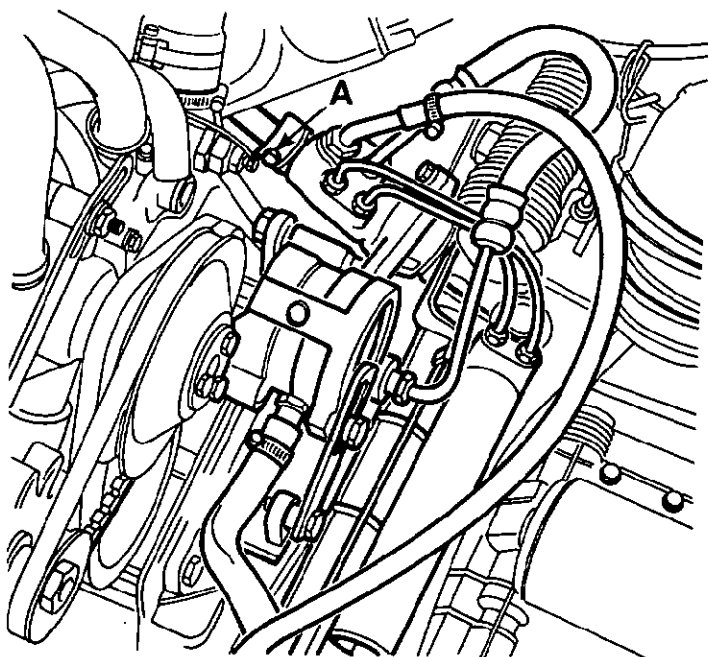
Déposer :

- Le filtre à air et son support.

Placer une pince Mot.453 sur le tuyau d'alimentation de la pompe et sur le retour de la valve rotative au réservoir (prévoir l'écoulement de l'huile restant dans le circuit).

- Déposer le tuyau haute pression entre la pompe et la valve rotative.
- Déposer la pompe d'assistance.

Déposer la vis du cardan de colonne de direction sur la valve (A).



86-310

Nota : Lors de la dépose du boîtier de direction, il est impératif, de laisser en place l'axe de fixation de la pompe. Direction en place, il est impossible sans démonter le support de remettre l'axe.

Repose :

Effectuer les opérations de dépose dans l'ordre inverse en respectant les points suivants :

- reposer les cales de réglage de hauteur de direction en respectant leur place initiale,
- reposer le cardan de direction, crémaillère au point milieu et branches du volant de direction horizontales,
- remplir et purger le circuit ,
- contrôler le réglage de la hauteur du boîtier de direction et du parallélisme, et régler si nécessaire.

Remonter le tube de direction au maximum.

Désaccoupler le cardan.

Déposer les biellettes de direction à l'aide de l'outil T.Av. 476.

Par dessous le véhicule, déposer :

- . les deux tôles de protection,
- . les deux vis de fixation du boîtier de direction en repérant, les cales de réglage de hauteur de direction pour chaque côté.

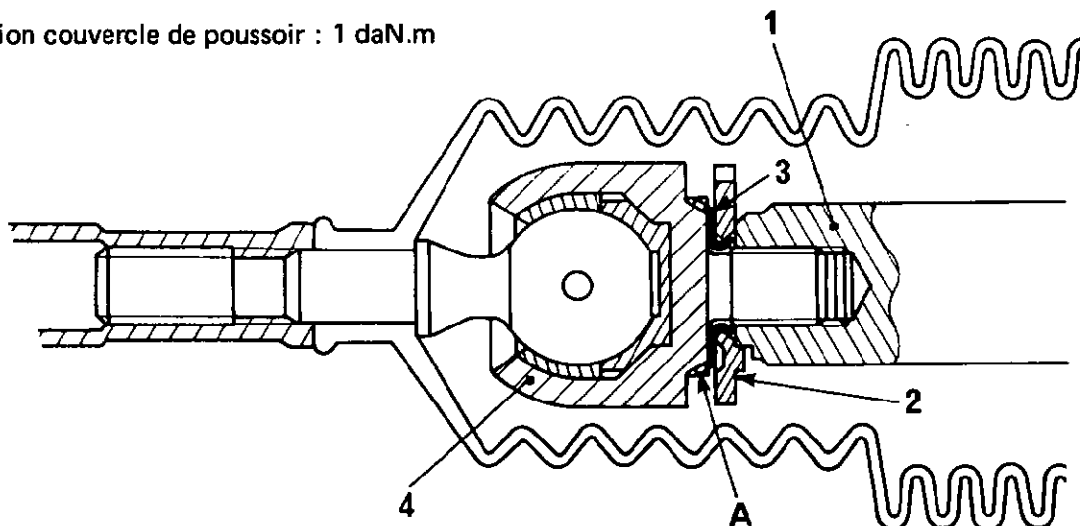
Sortir l'ensemble de la direction par le côté gauche du compartiment Moteur.

**BIELLETES DE DIRECTION****Couples de serrage**

Erou de tige de vérin sur crémaillère : 1,5 daN.m

Rotule axiale : 4 daN.m

Vis de fixation couvercle de poussoir : 1 daN.m



83 398

Les biellettes à rotule axiale équipées de ce type d'arrêteur (3) ne sont pas récupérables après leur dépose.

En effet, lors du desserrage, la rondelle arrêteur (3) détériore la partie crantée (A) du boîtier de rotule et ne permet plus d'assurer une liaison correcte au remontage.

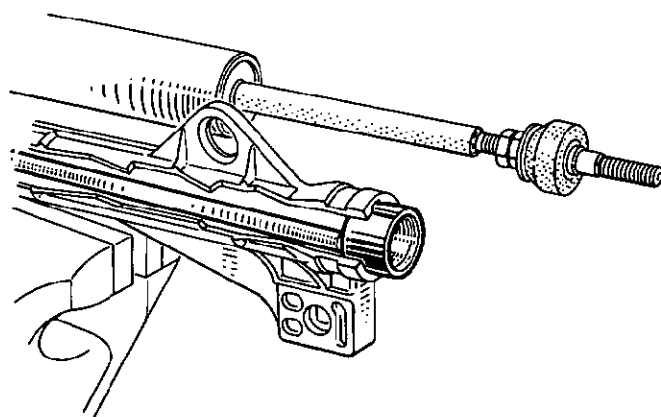
En conséquence, la dépose de ce type de biellette entraîne systématiquement le remplacement de la biellette elle-même et de sa rondelle arrêteur.

BOITIER DE DIRECTION**Remplacement du palier anti-bruit - Code 3409**

– Déposer le boîtier de direction de sur le véhicule.

Déposer :

- La rotule axiale du côté pignon à l'aide de l'outil Dir. 812-01 ou Dir. 832-01.
- Le couvercle de poussoir et le poussoir en conservant les cales de réglage.
- La valve rotative.
- Le contre-écrou et écrou de vérin de direction.
- Le soufflet de crémaillère de sur le boîtier côté opposé au pignon.
- Le circlips (1).
- A l'aide d'une tige faire sortir la bague (2) de son logement.



86 351



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



Repose :

- Effectuer les opérations de dépose dans l'ordre inverse en respectant les points suivants :
 - . nettoyer soigneusement la crémaillère et le logement du palier anti-bruit,
 - . mettre en place à l'aide d'un tube de \varnothing 28 mm et d'un jet en bronze le palier anti-bruit,
 - . reposer le circlips.
- Enduire de graisse Molykote BR2 la crémaillère et le palier anti-bruit.
- Engager dans le boîtier la crémaillère.

Reposer :

- la valve rotative,
- le poussoir en vérifiant le réglage (couple de serrage des vis du couvercle : 1 daN.m),
- la rotule axiale neuve et son arrêtoir neuf serrer au couple de 4 daN.m,
- les écrous et contre-écrous de tige de vérin sur la crémaillère en vérifiant le réglage du vérin.

Remplacement de la valve rotative - Code 3418

Le boîtier de direction étant déposé :

Déposer :

- les canalisations,
- le poussoir de crémaillère.

Séparer la valve rotative et le boîtier de direction.

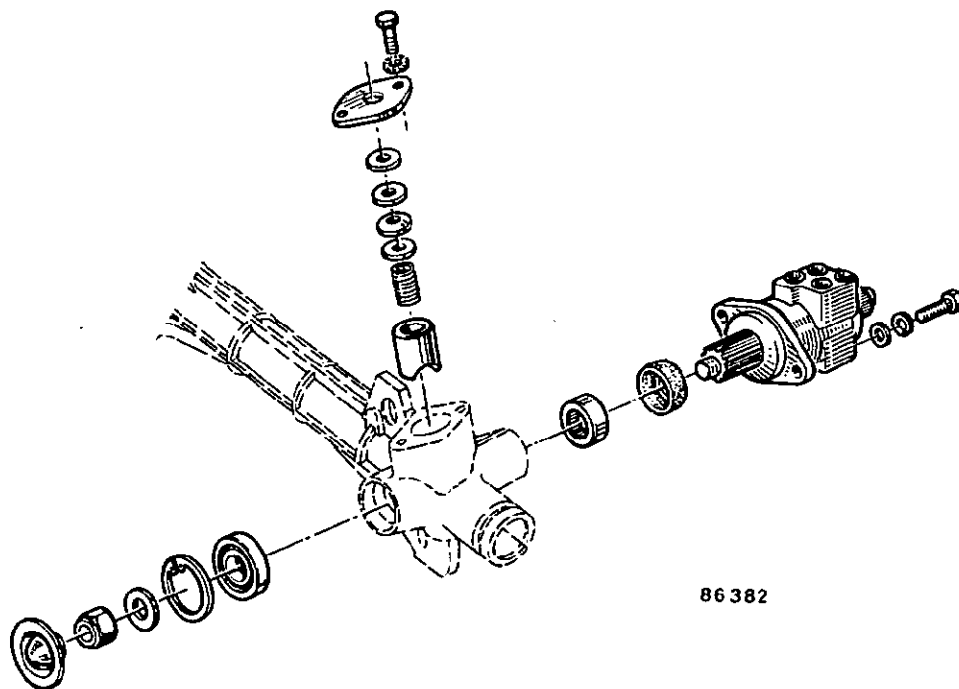
Au remontage :

Répartir 23 cm³ de graisse sur :

- la crémaillère,
- le roulement.
- le poussoir et son ressort,
- le logement de l'écrou de blocage du roulement,
- la face d'appui du couvercle de poussoir,
- le pignon,
- la douille à aiguilles.

Régler le jeu du poussoir (Voir MR 193 pages G30 et G31).

S'assurer que les canalisations reliant la valve rotative au vérin se croisent sur le côté de la valve.



86382



POMPE D'ASSISTANCE DE DIRECTION

Dépose - repose — Code 1408

● Placer une pince Mot.453 sur la canalisation d'alimentation.

Prévoir l'écoulement d'huile.

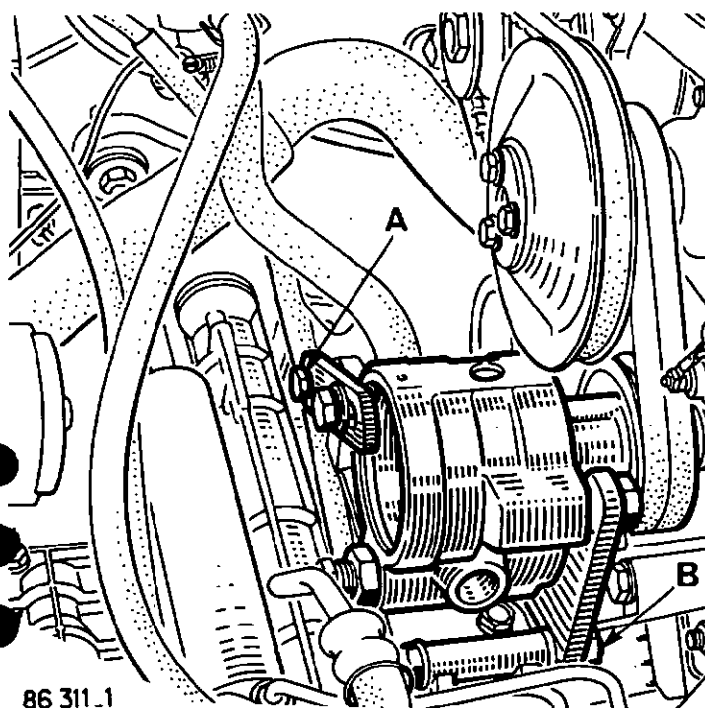
Débrancher les canalisations :

- d'alimentation basse pression,
- haute pression.

Desserrer le tendeur et dégager les courroies.

● Retirer :

- la vis du tendeur sur le support de boîte de vitesses (A),
- l'axe de fixation de la pompe (B).



La repose s'effectue en ordre inverse de la dépose.

Remplir et purger le circuit (voir chapitre remplissage)

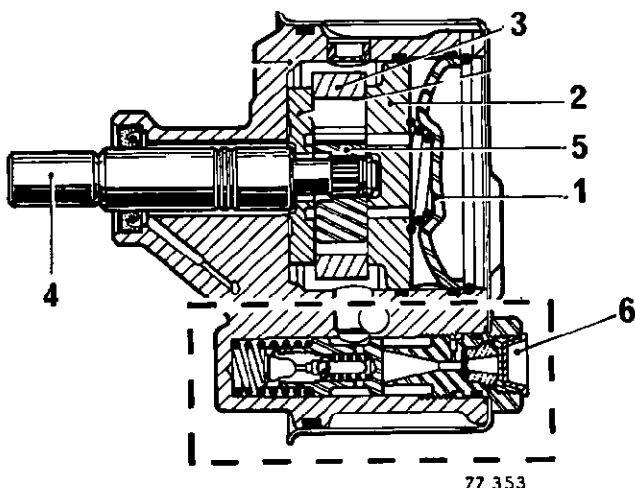
Réparation

Serrer le support de pompe dans un étau muni de mordaches.

● Déposer la poulie (outil B.Vi.28-01)

Déposer le raccord haute pression (6).

Récupérer le clapet de commande et le ressort.



Comprimer la plaque de fermeture (1).

Dégager le circlips de sa gorge (outil B.Vi 39) et le déposer.

Déposer :

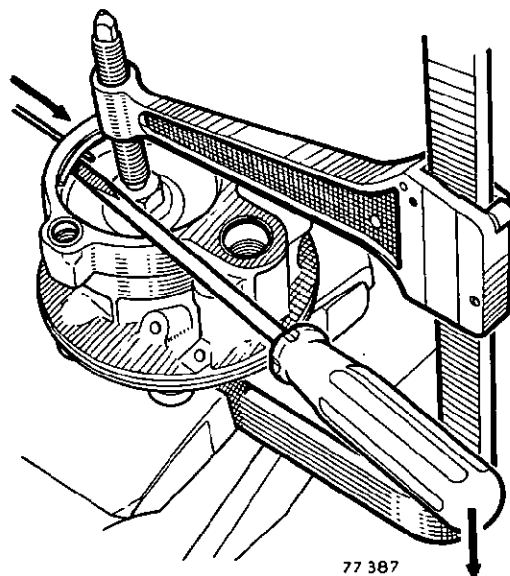
- la plaque (1),
- le ressort du plateau arrière,
- le plateau arrière (2),
- le stator (3),
- les goupilles de positionnement.

A l'aide d'un maillet, sortir l'arbre et le rotor (4 et 5).

Récupérer les dix palettes.

Séparer le rotor de l'arbre en déposant le circlips.

Déposer le joint d'arbre.





M.R.193



Remontage :

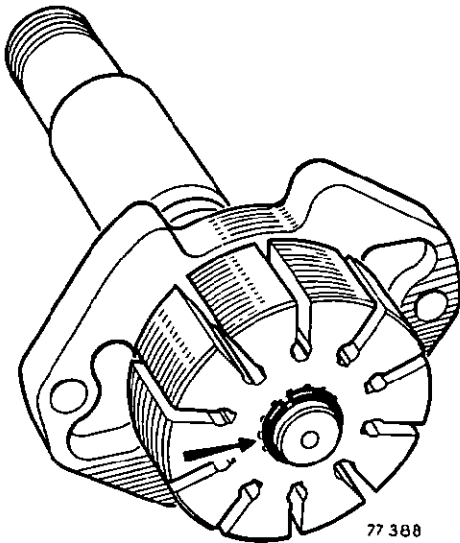
Remplacer tous les joints.

Lubrifier toutes les pièces avec de l'huile.

Nettoyer et replacer l'aimant sur le corps de pompe.

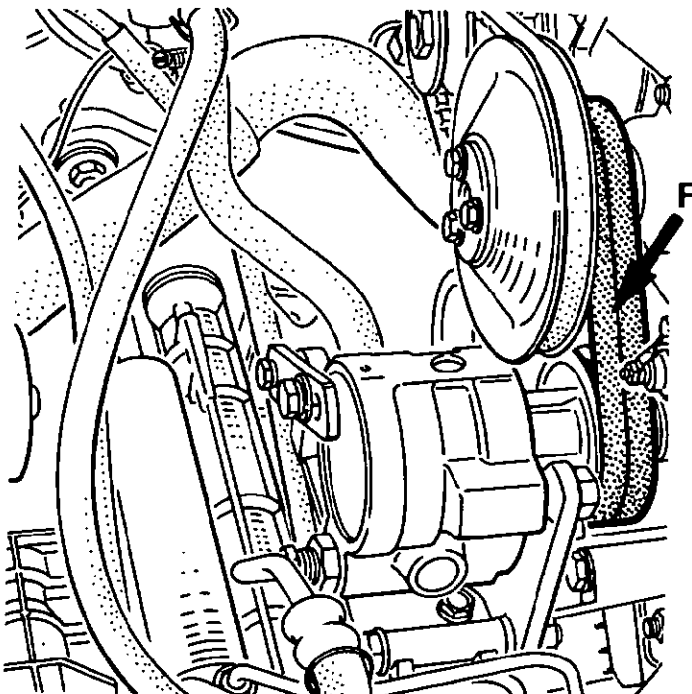
Respecter le sens de montage des palettes.

Comprimer la plaque de retenue pour monter le circlips.



Tension de la courroie

Après 10 mn de fonctionnement, la flèche (F) doit être de 2 à 2,5 mm, mesurée avec l'outil Elé. 346.



86 311.2

CIRCUIT HYDRAULIQUE

Remplissage :

Capacité : 1,1 litre

Qualité : ELF RENAULMATIC D2 OU MOBIL ATF 220

Remplir totalement le réservoir.

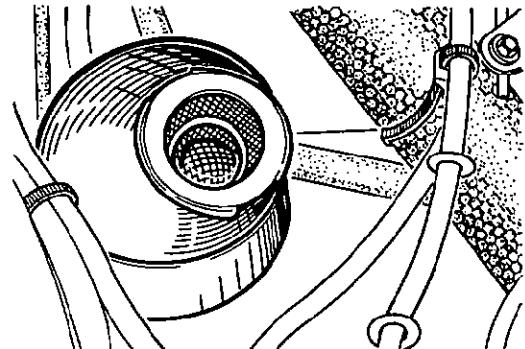
Actionner doucement la direction sur toute sa course dans les deux sens.

Compléter le niveau.

mettre le moteur en route et manoeuvrer doucement la direction de butée à butée.

Parfaire le niveau.

L'huile doit être visible dans le fond du tamis de l'orifice de remplissage.



78 446



M.R.193



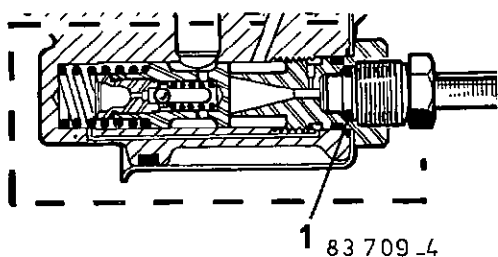
Contrôle de la pression d'huile :

Placer une pince Mot.453 sur la tuyauterie souple basse pression de la pompe.

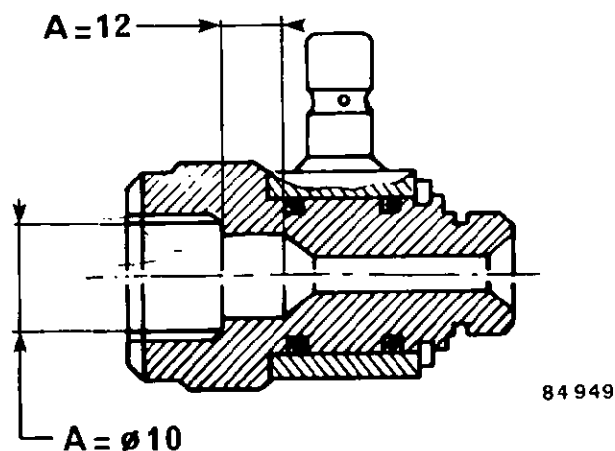
Débrancher la canalisation haute pression (prévoir l'écoulement de l'huile).

Interposer le raccord Dir. 803 (pas métrique) entre le tuyau et la pompe.

Nota : Les directions assistées sont équipées d'une tuyauterie haute pression dont l'étanchéité est réalisée par un joint torique (1) côté pompe et côté valve.



Pour contrôler la pression d'huile sur ce type de circuit, il sera nécessaire de modifier localement l'alésage de l'outil Dir. 803 en effectuant au forêt un trou (A) de diamètre 10 mm et de profondeur 12 mm qui permettra de le monter sur le raccord de la tuyauterie.



L'outil ainsi modifié pourra être utilisé sur les canalisations ancien modèle.

Les outils Dir. 803 livrés par le MPR comporteront cette modification.

Brancher le manomètre Fre. 214-04.

Déposer la pince Mot. 453.

Parfaire le niveau de la pompe et faire tourner le moteur pour contrôler la pression qui ne doit pas être inférieure à 50 bars et supérieure à 65 bars.

Déposer le raccord Dir. 803 et le manomètre Fre. 214-04, en coupant l'alimentation de la pompe par une pince Mot. 453.

Rebrancher la canalisation haute pression et enlever la pince Mot. 453.

Compléter le niveau d'huile du réservoir.

VERIN HYDRAULIQUE

Remplacement

Cette opération peut s'effectuer sans déposer le boîtier de direction.

Couples de serrage :

Vis de fixation vérin sur boîtier : 7,5 daN.m

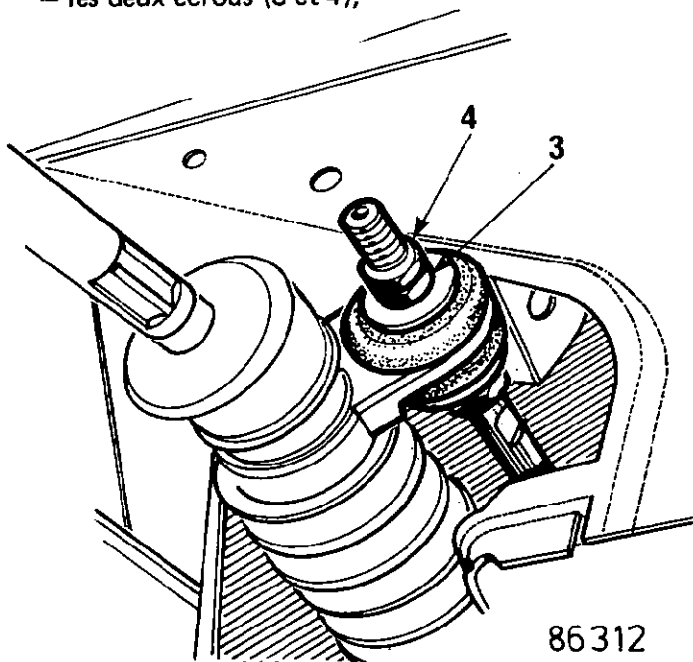
Ecrous de fixation tige de vérin sur crémaillère : 1,5 daN.m

Dépose

Vidanger le circuit.

Déposer :

- les canalisations,
- les deux écrous (3 et 4),



- l'axe sur boîtier de direction,
- le vérin.



M.R.193



IMPRIMER



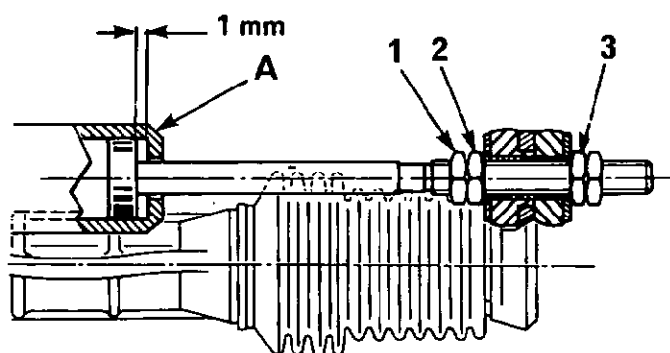
AIDE



Repose

Après avoir mis en place le vérin, la crémaillère étant complètement sortie du côté opposé au pignon.

- Débloquer et reculer le contre écrou (1) et dévisser l'écrou (2).
- Amener la tige du vérin jusqu'en butée du piston contre son palier.
- Dévisser l'écrou (3) de façon à obtenir un jeu d'environ 1 mm entre le piston et son palier (A).



86 318

ROUES ET PNEUMATIQUES

TYPE VEHICULE	TYPE DE ROUE	TYPE DE PNEUMATIQUES
1229	4 1/2 J13.4. FH41	145 SR 13

ÉQUIPEMENTS

PRE-EQUIPEMENT RADIO

- Les panneaux arrière sont équipés de grilles supports de haut-parleur amovibles (*) qui peuvent recevoir les haut-parleurs de diamètre 130 mm, à entraxes de fixation 97 mm (identiques à ceux des boîtiers de porte avant 14 - 18 - 20/30).
- Un câblage aboutit à ces haut-parleurs. Du côté console autoradio, les couleurs de ses connecteurs sont :
 - orange pour le côté gauche,
 - vert pour le côté droit.
- Le connecteur de masse et alimentation autoradio est rouge (masse sur languette et + sur clip femelle).
- Une antenne de pavillon et l'antiparasitage bobine et alternateur complètent ce pré-équipement.

(*) La fixation de ces grilles, après dépose des panneaux, est décrite dans la note I.S. 98 A du MR 171 (mars 1980).
L'absence de fixation entraînerait des vibrations des grilles.



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

32 A

DECEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5 ALPINE-TURBO
122 B

ÉLECTRICITÉ - TRAIN AVANT - FREINAGE

Cette note intéresse : l'Atelier

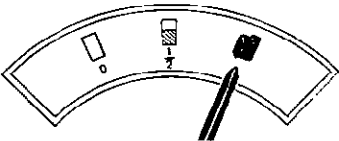
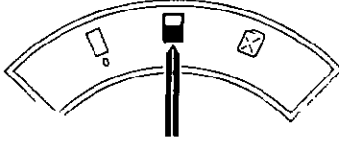
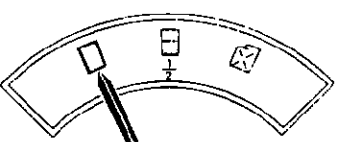
- LIMITEUR DE FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- SYSTEME ANTI-CLIQUETIS - CALAGE INITIAL - FUSIBLES

1 - LIMITEUR DE FREINAGE

Cette note annule et remplace les valeurs indiquées page 21 de l'IS 26 A.

Vous trouverez ci-après les valeurs de réglage du compensateur du véhicule 122 B :

Coffre vide et conducteur à bord

	Remplissage du réservoir	Pression de coupure (bar ± 2)	
		AV	AR
Plein		29	22
Demi		27	20
Vide		25	18

73668

Scé 0422



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



2 - PNEUMATIQUES

Pression de gonflage

Ces valeurs annulent et remplacent celles indiquées dans :

- l'Affiche «Pneumatiques» 1982,
- et le Livret de valeurs de contrôles et de réglages 1982.

Pneumatiques	Utilisation normale (bar)		Pleine charge ou autoroute (bar)	
	AV	AR	AV	AR
155/70 HR 13	1,7	1,9	1,9	2,2
175/60 HR 13	1,8	1,8	2,2	2,4

3 - ELECTRICITE

Système anti-cliquetis : Page 15 - IS. 26A

La mise à la masse permanente du fil 15 crée une avance supplémentaire de + 4°, sauf en pied à fond où le contacteur (4) de fin de course du carburateur déclenche le fonctionnement du relais temporisé (borne 3 connecteur B) qui coupe cette avance des +4° pendant environ 1 seconde.

Contrôle du calage initial : Page 14 - IS. 26A

Cette modification d'avance de 4° s'ajoutant en permanence, le calage initial, moteur tournant et capsule à dépression débranchée, sera donc :
Courbes RE 009 : $14^\circ + 4^\circ = 18^\circ \pm 1^\circ$


Fusibles : Page 14 - IS. 26A

Les fusibles repère 11 et 12 (inverseurs de lève-vitre) passent de 10 à 16A.

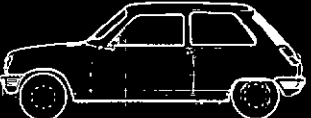


M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

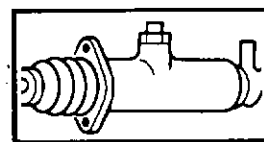
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICIOINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

33 A

DECEMBRE 1981
EDITION FRANCAISE

1220 - 1221 - 2381 - 1391



FREINAGE

Cette note intéresse l'Atelier, le magasin.

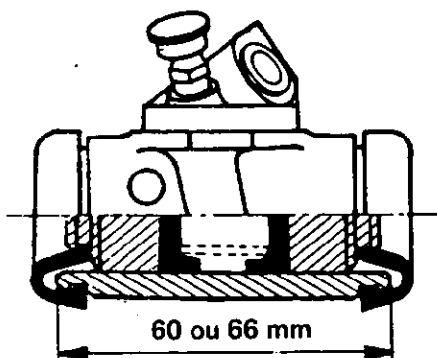
REPLACEMENT DES CYLINDRES DE ROUE AVANT

Suite à l'application de la purge sous vide en chaîne, les cylindres de roue à coupelles classiques sont remplacés par les cylindres de roue à coupelles annulaires.

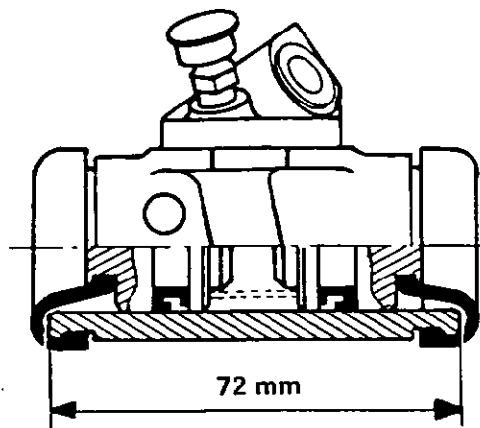
Ce type de coupelle permet d'éviter d'éventuelles entrées d'air au moment de la mise sous vide.

Afin de conserver un bon guidage du piston, les corps des nouveaux cylindres de roue ont été allongés.

Ancien montage (coupelles classiques)



Nouveau montage (coupelles annulaires)



86 418

Ce nouveau montage est parfaitement interchangeable avec les anciens cylindres de roue. De plus, le panachage est possible.

En rechange, il sera indifféremment livré sous une même référence, l'un ou l'autre de ces cylindres-récepteurs.

Le nouveau nécessaire simplifié de réparation comporte les deux types de coupelles permettant ainsi de réparer indifféremment les deux montages.

Scé 0422



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

BOITE DE VITESSES

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

34 A

DECEMBRE 1981
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 5
BV 354 (4 vitesses)

Cette note intéresse l'atelier, la réception,
le magasin.

CODE I.T. 3823

ECHAPPEMENT DE LA BAGUE SUR LEVIER DE SORTIE DE BOITE

Pour éliminer le risque d'échappement de la bague caoutchouc du levier de sortie de boîte 354, il est possible de coller celle-ci sur le levier.

Pour cela, utiliser après nettoyage et dégraissage, la colle de marque MINNESOTA référence fournisseur EC 1236, référence MPR 77 01 394 974 (boîte de 1 litre).

Cette colle est déjà homologuée en Carrosserie pour le collage de tissus sur tôle (percale pavillon, feutre, moquette).

I.T.G. — Scc 0428



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



M.R. 193

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICI INFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICI INFORMACION
INFORMACAO SERVIÇO

3 B

JANVIER 1982
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 5 TL - GTL

FREINS ARRIERE

Cette note intéresse la réception, l'atelier.

OBJET : CRISSEMENT DES FREINS AR

Sur les véhicules cités, ci-dessus, équipés de freins AR. à tambour diamètre 180, il est peut être constaté un crissement plus ou moins important des freins AR. lors du freinage.

Pour éliminer ce phénomène une méthode Après-Vente décrite, ci-dessous, a été définie.

MODE OPERATOIRE :

Coller sur l'ouïe d'évacuation d'eau située à la partie inférieure du plateau de frein 100 g. de masse adhésive, soit deux barrettes de 50 g. superposées.

(Voir emplacement masses sur schéma).

Pour assurer une bonne tenue des masses :

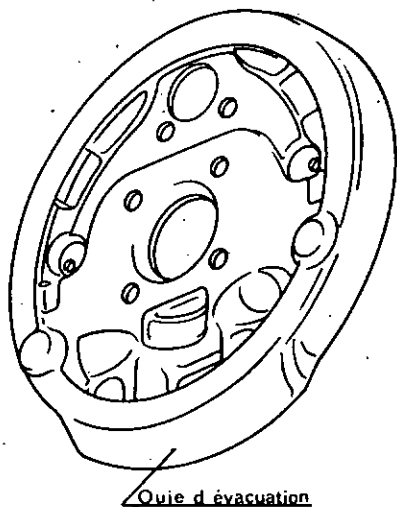
- 1 - Les préformer à la main de façon à leur faire épouser la forme du flasque.
- 2 - Décaper et dégraisser au préalable l'ouïe.

Pour chaque véhicule concerné effectuer l'opération à la fois sur le frein G. et D.

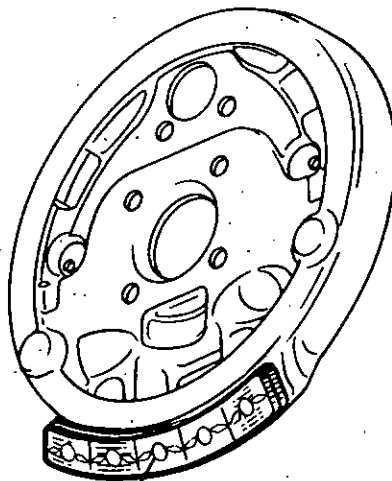
MATERIEL UTILISE :

Les masses à utiliser sont à découper dans du barreau adhésif destiné à l'équilibrage des roues en alliage léger.

Ces masses auto-adhésives sont vendues par Renault Boutique, sous la référence : 77 01 400 603.



Ouïe d'évacuation



Masses adhésives

Scé 0428



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

4 B

FEVRIER 1982
EDITION FRANÇAISE

R5 Alpine Turbo 122B

FREINAGE

Cette note intéresse la réception, l'atelier, le M.P.R.,
la station service.

code IT 3452

USURE PLAQUETTES DE FREIN ARRIERE

Sur certains véhicules il peut être constaté une usure
rapide de la plaquette intérieure.

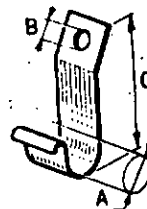
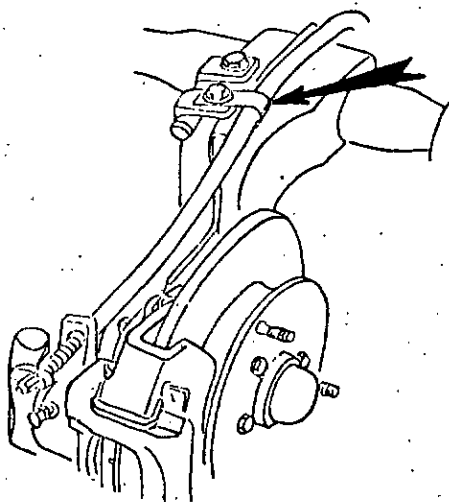
AMELIORATIONS APRES VENTE

1. Supprimer les 2 agrafes de maintien des câbles
secondaires, sur les bras de suspension et mettre en
place une patte référence 77 00 586 622 après avoir
au préalable redressé le pliage à 20° et repercé le
trou existant à ϕ 8,5 mm.

La monter comme indiqué sur schéma ci-contre.

2. Régler la course du frein à main en procédant
comme suit :

- Désolidariser le câble primaire des câbles secondaires au niveau du palonnier réf. 77 00 533 137.
- S'assurer au frein à pied, du bon accostage des plaquettes sur le disque.
- Vérifier que le levier de frein à main sur l'étrier pivote librement et que le rappel soit complet.
- Dans les conditions ci-dessus énoncées, réaccoupler sans contrainte les câbles secondaires au primaire (le réglage ainsi effectué correspond approximativement à une course de 11 crans).



A - 16
B - 8,5
C - 58

I.T.G. Sce 0428

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines Renault 1982

F.A.D. E.It. NL

Printed in France V-183

77 11 072 214



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

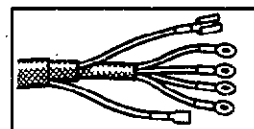
INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATIONEN
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

8 E

AOÛT 1982

EDITION FRANCAISE

RENAULT 5
AUTO-ÉCOLE



ÉLECTRICITÉ

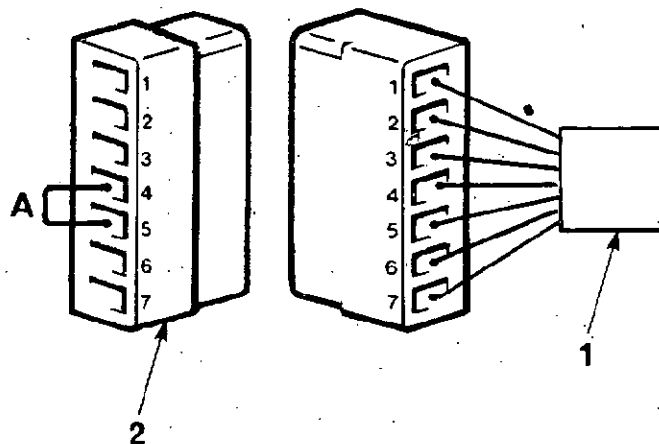
Cette note intéresse : L'atelier.

SUPPRESSION COMMANDE CLIGNOTANTS AUTO-ÉCOLE

Pour assurer le fonctionnement de la commande de clignotants au volant lors de la suppression de la commande auto-école (revente du véhicule), procéder aux opérations suivantes :

Débrancher la batterie.
Déposer l'ensemble de commande moniteur et débrancher le connecteur noir (7 voies).
Relier les deux bornes 4 et 5 de ce connecteur.

- 1 - câblage avant moteur
- 2 - bloc raccord à rajouter avec shunt (A).



Scé 04.22



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

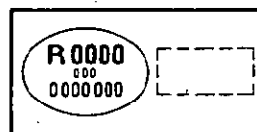
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

35 A

AOÛT 1982
EDITION FRANCAISE

RENAULT 5
TOUS TYPES



GÉNÉRALITÉS

Cette note intéresse : l'atelier.

MODÈLE 1983

Nous traitons dans cette note les particularités «mécanique» apportées exclusivement à la gamme RENAULT 5 Modèle 1983.

NOTA IMPORTANT : Ce document ne veut pas dire que les particularités sont valables pour tous les pays. Il ne précise pas non plus les dates ou numéros de départ de ces particularités.

MOTEUR

Type de Véhicule	Type moteur	Cylindrée	Taux	Particularités
1227 - 1397 Suisse - Suède	C1E.7.26			De caractéristiques identiques au moteur 688-13.
2387 GPL	688.E.7.13	1108	9,5	De caractéristiques identiques au moteur 688-13 équipant le véhicule essence sauf : les soupapes d'échappement qui sont stellitées et les sièges de soupapes en acier. Il est impératif d'équiper ce moteur de ces pièces.
1229 - 1399 Suisse - Suède	847.7.25			De caractéristiques identiques au moteur 847.25 canada.
1229 - 1399 TA Suisse	847.7.29	1397	8,8	De caractéristiques identiques au moteur 847.29 Suède.

Pour la réparation de ces moteurs se reporter au fascicule Mot. C.

CARBURATEUR

Véhicules	Moteur	Carburateur	Ralenti tr/min	CO %
1227 1397 2387	688-13	Zénith 32 IF 7 Repère V10410A	650 ± 25	1 à 2,5 %

Sce 04.22



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



ZENITH 32 IF 7	Repère V10410A
Buse (K)	22
Gicleur principal (Gg)	110
Gicleur de ralenti (g)	56
Automaticité (a)	90 x 165
Enrichisseur pneumatique (E)	—
Course de pompe (cote Z)	22,9
Injecteur de pompe (i)	50
Hauteur tube de pompe de reprise (cote Y)	56
Pointeau	1,25
Niveau d'essence (cote V)	11,95
Gicleur auxiliaire (Ga)	52,5
Hauteur tube auxiliaire (cote W)	2,9
Clapet de dégazage (cote X)	0,4 ..0,8
Ouverture positive du papillon des gaz (mm)	0,80
Entrebaillement mécanique	2,6

DISPOSITIF DE DEPART A CONTROLE PNEUMATIQUE

Le carburateur ZENITH 32 IF7 V10 410 A comporte une capsule pneumatique qui commande l'ouverture du volet de départ pendant la phase démarrage à froid, tirette de starter en action.

FONCTIONNEMENT

La capsule pneumatique (1) est soumise à l'action de la dépression du collecteur d'admission par le circuit (2).

I - Starter tiré à fond

Le bossage (3) placé sur la came du volet de départ repousse la bille (4) qui ouvre le clapet (5).

L'ouverture du clapet (5) provoque une fuite par l'orifice (8) calibré par le gicleur (6) qui fait chuter la dépression agissant sur la capsule (1). Dans ce cas l'ouverture du volet de départ est partielle.

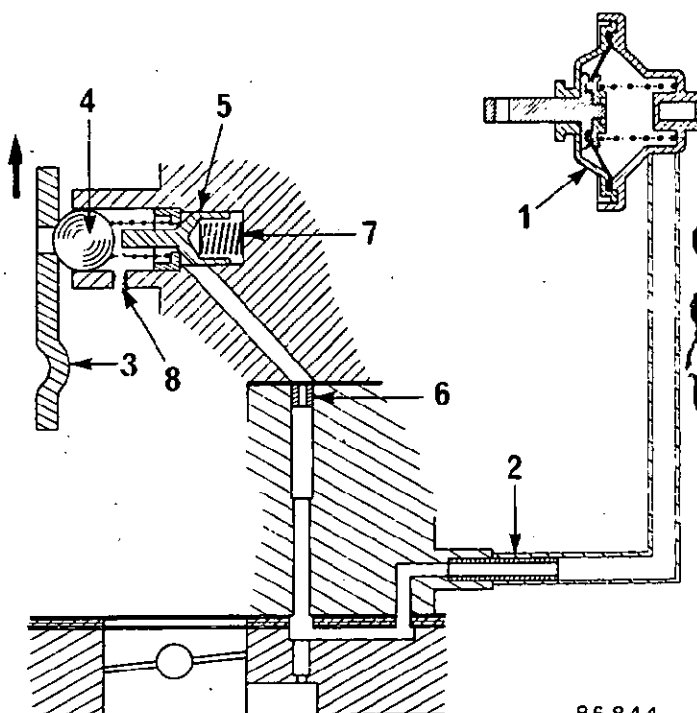
II - Starter repousse à mi-course

a) Moteur au ralenti

Le bossage (3) libère la bille (4) le clapet (5) se referme sous l'action du ressort (7) la dépression du collecteur d'admission ouvre totalement le volet de départ.

b) Moteur en charge papillon ouvert

La dépression régnant dans le collecteur d'admission varie suivant les conditions de charge et de régime du moteur, ce qui provoque une ouverture plus ou moins importante du volet de départ.



86 844

Nota : Le clapet (5) n'est pas démontable, en cas de défaut remplacer le uessus de cuve.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE

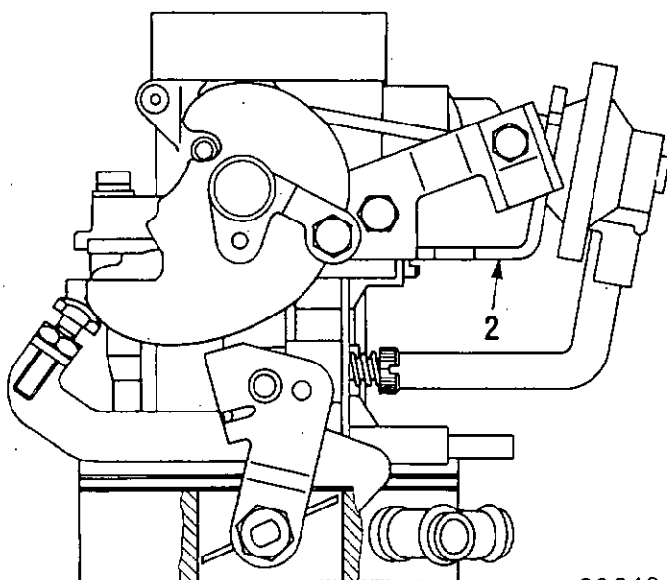
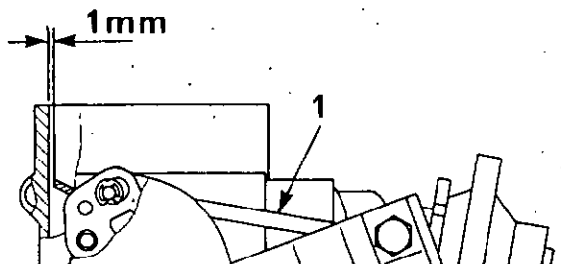


Particularités de réglage du volet de départ

Dans le but d'éviter le noyage du moteur à la mise en marche, un jeu doit exister sur la biellette de commande (1) de volet de départ en position départ à froid.

Starter tiré à fond, vérifier que le jeu entre la biellette (1) et le levier de volet permet au volet de s'ouvrir de 1 mm comme indiqué sur le dessin.

Au besoin, plier le support (2) pour respecter cette cote.



86849

ÉLECTRICITÉ

ALLUMAGE ELECTRONIQUE INTEGRAL - BOUGIES

Caractéristiques des courbes

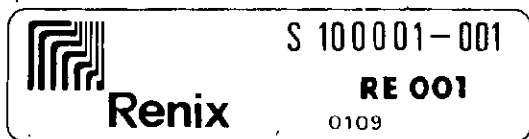
Véhicules	Moteur	Allumeur		Bougies	
		Courbes	Degrés*	A.C.	CHAMPION
1229 - 1399	C2J	RE031	10 ± 1	45XLS	N9Y

* Mesure effectuée à la vitesse du ralenti moteur, capsule à dépression débranchée.

Identification des courbes

La référence des courbes est portée sur l'étiquette du calculateur électronique.

Exemple : Courbes RE 001.



Important : 86005

- Ne pas déposer le capteur de dépression du calculateur électronique.
- Ne pas faire éclater la haute tension sur le calculateur électronique.
- Ne pas mettre à la masse le primaire ou le secondaire de la bobine.

ESSUIE VITRE ARRIERE

Les véhicules équipés d'un essuie vitre arrière comportent un cadenceur.

Fonctionnement (après contact)

1ère Pression sur l'interrupteur, (position fixe).

L'essuie vitre fonctionne quelques coups puis s'arrête pour fonctionner à nouveau quelques instants plus tard et ainsi de suite.

Pour l'arrêter, remettre l'interrupteur en position arrêt.

2ème pression sur l'interrupteur, (position momentanée).

La pompe lave-vitre fonctionne ainsi que l'essuie-vitre aussi longtemps qu'on appuie sur l'interrupteur.

Nota : Lorsqu'on relâche l'interrupteur la pompe s'arrête, l'essuie-vitre fonctionne encore quelques instants.

Le cadenceur se situe sous le siège conducteur côté portière.

VEHICULES 122B

Les véhicules sont équipés d'un système à cadence fixe sur les essuie-vitres avants.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



BOITE DE VITESSES HA1

CARTER AVANT

Modification de l'outil de repose du joint à lèvres de tachymètre sur carter avant (fascicule B.V. HA page 62).

L'outil B.Vi. 905-02 se compose d'un extracteur sans bague (B.Vi. 905) et d'une bague seule (B.Vi. 905-01).

Le M.P.R. ne livrera plus le B.Vi. 905 mais livrera en remplacement le B.Vi. 905-02.

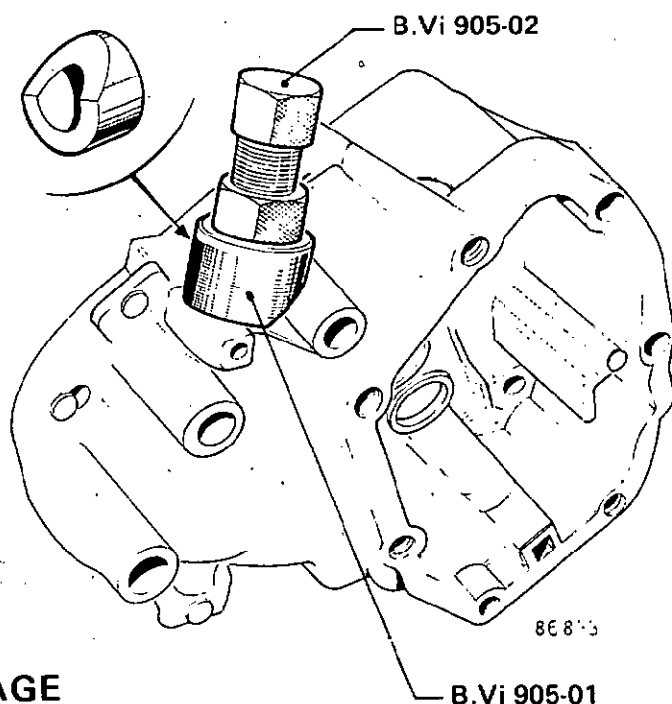
Les possesseurs de B.Vi. 905 pourront commander la bague B.Vi. 905-01 en complément sous la référence M.PR 00 00 090 501.

DEPOSE DU JOINT A LEVRE

— Placer la bague B.Vi. 905-01 sur le carter avant puis mettre en place le B.Vi. 905.

La bague (B.Vi. 905-01) permet de placer l'outil (B.Vi. 905) perpendiculairement au carter avant.

La méthode reste identique à celle décrite dans le fascicule B.V. HA à la page 62.



FREINAGE

FREINS AVANT

Les véhicules 1220 - 1221 - 2381 - 1391 sont équipés de freins avant à disques au premier véhicule millésime 1983. Ces freins sont identiques aux véhicules 1227.

LIMITEUR DE FREINAGE

Les valeurs de réglage du limiteur de freinage arrière sont modifiées suite à l'application des freins à disque avant :

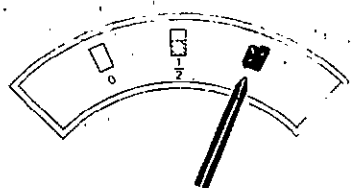


Valeurs de réglage (coffre vide et conducteur à bord)

Remplissage du réservoir

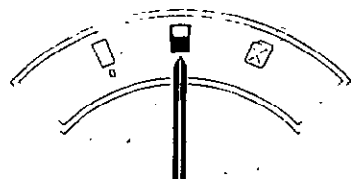
Pression de coupure

Plein



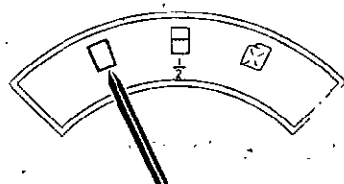
+0
28 -4

Demi



+0
26 -4

Vide




+0
24 -4

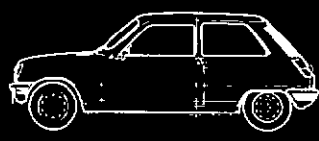


M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

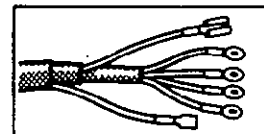
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

36

OCTOBRE 1982
EDITION FRANÇAISE

RENAULT 5
Tous Types
sauf 122 B



ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : L'atelier.

SCHÉMAS ÉLECTRIQUES RENAULT 5 MODELE 1983

Vous trouverez dans cette I.S. les schémas électriques du type «Unifilaire» concernant le véhicule ci-dessus de façon à faciliter la recherche des pannes.

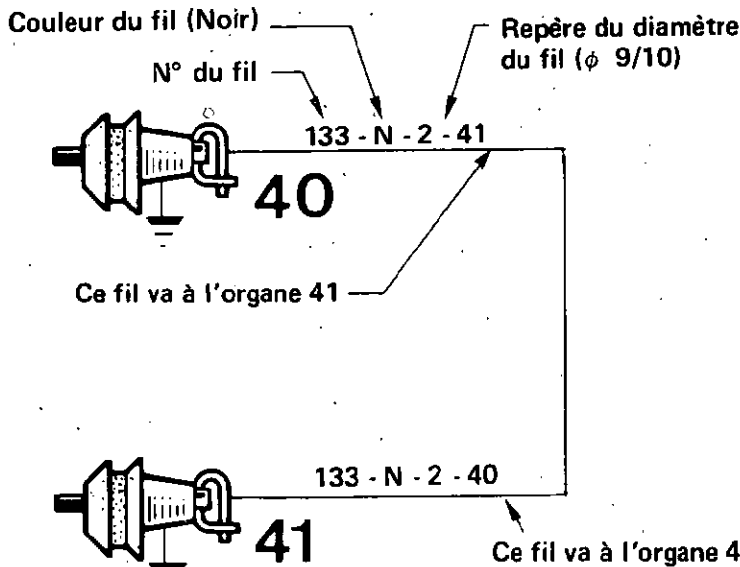
L'ensemble du câblage véhicule est découpé en plusieurs schémas qui regroupent eux-mêmes plusieurs fonctions répertoriées en page 2.

IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et dans certains cas du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.



A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.

Couleurs des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Cristal. C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	---------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre et section des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10	50/10	70/10	80/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15	20	40	50

Scé 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1982



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



FONCTIONS REPRESENTEES DANS CETTE I.S.

NOTA : En regard de la fonction recherchée et du véhicule concerné, vous trouverez le numéro de la page où se situe celle-ci.

	Tous types	Direction à gauche	Direction à droite	Direction à gauche DAI	Direction à droite DAI	Transmission automatique	Auto-école	SUEDE - SUISSE
Alimentation auto-radio	-	9	9	9	16	9	9	9
Allumage classique	-	7	7	15	7	7	7	-
Allumage électronique intégral	-	13	13	13	13	13	13	-
Allumage grand froid	-	-	-	-	-	-	-	17
Allumage transistorisé	-	-	-	-	-	-	-	18
Allume cigares	8	-	-	-	-	-	-	-
Antipollution (boîte de vitesses manuelle)	-	-	-	-	-	-	-	17
Antipollution (transmission automatique)	-	-	-	-	-	-	-	18
Avertisseur sonore	5	-	-	-	-	-	-	-
Chauffage	-	6	14	6	14	6	6	6
Conditionnement d'air	-	-	-	15	-	-	-	-
Circuit de charge	7	-	-	-	-	-	-	-
Démarrreur (boîte de vitesses manuelle)	-	7	7	7	7	-	7	7
Démarrreur (transmission automatique)	-	-	-	-	-	11	-	11
Eclairage commandes de chauffage	6	-	-	-	-	-	-	-
Eclairage sélecteur de vitesses	-	-	-	-	-	9	-	-
Eclairage tableau de bord	-	6	6	6	6	6	12	6
Economètre	-	-	-	-	-	-	12	-
Electrovanne lave-projecteurs	10	-	-	-	-	-	-	-
Essuie-vitre arrière	9	-	-	-	-	-	-	-
Essuie-vitre	-	6	14	6	6	6	6	6
Essuie-projecteurs	10	-	-	-	-	-	-	-
Feu de brouillard arrière	5	-	-	-	-	-	-	-
Feux de croisement	-	5	5	15	16	5	5	5
Feux de marche arrière	-	17	13	17	13	11	17	17
Feux de position	-	5	13	5	13	5	5	17
Feux de route	5	-	-	-	-	-	-	-
Feux de stop	-	6	13	6	13	6	6	6
Feux indicateur de direction	-	5	13	5	13	5	12	5
Frein à main	6	-	-	-	-	-	-	-
Haut-parleurs	8	-	-	-	-	-	-	-
Jauge à essence	7	-	-	-	-	-	-	-
Lave-vitre	-	6	14	15	6	6	6	6
Lève-vitres	8	-	-	-	-	-	-	-
Lunette arrière dégivrante	9	-	-	-	-	-	-	-
Manocontact d'eau	-	7	7	15	16	7	7	-
Manocontact d'huile (boîte de vitesses manuelle)	-	7	7	15	16	-	7	17
Manocontact d'huile (transmission automatique)	-	-	-	-	-	7	-	18
Montre digitale	8	-	-	-	-	-	-	-
Montre sur planche de bord	6	-	-	-	-	-	-	-
Motoventilateur de refroidissement (boîte de vitesses manuelle)	-	10	10	15	16	10	10	17
Motoventilateur de refroidissement (transmission automatique)	-	-	-	-	-	10	-	18
Nivocode	6	-	-	-	-	-	-	-
Plafonnier arrière (véhicule société)	6	-	-	-	-	-	-	-
Plafonniers avant	-	8	14	8	14	8	8	8
Pompe à essence électrique	-	-	13	-	13	-	-	-
Pompe lave-projecteurs/lave-vitre	10	-	-	-	-	-	-	-
Rétrocontact	-	-	-	-	-	11	-	-
Thermistance	-	5	5	-	-	-	-	-
Thermistance (boîte de vitesses manuelle)	-	-	-	-	-	-	-	17
Thermocontact d'eau	-	7	7	15	16	7	7	-
Thermocontact d'eau (transmission automatique)	-	-	-	-	-	-	-	18
Volet de départ	7	-	-	-	-	-	-	-



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



LISTE DES ORGANES

- | | |
|---|--|
| 1 Feu de position et/ou clignotant avant gauche | 89 Feu arrière de brouillard |
| 2 Feu de position et/ou clignotant avant droit | 93 Raccordement avec feu latéral gauche |
| 7 Optique route/croisement gauche | 94 Raccordement avec feu latéral droit |
| 8 Optique route/croisement droit | 97 Masse carrosserie |
| 9 Avertisseur sonore gauche | 100 Masse gousset auvent |
| 12 Alternateur | 101 Masse sur fixation réservoir |
| 13 Masse avant gauche | 106 Contacteur feu de brouillard arrière |
| 14 Masse avant droit | 110 Relais groupe motoventilateur de refroidissement |
| 15 Démarreur | 112 Relais lève-vitres |
| 16 Batterie | 114 Relais temporisateur essuie-vitre |
| 17 Motoventilateur de refroidissement | 123 Montre |
| 18 Bobine d'allumage (ou fixation) | 124 Boîte de vitesses |
| 19 Allumeur | 128 Rétrocontact |
| 20 Pompe lave-vitre électrique | 130 Masse boîte de vitesses |
| 21 Manocontact de pression d'huile | 140 Raccordement avec câblage condamnation électromagnétique |
| 22 Thermocontact sur radiateur | 142 Raccordement avec câblage lève-vitre/plafonnier |
| 23 Thermocontact sur culasse | 146 Thermistance |
| 26 Moteur essuie-vitre | 147 Résistance bobine d'allumage |
| 27 Nivocode ou Indicateur de Chute de Pression (I.C.P.) | 153 Fils haut-parleur autoradio |
| 28 Motoventilateur de chauffage | 155 Plafonnier arrière ou arrière gauche |
| 29 Tableau de bord | 158 Éclaireur sélecteur de vitesses transmission automatique |
| 30 Connecteur N° 1 de tableau de bord | 162 Relais N° 1 conditionnement d'air |
| 31 Connecteur N° 2 de tableau de bord | 164 Pompe à essence électrique |
| 34 Contacteur signal de détresse | 169 Raccordement avec câblage électrovannes |
| 35 Contacteur lunette dégivrante | 171 Contacteur essuie/lave-lunette arrière |
| 37 Inverseur lève-vitre gauche | 172 Générateur d'impulsions |
| 38 Inverseur lève-vitre droit | 174 Moteur essuie-projecteur droit |
| 40 Contacteur de feuillure de porte avant gauche | 176 Relais temporisateur essuie-projecteurs |
| 41 Contacteur de feuillure de porte avant droite | 177 Pompe lave-projecteurs |
| 42 Moteur lève-vitre gauche | 192 Masse de hayon |
| 43 Moteur lève-vitre droit | 195 Coupeur de ralenti |
| 44 Platine de servitudes ou boîte à fusibles | 204 Relais de démarrage |
| 52 Contacteur de stop | 210 Raccordement avec câblage allumage électronique intégral |
| 53 Contacteur antivol | 212 Haut-parleur panneau arrière gauche |
| 54 Éclaireur commande de chauffage | 213 Inverseur lève-vitre gauche pour côté passager |
| 56 Allume-cigares | 223 Feux de recul |
| 57 Alimentation autoradio | 262 Tableau de commande conditionnement d'air et chauffage |
| 58 Commande essuie-vitre/lave-vitre | 273 Débitmètre |
| 59 Appareil commande des feux (et des clignotants) | 278 Carburateur |
| 60 Inverseur ou connecteur clignotants | 283 Electrovanne d'avance |
| 61 Borne d'alimentation avant-contact | 285 Relais enrichisseur à froid |
| 62 Plafonnier gauche ou avant central | 319 Relais coupure d'allumage |
| 63 Plafonnier droit | 321 Module d'allumage électronique intégral |
| 64 Contacteur de frein à main | 323 Boîtier électronique de régulateur de vitesse |
| 65 Rhéostat de jauge à essence | 325 Raccordement avec câblage montre |
| 66 Lunette arrière dégivrante | 340 Boîtier ordinateur de bord |
| 68 Ensemble feux arrière gauches | 342 Electrovanne lave-projecteurs |
| 69 Ensemble feux arrière droits | 351 Thermocontact motoventilateur sur pompe à eau |
| 70 Éclaireurs plaque de police | 353 Thermocontact 15 °C |
| 71 Tirette volet de départ | 355 Clapet de dégazage |
| 72 Contacteur feux de recul | 358 Relais clapet de dégazage |
| 74 Centrale clignotante | 359 Electrovanne clapet de recirculation |
| 75 Commande ventilateur de chauffage | 360 Contact ralenti |
| 76 Rhéostat éclairage tableau de bord et voyants | 361 Boîtier de contrôle de conditionnement d'air |
| 77 Raccordement avec câblage de la prise diagnostic | 362 Raccordement avec les résistances du conditionnement d'air |
| 78 Moteur essuie-lunette arrière | 392 Raccordement avec câblage relais de démarrage |
| 79 Pompe lave-lunette arrière | 411 Boîtier commandes clignotants (auto-école) |
| 81 Raccordement câblage avant - câblage arrière | |



M.R.193



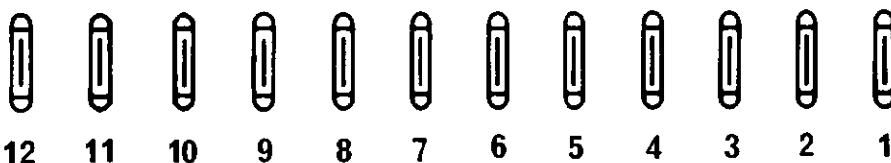
IMPRIMER



AIDE



Fusibles



86 240

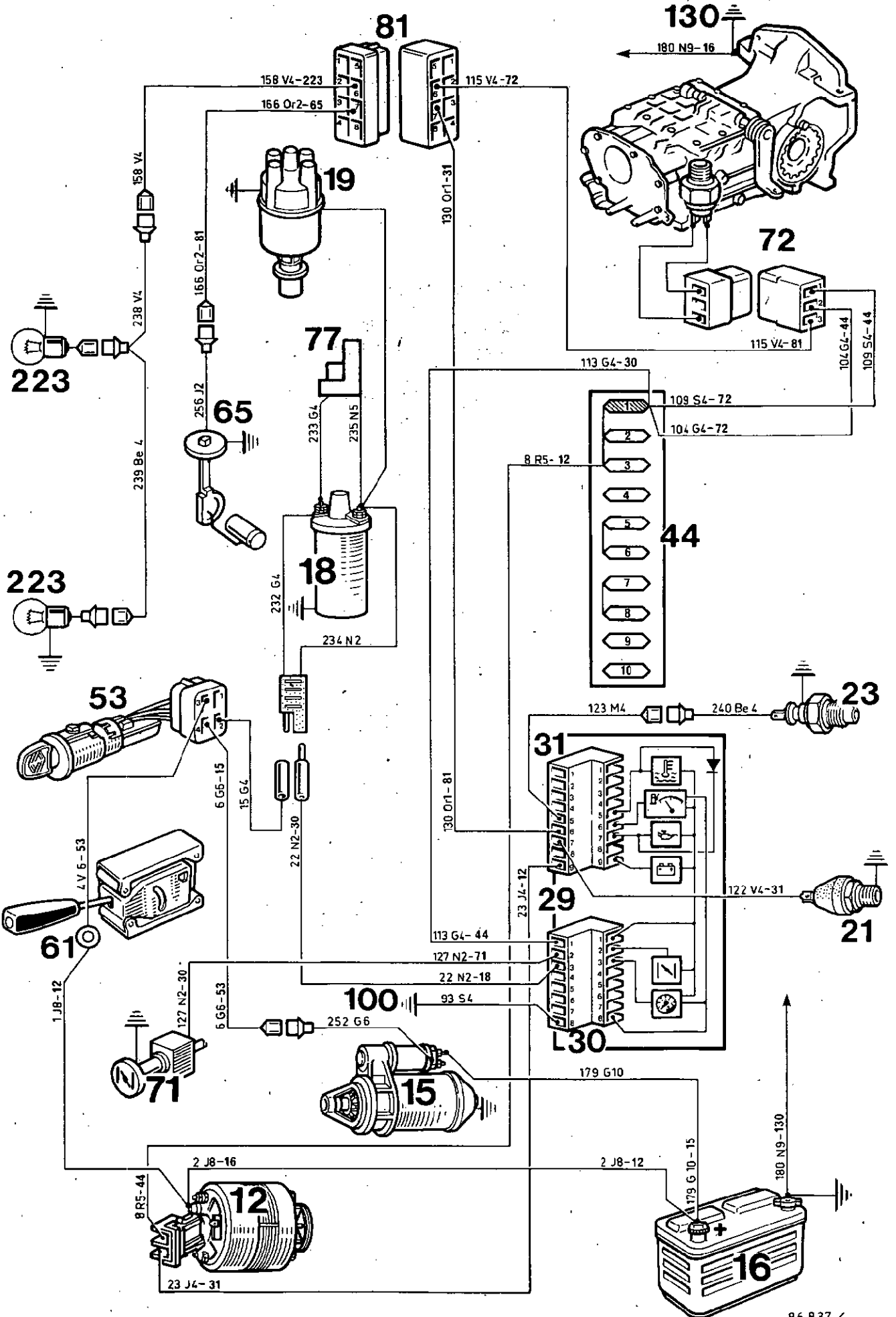
Fusible	Intensité	Affectation
1	16 A	+ Contacteur feux de marche arrière / + contacteur lunette arrière / arrêt fixe et + cadenceur essuie-lunette arrière / + tableau de bord.
2	1,5 A	+ Transmission automatique ou + ordinateur de bord (économètre, auto-école).
3	8 A	+ Combiné essuie-vitre.
4	8 A	+ Auto-radio / + contacteur de stop / + contacteur de chauffage / + boîtier commande clignotants auto-école.
5	8 A	+ Allume-cigares / + plafonnier / + ordinateur de bord (économètre, auto-école).
6	5 A	Arrêt fixe essuie-vitre.
7	5 A	Feux de position droits / éclairage allume-cigares / éclairage ordinateur de bord (économètre auto-école).
8	5 A	Feux de position gauches / éclairage tableau de bord.
9	5 A	+ Centrale clignotante.
10	5 A ou 16 A	+ Contacteur feu de brouillard arrière. + Conditionnement d'air.
11	16 A	Lève-vitre gauche.
12	16 A	Lève-vitre droit.



M.R.193

IMPRIMER

AIDE

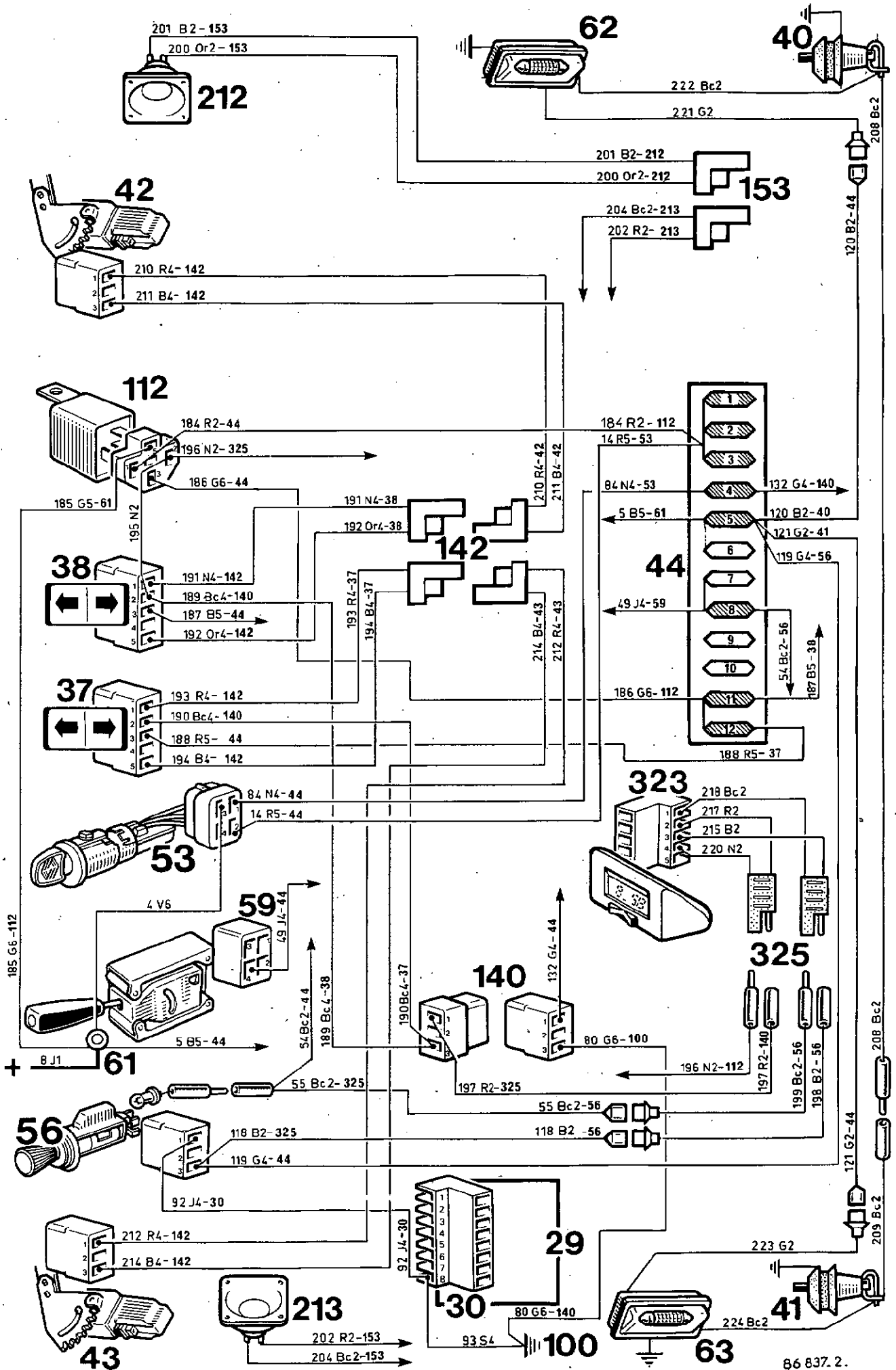




M.R.193

IMPRIMER

AIDE



86 837.2.



M.R.193



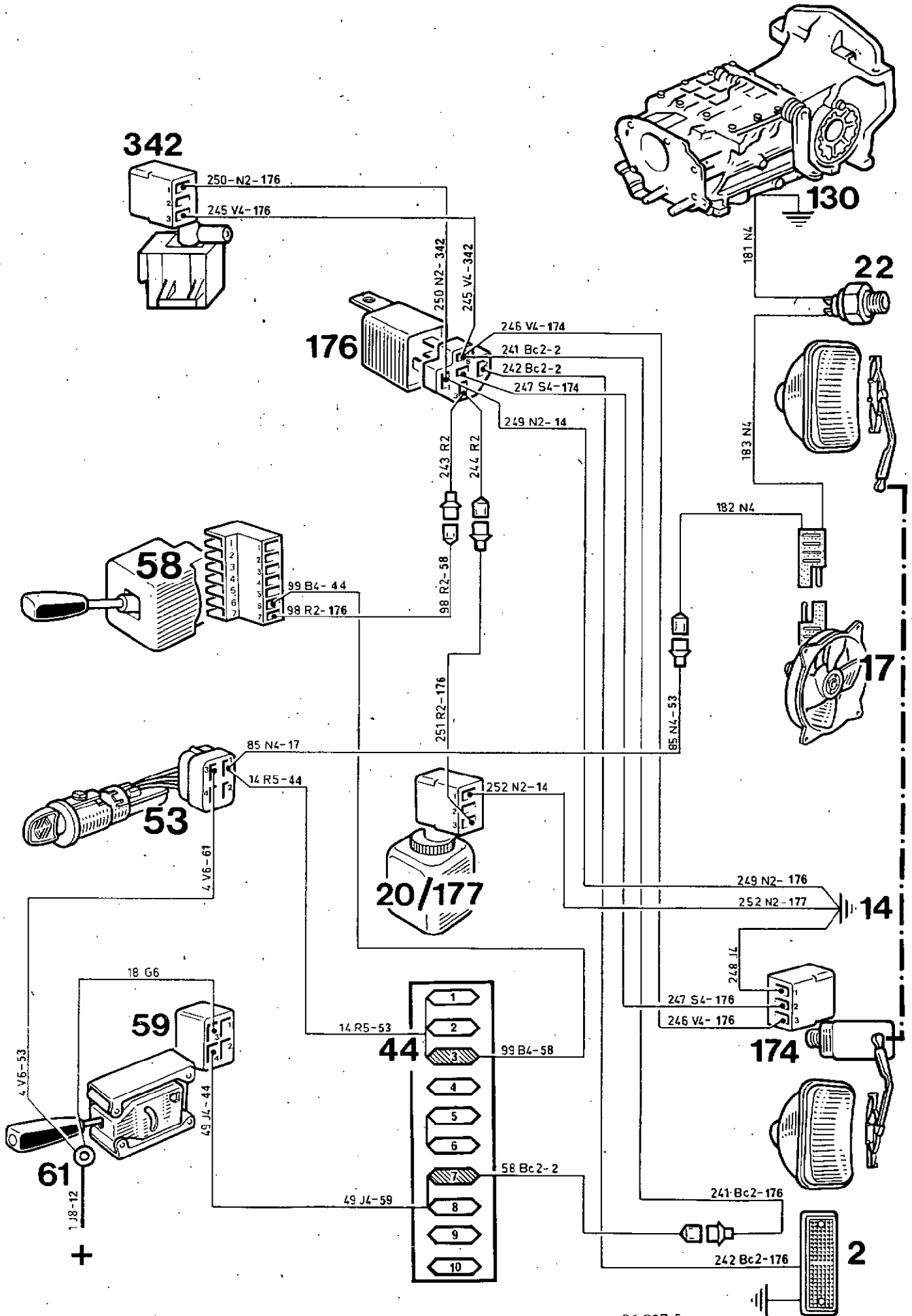
IMPRIMER



AIDE



VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

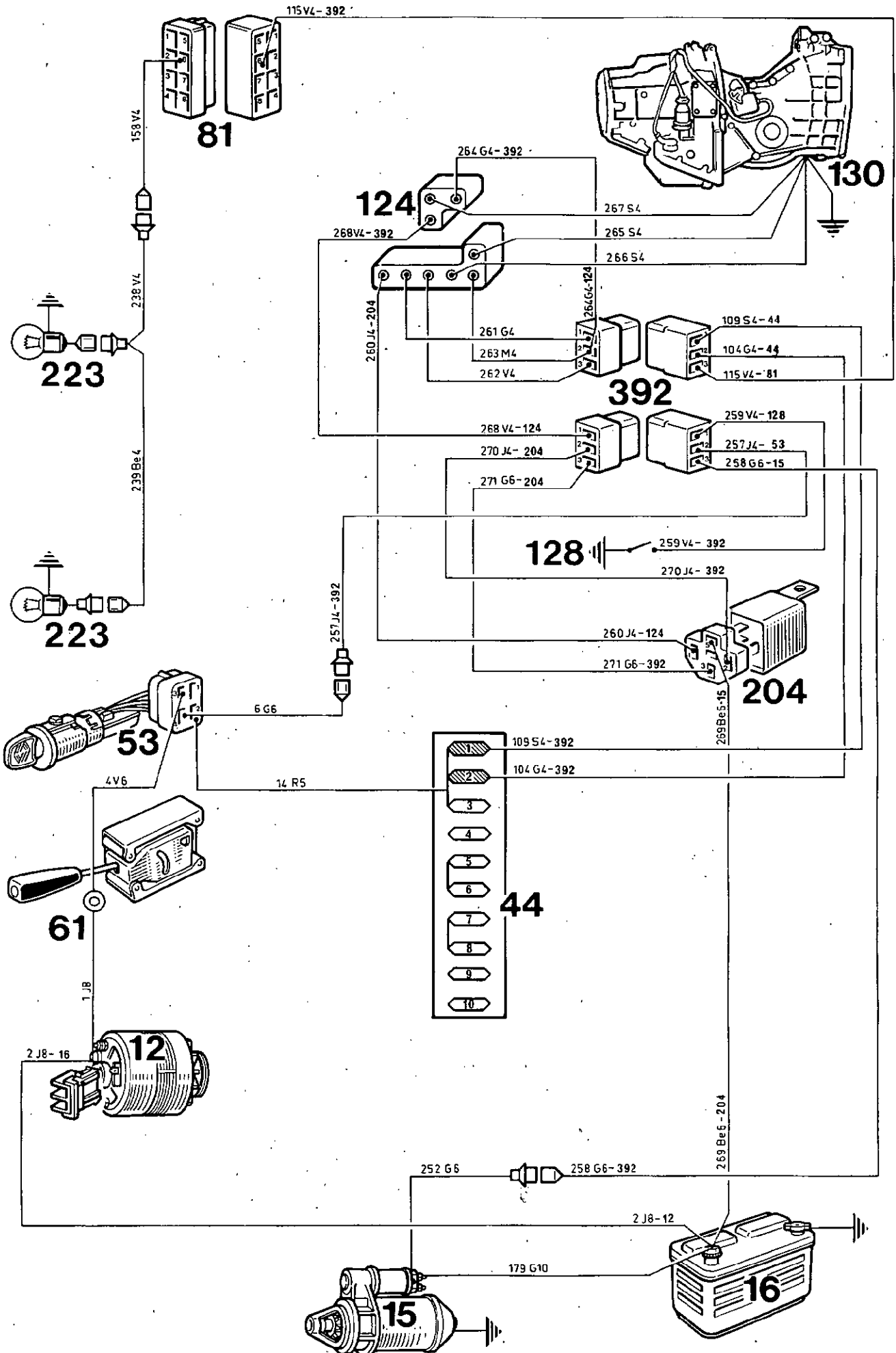




M.R.193

IMPRIMER

AIDE

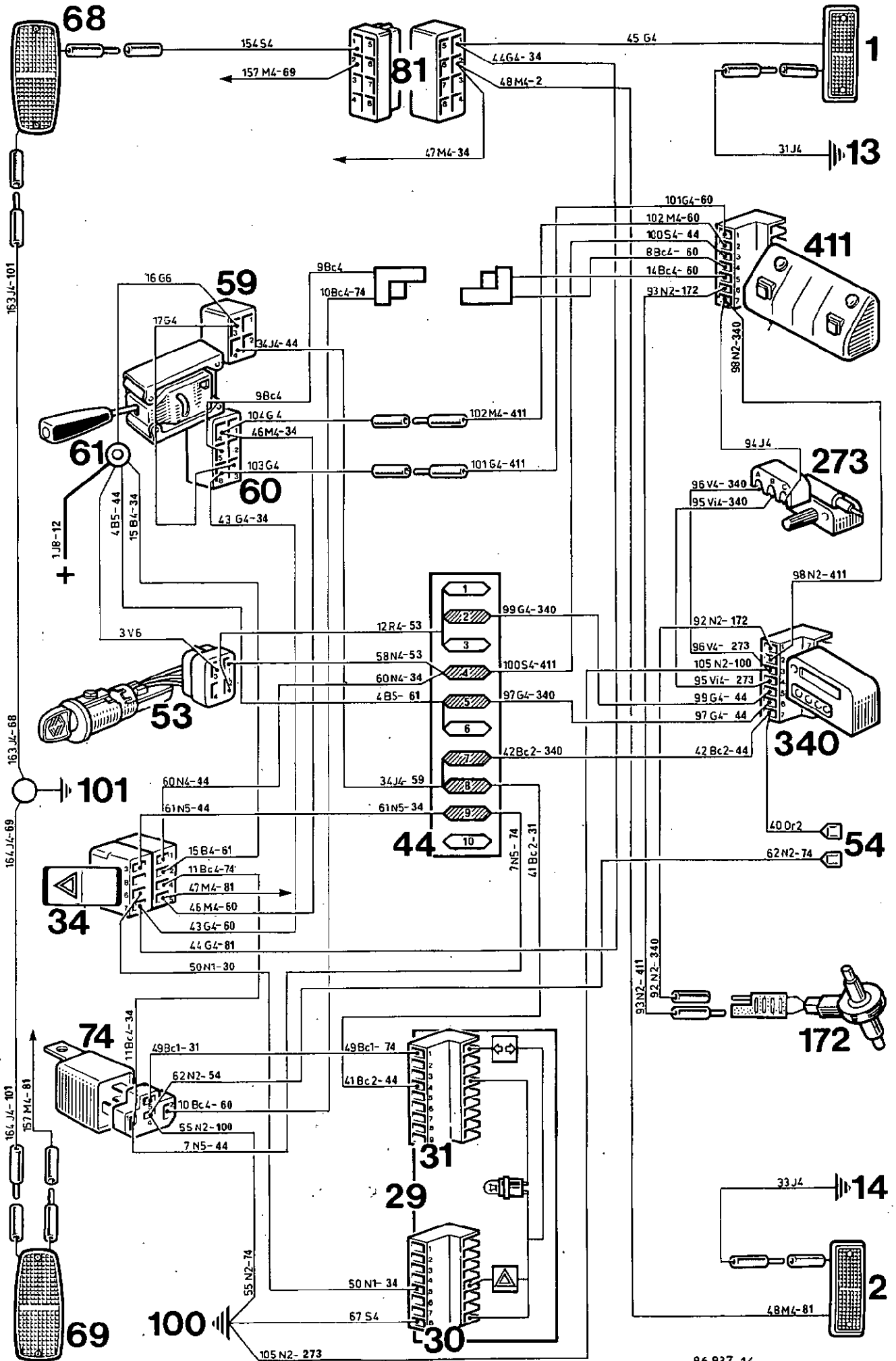




M.R.193

IMPRIMER

AIDE

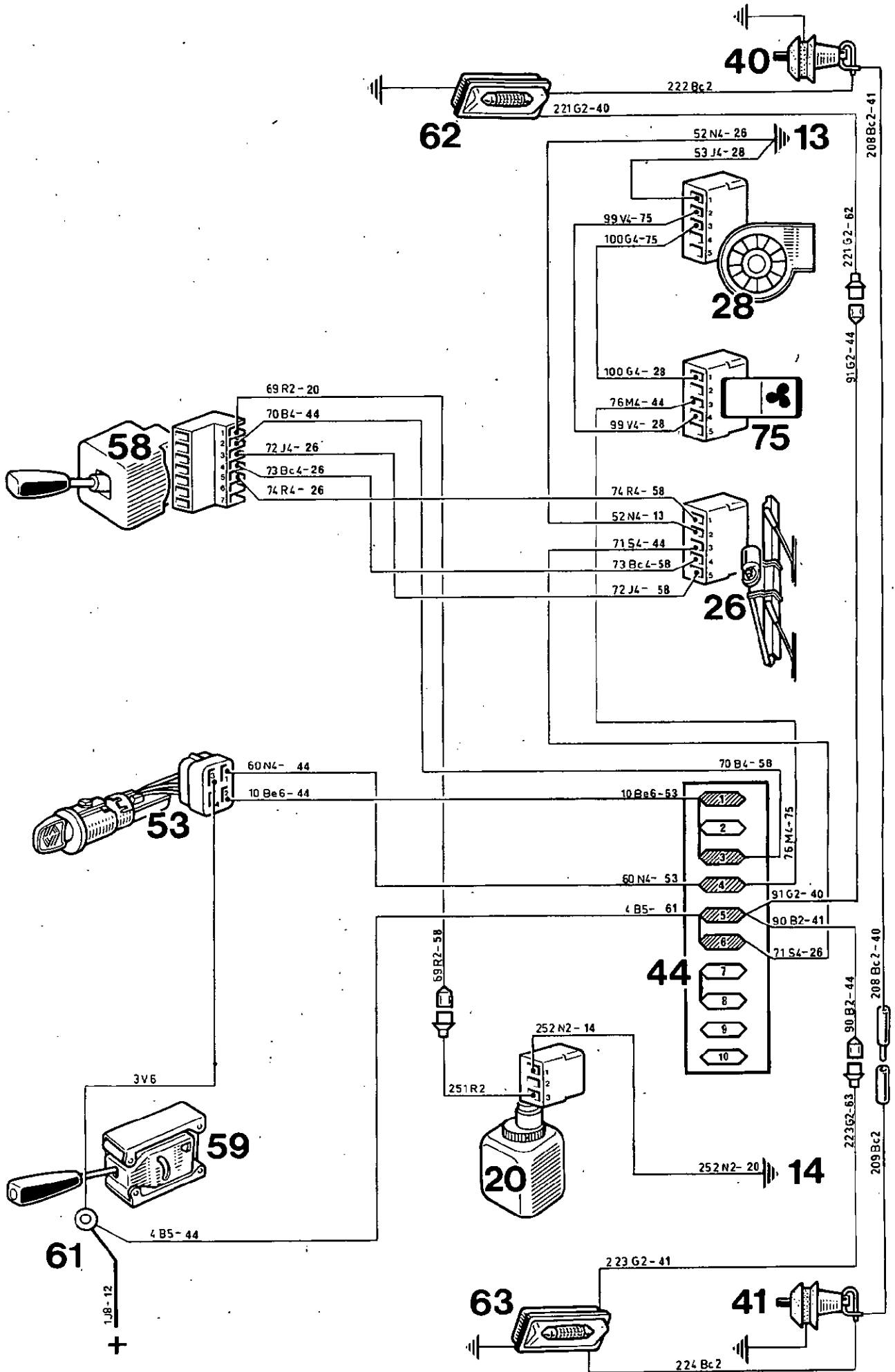




M.R.193

IMPRIMER

AIDE

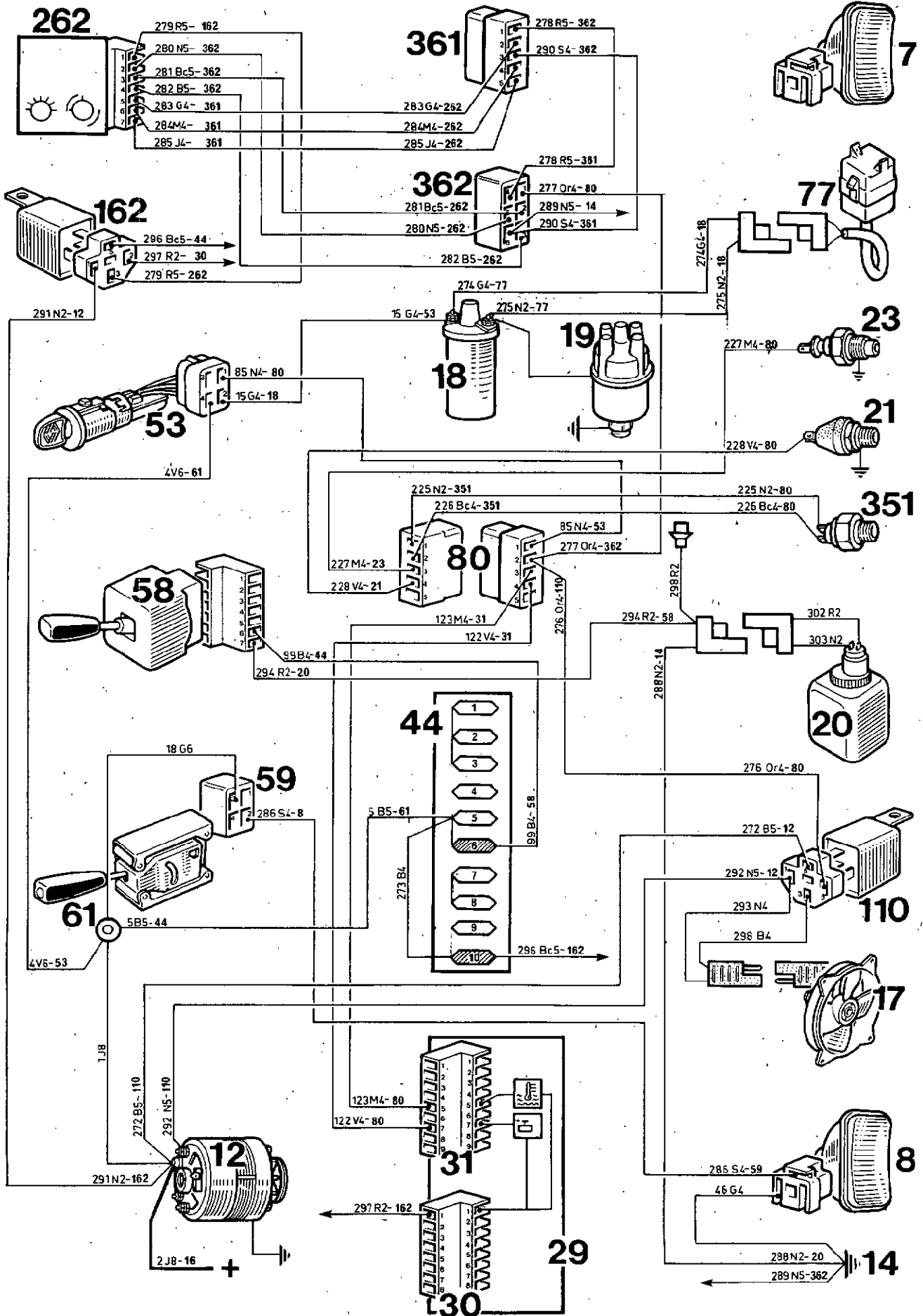




M.R.193

IMPRIMER

AIDE

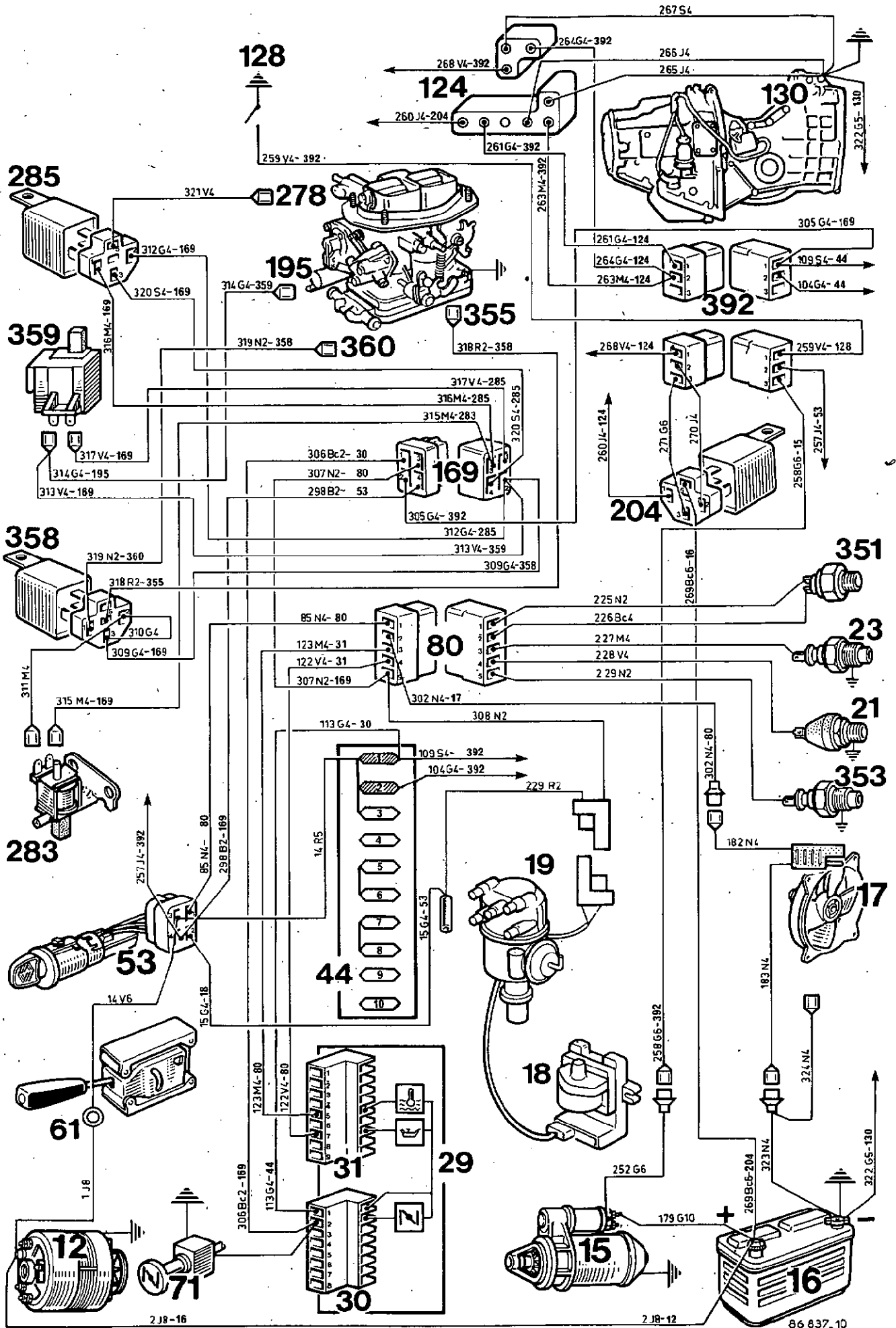




M.R.193

IMPRIMER

AIDE





M.R.193



37 A

M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICI INFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

NOVEMBRE 1982
Edition Française

TYPES : 122B
1229TX

Cette note intéresse la réception, l'atelier et le magasin

CODE I.T. 1711

MOTEUR

Les allumeurs équipant les véhicules avec modules d'allumage électronique intégral, imposent pour obtenir un bon rendement de l'allumage un calage correct de leur pignon d'entraînement (la position de l'allumeur ne permet pas de déterminer si le pignon d'allumeur est correctement monté).

Quelques véhicules R 1229 TX et 122 B peuvent présenter :

- 1°) des à-coups à haut régime
- 2°) un manque de performances

Ces problèmes sont liés à un mauvais positionnement du pignon d'allumeur (une dent en plus ou en moins).

En présence de pareil incident, déposer l'allumeur et repositionner correctement son pignon.

POSITIONNEMENT DU PIGNON D'ALLUMEUR

(Cylindre n° 1 au PMH. allumage)

R 1229

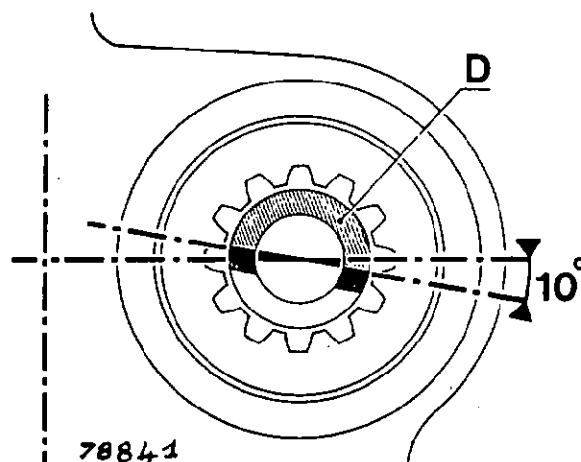
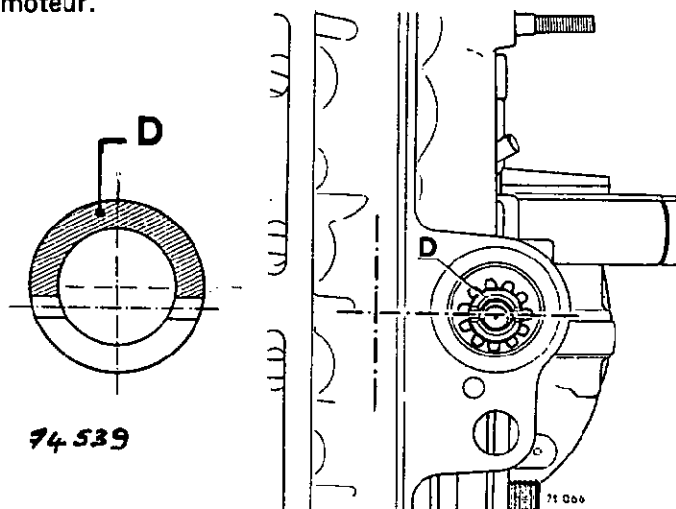
122 B

Moteurs : 688 (C.1.E) 689 (C.1.C) 810 (C.1.H)
847 (C.1.J-C.2.J)

Moteur 840 (C.6.J-C.7.J)

La fente doit être perpendiculaire à l'axe longitudinal du moteur, le gros déport (D) côté volant moteur.

- le plus gros déport (D) côté volant moteur
- l'angle formé par la fente du pignon et l'axe perpendiculaire à l'arbre à cames égal à 10°.



Scé 0428 - I.T.G

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines Renault 1982.

F.A.D. .E.It. .NL.S.P.

Printed in France

77 11 073 512



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2361 - R2382

RENAULT 5

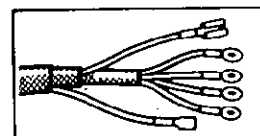
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

38 A

NOVEMBRE 1982
EDITION FRANÇAISE

122 B



ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : L'atelier.

SCHÉMAS ÉLECTRIQUES RENAULT 5 122 B MODELE 1983

Vous trouverez dans cette I.S. les schémas électriques du type « Unifilaire » concernant le véhicule ci-dessus de façon à faciliter la recherche des pannes.

L'ensemble du câblage véhicule est découpé en plusieurs schémas qui regroupent eux-mêmes plusieurs fonctions répertoriées en page 2.

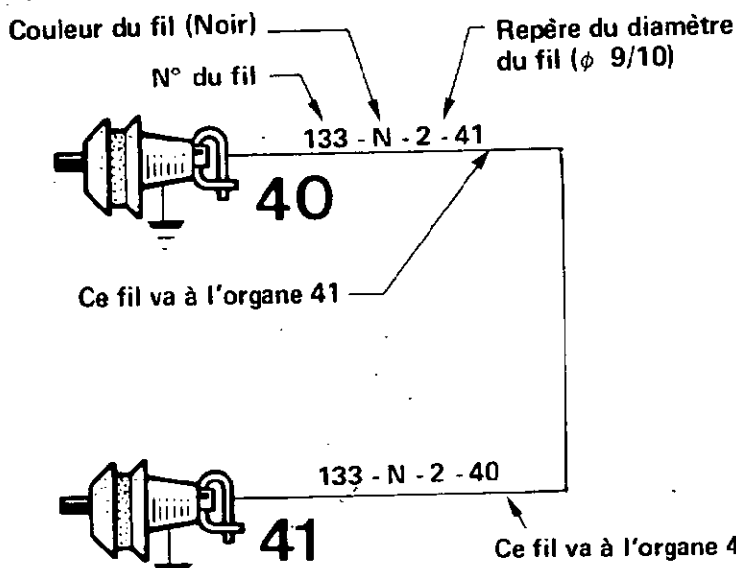
Vous pouvez regrouper dans un même dossier tous les schémas au fur et à mesure de leur parution.

IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et dans certains cas du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.



A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.

Couleurs des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Cristal. C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	---------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre et section des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10	50/10	70/10	80/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15	20	40	50

Scé 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1982

F.A.D. .lt. .NLS. ♦♦♦

77 11 073 536



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



FONCTIONS REPRÉSENTÉES DANS CETTE I.S.

NOTA : En regard de la fonction recherchée et du véhicule concerné, vous trouverez le numéro de la plage où se situe celle-ci.

	Tous Types
Alimentation auto-radio	7
Allumage électronique intégral	9
Allume-cigares	5
Avertisseur sonore	7
Chauffage	5
Circuit de charge	8
Coupure d'allumage	9
Démarrreur	8
Détecteur de cliquetis	9
Éclairage commandes de chauffage	5
Éclairage plaque d'immatriculation	5
Éclairage tableau de bord	5
Essuie-vitre arrière	7
Essuie-vitre	5
Feux de brouillard arrière	4
Feux de brouillard avant	4
Feux de croisement	4
Feux de marche arrière	8
Feux de position	4
Feux de route	4
Feux de stop	5
Feux indicateur de direction	4
Frein à main	5
Haut-parleurs	6
Instruments complémentaires	5
Jauge à carburant	8
Lave-vitre	5
Lève-vitres	6
Lunette arrière dégivrante	7
Manocontact d'huile	5
Montre digitale	6
Motoventilateur de refroidissement	9
Nivocode	5
Plafonniers avant	6
Pompe lave-vitre	5
Système de décalage d'avance	9
Thermocontact d'eau	5
Volet de départ	9

**M.R.193****IMPRIMER****AIDE**

RÉPERTOIRE DES ORGANES

- | | |
|---|--|
| 1 Feu de position et/ou clignotant avant gauche | 66 Lunette arrière dégivrante |
| 2 Feu de position et/ou clignotant avant droit | 68 Ensemble feux arrière gauches |
| 7 Optique route/croisement gauche | 69 Ensemble feux arrière droits |
| 8 Optique route/croisement droit | 70 Éclaireurs plaque de police |
| 12 Alternateur | 71 Tirette volet de départ |
| 13 Masse avant gauche | 72 Contacteur feux de recul |
| 14 Masse avant droit | 74 Centrale clignotante |
| 15 Démarreur | 76 Rhéostat éclairage tableau de bord et voyants |
| 16 Batterie | 78 Moteur essuie-lunette arrière |
| 17 Motoventilateur de refroidissement | 79 Pompe lave-lunette arrière |
| 18 Bobine d'allumage (ou fixation) | 81 Raccordement câblage avant - câblage arrière |
| 20 Pompe lave-vitre électrique | 89 Feu arrière de brouillard |
| 21 Mancontact de pression d'huile | 93 Raccordement avec feu latéral gauche |
| 22 Thermocontact sur radiateur | 94 Raccordement avec feu latéral droit |
| 23 Thermocontact sur culasse | 97 Masse carrosserie |
| 26 Moteur essuie-vitre | 100 Masse gousset auvent |
| 27 Nivocode ou Indicateur de Chute de Pression (I.C.P.) | 101 Masse sur fixation réservoir |
| 28 Motoventilateur de chauffage | 106 Contacteur feu de brouillard arrière |
| 29 Tableau de bord | 112 Relais lève-vitres |
| 30 Connecteur N° 1 de tableau de bord | 114 Relais temporisateur essuie-vitre |
| 31 Connecteur N° 2 de tableau de bord | 129 Contacteur feux antibrouillard avant |
| 34 Contacteur signal de détresse | 130 Masse boîte de vitesses |
| 35 Contacteur lunette dégivrante | 142 Raccordement avec câblage lève-vitre/plafonnier |
| 37 Inverseur lève-vitre gauche | 153 Fils haut-parleur autoradio |
| 38 Inverseur lève-vitre droit | 171 Contacteur essuie/lave-lunette arrière |
| 39 Instrument complémentaire de tableau de bord | 210 Raccordement avec câblage allumage électronique intégral |
| 40 Contacteur de feuillure de porte avant gauche | 211 Haut-parleur panneau arrière droit |
| 41 Contacteur de feuillure de porte avant droite | 212 Haut-parleur panneau arrière gauche |
| 42 Moteur lève-vitre gauche | 214 Relais feux antibrouillard avant |
| 43 Moteur lève-vitre droit | 215 Feu antibrouillard avant droit |
| 44 Platine de servitudes ou boîte à fusibles | 216 Feu antibrouillard avant gauche |
| 53 Contacteur antivol | 223 Feux de recul |
| 54 Éclaireur commande de chauffage | 241 Compresseur avertisseur |
| 56 Allume-cigares | 272 Contacteur axe de papillon de carburateur |
| 57 Alimentation autoradio | 291 Détecteur de cliquetis |
| 58 Commande essuie-vitre/lave-vitre | 296 Relais compresseur avertisseur |
| 59 Appareil commande des feux (et des clignotants) | 319 Relais coupure d'allumage |
| 60 Inverseur ou connecteur clignotants | 321 Module d'allumage électronique intégral |
| 61 Borne d'alimentation avant-contact | 323 Boîtier électronique de régulateur de vitesse |
| 62 Plafonnier gauche ou avant central | 325 Raccordement avec câblage montre |
| 63 Plafonnier droit | 383 Pressostat sécurité (turbocompresseur) |
| 64 Contacteur de frein à main | 416 Relais anticliquetis |
| 65 Rhéostat de jauge à essence | 455 Relais temporisateur essuie-vitre arrière |

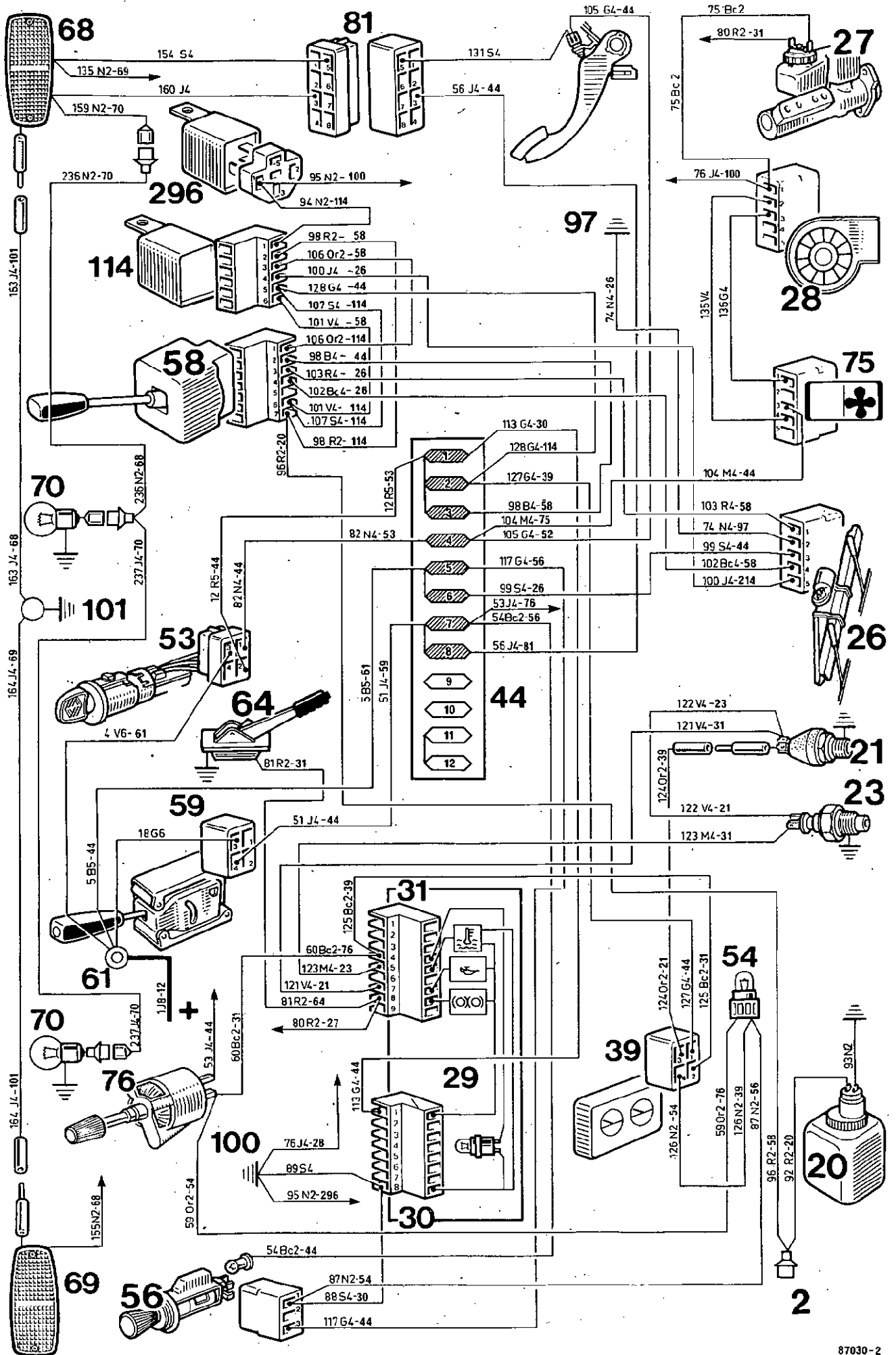
NOTA : Page 4, le fil 31 N2 est branché dans le fil 28 Bc2 ou 29 N2 suivant l'équipement.



M.R.193

IMPRIMER

AIDE

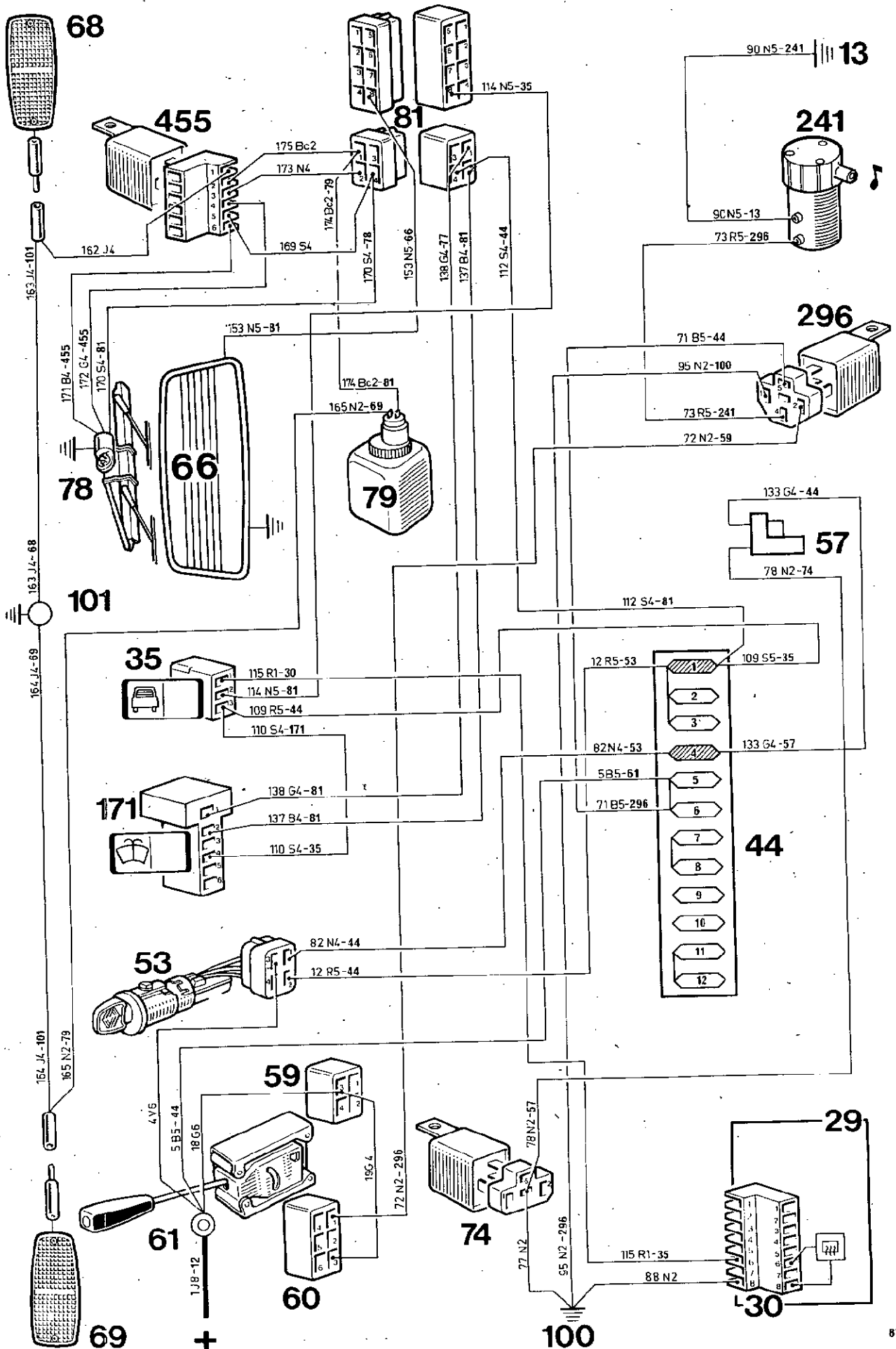




M.R.193

IMPRIMER

AIDE

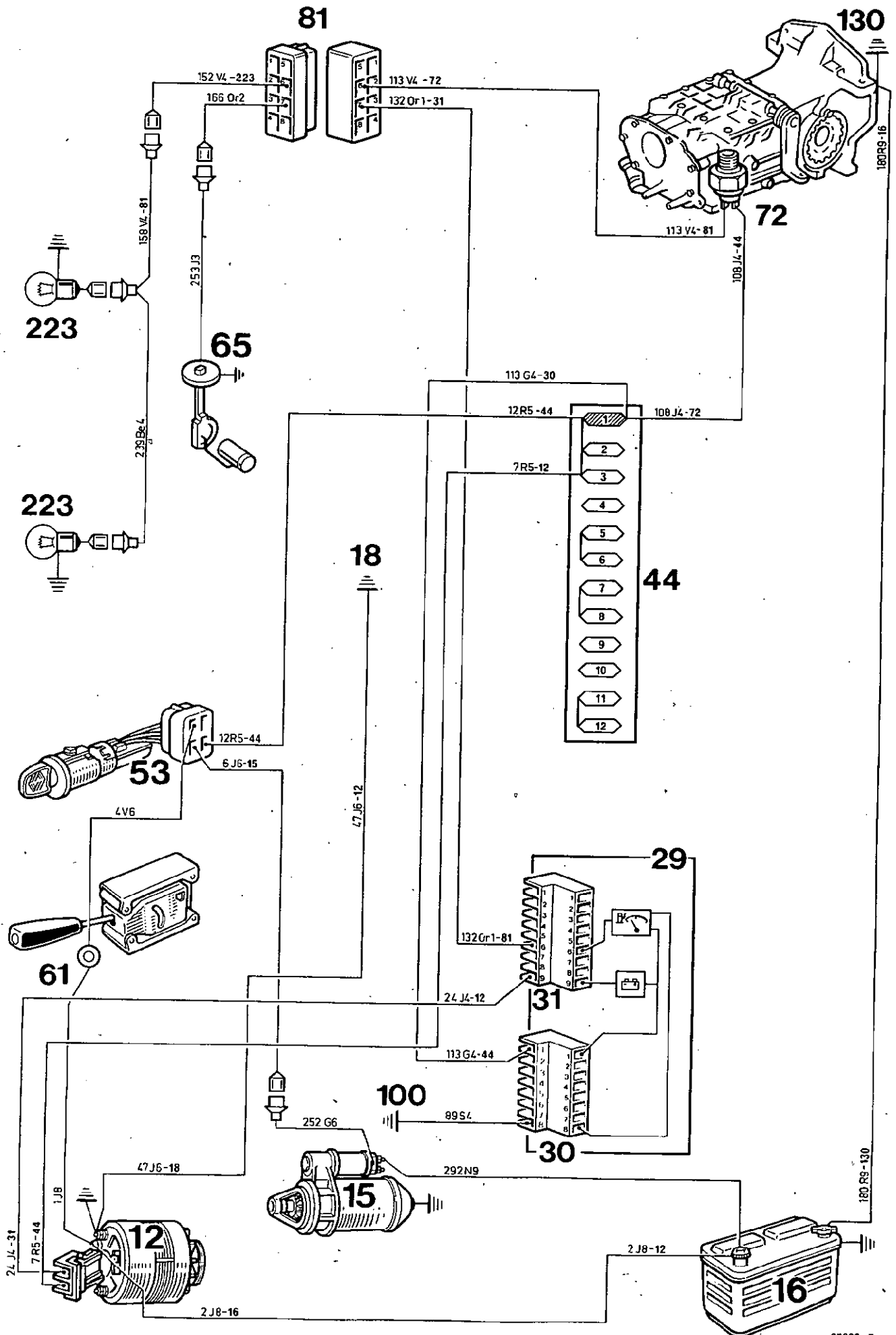




M.R.193

IMPRIMER

AIDE

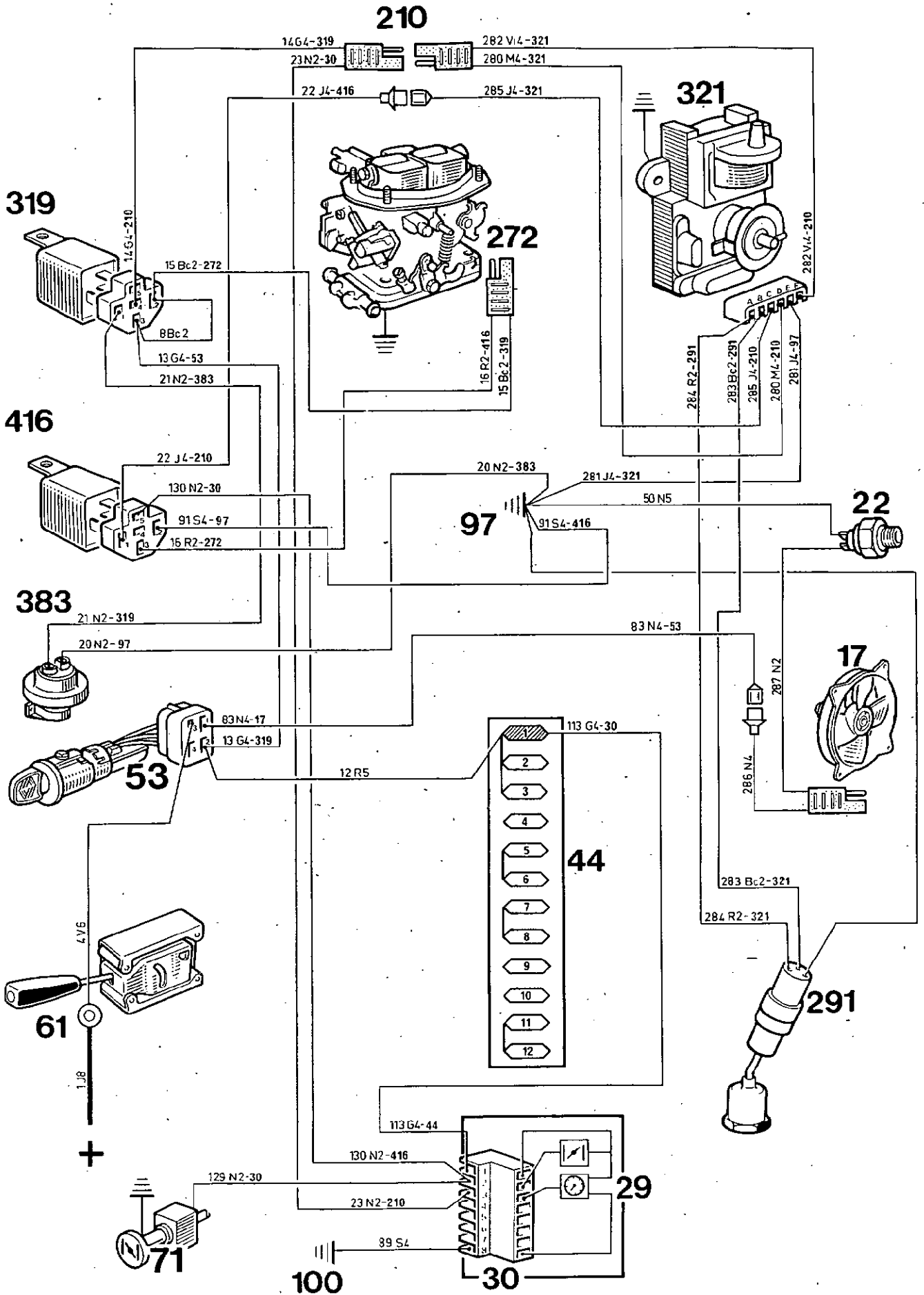




M.R.193

IMPRIMER

AIDE





M.R.193



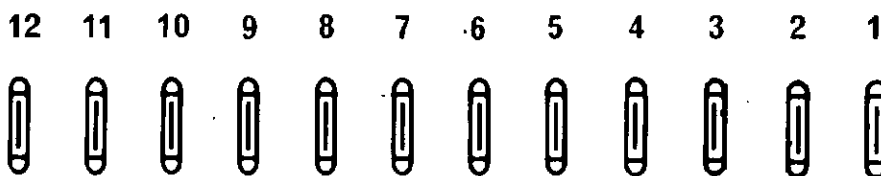
IMPRIMER



AIDE



FUSIBLES



Fusible	Intensité	Affectation
1	16 A	+ Contacteur feux de marche arrière/+ contacteur lunette arrière/+ moteur essuie-lunette arrière/ + tableau
2	5 A	+ Instruments supplémentaires/+ relais temporisateur essuie-vitre
3	8 A	+ Combiné essuie-vitre
4	8 A	+ Commutateur chauffage/+ contacteur de stop/ + montre digitale/+ auto-radio
5	8 A	+ Montre digitale/+ allume-cigares/+ plafonniers
6	5 A	+ Arrêt fixe essuie-vitre
7	5 A	+ Feux de position droits/éclairage allume-cigares éclairage montre digitale
8	5 A	+ Feux de position gauches/éclairage tableau
9	5 A	+ Centrale clignotante
10	5 A	+ Contacteur feu de brouillard arrière
11	16 A	+ Inverseur lève-vitre côté conducteur
12	16 A	+ Inverseur lève-vitre côté passager



M.R.193



I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

39 A

FEVRIER 1983
Edition Française

RENAULT 5 ALPINE TURBO
R 122B

MOTEUR

Cette note intéresse l'atelier, la station-service

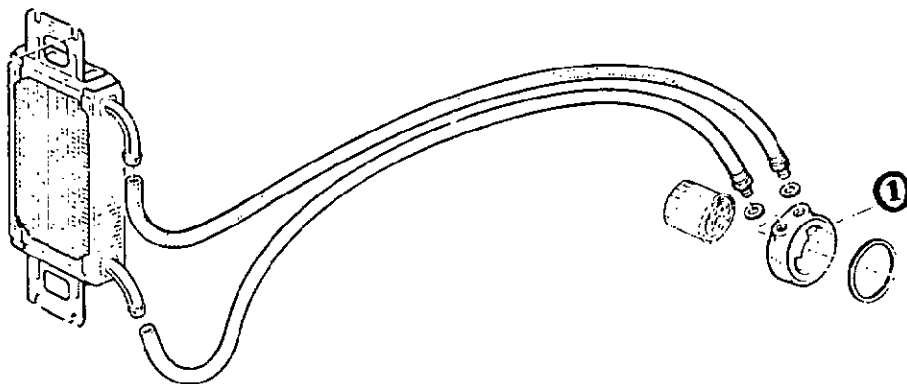
ECHANGE DU FILTRE A HUILE

Il existe un risque de coupure des durites d'alimentation du radiateur d'huile au niveau de la platine 1 lors de cette intervention.

En effet, le filtre est parfois collé sur la platine, ce qui provoque lors du démontage, l'entraînement en rotation de cette platine. Etant donné l'impossibilité de la maintenir, la butée s'effectue par les durites.

Lors du remontage, il est impératif de repositionner correctement la platine afin d'éviter le risque de coupure des durites ainsi qu'un manque de pression d'huile moteur dû au coude formé par les durites.

Montage correct



I.T.G. Scé 0428



M.R.193



MOTEUR

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
SERVICIOINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICIOMINFORMACION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

40 A

FEVRIER 1983
Edition Française

Renault 5 à allumage classique

Cette note intéresse :
la réception, l'atelier, le M.P.R.

Code I.T. 1721

CASSETTE D'ALLUMEUR S.E.V.

Si vous êtes amenés à constater des cas de détérioration des contacts par fusion sur les pièces précitées, nous vous conseillons (afin éviter une récurrence de l'incident) de vérifier la conformité de la bobine.

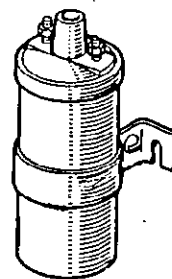
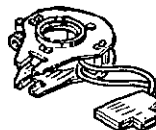
En effet, dans quelques cas, le véhicule peut avoir été équipé d'une bobine DUCCELLIER pour résistance ballast (sans que cette résistance soit montée).

Il y aura alors lieu de remplacer la bobine par une bobine de série.

Identification des bobines

(Gravé sur le fond de bobine, sous la peinture)

- Repère bobine série : 520 004
- Repère bobine non conforme : 520 016 A



I.T.G. - Sce 0428

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines Renault 1981.

F.A.D. It. NL.

Printed in France

77 11 073 894



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

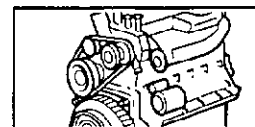
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

41 A

MARS 1983
EDITION FRANCAISE

122B



TRAIN-AVANT

Cette note intéresse : L'atelier, la station service.

122B - DIRECTION ASSISTÉE

Les véhicules 122B peuvent être équipés en option d'une direction assistée de conception identique à celle de la 1229.

DIRECTION ASSISTEE :

Dépose - Repose :

Identique à la méthode décrite dans l'IS.31A du présent MR.

Cette opération nécessite en plus la dépose du turbo compresseur et du collecteur d'échappement.

BOITIER DE DIRECTION

Réparation :

Identique à 1229 voir pages 13 et 14 de l'IS 31 A du présent MR.

Scé 0422



POMPE D'ASSISTANCE DE DIRECTION

Dépose - Repose

Déposer le collecteur d'échappement.

Placer une pince Mot. 453-01 sur la canalisation d'alimentation.

Prévoir l'écoulement d'huile.

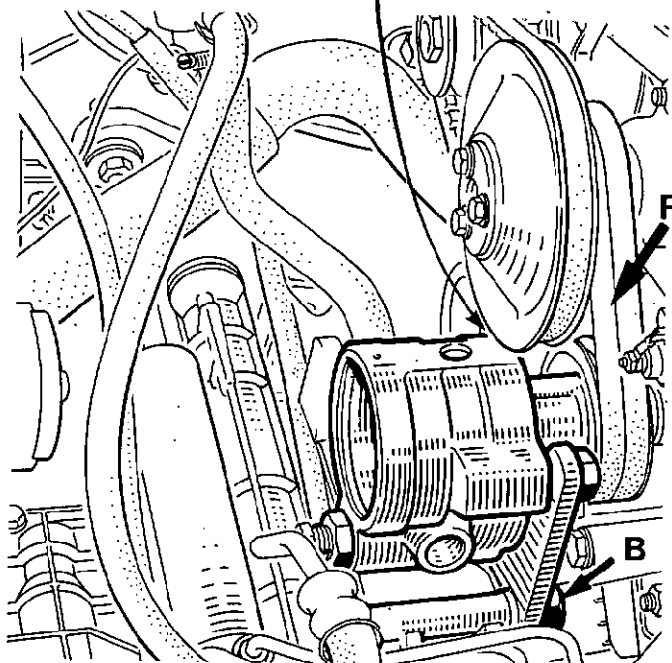
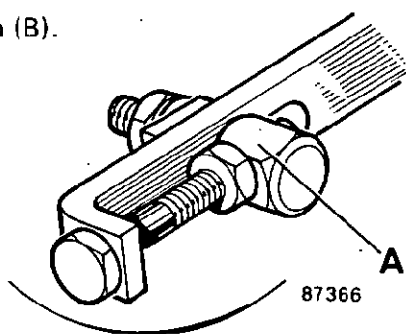
Débrancher les canalisations :

- d'alimentation basse pression,
- haute pression,
- la poulie de pompe à eau.

Desserrer le tendeur et dégager les courroies.

Retirer :

- la vis (A),
- l'axe de fixation (B).



86 311.3

La repose s'effectue en ordre inverse de la dépose.

Remplir et purger le circuit (voir chapitre remplissage).

Réparation :

Voir pages 15 et 16 de l'IS 31A du présent MR.

Tension de la courroie

Après 10 mn de fonctionnement, la flèche (F) doit être pour chaque courroie de 4 à 5 mm, mesurée avec l'outil Eté. 346.

Nota : Pour régler la tension de la courroie il n'est pas nécessaire de desserrer l'axe de fixation de la pompe (B).

CIRCUIT HYDRAULIQUE

Remplissage :

Capacité : 1,1 litre

Qualité : ELF RENAULMATIC D2 OU MOBIL ATF 220

Remplir totalement le réservoir.

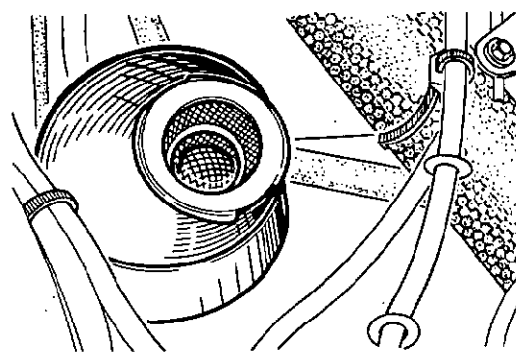
Actionner doucement la direction sur toute sa course dans les deux sens.

Compléter le niveau.

Mettre le moteur en route et manoeuvrer doucement la direction de butée à butée.

Parfaire le niveau.

L'huile doit être visible dans le fond du tamis de l'orifice de remplissage.



78 446



M.R.193



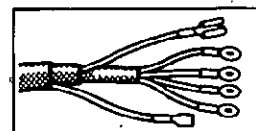
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

11 E

AVRIL 1983
ÉDITION FRANÇAISE

RENAULT 5
AUTO-ÉCOLE



Cette note intéresse : l'atelier.

ÉLECTRICITÉ

Annule et remplace l'IS 8E du présent MR.

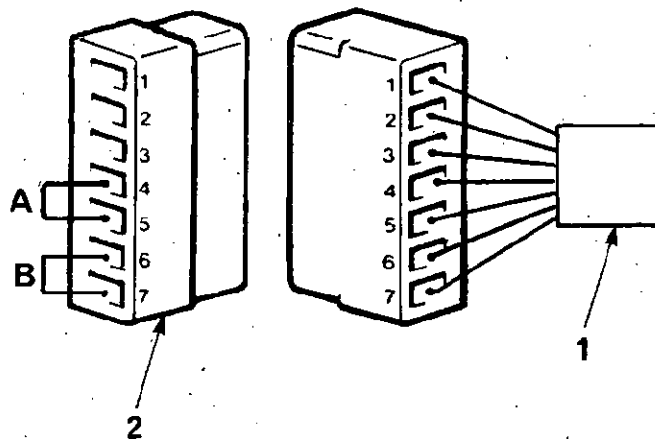
SUPPRESSION COMMANDE CLIGNOTANTS AUTO-ÉCOLE

Pour assurer le fonctionnement de la commande de clignotants au volant lors de la suppression de la commande auto-école (revente du véhicule), procéder aux opérations suivantes :

Débrancher la batterie.
Déposer l'ensemble de commande moniteur et débrancher le connecteur noir (7 voies).
Relier les bornes 4 et 5, et 6 et 7, de ce connecteur.

1 — câblage avant moteur

2 — bloc raccord à rajouter avec shunts (A) et (B).



Scs 04.22



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

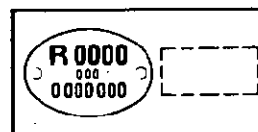
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

42 A

AVRIL 1983
EDITION FRANÇAISE

TOUS TYPES



MOTEUR - TRANSMISSION AUTOMATIQUE -
ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : L'atelier.

SOMMAIRE

	Pages
I - REMPLACEMENT DU JOINT D'ÉTANCHÉITÉ D'ARBRE A CAMES (TOUS TYPES)	1
II - PRESSION D'HUILE (122B)	5
II - CARTER INFÉRIEUR - DÉPOSE-REPOSE (122B)	6
IV - COUVRE-CULASSE (122B)	7
V - TRANSMISSION AUTOMATIQUE - DÉPOSE-REPOSE	7

I - REMPLACEMENT DU JOINT D'ÉTANCHÉITÉ D'ARBRE A CAMES (TOUS TYPES)

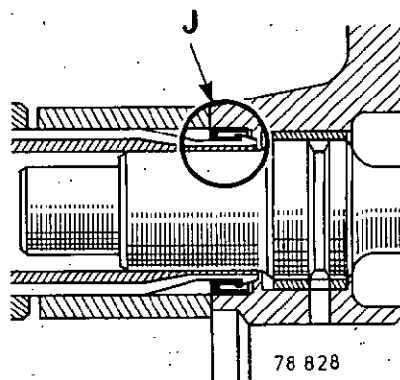
Annule et remplace les méthodes décrites dans :

- I.S. 3A pages 13 et 14,
- I.S. 16A
- M.R. 193 pages B 114 à B 116.

Il existe trois montages de joint d'étanchéité d'arbre à cames.

Cette I.S. décrit les différents montages ainsi que la méthode d'extraction et de mise en place du joint suivant ces montages.

1er montage : Sans Palier



Scé 04.22





M.R.193



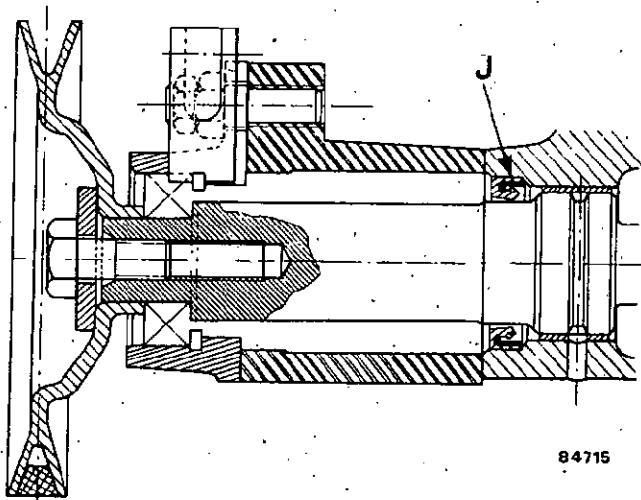
IMPRIMER



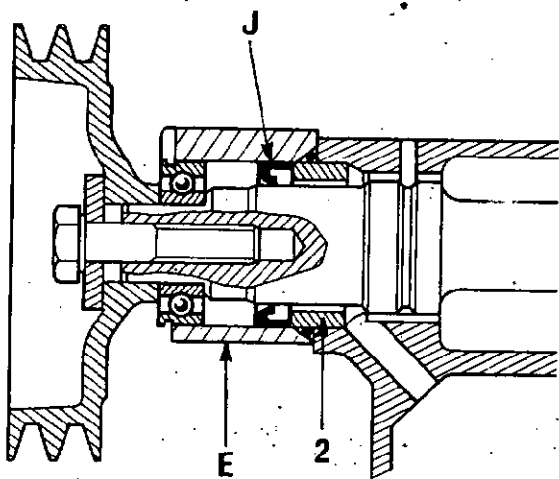
AIDE



2ème montage : Palier rapporté



3ème montage : Palier intégré

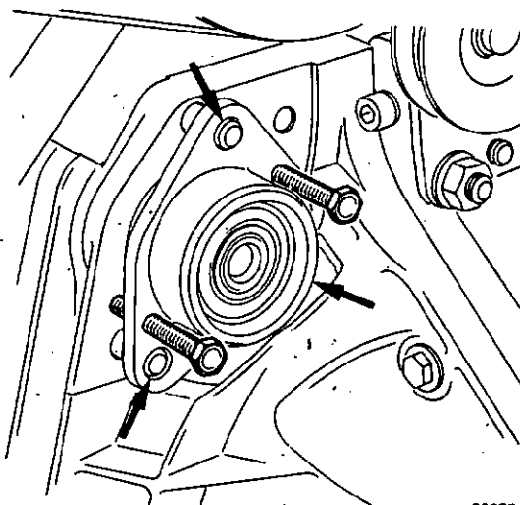


DÉPOSE DU PALIER

2ème montage

Déposer :

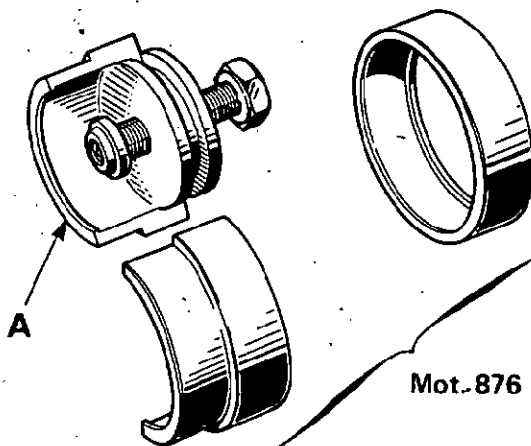
- la poulie d'arbre à cames,
- les écrous de fixation du palier d'arbre à cames (placer un chiffon sur la fenêtre du carter d'embrayage ou de convertisseur afin d'éviter l'introduction des écrous et rondelles dans celui-ci),
- à l'aide de deux vis M6 x 50 filetées sur 35 mm, déposer le palier.



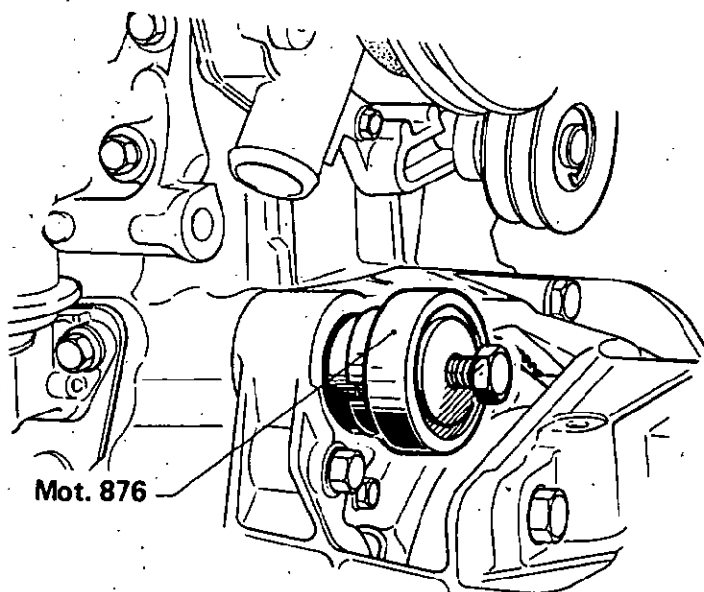
3ème montage

Déposer :

- la poulie d'arbre à cames,



- le roulement (placer la collerette (A) de l'outil Mot. 876 dans la gorge du roulement).





M.R.193



IMPRIMER

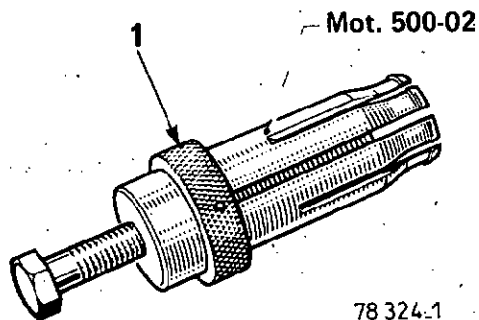


AIDE



DÉPOSE DU JOINT (J)

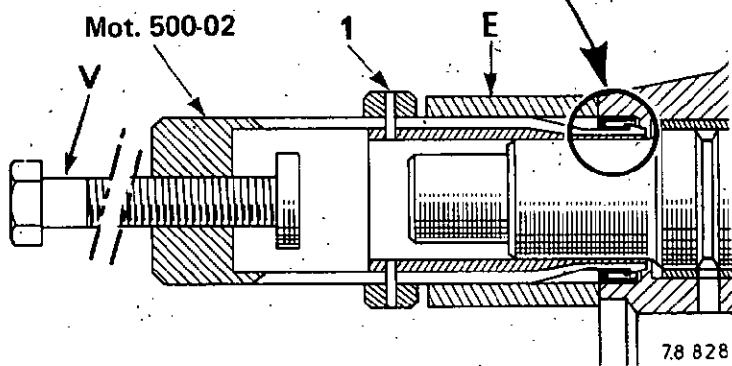
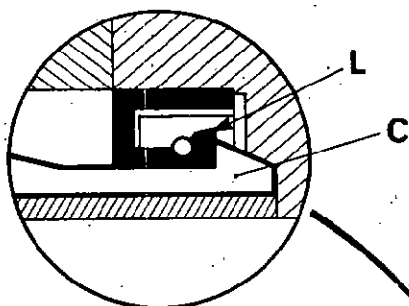
1er et 2ème montages



Mettre en place l'outil d'extraction Mot. 500-02 et le pousser à fond pour que la lèvre (L) du joint passe derrière la collerette (C) de l'outil.

Pousser la bague moletée (1) pour assurer un meilleur accrochage de la lèvre du joint.

Extraire le joint en vissant la vis de l'outil.



Vérifier que le ressort du joint ne soit pas resté sur l'arbre à cames.

CAS PARTICULIER DU 3ème MONTAGE

Le joint d'étanchéité étant situé dans le carter d'embrayage ou de convertisseur (E), ne pas enfoncer l'outil d'extraction à fond.

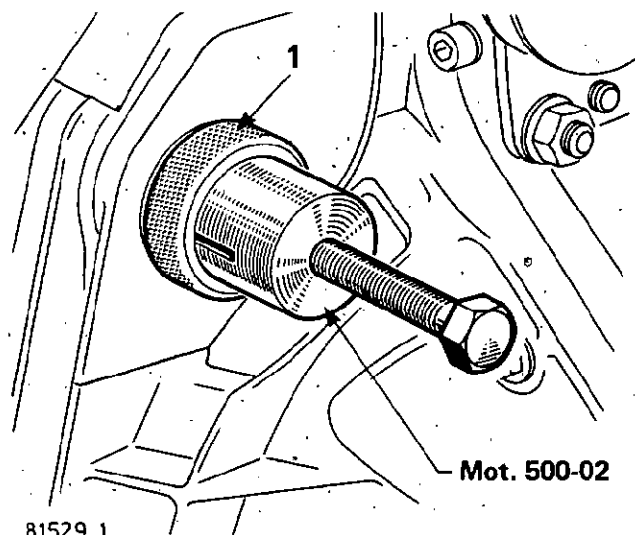
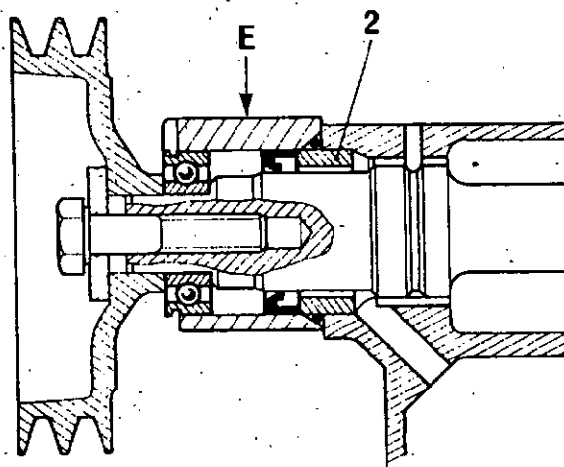
Enfoncement de l'outil Mot. 500-02 :

BVM : (environ) 30 mm

TA : (environ) 50 mm

NOTA : Dans ce montage, la longueur entre l'extrémité de l'arbre à cames et le joint étant réduite, il est nécessaire d'interposer entre l'arbre à cames et la vis d'extraction (V) de l'outil Mot. 500-02 une entretoise de diamètre 25 mm et de longueur 45 mm.

Après avoir passé les becs de l'outil Mot. 500-02 derrière la lèvre du joint, ramener légèrement l'outil vers l'extérieur de manière à pouvoir faire coulisser la bague moletée (1), sinon les becs risquent de se bloquer sous l'entretoise (2).





M.R.193



IMPRIMER



AIDE



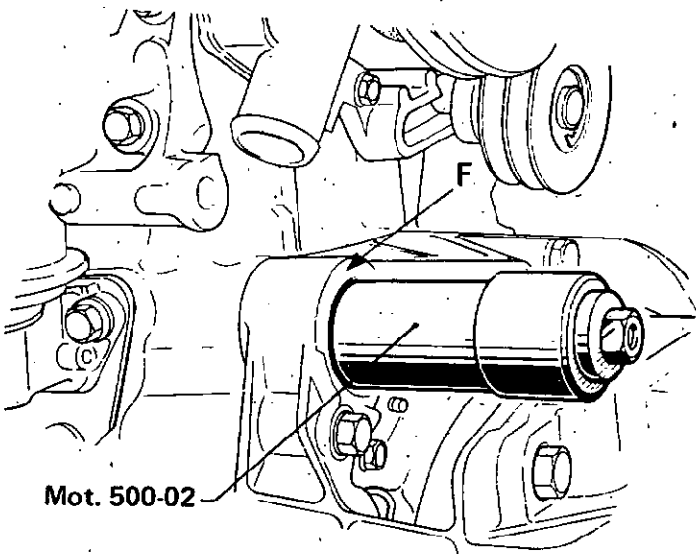
MISE EN PLACE DU JOINT NEUF

Mettre en place le joint neuf sur l'extrémité de l'outil de pose Mot. 500-02.

Huiler le joint.

Placer l'outil muni du joint neuf sur l'arbre à cames.

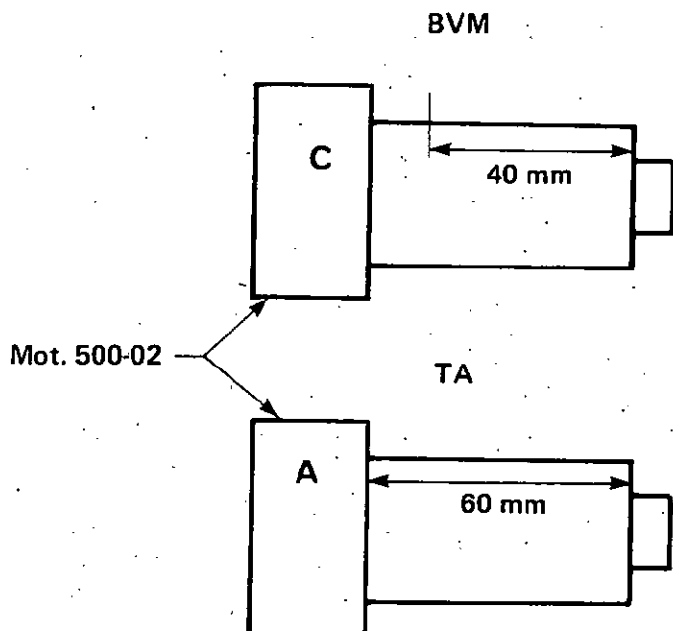
A l'aide d'une tige filetée de longueur 135 mm munie de la rondelle de fixation de la poulie et d'un écrou, pousser l'ensemble jusqu'à ce que le joint vienne à la position décrite ci-après, repère aligné avec la face (F) du carter.



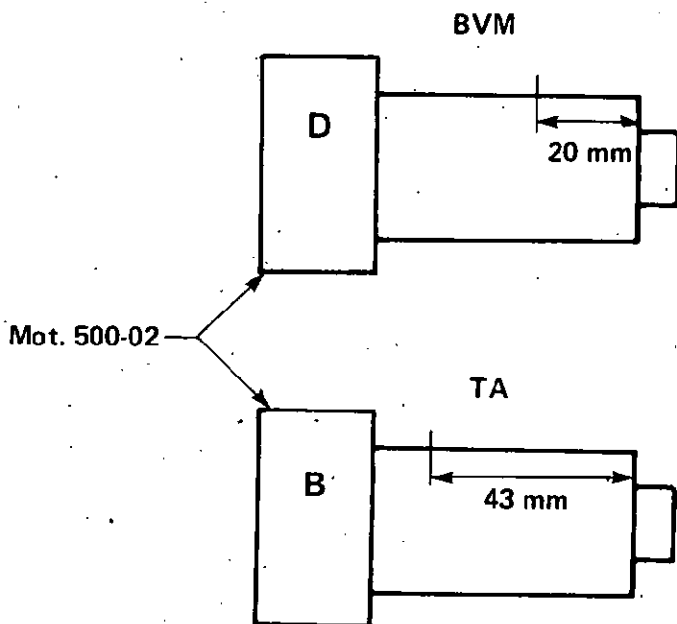
84 432

1er et 2ème montages

Les repères (A) - (B) - (C) et (D) sont inscrits, ou à inscrire, sur les outils Mot. 500-02.



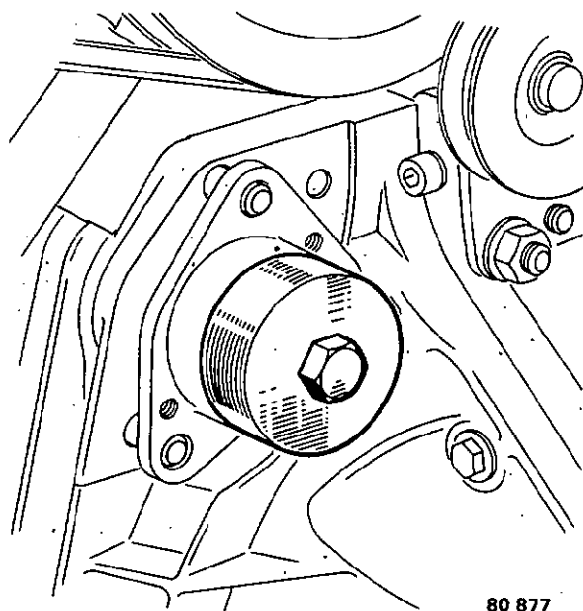
3ème montage



MISE EN PLACE DU PALIER

2ème montage

A l'aide d'un tube, de la vis et de la rondelle de fixation de la poulie mettre en place le palier d'arbre à cames et son roulement.



80 877

La poulie positionnera le roulement au serrage.



M.R.193



IMPRIMER



AIDE

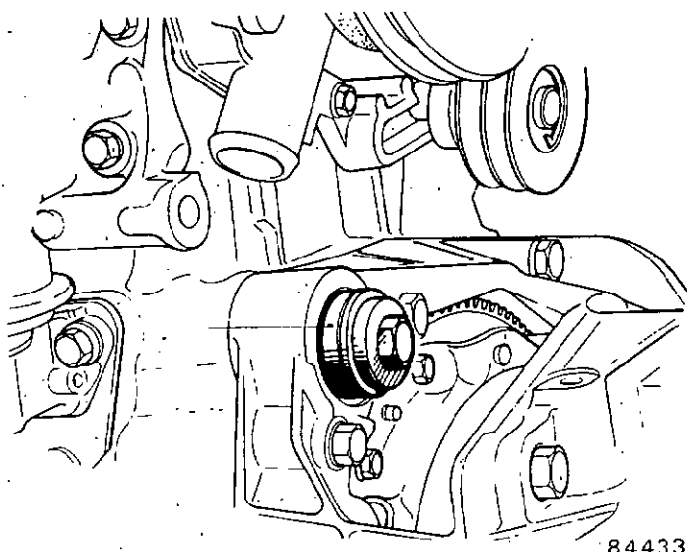


3ème montage

Idem 2ème montage hormis la position du roulement : gorge (G) du roulement vers l'extérieur du moteur.

Remonter la poulie.

Il est très important de vérifier les tensions courroies à l'aide de l'outil **Élé. 346-02** car cela conditionne la durée de celles-ci.

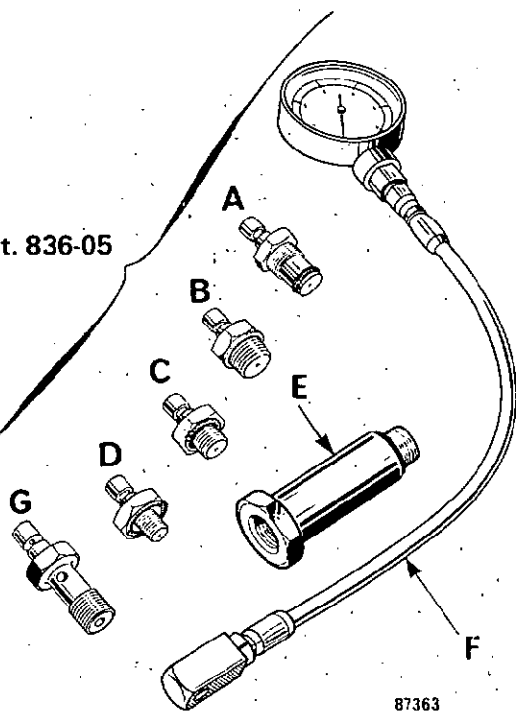


84433

II - PRESSION D'HUILE (122 B)

Moteur 840-26 - C6J - 50 (122 B)

Mot. 836-05



87363

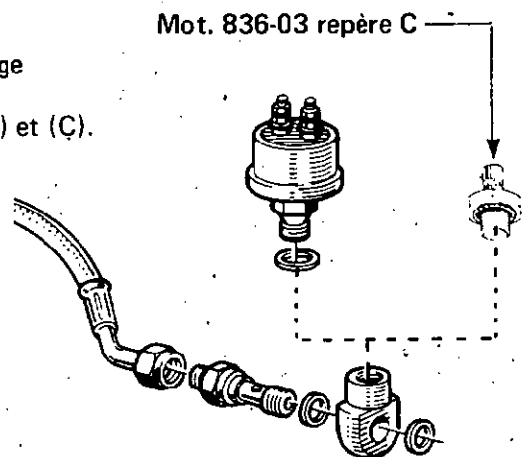
Contrôle

Moteur à sa température de fonctionnement (80° C) :

- au ralenti > 1 bar
- à 4000 tr/min 3 bar

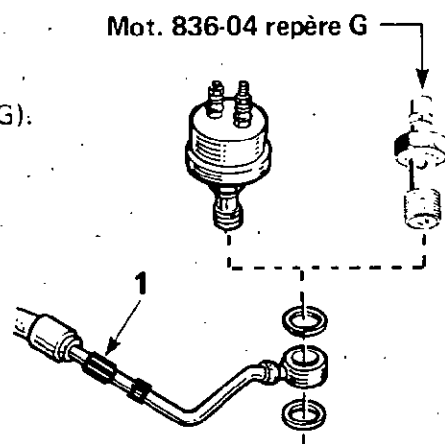
1er montage

Utiliser (F) et (C).



2ème montage

Utiliser (F) et (G).



Pour déposer le mano-contact, utiliser une clé type **FACOM 14 x 17** série 44.

Le tuyau d'alimentation d'huile au turbo-compresseur est équipé sur ce modèle d'un clapet anti-retour (1) pour éviter de désamorcer le circuit d'huile.

Ne pas oublier de contrôler le fonctionnement du clapet lors d'un défaut de pression d'huile ou d'une usure du turbo-compresseur.



M.R.193



IMPRIMER



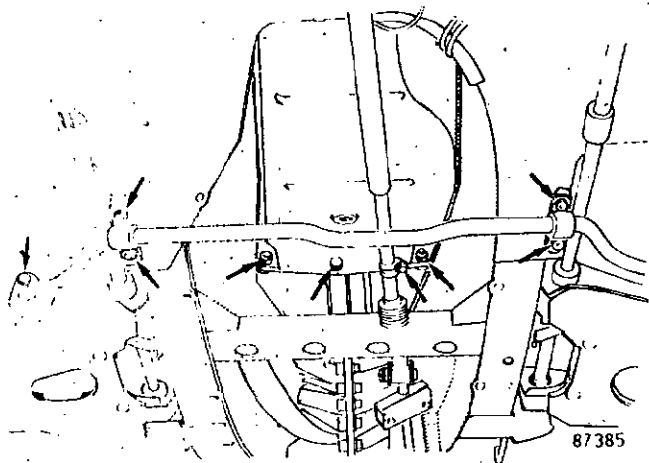
AIDE



III - DÉPOSE - REPOSE CARTER INFÉRIEUR (122 B)

Particularités de la dépose

Déposer :



— la pompe à essence pour accéder aux colliers des raccords souples.

Dégager le carter inférieur en le basculant en premier lieu, du côté volant puis en le redressant de manière à éviter la pompe à huile.

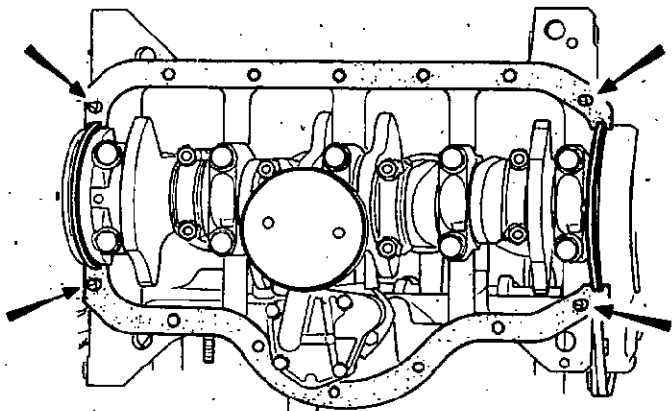
Repose

Nettoyer correctement les plans de joints.

Placer des pions de centrage sur le carter-cylindres (→).

Maintenir les joints en place sur le carter-cylindres à l'aide d'un peu de colle.

Placer, à chaque jonction des joints un peu de pâte CAF 4/60 THIXO.

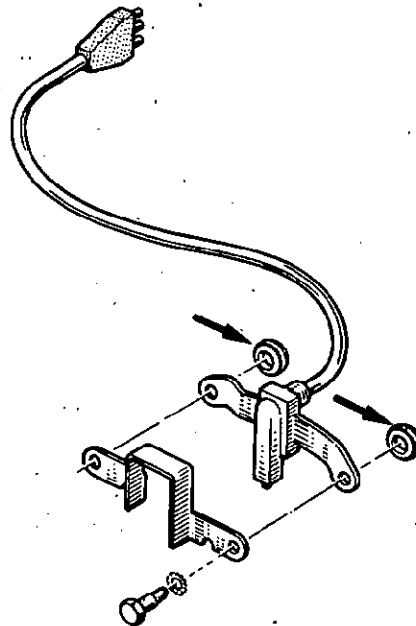


Placer le carter inférieur de la même manière qu'à la dépose.

Serrer modérément le carter pour ne pas écraser les joints.

Remonter :

— la tôle de protection du volant moteur et le capteur en respectant la position des entretoises,



— la pompe à essence avec un joint neuf.

Effectuer :

- le réglage de la commande de vitesses,
- le plein d'huile moteur.



IV – COUVRE-CULASSE (122 B)

Lors de chaque intervention nécessitant la dépose du couvre-culasse, il est indispensable de remplacer le joint de couvre-culasse.

V – TRANSMISSION AUTOMATIQUE

DÉPOSE - REPOSE

Annule et remplace la méthode décrite pages 133 à 138 du M.R. 215.

COUPLES DE SERRAGE (en daN.m)

- Écrous de roue 5 à 6
- Écrou de rotule supérieure de suspension ... 3,5
- Écrou de rotule de biellette de direction ... 3,5
- Vis de convertisseur 2,7 à 3,2
- Vis guide d'étrier de frein 3,4 à 3,8

DÉPOSE

La transmission automatique se dépose seule par le dessous du véhicule avec le vérin DESVIL V710 ou SEF 6050 SEFAC.

Vidanger:

Débrancher la batterie et les câblages de transmission automatique.

Déposer :

- le filtre à air et son support,
- le câble de tachymètre,
- le vase d'expansion,
- le câble de gouverneur, comparateur,
- la poulie d'arbre à cames,
- le palier d'arbre à cames,

(Suivant montage, utiliser le Mot. 876 et le Mot. 500-02).

- le démarreur.

Débrancher la commande de sélection.

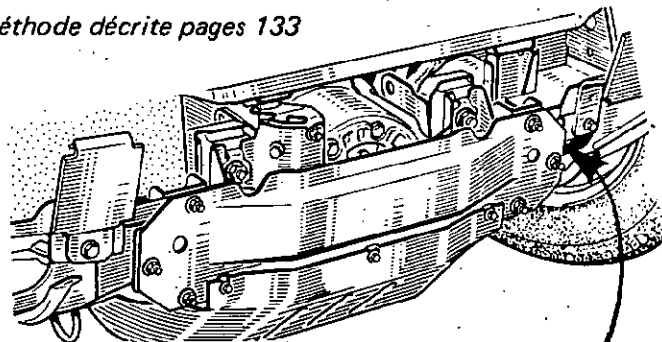
Mettre le véhicule sur chandelles.

Basculer les demi-trains et dégager les transmissions.

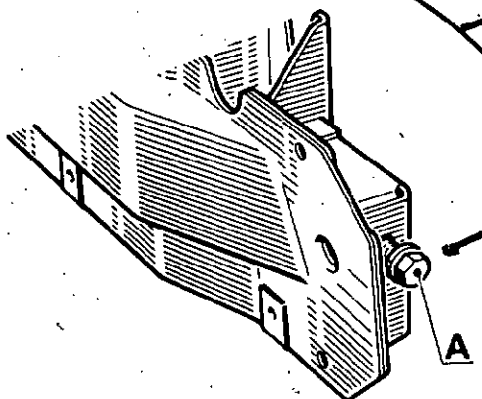
Mettre le vérin sous la transmission automatique.

Déposer les vis de la tôle d'entraînement.

Retirer la traverse avant.



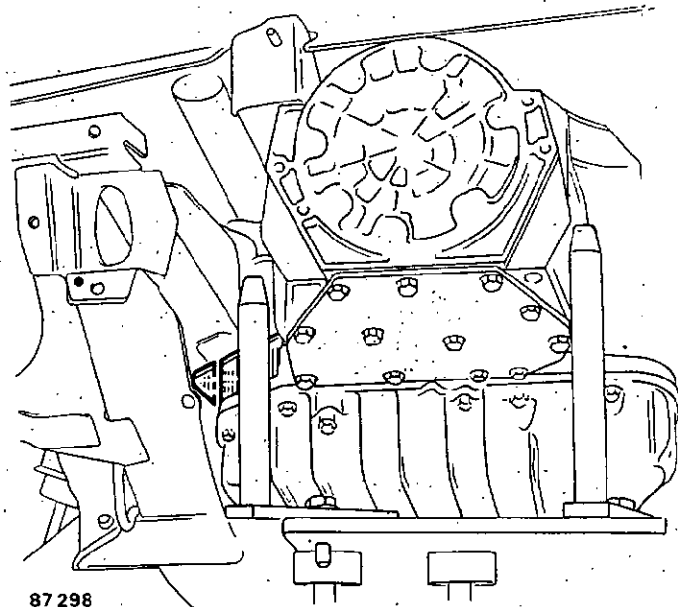
80872



80870

Déposer les silent-bloc et leurs supports.

Pour faciliter la descente de la transmission automatique, couper l'oreille (A) au ras du carter.



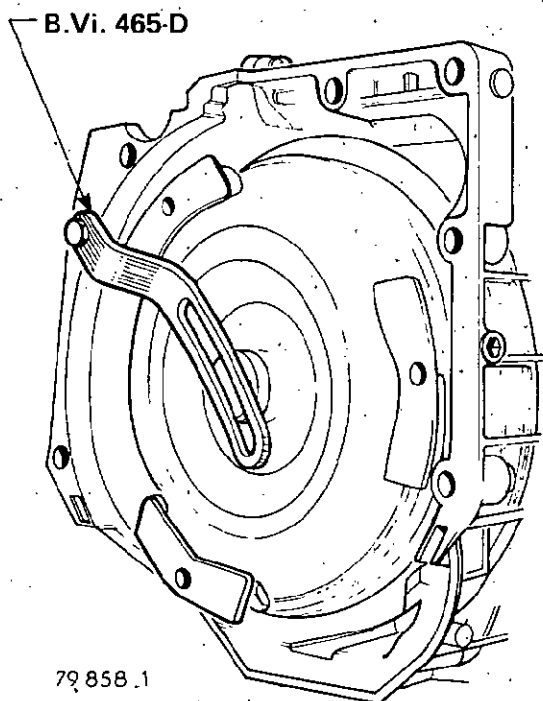
87298



Déposer la traverse entre longerons.

Déposer les vis et les goujons de fixation moteur-transmission et désaccoupler la transmission automatique.

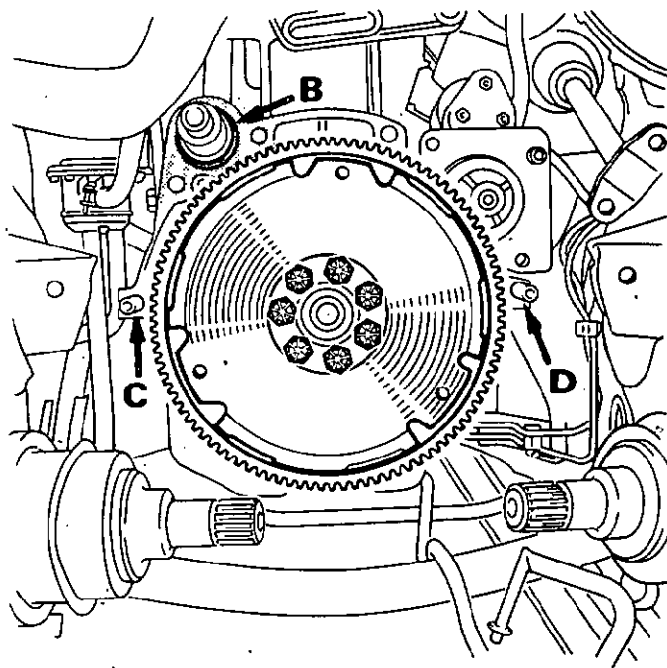
Pour éviter le déboîtement du convertisseur, utiliser l'outil B.Vi. 465-D.



REPOSE

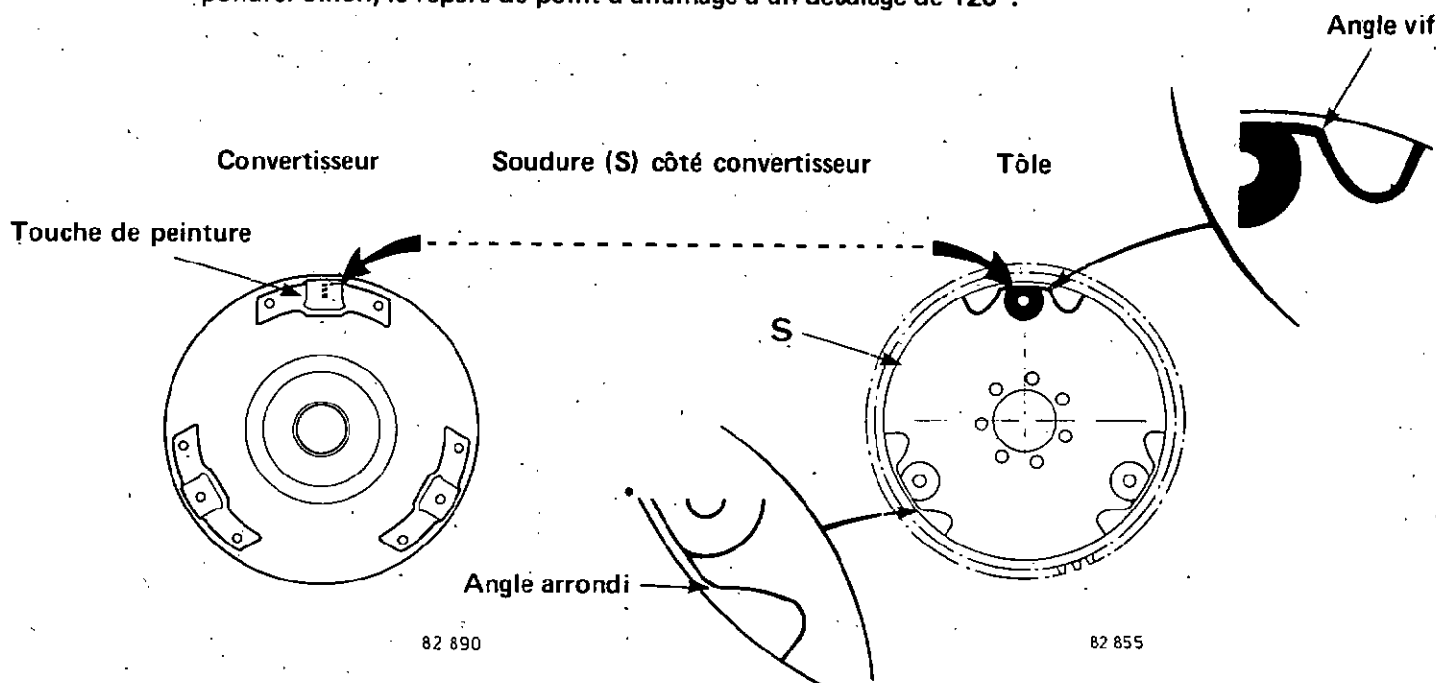
Graisser à la Molykote BR2 le centrage du convertisseur dans le vilebrequin et les cannelures des planétaires.

Mettre un joint torique neuf (B) et enduire légèrement le joint torique et la face avant moteur (zone hachurée) de CAF 4/60 THIXO.



Vérifier la présence des douilles de centrage (C) et (D).

Le convertisseur a un repère ainsi que la tôle d'entraînement, ces repères doivent correspondre. Sinon, le repère de point d'allumage a un décalage de 120°.



Accoupler en levant légèrement le moteur. Serrer les vis de tôle d'entraînement convertisseur au couple. Faire le plein d'huile et les réglages de la commande, du câble de gouverneur et du rétro-contact (voir M.R. 215).



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

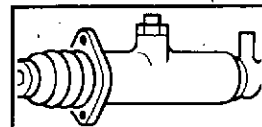
IS.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

43 A

AVRIL 1983
ÉDITION FRANÇAISE

122B



FREINAGE

Cette note intéresse : l'atelier.

Cette note annule, et remplace les valeurs indiquées dans l'IS.32A du présent MR et page 73 du petit livre de valeurs 83.

COMPENSATEUR DE FREINAGE

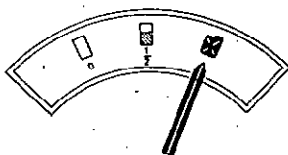
Valeurs de réglage (coffre vide et conducteur à bord)



Remplissage du réservoir

Pression de coupure (bar ⁺² - 4)

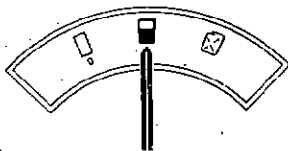
Plein



AV
25

AR
18

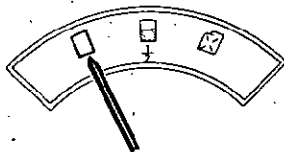
Demi



23

16

Vide



21

14

73608

NOTA : Le compensateur de la 122B va être progressivement équipé d'un purgeur. Lors d'une purge du circuit arrière il sera impératif de commencer par le compensateur.

Scé 0422





M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

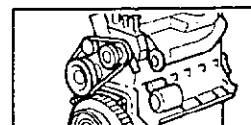
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

44 A

MAI 1983
ÉDITION FRANÇAISE

Renault 5 Moteur fonte 5
paliers

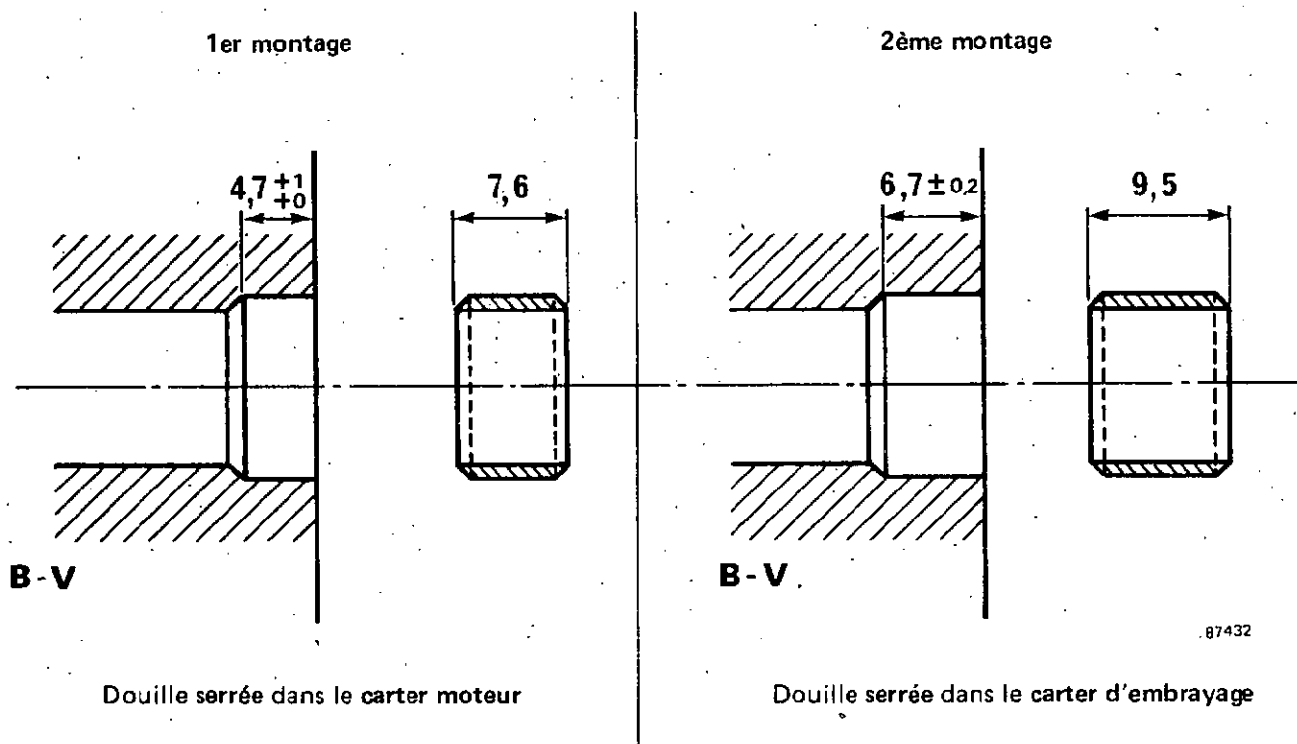


MOTEUR - BOITE DE VITESSES

Cette note intéresse : L'atelier, le magasin.

MODIFICATION DE L'ACCOUPLMENT MOTEUR - BOITE DE VITESSES

L'implantation des douilles de centrage : moteur-boîte de vitesses, a été modifiée dans le but d'améliorer l'alignement de l'ensemble.



Il est impératif de monter une douille de longueur correspondante au logement de la boîte de vitesses.

Les cotes d'usinage du carter cylindres restent identiques pour les deux montages.

Scé 0422



M.R.193



M.R. 193 

①



R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICIOINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

45 A

MAI 1983
Edition Française

RENAULT 5 ALPINE TURBO (122 B)

MOTEUR

Cette note intéresse : la réception, l'atelier

ALLUMAGE - Cliquetis moteur

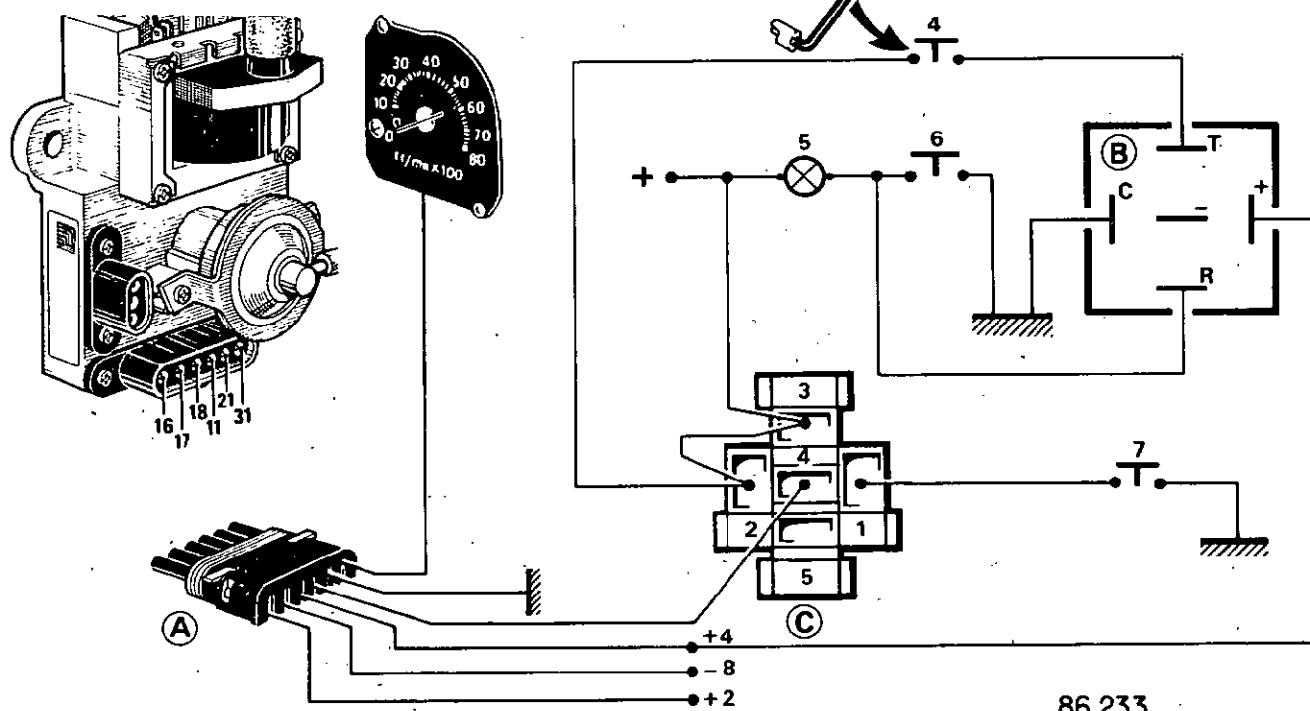
Le moteur 840²⁶ du véhicule 122 B est équipé d'un dispositif de correction d'avance, en accélération.

— Rappel du principe de fonctionnement

Un interrupteur (4), situé sur le carburateur, est commandé par l'axe de papillon du 1^o corps. Il permet en agissant électriquement sur le relais temporisé B (situé sous le filtre à air) de supprimer la mise à la masse, pendant 1,3 s d'un ou plusieurs fils de correction d'avance sortant du module.

Les fils issus des bornes 16, 17 et 18 du schéma ci-dessous permettent, lorsqu'ils sont mis à la masse, une correction d'avance de + 2°, - 8°, + 4°.

Sur les véhicules neufs, la borne 18 (+ 4°) est reliée à la borne + du relais temporisé B. Ces 4° d'avance systématique disparaissent pendant 1,3 s lorsque l'interrupteur (4) entre en fonction.



86 233

Repère	Description
11	+ Alimentation
21	Masse
31	Compte-tours
4	Contacteur de carburateur
5	Lampe témoin de starter
6	Contacteur tirette de starter
7	Pressostat de coupure d'allumage

Repère	Description
16	Borne décalage d'avance + 2
17	Borne décalage d'avance - 8°
18	Borne décalage d'avance + 4°
A	Connecteur d'alimentation du calculateur électronique ou module
B	Connecteur du relais temporisé
C	Connecteur du relais de coupure d'allumage

ITG Sca 0428

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines Renault 1981.

F.A.D. E.It. NL.

Printed in France

77 11 074 554



M.R.193



IMPRIMER



AIDE

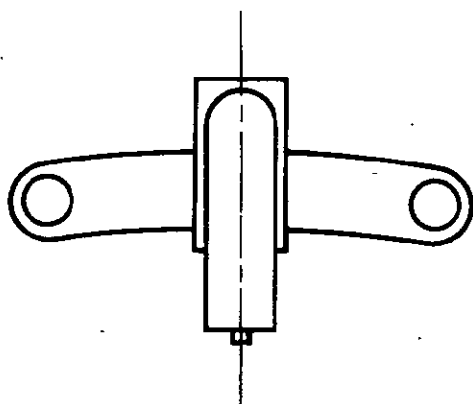


Incident

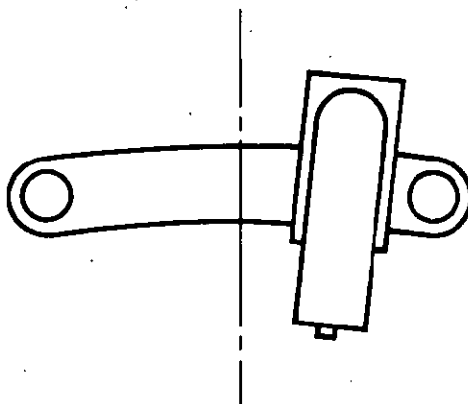
Certains véhicules ainsi équipés peuvent présenter du cliquetis à l'accélération (dès le début de la phase suralimentation). En présence de pareille manifestation appliquer la méthode ci-dessous :

Contrôler

- le carburant (impérativement super)
- les bougies
- l'étanchéité de la capsule à dépression du module d'allumage.
Appliquer une dépression sur cette capsule en utilisant une pompe à dépression à main : la dépression ne doit pas chuter rapidement.
- la conformité du capteur d'allumage :



Moteur 840²⁶
Embrayage ϕ 190 mm
Réf. M.P.R. : 60.01.001.443



Moteur 840²⁶
Embrayage ϕ 180 mm
(à partir du modèle 83)
Réf. M.P.R. : 60.01.003.261

- la conformité du module d'allumage (loi 009)
Au ralenti l'avance doit être de 18° avec le branchement d'origine (fil de correction d'avance + 4°).
à 3000 tr/mn sous une dépression de : 50 m.bar avance 29° \pm 2°
à 3000 tr/mn sous une dépression de : 650 m.bar avance 52° \pm 2°
- le fonctionnement du dispositif de correction d'avance :
 - débrancher la fiche + 4° sur le connecteur A
 - brancher une lampe témoin entre cette fiche et un + batterie.
 - s'assurer que la tirette de starter est repoussée.
 - la lampe témoin doit s'allumer
 - mettre le contact
 - ouvrir progressivement les papillons de carburateur. Dès l'ouverture du papillon du 2ème corps l'interrupteur (4) agissant électriquement sur le relais, la lampe témoin doit s'éteindre pendant 1,3 seconde.
- si la lampe témoin ne s'éteint pas, vérifier :
 - l'interrupteur (4),
 - le branchement du relais temporisé,
 - le relais, la coupure du contact sur la commande de starter,
 - le bon fonctionnement de l'ampoule témoin du starter.
- la pression de suralimentation : (390 à 450 mbar à 6000 tr/mn en pleine charge)



M.R.193



IMPRIMER



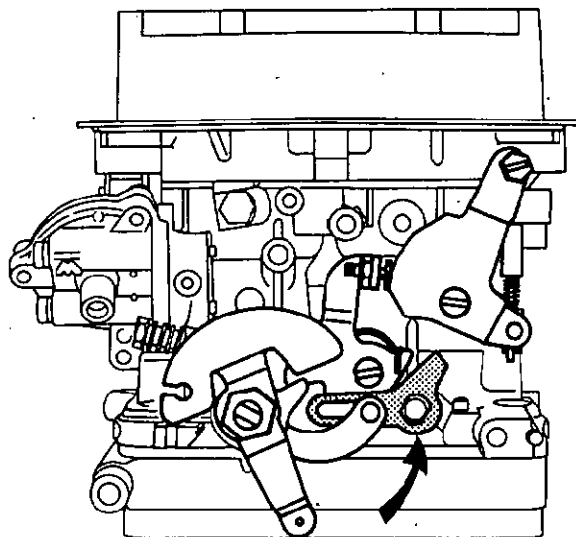
AIDE



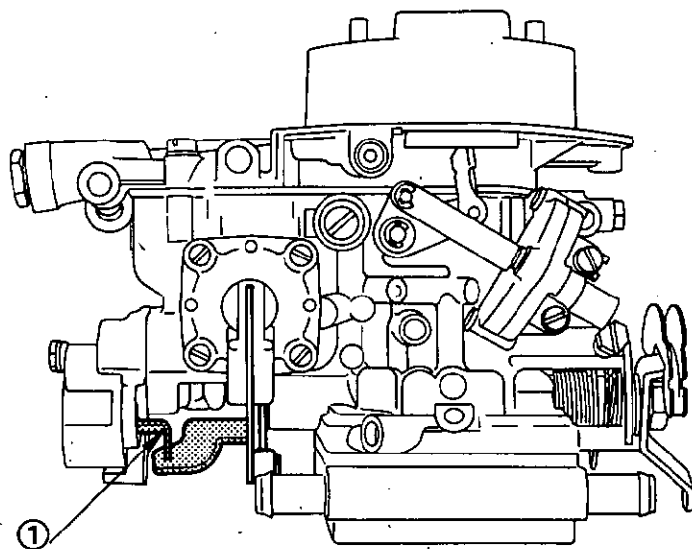
Si la lampe témoin s'éteint trop tôt ou trop tard, (régler l'interrupteur (4)).

REGLAGE DE L'INTERRUPTEUR (4) SITUE SUR LE CARBURATEUR

- Déposer le carburateur et l'interrupteur.
- Couper le pion de positionnement de l'interrupteur et remonter l'interrupteur.
- Introduire une pige de 6 mm entré le papillon de 2ème corps et le corps du carburateur (bielle papillon 2ème corps horizontale voir fig.).
- Brancher un ohmmètre ou une lampe test sur les fils de l'interrupteur.
- Agir sur la commande des papillons. Dès que la pige est libérée l'interrupteur doit laisser passer le courant (résistance nulle à l'ohmmètre ou lampe test qui s'allume).
- Régler la position de l'interrupteur dans ses boutonnières pour obtenir ce résultat et si nécessaire, déformer le doigt de commande (1).



NOTA . S'assurer que le doigt de commande (1) ne risque pas de passer à l'arrière de la patte du carburateur ce qui pourrait entraîner un blocage des papillons en pleine charge.



Si après ces contrôles et réglages le cliquetis subsiste, procéder à des modifications de branchements sur le module d'allumage électronique :

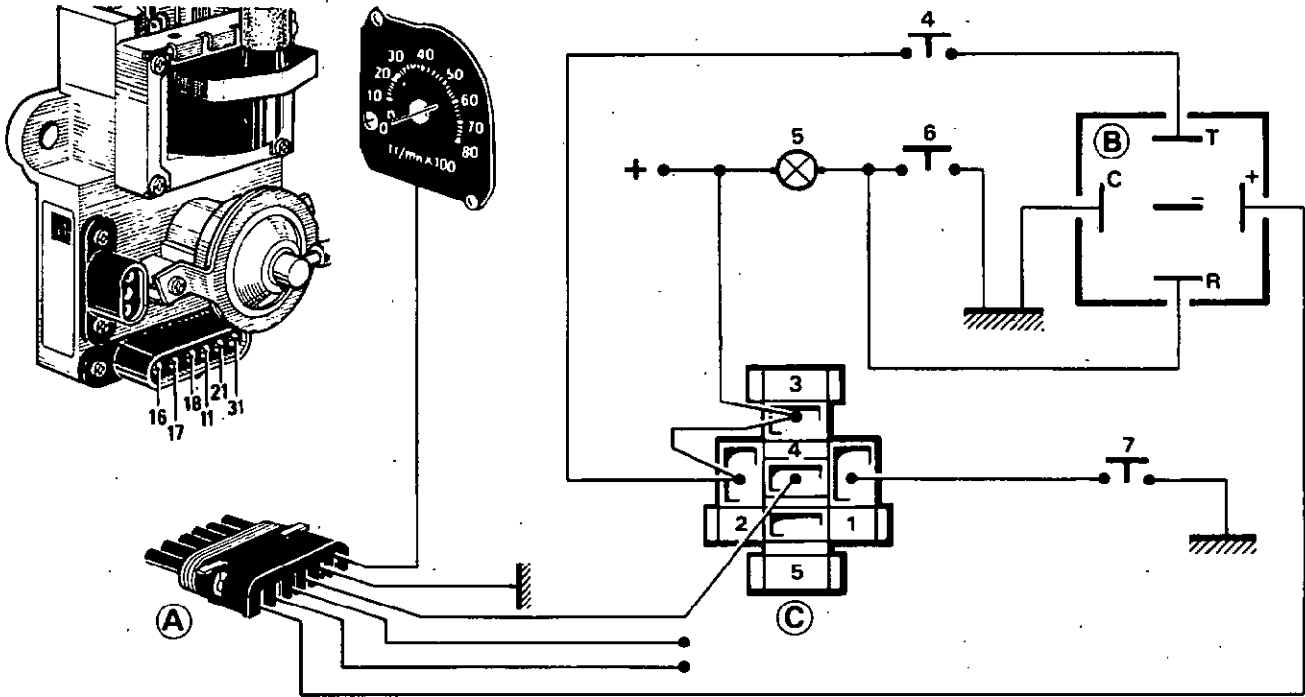


M.R.193



PREMIERE POSSIBILITE.

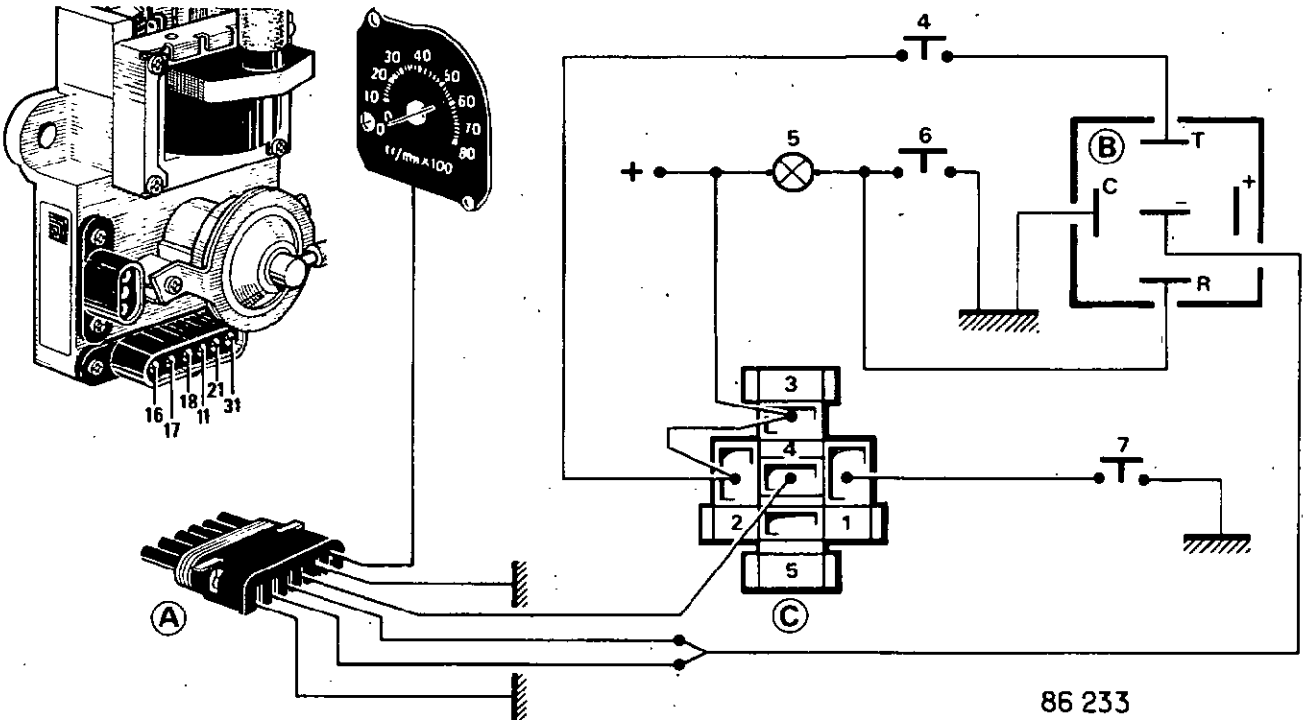
Si la borne 18 du module (+ 4° fil jaune) est relié à la borne + du relais temporisé, couper le fil près du connecteur A et le brancher sur la borne 16 (+ 2°).



86 233

DEUXIEME POSSIBILITE (en cas d'insuccès des interventions précédentes)

- Débrancher la borne + sur la temporisation et brancher la borne 16 (+ 2°) du module à la masse).
- Brancher les sorties 17 et 18 sur la borne - de la temporisation (borne centrale).



86 233



M.R.193



M.R. 193

①

R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

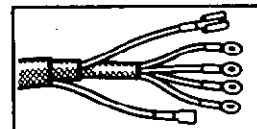
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE-INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION
INFORMAÇÃO SERVIÇO

46 A

JUILLET 1983,
ÉDITION FRANÇAISE

RENAULT 5
Tous types
sauf 122B



ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : l'atelier

SCHEMAS ÉLECTRIQUES RENAULT 5 MODELE 1984

Vous trouverez ci-après les schémas électriques du type «Unifilaire» concernant le véhicule ci-dessus de façon à faciliter la recherche des pannes.

L'ensemble du câblage véhicule est découpé en plusieurs schémas qui regroupent eux-mêmes plusieurs fonctions.

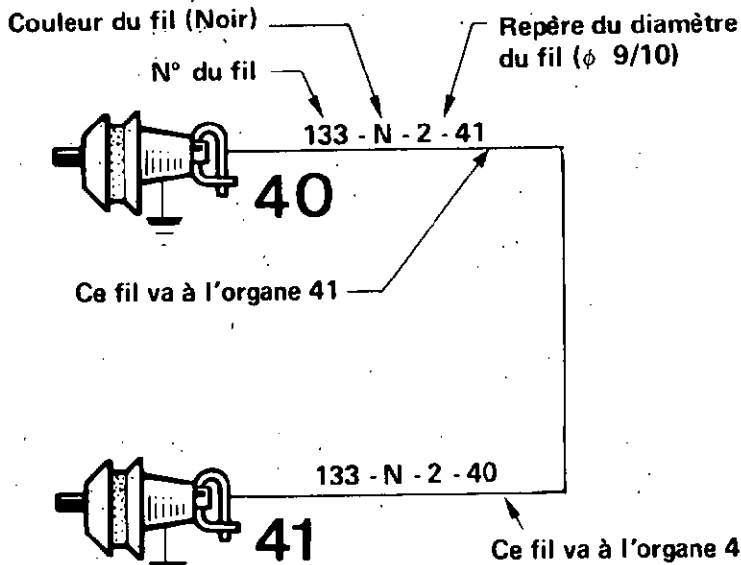
Vous pouvez regrouper dans un même dossier tous les schémas au fur et à mesure de leur parution.

IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et dans certains cas du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feuillure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.



A l'organe 41 (contact de feuillure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.

Couleurs des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Cristal. C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	---------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre et section des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10	50/10	70/10	80/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15	20	40	50

Sce 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault. © Régie Nationale des Usines Renault 1981.

F.A.D. .E.It .NL.S.P.



TECHNIC IMPRIM - 92170 - VANVES

77 11 074 964

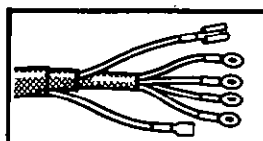


M.R.193

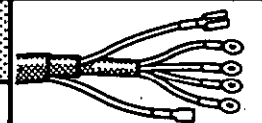
IMPRIMER



AIDE



FONCTIONS REPRÉSENTÉES



NOTA : En regard de la fonction recherchée et du véhicule concerné, vous trouverez l'indice de la planche où se situe celle-ci.

	Tous types	Direction à gauche	Direction à droite	Direction à gauche DAI	CANADA	Transmission automatique	Auto-école	SUEDE-SUISSE
Alimentation auto-radio	-	6	21	11	6	6	6	6
Allumage classique	-	4	20	-	-	-	-	-
Allumage électronique intégral	-	2	19	-	-	-	-	-
Allumage grand froid	-	-	-	-	-	-	-	13
Allumage transistorisé	-	-	-	-	15	-	-	15
Allume cigares	-	5	5	11	16	5	5	5
Antipollution (boîte de vitesses manuelle)	-	-	-	-	17	-	-	17
Antipollution (transmission automatique)	-	-	-	-	-	-	-	14
Avertisseur sonore	2	-	-	-	-	-	-	-
Bruiteur ceinture de sécurité	-	-	-	-	15	-	-	-
Chauffage	-	3	21	-	-	-	-	-
Conditionnement d'air	-	-	-	9	-	-	-	-
Circuit de charge	-	4	4	4	4	6	4	4
Démarrreur	-	4	4	4	4	6	4	4
Éclairage commandes de chauffage	-	3	20	11	16	3	3	3
Éclairage sélecteur de vitesses	-	6	21	-	-	-	-	-
Éclairage tableau de bord	-	3	20	11	16	3	3	3
Économètre	-	-	-	-	-	-	23	-
Électrovanne lave-projecteurs	7	-	-	-	-	-	-	-
Essuie-vitre arrière	-	8	20	-	-	-	-	-
Essuie-vitre	-	3	21	-	-	-	-	-
Essuie-projecteurs	7	-	-	-	-	-	-	-
Feu de brouillard arrière	-	2	19	-	-	-	-	-
Feux de croisement	-	1	18	10	16	-	-	12
Feux de marche arrière	-	2	19	-	-	6	-	-
Feux de position	-	1	18	10	16	-	-	12
Feux de route	-	1	18	10	16	-	-	12
Feux de stop	-	2	19	-	-	-	-	-
Feux indicateur de direction	-	1	18	10	1	1	23	13
Frein à main	-	2	2	11	-	-	-	-
Haut-parleurs	-	-	-	-	17	-	-	-
Jauge à essence	4	-	-	-	-	-	-	-
Lave-vitre	-	3	21	9	-	-	-	-
Lève-vitres	5	-	-	-	-	-	-	-
Lunette arrière dégivrante	-	8	20	-	-	-	-	-
Manocontact d'eau	-	4	4	9	17	4	4	14
Montre digitale	5	-	-	-	-	-	-	-
Montre sur planche de bord	3	-	-	-	-	-	-	-
Motoventilateur de refroidissement	-	7	7	9	16	6	7	7
Nivocode	-	2	19	11	16	-	-	-
Plafonnier arrière (véhicule société)	8	-	-	-	-	-	-	-
Plafonniers avant	8	-	-	-	-	-	-	-
Pompe à essence électrique	-	-	5	-	-	-	-	-
Siège chauffant	-	-	-	-	-	-	-	14
Thermistance ou thermocontact d'eau	-	4	4	9	17	4	4	14
Volet de départ	4	-	-	-	-	-	-	-



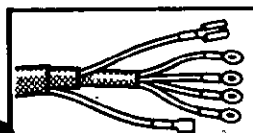
M.R.193



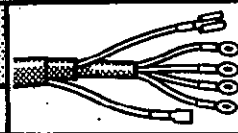
IMPRIMER



AIDE



LISTE DES ORGANES



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Feu de position et/ou clignotant avant gauche 2 Feu de position et/ou clignotant avant droit 7 Optique route/croisement gauche 8 Optique route/croisement droit 9 Avertisseur sonore gauche 12 Alternateur 13 Masse avant gauche 14 Masse avant droit 15 Démarreur 16 Batterie 17 Motoventilateur de refroidissement 18 Bobine d'allumage (ou fixation) 19 Allumeur 20 Pompe lave-vitre électrique 21 Mancontact de pression d'huile 22 Thermocontact sur radiateur 23 Thermocontact sur culasse 26 Moteur essuie-vitre 27 Nivocode ou Indicateur de Chute de Pression (I.C.P.) 28 Motoventilateur de chauffage 29 Tableau de bord 30 Connecteur N° 1 de tableau de bord 31 Connecteur N° 2 de tableau de bord 32 Connecteur N° 3 de tableau de bord 34 Contacteur signal de détresse 35 Contacteur lunette dégivrante 37 Inverseur lève-vitre gauche 38 Inverseur lève-vitre droit 40 Contacteur de feuillure de porte avant gauche 41 Contacteur de feuillure de porte avant droite 42 Moteur lève-vitre gauche 43 Moteur lève-vitre droit 44 Platine de servitudes ou boîte à fusibles 52 Contacteur de stop 53 Contacteur antivol 54 Éclairer commande de chauffage 56 Allume-cigares 57 Alimentation autoradio 58 Commande essuie-vitre/lave-vitre 59 Appareil commande des feux (et des clignotants) 60 Inverseur ou connecteur clignotants 62 Plafonnier gauche ou avant central 63 Plafonnier droit 64 Contacteur de frein à main 65 Jauge à essence 66 Lunette arrière dégivrante 68 Ensemble feux arrière gauches 69 Ensemble feux arrière droits | <ul style="list-style-type: none"> 70 Éclaireurs plaque de police 71 Tirette volet de départ 72 Contacteur feux de recul 74 Centrale clignotante 75 Contacteur ventilateur de chauffage 76 Rhéostat éclairage tableau de bord et voyants 77 Raccordement avec câblage de la prise diagnostic 78 Moteur essuie-lunette arrière 79 Pompe lave-lunette arrière 80 Raccordement avec câblage moteur 81 Raccordement câblage avant - câblage arrière 89 Feu arrière de brouillard 90 Compresseur de conditionnement d'air 91 Raccordement avec câblage témoin d'usure des plaquettes de freins 92 Raccordement avec câblage conditionnement d'air (côté moteur) 93 Raccordement avec feu latéral gauche 94 Raccordement avec feu latéral droit 97 Masse carrosserie 101 Masse sur fixation réservoir 106 Contacteur feu de brouillard arrière 110 Relais motoventilateur de refroidissement 112 Relais lève-vitres 123 Montre 124 Boîte de vitesses 128 Rétrocontact 130 Masse boîte de vitesses 142 Raccordement avec câblage lève-vitre 145 Raccordement avec câblage allumage transistorisé 147 Résistance bobine d'allumage 153 Fils haut-parleur autoradio 155 Plafonnier arrière ou arrière gauche 158 Éclairer sélecteur de vitesses transmission automatique 162 Relais N° 1 conditionnement d'air 163 Relais temporisateur ceinture de sécurité 164 Pompe à essence électrique 169 Raccordement avec câblage électrovannes 171 Contacteur essuie/lave-lunette arrière 172 Générateur d'impulsions 174 Moteur essuie-projecteur droit 176 Relais temporisateur essuie-projecteurs 177 Pompe lave-projecteurs 186 Raccordement avec câblage pompe électrique 192 Masse de hayon 195 Coupeur de ralenti 204 Relais de démarrage 210 Raccordement avec câblage allumage électronique intégral |
|--|---|

SI





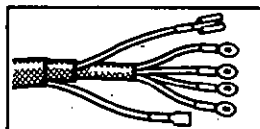
M.R.193



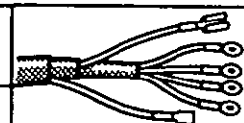
IMPRIMER



AIDE



LISTE DES ORGANES



IS
≡
O

- 211 Haut-parleur panneau arrière droit
- 212 Haut-parleur panneau arrière gauche
- 223 Feux de recul
- 262 Tableau de commande conditionnement d'air et chauffage
- 266 Élément central de ceinture de sécurité
- 273 Débitmètre
- 274 Épissure N° 1
- 276 Masse moteur
- 278 Carburateur
- 283 Electrovanne d'avance
- 285 Relais enrichisseur à froid
- 286 Épissure N° 2
- 289 Épissure N° 3
- 290 Épissure N° 4
- 321 Module d'allumage électronique intégral
- 325 Raccordement avec câblage montre
- 340 Boîtier ordinateur de bord
- 342 Electrovanne lave-projecteurs
- 346 Relais bobine d'allumage (grand froid)
- 347 Raccordement avec câblage bobine d'allumage
- 351 Thermocontact motoventilateur sur pompe à eau
- 353 Thermocontact 15 °C
- 358 Relais clapet de dégazage
- 359 Electrovanne clapet de recirculation
- 361 Boîtier de contrôle de conditionnement d'air
- 366 Éclaireur contacteurs au tableau de bord
- 392 Raccordement avec câblage relais de démarrage
- 403 Résistance de conditionnement d'air
- 407 Raccordement avec câblage haut-parleurs
- 411 Boîtier commandes clignotants (auto-école)
- 438 Épissure N° 5
- 439 Épissure N° 6
- 440 Épissure N° 7
- 441 Épissure N° 8
- 455 Relais temporisateur essuie-vitre arrière
- 460 Épissure N° 9
- 461 Épissure N° 10
- 463 Relais d'éclairage
- 464 Épissure N° 11
- 468 Raccordement avec câblage feux perception de jour
- 469 Inverseur éclairage
- 470 Raccordement avec câblage siège chauffant
- 471 Élément chauffant de siège
- 486 Relais coupure de masse



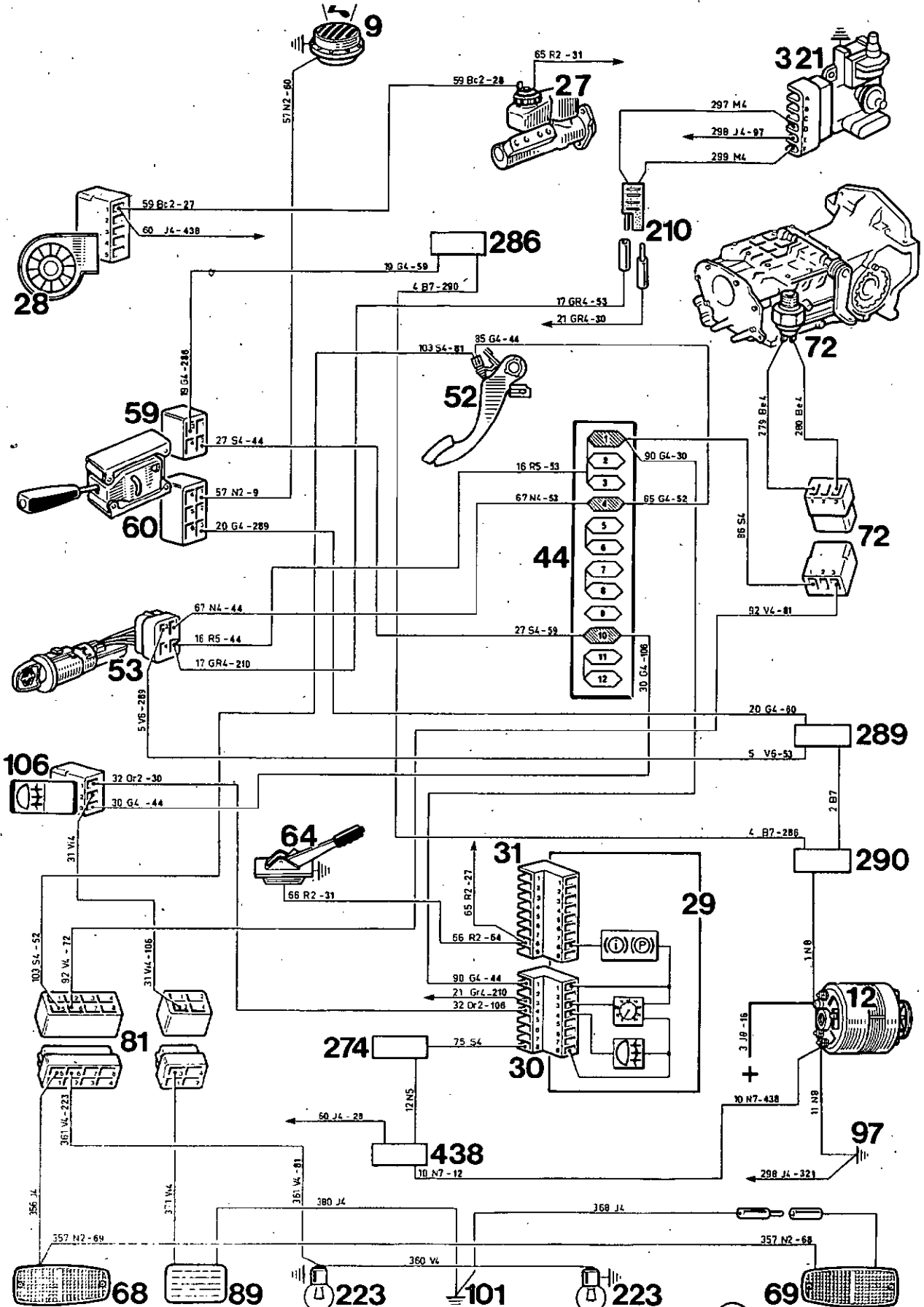
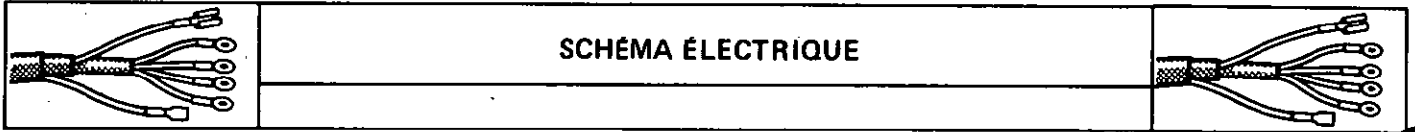
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHEMA ÉLECTRIQUE



87399 (2)

IS



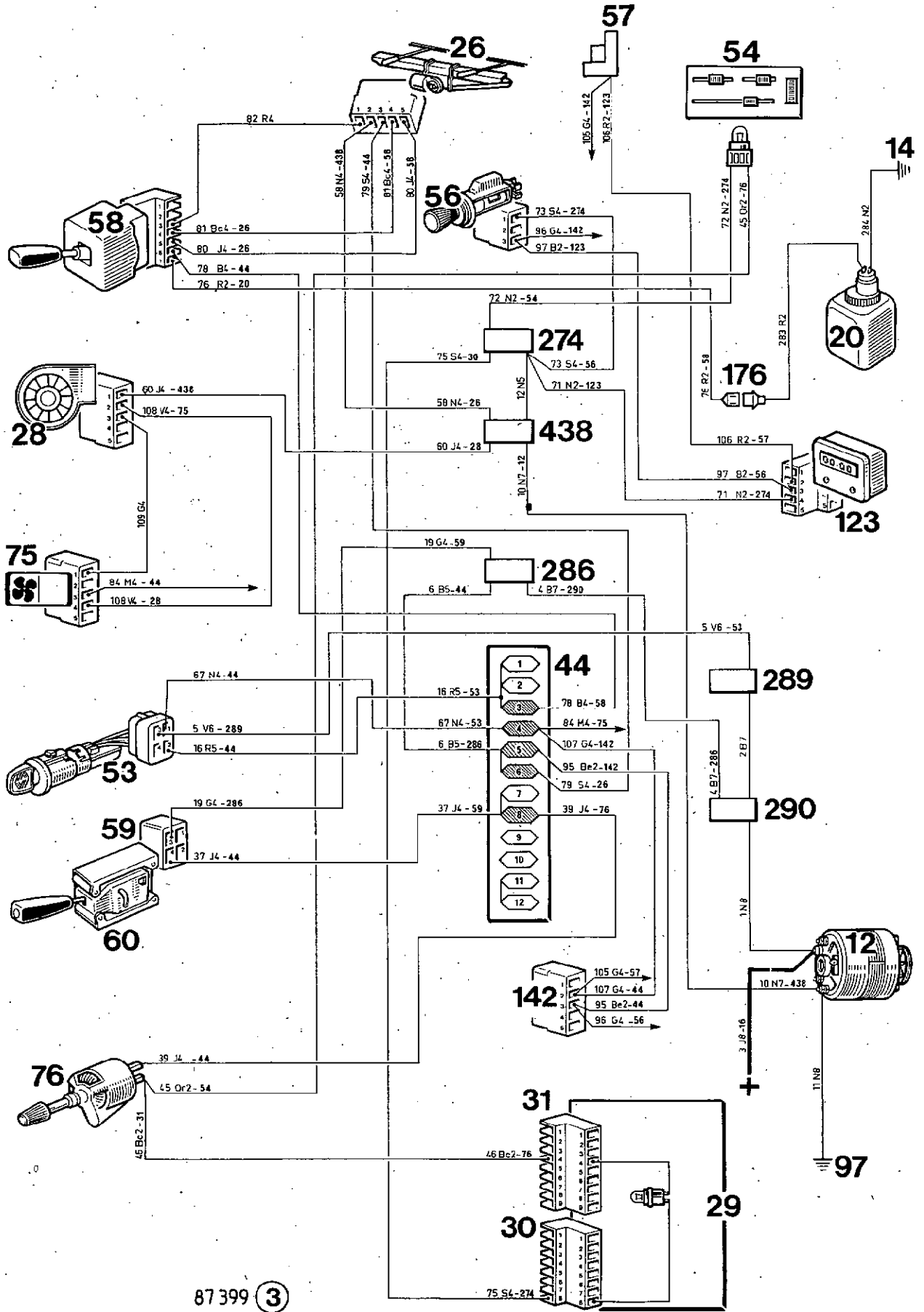
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



87 399 (3)





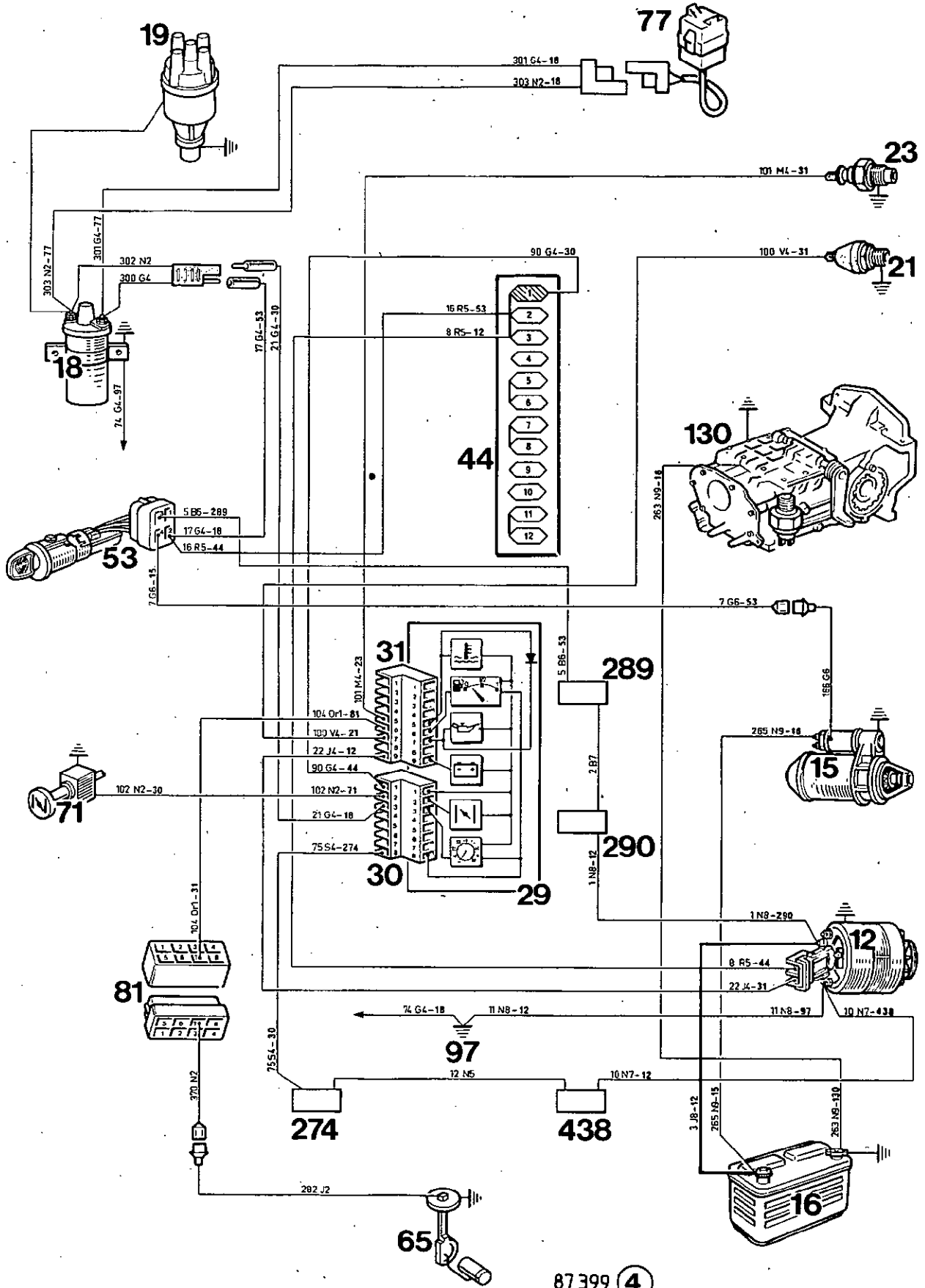
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



87 399 (4)



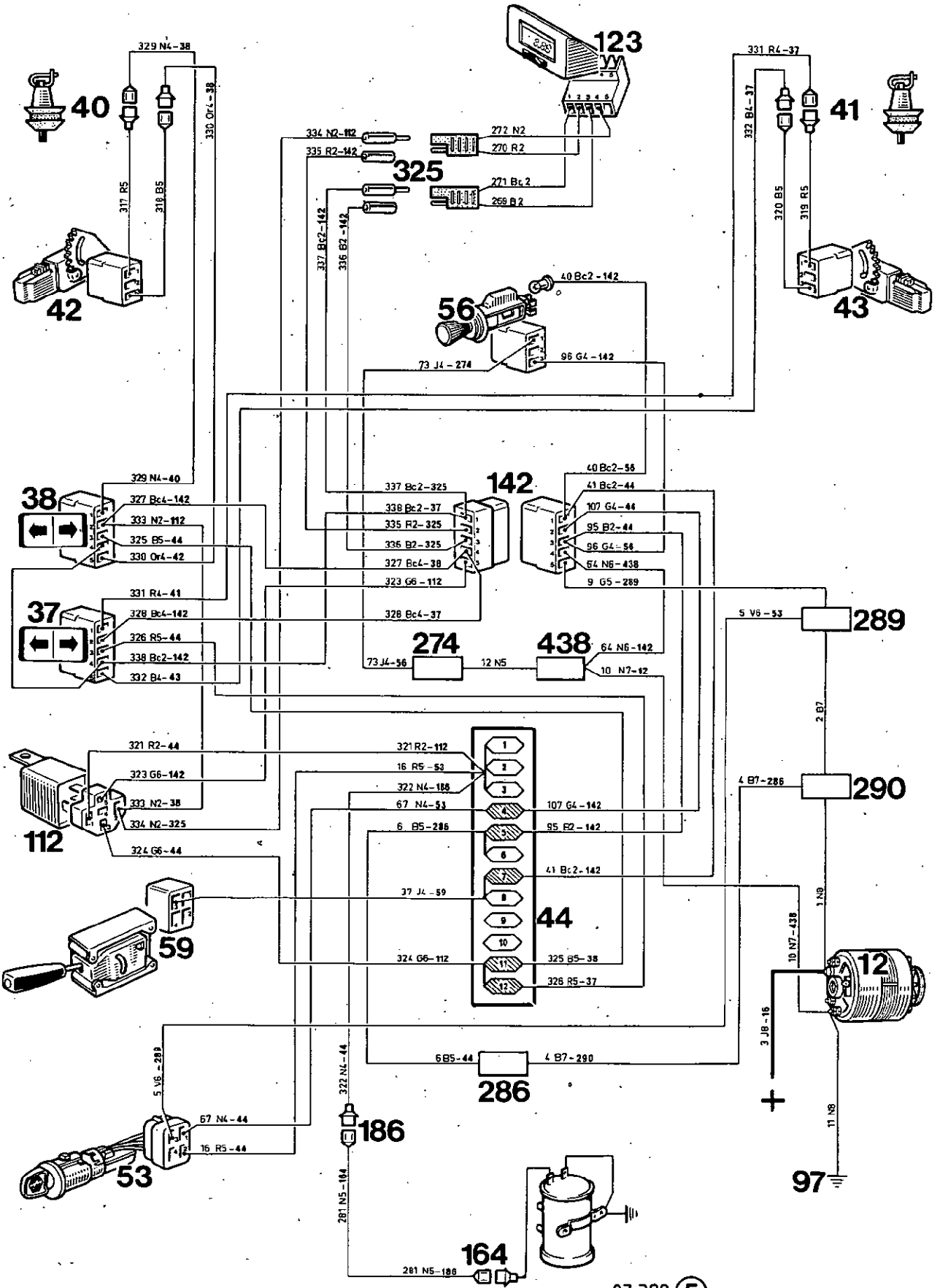
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



87 399 (5)

SI



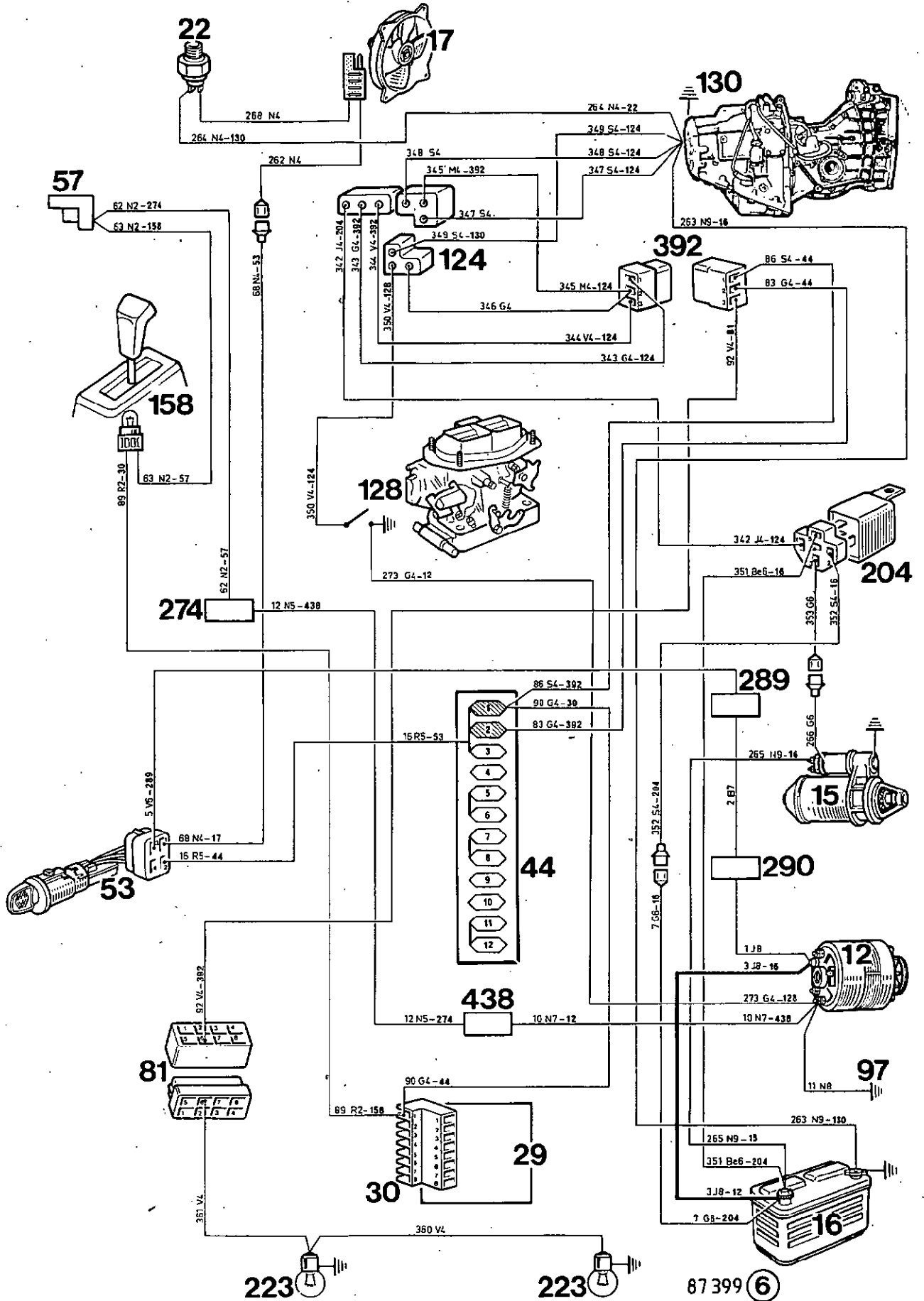
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



IS

87 399 ⑥



M.R.193

IMPRIMER

AIDE

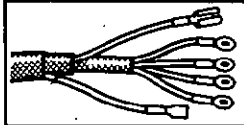
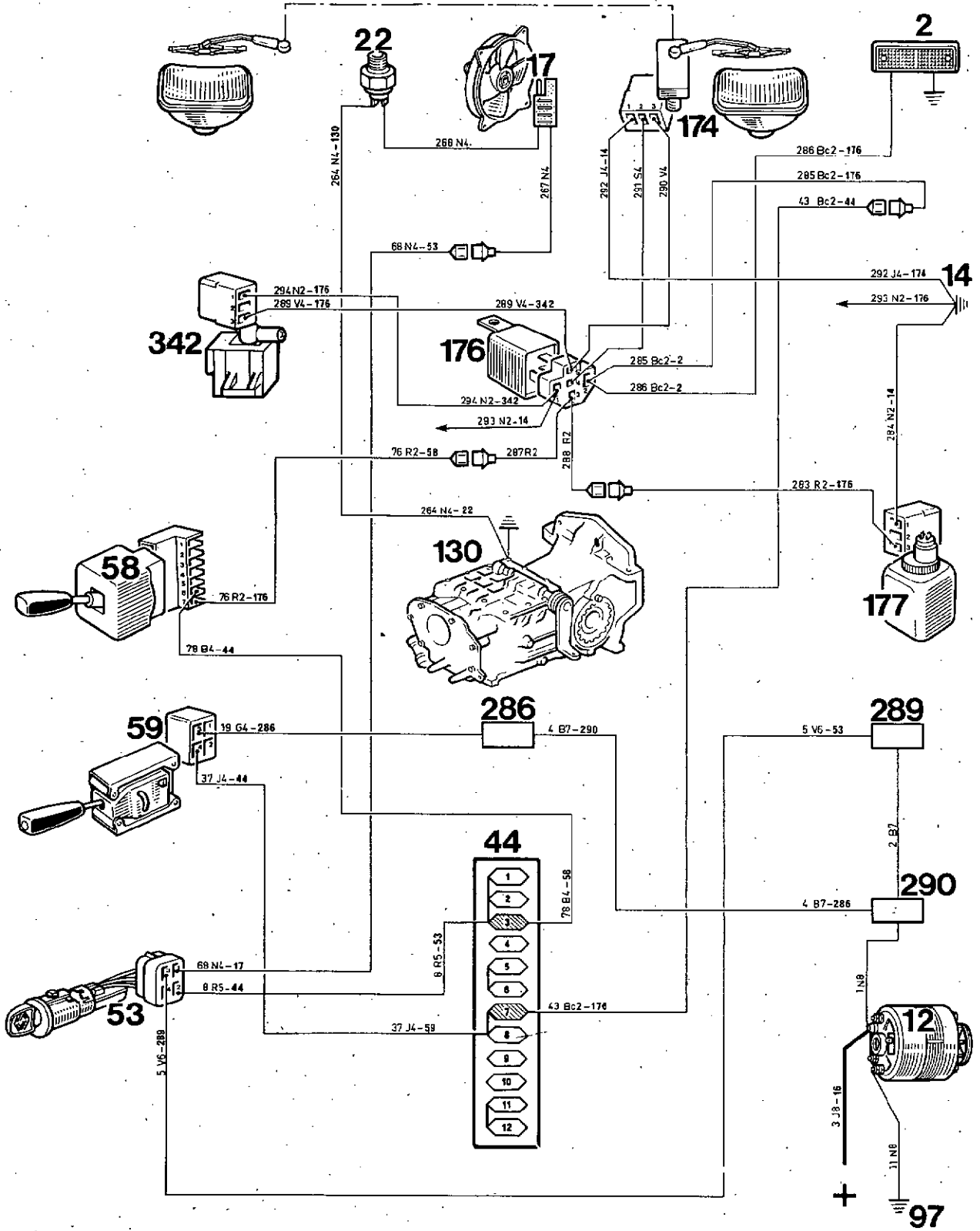
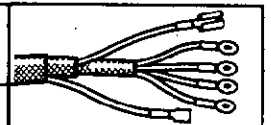


SCHÉMA ÉLECTRIQUE



87 399 (7)



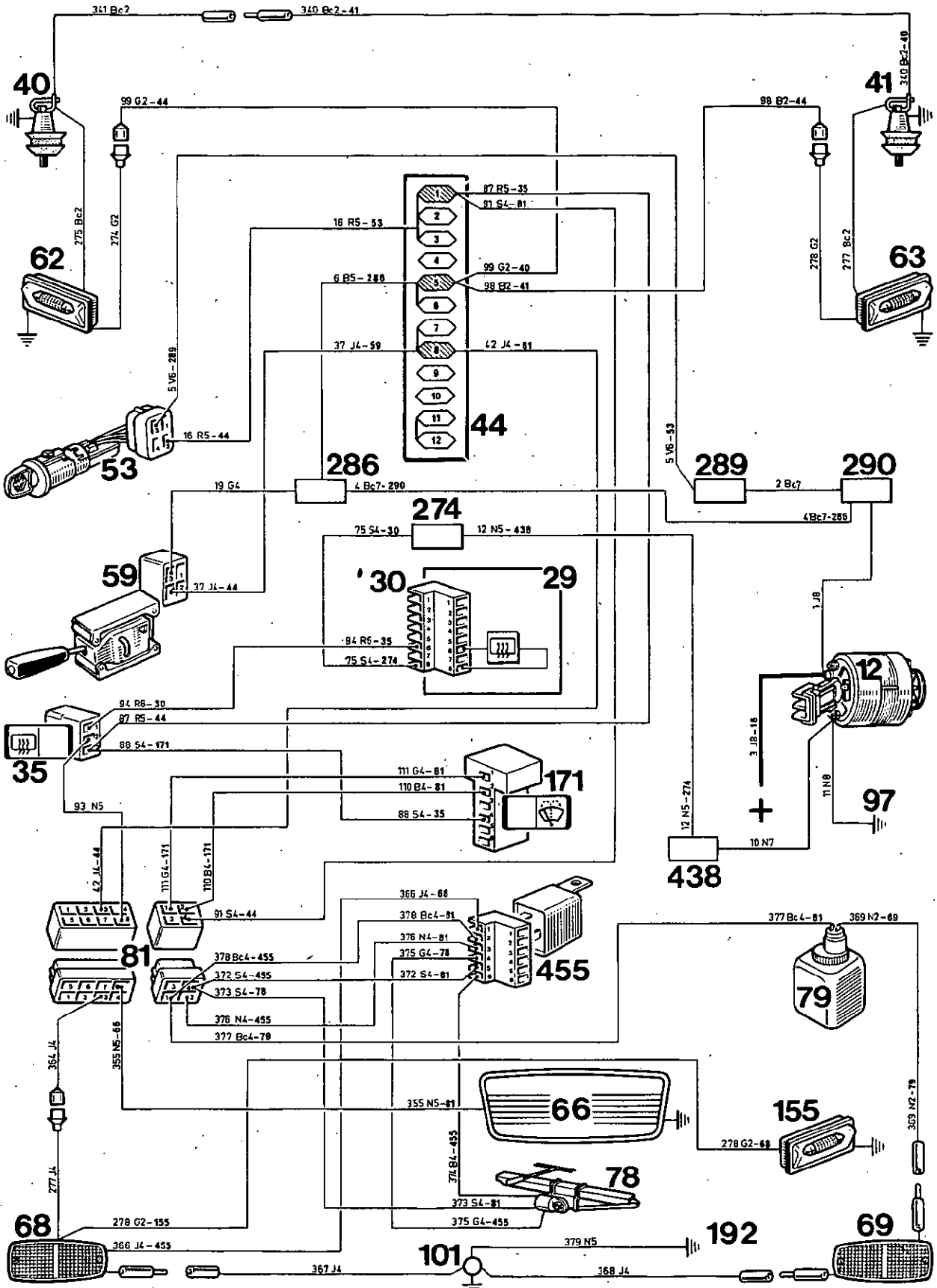
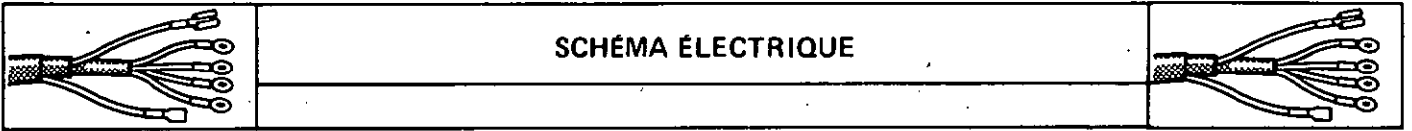
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



87 399 (8)



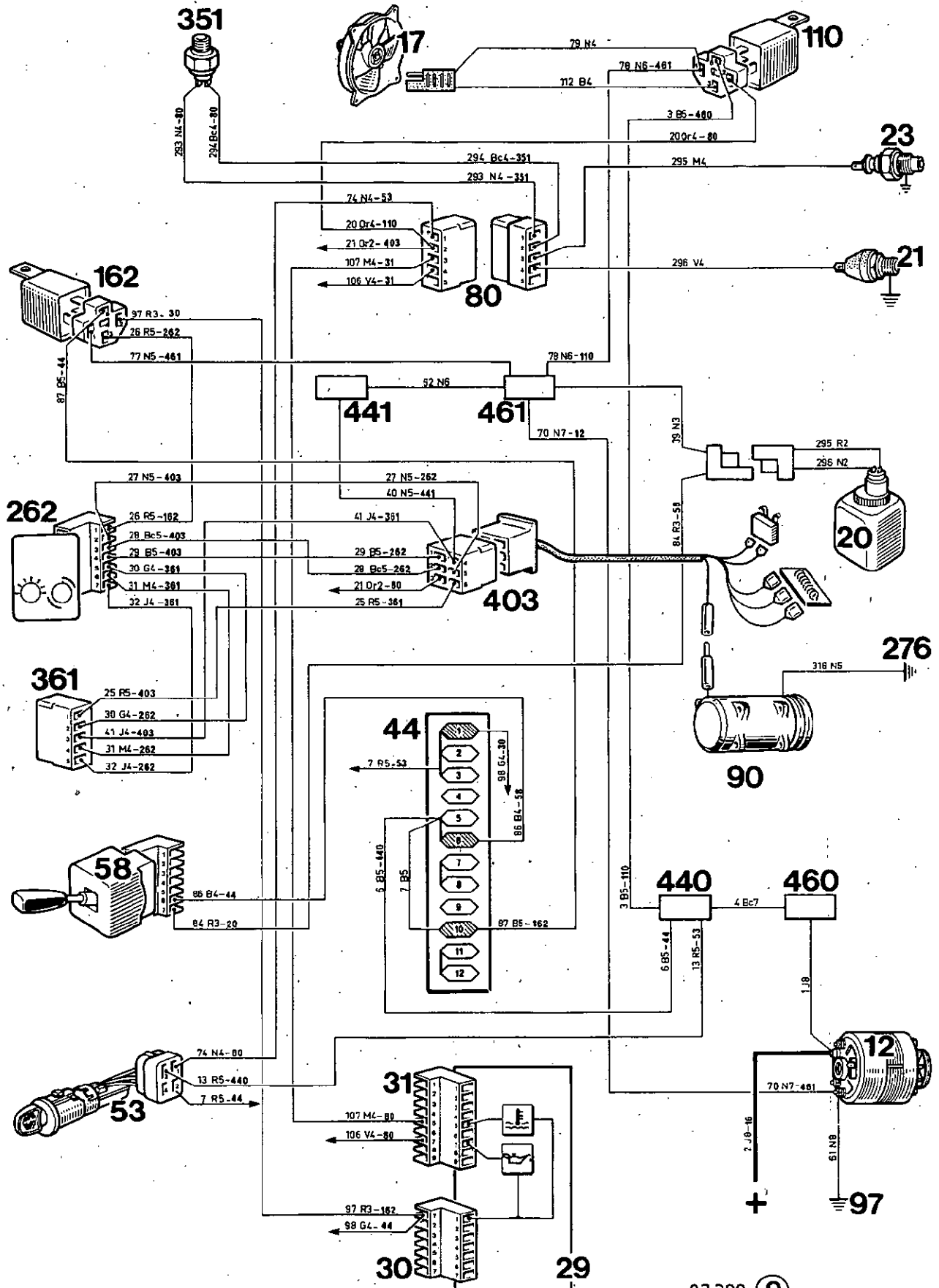
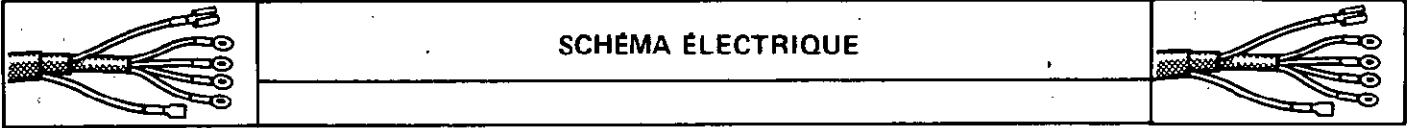
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHEMA ÉLECTRIQUE



87 399 (9)

SI



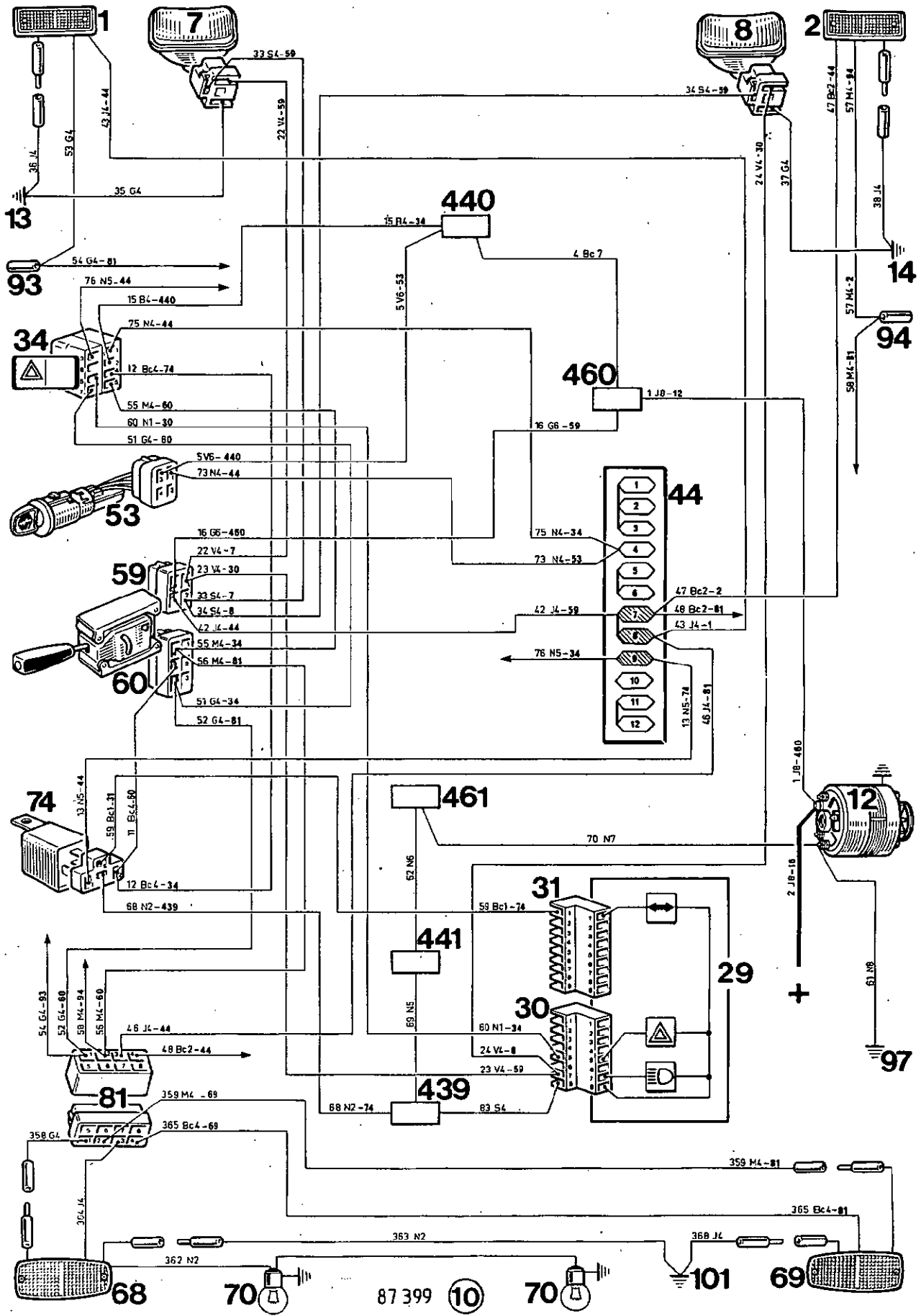
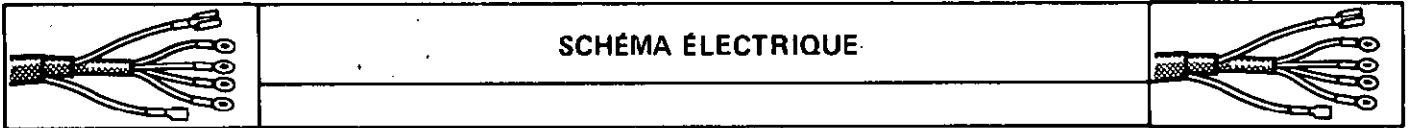
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHEMA ÉLECTRIQUE





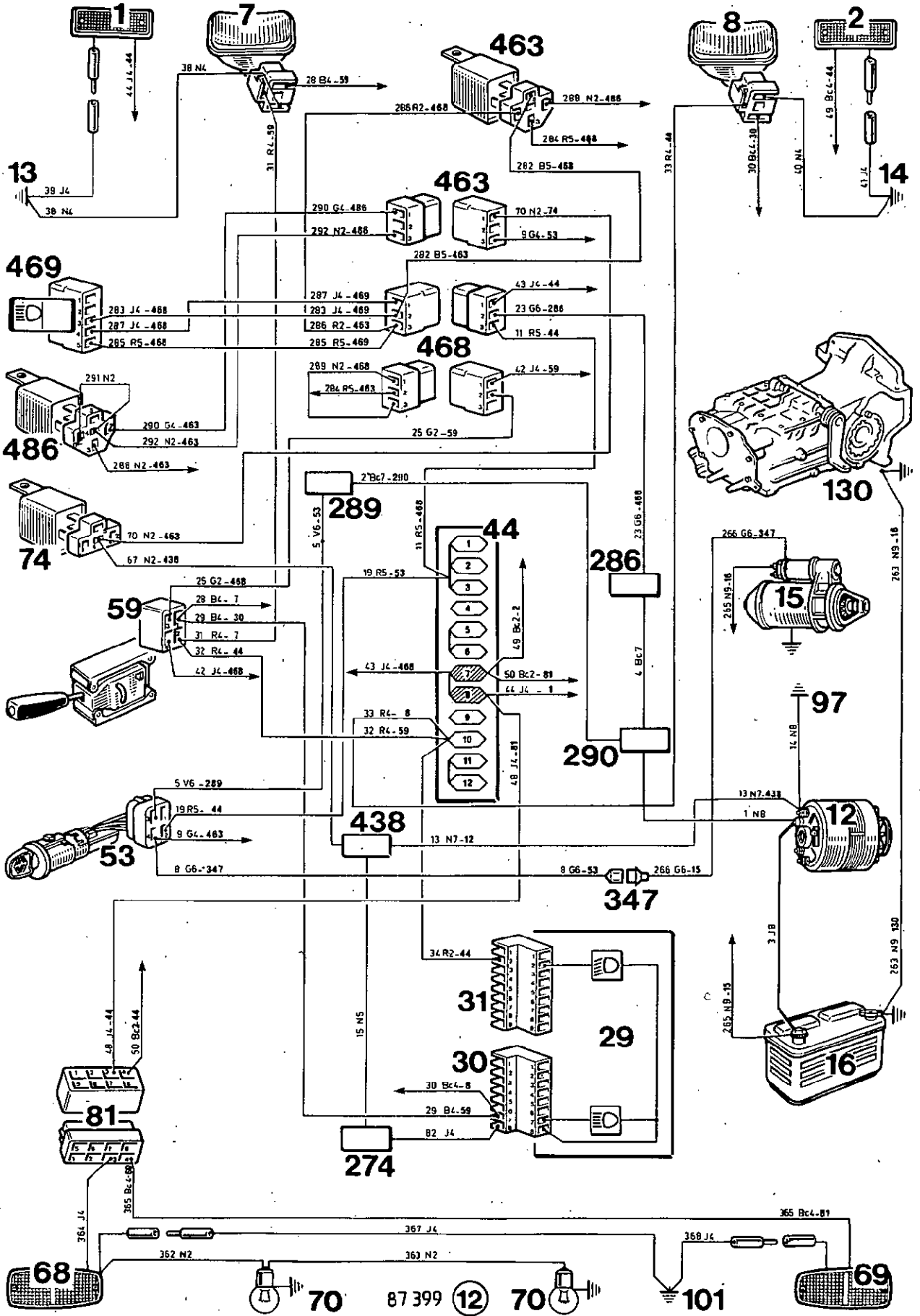
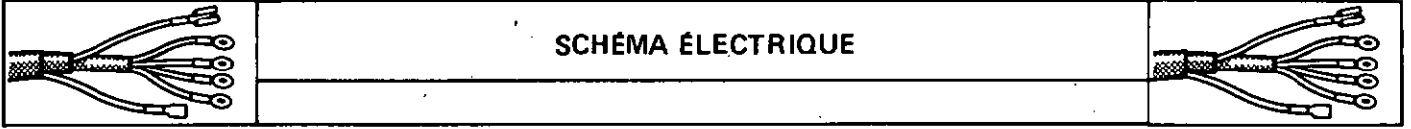
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



SI



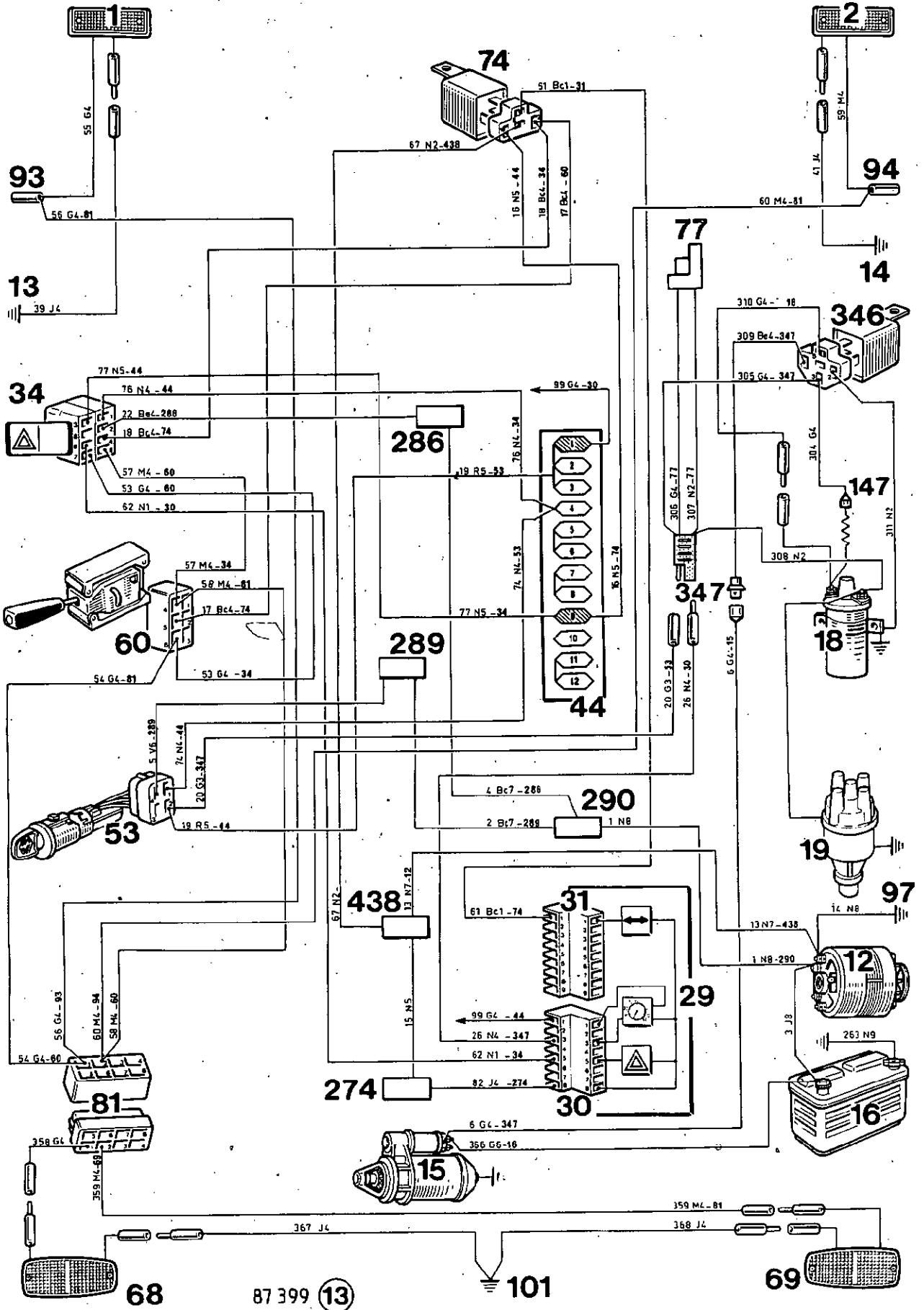
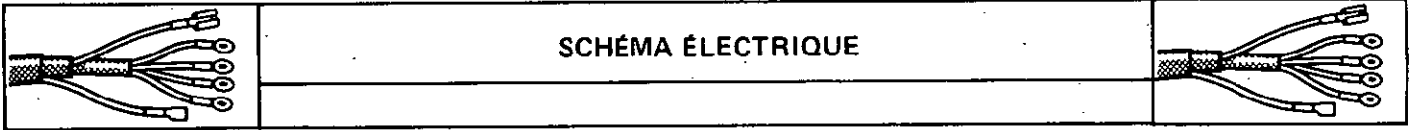
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



SI



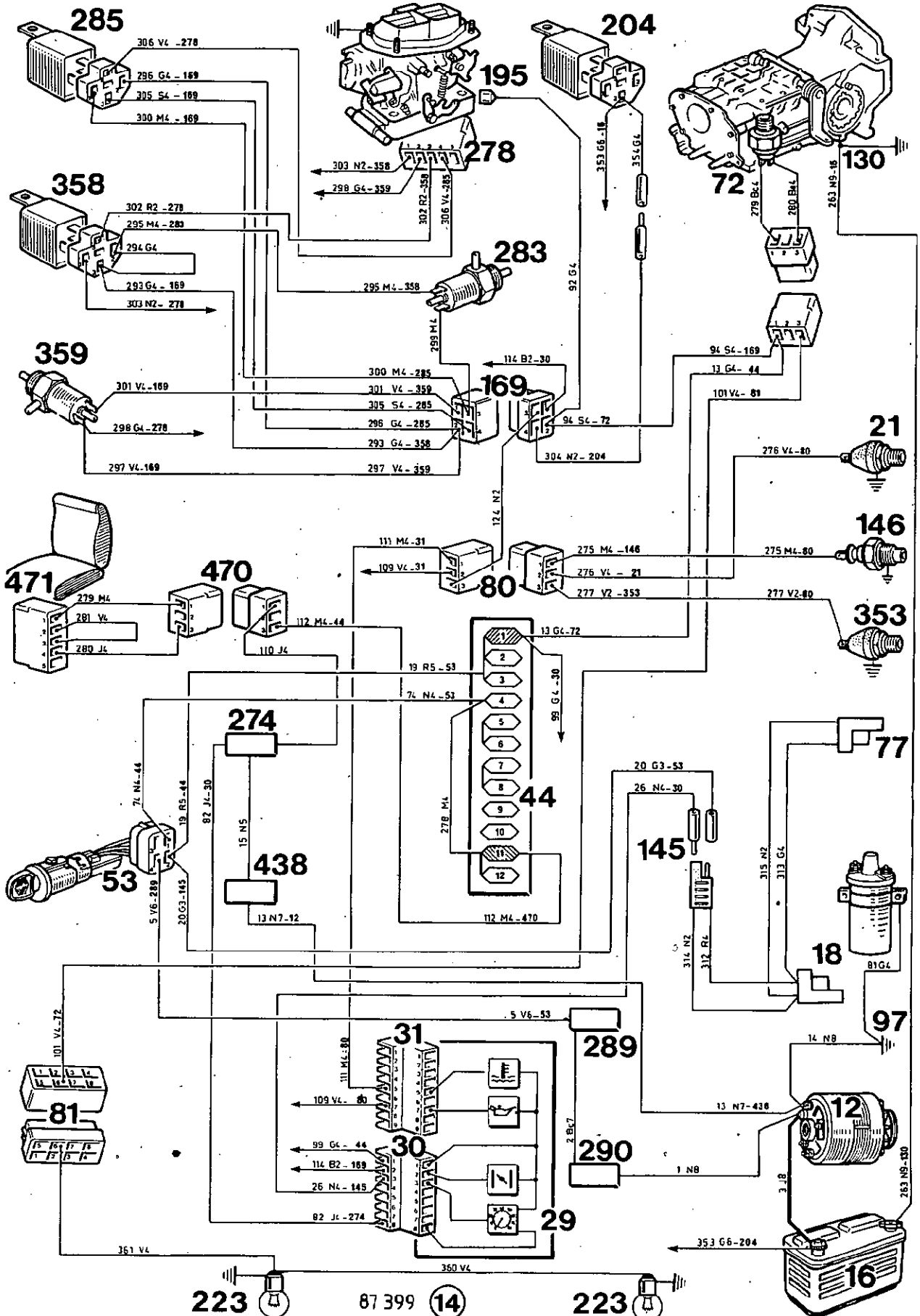
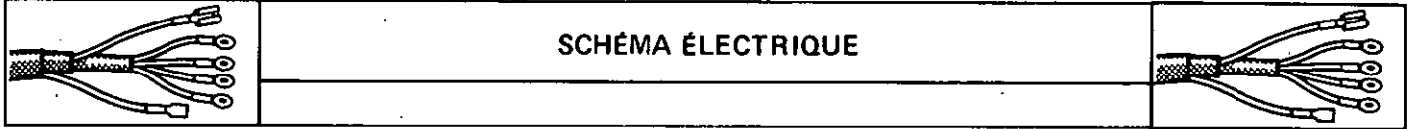
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



223

87 399 (14)

223



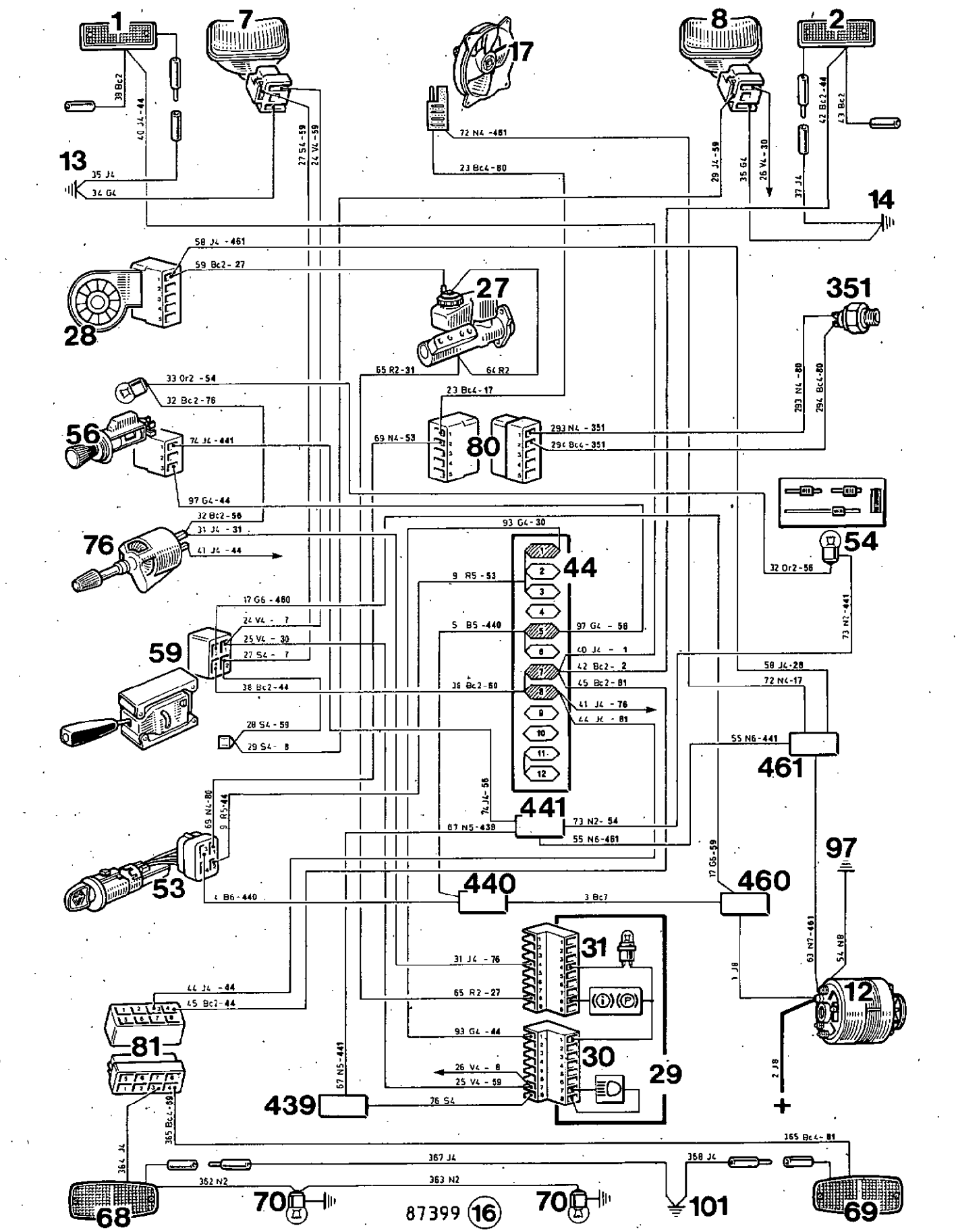
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE





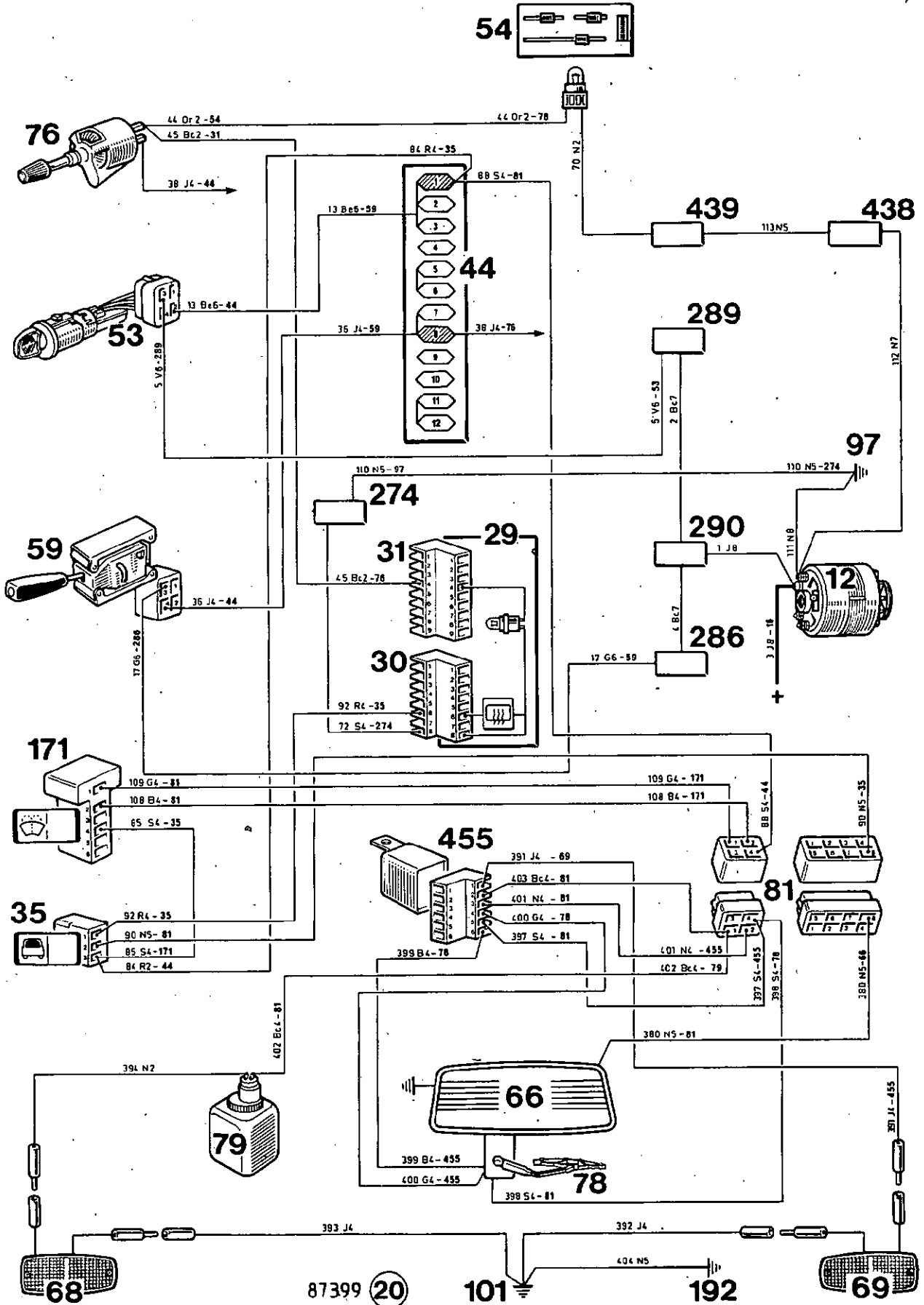
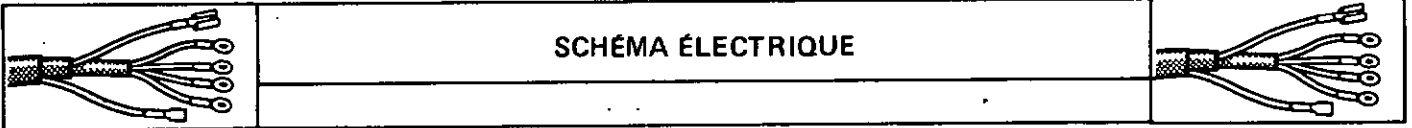
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE





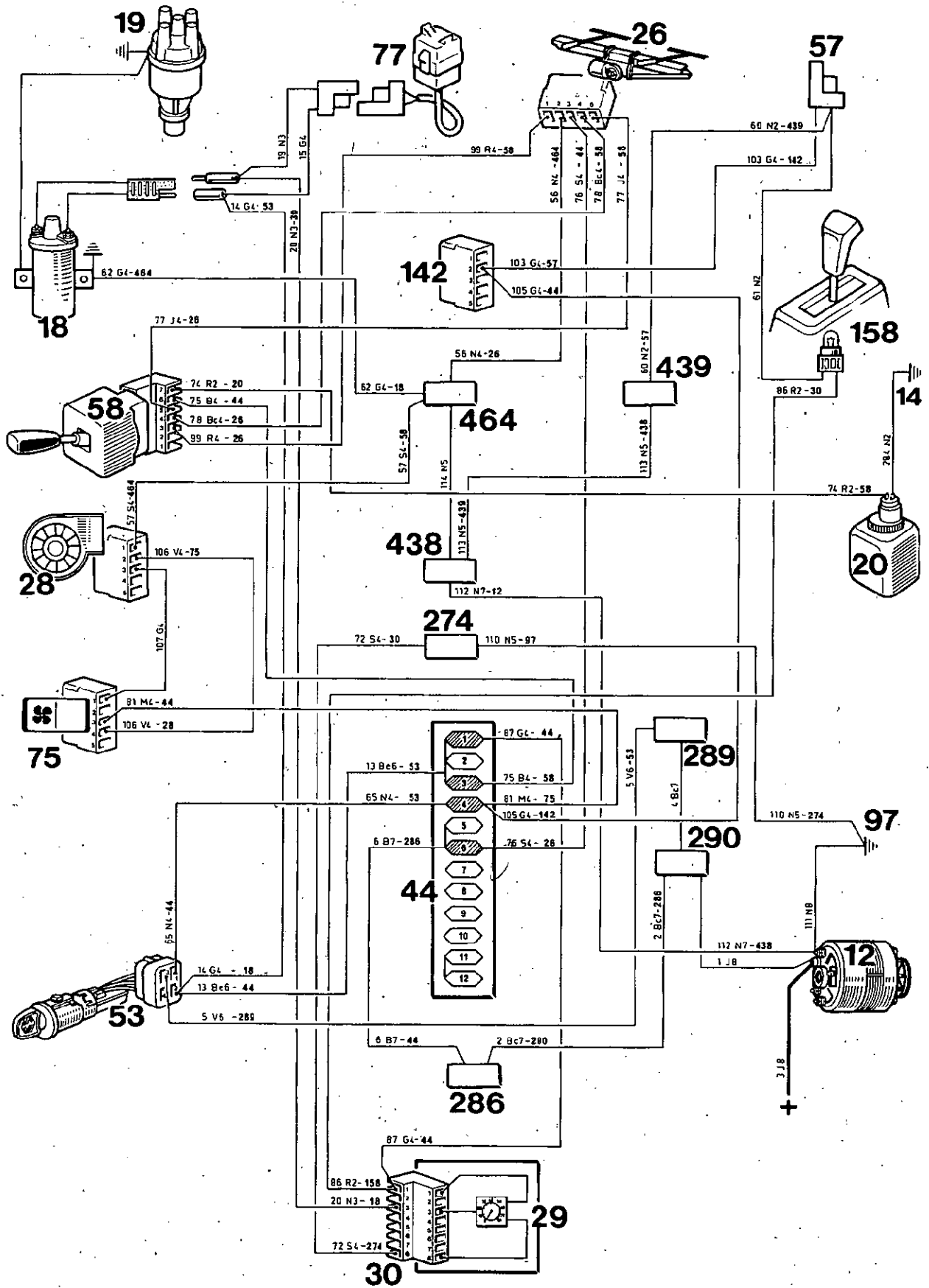
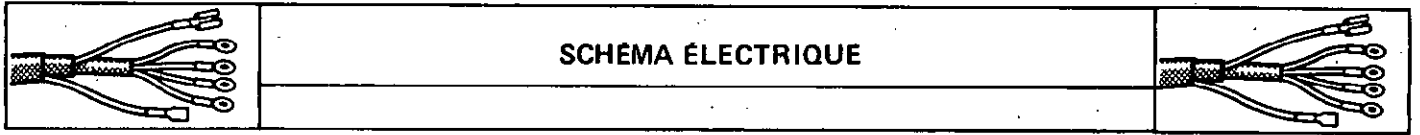
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHEMA ÉLECTRIQUE



87399 (21)

SI



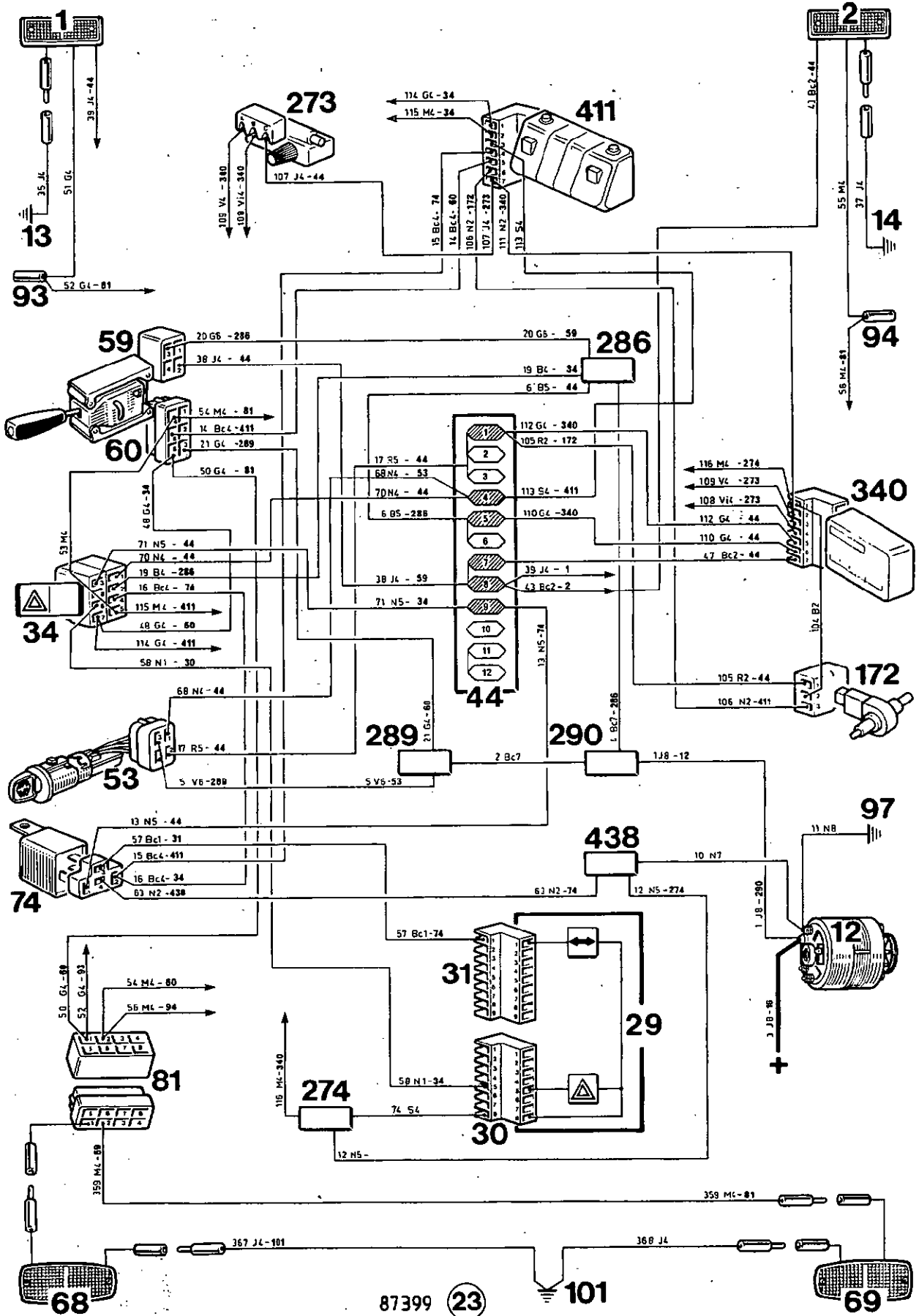
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE





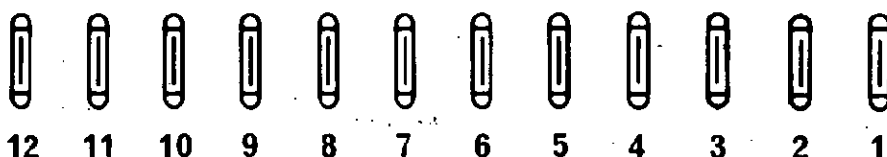
M.R.193



IMPRIMER



AIDE



Fusible	Intensité	Affectation
1	16A	+ Contacteur feux de marche arrière/+ contacteur lunette arrière/arrêt fixe et + cadenceur essuie-lunette arrière/+ tableau de bord.
2	1,5A	+ Transmission automatique ou + ordinateur de bord (économètre, auto-école).
3	8A	+ Combiné essuie-vitre
4	8A	+ Auto-radio/+ contacteur de stop/+ contacteur de chauffage/+ boîtier commande clignotants auto-école
5	8A	+ Allume-cigares/+ plafonnier/+ ordinateur de bord (économètre, auto-école)
6	5A	Arrêt fixe essuie-vitre
7	5A	Feux de position droits/éclairage allume-cigares/éclairage ordinateur de bord (économètre auto-école)
8	5A	Feux de position gauches/éclairage tableau de bord
9	5A	+ Centrale clignotante
10	5A ou 16A	+ Contacteur feu de brouillard arrière + Conditionnement d'air
11	16A	Lève-vitre gauche
12	16A	Lève-vitre droit

SI



M.R.193



M.R. 193

①

R1220 - R1221 - R1222 - R1223
R1224 - R1225 - R2381 - R2382

RENAULT 5

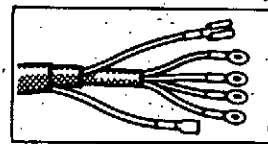
I.S.

INFORMATIONS SERVICE
SERVICE INFORMATION
SERVICE INFORMATIONEN
SERVICE INFORMATION
INFORMACIONES SERVICIO
INFORMAZIONI SERVIZIO
SERVICEINFORMASJONER
SERVICE INFORMATIE
SERVICEINFORMATION

47 A

OCTOBRE 1983
ÉDITION FRANÇAISE

122 B



ÉLECTRICITÉ

Cette note intéresse : L'atelier.

SCHÉMAS ÉLECTRIQUES RENAULT 5 122 B MODELE 1984

Vous trouverez dans cette I.S. les schémas électriques du type «Unifilaire» concernant le véhicule ci-dessus de façon à faciliter la recherche des pannes.

L'ensemble du câblage véhicule est découpé en plusieurs schémas qui regroupent eux-mêmes plusieurs fonctions répertoriées en page 2.

Vous pouvez regrouper dans un même dossier tous les schémas au fur et à mesure de leur parution.

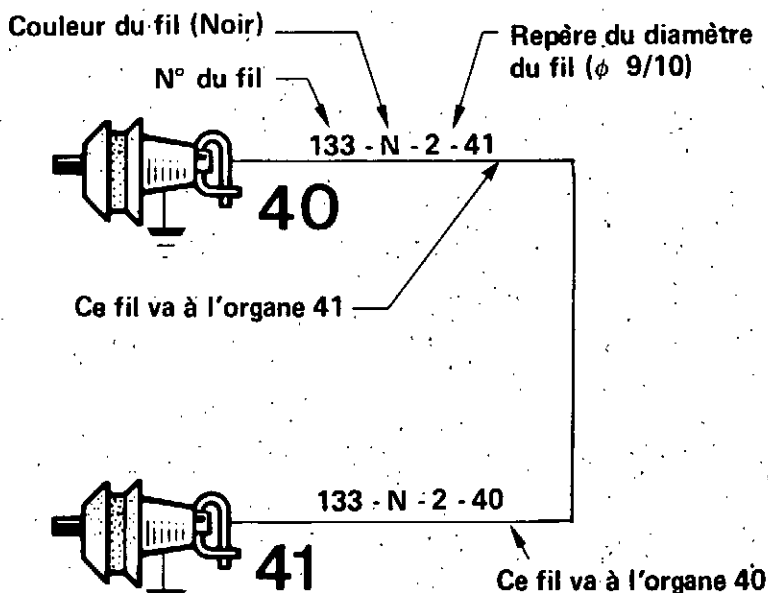
IDENTIFICATION DES FILS

Chaque fil de ce schéma est identifié par son numéro, suivi de lettres indiquant sa couleur, d'un chiffre repérant son diamètre, et dans certains cas du numéro de l'organe vers lequel se dirige ce fil.

Exemple :

Soit sur le schéma ci-contre l'organe 40 (contact de feullure de porte gauche) d'où part le fil : 133-N-2-41 qui va à l'organe 41.

A l'organe 41 (contact de feullure de porte droite), nous retrouvons le fil 133, mais repéré : 133-N-2-40.



Couleurs des fils

Beige Be	Blanc Bc	Bleu B	Cristal. C	Gris G	Jaune J	Marron M	Noir N	Orange Or	Rouge R	Saumon S	Vert V	Violet Vi
-------------	-------------	-----------	---------------	-----------	------------	-------------	-----------	--------------	------------	-------------	-----------	--------------

Diamètre et section des conducteurs

Repère	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Diamètre (mm)	7/10	9/10	10/10	12/10	16/10	20/10	25/10	30/10	45/10	50/10	70/10	80/10
Section (mm ²)	0,4	0,6	0,8	1	2	3	5	7	15	20	40	50

See 04.22

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1982

F.A.D. E.lt. NLS.

TECHNIC IMPRIM - 92170 - VANVES

77 11 075 401



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



FONCTIONS REPRÉSENTÉES DANS CETTE I.S.

NOTA : En regard de la fonction recherchée et du véhicule concerné, vous trouverez l'indice de la planche où se situe celle-ci

	Tous types	Direction à gauche	Direction à droite	Suisse
Alimentation auto-radio	5	—	—	—
Allumage électronique intégral	—	4	10	12
Allume-cigare	—	3	9	—
Avertisseur sonore	—	2	8	—
Chauffage	—	3	9	—
Circuit de charge	4	—	—	—
Démarrreur	4	—	—	—
Éclairage commandes de chauffage	3	—	—	—
Éclairage plaque d'immatriculation	3	1	7	—
Éclairage tableau de bord	3	—	—	—
Essuie/lave-vitre arrière	5	—	—	—
Essuie/lave-vitre	—	3	9	—
Feux de brouillard arrière	—	2	8	11
Feux de brouillard avant	—	2	8	11
Feux de croisement	—	1	7	—
Feux de marche arrière	—	2	8	—
Feux de position	—	1	7	—
Feux de route	—	1	7	—
Feux de stop	—	2	8	—
Feux indicateur de direction	—	1	7	—
Frein à main	2	—	—	—
Jauge à carburant	4	—	—	—
Lève-vitres	5	—	—	—
Lunette arrière dégivrante	5	—	—	—
Manocontact d'huile	—	4	4	11
Montre digitale	—	3	9	—
Motoventilateur de refroidissement	—	4	9	—
Nivocode	—	2	8	—
Plafonniers avant	—	6	10	—
Thermocontact d'eau	—	4	4	11
Volet de départ	4	—	—	—



M.R.193



IMPRIMER



AIDE



RÉPERTOIRE DES ORGANES

- 1 Feu de position et/ou clignotant avant gauche
- 2 Feu de position et/ou clignotant avant droit
- 7 Optique route/croisement gauche
- 8 Optique route/croisement droit
- 10 Avertisseur sonore droit
- 12 Alternateur
- 13 Masse avant gauche
- 14 Masse avant droit
- 15 Démarreur
- 16 Batterie
- 17 Motoventilateur de refroidissement
- 20 Pompe lave-vitre électrique
- 21 Manoccontact de pression d'huile
- 22 Thermocontact déclenchement motoventilateur N° 1
- 26 Moteur essuie-vitre
- 27 Nivocode ou Indicateur de Chute de Pression (I.C.P.)
- 28 Motoventilateur de chauffage
- 29 Tableau de bord
- 30 Connecteur tableau de bord N° 1
- 31 Connecteur tableau de bord N° 2
- 34 Contacteur signal de détresse
- 35 Contacteur lunette dégivrante
- 37 Inverseur lève-vitre gauche
- 38 Inverseur lève-vitre droit
- 39 Instrument complémentaire de tableau de bord
- 40 Contacteur de feuillure de porte avant gauche
- 41 Contacteur de feuillure de porte avant droite
- 42 Moteur lève-vitre gauche
- 43 Moteur lève-vitre droit
- 44 Platine de servitudes ou boîte à fusibles
- 52 Contacteur de stop
- 53 Contacteur antivol
- 54 Éclaireur commandes de chauffage
- 56 Allume-cigares
- 57 Alimentation autoradio
- 58 Commande essuie/lave-vitre
- 59 Appareil commande des feux (et des clignotants)
- 60 Inverseur ou connecteur clignotants
- 62 Plafonnier gauche ou avant central
- 63 Plafonnier droit
- 64 Contacteur de frein à main
- 65 Jauge à combustible
- 66 Lunette arrière dégivrante
- 68 Ensemble feux arrière gauches
- 69 Ensemble feux arrière droits
- 70 Éclaireurs plaque de police
- 71 Tirette volet de départ
- 72 Contacteur feux de recul
- 74 Centrale clignotante
- 75 Contacteur ventilateur de chauffage
- 76 Rhéostat éclairage tableau de bord et voyants
- 78 Moteur essuie-lunette arrière
- 79 Pompe lave-lunette arrière
- 80 Raccordement avec câblage moteur
- 81 Raccordement avec câblage arrière N° 1
- 89 Feu arrière de brouillard
- 93 Feu latéral avant gauche
- 94 Feu latéral avant droit
- 97 Masse carrosserie
- 101 Masse sur fixation réservoir
- 106 Contacteur feu de brouillard arrière
- 112 Relais lève-vitres
- 114 Relais temporisateur essuie-vitre
- 123 Montre
- 129 Contacteur feu antibrouillard avant
- 130 Masse boîte de vitesses
- 140 Raccordement avec câblage verrouillage-déverrouillage des portes N° 1
- 142 Raccordement avec câblage lève-vitre
- 146 Thermistance (et thermocontact)
- 171 Contacteur essuie/lave-lunette arrière
- 174 Moteur essuie-projecteur droit
- 176 Relais temporisateur essuie-projecteurs
- 177 Pompe lave-projecteurs
- 192 Masse de hayon
- 210 Raccordement avec câblage allumage électronique intégral
- 214 Relais feux additionnels N° 1
- 215 Feu antibrouillard avant droit
- 216 Feu antibrouillard avant gauche
- 223 Feux de recul
- 241 Compresseur avertisseur
- 248 Relais feux additionnels N° 2
- 272 Contacteur axe de papillon de carburateur
- 274 Épissure N° 1
- 280 Contacteur à dépression
- 286 Épissure N° 2
- 289 Épissure N° 3
- 290 Épissure N° 4
- 291 Détecteur de cliquetis
- 296 Relais compresseur avertisseur
- 319 Relais coupure d'allumage
- 321 Module d'allumage électronique intégral
- 325 Raccordement avec câblage montre
- 342 Électrovanne lave-projecteurs
- 383 Pressostat coupure d'allumage
- 416 Relais anticliquetis
- 438 Épissure N° 5
- 439 Épissure N° 6
- 440 Épissure N° 7
- 441 Épissure N° 8
- 452 Relais électrovanne
- 455 Relais temporisateur essuie-vitre arrière
- 456 Raccordement avec câblage motoventilateur de refroidissement
- 459 Électrovanne antipollution



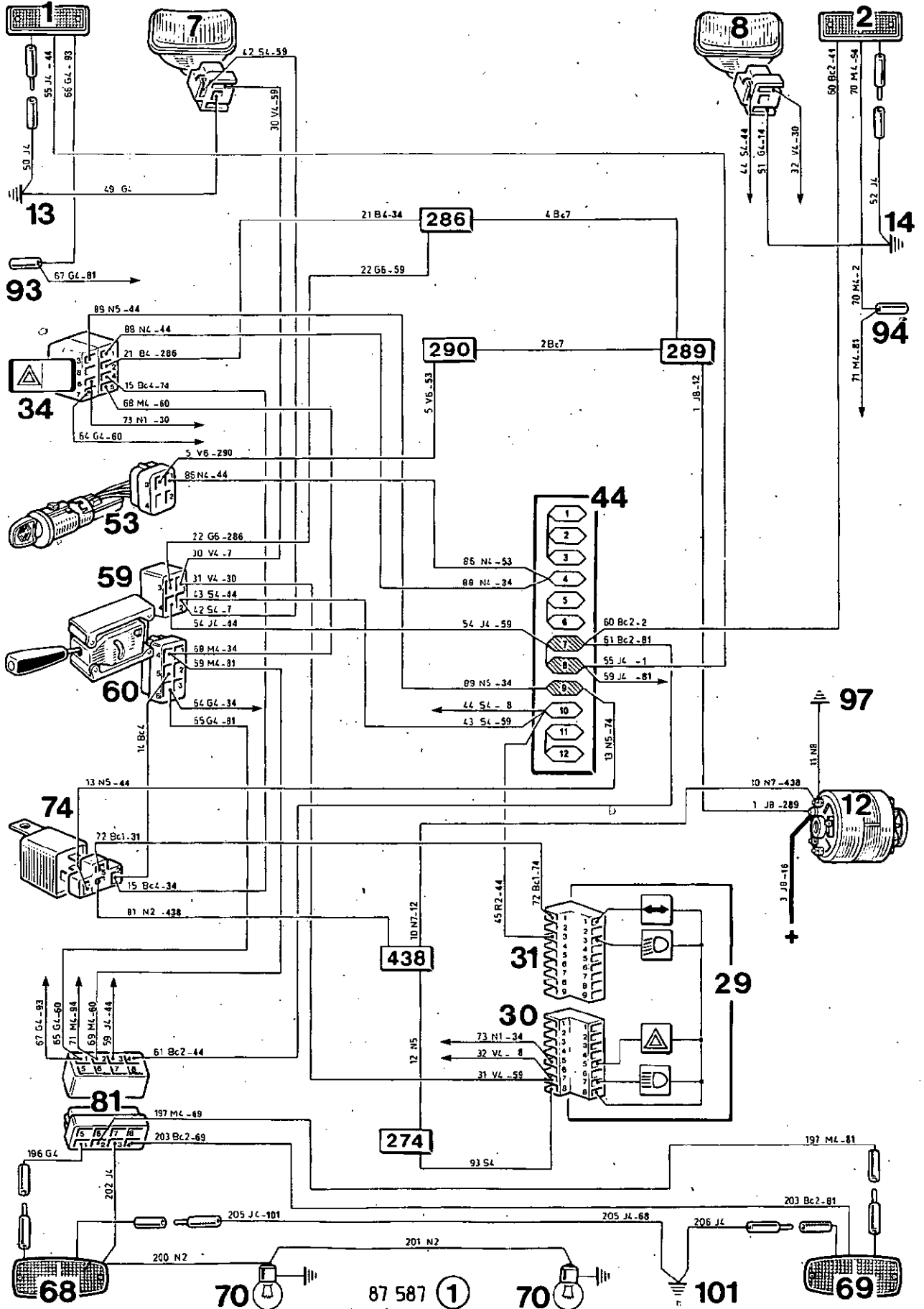
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHEMA ÉLECTRIQUE





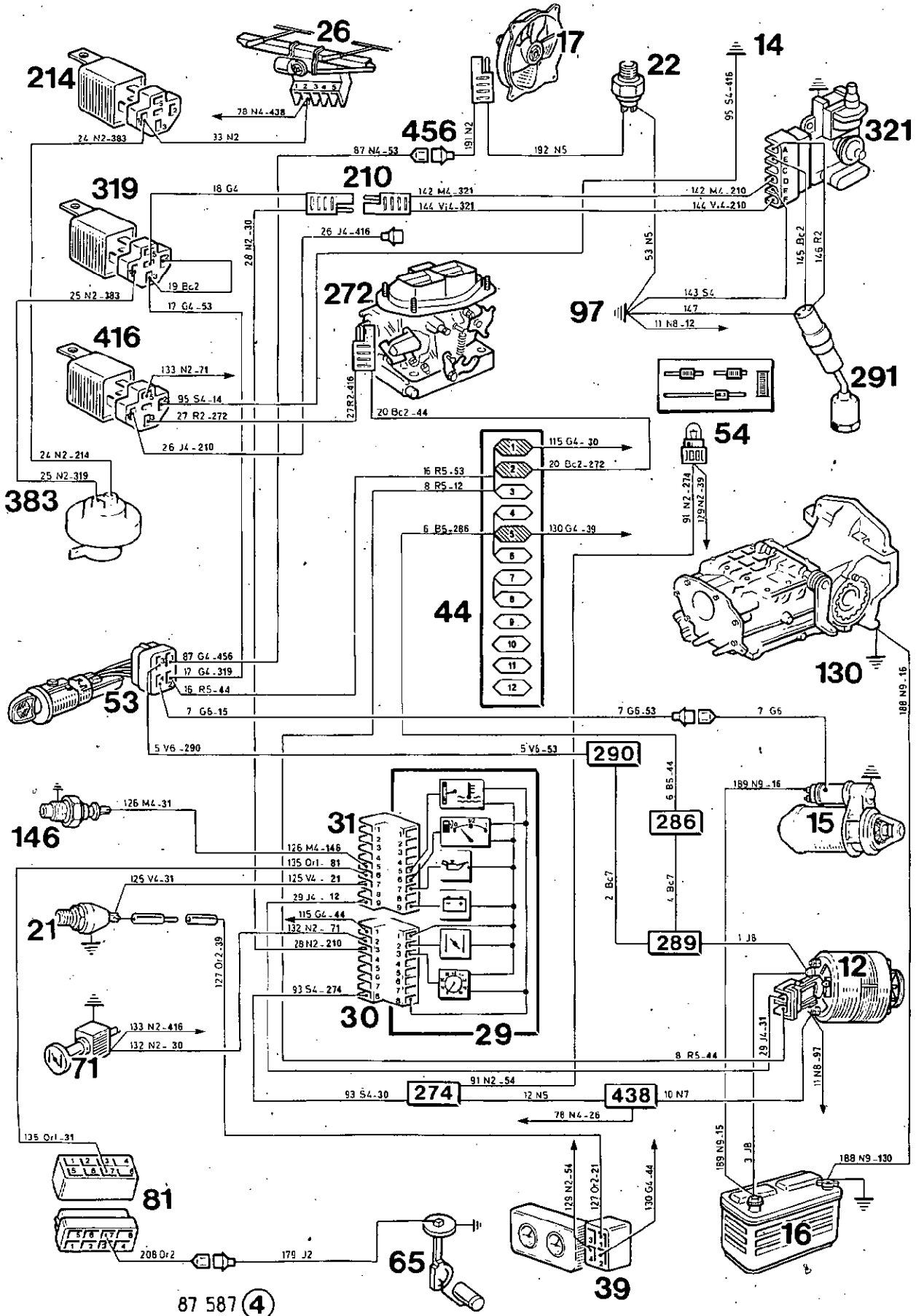
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE





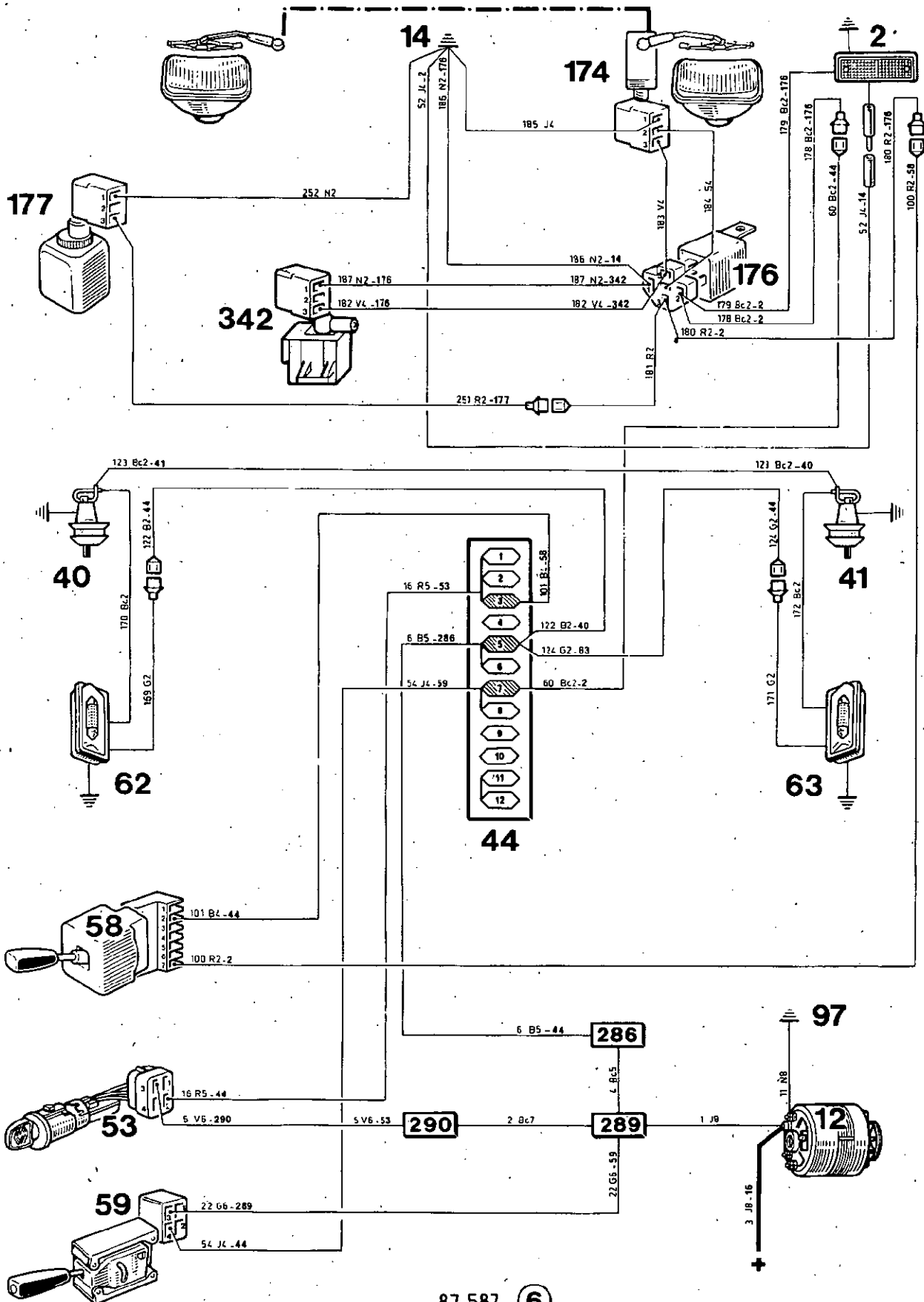
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHEMA ÉLECTRIQUE



87 587 (6)



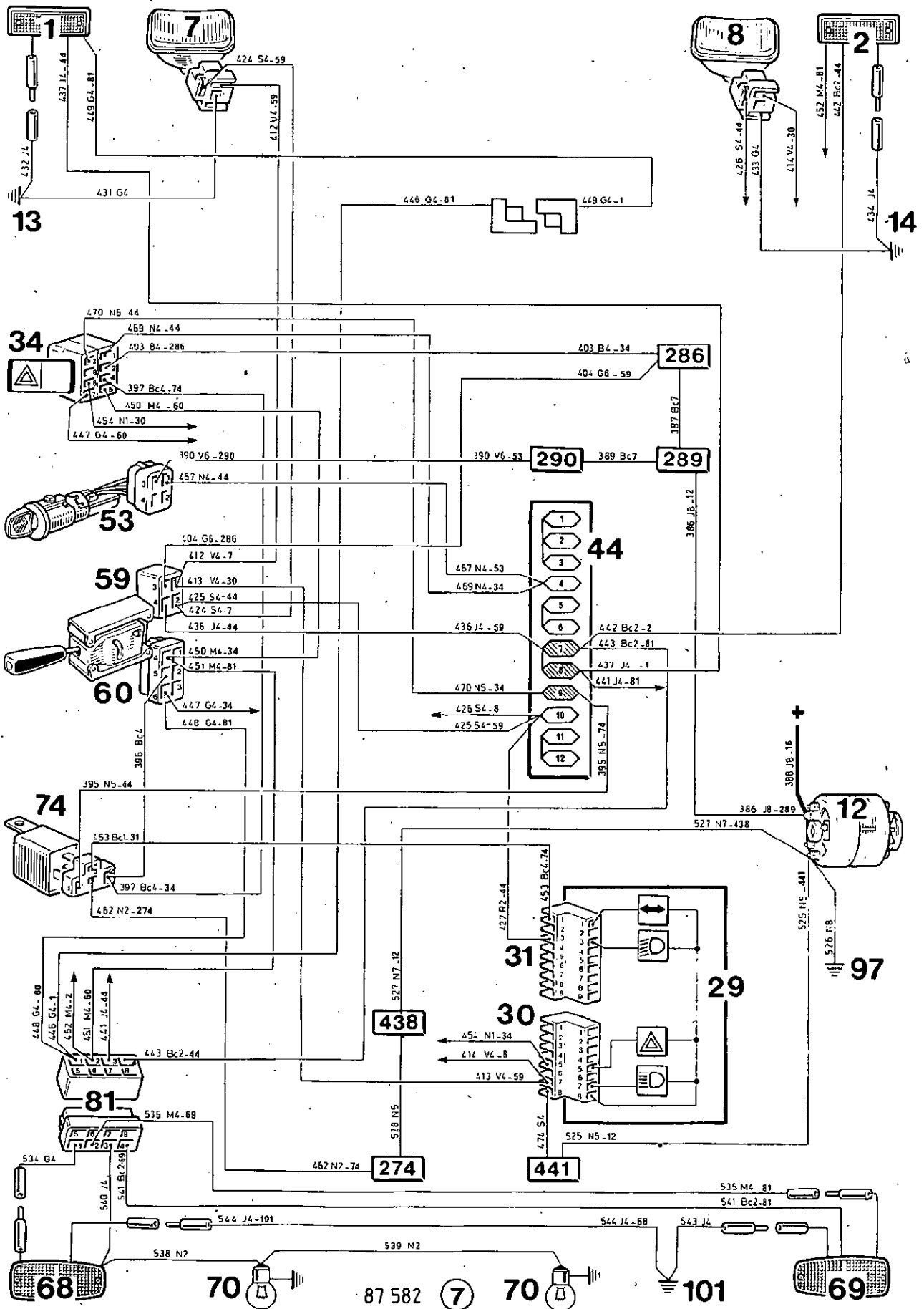
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHEMA ÉLECTRIQUE





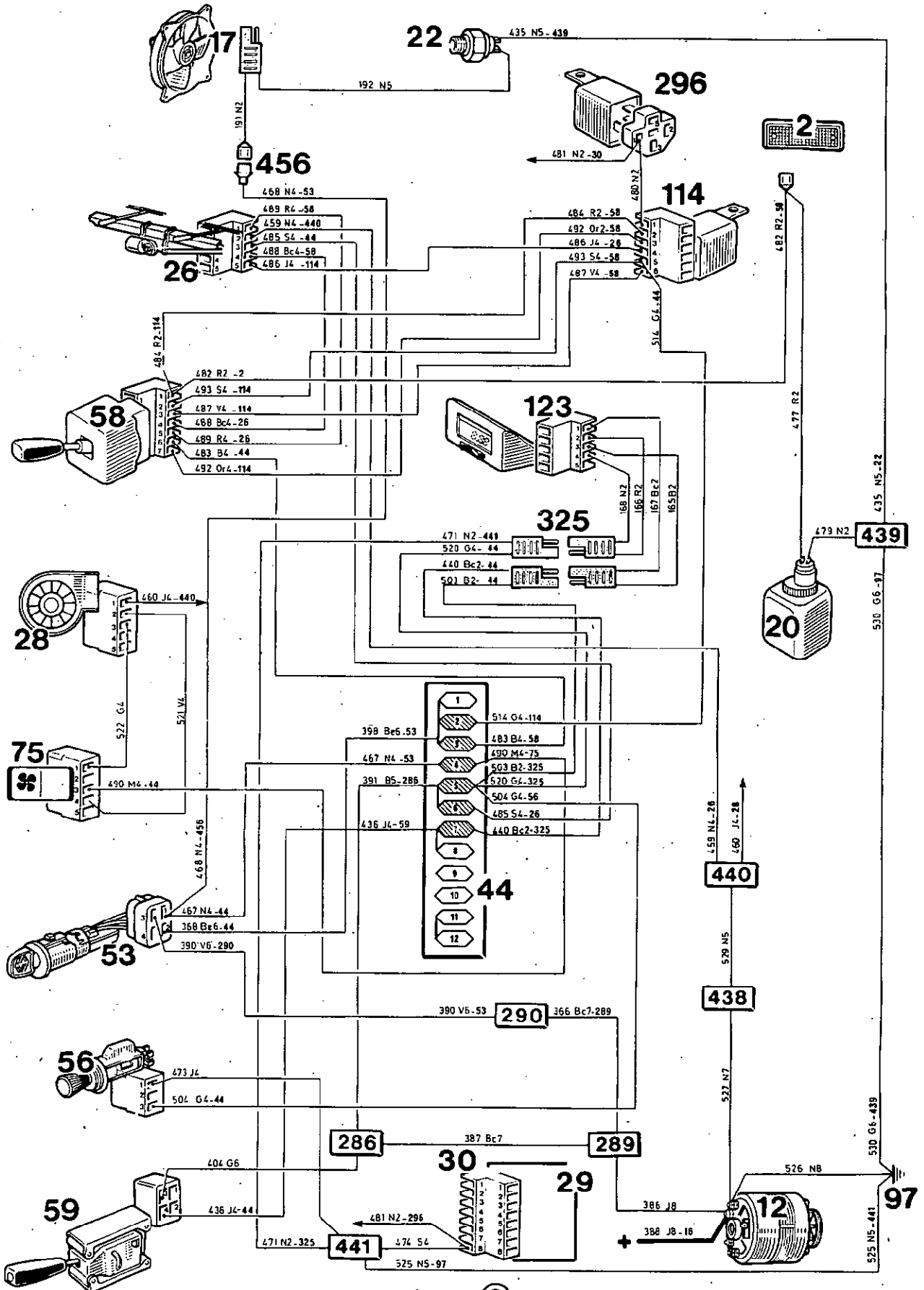
M.R.193

IMPRIMER

AIDE



SCHÉMA ÉLECTRIQUE



87 587 (9)



M.R.193



IMPRIMER

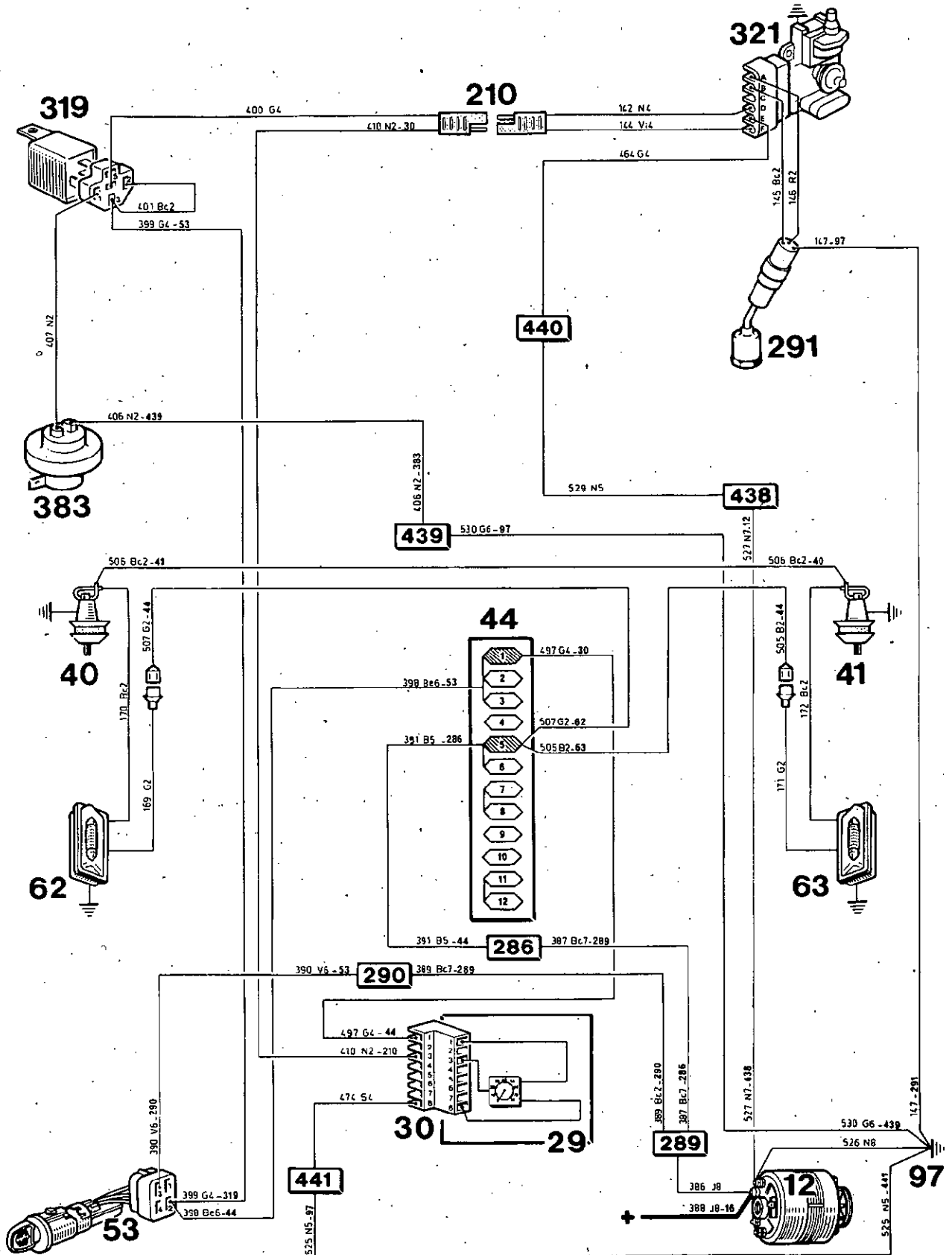


AIDE



VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE

SCHEMA ÉLECTRIQUE



87587. (10)



M.R.193



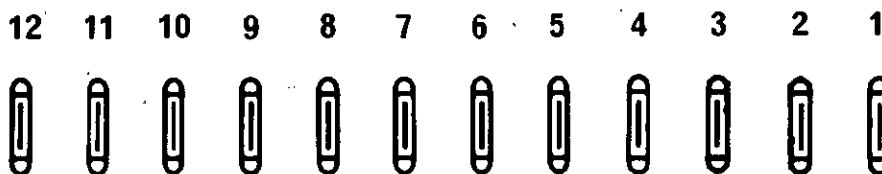
IMPRIMER



AIDE



FUSIBLES



Fusible	Intensité	Affectation
1	16 A	+ Contacteur feux de marche arrière/+ contacteur lunette arrière/+ moteur essuie-lunette arrière/ + tableau
2	5 A	+ Instruments supplémentaires/+ relais temporisateur essuie-vitre
3	8 A	+ Combiné essuie-vitre
4	8 A	+ Commutateur chauffage/+ contacteur de stop/ + montre digitale/+ auto-radio
5	8 A	+ Montre digitale/+ allume-cigares/+ plafonniers
6	5 A	+ Arrêt fixe essuie-vitre
7	5 A	+ Feux de position droits/éclairage allume-cigares éclairage montre digitale
8	5 A	+ Feux de position gauches/éclairage tableau
9	5 A	+ Centrale clignotante
10	5 A	+ Contacteur feu de brouillard arrière
11	16 A	+ Inverseur lève-vitre côté conducteur
12	16 A	+ Inverseur lève-vitre côté passager